BIBL. NAZ.
Itt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
253
NAPOLI

869.I

II Kuffr. Pabst. 253

62751

MÉMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DES ÉGAREMENS
DE L'ESPRIT HUMAIN
PAR RAPPORT
A LA RELIGION CHRÉTIENNE:
OU
DICTIONNAIRE
DES HÉRÉSIES,
DES ERREURS ET DES SCHISMES,
PRÉCÉDÉ D'UN DISCOURS
Dans lequel on recherche

QUELLE a été la Religion primitive des Hommes; les changemens qu'elle a soufferts jusqu'à la naissance du Christianisme, les causes générales, les liaisons & les effets des Hérésies qui ont divisé les Chrétiens.

TOME PREMIER.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

A PARIS,
Chez DIDOT le Jeune, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXVI.

A

MONSEIGNEUR *DE CHOISEUL*, ARCHEVÊQUE D'ALBY.

REGIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

MONSEIGNEUR,

Je fais paroître cet Ouvrage ſous les auſpices d'un Nom illuſtre dans l'Europe, recommandable dans l'Egliſe, & qui devient de jour en jour plus cher à la France. J'oſe cependant aſſurer que ces

conſidérations n'ont point déterminé mon hommage : il n'a pour objet que vos qualités naturelles, votre amour pour la vérité, le goût vif que je vous ai toujours connu pour tout ce qui peut éclairer les hommes ſur les principes de la Religion ; & pour motif, que le déſir de vous rendre, MONSEICNEUR, *un témoignage public de mon attachement inviolable, & du profond reſpect avec lequel je ſuis,*

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

Le très-humble & très-obéiſſant
Serviteur, PLUQUET.

MÉMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DES ÉGAREMENS
DE L'ESPRIT HUMAIN
PAR RAPPORT
A LA RELIGION CHRÉTIENNE.

INTRODUCTION.

L'HOMME reçoit de la nature un désir invincible d'acquérir des connoissances & de les étendre, d'être heureux, & d'augmenter son bonheur.

Ce désir se manifeste dans l'enfant, dans le sauvage, & dans l'homme frivole, par la rapidité avec laquelle ils saisissent & quittent les objets nouveaux; dans l'homme dont l'esprit s'est exercé, par l'effort qu'il fait pour tout connoître, tout expliquer, tout comprendre; dans tous par un amour insatiable du plaisir, de la gloire & de la perfection.

C'est ce désir, qui, déterminé tour-à-tour par les sens, par les passions, & par l'imagination, ou dirigé par la raison, a tiré les hommes de l'ignorance & de la barbarie, formé les sociétés,

établi des Loix, inventé des Arts, donné naiſſance aux Sciences, enfanté toutes les vertus & tous les vices, produit dans la Société toutes les révolutions & tous les changemens, créé ce labyrinthe de vérités & d'erreurs, d'opinions & de ſyſtêmes, de politique, de morale, de légiſlation, de philoſophie & de religion, dans lequel, excepté le peuple Juif, le genre humain erra juſqu'à la naiſſance du Chriſtianiſme.

A la naiſſance du Chriſtianiſme, les Chrétiens tournerent cet effort vers les dogmes & vers la morale de la Religion Chrétienne.

Les dogmes qu'elle enſeigne ſont évidemment révélés; mais beaucoup de ces dogmes ſont des myſtères: elle preſcrit les loix les plus propres à rendre l'homme heureux, même ſur la terre; mais ces loix combattent les paſſions, ou mortifient les ſens: elle promet un bonheur éternel & infini, mais dans lequel il y aura des degrès proportionnés aux mérites: enfin elle menace d'un malheur éternel ceux qui ne croient pas ſes dogmes, ou qui n'obéiſſent pas à ſes loix, & elle procure tous les moyens néceſſaires pour croire les vérités qu'elle annonce, & pour pratiquer les devoirs qu'elle impoſe; mais elle ne detruit, ni l'activité de l'ame, ni l'inquiétude de l'eſprit, ni la ſource des paſſions, ni l'empire des ſens, & ne prévient point dans tous les hommes les écarts de la raiſon, ou les égaremens du cœur.

Ainſi l'eſprit humain porta dans l'étude des dogmes de la Religion Chrétienne, & dans la pratique de ſes devoirs, des principes d'illuſion, de déſordre & d'erreur.

Le Chrétien, placé, pour ainſi dire, entre

l'autorité de la révelation qui lui propoſoit des myſtères, & le déſir de s'éclairer qui fait ſans ceſſe effort pour comprendre & pour expliquer tout ce que l'eſprit reçoit comme vrai, crut les myſtères, & tâcha de les rendre intelligibles. Il ne pouvoit les rendre intelligibles que par le moyen des idées que la raiſon lui fourniſſoit; il rapprocha les myſtères de ſes idées, ou de ſes principes, ſubſtitua quelquefois ſes idées aux myſtères, ou n'admit dans les myſtères que ce qui s'accommodoit avec ſes principes & avec ſes idées: entraîné comme tous les hommes par l'amour invincible du bonheur, déterminé par la religion à le chercher dans les eſpérances de l'autre vie, tandis que les ſens & les paſſions lui montroient le bonheur dans les objets qui les flattent, il tâcha de concilier l'intérêt des paſſions & des ſens avec les eſpérances de la religion, ou ſacrifia l'un à l'autre, & vit un crime dans les actions les plus innocentes; on fit des actions les plus criminelles autant d'actes de vertu.

Celui-ci, épris du bonheur que la religion promet, s'efforça de s'élever juſqu'au ſein de la Divinité. Pour jouir de ce bonheur avant la mort, il ſe livra à la contemplation, eut des viſions, tomba en extaſe, crut s'être élevé au-deſſus des impreſſions des ſens, au-deſſus des paſſions, au-deſſus des beſoins du corps qu'il abandonnoit à tout ce qui l'environnoit: tandis qu'un autre frappé du malheur des damnés, voyoit par-tout des démons & l'enfer, & négligeoit les devoirs les plus eſſentiels du Chriſtianiſme, pour s'attacher à des pratiques ſuperſtitieuſes & barbares, que l'imagination & la terreur lui ſuggéroient.

Telle eſt en général l'idée qu'il faut ſe former des égaremens de l'eſprit humain, par rapport à la Religion Chrétienne.

Tous les hommes aiment naturellement à inſpirer leurs goûts & leurs inclinations, & à faire adopter leurs opinions & leurs mœurs; mais jamais ce déſir n'eſt plus actif & plus entreprenant, que lorſqu'il eſt animé par le zèle de la Religion: c'eſt dans la Religion Chrétienne un devoir de travailler non-ſeulement à ſon ſalut, mais encore au ſalut du prochain; ainſi le Chrétien zèlé qui tombe dans l'erreur, l'enthouſiaſte dont l'imagination enfante quelque pratique religieuſe, ſe croit obligé de l'enſeigner, & s'il le peut, de forcer tous les hommes à parler, à penſer, à vivre comme lui.

L'Egliſe qui veille au dépôt de la foi, condamne l'erreur, & preſcrit les moyens les plus propres à en arrêter les progrès: mais le Chrétien errant eſt ſouvent indocile à ſa voix; & le défenſeur de la vérité ne ſe renferme pas toujours dans les bornes que la Religion & l'Egliſe preſcrivent au zèle. Dans le moral, comme dans le phyſique, la réaction eſt égale à l'action, & l'on croit devoir employer en faveur de la vérité tout ce que l'erreur ſe permet contre elle.

Les erreurs des Chrétiens ont donc produit des héréſies, des ſectes, des ſchiſmes qui ont déchiré l'Egliſe, armé les Chrétiens, & troublé les Etats, par-tout où le Chriſtianiſme eſt devenu la Religion nationale.

Les effets des héréſies, ſi contraires à l'eſprit de la Religion, ne ſont certainement pas comparables aux avantages qu'elle procure aux hommes & aux ſociétés civiles.

Le régne du Paganiſme fut auſſi le régne du crime & du déſordre. Sans remonter aux tems les plus reculés, jettons les yeux ſur l'état du monde, avant que le Chriſtianiſme ſe fût répandu dans l'Empire Romain. Par-tout on voit les Nations armées pour conquérir d'autres Nations, des ſujets tyranniſés par leurs Souverains, des Souverains détrônés par leurs ſujets, des citoyens ambitieux qui donnent des fers à leur patrie, que nul crime n'arrête, que nul remords ne corrige; par-tout le foible opprimé par le Puiſſant, par-tout le droit naturel inconnu ou mépriſé, preſque par-tout l'idée de la juſtice & de la vertu anéantie, ou ſi prodigieuſement défigurée, qu'on négligeoit même d'en conſerver l'apparence. Qu'on jette les yeux ſur l'état du monde, ſous Marius, ſous Sylla, ſous Céſar, ſous Tibere, ſous Néron, &c.

Au milieu de cette corruption générale, le Chriſtianiſme produit des hommes équitables, déſintéreſſés, qui oſent attaquer le vice, & rappeller les hommes à la pratique des vertus les plus utiles au bonheur de la ſociété civile; il forme une ſociété religieuſe qui pratique ces vertus, il promet aux vrais Chrétiens une récompenſe éternelle & infinie, il annonce aux méchans des tourmens ſans fin. Ceux qui l'embraſſent, répandent leur ſang pour confirmer leur doctrine, ils aiment mieux perdre la vie, que commettre un crime.

Qui peut douter qu'une telle doctrine, qu'une ſociété qui la profeſſe & qui la pratique, ne ſoit le moyen le plus sûr pour arrêter le déſordre, & pour inſpirer les vertus les plus eſſentielles au bonheur de la ſociété civile?

Il eſt vrai que les Chrétiens ont dégénéré ; qu'ils ſe ſont diviſés, & que l'on a vu entre eux & dans les Etats, un genre de guerre peu connu chez les Payens, des guerres de Religion : mais ces guerres ont leur ſource, non dans les principes de la Religion, mais dans les paſſions qu'elle combat, & ſouvent dans les vices mêmes du gouvernement civil ; ſouvent l'avidité, l'eſprit de domination ont allumé le fanatiſme ; ſouvent les factieux & les mécontens ont profité du fanatiſme produit par les diſputes des Chrétiens ; ſouvent l'ambition & la politique ont fait ſervir à leurs projets le zèle vertueux & ſincere ; enfin jamais les héréſies n'ont été plus funeſtes à la tranquillité publique, que dans les ſiécles ignorans, ou dans les Etats corrompus. Peut-on douter que même dans ces Etats corrompus, il n'y ait un grand nombre d'hommes qui croient les vérités du Chriſtianiſme, & qui pratiquent les vertus qu'il commande ? Peut-on douter que la croyance de ces vérités n'arrête beaucoup de crimes & de déſordres, même dans les mauvais Chrétiens ? Peut-on douter que dans les Etats corrompus, la Religion ne forme dans toutes les conditions des ames vertueuſes & bienfaiſantes qui ſe dévouent au ſoulagement & à la conſolation des malheureux ? Peut-on douter enfin que la perſuaſion des vérités de la Religion, ne ſoit une reſſource pour les malheureux, & le moyen le plus propre à faire régner ſur la terre la paix, l'humanité, la douceur, la bienfaiſance ?

Sans la Religion chrétienne, que ſeroit devenue l'Europe après la deſtruction de l'Empire Romain ? ce que ſont aujourd'hui la Gréce, l'Aſie

mineure, la Syrie, l'Egypte, tous les Royaumes de l'Orient. Les Huns, les Goths, les Vandales, les Alains, les Francs qui conquirent l'Occident, n'étoient pas moins féroces, que les Sarraſins, les Turcs, les Tartares, qui ont ſubjugué l'Orient.

Que ceux qui ne connoiſſent pas la Religion, & qui croient en l'attaquant combattre pour l'humanité, ceſſent donc de penſer qu'elle eſt contraire au bonheur des hommes, de lui attribuer les malheurs cauſés par les Sectes, & par les diſputes des Chrétiens, & de les imputer à la vigilance avec laquelle l'Egliſe rejette & condamne tout ce qui altére la pureté de ſa doctrine, ou de ſon culte.

Mais que ceux qui aiment la Religion & l'Etat, ne ſe diſſimulent ni les abus que l'intérêt & les paſſions font de la Religion, ni les malheurs qui ont ſuivi les héréſies & les ſchiſmes. Quel pourroit être l'objet du zèle qui voudroit en affoiblir le ſouvenir, ou en diminuer la grandeur ?

Le principe du fanatiſme eſt caché, pour ainſi dire, au fond du cœur de tous les hommes, & rien ne le développe auſſi rapidement que les héréſies, les ſectes, & les diſputes de Religion : elles ſeules peuvent le développer dans tous les cœurs, & toutes peuvent donner au fanatiſme une activité & une conſtance capables, de tout oſer, de réſiſter à tout, de tout ſacrifier à l'intérêt du parti.

Ces héréſies, ſi funeſtes à la Religion & aux ſociétés civiles, ont leur ſource dans des imperfections, ou dans des paſſions attachées à la nature humaine ; & chaque ſiécle renferme en quelque ſorte le germe de toutes les héréſies, & de toutes les erreurs. L'effort que l'eſprit humain fait

ſans ceſſe pour étendre ſes connoiſſances, & pour augmenter ſon bonheur, développe continuellement ces germes, & fait naître quelque erreur nouvelle, ou reproduit les anciennes ſous mille formes différentes. Les circonſtances dans leſquelles ces erreurs éclatent, & les caractères de leurs auteurs ou de leurs partiſans, en rendent le progrès plus ou moins rapide, & les effets plus ou moins dangereux : mais il n'en eſt point qui ne ſoit nuiſible, & toutes peuvent avoir des ſuites funeſtes, parce que toutes naiſſent du fanatiſme, ou peuvent le produire. Quels maux n'ont pas cauſés dans l'Orient & dans l'Occident, cette foule d'erreurs & de Sectes qui ſe ſont élevées depuis Arius juſqu'à Calvin !

Le fanatiſme eſt un zèle ardent, mais aveugle : il ſe forme & s'allume au ſein de l'ignorance, s'éteint & s'anéantit à la préſence de la vérité. C'eſt dans les ſiecles barbares, & chez les peuples ignorans, que les Chefs fanatiques ſont redoutables. Dans une nation éclairée, ces chefs ne ſont que des malades qu'on plaint, ou des impoſteurs qui n'excitent que l'indignation ou le mépris.

Rien n'eſt donc plus intéreſſant que d'éclairer les hommes ſur les erreurs qui attaquent la Religion, & ſur les moyens propres à prévenir les effets de leur attachement à ces erreurs, & l'abus que l'on peut faire de leur confiance & de leur zèle : il faudroit, s'il étoit poſſible, faire paſſer ces connoiſſances dans tous les états, les rendre familieres, ou du moins faciles à acquérir à tout homme qui fait uſage de ſa raiſon.

Nous avons penſé qu'on pouvoit remplir en partie cet objet dans des Mémoires qui feroient

connoître les égaremens de l'eſprit humain par rapport à la Religion Chrétienne, l'origine des héréſies & des erreurs, les pratiques ſur leſquelles elles ſe ſont appuyées, la marche qu'elles ont ſuivie, les reſſources qu'elles ont employées depuis leur naiſſance juſqu'à nos jours; qui nous apprendroient quels principes on leur a oppoſés, & par quelles raiſons on les a combattues & condamnées, les précautions qu'on a priſes pour en arrêter le progrès; pourquoi ces précautions ont réuſſi, & comment elles ſont devenues inutiles, & quelquefois funeſtes.

Avec le ſecours de ces Mémoires, on pourroit diſtinguer sûrement l'amour de la vérité, de l'eſprit de parti; le zèle pour la Religion, de l'intérêt perſonnel: on ne confondroit point les opinions permiſes avec les erreurs condamnées, ni l'erreur involontaire avec l'héréſie: on connoîtroit l'étendue & les bornes du zèle & de la fermeté que la Religion commande, l'indulgence qu'elle inſpire, la modération & la prudence qu'elle preſcrit. Les Chrétiens les plus ſavans & les plus vertueux y verroient qu'ils ont eu de pareils, & que leurs pareils ſe ſont trompés; le ſavoir ſeroit moins orgueilleux & plus ſociable, & la vertu ne ſeroit ni hautaine, ni opiniâtre.

Avec ces connoiſſances & ces diſpoſitions, combien d'hommes n'arracheroit-on pas à l'erreur? combien n'en garantiroit-on pas de la ſéduction? combien ne préviendroit-on pas de troubles & de maux?

On peut, dans ces Mémoires, ſuivre l'ordre des tems, comme dans une hiſtoire, ou faire de

chaque héréſie l'objet d'un Mémoire particulier qui renferme tout ce qui a rapport à cette héréſie.

La premiere méthode offre un tableau plus étendu, plus intéreſſant pour la curioſité, & plus agréable à l'imagination; mais elle fait paſſer bruſquement l'eſprit d'un ſujet à l'autre, l'y ramene vingt fois, & ne permet ni au Lecteur de ſuivre une héréſie dans ſes différens états, & d'en ſaiſir le caractère, ni à l'hiſtorien d'entrer dans l'examen & dans la diſcuſſion de ſes principes, comme on peut le faire dans la ſeconde méthode.

Pour remplir autant qu'il nous eſt poſſible ce double objet, & réunir les avantages de ces deux méthodes, nous expoſerons dans un diſcours préliminaire les cauſes générales des héréſies, & l'eſpèce de chaîne qui les lie entr'elles & avec le mouvement général de l'eſprit-humain qui change continuellement les idées, les goûts & les mœurs des peuples.

Tous les hommes participent à ces changemens, parce que tous les eſprits agiſſent & gravitent, pour ainſi dire, les uns vers les autres, comme les parties de la matiere : il n'y a point d'homme dont les idées & les mœurs ne ſoient produites ou modifiées par les idées, par les goûts & par les mœurs de la nation dans laquelle il vit, des peuples qui l'environnent, du ſiecle qui l'a précédé ; & les égaremens de l'eſprit-humain par rapport à la Religion Chrétienne, ſont liés aux révolutions des Etats, aux mêlanges des peuples, à l'hiſtoire générale de l'eſprit-humain par rapport à la Religion & à la Morale.

Nous avons donc, dans notre Diſcours préliminaire, remonté juſqu'à la Religion primitive des hommes; nous avons recherché s'il y avoit des peuples chez leſquels elle ſe fut conſervée ou perfectionnée; enfin nous avons ſuivi l'eſprit-humain dans les changemens qu'il a faits à cette Religion, juſqu'à la naiſſance du Chriſtianiſme.

Alors nous avons fait de chaque ſiecle un eſpèce d'époque, nous avons expoſé les idées, les mœurs, les goûts, les principes philoſophiques de ce ſiecle, & nous avons fait ſortir de ces cauſes les héréſies, les ſchiſmes & les Sectes qui ont troublé l'Egliſe pendant ce ſiecle, & leurs effets par rapport aux Etats.

Après avoir expoſé la naiſſance, la ſucceſſion, le mêlange des erreurs & des Sectes, & l'eſpèce de guerre qu'elles ſe ſont faite, en ſe chaſſant, pour ainſi dire, & ſe détruiſant les uns les autres juſqu'à notre ſiecle, nous avons fait de chaque Héréſie le ſujet d'un Mémoire particulier, dans lequel le Lecteur peut ſaiſir d'un coup-d'œil l'état de l'eſprit humain, par rapport à la Religion Chrétienne, à la naiſſance de cette héréſie, & les cauſes qui l'ont produite; en ſuivre le cours ſans interruption; obſerver ſes effets par rapport à la Religion, ou à la Société civile; la voir ſe répandre avec éclat, s'établir, s'éteindre, renaître ſous mille formes différentes, ou donner naiſſance à d'autres erreurs qui la font oublier.

A cette hiſtoire de l'Héréſie, ou, ſi je puis parler ainſi, à cette hiſtoire de la manœuvre des paſſions & des préjugés pour défendre un

parti, une opinion, on a joint une expoſition ſyſtêmatique des principes philoſophiques & théologiques de chaque erreur, depuis ſa naiſſance, juſqu'à nos jours : on a examiné les principes, & l'on a fait voir leur fauſſeté.

On n'a point négligé de faire connoître les Auteurs qui ont combattu ces erreurs avec le plus de ſuccès, & les queſtions de critique ou théologiques qui ſont nées, pour ainſi dire, à la ſuite des diſputes & des combats des Théologiens qui attaquoient ou défendoient la vérité, & qui ſont, j'oſe le dire, comme des pierres d'attente, ſur leſquelles l'erreur appuyera un jour quelque ſyſtême.

Comme chacun de ces Mémoires forme une eſpèce de tout, que l'on peut lire ſéparément, nous les avons diſpoſés, non ſelon l'ordre des tems, qui devenoit inutile après notre Hiſtoire générale des Héréſies, mais ſelon l'ordre alphabétique qui rend l'uſage de ces Mémoires plus commode.

Ainſi la premiere Partie de cet Ouvrage contient une Hiſtoire ſuivie des principes généraux & des cauſes générales des égaremens de l'eſprit-humain, par rapport à la Religion en général, & par rapport à la Religion Chrétienne en particulier : la ſeconde renferme une Hiſtoire détaillée des cauſes & des effets de ces erreurs, avec l'expoſition & la réfutation de leurs principes.

DISCOURS

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Religion primitive des Hommes.

SI l'on excepte quelques Sauvages, il n'y a point d'hommes ſans religion. Les peuples les plus anciens, les Chaldéens, les Egyptiens, les Celtes, les Germains, les Gaulois étoient encore Barbares, & chacun avoit ſa religion auſſi différente de celle des autres, que ſes mœurs, & le climat qu'il habitoit. Malgré ces différences, ils conſervoient des dogmes communs: tous croyoient qu'un principe ſpirituel avoit tiré le monde du cahos, & qu'il animoit toute la nature: tous croyoient que le Dieu céleſte s'étoit uni avec la terre, & c'étoit pour cela qu'ils honoroient la terre comme la mere des Dieux. *

Ariſtote fait remonter cette croyance juſqu'aux premiers habitans de la terre, & regarde toute la mythologie comme la corruption de ces dogmes. » La plus profonde antiquité, » dit-il, a laiſſé aux ſiécles à venir, ſous l'enveloppe des » fables, la croyance qu'il y a des Dieux, & que la Divi- » nité embraſſe toute la nature; on y a ajouté enſuite le » reſte de ce que la fable nous apprend, pour en perſuader » le peuple, afin de le rendre plus obéiſſant aux loix, & pour » le bien de l'Etat: c'eſt ainſi que l'on dit que les Dieux reſ- » ſemblent aux hommes, ou à quelques animaux, & autres » choſes ſemblables, ſi l'on en ſépare les ſeules choſes que » l'on diſoit au commencement, ſavoir, que les Dieux ont

* Voyez Homére, Héſiode, Ovide, Hérodote, Strabon, Céſar, Tacite, &c.

» été les premieres natures de toutes, on ne dira rien qui ne
» ſoit digne de la Divinité. Il y a de l'apparence que les
» ſciences ayant été pluſieurs fois perdues, ces ſentimens ſe
» ſont conſervés juſqu'à préſent comme les reſtes de la doc-
» trine des anciens hommes; ce n'eſt qu'ainſi que nous pou-
» vons diſtinguer les opinions de nos peres, & les opinions
» de ceux qui ont été les premiers ſur la terre (1).

Les témoignages les plus inconteſtables atteſtent donc que le Théiſme eſt la religion primitive des hommes, & que le Polythéiſme en eſt la corruption.

En effet, ſi le Théiſme n'eſt pas la religion primitive des hommes, il faut qu'ils ſe ſoient élevés du Polythéiſme à la croyance d'un eſprit infini qui a tiré le monde du cahos. Voyons s'il eſt poſſible que les peuples chez leſquels nous avons trouvé le dogme d'une intelligence ſuprême qui a tiré le monde du cahos, s'y ſoient élevés en partant d'une ignorance groſſiere, & en paſſant par tous les degrés du Polythéiſme, comme le prétend M. Hume; pour cet effet, ſuppoſons-les placés ſur la terre avec les ſeules facultés que l'homme apporta en naiſſant.

Le beſoin & la curioſité ſont les puiſſances motrices de l'eſprit humain, il recherche les cauſes & la nature des phénomènes qui l'intéreſſent par le ſpectacle qu'ils offrent, ou par leur rapport avec ſa conſervation & ſon bonheur.

L'homme ſortant des mains de la nature, & livré, pour ainſi dire, aux ſeules facultés qu'elle lui accorde, n'a pour guide dans cette recherche, que ſes ſens, l'imagination, ſon expérience & l'analogie.

Son expérience & ſes ſens lui font voir tous les phénomènes, comme des objets iſolés, ou produits par des cauſes différentes, & chacun de ces phénomènes, comme un amas de différentes parties de matiere qu'une force motrice unit ou ſépare.

L'expérience & le ſens de l'homme lui auroient encore appris qu'il produit du mouvement, qu'il agite ſon bras quand il le veut, & comme il le veut, qu'il peut donner aux différens corps qui l'environnent, tous les mouvemens & toutes les formes qu'il veut, les réunir, les ſéparer, & les mêlanger à ſon gré. L'analogie l'auroit donc conduit à ſuppoſer dans la nature une infinité d'eſprits qui produiſoient

(1) Ariſt. métaph. l. 12. c. 8.

les phénomènes ; l'imagination en auroit créé pour tout, en auroit placé par-tout, & expliqué tout par leur moyen comme on le voit chez les peuples ſauvages que l'on a découverts depuis Chriſtophe Colomb.

L'imagination qui s'accommode ſi bien des génies, ſe refuſe au contraire à l'idée du cahos, & les ſens la combattent. L'eſprit humain dans l'état où nous le ſuppoſons, n'auroit donc pu arriver à la connoiſſance d'un cahos antérieur à la formation du monde, qu'après avoir reconnu la fauſſeté des génies auſquels il auroit d'abord attribué les phénomènes de la nature.

Pour renoncer au ſyſtême des génies, ſi agréable & ſi intéreſſant pour l'imagination & pour la foibleſſe humaine, il falloit avoir reconnu que tout s'opere méchaniquement dans les phénomènes; ce qui ſuppoſe néceſſairement dans le genre humain, tel que nous l'avons ſuppoſé, une longue ſuite d'obſervations liées & comparées entre elles, une phyſique, des arts.

Pour arriver à la croyance du cahos, après avoir reconnu la fauſſeté du ſyſtême des génies, il falloit former le projet de remonter à l'origine du monde, avoir ſuivi les productions de la nature dans tous leurs états, les avoir vu naître d'un principe commun, y rentrer, & s'y confondre de nouveau.

Les obſervations qui auroient fait juger, que dans le globe terreſtre tout avoit d'abord été confondu, ne pouvoient perſuader que le ciel n'avoit été primitivement qu'un cahos affreux.

Aucun des phénomènes obſervés ſur la terre, ne ſuppoſe que la lumiere des corps céleſtes a été confondue avec les parties terreſtres. Les orages, les tempêtes, les volcans qui bouleverſent l'athmoſphère, & qui ébranlent la terre, ne portent aucune atteinte au ſoleil & aux aſtres ; leur arrangement eſt immuable, leurs révolutions ſont conſtantes, leur figure eſt inaltérable, du moins voilà comme les hommes, dans l'état où nous les ſuppoſons, auroient vu le ciel. Ainſi l'obſervation, loin de perſuader que les corps céleſtes avoient été confondus dans l'abyme d'où la terre étoit ſortie, auroient au contraire porté les hommes à ſuppoſer que le ciel & les aſtres avoient toujours été tels qu'ils les auroient vus.

L'eſprit humain n'auroit donc pu ſuppoſer que le ciel avoit

été d'abord un cahos informe, que parce qu'il auroit découvert qu'il n'exiſtoit point néceſſairement, qu'il avoit commencé, & que la matiere qui le compoſoit, n'avoit point, par elle-même, la puiſſance motrice & l'intelligence néceſſaire pour former les aſtres, & y mettre l'ordre & l'harmonie qui y régnent; que la matiere avoit reçu ſon mouvement & ſa forme d'un principe diſtingué d'elle & immatériel, qui avoit formé le monde entier, & donné des loix à la nature.

Ainſi, pour que les premiers hommes, dans l'état où nous les avons ſuppoſés, ſe fuſſent élevés par voie de raiſonnement à la croyance d'un cahos univerſel & antérieur au monde, il falloit non-ſeulement qu'ils fuſſent ſortis de la barbarie, qu'ils euſſent des arts & des ſciences, il falloit encore qu'ils fuſſent arrivés juſqu'à l'idée d'un eſprit diſtingué de la matiere, & maître abſolu de la nature. Ces hommes ne ſe ſeroient donc élevés au théiſme que ſur les débris & ſur l'extinction du polythéiſme, ſur une connoiſſance ſublime de la nature, ſur les principes d'une métaphyſique qui auroit diſſipé toutes les illuſions des ſens, détruit tous les préjugés de l'imagination, corrigé tous les écarts de la raiſon ſur le polythéiſme & ſur les cauſes des phénomènes.

Ce ſeroit donc une abſurdité de ſuppoſer que des nations ſoient reſtées barbares, ſans arts, & livrées à l'idolâtrie la plus choquante, & que cependant elles ont formé le projet de remonter à l'origine du monde, qu'elles ont découvert qu'il eſt l'ouvrage d'une intelligence infinie, immatérielle, & que les cauſes des phénomènes de la nature ſont liées.

Quand une nation ignorante & groſſiere pourroit former le projet de découvrir l'origine du monde, pourroit-on ſuppoſer que toutes ont formé ce projet dans le même-tems, comme cela étoit pourtant néceſſaire pour arriver à la croyance du cahos? Quand elles auroient pu former ce projet, pourquoi parmi ces nations ſi différentes dans leurs goûts, dans leurs mœurs, dans leurs idées, ne s'en ſeroit-il trouvé aucune qui eût penſé que tout a toujours été tel qu'il eſt, comme l'ignorance porte à le croire, & comme pluſieurs Philoſophes l'ont penſé? Comment ſeroient-ils tous arrivés à la croyance d'une ame univerſelle & la productrice du monde, du cahos antérieur à la formation de tous les êtres que nous voyons?

Des peuples qui cultivent leur eſprit, peuvent s'élever à

des principes généraux, arriver à des vérités communes, parce que l'eſprit qui s'éclaire, agrandit ſes idées, & que les idées qui conduiſent à la vérité, ſont communes à tous les hommes : mais il eſt impoſſible que les peuples différens, plongés dans l'ignorance, & qui ne cultivent point leur eſprit, ſoient arrivés à un principe général, croient uniformement un dogme ſublime ; parce que l'ignorance tend eſſentiellement à reſſerrer les idées, à décompoſer, pour ainſi dire, tous les principes généraux, pour en faire des idées particulières, & non à réunir les idées particulieres pour en faire des principes généraux, ce qui étoit pourtant néceſſaire pour s'élever par la voie du raiſonnement, & par le ſpectacle ſeul de la nature, de l'ignorance abſolue & du polythéiſme le plus groſſier, au dogme du cahos & de l'ame univerſelle : il faudroit néceſſairement dire que cette uniformité de croyance dans des peuples ſi différens, eſt l'ouvrage du haſard, ce qui eſt abſurde.

Il y a entre le dogme d'une intelligence infinie qui a produit le monde, qui l'anime, qui le conſerve, & l'ignorance dans laquelle les monumens hiſtoriques nous repréſentent ces nations, une diſtance que l'eſprit humain ne peut franchir d'un ſaut : il faut donc qu'elles aient reçu ce dogme ; & il y a dans les manieres de vivre de ces nations, dans leurs poſitions, dans leurs idées, tant de différences, qu'il eſt impoſſible qu'elles aient imaginé ou conſervé ce dogme uniformement, ſi elles ne ſortent pas d'une ſeule famille, & ſi le dogme d'une intelligence ſuprême, qui a formé le monde, n'a pas entré dans l'inſtruction paternelle.

La croyance du cahos qui a précédé le monde, celle d'une ame univerſelle qui a tiré tous les êtres du cahos, & qui anime toute la nature, ont donc leur ſource dans une tradition commune à tous ces peuples, & antérieure à leur polythéiſme.

Mais, d'où vient cette tradition ?

N'eſt-il pas poſſible que, comme le porte le paſſage d'Ariſtote, les ſciences ſe ſoient perdues pluſieurs fois, que les hommes aient été d'abord dans un état de ſauvages ; qu'ils ſe ſoient élévés par tous les dégrés du polythéiſme juſqu'à la croyance d'une ame univerſelle qui avoit tiré le monde du cahos, & même juſqu'au théiſme ? N'eſt-il pas poſſible que lorſque le genre humain eſt arrivé à ces connoiſſances, une révolution ſubite dans le globe terreſtre ait fait périr tous

les hommes excepté le petit nombre de familles qui croyoient ces dogmes, qui peut-être même croyoient l'exiſtence de Dieu, mais que le beſoin & le changement de leur état ont fait tomber dans la barbarie & dans le polythéiſme, & qui n'ont conſervé que la croyance du cahos & de l'ame univerſelle.

Je réponds, 1°. qu'en accordant la poſſibilité de cette ſuppoſition, comme elle eſt deſtituée de preuves, perſonne ne peut l'aſſurer & en faire le fondement d'une hiſtoire, & dire qu'une opinion qui porte ſur cette ſuppoſition eſt un ſentiment démontré, une *vérité atteſtée par l'Orient & l'Occident.* Ariſtote dit bien qu'il y a de l'apparence que les ſciences ayant été perdues pluſieurs fois, ces ſentimens ſe ſont conſervés comme des reſtes de la doctrine des premiers hommes, ce qui ſuppoſe que ce Philoſophe regardoit le théiſme comme la doctrine des premiers hommes & comme leur religion primitive, il dit même expreſſément que le Polythéiſme eſt une addition faite à la doctrine des premiers hommes.

Je réponds en ſecond lieu, qu'on ne peut ſuppoſer que les ancêtres de ces peuples ſe ſoient élevés juſqu'à la croyance de l'ame univerſelle & du cahos. Quoiqu'il ſoit hors de doute que l'eſprit humain peut s'élever par la voie du raiſonnement à la croyance d'une intelligence qui a formé le monde; quoiqu'il ne puiſſe arriver à la croyance du cahos ſans reconnoître l'exiſtence de cette intelligence, cependant cette connoiſſance ne ſuffiſoit pas pour concevoir que le monde avoit d'abord été un cahos affreux & informe: car nous avons fait voir que rien dans la nature ne conduit à croire le cahos, & que la raiſon qui voit la néceſſité d'une Intelligence toute-puiſſante pour la production du monde, voit auſſi qu'il n'étoit point néceſſaire qu'elle le tirât d'un cahos préexiſtant, & qu'il y a une infinité de manieres différentes de le produire.

Et quand le haſard auroit pu conduire à ce ſentiment quelques Philoſophes, quelque ſociété, il étoit poſſible qu'il y conduisît toutes les nations, il étoit poſſible que toutes le conſervaſſent.

Ces Philoſophes, réunis ſur la néceſſité d'une intelligence ſuprême pour la production du monde, ſe ſeroient diviſés en une infinité de partis différens ſur la maniere d'expliquer comment elle l'avoit produit, comme nous avons vu les Philoſophes tous réunis ſur l'éternité du monde, faire une

infinité de ſyſtêmes pour expliquer la formation des êtres qu'il renferme.

Ainſi dans aucune ſuppoſition, les hommes n'ont pu s'élever du polythéiſme à la croyance d'un eſprit qui a tiré le monde du cahos.

C'eſt donc l'Intelligence créatrice elle-même qui s'eſt manifeſtée aux hommes, & qui leur a fait connoître par une voie différente du raiſonnement, qu'elle avoit tiré le monde du cahos : le théiſme eſt donc la religion primitive des hommes ; & la croyance du cahos & de l'ame univerſelle que l'on trouve dans l'antiquité la plus reculée, eſt la corruption du théiſme, & une preuve que le théiſme a été la religion primitive du genre humain.

Ce que la raiſon, appuyée ſur les monumens les plus inconteſtables, nous fait connoître de la religion primitive des hommes, Moyſe nous l'apprend comme Hiſtorien.

Moyſe, le plus ancien des Ecrivains, enſeigne qu'une Intelligence toute-puiſſante a créé le monde & tout ce qu'il renferme ; que cet Etre ſuprême éclaira l'homme, lui donna des loix, & lui propoſa des peines ou des récompenſes : il nous apprend que l'homme viola les loix qui lui avoient été preſcrites, ſa punition qui s'étendit à tout le genre humain, les déſordres de ſes enfans, le châtiment de leurs déſordres par un déluge qui enſevelit la terre ſous les eaux, & fit périr ſes habitans excepté Noé & ſa famille.

Moyſe nous apprend que la famille de Noé connoiſſoit le vrai Dieu, mais que s'étant multipliée & diviſée, elle avoit formé différentes nations chez leſquelles la connoiſſance du vrai Dieu s'étoit altérée, & même éteinte, excepté chez les Juifs.

En comparant ce que Moyſe nous enſeigne ſur l'origine du monde avec la croyance du cahos & du dogme de l'ame univerſelle, il paroît que Moyſe n'a point emprunté ſon hiſtoire des nations chez leſquelles nous avons trouvé la croyance du cahos & de l'ame univerſelle, & que la raiſon ne s'étoit élevée nulle part à ces idées, du tems de Moyſe : la Genèſe contient donc la tradition primitive, ou fidélement conſervée, ou renouvellée d'une maniere extraordinaire.

Il n'eſt pas moins certain que les nations chez leſquelles nous avons trouvé le dogme de l'ame univerſelle, ne devoient point cette croyance à Moyſe, & qu'elles haïſſoient les Juifs. Tous les monumens de l'antiquité s'accordent d'ail-

leurs avec l'hiſtoire de Moyſe : toutes les annales des peuples remontent à l'époque de la diſperſion des hommes aſſignée par Moyſe, & s'y arrêtent comme de concert. Les plus ſavans critiques ont reconnu & prouvé la conformité de l'hiſtoire de Moyſe avec les monumens de l'antiquité la plus reculée *

L'hiſtoire de Moyſe a donc, indépendamment de la révélation, le plus haut dégré de certitude dont l'hiſtoire ſoit ſuſceptible, ſans que l'on puiſſe l'affoiblir par les obſcurités qui ſe rencontrent dans quelques détails.

Comment donc M. Hume a-t-il penſé qu'en remontant au-delà de dix-ſept cens ans, on trouve tout le genre humain idolâtre, & nulle trace d'une religion plus parfaite ? Comment a-t'il pu avancer que ſon ſentiment étoit une vérité atteſtée par l'Orient & par l'Occident ?

» Mais, dit M. Hume, autant que nous pouvons ſuivre » le fil de l'hiſtoire, nous trouvons le genre humain livré » au polythéiſme, & pourrions-nous croire que dans des » tems plus reculés, avant la découverte des arts & des » ſciences, les principes du polythéiſme euſſent prévalu ? » Ce ſeroit dire que les hommes découvrirent la vérité pendant qu'ils étoient ignorans & barbares, & qu'auſſi-tôt » qu'ils commencerent à s'inſtruire & à ſe polir, ils tombe» rent dans l'erreur.

» Cette aſſertion n'a pas l'ombre de vraiſemblance, elle » eſt contraire à tout ce que l'expérience nous fait connoître » des principes & des opinions des peuples barbares.

» ..... Pour peu que l'on médite ſur les progrès naturels de » nos connoiſſances, on ſera perſuadé que la multitude » ignorante devoit ſe former d'abord des idées bien groſſie» res & bien baſſes d'un pouvoir ſupérieur : comment veut» on qu'elle ſe ſoit élevée tout d'un coup à la notion de l'E» tre tout parfait, qui a mis de l'ordre & de la régulari» té dans toutes les parties de la nature ? Croira-t'on que » les hommes ſe ſoient repréſenté la Divinité comme un » eſprit pur, comme un être tout ſage, tout-puiſſant, im» menſe, avant de ſe le repréſenter comme un pouvoir bor» né, avec des paſſions, des appétits, des organes même

* Voyez Bochart dans ſon Phaleg., Grot. *de Relig.* avec les notes de le Clerc ; le Comm. de le Clerc ſur la Genèſe : Jaquelot de l'exiſtence de Dieu, diſſert. 1. c. 25. 26. les notes de le Clerc ſur Héſiode.

» ſemblables aux nôtres ? J'aimerois autant croire que les » palais ont été connus avant les chaumieres, & que la géo- » métrie a précédé l'agriculture. L'eſprit ne s'éleve que par » degrés, il ne ſe forme d'idée du parfait, qu'en faiſant » abſtraction de ce qui ne l'eſt pas... Si quelque choſe pou- » voit troubler cet ordre naturel de nos penſées, ce devroit » être un argument également clair & invincible qui tranſ- » porteroit immédiatement nos ames dans les principes du » théiſme, & qui leur fit, pour ainſi dire, franchir d'un » ſaut le vaſte intervalle qui eſt entre la nature humaine & » la nature divine. Je ne nie point que par l'étude & l'exa- » men, cet argument ne puiſſe être tiré de la ſtructure de » l'univers ; mais ce qui me paroît inconcevable, c'eſt qu'il » ait été à la portée des hommes groſſiers, lorſqu'ils ſe fi- » rent les premieres idées d'une religion ». *

Tous ces raiſonnemens de M. Hume prouvent tout au plus que le théiſme ne s'eſt point établi parmi les hommes tout d'un coup ou par voie de raiſonnement, ſuppoſé que le premier homme ait été créé tel que les hommes naiſſent aujourd'hui, & que Dieu les ait abandonnés à leurs ſeules forces.

Mais, n'eſt-il pas poſſible que Dieu ait élevé le premier homme immédiatement à la connoiſſance de ſon créateur ? N'eſt-il pas poſſible que le premier homme ait été créé avec une facilité pour connoître la vérité, avec une ſagacité capable de s'élever rapidement, & par la ſeule contemplation de l'univers & de lui-même, à la connoiſſance de Dieu ? Prétendroit-on que la nature ne puiſſe pas produire des Intelligences plus parfaites que nos ames ? N'eſt-il pas poſſible que ce premier homme ait perdu cette facilité de connoître la vérité, & qu'elle ait été refuſée à ſes deſcendans ? Dans cette ſuppoſition, les hommes auroient reçu la connoiſſance de Dieu par voie d'inſtruction, & par le moyen de l'éducation. Malgré l'imperfection de leur eſprit, ils l'auroient conçu comme un Etre ſouverainement parfait ; les premiers hommes n'auroient point acquis l'idée de la Divinité, comme ils ont découvert les arts ou les théorêmes de géométrie.

S'il eſt vrai que l'homme ne puiſſe s'élever au théiſme, que par le moyen du raiſonnement, & en remontant de l'i-

* Hume, hiſt. reſ. de la Rel. p. 4, 5, 6.

dée d'un être borné, juſqu'à l'idée d'un être infini; je demande que M. Hume me diſe comment, tandis que les nations les mieux policées & les plus éclairées ſont plongées dans l'idolâtrie, il ſe trouve ſur la terre un peuple ſans arts, ſans ſciences, ſéparé de tous les peuples, & chez ce peuple groſſier, la croyance d'une Intelligence ſuprême qui a créé le monde par ſa toute-puiſſance, & qui ſe gouverne par la providence? Comment ſe peut-il que les Philoſophes les plus éclairés, & qui ont le plus médité ſur l'origine du monde & ſur la Divinité, n'aient jamais rien enſeigné d'auſſi ſublime & d'auſſi ſimple ſur l'être ſuprême, que la croyance de ce peuple ignorant & groſſier, chez lequel, de l'aveu même de M. Hume, le polythéiſme n'étoit point un dogme ſpéculatif acquis par des raiſonnemens tirés des merveilles de la nature?

Pour prouver que l'homme n'avoit pu s'élever au dogme de l'unité de Dieu, que par la voie lente du raiſonnement, & par les différens dégrés du polythéiſme, il falloit prouver que l'homme avoit, pour ainſi dire, été jetté ſur la terre, & abandonné à ſes ſeules facultés, à ſes beſoins, à ſes déſirs, aux impreſſions des corps qui l'environnent.

M. Hume n'a rien dit pour rétablir ce fait, ſans lequel ſon ſentiment ſur la religion primitive des hommes, n'eſt qu'une ſuppoſition chimérique que nous avons détruite d'avance, par tout ce que nous avons dit ſur la religion primitive des hommes, mais que nous reprendrons un moment pour mieux faire ſentir combien M. Hume s'eſt mépris ſur la marche de l'eſprit humain.

Suppoſons l'homme formé par le haſard, ou jetté, pour ainſi dire, ſur la terre par le Créateur, & abandonné à ſes ſeules facultés, telles que M. Hume ſuppoſe que nous les recevons de la nature: tâchons de découvrir par le moyen de l'hiſtoire & de l'analogie, par quelle ſuite d'idées cet homme eût pû s'élever à la connoiſſance d'une intelligence ſuprême, & en quel état l'eſprit humain ſe ſeroit trouvé, lorſqu'il ſeroit parvenu à la connoiſſance d'une intelligence ſuprême.

L'homme tel que nous le ſuppoſons, n'ayant pour maître que le beſoin, eût été long-tems avant de réfléchir ſur les cauſes des phénomènes: il n'auroit d'abord recherché que les cauſes des maux qu'il auroit éprouvés, & les auroit at-

tribués à des animaux ſemblables aux animaux qu'il auroit craints : c'eſt ainſi que les Mores attribuoient leurs maladies & leurs calamités à un principe malfaiſant qu'ils croyoient être un tigre viſible. (1).

Les hommes ſe ſeroient multipliés, & ne ſeroient ſortis de cette ignorance qu'avec une prodigieuſe lenteur ; & ce n'eût été qu'après bien du tems qu'ils auroient attribué aux ames des hommes morts une partie de leurs maux ; ils auroient ſuppoſé dans les ames de ces hommes morts tous les goûts, toutes les idées, toutes les paſſions des hommes vivans, & ſe ſeroient occupés à flatter ces goûts, ou à ſatisfaire ces paſſions.

Ils auroient été fixés long-tems à ce culte, & peut-être juſqu'à ce qu'un haſard rare leur eût fait imaginer des puiſſances inviſibles & ſupérieures aux hommes, mais auſquelles ils auroient attribué les vues, les goûts, les foibleſſes, les paſſions de l'humanité, qu'ils auroient tâché de ſe rendre favorables par tous les actes qu'ils auroient cru leur plaire, & ces actes auroient fait leur religion.

Cependant les ſociétés ſe ſeroient formées, les paſſions & la guerre ſe ſeroient allumées ſur la terre, les hommes auroient eu plus à craindre de leurs ennemis armés, que des êtres inviſibles, les forces de l'eſprit ſe ſeroient portées principalement vers les objets qui auroient pu rendre les ſociétés plus tranquilles & plus heureuſes, les arts & les ſciences ſe ſeroient perfectionnés beaucoup plus que la mythologie qui n'auroit été cultivée que par quelques Miniſtres ignorans & intéreſſés à entretenir les hommes dans le culte des puiſſances chimériques qu'ils avoient imaginées.

C'eſt ainſi que les Grecs, qui avoient paſſé de l'état de ſauvage à la vie policée, avoient des loix très-ſages & une théologie très-inſenſée : c'eſt ainſi que le ſauvage, très-induſtrieux ſur ce qui a rapport aux premiers beſoins, eſt d'une ſtupidité inconcevable ſur la religion.

Nous trouvons tout le contraire chez les nations les plus anciennes : dans leur état primitif elles ont une théologie ſublime, & ils ſont ignorans, groſſiers, ſans arts : le genre humain n'a donc point été placé ſur la terre dans l'état où M. Hume le ſuppoſe.

M. Hume, pour expliquer comment ces hommes idolâtres

(1) Voyage de Coréal. c. 1. p. 251.

ont pu, ſans s'éclairer, s'élever au théiſme, prétend qu'ils ont pu paſſer, à force d'éloges exagérés, de l'idée des puiſſances inviſibles qu'ils adoroient, au théiſme. *

Mais il eſt clair que ces prétendues exagérations n'auroient point conduit l'homme de l'état où nous le ſuppoſons, à l'idée d'une ame univerſelle qui a formé le monde, mais à l'idée vague d'un génie plus puiſſant que tout ce que l'on connoiſſoit.

Dans les peuples idolâtres, le reſpect & les éloges ne croiſſent qu'à meſure qu'ils rapportent plus d'événemens à la même cauſe : voilà la marche de l'eſprit humain, & le fondement de la diſtinction des grandes & des petites Divinités. Les hommes ne ſe ſeroient donc pas élevés à l'idée d'une ame univerſelle, à force d'exagérer les éloges donnés aux génies, mais par une longue ſuite d'obſervations qui les auroient conduits à une ſeule & même cauſe, & dans ce cas, ils ne ſeroient pas reſtés enſévelis dans une ignorance ſtupide.

D'ailleurs, ces éloges exagérés, par le moyen deſquels M. Hume ſuppoſe que les idolâtres ſe ſont élevés à l'idée d'un être ſuprême, ne peuvent ſe concilier avec l'état de l'eſprit de ces peuples, car ils ſuppoſoient leurs Dieux rivaux, jaloux & vindicatifs, & en louant un génie ſans reſtriction, ils auroient craint d'offenſer les autres : une pareille exagération n'a lieu que chez les nations policées, nous n'en trouvons aucun exemple chez les Sauvages.

Enfin, on ne peut prouver que le théiſme n'eſt que la religion primitive des hommes, parce qu'ils n'auroient pu tomber dans le polythéiſme : 1°. parce que le théiſme des premiers hommes étoit une inſtruction & un dogme tranſmis par tradition qui peut s'altérer plus facilement que s'il eût été acquis par une longue ſuite de raiſonnemens : 2°. parce qu'en effet, les Juifs dont le théiſme eſt inconteſtable, ſont tombés dans l'idolâtrie. Enfin, nous allons faire voir comment ce dogme a pu s'altérer, & s'eſt en effet altéré.

* Hume, ibid. p. 47. 48. 55.

CHAPITRE II.

De l'altération de la Religion primitive.

NOus avons vu le genre humain ne compoſer d'abord qu'une famille qui connoiſſoit & qui adoroit une Intelligence ſuprême, créatrice du monde.

Cette famille cultivoit la terre & nourriſſoit des troupeaux dans les plaines de l'Orient : c'eſt de-là que tous les peuples ſortent. La bonté du climat, la fécondité de la terre, l'activité, l'innocence, & la frugalité des premiers hommes, accrurent rapidement cette famille, elle fut obligée de s'étendre, & bientôt de ſe diviſer.

Parmi les animaux qui habitent la terre, preſque tous ſont infiniment plus féconds que l'homme ; ainſi les animaux pâturans, frugivores ou carnaciers, enveloppèrent en quelque ſorte le genre humain, & occupoient une grande partie de la terre, lorſque la multiplication des hommes les obligea de s'éloigner de leurs premieres habitations, & de ſe partager en différens corps.

Ces colonies déterminées dans leur marche par le cours des fleuves, par les chaînes des montagnes, par les lacs, par les marais, rencontrerent ſucceſſivement des contrées fertiles, des déſerts ſtériles, des cantons où l'air & les productions de la terre étoient nuiſibles, où leurs troupeaux périſſoient. Elles trouvoient peu d'animaux dans ces contrées, ou ces animaux étoient maigres & mal-ſains. Les animaux au contraire étoient très-nombreux & très-robuſtes dans les contrées fertiles, & dont les pâturages, les fruits & les grains étoient bons & ſalutaires. Les hommes diſperſés ſur la terre prirent les animaux pour guides & pour maîtres ; ils ſuivirent dans leur route le vol des oiſeaux, ils jugerent que les grains qu'ils mangoient avidement étoient bienfaiſans, ils obſerverent dans les entrailles des animaux pâturans ou frugivores, les qualités des plantes & des fruits, & ſe fixerent dans les lieux où toutes ces indications ſembloient leur promettre un ſéjour heureux.

Telle eſt vraiſemblablement l'origine des prédictions tirées du vol des oiſeaux, de la maniere de manger, & de l'inſpection de leurs entrailles : eſpece de divination ſimple & naturelle

dans ſon origine, dont la ſuperſtition & l'intérêt firent une cérémonie religieuſe, deſtinée à découvrir les décrets du deſtin.*

Ainſi par-tout où les nouvelles Colonies ſorties des plaines de l'Orient s'établirent, elles trouverent des animaux frugivores, pâturans ou carnaciers, ſur leſquels il fallut, pour ainſi dire, conquérir les campagnes fertiles, & qui dévaſterent les moiſſons, ou ravagerent leurs troupeaux; on fit donc la guerre aux animaux, & chaque famille eut ſes chaſſeurs pour défendre les troupeaux, & garder les moiſſons. Ces chaſſeurs devinrent les protecteurs des familles, leurs chefs, & enfin leurs maîtres. Dans les ſiécles que les Chronologiſtes appellent les tems héroïques, les hommes les plus conſidérables & les plus reſpectés étoient les hommes les plus forts, les chaſſeurs les plus habiles, les deſtructeurs des animaux dangereux.

L'exercice continuel de la chaſſe diſpoſe à la dureté & même à la férocité: les chaſſeurs devinrent audacieux, entreprenans,

* Les Devins qui conſultoient les entrailles ſe nommoient Aruſpices; ceux qui fondoient leurs prédictions ſur le vol & ſur le chant des oiſeaux, ſe nommoient Augures.

Les Aruſpices étoient ainſi appellés, *ab aris inſpiciendis.* Ils cherchoient la volonté des Dieux dans les entrailles des animaux, dans le cœur, le ventre, le foie, le poumon: c'étoit un préſage funeſte quand la victime avoit un double foie & point de cœur.

Les Augures tiroient leurs prédictions du vol, ou du chant des oiſeaux, & ces prédictions s'appelloient Auſpices; ce mot dérive des mots latins *avis & conſpicio.*

Quand les prédictions étoient fondées ſur le chant, on les nommoit *oſcines*; quand elles ſe tiroient de leur vol, on les nommoit *prepetes.* L'Augure montoit ſur quelque hauteur, ſe tournoit vers l'Orient & attendoit le vol des oiſeaux dans cette ſituation. Les Augures jugeoient encore de l'avenir par le dégré d'appétit des poulets; lorſqu'on faiſoit ſortir les poulets de leur cage, on leur jettoit de la nourriture; s'ils mangeoient ſans marquer beaucoup d'avidité & qu'ils laiſſaſſent tomber une partie de la nourriture, & ſur-tout s'ils refuſoient de manger, l'augure étoit funeſte; mais s'ils ſaiſiſſoient avidement la nourriture, & ſans en laiſſer rien tomber, c'étoit le préſage le plus heureux.

Enfin les anciens tiroient encore des préſages de pluſieurs animaux, tels que le loup, le renard, les liévres, les belettes, &c. ces animaux carnaciers ne ſe trouvent que dans les lieux abondans en gibier; ainſi on pouvoit conclure que le pays étoit bon à habiter. Ce qui nous reſte ſur ces divinations, me paroît confirmer ma conjecture ſur l'origine de ces pratiques qui étoit abſolument inconnue aux anciens, comme on le voit par Cicéron *de Divin.* l. 1. & 2. par Origene contre Celſe: ce Philoſophe paroît ſuppoſer une eſpece de commerce entre les Dieux & les oiſeaux.

inhumains ; les liens qui uniſſoient les hommes avant leur diviſion, ſe relâcherent, les familles qui habitoient des cantons différens, ſe regarderent comme des ſociétés étrangeres.

Ces familles ne s'étoient éloignées les unes des autres qu'autant que le beſoin les avoit obligées d'occuper plus d'eſpace : lorſque leur multiplication les força d'étendre leurs poſſeſſions, elles ſe toucherent bientôt, ſe preſſerent, & ſe diſputerent la terre, comme elles l'avoient diſputée aux animaux ; & dans chaque famille, on fut occupé à défendre ſes moiſſons, ſes troupeaux & ſa vie contre les hommes & contre les animaux.

La guerre fut donc continuelle & preſque générale à la renaiſſance du genre humain, & comme les familles ennemies avoient des forces à-peu-près égales, la guerre fut vive, opiniâtre & cruelle.

Rien ne fut plus intéreſſant pour ces ſociétés diſperſées, que de ſavoir attaquer ou repouſſer l'ennemi. L'habileté des guerriers, leur force, leur intrépidité, furent l'objet de la converſation, & le ſujet principal de l'inſtruction ; ils obtinrent toute l'attention : on racontoit leurs exploits, on les vantoit, ils ſe gravoient dans la mémoire, ils échauffoient toutes les imaginations, comme cela ſe pratique encore aujourd'hui chez les Sauvages.

Dans cet état d'enthouſiaſme guerrier, & dans l'enfant de la raiſon, le dogme de la création & de la providence, le ſouvenir de l'origine des hommes & des cauſes qui avoient attiré ſur la terre la vengeance de l'Être ſuprême, la connoiſſance de ſes attributs & celle des devoirs de l'homme, n'intéreſſoient que foiblement. On vit moins diſtinctement combien ces connoiſſances étoient néceſſaires au bonheur des hommes, & la mort enleva dans les ſociétés les Patriarches qui touchoient à la grande époque de la renaiſſance du genre humain, & qui étoient pénétrés de ces grandes vérités ; elles ne furent plus enſeignées avec l'autorité & la perſuaſion propres à faire ſur les eſprits des impreſſions profondes ; elles n'imprimerent plus dans la mémoire que des traces ſuperficielles, que le tems, l'agitation, le déſordre & la paſſion de la guerre effacerent.

Tout ce qui ne pouvoit être apperçu que par l'eſprit, tout ce qui ſuppoſoit quelque examen, quelque diſcuſſion, ſe perdit inſenſiblement, & s'enfonça dans l'oubli, chez des peuples où la mémoire étoit ſeule dépoſitaire de ces vérités. De toutes celles que les Patriarches avoient enſeignées, rien ne ſubſiſta

que ce qui faiſoit ſur l'imagination une impreſſion forte & profonde : le dogme de la création dut donc diſparoître chez ces peuples, & l'imagination ne dut conſerver que le ſouvenir du cahos d'où le monde étoit ſorti, de l'intelligence que l'on avoit tiré, du déluge qui avoit enſeveli la terre, parce qu'elle pouvoit ſe repréſenter tous ces objets, & qu'ils offroient un ſpectacle frappant, une puiſſance redoutable.

Ainſi ces dogmes durent ſe conſerver & ſe conſerverent en effet, d'abord aſſez uniformément dans toutes les nations; mais il y eut des peuples chez leſquels les guerres, les calamités & les tems éteignirent ces reſtes de lumiere, & qui ne conſerverent aucunes traces de la religion primitive.

Voyons quelle religion l'eſprit humain éleva ſur les débris de la religion des premiers hommes, & quelle fut celle des nations qui n'en conſerverent rien.

§. I.

Des différens Syſtêmes religieux que l'eſprit humain éleva ſur les débris de la Religion primitive.

Il n'étoit pas poſſible que toutes les nations ennemies ſe fiſſent toujours la guerre avec des avantages également partagés, & reſtaſſent dans l'eſpece d'équilibre où elles étoient d'abord. Il y eut des nations victorieuſes qui choiſirent les campagnes les plus fertiles, & qui reſterent en paix, des nations vaincues, que leur foibleſſe & leurs défaites obligerent à céder leurs poſſeſſions, & à chercher des établiſſemens dans des contrées éloignées, & hors des atteintes des nations plus puiſſantes : la guerre ceſſa ſur la terre.

Dans cette nouvelle diſperſion des hommes, les familles ſe trouverent placées dans des climats différens. Les unes rencontrerent des pâturages, les autres furent conduites dans des forêts: celles-ci dans des terres fécondes en fruits & en légumes; celles-là dans des plaines ou dans des montagnes ſemées de cantons fertiles, de ſables, de rochers ou d'étangs; tous les peuples furent donc paſteurs ou cultivateurs, & ſe fixerent dans les pays où le ſort les avoit conduits, ou furent nomades.

Il n'y a point de climat, point de contrée où la terre ſoit toujours & également fertile : les influences du Ciel ne ſont pas conſtamment bienfaiſantes; par-tout la terre à des années ſtériles; par-tout l'athmoſphère a ſes orages, ſes tempêtes, ſes vents,

vents qui désolent les campagnes, répandent la contagion, & portent la mort.

Ainsi au sein de la paix, toutes les nations éprouverent des malheurs capables de les anéantir, & chercherent les moyens de s'en garantir.

Ces nations sçavoient qu'une Intelligence toute-puissante avoit tiré le monde du cahos, qu'elle avoit formé tous les astres, produit tous les corps, enséveli la terre sous les eaux. Elles jugerent que cette Intelligence étoit la cause des phénomènes redoutables qui pouvoient faire périr les hommes; qu'elle formoit les orages, les tempêtes, faisoit souffler les vents salutaires ou dangereux, rendoit la terre stérile ou féconde, en un mot qu'elle produisoit tout dans le Ciel & sur la terre, & qu'elle mouvoit seule & à son gré toutes les parties de la nature: on conçut donc que cette Intelligence étoit unie à toutes les parties de la matiere, à-peu-près comme l'ame humaine l'est à son corps, puisqu'elle agissoit sur la matiere, comme l'ame humaine agit sur son corps.

Ainsi, malgré l'ignorance & la grossiéreté de ces nations, avant qu'elles eussent des arts & des sciences, elles s'éleverent rapidement au dogme d'une ame universelle qui produisoit tout le monde.

Cette ame universelle étoit une puissance immense, dans laquelle l'homme étoit comme englouti, qui pouvoit l'anéantir, & qui cependant l'avoit formé, le laissoit exister, l'environnoit de biens & de maux, donnoit la vie & la mort.

Le premier effet du dogme de l'ame universelle fut dans l'homme un sentiment religieux de respect, de crainte & d'amour pour cette puissance; & le second, un effort général dans toutes les nations, pour connoître comment & pourquoi l'ame universelle produisoit les biens & les maux. Avant la naissance des arts & des sciences, les Chaldéens, les Perses, les Indiens, les Egyptiens, les Celtes, &c. avoient des sociétés ou des Colléges d'hommes destinés à étudier la nature de l'esprit qui animoit le monde, & à rechercher comment & pourquoi il s'unit à la matiere, quel est l'ordre des phénomènes, & leur liaison, quels signes les annoncent.

Ce fut dans l'observation même de la nature, que les Philosophes chercherent la solution de ces grandes questions: chaque peuple éleva sur la face que lui offroit la nature un système de théologie.

Les Chaldéens, placés dans un climat où l'éclat du soleil n'est

jamais obſcurci, où la nuit eſt toujours éclairée par la lumière brillante des étoiles & de la lune, crurent que la nature étoit animée par le moyen de la lumière, & que l'ame univerſelle ſe ſervoit de cet élément pour pénétrer tout: c'étoit donc par le moyen de la lumiere du ſoleil & des aſtres, que l'eſprit univerſel produiſoit tout, & les Chaldéens adreſſerent leurs hommages au Dieu ſuprême dans les aſtres, où il ſembloit établir particuliérement ſa réſidence.

Comme ces aſtres formoient des corps ſéparés, l'imagination ſe les repréſenta comme des Etres diſtingués, qui avoient des fonctions particulières & des influences différentes dans la production des phénomènes; l'idée de l'ame univerſelle, trop abſtraite pour le peuple, & combattue par l'imagination & par les ſens, ſe diſſipa, & l'on adora les aſtres comme autant de puiſſances qui gouvernoient le monde.

On conçoit ſans peine, comment de cette premiere altération dans la religion primitive, les Chaldéens paſſerent à un polythéiſme plus groſſier. *

La théologie des Chaldéens paſſa chez les Perſes vraiſemblablement avant qu'elle eût été défigurée par l'idolâtrie, & les Perſes honorerent Dieu, ou l'ame univerſelle, dans le ſoleil & dans les aſtres.

Les chaleurs des Provinces méridionales de la Perſe ſont incroyables; la cire d'Eſpagne fond quelquefois par la ſeule chaleur de l'athmoſphère, & les habitans n'ont alors d'autre reſſource que de ſe retirer dans quelque endroit caché, & de s'y arroſer d'eau. **.

Des vents rafraîchiſſans ſoufflent pendant la nuit; la chaleur diſparoît avec le ſoleil, & renaît avec lui: ainſi en Perſe les Philoſophes, ou les Obſervateurs, regardent la lumiere du ſoleil comme un feu qui pénétroit tous les corps, qui pouvoit en décompoſer toutes les parties, les réunir & les durcir, qui développoit les germes des fruits & des grains, qui faiſoit vivre & mourir les animaux: ils conclurent de-là que cet élément avoit en lui-même tout ce qui étoit néceſſaire pour produire les phénomènes: il fut chez les Perſes, l'ame univerſelle, & l'objet de leur culte.

A meſure qu'ils obſerverent l'influence des différens élé-

* Euſeb. præp. Ev. l. 9. c. 10. Philo de migratione mundi. Selden de Diis Syriis, proleg c. 3. Stanley. Hiſt. Phil. Chald. part. 13. Sect. 2. c. 1. & 2. c. 39. Bruker, Hiſt. Phil. t. 1. l. 2. c. 2.

** Chardin, t. 3. p. 7. Tavern. t. 1. l. 4. c. 1. p. 414. l. 5. c. 23. Le Brun, t. 2. p. 322.

mens dans la production des phénomènes, ils suppoſerent dans ces élémens une portion de l'ame univerſelle, & lui rendirent un culte. Il y avoit parmi les Mages, des Curateurs des élémens qui avoient ſoin des eaux, des fleuves & des fontaines, & qui empêchoient autant qu'il étoit poſſible, que l'air ne fût infecté de quelque mauvaiſe odeur, que le feu ne fût ſouillé de quelque ordure, & la terre de quelque corps mort.

Comme l'état de ces élémens n'étoit pas toujours uniforme, on ſuppoſa dans ces élémens des vues, des intentions, des motifs, & on leur offroit des ſacrifices pour les intéreſſer au bonheur des hommes : le culte des élémens ſe forma ſur les propriétés que l'on y découvrit. Le feu, par exemple, qui conſumoit toutes les matieres combuſtibles, fut regardé comme un élément avide de ces matieres, comme une eſpèce d'animal qui s'en nourriſſoit : on crut lui plaire en allumant du bois, parce qu'on lui donnoit de l'aliment : ſouvent même les Rois & les perſonnes riches jettoient dans le feu, des perles, des bijoux, des parfums précieux, & l'on appelloit ces ſacrifices les feſtins du feu.

La foudre étoit un feu qui conſumoit quelquefois les arbres, les maiſons, qui tuoit les animaux & qui tomboit plus ſouvent ſur les montagnes que dans les plaines. On crut donc que les montagnes étoient plus agréables ou plus à la portée de cet élément, & on lui offrit des ſacrifices ſur des lieux élevés ; & comme la foudre en tombant tuoit les animaux ſans les conſumer, on ſuppoſa que le feu ſe nourriſſoit auſſi des ames des hommes & de celles des animaux, & l'on immola au feu des animaux & des hommes ; ce fut à-peu-près ſur ces mêmes idées qu'ils réglerent le culte des autres élémens. *

Tandis que les Perſes croyoient voir dans le feu élémentaire le principe productif des Etres, peut-être d'autres étoient-ils reſtés attachés à la croyance d'une Intelligence toute-puiſſante qui avoit créé le monde, & dont le feu n'étoit que le ſymbole ; peut-être les Paſis ont-ils reçu & conſervé cette doctrine juſqu'à nous.

Cette immobilité de l'eſprit humain chez les Parſis, n'eſt peut-être pas abſolument impoſſible, mais elle eſt aſſez difficile pour n'être pas admiſe ſur des conjectures & ſur des préſomptions, & je ne ſache pas qu'elle ait été ſuffiſamment prouvée. Toute l'antiquité s'accorde à reconnoître qu'il a été

* Voyez Hérodote, Clio. c. 4. 31. Strab. l. 15. Voſſius loc. cit.

un tems où les Perſes adoroient le feu & le ſoleil. M. Hyde le plus célébre défenſeur des Parſis, n'oppoſe à ces témoignages aucune raiſon déciſive, il ne les combat que par la croyance des Parſis.

Mais pourquoi les Parſis n'auroient-ils pas remonté du culte du feu au dogme de l'exiſtence de Dieu, depuis que la Religion chrétienne avoit fait connoître l'abſurdité de l'idolâtrie? N'a-t'on pas vu les Stoïciens, pour juſtifier le polythéiſme, ſoutenir que Jupiter, Cérès, Neptune, &c. n'étoient que les différens attributs de l'eſprit univerſel? & quand il ſeroit vrai que le culte du vrai Dieu s'eſt conſervé chez les Parſis, il n'en ſeroit pas moins vrai qu'il s'eſt altéré & perdu chez beaucoup de Perſes *.

La nature offre dans l'Inde un autre ſpectacle. Les anciens comprenoient ſous ce nom d'Arabie, la Preſqu'iſle de l'Inde, & preſque tous les pays ſitués ſous la Zone Torride; cette vaſte étendue de pays eſt arroſée par un nombre infini de fleuves & de rivières qui ſe débordent réguliérement tous les ans, & communiquent à la terre une fécondité ſurprenante. Les inondations des fleuves, & la fertilité qui les ſuit, fixerent l'attention des Obſervateurs Indiens: ils les regarderent comme l'ouvrage de l'ame univerſelle, qui le portoit particuliérement dans l'eau, en pénétroit toute la maſſe, la gonfloit & s'inſinuoit par elle dans les plantes; ils jugerent que l'eau étoit l'élément dont elle ſe ſervoit pour communiquer la vie; les fleuves furent les Temples où elle réſidoit par choix, & d'où elle ne ſortoit que pour le bonheur des hommes: les inondations des fleuves furent des faveurs que la reconnoiſſance célébra: les Indiens honorerent l'eau & les fleuves.

Ces fleuves n'avoient pas la même ſource, ils baignoient des contrées différentes, ils formoient une infinité de détours, & les parcouroient avec des vîteſſes inégales; les Indiens crurent que des puiſſances différentes avoient creuſé les lits des fleuves, & faiſoient couler leurs eaux plus ou moins rapidement; l'ame univerſelle leur parut partagée en pluſieurs parties qui gouvernoient la nature ſur des plans & pour des objets différens; ils honorerent ces puiſſances dans les fleuves

* Voyez les Commentateurs ſur Macrob. Saturnal. l. 1. c. 17. Braunius, l. 4. ſelect. ſacr. Voſſ. de idol. l. 2. part. 2. c. 51. Briſſon de Reg. Perſ. principatu. Spond. miſcel. p. 87, L'Antiquit. expliq. t. 2. part. 2. b. 5. p. 373. c. 6. Acad. des Inſcript. t. 25. Traité de la Rel. des Perſes par M. l'Abbé Fouchet.

où ils ſuppoſerent qu'elles réſidoient : leurs inondations furent des faveurs que l'intérêt s'efforça de mériter, & que la reconnoiſſance célébra. Lorſque ces inondations furent trop fortes ou trop foibles, ils crurent les Divinités de fleuves irritées, & tâcherent de les appaiſer par des vœux, par des fêtes, par des dévouemens de toute eſpèce, dont le détail ſeroit trop long pour cet ouvrage.

L'Inde eſt une preſqu'Iſle, & la terre n'eſt en aucun lieu plus fertile ; les Indiens jouirent d'une abondance & d'une tranquillité qui les multiplia prodigieuſement ; ils furent obligés de cultiver la terrre, & comme ſa fécondité dépendoit de l'eau, on creuſa des canaux pour conduire l'eau dans les terres où les inondations ne la portoient pas.

Ces canaux creuſés pour faire couler dans les campagnes l'eau des fleuves, offroient aux Indiens une reſſource ſimple & sûre contre les inondations exceſſives ou trop foibles, que les ſacrifices n'empêchoient pas ; ils apperçurent facilement que de vaſtes canaux creuſés à certaine profondeur, pourroient abſorber la quantité nuiſible des inondations, ou ſuppléer aux eaux que les fleuves refuſeroient. Les Indiens découvrirent donc l'art de conduire les eaux & de deſſécher les terres, tandis que les autres nations étoient encore bien éloignées de penſer aux arts, aux ſciences, à la phyſique. *

Avec ces avantages, les Indiens furent bientôt trop nombreux pour vivre dans leurs anciennes poſſeſſions, ils s'étendirent à droite & à gauche, & durent ſe porter naturellement vers la Chine & vers l'Egypte, où peut-être ils porterent l'art de deſſécher les terres & de conduire les eaux, la croyance de l'ame univerſelle, celle des Divinités qu'elle avoit formées, & les cérémonies religieuſes.

Comme la Chine ne doit point ſa fertilité aux débordemens réguliers des fleuves, l'eau ceſſa d'y paroître l'élément où l'ame univerſelle réſidoit, & les Indiens tranſportés à la Chine regarderent l'ame univerſelle comme un eſprit répandu dans toute la nature ; c'eſt le *tien* ou le *lv*.

Dans l'Egypte, où les inondations du Nil fécondoient la terre, on conſerva le culte de l'eau, que l'on regarda comme l'élément que l'ame univerſelle avoit choiſi pour donner la vie

* Strab. l. 15. Plut. in Alex. Arrien expedit. d'Alex. l. 7. Philoſtr. vita Appollon. Porph. de abſt. l. 14. Pallad. Clem. ſtrom. l. 1. La Croſe Chr. des Indes.

au corps ; ou ſi les Egyptiens ne reçurent point cette croyance des Indiens, ils y arriverent par la même ſuite d'idées qui y conduiſit les Indiens, parce qu'ils avoient des phénomènes ſemblables ſous les yeux.

Les plantes, les légumes, les fruits dont l'Egypte abondoit, & qui étoient produits par l'eau du Nil, contenoient des portions de cette ame qui ſembloit les former pour ſe rendre ſenſible aux hommes, pour leur manifeſter ſa préſence par ſes bienfaits ; & la reconnoiſſance honora l'ame univerſelle ou la Divinité dans les plantes, comme dans un Temple où elle ſembloit inviter les hommes à lui rendre hommage. L'intérêt & la foibleſſe aſſocierent bientôt à ce culte tous les élémens qui concouroient à la production des fruits.

Telle fut la Religion que les Prêtres Egyptiens éleverent ſur les reſtes de la Religion primitive.

L'eſprit humain ne s'éleve à des principes généraux que par l'effort qu'il fait pour agrandir ſes idées, & par l'habitude de lier les phénomènes, & de les rapporter à une même cauſe. Auſſi-tôt qu'il ceſſe de lier les phénomènes par le moyen du raiſonnement & de l'obſervation, il croit tous les phénomènes ſéparés, & les attribue chacun à une cauſe indifférente ; ainſi le peuple dont l'eſprit ne s'éclairoit pas, & que les Prêtres n'inſtruiſoient point, perdit inſenſiblement de vue le dogme de l'ame univerſelle, & rendit un culte aux plantes, aux animaux utiles, aux élémens.

Les Prêtres Egyptiens furent apparemment aſſez long-tems de bonne foi dans ces idées : ils découvrirent que l'ame univerſelle ſuivoit des loix invariables, ils s'en ſervirent pour prédire l'avenir, retinrent le peuple dans la ſuperſtition & dans l'ignorance ; & la religion devint entre leurs mains un reſſort que la politique employa pour mouvoir ou arrêter les peuples.

Le dogme de l'ame univerſelle ne ſe conſerva pas même dans tous les Colléges d'Egypte, parce que tous ne voyoient pas la nature ſous la même face. Dans la haute Egypte, par exemple, où l'on voyoit, après les débordemens du Nil, ſortir du limon pourri & deſſéché, des inſectes & des reptiles, on crut que les animaux & les plantes étoient formées par le dégagement des parties aqueuſes, terreſtres, & aériennes, & qu'il ne falloit point faire intervenir l'ame univerſelle dans la formation des corps *.

* Diod. Sic. l. 1.

C'eſt peut-être ainſi qu'il faut concilier ce qu'Euſebe & Diogène Laerce nous apprennent de la théologie ſecrette des Egyptiens qui n'admettoient point le concours de la Divinité dans la formation du monde, avec les témoignages de Porphyre, de Jamblique & d'Euſebe même, qui aſſurent que les Egyptiens attribuoient la formation du monde à un Architecte intelligent. *

Les Celtes, les Gaulois, les Germains croyoient comme tous les peuples dont nous venons de parler, qu'un Eſprit infini & tout-puiſſant animoit toute la nature, formoit tous les corps, produiſoit tous les phénomènes: ils eurent leurs Philoſophes, leurs Prêtres deſtinés à obſerver les loix des phénomènes, les cauſes qui déterminent l'Etre ſuprême à les produire, & les moyens d'empêcher qu'il ne produisit ces phénomènes terribles qui faiſoient le malheur des hommes.

Placés ſous un ciel & dans un climat rigoureux, enfoncés dans l'épaiſſeur des forêts, ou errans perpétuellement entre des lacs, des montagnes, des fleuves, des marais, ils ne ſuivirent point les productions de la nature en Phyſiciens, & ne chercherent dans tous les objets qu'elle offroit, que la fin que l'Eſprit univerſel ſe propoſoit, & qu'ils imaginerent toujours d'après leurs propres idées, leurs goûts & leurs beſoins.

Ils ne virent donc dans les phénomènes, que des corps ou des mouvemens produits par l'union de l'Eſprit univerſel avec la matiere, & jugerent que cette union avoit un plaiſir pour fin, ou un beſoin pour principe.

Les Druides & les Bardes tâcherent de découvrir les beſoins & les plaiſirs de l'ame univerſelle, & preſcrivirent un culte & des ſacrifices propres à les ſatisfaire.

Ils croyoient l'ame univerſelle répandue dans toute la nature, ils jugerent qu'elle aimoit à s'unir à la matiere, & qu'elle ſe plaiſoit particuliérement dans les grands amas de matieres ſolides qui ſembloient deſtinés à attirer l'attention des hommes & les inviter à y rendre leurs hommages à l'Eſprit univerſel qui n'avoit formé ces grands amas qu'en s'y réuniſſant lui-même d'une maniere particuliere: c'eſt en grande partie l'origine du culte que ces peuples rendoient aux grandes pierres, aux grands arbres, aux vaſtes forêts.

* Euſeb. præp. Ev. l. 2. c. 17. p. 115. Cudwort ſyſt. intel. ſimplic. in Ariſt. phyſic. l. 8. p. 268. Plat. des Iſid. & Oſiride.

La vie paſtorale de ces peuples leur rendit néceſſaire le voiſinage des ſources, des rivieres, & des fleuves : ils jugerent que l'eſprit univerſel les faiſoit couler pour le bonheur des hommes & de tous les animaux, ils honorerent l'ame univerſelle ou l'Etre ſuprême dans les rivieres, dans les fleuves.

Le cours des fleuves n'étoit pas uniforme ; quelquefois ils ſortoient de leur lit, inondoient les terres : on s'apperçut que les fleuves en ſe débordant entraînoient tout ce qui ſe rencontroit dans leur cours ; ils ſe reſſerroient enſuite dans leur lit : on crut qu'ils n'en ſortoient que pour s'emparer des fruits, des cabanes, des meubles, des hommes, des femmes, &c. Les Celtes crurent que pour prévenir les inondations, il falloit faire aux fleuves des offrandes de toute eſpèce.

Les gouffres que ces peuples errans rencontroient, ſembloient creuſés par l'Eſprit univerſel pour engloutir les hommes & les animaux, & ils y en précipitoient toutes les fois qu'ils en rencontroient. Les plantes dans leſquelles ils croyoient découvrir quelque vertu utile, leur paroiſſoient deſtinées à mériter le reſpect, l'amour & la reconnoiſſance des hommes.

Ce qui nous reſte du monument ſur la Religion primitive des Gaulois & des Celtes, ſur leurs ſacrifices, ſur leurs divinations, ſont des ſuites des principes que nous leur avons attribués, mais ces détails n'appartiennent point à l'ouvrage que nous donnons actuellement. *

Les monumens qui nous reſtent ſur la théologie des Arabes avant Mahomet, des Phéniciens, des Toſcans, nous offrent les mêmes principes, les mêmes erreurs, la même marche. **.

§. II.

De l'extinction de la Religion primitive chez pluſieurs Peuples, & de celle qu'ils imaginerent.

Lorſque les hommes eurent attribué la production des phé-

* Hiſt. de Marſeille, Relig. des Gaulois, Collect. des Hiſt. de France. Biblioth. Germ. t. 37. an. 1737. p. 140. Peloutier, Hiſtoir. es Celtes.

** Voyez ſpecimen Hiſt. Arab. & les notes Pocok. Senec. quæſt. nat. l. 1. c. 41. Suidas in voce Thyrren. Plutarq. in Sylla. Euſeb. præp. Evang. l. c. 9. Théodoret de curandis grec. affect. ſerm. 12.

mènes à des eſprits particuliers, le dogme de l'ame univer-
.e devint une eſpèce de myſtère renfermé dans les Colléges
; Prêtres, ou un dogme ſpéculatif qui ne parut plus avoir
nfluence ſur le bonheur des hommes : il s'éteignit dans l'eſ-
t du peuple, qui ne vit plus dans la nature que des Dieux,
; génies, des eſprits, auxquels il adreſſa ſes vœux & offrit
s ſacrifices, parce qu'il attendoit d'eux ſeuls ſon bonheur.
La multiplication continuelle des hommes dans ces nations,
mpoſſibilité de ſubſiſter dans leurs anciennes poſſeſſions,
; guerres civiles, les querelles particulieres des familles,
ı détacherent de petites Colonies qui ſe diſperſerent ſur la
rre.

Parmi ces Colonies, il y en eut qui n'emmenerent point de
olléges de Prêtres, ou auxquels la mort les enleva; beau-
oup de ces Colonies ne conſerverent que la Religion prati-
ue, les ſacrifices, les cérémonies religieuſes: le dogme de
ame univerſelle s'y éteignit abſolument.

Le cours des rivieres & des fleuves, les lacs, les monta-
nes, les déſerts arides dirigerent la marche de ces Colonies
igitives; la guerre qui s'éleva entre elles, les querelles
articulieres, la difficulté des chemins, mille accidens pareils
létacherent de ces Colonies, des familles ou des bandes parti-
ulieres, & quelquefois même un homme & une femme que
a crainte des hommes ou des bêtes féroces conduiſit & re-
int dans les lieux les plus inacceſſibles aux animaux féroces
& aux hommes; tandis que d'autres, conduits par le haſard
lans des pays fertiles, y vécurent en ſûreté, & s'y multi-
plierent.

Les hommes que la crainte avoit ſéparés du reſte du gen-
re humain, & conduits dans des déſerts, dans des marais,
ou dans des retraites inacceſſibles, s'occuperent uniquement
du ſoin de ſe nourrir : toutes les idées acquiſes dans la ſo-
ciété, s'effacerent de l'eſprit de ces hommes ſolitaires, &
leurs enfans tomberent dans l'abrutiſſement & dans l'ignoran-
ce abſolue de l'Etre ſuprême. Tels étoient les Ictyophages
qui n'avoient pas même conſervé l'uſage de la parole, qui
vivoient en ſociété avec le veau marin, & que l'on croyoit
habiter ces retraites de toute éternité, les hommes qui vi-
voient dans les marais, & qui n'oſoient en ſortir, parce
que les bêtes féroces étoient en embuſcade ſur les bords de
ces marais: tels étoient les Hylogones qui s'étoient réfugiés
au haut des arbres, & qui vivoient des rameaux naiſſans,

les Troglodites, les Garamantes, & une infinité d'autres ſauvages brutes, ou ſtupides, dont Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, & les anciens voyageurs font mention.

Les hommes que la crainte & le haſard conduiſirent dans des contrées sûres & fertiles, s'y multiplierent, & la croyance de l'Etre ſuprême & de l'ame univerſelle s'y obſcurcit, s'y altéra en une infinité de manieres, & s'éteignit abſolument dans ceux que la crainte des animaux féroces, ou des hommes, & la difficulté de ſe nourrir occuperent ſans ceſſe : tels étoient ces peuplades d'hommes chaſſeurs répandus ſur les montagnes de la Colchide dans l'Yllyrie, les Beſſes, les Arcadiens, les Déſartes, les Hibériens, &c.

Les guerres cruelles que ces Nations ſe faiſoient, l'habitude de vivre de la chaſſe, les répandit en une infinité de contrées.

Ces Nations ſauvages ne conſerverent aucunes traces de leur origine, & voilà pourquoi les Colonies des Nations policées, trouvoient par-tout des hommes qui ſe croyoient ſortis de la terre.

Les hommes de ces Nations ſauvages réunis par la crainte des animaux carnaciers, & des hommes auſſi cruels que les bêtes féroces, virent dans chacun de leurs aſſociés, un protecteur qu'ils aimerent : ils regarderent ſa mort comme un malheur qui attaquoit leur exiſtence & leur bonheur. La mort fut dans ces ſociétés ſauvages le premier objet ſur lequel l'eſprit réfléchit, & dont il rechercha la cauſe.

Ces hommes ne connoiſſoient point d'autre cauſe ſenſible de la mort, que la haine des hommes, ou la fureur des bêtes féroces ; preſque toujours la mort étoit annoncée par des douleurs intérieures ſemblables à celles que cauſoient les animaux, ou les bleſſures faites par les hommes : on regarda la mort comme l'ouvrage de quelque animal inviſible, qui étoit ennemi des hommes, & que l'on imagina revêtu d'un corps ſemblable aux animaux qui attaquoient les hommes : c'eſt ainſi que les Mores croient qu'un tigre inviſible cauſe tous les maux qui les affligent **

On ne concevoit ces animaux malfaiſans que comme des animaux inviſibles : on ne ſuppoſa pas qu'ils euſſent d'autres motifs de faire du mal aux hommes, que le beſoin de

* Strab. l. 12. l. 7. l. 31.
** Voyage de Coréal, t. 2.

ırriture, & l'on crut arrêter leur malignité en appaiſant
r faim : les hommes partagerent donc vraiſemblablement
rs alimens avec les Etres malfaiſans & inviſibles, comme
ıſieurs Nations ſauvages le pratiquent encore.

Les offrandes n'arrêterent, ni le cours des maux, ni les
aps de la mort : on ceſſa d'imputer aux êtres inviſibles
'on avoit imaginés, les maladies & la mort des hommes ;
ne pouvant en découvrir la cauſe dans les Etres étran-
rs, on la chercha dans l'homme même.

La mort ne laiſſoit aucune trace de ſon action : on ne vo-
ıit point de changement dans la configuration extérieure du
ırps humain, aucune des parties n'étoit détruite, toutes
oient ſeulement privées de mouvement : on conclut que
corps humain ne contenoit pas eſſentiellement le principe
: ſon mouvement, & qu'il le recevoit de quelqu'Etre qui s'en
paroit à la mort.

Le corps privé de mouvement ne laiſſoit appercevoir, ni
ntiment, ni penſée ; le principe du mouvement fut donc
ıſſi le principe du ſentiment & de la penſée.

C'eſt ainſi que dans ces nations ſauvages, le ſpectacle de la
ıort éleva l'eſprit humain à des Etres inviſibles, actifs, intelli-
ens & ſenſibles, qui donnoient au corps humain le mouvement
: la vie, mais qui n'en étoient pas inſéparables, & qui unis
ı corps pour ſatisfaire ſes beſoins, le quittoient parce que
uelque dérangement inconnu & caché ne leur permettoit
lus de ſatisfaire ces beſoins, & les obligeoit d'en ſortir : on
ıgea que les eſprits ne ſortoient qu'à regret de leurs corps,
u'ils ne s'en éloignoient pas beaucoup, afin de pouvoir ſatis-
ıire les beſoins dont leur ſéparation ne les affranchiſſoit point.

Mais enfin le tems qui détruiſoit les corps, ôtoit aux eſ-
ırits toute eſpérance d'y rentrer ; alors ils erroient dans l'air,
ourmentés par la faim & par la ſoif.

Ces eſprits ne perdoient point leur activité, & les nations
auvages dont nous parlons ignoroient les cauſes qui mettent
'air en mouvement ; on crut que les agitations de l'air n'étoient
que des prieres que ces eſprits faiſoient aux vivans pour en
ɔbtenir des alimens, & comme ces eſprits avec leurs beſoins
& leur activité, conſervoient leurs paſſions, on ne douta point
qu'ils ne ſe vengeaſſent de l'inſenſibilité des hommes par des
ourbillons, par des tempêtes excitées dans l'air qui étoit ſou-
mis à leur pouvoir.

Ces peuples virent donc dans les ames des morts, non-ſeu-
lement des malheureux que l'humanité portoit à ſecourir, mais

encore des puiſſances redoutables qu'il étoit dangereux de ne pas ſatisfaire: on prépara donc & l'on offroit des alimens aux morts.

Des animaux qui mangerent les offrandes, firent croire qu'en effet les morts ſe nourriſſoient, & lorſqu'on s'apperçut qu'ils ne mangeoient point les alimens qu'on leur préparoit, on ſuppoſa qu'ils n'en mangeoient que les parties les plus ſubtiles, ou les parties les plus ſpiritueuſes, les ſeules qui fuſſent proportionnées aux organes des eſprits.

Ainſi la vapeur du ſang qui couloit d'un animal qu'on tuoit, parut un aliment propre pour l'eſprit, & l'on fit des ſacrifices pour nourrir les morts, & pour les appaiſer; tout ce qui étoit ſpiritueux & les odeurs les plus agréables furent employées pour le même objet.

Comme les corps par eux-mêmes étoient ſans mouvemens, les différences qu'on obſervoit dans les forces des hommes, ne pouvoient venir que de l'inégalité des eſprits qui les animoient, & l'on reconnut dans les eſprits ſéparés des corps, différens degrés de puiſſance: les hommes qui avoient été les plus forts, étoient auſſi les eſprits les plus puiſſans: ils formoient les orages ou calmoient le ciel. On ne douta point que les Rois & les Héros qui étoient les hommes les plus forts, ne fuſſent les maîtres des vents & de la pluie. Les Rois & les Héros morts furent donc le principal objet de l'attention des hommes; non-ſeulement on leur offrit des ſacrifices pour les nourrir, mais on tâcha de flatter les goûts qu'ils avoient eus pendant leur vie, & que l'on ne doutoit pas qu'ils ne conſervaſſent après leur mort.

Ce déſir de flatter le goût toujours ſubſiſtant des Héros morts, produiſit dans le culte des Divinités, toutes les bizarreries poſſibles. La mort d'un Roi, d'un Héros débauché, ou d'une Reine puiſſante & voluptueuſe, firent naître tous les cultes obſcènes que l'hiſtoire ancienne nous offre.

Le culte des Héros fit oublier les autres morts, ou l'on crut qu'après leur mort, comme pendant leur vie, ils étoient ſubordonnés aux génies des Héros.

Comme les Héros avoient été des conquérans célébres, ou des Capitaines habiles, & que la mort ne leur ôtoit ni leurs lumieres, ni leurs inclinations, on crut avoir dans les eſprits des Héros, des protecteurs qui pouvoient diriger les entrepriſes que l'on méditoit, & l'on ne douta point qu'ils ne puſſent faire connoître aux hommes leurs penſées & leurs volon-

tés par des inſpirations intérieures, par des apparitions, ou par des ſons formés dans l'air : ces effets n'étoient point au-deſſus de leurs forces, & ces peuples eurent des oracles. *

Les Colonies qui ſe détacherent des grandes nations, & qui paſſerent dans les pays habités par les peuples dont nous venons de déchirer la religion, les trouverent diſpoſés à recevoir la doctrine des Génies auxquels ils attribuoient le gouvernement du monde; leurs religions ſe confondirent, & la croyance des Génies fut généralement établie ſur la terre: on en plaça dans le ſoleil, dans les aſtres, & l'on imagina que l'empire de la terre étoit partagé entre ces puiſſances.

Ce n'étoit pas ſeulement de ces Divinités que dépendoit le bonheur des hommes: les ſuccès des entrepriſes, la ſanté, les richeſſes, n'étoient pas toujours le fruit de la raiſon ou l'appanage du mérite & de la prudence; ſouvent les entrepriſes les mieux concertées échouoient, tandis que d'autres réuſſiſſoient contre toute apparence : quelquefois le ſuccès ou le malheur d'une entrepriſe avoit été cauſé ou accompagné par quelque circonſtance remarquable, on crut que des cauſes inconnues aux hommes, c'eſt-à-dire, des Génies inconnus, conduiſoient le fil des événemens, & dirigeoient les hommes au bonheur ou au malheur par des ſignes qu'ils leur donnoient en mille manieres différentes, & auxquels il falloit par conſéquent être prodigieuſement attentif: telle fut chez ces nations l'origine des préſages des Génies amis ou ennemis des hommes, des Fées bien ou mal-faiſantes.

On ſuppoſa le monde rempli de ces Génies : tous les événemens, tous les mouvemens, un bruit, un vaſe renverſé, fut un préſage donné par quelque Génie; on peupla l'athmoſphère de ces Génies, qu'on honora, & que l'on crut pouvoir s'attacher en leur rendant un culte.

Un culte rendu à un Génie, en général, n'en eût flatté aucun, & n'en auroit par conſéquent intéreſſé aucun en particulier; il falloit d'ailleurs à l'imagination un objet déterminé, & à l'homme un génie qu'il pût inſtruire commodément de ſes beſoins: on propoſa donc aux Génies de ſe rendre dans un lieu où l'on s'engageoit par une eſpèce de vœu à lui rendre un culte.

* Heſiod. Theogon. v. 215. Opera & dies, v. 120. Le Clerc, Comment. ſur ces ouvrages. Voſſius, de Idol. Tous les Voyageurs nous font voir dans les peuples nouvellement découverts la même ſuite d'idées.

Dans les nations pauvres & groſſieres & avant la ſculpture, on ſe contenta de diſtinguer la réſidence des Génies par quelque marque particuliere. Un arbre ou un tronc coupé furent à Teſpis & à Samos, les idoles de Junon : de ſimples pierres ſans aucune figure particuliere, étoient les idoles de l'Amour à Theſphis, & d'Hercule à Hyéte; telles ſont encore les idoles des Fétiches chez les Africains. *

La faculté de fixer les Génies produiſit les Génies tutélaires, & les Génies des lieux, dont toute l'hiſtoire eſt pleine; les cérémonies que les anciens appelloient évocations, ne permettent pas d'en douter. Lorſque quelque lieu avoit été conſacré, & qu'on vouloit le ſéculariſer, on conjuroit avec beaucoup de ſolemnité les Génies de ſe retirer, & lorſqu'on étoit ſur le point de prendre une ville, pour ne point commettre le ſacrilége de faire les Dieux tutélaires priſonniers, on les prioit de ſortir & de paſſer dans le parti victorieux, où l'on aſſuroit qu'ils ſeroient plus reſpectés & mieux ſervis.

Les Romains étoient tellement perſuadés de la puiſſance des Dieux tutélaires, & de la vertu de l'évocation, qu'ils cachoient avec un ſoin extrême les noms de leurs Dieux tutélaires : ils croyoient que par la force de la conſécration, les Génies ou les Dieux logeoient dans les ſtatues. **

Comme on ne concevoit point de bornes dans la multitude des Génies, la foibleſſe & l'intérêt en eurent pour tous les beſoins & contre tous les malheurs : non-ſeulement chaque nation invoqua toutes les eſpéces de Génies propres à procurer le bonheur de la nation; mais dans chaque nation, chaque condition, & dans toutes les conditions, chaque famille eut ſes Génies particuliers.

Les maiſons, les champs eurent auſſi leurs Génies : le pieux Enée ne manquoit jamais de faire un ſacrifice au Génie du lieu.

Comme l'eſprit humain n'enviſageoit les phénomènes que dans leurs rapports avec ſon bonheur, il crut tous les Génies occupés à ſe ſervir ou à lui nuire; il leur attribua toutes les inclinations qu'il avoit, il les crut déterminés par les motifs qui le determinoient, il les crut ſucceſſivement altérés de ſang ou avides de gloire, il leur offrit des ſacrifices ou des

* Clem. Alex. procrep. c. 3. Tert. Apol. c. 18. Pauſan. Boetie. l. 9. c. 24. 27. Mém. de l'Acad. des Inſcript t. 23. Afrique de Daper, voyages de Labat.

** Tite-Live, l. 5. c. 21. 22.

louanges & des prieres, il leur bâtit des temples, établit des Prêtres, inſtitua des fêtes ; comme c'étoit de ce culte que les hommes attendoient leur bonheur, l'eſprit humain épuiſa toutes les manieres poſſibles de plaire à ces Génies.

Telle étoit l'origine, tel fut le progrès de l'idolâtrie qui avoit infecté toutes les nations ; le peuple n'avoit point d'autre religion.

Les Colonies détachées des grandes nations communiquerent aux peuples chez leſquels elles s'établirent, les reſtes de la tradition qu'elles avoient conſervés, ſur l'origine du monde, ſur le déluge, ſur le deſtin de l'homme après la mort.

Cette tradition déjà obſcurcie dans ces Colonies, s'allia avec les idées & la croyance des peuples chez leſquels elle fut portée, & c'eſt de-là que vient ce mêlange d'idées élevées, & de croyances abſurdes qu'on trouve chez les anciens Poëtes, Hiſtoriens, Philoſophes, ſur la nature de Dieu & ſur les Divinités payennes, ſur l'origine du monde, ſur les puiſſances qui le gouvernent, ſur l'homme, ſur l'autre vie. *

* Voyez Héſiode & les notes de le Clere, Homére, Hérodote, Diodore, Voſſius de idol. Vandale de idol. explic. de la fable d'Adonis, Bibl. univ. c. 3. p. 7.

CHAPITRE III.

De l'origine de la Philoſophie, & des changemens qu'elle cauſa dans la Religion que les Prêtres avoient formée ſur les débris de la Religion primitive.

NOus avons vu tous les hommes attribuer les phénomènes de la nature à des Génies : les Prêtres ſeuls regardoient par l'obſervation de l'ame univerſelle, & cherchoient par l'obſervation de la nature à découvrir les goûts, les inclinations de ces portions de l'ame univerſelle, & preſcrivoient les ſacrifices, les prieres, les offrandes, les dévouemens qu'ils jugerent propres à calmer la colere des Génies, ou à mériter leurs faveurs.

Ce ne fut donc que dans les Colléges des Prêtres, que l'eſprit humain rechercha par l'étude des phénomènes, les goûts,

les inclinations, les desirs, les desseins des Génies ou des portions de l'ame universelle.

Rien n'étoit plus intéressant que de satisfaire à propos ces desirs, ces besoins; c'étoit le moyen le plus sûr de prévenir les effets de la colere des Génies. Mais pour les satisfaire à propos, il falloit les prévoir. Les Prêtres porterent donc leur attention sur tout ce qui pouvoit annoncer les besoins, les desirs, ou les inclinations des Génies qui gouvernoient la nature; ils examinerent avec soin toutes les circonstances qui les accompagnoient; ils virent que ces phénomènes avoient des retours réglés, & qu'ils étoient ordinairement accompagnés des mêmes circonstances; ils jugerent que tout étoit lié dans la nature, & qu'on pouvoit prévoir les phénomènes: Les Prêtres réglerent sur cette prévision, les fêtes, les sacrifices.

Ils connurent bientôt l'inutilité des sacrifices, ils jugerent que les phénomènes avoient une cause commune, & que cette cause suivoit des loix inviolables; tous les Génies disparurent aux yeux des Prêtres, & ils ne virent plus dans les phénomènes qu'une longue chaîne d'événemens qui s'amenoient & se produisoient successivement.

L'esprit humain n'alla pas plus loin chez les peuples guerriers ou pasteurs, dont la vie étoit trop agitée & le climat trop rigoureux pour faire des observations suivies, & qui menant une vie errante, n'avoient besoin que de prévoir les phénomènes dangereux, pour les éviter: tels furent les Celtes, les Gaulois, les Germains.

La prévision des phénomènes ne suffisoit pas aux peuples qui avoient des établissemens fixes & qui cultivoient la terre, ils rechercherent à connoître cette suite de causes qui formoient la chaîne des événemens, pour tâcher de découvrir des ressources contre les malheurs.

Les Colléges des Prêtres devinrent donc des assemblées de Philosophes qui chercherent comment & par quel méchanisme tout s'opéroit dans la nature.

Comme ils avoient cru que tout étoit lié dans la nature, ils rapporterent tous les phénomènes à un seul principe, ils chercherent comment il avoit tout produit.

L'esprit humain s'éleva donc jusqu'à la recherche des loix selon lesquelles le monde avoit été produit, & il entreprit d'expliquer l'origine du monde, il fit des systêmes dans lesquels chacun supposoit un principe, & le faisoit agir conformément à ses idées, & aux phénomènes qu'il avoit sous

les

les yeux : telle eſt l'origine des ſyſtêmes des Chaldéens, des Perſes, des Indiens, des Egyptiens.

Ces ſyſtêmes, renfermés long-tems dans les Colléges des Prêtres, paſſerent dans les Ecoles des Grecs, chez leſquels l'eſprit ſyſtématique enfanta une infinité d'opinions différentes, que les conquêtes d Alexandre reporterent en Orient, dans la Perſe, en Egypte, dans l'Inde.

Ces principes ſe communiquerent aux Juifs & aux Samaritains avant la naiſſance du Chriſtianiſme. Il ſe trouva partout des hommes entêtés de ces principes, qui les unirent avec quelques-uns des dogmes des Juifs, & enſuite avec ceux du Chriſtianiſme, & c'eſt de cette union que ſont venues preſque toutes les héréſies des trois premiers ſiécles.

§. I.

Des Principes religieux des Philoſophes Chaldéens.

Nous avons vu que les Prêtres Chaldéens regardoient la lumiere comme l'élément par le moyen duquel l'ame univerſelle avoit produit le monde; ils croyoient qu'elle avoit formé de cet élément, les aſtres qui étoient des amas de lumiere ſéparés, & qui avoient chacun une action particuliere qui ſembloit ſe diriger uniquement vers la terre.

Puiſque la lumiere étoit la ſeule force motrice de la nature, & que chacun des aſtres avoit une action particuliere, il falloit bien que les phénomènes fuſſent, pour ainſi dire, le réſultat des influences particulieres des aſtres qui étoient ſur l'horiſon; & les Philoſophes Chaldéens crurent trouver dans leur diſpoſition la cauſe des phénomènes, & dans la connoiſſance de leurs mouvemens, les moyens de prévoir les phénomènes.

Ces vues, & peut-être les chaleurs exceſſives & les vents peſtilens qu'on éprouve dans ces contrées pendant certains mois, & dont on ne peut ſe garantir qu'en ſe retirant ſur les montagnes, conduiſirent les Chaldéens ſur les montagnes qui bordent le pays qu'ils habitoient; élevés ſur ces obſervatoires que la nature ſembloit avoir formés exprès, ils étudierent la diſpoſition des aſtres & leurs mouvemens : ils virent que les mêmes phénomènes étoient conſtamment accompagnés de la même diſpoſition des aſtres, & que les aſtres avoient des mouvemens réguliers, une marche conſtante; les Prêtres

Chaldéens jugerent donc que les phénomènes étoient liés, & que les ſacrifices n'en interrompoient point le cours ; ils jugerent que les phénomènes avoient une cauſe commune qui agiſſoit ſelon des loix, ou par des motifs qu'ils ne connoiſſoient pas, qu'il étoit important de découvrir, & qu'ils rechercherent.

Les aſtres eux-mêmes obéiſſoient à ces loix ; leur formation, leur arrangement, leurs influences étoient des ſuites de ces loix générales par leſquelles la nature étoit gouvernée. Les Chaldéens furent donc déterminés à rechercher dans le ciel même la connoiſſance de la cauſe productrice du monde, & celle des loix qu'elle avoit ſuivies dans la formation des Etres & dans la production des phénomènes, parce que c'étoit là que réſidoit la force qui produiſoit tout.

Les aſtres étoient des amas de lumieres, les eſpaces qu'ils occupoient en étoient remplis, nulle autre force ne paroiſſoit agir dans ces eſpaces ; les Chaldéens penſerent que la lumiere étoit la puiſſance motrice qui avoit produit les aſtres : on ne pouvoit douter que cette puiſſance ne fût intelligente, & les opérations de l'ame parurent avoir avec la ſubtilité & l'activité de la lumiere, tant d'analogie, que des hommes qui n'avoient pour guides que l'imagination, n'héſiterent point à regarder l'intelligence comme un attribut de la lumiere, & l'ame univerſelle, ou l'Intelligence ſuprême, comme une lumiere.

Les obſervations des Chaldéens leur avoient appris que les aſtres étoient à des diſtances inégales de la terre, & que la lumiere s'affoibliſſoit à meſure qu'elle s'en approchoit : ils jugerent que la lumiere deſcendoit d'une ſource infiniment éloignée de la terre, qui rempliſſoit de ſes émanations l'immenſité de l'eſpace, & qui formoit, à certaines diſtances, des aſtres de différente eſpece. L'ame productrice du monde fut donc conçue par les Philoſophes Chaldéens ſous l'image d'une ſource éternelle & intariſſable de lumiere : on crut qu'elle étoit dans l'univers, ce que le ſoleil étoit pour l'eſpace qu'il éclairoit & qu'il échauffoit.

Puiſque la lumiere alloit toujours en s'affoibliſſant, il falloit que la ſource de la lumiere fût d'une ſubtilité & d'une pureté infiniment au-deſſus de tout ce qu'on pouvoit concevoir, & par conſéquent ſouverainement intelligente. Les émanations en s'éloignant de leur ſource, recevoient moins d'activité, dégénéroient de leur premiere perfection, par le dé-

croiſſement ſucceſſif de leur activité : elles avoient donc formé des Etres & des Intelligences différentes, ſelon qu'elles étoient éloignées de la ſource de la lumiere, & enfin elles avoient perdu par degré leur légéreté, s'étoient condenſées, avoient peſé les unes ſur les autres, étoient devenues matérielles, & avoient formé le cahos.

Il y avoit donc entre l'Etre ſuprême & la terre une chaîne d'Etres intermédiaires, dont les perfections décroiſſoient à meſure que ces êtres étoient éloignés du ſéjour de l'Etre ſuprême.

Cet Etre avoit communiqué aux premieres émanations, dans le degré le plus éminent, l'intelligence, la force, la fécondité : toutes les autres émanations participoient moins de ces attributs à meſure qu'elles s'éloignoient de l'Intelligence ſuprême ; ainſi tous les différens eſpaces lumineux qui s'étendoient depuis la lune, juſqu'au ſéjour de l'Intelligence ſuprême, étoient remplis de différens ordres d'eſprits.

L'eſpace qui environnoit le principe ou la ſource des émanations, étoit rempli d'Intelligences pures & heureuſes.

Immédiatement au-deſſous des pures Intelligences, commençoit le monde corporel ou l'empirée : c'étoit un eſpace immenſe éclairé par la lumiere pure qui ſortoit immédiatement de l'Etre ſuprême : il étoit rempli d'un feu infiniment moins pur que la lumiere primitive, mais infiniment plus ſubtil que tous les corps.

Au-deſſous de l'empirée, c'étoit l'éther, ou un grand eſpace rempli d'un feu plus groſſier que celui de l'empirée.

Après l'éther, étoient les étoiles fixes répandues dans un grand eſpace où les parties les plus denſes du feu éthéré s'étoient rapprochées, & avoient formé les étoiles.

Le monde des planetes ſuivoit le ciel des étoiles fixes, c'étoit l'eſpace que renfermoit le ſoleil, la lune, & les planetes.

C'étoit dans cet eſpace que ſe trouvoit le dernier ordre des êtres, c'eſt-à-dire, la matiere brute, qui, non-ſeulement étoit deſtituée de toute activité, mais qui ſe refuſoit aux impreſſions & aux mouvemens de la lumiere.

Les différentes parties du monde ſe touchoient, & les eſprits des régions ſupérieures pouvoient agir ſur les régions inférieures, y pénétrer & y deſcendre.

Puiſque la matiere du cahos étoit informe & ſans mouvement, il falloit bien que les eſprits des régions ſupérieures euſſent formé la terre, & que les ames humaines fuſſent des eſprits deſcendus des régions ſupérieures.

Le ſyſtême des Chaldéens reſſuſcita donc tous les Génies que la raiſon avoit fait diſparoître ; & on leur attribua toutes les productions, tous les phénomènes, tous les mouvemens produits ſur la terre : la formation du corps humain, la production des fruits, tous les dons de la nature furent attribués à des eſprits bienfaiſans.

Dans cet eſpace même qui eſt au-deſſous de la lune, au milieu de la nuit, on voyoit ſe former des orages, les éclairs ſortoient de l'obſcurité des nuages, la foudre éclatoit & déſoloit la terre ; on jugea qu'il y avoit des eſprits ténébreux, des démons matériels répandus dans l'air.

Souvent du ſein de la terre même on voyoit ſortir des flots de feu, la terre étoit ébranlée : on ſuppoſa des puiſſances terreſtres, ou des démons dans le centre de la terre ; & comme la matiere étoit ſans activité, tous les mouvement furent attribués à des Génies.

Les orages, les volcans, les tempêtes, ſembloient n'avoir point d'autres objets que de troubler le bonheur des hommes. On crut que les démons qui les produiſoient étoient malfaiſans & haïſſoient les hommes, on leur attribua tous les événemens malheureux, & l'on imagina une eſpece d'hiérarchie dans les mauvais Génies, comme on l'avoit ſuppoſé dans les bons.

Mais pourquoi l'Intelligence ſuprême qui étoit eſſentiellement bonne, n'accabloit-elle pas du poids de ſa puiſſance, cette foule de Génies malfaiſans ?

Les uns crurent qu'il n'étoit pas de la dignité de l'Intelligence ſuprême de lutter elle-même contre ces Génies : les autres crurent que ces Génies méchans par leur nature, étoient indeſtructibles, & que l'Intelligence ſuprême ne pouvant ni les anéantir, ni les corriger, les avoit relégués au centre de la terre, dans l'eſpace qui eſt au-deſſous de la lune, où ils exerçoient leur empire & leur méchanceté ; que pour ſoutenir le genre humain contre des ennemis ſi nombreux & ſi redoutables, l'Intelligence ſuprême envoyoit des Eſprits bienfaiſans, qui défendoient ſans ceſſe les hommes contre les démons matériels. Comme les bons & les mauvais Génies avoient des fonctions particulieres, & des degrés différens de puiſſances, on leur donna des noms qui exprimoient leurs fonctions.

Puiſque les eſprits bienfaiſans étoient chargés de protéger les hommes & de les ſecourir dans leurs beſoins, il falloit bien qu'ils entendiſſent le langage des hommes ; on crut donc que les hommes avoient des Génies protecteurs contre tous

les malheurs, & que chaque Génie avoit ſon nom qu'il ſuffiſoit de prononcer pour leur faire connoître le beſoin qu'on avoit de leur ſecours : on inventa donc tous les noms qui pouvoient évoquer les Génies bienfaiſans, ou leur faire connoître les beſoins des hommes ; on épuiſa toutes les combinaiſons des lettres pour former un commerce entre les hommes & les Génies, & voilà une origine de la Cabale, qui attribuoit à des noms biſarres la vertu de faire venir les Génies, de mettre les hommes en commerce avec eux, & d'opérer par ce moyen des prodiges.

Ces noms ſervoient auſſi quelquefois à chaſſer les Génies malfaiſans, c'étoient des eſpeces d'exorciſmes : car comme on croyoit que ces Génies étoient relégués au centre de la terre, & qu'ils ne faiſoient du mal que parce qu'ils avoient trompé la vigilance des Génies deſtinés à les garder, & qu'ils s'étoient échappés dans l'athmoſphère, on croyoit que ces Génies malfaiſans s'enfuyoient lorſqu'ils entendoient prononcer le nom des Anges chargés de les tenir empriſonnés dans les cavernes ſouterraines, & de les punir lorſqu'ils en ſortoient.

Comme on avoit ſuppoſé dans le nom du Génie, ou dans le ſymbole qui exprimoit ſa fonction, une vertu qui le forçoit à ſe rendre auprès des hommes qui l'invoquoient, on crut que ce nom gravé ou écrit ſur une pierre fixeroit en quelque ſorte le Génie auprès de celui qui le porteroit, & c'eſt apparemment l'origine des taliſmans, faits ou avec des mots, ou avec des figures ſymboliques.

Comme les démons avoient des organes, & que les Génies tutélaires pouvoient ne pas ſe rendre avec célérité aux ſollicitations des hommes, on crut pouvoir ſe garantir de leurs attaques en plaçant dans les endroits par leſquels ils pouvoient paſſer, des aiguilles & des épées que l'on agitoit, & qui cauſoient beaucoup de douleur aux démons, lorſqu'elles les rencontroient ; & comme la ſubtilité des corps des démons pouvoit les garantir des coups d'épées, on crut qu'il falloit les chaſſer par de mauvaiſes odeurs, ou en allumant du feu.

De cette ſuppoſition que les démons étoient corporels & ſenſibles, on les crut capables de ſe paſſionner pour les femmes ; c'eſt apparemment de-là que vint la croyance des démons incubes, & une infinité de pratiques ſuperſtitieuſes qui ne pouvoient être exercées que par des femmes : ainſi, par exemple, pour avoir de la pluie, on faiſoit danſer dix Vierges habillées de rouge, qui s'agitoient, étendoient leurs doigts vers le ſoleil,

& faiſoient certains ſignes. Pour arrêter la grêle au contraire, on faiſoit coucher quatre femmes ſur le dos; dans cette attitude, elles prononçoient certaines paroles, puis levoient les pieds vers le ciel, & les agitoient : c'eſt apparemment à ces principes que tient le reſpect qu'on avoit pour les femmes, qui jouoient un rôle conſidérable dans la Magie Chaldéenne.*

§. II.

Des Principes religieux des Philoſophes Perſans.

Lorſque les Mages eurent découvert que tous les phénomenes étoient liés par une chaîne inviſible aux ſens, ils ceſſerent de les attribuer à cette foule de Génies qu'ils avoient imaginés dans tous les élémens ; ils les attribuerent à une cauſe commune, à la puiſſance qui animoit la nature, & qui contenoit en elle-même le principe du mouvement. Les Perſes crurent voir cette cauſe dans le feu ; nul élément ne leur paroiſſoit avoir dans la nature une influence plus générale que le feu : c'étoit lui qui faiſoit germer les grains, croître les plantes, mûrir les fruits ; on le trouvoit dans les bois, dans la pierre, qui, froiſſés, s'échauffoient & s'enflammoient : on le ſentoit dans l'intérieur de la terre. Les Mages jugerent donc que le feu étoit le principe, la matiete de tous les corps, & la force motrice qui agitoit tous les élémens.

La chaleur deſcendoit du ciel ſur la terre, & ils ſavoient qu'elle diminuoit en s'éloignant de ſa ſource : ils jugerent qu'à une certaine diſtance du ſoleil, il devoit y avoir des parties de feu qui devoient former des élémens différens, & enfin la matiere brute & inſenſible.

Il y avoit donc dans ces principes un Etre ſans activité, inſenſible, qui ſe refuſoit au mouvement du feu, & qui étoit eſſentiellement oppoſé au principe qui animoit la nature, à l'ame univerſelle.

Entre la matiere brute & l'ame univerſelle, qui étoient comme les deux extrêmités de la chaîne des Etres, il y avoit une infinité de parties de feu douées d'une infinité de degrés d'activité différens.

Dans la région qu'occupoit la matiere, on trouvoit des Etres penſans; telle étoit l'ame humaine : ſa penſée paroiſſoit

* Voyez l'Hiſt. de la Phil. Orient. de Stanley.

l'effet de ſon activité. Les Mages ſuppoſerent donc entre l'ame univerſelle & la matiere brute, une infinité d'eſprits différens, dont la ſagacité & l'intelligence décroiſſent ſans ceſſe; à certaine diſtance de l'ame univerſelle, elles n'étoient que ſenſibles, & enfin des forces motrices qui décroiſſoient ſans ceſſe, juſqu'à ce qu'elles fuſſent devenues matiere brute.

Les Mages ſuppoſerent donc dans le monde une ame univerſelle, d'où ſortoient des Intelligences pures qui n'obéiſſoient qu'à la raiſon, des Etres intelligens & ſenſibles qui obéiſſoient au ſentiment & à la raiſon, des êtres purement ſenſibles qui ne ſuivoient que leurs déſirs ou leurs beſoins, des forces motrices qui n'étoient ni intelligentes, ni ſenſibles, & qui ne tendoient qu'à produire du mouvement, & enfin des Etres ſans force & ſans mouvement, qui formoient la matiere.

Ils crurent trouver dans ces différens Etres des principes ſuffiſans pour former tous les corps, & produire tous les phénomènes ſur la terre, dans l'athmoſphère & dans le ciel, & ſur-tout le mêlange des biens & des maux.

Lorſqu'on examine la nature des maux qui affligent les hommes, on découvre qu'ils ont leur ſource dans la matiere: c'eſt d'elle que naiſſent nos beſoins & nos douleurs: ainſi ces Mages jugerent que la matiere ou les ténebres étoient un principe mauvais, eſſentiellement oppoſé au principe bienfaiſant qui étoit la lumiere.

Comme ils concevoient l'Etre ſuprême ſous l'image d'une ſource de laquelle ſortoit ſans ceſſe un torrent de lumiere, & que l'imagination ne pouvoit ni ſuivre ce torrent dans l'immenſité de l'eſpace, ni repréſenter comment cette ſource ne ſeroit pas tarie, ſi elle avoit produit ſans réparer ſes forces, & ranimer ſa fécondité, ils ſuppoſerent qu'il y avoit un retour continuel de toutes les parties ténébreuſes au ſein de l'Etre ſuprême, où elles reprenoient leur premiere activité.

Ainſi l'inertie des parties ténébreuſes diminuoit ſans ceſſe, & la ſuite des ſiécles devoit leur rendre leur premiere activité, faire diſparoître la matiere, & remplir le monde d'un feu pur & d'Intelligences ſublimes & heureuſes: c'eſt ce ſyſtême que Plutarque expoſe d'une maniere figurée, lorſqu'il dit que les Perſes croient qu'il y a un tems marqué où il faut qu'Arimane périſſe *

* Plutar. de Iſide & Oriſide.

D'autres Mages crurent qu'en effet les biens, les maux étoient produits par des Génies qui aimoient à faire du bien aux hommes, ou qui ſe faiſoient un plaiſir de leur malheur : ils attribuerent tout à des Intelligences bonnes ou mauvaiſes par leur nature. L'inégalité de leurs effets en fit ſuppoſer dans leurs forces, & l'on imagina dans les Génies une eſpece de gradation ſemblable à celle qu'on voyoit dans les phénomènes de la nature.

L'imagination termina cette longue chaîne de Génies bons & mauvais, & deux Génies plus puiſſans que les autres, mais égaux entre eux ; ſans cette égalité, l'on n'eût vu que du bien ou du mal dans le monde. Les Mages ſuppoſerent donc dans la nature deux principes oppoſés, & que l'on pouvoit intéreſſer en faiſant du bien ou du mal : c'eſt de-là que vint l'uſage d'immoler des hommes choiſis parmi les malheureux, & auſquels on procuroit pendant une ou pluſieurs années tous les plaiſirs qu'ils déſiroient : on croyoit par ce moyen ſatisfaire le méchant principe ſans déplaire au bon.

La Religion des Philoſophes Perſans ſe réduiſoit donc à croire un Être néceſſaire, éternel, infini, duquel tout étoit ſorti par voie d'émanation : les hommes, leurs penſées, leurs actions, étoient enchaînés par la même néceſſité qui produiſoit les émanations ; nulle récompenſe n'attendoit la vertu, nul châtiment n'étoit réſervé au crime: il n'y avoit même dans ce ſyſtême ni vertu, ni crime, & par conſéquent ni religion, ni morale pour le Mage qui ſuivoit ſes principes philoſophiques. A l'égard de ceux qui ſuppoſoient des Génies bons & mauvais, leur religion n'étoit point diſtinguée de la religion populaire, & les principes religieux de ces Mages ne conduiſoient ni à la piété, ni à la vertu, & ne rendoient les hommes ni bons, ni religieux, mais ſuperſtitieux & méchans. Partout où la croyance du bon & du mauvais principe a été un dogme religieux, on a fait beaucoup de mal pour plaire au mauvais principe, & fort peu de bien pour plaire au bon.

§. III.

Des principes religieux des Philoſophes Egyptiens.

Les Prêtres Egyptiens, deſtinés à rechercher les moyens de plaire aux Génies auſquels on croyoit que les hommes de-

voient leur bonheur, obſerverent l'origine, l'ordre & la ſuite des phénomènes, ils découvrirent qu une puiſſance inconnue au vulgaire lioit les phénomènes, qu'une force aſſujettie à des loix conſtantes les amenoit indépendamment des vœux & des ſacrifices, & que les Génies, s'ils exiſtoient, ne produiſoient rien.

Pour connoître les loix que ſuivoit la cauſe productrice des phénomènes, les inſtrumens & le méchaniſme qu'elle employoit, ils obſerverent la naiſſance des animaux & des plantes; & comme l'Egypte devoit à l'eau ſa fécondité, ils crurent que cet élément étoit l'agent par le moyen duquel l'ame univerſelle produſoit tous les corps. Ils crurent la retrouver dans toutes les productions qui devenoient ſucceſſivement terre, feu, air, &c. Ils jugerent que l'ame univerſelle produiſoit tous les corps, en s'uniſſant à une matiere ſuſceptible de toutes les formes, & admirerent pour principes de tous les êtres un eſprit univerſel & la matiere.

Le mouvement général de la matiere, la fécondité inaltérable de la terre & des animaux, leur fit juger que l'eſprit univerſel & la matiere tendoient néceſſairement à s'unir, & à produire des êtres vivans & animés. *

Les irrégularités & les difformités qu'ils obſerverent dans les différentes productions de la nature, leur firent juger que l'eſprit univerſel & la matiere s'uniſſoient par un attrait invincible, & que l'ame univerſelle tendoit toujours à produire des corps réguliers; mais que la matiere étoit indocile à ſes impreſſions, & ſe refuſoit à ſes deſſeins, ou que c'étoit par une impétuoſité aveugle qu'elle s'uniſſoit avec l'ame univerſelle: la matiere contenoit donc une force, ou un principe d'oppoſition à l'ordre & à la régularité que l'eſprit univerſel vouloit mettre dans ſes productions, & les Philoſophes Egyptiens ſuppoſerent dans la matiere un principe malfaiſant ou méchant. Tout étoit donc produit, ſelon eux, par le mêlange ou le concours d'un bon ou mauvais principe, qui n'étoient que des forces motrices ou phyſiques.

Les Philoſophes Egyptiens ne reconnoiſſoient dans ces deux principes ni loix, ni liberté; l'eſprit univerſel n'avoit pu donner des loix aux hommes, il ne pouvoit, ni ne vouloit les récompenſer ou les punir: leurs principes philoſophiques étoient donc deſtructifs de toute religion.

* Plutarq. loc. cit.

Les Philoſophes ou les Prêtres Egyptiens conſerverent avec beaucoup de ſecret cette doctrine dans leurs Colléges, & l'exigerent de leurs Diſciples. Hérodote, inſtruit par eux, déclare qu'il s'eſt impoſé la loi de ne point parler des choſes divines de l'Egypte, Hérodote, l. 2. c. 5. On ne laiſſoit échapper de la doctrine ſecrette, que ce qui pouvoit s'accommoder avec la religion nationale qui étoit utile à la ſociété & au bonheur des particuliers : l'irréligion ne procure ni conſolation dans les malheurs attachés à la nature humaine, ni reſſource contre les paſſions dangereuſes.

§. IV.

Des Principes religieux des Philoſophes Indiens.

Nous avons vu que l'Inde doit ſa fécondité aux inondations des fleuves qui la baignent ; que les peuples attribuerent ces inondations à des portions de l'eſprit univerſel qu'ils regardoient comme l'ame de la nature ; qu'ils honorerent ces Génies, & qu'ils apprirent l'art de conduire les eaux & de prévenir la ſtérilité qui ſuit les inondations exceſſives ou trop foibles.

Malgré ces précautions, & le culte rendu aux fleuves, ils éprouverent des chaleurs exceſſives, des calamités, des années ſtériles ; leurs campagnes furent ravagées par les animaux ſauvages, eux & leurs troupeaux furent attaqués par les tigres & par les lions, dont l'Inde eſt remplie. Il s'éleva des diſputes pour la diſtribution des eaux, pour le partage des terres ; l'abondance même alluma des paſſions contraires à la tranquillité des familles.

Les Indiens s'apperçurent donc qu'ils avoient à craindre la biſarrerie des ſaiſons, les élémens, les bêtes féroces, les paſſions & la cupidité des hommes ; ils tâcherent de prévoir & de prévenir les phénomènes dangereux, la ſtérilité de la terre, l'inconſtance des Génies, de ſe garantir, eux, leurs troupeaux & leurs moiſſons des attaques des animaux, & de mettre un frein à la cupidité & à l'injuſtice des hommes. Ils établirent des chaſſeurs qui gardoient les troupeaux & les campagnes, des Philoſophes deſtinés à prévoir les phénomènes & à diriger les paſſions des hommes, tandis qu'une autre partie de la nation cultivoit la terre, ſoignoit les troupeaux &

fourniſſoit une ſubſtance commode aux Chaſſeurs & aux Philoſophes. *

Ces derniers firent de la nature & de l'homme l'objet de leurs recherches, & ſe diſtribuerent en différentes claſſes qui ſe communiquoient leurs obſervations ; ainſi l'eſprit humain ne dut faire nulle part d'auſſi rapides progrès dans la connoiſſance de la nature & dans l'étude de la morale & de la légiſlation. Le tems, les révolutions que l'Inde a éprouvées, l'uſage où les Philoſophes étoient de ne tranſmettre que de vive voix leurs obſervations & leurs idées, nous ont dérobé la marche de l'eſprit de ces Philoſophes ; mais par les monumens qui nous reſtent ſur l'ancien état de ces peuples, on apperçoit que les Philoſophes chargés d'étudier la nature, ne s'abaiſſerent jamais juſqu'à chercher à prédire les événemens particuliers, & qu'ils s'appliquerent avec beaucoup d'ardeur à l'art de prévoir & de prédire les mauvais tems ; qu'on retranchoit de la claſſe des Philoſophes ceux qui s'étoient trompés trois fois de ſuite dans leurs prédictions.

Ces Philoſophes découvrirent donc la liaiſon entre les phénomènes, & jugerent qu'une force immenſe uniſſoit ou ſéparoit les corps, que ces corps étoient compoſés de différens élémens dans leſquels la force motrice agiſſoit diverſement ; que de tous les élémens, l'eau avoit la principale part dans la production des corps, ou qu'elle étoit même le principe univerſel de notre monde. †

Ils n'apperçurent point dans le ciel l'inconſtance & la biſarrerie qu'on obſervoit dans l'athmoſphère & ſur la terre, ils jugerent qu'un Etre eſſentiellement différent formoit le ciel.

Ainſi ils ſuppoſerent dans le ciel un Etre qui agiſſoit toujours avec ſageſſe & avec régularité, & ſur la terre une force ſans raiſon.

Cependant comme il y avoit de l'ordre, de la régularité dans beaucoup de productions & de phénomènes du monde terreſtre, ils jugerent que la raiſon qui régnoit dans le ciel, avoit dirigé la force qui agitoit les parties du monde terreſtre, & qu'elle l'avoit dirigée par des portions détachées d'elle-même ; & comme ils avoient remarqué que tout étoit lié dans la nature, ils ſuppoſerent qu'un Génie plus puiſſant que tous les autres, avoit formé le plan du monde & atta-

* Strab. l. 15.
** Arrien in Indicis.
† Strab. ibid.

ché à chaque partie de la nature des Génies, pour diriger la force motrice ſelon les loix qu'il leur preſcrivoit.

Les Philoſophes Indiens, en étudiant l'homme, apperçurent qu'il connoiſſoit & qu'il aimoit l'ordre, mais que ſouvent il étoit entraîné dans le déſordre malgré la voix de la nation. Ils jugerent que l'homme avoit en lui-même une portion de l'eſprit céleſte qui connoît l'ordre & qui l'aime, & une portion de la force motrice, qui n'a ni connoiſſance ni amour de l'ordre : ils chercherent les moyens de ſubjuguer cette forme motrice en domptant le corps dans lequel elle réſidoit : ils crurent que la Médecine devoit faire une partie de la morale, & rechercherent les moyens de calmer l'effervéſcence du ſang, & d'amortir la ſenſibilité des organes d'où naiſſoit la force des paſſions.

D'après ces idées, les Philoſophes Indiens jugerent que l'ame humaine étoit une portion de l'Etre ſuprême, unie au corps pour entretenir l'ordre autant qu'elle le pouvoit, & pour concourir au but général que l'Etre ſuprême s'étoit propoſé en formant le monde ; ils enſeignerent donc que tout homme étoit obligé de procurer tout le bien qu'il pouvoit, & que l'homme n'avoit droit aux bienfaits que l'Etre ſuprême répandoit ſur la terre, qu'autant qu'il rempliſſoit cette obligation. Les Bracmanes firent de ce principe la régle de leur conduite, ils étoient toujours en action ; lorſqu'on s'aſſembloit pour manger, les anciens interrogeoient les jeunes, & leur demandoient ce qu'ils avoient fait de bien, depuis le ſoleil ; & s'ils n'avoient rien fait, ils ſortoient & alloient chercher quelque bonne action à faire: c'étoit une loi inviolable de ne point dîner avant que d'avoir fait du bien. *

Les Bracmanes étoient donc ſans ceſſe occupés du bonheur des autres hommes, cherchoient avec une ardeur incroyable les propriétés ſalutaires des plantes & des minéraux, les moyens de perfectionner les arts ou la légiſlation, les occaſions de ſoulager un malheureux, de défendre un opprimé ; leur bienfaiſance s'étendoit à tout ce qui étoit ſenſible, & ils ſe ſeroient fait un crime de manger un animal. Les Bracmanes rempliſſoient ainſi leur carriere, perſuadés que leur bienfaiſance & leur régularité à remplir leurs obligations, les éleveroient par degrés au rang des Génies ſupérieurs, & les conduiroient enfin au ſein de la Divinité. **

* Apulée in Florid.

** Strab. loc. cit.

Les hommes qui ne rempliſſoient pas l'obligation qu'ils contractoient en naiſſant, qui ſe livroient aux plaiſirs des ſens, & qui obéiſſoient à leurs paſſions, n'avoient point droit à ces récompenſes : leurs ames dégagées des liens du corps par la mort, entroient dans d'autres corps où elles étoient punies & malheureuſes.

Rien n'étoit donc plus fâcheux pour l'homme, que d'être l'eſclave des paſſions ; rien n'étoit plus heureux que de mourir après avoir fait du bien. Tandis que l'homme livré aux paſſions erroit de corps en corps, & devenoit le jouet des élémens, le Philoſophe vertueux en mourant voloit au ſein de la Divinité.

Il y eut des Bracmanes ſur qui ces idées firent des impreſſions ſi profondes, qu'ils n'héſiterent point à ſe donner la mort, lorſqu'ils crurent avoir fait le bien auquel l'homme eſt obligé ; d'autres pour ſe garantir des paſſions, ſe ſéparerent du commerce des hommes, & ſe retirerent ſur des montagnes inacceſſibles ou dans des cavernes, & y vivoient en ſilence; quelques-uns ſe dévouoient à toutes ſortes d'auſtérités & à des pratiques dures & ſouvent ridicules qu'ils regardoient comme des ſacrifices faits à l'Etre ſuprême, & comme des compenſations du bien qu'il exigeoit de l'homme : tels furent ces Bracmanes qu'Oneſicrite trouva dans des attitudes qu'ils conſervoient depuis le matin juſqu'au ſoir. *

Lorſqu'une fois une pareille idée eſt devenue dominante dans une ſociété, l'eſprit s'y fixe, & la raiſon ne fait plus de progrès.

C'eſt ainſi que la crainte des paſſions & le déſir inſenſé de la perfection rendirent au moins inutiles des hommes dont la Philoſophie religieuſe des Indiens avoit tourné toute l'activité vers le bonheur de l'humanité.

Tels étoient les principes religieux des Philoſophes Indiens avant la naiſſance de la Philoſophie chez les Grecs, & peut-être chez les autres peuples ; malgré les révolutions auſquelles l'Inde a été ſujette, ces opinions s'y ſont conſervées, & ſont encore aujourd'hui la religion d'une grande partie de l'Aſie.

* Strab. loc. cit. Porphyr. *de abyſſin.* l. 4.

CHAPITRE IV.

Des principes religieux des Philoſophes depuis la naiſſance de la Philoſophie chez les Grecs, juſqu'à la conquête de l'Aſie par Alexandre.

LE tems qui multiplioit les hommes rapprochoit ſans ceſſe les grandes nations des petites familles que le beſoin, la crainte, la guerre ou le haſard avoient diſperſées ſur la terre, & qui vivoient ſans arts, ſans ſciences, ſans loix & ſans mœurs.

Les Prêtres des grandes nations ne virent point avec indifférence l'humanité dégradée & abrutie dans ces hommes ſauvages : ils les toucherent par le charme de leur éloquence, leur inſpirerent des principes de ſociété, ou plutôt développerent ces germes d'humanité, de juſtice, de bienfaiſance que la nature a mis dans le cœur de tous les hommes, & que la cupidité, l'ignorance & les paſſions étouffent; ils leur donnerent des loix, & rendirent ces loix reſpectables par la crainte des Dieux : tels furent Promethée, Linus, Orphée, Muſée, Eumolpe, Melampe, Xamolxis.

Les Sages qui policerent ces peuples leur porterent les ſyſtêmes des Philoſophes Chaldéens, Perſans, Egyptiens, &c. mais enveloppés ſous le voile de l'allégorie, & ils n'avoient point de Philoſophes qui étudiaſſent la nature.

Les Colonies détachées des grandes nations qui avoient des Colléges de Prêtres & de Philoſophes occupés à perfectionner la morale & à étudier la nature, conſerverent avec leur Métropole des relations, & formerent des communications entre les peuples qui cultivoient les ſciences, & ceux qui ne les connoiſſoient pas. Par le moyen de cette communication, la raiſon & la curioſité s'éleverent chez les derniers; on vit parmi eux des hommes qui ſacrifierent au déſir de s'éclairer, leur repos & leur fortune, & qui voyagerent chez les peuples célébres par leur habileté, par leur ſageſſe, & par leurs connoiſſances : tels furent Phérécide, Thalès,

* Æſch. in Prometh. Vinct. Laert. l. 1. Diod. Sic. l. 3.

Pythagore, Xénophon, &c. qui voyagerent en Egypte, en Perſe, chez les Indiens : par-tout les Colléges leur furent ouverts.

Toutes les ſciences étoient cultivées & enſeignées dans les Colléges des Prêtres ; mais les eſprits étoient principalement occupés de l'étude de l'origine du monde & de la puiſſance qui produiſoit tous les Etres & tous les phénomènes. Ce fut vers ce grand objet que les Philoſophes que nous avons cités, tournerent l'effort de leur eſprit ; chacun adopta le ſyſtême qui lui parut le plus ſatisfaiſant, on réunit, combina, changea à ſon gré les idées de ſes maîtres.

Thalès adopta le ſyſtême des Philoſophes Egyptiens, il enſeigna que l'eau étoit l'élément général d'où ſortoient tous les corps, & qu'un Eſprit infini en agitoit les parties, les arrangeoit & leur faiſoit prendre toutes les formes ſous leſquelles elle ſe métamorphoſoit : il imita la ſage retenue des Prêtres Egyptiens : il adora, comme le peuple, des Dieux & des Génies auſquels ſon ſyſtême ne donnoit aucune influence dans la nature.

Phérécide & Héraclite ſuppoſerent que le feu étoit le principe & la cauſe de tout.

Xenophane, plus frappé de l'idée de l'infini que tous les Philoſophes admettoient, que des phénomènes, ne ſuppoſa point dans le monde autre choſe que l'infini, qui par cela même qu'il étoit infini, étoit immobile : d'où il concluoit que les phénomènes n'étoient que des perceptions de l'eſprit.

Pythagore voyagea comme Thalès en Egypte, en Perſe, en Chaldée, chez les Indiens : il fit un ſyſtême qui réuniſſoit en partie ceux de ſes maîtres, & qui approchoit pourtant plus du ſentiment des Perſes : il admit dans le monde une Intelligence ſuprême, une force motrice ſans intelligence, une matiere ſans intelligence, ſans forme & ſans mouvement. *

Tous les phénomènes, ſelon Pythagore, ſuppoſoient ces trois principes ; mais il avoit obſervé dans les phénomènes une liaiſon de rapports, une fin générale, & il attribua l'enchaînement des phénomènes, la formation de toutes les parties du monde & leurs rapports, à l'Intelligence ſuprême qui

* Plat. de Repub. l. 1. Horat. carm. Ode 12. Schalerſt. Ariſtoph. in ran. Meurſius de Sac. Eleuſin. c. 2. Suid. in Eumolp. Appollodor. lib. 1.

ſeule avoit pu diriger la force motrice, & établir des rapports & des liaiſons entre toutes les parties de la nature ; il ne donna donc aucune part aux Génies dans la formation du monde.

Pythagore avoit découvert entre les parties du monde, des rapports, des proportions ; il avoit apperçu que la beauté ou l'harmonie, ou la bonté étoit la fin que l'Intelligence ſuprême s'étoit propoſée dans la formation du monde, & que les rapports qu'elle avoit mis entre les parties de l'univers, étoient le moyen qu'elle avoit employé pour arriver à cette fin. Ces rapports s'exprimoient par des nombres ; les rapports, par exemple, qui ſont entre les diſtances & les mouvemens des planetes, s'expriment par des nombres : parce qu'une planete eſt, par exemple, éloignée du ſoleil plus ou moins qu'une autre, un certain nombre de fois. Pythagore conclut que c'étoit la connoiſſance de ces nombres qui avoit dirigé l'Intelligence ſuprême.

L'ame de l'homme étoit, ſelon Pythagore, une portion de cette Intelligence ſuprême, que ſon union avec le corps en tenoit ſéparée, & qui s'y réuniſſoit, lorſqu'elle s'étoit dégagée de toute affection aux choſes corporelles ; la mort qui ſéparoit l'ame du corps, ne lui ôtoit point ces affections ; il n'appartenoit qu'à la Philoſophie d'en guérir l'ame, & c'étoit l'objet de toute la morale de Pythagore. (Voyez dans l'examen du Fataliſme, le ſyſtême de morale de Pythagore, & dans la vie de ce Philoſophe par Dacier, &c.)

Par-tout où ces Philoſophes porterent les lumieres qu'ils avoient acquiſes, ils obtinrent de la conſidération, ils établirent des Ecoles, ils eurent des Diſciples; ainſi la Philoſophie ſortit des Colléges des Prêtres, & ſon Sanctuaire fut ouvert à tous les hommes qui voulurent cultiver leur raiſon.

Les diſciples de ces Philoſophes ne furent pas tous pleinement ſatisfaits des ſyſtêmes de leurs maîtres.

L'école de Xenophane s'occupa long-tems à expliquer les phénomènes en ſuppoſant dans la nature un Etre infini, immobile, & finit par admettre une infinité de petits corps doués d'une force motrice & ſans ceſſe en mouvement.

Comme dans les principes de ces Philoſophes la nature n'avoit point de deſſein, l'homme n'avoit, à proprement parler, ni deſtination, ni devoirs, mais il tendoit à un but, il vouloit être heureux ; & ces Philoſophes découvrirent que l'homme n'étoit point heureux au haſard ; qu'il ne pouvoit

l'être

l'être que par la tempérance, que par la vertu, par le plaiſir que procure une bonne conſcience *

Anaximandre, au lieu d'admettre pour principe du monde l'eau & un eſprit infini, comme Thalès, n'admit qu'un Etre infini, qui par cela même qu'il étoit infini, contenoit tout, produiſoit tout, étoit tout par ſon eſſence & néceſſairement.

Anaximene crut que cet être infini étoit l'air, Diogène d'Appollonie enſeigna que cet air étoit intelligent.

Anaxagore jugea que les principes de tous les corps étoient de petits corps ſemblables aux grands, qui étoient confondus dans le ſein de la terre, & que l'eſprit univerſel réuniſſoit; mais comme il y avoit des irrégularités dans le monde, Anaxagore ſentit que l'intervention de ſon intelligence ne ſuffiſoit pas pour expliquer tout: il crut qu'il y avoit des choſes qui exiſtoient par néceſſité, d'autres par haſard, & enfin penſa que tout étoit rempli de ténébres, & qu'il n'y avoit rien de certain.

Archélaüs, diſciple d'Anaxagore, crut que le froid & le chaud produiſoient tous les corps, & joignit l'étude de la phyſique à celle de la morale. Socrate, diſciple d'Archélaüs, fut charmé du ſentiment d'Anaxagore ſur la formation du monde; mais ce Philoſophe n'expliquoit ni pourquoi cette intelligence avoit mis dans la matiere l'ordre qu'on y admiroit, ni quelle étoit la deſtination de chaque Etre & l'objet de toutes les parties du monde: il rejetta un ſyſtême qui ne donnoit aucune fin, aucune ſageſſe à l'intelligence qu'il faiſoit intervenir dans la production du monde: la nature ne lui oppoſoit que des myſtères impénétrables, il crut que le Sage devoit la laiſſer dans les ténébres où elle s'étoit enſévelie; il tourna toutes les vues de ſon eſprit vers la morale, & la Secte Ionienne n'eut plus de Phyſiciens.

Socrate chercha dans le cœur même de l'homme les principes qui conduiſoient au bonheur, il y trouva que l'homme ne pouvoit être heureux que par la juſtice, par la bienfaiſance, par une conſcience pure: il forma une école de morale, mais ſes diſciples s'écarterent de ſes principes, & chercherent le bonheur, tantôt dans la volupté, tantôt dans la ſuite des plaiſirs innocens, quelquefois dans la mort même.

Les diſciples de Pythagore ne furent pas attachés plus ſcrupuleuſement aux principes de leur maître.

* La morale de ces Philoſophes a été expoſée avec beaucoup de détail dans l'examen du Fataliſme, t. 1.

Occellus & Empédocle attribuerent la production du monde à des forces différentes & oppoſées qui agiſſoient ſans intelligence & ſans liberté.

Timée ſuppoſa avec Pythagore une matiere capable de prendre toutes les formes, une force motrice qui en agitoit les parties, & une intelligence qui dirigeoit la force motrice.

Il reconnut, comme ſon maître, que cette intelligence avoit produit un monde régulier & harmonique; il jugea qu'elle avoit vu un plan ſur lequel elle avoit travaillé. Sans ce plan elle n'auroit ſu ce qu'elle vouloit faire, ni pu mettre de l'ordre & de l'harmonie dans le monde; elle n'auroit point été différente de la force motrice aveugle & néceſſaire.

Ce plan étoit l'idée, l'image ou le modéle qui avoit repréſenté à l'intelligence ſuprême le monde avant qu'il exiſtât, qui l'avoit dirigée dans ſon action ſur la force motrice, & qu'elle contemploit en formant les élémens, les corps & le monde.

Ce modéle étoit diſtingué de l'intelligence productrice du monde, comme l'Architecte l'eſt de ſes plans. Timée de Locre diviſa donc encore la cauſe productrice du monde en un eſprit qui dirigeoit la force motrice, & une image qui la déterminoit dans le choix des directions qu'elle donnoit à la force motrice, & des formes qu'elle donnoit à la matiere.

C'eſt ainſi que l'ame univerſelle à laquelle les Chaldéens, les Perſes, les Egyptiens, attribuoient la production du monde, ſe trouva partagée en trois principes différens & ſéparés; une force motrice, une intelligence, & une image ou une idée qui dirigeoit l'intelligence, & qui étoit, par conſéquent, comme ſa raiſon.

La force motrice n'étoit, ſelon Timée, que le feu: une portion de ce feu dardée par les aſtres ſur la terre, s'inſinuoit dans les organes, produiſoit des Etres animés; une portion de l'intelligence univerſelle s'uniſſoit à cette force motrice, & formoit une ame qui tenoit, pour ainſi dire, le milieu entre la matiere & l'eſprit.

Ainſi l'ame humaine avoit deux parties, une qui n'étoit que la force motrice, & une qui étoit purement intelligente; la premiere étoit le principe des paſſions, elle étoit répandue dans tout le corps pour y entretenir l'harmonie: tous les mouvemens qui entretiennent l'harmonie, cauſent du plaiſir; tout ce qui la détruit cauſe de la douleur, ſelon Timée.

Les paſſions dépendoient donc du corps; & la vertu, de

l'état des humeurs & du ſang. Pour commander aux paſſions, il falloit, ſelon Timée, donner au ſang le degré de fluidité néceſſaire pour produire dans le corps une harmonie générale qui, avec la force motrice, devenoit flexible, & l'intelligence pouvoit la diriger; il falloit donc éclairer la partie raiſonnable de l'ame, après avoir calmé la force motrice, & c'étoit l'ouvrage de la Philoſophie.

Timee ne croyoit point que les ames fuſſent punies ou récompenſées après la mort; les Génies, les Enfers, les Furies, n'étoient ſelon ce Philoſophe, que des erreurs utiles à ceux que la raiſon ſeule ne pouvoit conduire à la vertu.

Platon, après avoir été diſciple de Socrate, parcourut les différentes écoles des Philoſophes: il n'eut peut-être point de ſentiment fixe ſur les ſyſtêmes qui s'y enſeignoient: mais ſon imagination ſe plut à développer celui de Timée de Locre, à en étendre les conſéquences.

Il rechercha ce que Socrate avoit cherché dans Anaxagore, pourquoi l'intelligence qui étoit eſſentiellement diſtinguée de la force motrice, s'etoit déterminée à la diriger; comment en la dirigeant, elle pouvoit tirer de la matiere tous les corps; quelle étoit la nature du modéle ou du plan qui avoit guidé l'intelligence dans la production du monde; comment elle y entretenoit l'ordre; d'où venoient les ames humaines; quelle étoit leur deſtination & leur ſort.

Le monde eſt un, ſelon Platon, tout y eſt lié, il ne ſubſiſte que par l'harmonie de ſes différentes parties. Platon en conclut que l'intelligence du monde eſt une (*in Timeo.*)

Cette intelligence eſt immatérielle, ſimple, indiviſible, elle ne peut donc tomber ſous les ſens, & c'eſt par la raiſon ſeule que nous pouvons nous élever à la connoiſſance de ſa nature & de ſes attributs.

Puiſque cette intelligence eſt immatérielle, elle eſt eſſentiellement diſtinguée de la force motrice: elle n'a aucun rapport néceſſaire avec ces deux principes, & c'eſt librement qu'elle s'eſt déterminée à donner à la matiere les différentes formes ſous leſquelles nous la voyons.

La force motrice agit ſans objet, la matiere céde à ſon impulſion ſans raiſon, & tout le monde ſeroit un cahos s'il n'y avoit dans la nature que de la matiere & du mouvement; on voit au contraire dans le monde un ordre & une ſymétrie admirable; il renferme des créatures qui jouiſſent de ce ſpectacle, & qu'il rend heureuſes: c'eſt donc l'amour de l'ordre

& la bonté qui ont déterminé l'intelligence ſuprême à produire le monde : cette intelligence eſt donc bonne & ſage, elle a produit dans le monde tout le bien dont il étoit capable ; le mal que nous y voyons, vient de l'indocilité de la matiere aux volontés de l'intelligence productrice du monde. (*in Tim.*)

Pour produire dans le monde l'ordre que nous y admirons, il falloit que l'intelligence le connût, & qu'elle contemplât un modèle qui lui repréſentoit le monde. (*ibid.*)

Ce modèle eſt la raiſon ou le verbe de l'intelligence : Platon parle de ce modèle, tantôt comme un attribut de l'intelligence : tantôt il paroît le regarder comme une ſubſtance diſtinguée de l'intelligence qui le contemple : d'autres fois on croiroit qu'il regarde le verbe comme une émanation de l'intelligence & qui ſubſiſte hors d'elle. (*in Phileb. de Repub. l. 7. & alibi.*)

Comme l'intelligence ſuprême eſt immatérielle, indiviſible, immobile, elle connut qu'elle ne pouvoit par elle-même diriger la force motrice, puiſque cette force motrice étoit matérielle, & diviſible, & que pour la diriger, il falloit une ame qui eût quelque rapport avec les êtres matériels & avec l'intelligence, & qui participât à leurs propriétés : cette intelligence produiſoit donc une ame qui étoit intelligente & qui avoit agi avec deſſein, ſur la force motrice.

L'intelligence ſuprême avoit produit cette ame par ſa ſeule penſée, ſelon Platon, apparemment parce que ce Philoſophe concevoit qu'un eſprit qui penſe produit une image diſtinguée de lui, & il paroît que Platon attribuoit à cette image une exiſtence conſtante, & qu'il en faiſoit une ſubſtance ; c'eſt une conſéquence de ſon ſentiment ſur le verbe, ou ſur la raiſon qui dirige l'intelligence ſuprême dans ſes productions.

Comme cette ame étoit l'agent intermédiaire par lequel l'intelligence ſuprême avoit produit le monde, Platon diſtribua cette ame dans toutes les portions du monde, ſelon qu'il en eut beſoin pour l'explication méchanique des phénomènes : ſon centre étoit dans le ſoleil, elle s'étoit enſuite placée dans tous les aſtres & ſur la terre, pour y produire les plantes, les animaux, &c. Ces portions de l'ame du monde étoient des Génies, des Démons, des Dieux.

Lorſque les Génies avoient formé un corps humain, une portion de l'ame du monde s'inſinuoit dans ſes organes, & formoit une ame humaine.

L'ame humaine enfermée dans ces organes, recevoit les impreſſions des corps & devenoit ſenſible, elle étoit capable de connoître la vérité, & d'éprouver des paſſions : ces paſſions n'avoient pour principe & pour objet, que les impreſſions des corps étrangers ſur les organes ; elles altéroient dans l'ame, la partie purement intellectuelle, ou en ſuſpendoient l'exercice ; elles dépravoient l'ame : la raiſon devoit les combattre; & les victoires qu'elle remportoit, rapprochoient l'ame des purs eſprits auxquels elle ſe réuniſſoit lorſqu'elle n'avoit plus d'attachement aux corps : la mort étoit le triomphe de ces ames dégagées de la matiere, elles ſe réuniſſoient à leur ſource, ou paſſoient dans des régions où elles n'éprouvoient plus la tyrannie des ſens, & où elles jouiſſoient d'un bonheur parfait. (Voyez l'Exam. du Fatal. ſur Platon.)

Le ſouverain bonheur de ces ames étoit la contemplation de la vérité & de la beauté du monde intelligible : on conçoit aiſément toutes les conſéquences qu'une imagination vive & féconde peut tirer de ces principes, pour la religion & pour la morale.

Xenocrate ne changea rien dans la doctrine de Platon. Zenon, au lieu de tous les êtres que Platon fait concourir à la production du monde, n'admit que deux principes, l'un actif, & l'autre paſſif, une matiere ſans forme, ſans force & ſans mouvement, & une ame immenſe qui la tranſportoit & la façonnoit en mille manieres.

Cette ame étoit un feu, ſelon Zenon, & le feu agiſſoit avec intelligence : le monde étoit ſon ouvrage, & le monde avoit une fin : toutes les parties de ce monde tendoient à la fin générale; toutes avoient par conſéquent leurs fonctions, leurs devoirs : & le bonheur des particuliers dépendoit de l'accompliſſement de ces devoirs.

Ariſtote s'écarta bien davantage du ſyſtême de Platon ; il reconnut, comme ſon maître, la néceſſité d'un premier moteur intelligent, ſage, immatériel, & ſouverainement heureux, qui avoit imprimé le mouvement à la matiere, & produit des intelligences capables de connoître la vérité; quelques-unes ſont répandues dans le ciel, & y entretiennent l'harmonie qu'on y admire. Il réfute très-bien les Philoſophes qui prétendoient trouver dans la matiere ſeule la raiſon ſuffiſante de la production du monde ; mais lorſqu'il veut établir un ſyſtême, il ſuppoſe une matiere éternelle, des formes éternelles renfermées dans le ſein de la matiere, &

un mouvement éternel & néceſſaire, qui dégage ces formes, les unit à différentes portions de matieres, & produit tous les corps : l'ame humaine eſt une ſubſtance éternelle & néceſſaire, comme le mouvement & la matiere. Tels ſont les principes religieux de la Philoſophie d'Ariſtote. (*Lib. de anima de cœlo.*)

Pluſieurs diſciples de l'Ecole Péripatéticienne s'écarterent des principes d'Ariſtote, & ne furent pas plus religieux : tel fut Straton qui n'admit dans le monde qu'une matiere eſſentiellement en mouvement.

Les différens ſyſtêmes que nous venons d'indiquer, ne ſatisfaiſoient ni la raiſon, ni même les Philoſophes qui les enſeignoient. L'eſprit humain créoit ſans ceſſe de nouveaux ſyſtêmes, ou faiſoit revivre les anciens : il y eut des Philoſophes qui jugerent que le Sage devoit rejetter tous ces ſyſtêmes, ou du moins douter ; les uns, parce que l'homme étoit incapable de diſtinguer le vrai du faux ; les autres, parce qu'il n'étoit pas encore parvenu au degré de lumiere qui doit produire la conviction *

* Tous les principes de ces Philoſophes ſe trouvent dans un grand détail dans l'Examen du Fataliſme, auquel nous renvoyons.

CHAPITRE V.

Des principes religieux des Philoſophes depuis les conquêtes d'Alexandre, juſqu'à l'extinction de ſon Empire.

NOus venons de voir les progrès que l'eſprit humain avoit fait en Gréce à la faveur de la liberté, & au milieu des guerres domeſtiques & étrangeres qui l'avoient agitée ; tandis que le luxe, le faſte, le deſpotiſme, les paſſions & la guerre élevoient & anéantiſſoient les Empires en Orient, déſoloient les Provinces, y corrompoient les mœurs, y aviliſſoient les ames, y enchaînoient la raiſon.

Tout le reſte de la terre étoit ſauvage, ou ſans loix, ſans arts & ſans ſciences.

Les grands hommes de la Gréce joignoient à la ſcience de la guerre & du gouvernement, l'étude des lettres & de

la Philoſophie. Epaminondas le plus grand homme de la Gréce, au jugement de Cicéron * avoit pour amis les hommes les plus vertueux, & c'étoit chez lui que Lyſidas, Philoſophe célébre, donnoit ſes leçons.

Philippe fut élevé dans la maiſon d'Epaminondas, il y étoit encore lorſque Perdicas ſon frere, Roi de Macédoine, fut tué dans une bataille.

Perdicas laiſſoit un fils enfant, un peuple abattu, un état en déſordre: Philippe en prit le gouvernement à vingt-deux ans, & fut déclaré Roi par les Macédoniens, qui jugerent que les beſoins de l'Etat ne permettoient pas de laiſſer le Royaume à Amintas.

Philippe rendit bientôt le Royaume de Macédoine puiſſant & floriſſant: enfin il ſe fit déclarer Général de toute la Gréce, & forma le projet de tourner contre la Perſe, les forces que les Grecs avoient ſi long-tems employées contre eux-mêmes; mais il fut aſſaſſiné lorſqu'il ſe préparoit à l'exécuter.

Philippe avoit un fils, & ce fils étoit Alexandre: à peine il étoit né que Philippe s'occupa de ſon éducation: il en informa Ariſtote: » vous ſaurez, dit-il à ce Philoſophe, que j'ai un » fils; j'en rends graces aux Dieux, non pas tant de ce qu'ils » me l'ont donné, que de ce qu'ils l'ont fait naître votre con- » temporain: je compte que vous le rendrez digne de me » ſuccéder & de gouverner la Macédoine. **

Le ſuccès ſurpaſſa les eſpérances de Philippe. Alexandre élevé par Ariſtote, & à l'âge de vingt ans, ſaiſit admirablement le plan de ſon pere, & malgré une foule d'ennemis, ſe fit déclarer Général de tous les Etats de la Gréce, & conquit l'Empire des Perſes avec une rapidité qui étonnera tous les ſiécles.

Le tems avoit donc remis dans Alexandre la puiſſance abſolue & la lumiere, qui avoient preſque toujours été ſéparées, toutes les qualités & tous les talens du Héros avec la grandeur d'ame & la bienfaiſance ſi difficiles à allier: ainſi les conquêtes d'Alexandre devoient produire ſur la terre une révolution différente de toutes celles qu'on avoit vues juſqu'alors: ce Prince forma en effet un projet tel qu'aucun conquérant ne l'avoit formé.

Alexandre à la tête de toutes les forces de la Gréce & de

* Cic. Tuſc. l. 1.
** Aul. Gel. l. 9. c. 1.

la Perſe, ne ſe crut pas ſeulement deſtiné à conquérir des Provinces ou à ſubjuger des peuples, mais à réunir tous les hommes ſous une même loi, qui éclairât & qui conduisît tous les eſprits comme le ſoleil éclaire ſeul tous les yeux, qui fit diſparoître entre tous les hommes toutes les différences qui les rendent ennemis, ou qui leur apprît à vivre & à penſer différemment ſans ſe haïr, & ſans troubler le monde pour forcer les autres à changer de ſentiment.

Socrate, Platon, Zenon, &c. avoient eu des vues ſemblables : mais tous les hommes n'étoient pas aſſez raiſonnables pour en ſentir les avantages, ni les Philoſophes aſſez puiſſans pour y aſſujettir ceux que la raiſon ne perſuadoit pas.

Alexandre jugea qu'il falloit unir l'autorité à la lumiere de la raiſon, pour établir parmi les hommes ce gouvernement heureux & ſage que la vertu avoit fait imaginer aux Philoſophes. Il eſpéra qu'il pourroit l'établir parmi tous les peuples ſoumis à ſon empire, en y aſſujettiſſant par ſa puiſſance tous ceux que la raiſon ne perſuaderoit pas, & qui en s'éclairant conſervoient par raiſon & par goût ce qu'ils n'avoient d'abord adopté que par force ; » eſtimant, dit » Plutarque, être envoyé du ciel comme un réformateur, » gouverneur & réconciliateur de l'univers ; ceux qu'il ne » put aſſembler par remontrances de la raiſon, il les con- » traignit par force d'armes, en aſſemblant le tout en un de » tous côtés, en les faiſant boire tous par maniere de dire » en une même coupe d'amitié, & mêlant enſemble les vies, » les mœurs, les mariages, les façons de vivre : il com- » manda à tous les hommes vivans, d'eſtimer la terre ha- » bitable être leur pays, & ſon camp en être le Château » & le Donjon, tous les gens de bien parens les uns des au- » tres, & les méchans ſeuls étrangers : au demeurant que » le Grec & le Barbare ne ſeroient point diſtingués par le » manteau, ni à la façon de la targue, ou au cimeterre, » ou par le haut chapeau ; mais remarqués & diſcernés, le » Grec à la vertu, & le barbare au vice, en réputant tous » les vertueux Grecs, & tous les vicieux Barbares : en eſti- » mant au demeurant les habillemens communs, les tables » communes, les mariages, les façons de vivre, étant tous » unis par le mêlange de ſang, & la communion d'enfans.... » Quel plaiſir de voir ces belles & ſaintes épouſailles quand » il comprit dans une même tente cent épouſées Perſiennes » mariées à cent époux Macédoniens & Grecs, lui-même

» étant couronné de chapeaux de fleurs, & entonnant le » premier le chant nuptial d'ymenéus, comme un cantique » d'amitié générale ». *

On ne vit point Alexandre faire ſervir à ſes triomphes les peuples & les Rois qu'il avoit vaincus, ou les conquérir pour s'emparer de leurs richeſſes, & en faire des nations tributaires.

Lorſqu'après une réſiſtance opiniâtre, les villes des Indes lui envoient des Ambaſſadeurs pour ſe ſoumettre à lui & en obtenir la paix, il n'exige pour condition que de leur donner pour Roi Ampis, qu'ils avoient mis à la tête de l'ambaſſade. **

Il trouve dans Taxiſe un Prince ſage & bienfaiſant, maître d'un pays riche & d'un peuple heureux, il ſe garde bien de le combattre, il en fait ſon ami, ſon allié, loue ſa ſageſſe, admire ſa vertu, & ne diſpute avec lui que de générosité, il reçoit ſes préſens & lui en fait de plus grands auxquels il ajoute mille talents d'or monnoyé. † D'une mul-

* Plutar. de la fortune d'Alexandre, Traité prem. trad. d'Amiot. Arien, l. 7. c. 6. Diod. Sic. l. 17.

** Plutar. Vie d'Alex.

† » Ibid. Il y avoit un Roi nommé Taxiſe qui tenoit un pays » aux Indes, de non moindre étendue, à ce qu'on dit, que toute » l'Egypte, gras en pâturage, & abondant de tous fruits, au- » tant qu'il y en ait au monde, & ſi étoit homme ſage; lequel » après avoir ſalué Alexandre, lui dit, qu'avons-nous beſoin de » nous combattre, & nous faire la guerre l'un à l'autre, Alexan- » dre, ſi tu ne viens point pour nous ôter l'eau, ni le demeurant » de ce qui eſt néceſſaire pour notre nourriture, pour leſquelles » choſes ſeules les hommes de bon ſens doivent entrer en combat? » car quant aux autres biens & richeſſes, ſi j'en ai plus que toi, » je ſuis tout prêt & appareillé de t'en départir des miens; & ſi » j'en ai moins, je ne refuſe pas de t'en remercier, ſi tu veux m'en » donner des tiens. Alexandre ayant pris plaiſir à l'ouir ainſi ſa- » gement parler, l'embraſſa, & lui dit: penſes-tu que cette entre- » vue ſe puiſſe démêler ſans combattre, nonobſtant toutes ces bon- » nes paroles & ces aimables careſſes; non, non, tu n'y as rien » gagné; car je te veux combattre, & te combattre de courtoiſie & » d'honnêteté, afin que tu ne me ſurmontes point en bénéficence & » bonté. Ainſi recevant de lui pluſieurs beaux préſens & lui en » donnant encore davantage, finalement à un ſouper en buvant à » lui, il lui dit, je bois à toi mille talens d'or monnoyé. Ce pré- » ſent fâcha bien ſes familiers: mais en récompenſe il lui gagna bien » auſſi les cœurs de pluſieurs Princes & Seigneurs barbares du pays. » Plut. Vie d'Alex.

titude de petits états désunis, il en forme des Provinces qu'il rend heureuses,

Dans toutes ses conquêtes & dans tous ses voyages, Alexandre fut accompagné par des Savans, par des Philosophes, par des hommes de Lettres; tous les Philosophes, tous les Savans, de quelque pays, de quelque Secte, de quelque Religion qu'ils fussent, attirerent son attention, exciterent sa curiosité, obtinrent son estime; sa Cour réunit les Philosophes Grecs, ceux de Perse & de l'Inde, & ses faveurs accordées à tous, les disposerent insensiblement à s'estimer & à se communiquer leurs idées.

La terre changea de face sous ce conquérant Philosophe: les peuples cesserent d'être ennemis; il enseigna aux Arrachosiens à labourer la terre, aux Hyrcaniens à contracter des mariages honnêtes, aux Sogdiniens à nourrir leurs peres vieux, & ne les point faire mourir, & aux Perses à révérer leurs meres, & non pas les épouser.

O! la merveilleuse Philosophie, continue Plutarque, par le moyen de laquelle les Indiens adorent les Dieux de la Gréce, les Scythes ensévelissent les trépassés & ne les mangent plus: depuis qu'Alexandre eut civilisé l'Asie, il fonda parmi les Barbares plus de soixante & dix villes auxquelles il donna des loix, & leur commerce adoucit les nations féroces au milieu desquelles elles étoient établies.

La protection & l'estime qu'il accordoit aux sciences & aux Savans, développerent dans une infinité d'esprits le désir de s'éclairer: depuis qu'Alexandre eut dompté & civilisé l'Asie, dit Plutarque, leur passe-tems étoit de lire les vers d'Homere, & les enfans des Perses, des Susianiens, & les Cédrosiens chantoient les tragédies de Sophocle & d'Euripide.

Après la mort de ce conquérant, son Empire fut partagé & déchiré par les guerres cruelles que se firent ses successeurs: le seul Ptolomée gouvernoit l'Egypte avec sagesse, & le bonheur dont on jouissoit sous son empire attira en Egypte tous les étrangers que les guerres, ou le mauvais gouvernement des autres successeurs d'Alexandre détacherent de leur patrie.

Alexandrie, que ce Monarque avoit choisie pour son séjour,

* Il fit pourtant pendre quelques Philosophes Indiens qui soulevoient les peuples contre lui, & dont il n'avoit pû obtenir qu'ils ne déclamassent pas contre lui. Plut. Vie d'Alex.

devint l'aſyle de la vertu, du mérite & des talens perſécutés ou mépriſés. Ptolomée y accorda des prérogatives aux Savans & aux Philoſophes, de quelque nation, de quelque pays, de quelque ſecte qu'ils fuſſent; il établit une Académie où ils vaquoient ſans diſtraction à la recherche de la vérité, il forma pour eux cette Bibliothéque ſi célébre que ſes ſucceſſeurs augmenterent, & que les Sarraſins ont détruite au milieu du ſeptieme ſiécle.

Le tems avoit donc raſſemblé dans Alexandrie tous les ſyſtêmes, toutes les opinions, toutes les vues de l'eſprit humain ſur l'origine du monde, ſur les cauſes des phénomènes, ſur la nature & ſur la deſtination des hommes.

Dans cette eſpèce de mêlange de ſyſtêmes & des opinions de tous les Philoſophes, toutes les idées qui avoient de l'analogie ſe réunirent & formerent de nouveaux ſyſtêmes, comme on voit dans les mêlanges chymiques tous les principes qui ont de l'affinité, ſe rapprocher, s'unir, & former des compoſés nouveaux.

Les ſyſtêmes philoſophiques de Pythagore, de Timée, de Platon avoient des principes communs avec les ſyſtêmes des Chaldéens, des Perſans, des Egyptiens; tous ſuppoſoient un Etre ſuprême, & le concevoient, tantôt comme une lumiere ou comme un feu, d'où les êtres ſortoient; tantôt comme une ame répandue dans toute la nature, & formant tous les corps par ſon activité: tous regardoient l'Intelligence ſuprême comme une force qui agiſſoit eſſentiellement, & ſuppoſoient que l'action de cette force avoit par ſes décroiſſemens ſucceſſifs produit la matiere que des Génies ſortis de cet être avoient façonnée, & dont ils avoient tiré tous les corps.

Platon au contraire faiſoit agir cette Intelligence avec deſſein, avec ſageſſe; ſa connoiſſance & ſa puiſſance embraſſoient toute la nature: il faiſoit voir dans le monde de l'ordre, de l'harmonie, de la ſageſſe, une fin, ſuppoſoit la nature remplie de Génies.

Les Philoſophes Perſans, Chaldéens, Egyptiens, dûrent donc adopter & adopterent en effet des principes de Timée, de Locre & de Platon ſur l'origine du monde, ſans abandonner la croyance des Génies.

Les Philoſophes de l'Orient croyoient que l'ame humaine

* Diod. Sic l. 18. Juſtin. l. 13. Plut. in Eumen.

étoit une production de l'Etre ſuprême, enchaînée dans un coin du monde, où elle étoit l'eſclave de la matiere & le jouet des Génies qui l'environnoient.

Platon au contraire enſeignoit que l'ame humaine étoit une production ſublime de l'Etre ſuprême, une portion de l'ame du monde, & deſtinée à trouver ſon bonheur dans la contemplation de l'Etre ſuprême, lorſquelle avoit rompu les chaînes qui l'attachent à la terre.

Cette idée de Platon ſur l'origine & ſur la deſtination de l'ame, n'étoit point contraire aux principes des Philoſophes Chaldéens, Egyptiens & Perſans; elle ennobliſſoit l'homme, le conſoloit dans ſes malheurs: ces Philoſophes adopterent encore les idées de Platon ſur l'origine & ſur la deſtination de l'ame humaine.

Les ſyſtêmes de Pythagore, de Timée, de Platon, qui n'avoient preſque plus de Sectateurs en Gréce, reparurent donc avec éclat à Alexandrie, mais unis avec la croyance des Philoſophes Perſans, Chaldéens, Egyptiens ſur les Génies, qui fut adoptée par les Philoſophes Platoniciens, comme les Philoſophes Orientaux avoient adopté les principes de Platon & de Pythagore.

Ainſi les Philoſophes Chaldéens, Perſans, Egyptiens, aſſemblés à Alexandrie, ne conçurent plus l'Etre ſuprême comme une ſimple force, mais comme une Intelligence toute puiſſante qui avoit produit le monde avec ſageſſe & avec deſſein, qui en connoiſſoit toutes les parties, qui entretenoit l'ordre, qui s'intéreſſoit à l'homme, & qui pouvoit être en commerce avec lui, ou en ſe communiquant à lui, ou par le moyen des Génies chargés d'exécuter ſes décrets & ſes volontés.

L'homme fut une intelligence dégradée par ſa propre dépravation, ou aſſujettie par des puiſſances ennemies, mais elle pouvoit recouvrer ſa liberté & ſa perfection primitive.

Alexandrie, devenue ſous les Ptolomées l'aſyle des ſciences & des lettres, renfermoit un nombre infini de citoyens qui les cultivoient.

Phyſcon, ſeptieme ſucceſſeur de Ptolomée Lagus, conſerva les établiſſemens faits par ſes prédéceſſeurs en faveur des ſciences & des Savans, qui ſe perpétuerent en Egypte au milieu des guerres qui la déſolerent, & même après qu'elle fut devenue une Province Romaine.

Mais ſon regne tyrannique & ſanguinaire fit ſortir d'Ale-

xandrie & de l'Egypte une quantité prodigieuſe d'Egyptiens & de familles étrangeres qui s'y étoient établies depuis Ptolomée Lagus. Ces Egyptiens & ces étrangers, dépouillés de leurs richeſſes par Phyſcon, & ſouvent obligés d'abandonner leur fortune pour conſerver leur vie, ſe répandirent dans l'Orient, & n'y apporterent pour reſſource que leurs talens & leurs lumieres. *

Alexandre, en ſubjuguant l'Orient, rendit aux eſprits la liberté que la ſuperſtition, le deſpotiſme & la barbarie ſembloient avoir éteinte: il honora & récompenſa comme des bienfaiteurs de l'humanité, tous ceux qui travailloient à l'éclairer; & ſi la mort l'empêcha de bannir l'ignorance, il apprit au moins à eſtimer les ſciences & à rechercher les ſavans.

Ainſi les Philoſophes, que la tyrannie de Phyſcon avoit forcés de ſortir d'Alexandrie & de l'Egypte, formerent dans les différentes contrées de l'Orient des écoles qui devinrent comme des centres de lumiere qui éclairerent tout ce qui les environnoit: ils s'efforcerent de rendre leurs ſentimens intelligibles, ils les dégagerent de cette obſcurité myſtérieuſe dont Pythagore les avoit environnés, ils développerent dans une infinité d'eſprits ce principe de curioſité que l'homme porte au-dedans de lui-même ſur ſon origine & ſur ſa deſtination: on vit alors un nombre infini d'hommes de tous états qui adopterent les ſyſtêmes des Philoſophes Platoniciens d'Alexandrie, & dont l'eſprit s'éleva pour ainſi dire juſqu'au ſein de la Divinité, pour y découvrir les motifs, les deſſeins, les loix de cet Etre ſuprême dans la formation du monde, le but particulier de chacun des Etres qu'il renferme, la loi générale de tous, & principalement la deſtination & les devoirs de l'homme.

Ils jugerent, conformément aux principes de Platon, que l'Etre ſuprême s'étoit propoſé l'ordre & l'harmonie pour fin dans la production du monde: ils jugerent, conformément aux principes de Pythagore, que l'ordre, l'harmonie, la beauté de l'univers dépendoient des rapports de ſes différentes parties: que c'étoit la connoiſſance de ces rapports qui avoit dirigé l'Etre ſuprême, ou les puiſſances auxquelles il avoit confié le ſoin de produire ou de gouverner le monde. Comme ces rapports ne pouvoient ſe repréſenter à l'eſprit, que par le moyen des nombres, on conclut que ces nombres

* Diod. Sic. l. 12. Juſtin. l. 38, c. 8.

avoient dirigé les puiſſances productrices du monde ; que par conſéquent ces nombres contenoient une force, ou une propriété capable de déterminer les puiſſances productrices du monde. L'homme crut donc avoir découvert un moyen de commander aux puiſſances du monde, & chercha dans les différentes combinaiſons des nombres, un ſecret pour faire agir à ſon gré les Génies, les Eſprits, les Démons.

Comme ils croyoient l'ame dégradée & humiliée par ſon union avec le corps humain, ils chercherent avec ardeur les moyens de s'affranchir de la tyrannie des corps, de ſoumettre les paſſions & les ſens par l'auſtérité de leurs mœurs, par des pratiques ſingulieres, par l'uſage des plantes ou des minéraux propres à calmer le ſang & l'impétuoſité de la force motrice qui étoit la ſource des paſſions : ils croyoient par ce moyen purifier l'ame, & la garantir non-ſeulement de la néceſſité de s'unir à un autre corps après leur mort, mais encore pouvoir s'élever, même dans cette vie, juſqu'à la contemplation de l'Etre ſuprême, qui étoit le partage des Eſprits purs & dégagés de toute affection terreſtre.

Les ſens & les paſſions n'étoient pas, ſelon ces Philoſophes, les ſeuls obſtacles à l'union de l'ame avec l'Etre ſuprême ; des Génies méchans, ambitieux, ou ennemis des hommes, les attachoient à la terre & à leur corps : il falloit tromper ces Génies, les gagner ou les vaincre, ou intéreſſer les Génies amis des hommes pour ſe dérober aux Génies malfaiſans, & l'on employa pour cela toutes les pratiques de la Théurgie Chaldéenne qui s'allierent naturellement avec le Platoniſme & le Pythagoriſme.

Ces Philoſophes étoient animés par le plus grand intérêt dont le cœur humain fût ſuſceptible, & leurs principes avoient allumé le fanatiſme : on conçoit donc que ces hommes inventerent une infinité de pratiques chimériques, ou ſe ſéparerent de la ſociété pour vaquer à la contemplation, & formerent une Secte de Philoſophes purement religieux. Tout concouroit à multiplier ces derniers, ils avoient tous de l'enthouſiaſme & du fanatiſme, ils étoient bien plus propres à échauffer les eſprits & à communiquer leurs ſentimens, ces ſentimens plaiſoient à l'imagination qui aime à ſe repréſenter cette guerre continuelle de Génies & de Démons : tout ce ſyſtême étoit bien plus proportionné à l'eſprit du peuple : Enfin les peuples d'Egypte & de l'Orient étoient malheureux, & par conſéquent diſpoſés à recevoir une doctrine qui leur

apprenoit à mépriſer les plaiſirs & les richeſſes, qui les élévoit au-deſſus de la puiſſance civile, qui leur montroit une ſource de bonheur qu'aucune puiſſance ne pouvoit leur ravir.

Ainſi la Philoſophie de Platon, mêlée avec les idées de la Philoſophie Chaldéenne, devint une philoſophie populaire en Egypte & dans l'Orient, juſqu'à l'extinction de l'Empire des ſucceſſeurs d'Alexandre.

Il y avoit auſſi dans toutes ces contrées des Philoſophes Sectateurs d'Ariſtote, de Straton, d'Epicure, de Zenon, mais ils ne formoient pas des Sectes nombreuſes.

CHAPITRE VI.

Des principes religieux des Juifs.

LEs Chaldéens étoient, comme preſque tous les peuples de la terre, livrés à l'idolâtrie; lorſque Dieu fit ſortir Abraham de la Chaldée, & le conduiſit dans la terre de Chanaan, Dieu fit un pacte ou une alliance avec ce Patriarche, & lui promit une poſtérité qui poſſéderoit la terre qu'il habitoit: il fit les mêmes promeſſes à Iſaac, fils d'Abraham, & à Jacob, fils d'Iſaac.

Des événemens arrangés par la Providence conduiſirent Jacob & ſa famille en Egypte: ce Patriarche, en mourant, prédit à ſes enfans tout ce qui devoit leur arriver, il annonça le Meſſie, il en traça les caractères, & promit à Juda que le ſceptre ne ſortiroit point de ſa Tribu, juſqu'à la venue du Meſſie.

Les enfans de Jacob ſe multiplierent en Egypte; ils y devinrent eſclaves. Ce fut par les miracles les plus éclatans que Dieu les en tira; il leur donna des loix, & les conduiſit dans la terre promiſe. Là les Juifs formerent une ſociété ſéparée de toutes les nations, pour rendre à l'Etre ſuprême un culte légitime, fondé ſur ces principes.

Il n'y a qu'un ſeul Dieu, qui a créé le ciel & la terre, & qui gouverne tout par ſa providence; lui ſeul doit être aimé par l'homme, de tout ſon cœur, de toute ſon ame & de toute ſa puiſſance; lui ſeul doit être craint par-deſſus toutes choſes, & ſon nom doit être ſanctifié.

* Deuteron. 4. 39. Exode 21. Deuteron. 6. 4. 5. 13.

Il voit tout, juſqu'au ſecret des cœurs; il eſt bon, juſte, & miſéricordieux; il a créé l'homme libre, & il lui a laiſſé le choix de faire le bien ou le mal; il faut que l'homme reçoive avec reconnoiſſance toutes les bénédictions, comme venant de Dieu, & toutes les calamités avec ſoumiſſion, comme des châtimens paternels, ou comme des épreuves. Quoique Dieu ſoit miſéricordieux, les Juifs, ſans un vif ſentiment de leurs fautes, ne doivent pas ſe flatter d'en obtenir le pardon, ni de voir ceſſer les maux qu'ils s'attirent par leurs déſordres. *

Telle eſt la Religion & la morale, dont le peuple Juif, ſans arts, ſans ſciences, ignorant & groſſier à tout autre égard, faiſoit profeſſion; tandis que les nations les plus célébres par leur habileté dans les arts & dans les ſciences, étoient enſévelies dans les plus épaiſſes ténébres ſur la nature, & ſur l'exiſtence de l'Être ſuprême, ſur l'origine du monde, ſur la deſtination de l'homme.

A ces idées ſublimes, les Juifs joignoient les plus magnifiques eſpérances: ils croyoient que d'entr'eux, de la Tribu, & de la race de David, naîtroit un Sauveur qui les délivreroit de tous les maux, & qui attireroit toutes les nations à la connoiſſance du vrai Dieu. **

La Religion Juive ne conſiſtoit pas ſeulement dans la profeſſion de ces grandes vérités; elle avoit ſes rits, ſes cérémonies, ſes ſacrifices, ſes holocauſtes, ſes purifications, ſes expiations; elle preſcrivoit aux Juifs les loix les plus propres pour le bonheur de la ſociété civile. Tout étoit Divin dans la République & dans l'Egliſe, parce que Dieu n'étoit pas moins l'auteur des réglemens politiques, que des rits & des cérémonies religieuſes.

L'obſervation des loix que Dieu avoit preſcrites aux Juifs étoit ſuivie de récompenſes ſenſibles & préſentes, en attendant celles du ciel. A la tête de l'Egliſe étoit un ſouverain Sacrificateur, ſur les lévres duquel repoſoient la ſageſſe & la vérité: ſur ſa poitrine étoient l'*Urim* & le *Thurim*, par le moyen duquel Dieu rendoit ſes oracles.

La nation Juive renfermée dans ſes montagnes, & ſéparée des idolâtres, devoit conſerver ſa religion ſans altération &

* III. Reg. 8. 39. Deut. 8. ibid.

** Geneſ. 40. v. 10. Reg. I. c. 7. v. 12. Pſ. 21. v. 18. Iſ. 11. 8. 1. 10. Ezech. 34. v. 23.

ſans

ſans mêlange : tout ce qui avoit rapport à la religion, à la morale, à la ſociété civile, étoit enſeigné aux Juifs dès l'enfance, & leur étoit expliqué les jours du Sabbat & de fêtes par les Prophetes, ou par les Lévites : on leur faiſoit une deſcription effrayante de la théologie des autres nations, & il étoit défendu ſous les plus grandes peines de s'inſtruire de leurs ſciences.

Il n'y avoit qu'une ſeule Ville & un ſeul Temple dans lequel on pût adorer : c'étoit là le centre de la religion. La ſucceſſion des Sacrificateurs, le ſoin continuel d'immoler des victimes, la néceſſité d'y offrir ſes enfans, & de s'y rendre tous les ans pour ſe purifier, étoient autant de moyens propres à retenir les Juifs dans la religion de leurs peres.

Cependant ils la corrompirent, & l'on vit à Jéruſalem des Rois idolâtres, & des Sacrificateurs qui profanerent le Temple & la Religion par le mêlange du culte des faux Dieux avec le culte de l'Etre ſuprême.

Dieu ceſſa de protéger ce peuple infidéle ; les Aſſyriens prirent & raſerent Jéruſalem, détruiſirent le Temple, & emmenerent les Juifs captifs à Babylone : après une longue captivité, le Temple fut rebâti, & Jéruſalem réédifiée.

Lorſqu'Alexandre eut conquis l'Aſie, beaucoup de Juifs paſſerent en Egypte, & s'établirent à Alexandrie ſous ce Conquérant & ſous les Ptolomées, qui leur accorderent les priviléges dont jouiſſoient les Macédoniens, & le libre exercice de leur religion. *

Le tems qui relâchoit inſenſiblement les nœuds qui attachoient les Juifs à leur patrie, affoibliſſoit inſenſiblement leur reſpect pour la loi de Moyſe, & leur haine pour les étrangers : » il ſortit d'Iſraël des enfans d'iniquité qui donnerent » ce conſeil à pluſieurs : allons & faiſons alliance avec les » nations qui nous environnent, parce que depuis que nous » ſommes retirés d'avec elles, nous ſommes tombés dans » beaucoup de maux ; & ce conſeil leur parut bon. Quel- » ques-uns du peuple furent donc députés pour aller trou- » ver le Roi, & il leur donna le pouvoir de vivre ſelon les » coutumes des Gentils, & ils bâtirent dans Jéruſalem un » Collége à la maniere des nations. **

» Les Prêtres même ne s'attachant plus aux fonctions de

* Prideaux, Hiſtoire des Juifs.
** Machab. l. 1. c. 1. v. 15.

» l'autel, méprisant le Temple, & négligeant ses sacrifi-
» ces, couroient aux spectacles : ils ne faisoient aucun état
» de tout ce qui étoit en honneur dans leur pays, & ne
» croyoient rien de plus grand que d'exceller en tout ce qui
» étoit en estime chez les Grecs : il s'excitoit pour cela une
» dangereuse émulation entre eux : ils étoient jaloux des
» coutumes de ces Payens, & affectoient d'être en tout
» semblables à ceux qui avoient été auparavant les mortels
» ennemis de leurs pays ». *

Il y eut donc des Juifs qui prirent les goûts, les idées des Grecs & des étrangers, qu'ils s'efforcerent d'allier avec leur religion, ou pour la défendre contre les Payens, & pour éclaircir les endroits obscurs des livres de Moyse, ou pour y découvrir des vérités cachées sous le voile de l'allégorie, & perdues pour ceux qui ne connoissoient pas la lettre de la loi, ou pour combattre & retrancher de la Religion Juive les dogmes difficiles ou gênans : tels furent les Pharisiens, les Saducéens, les Esseniens & les Philosophes Juifs.

§. III.

Des Pharisiens.

Les Pharisiens prétendoient que Dieu avoit ajouté à la loi donnée sur le Mont Sinaï, un grand nombre de rits & de dogmes que Moyse avoit fait passer à la postérité sans les écrire : aux traditions vraies, ils ajouterent une infinité de contes ridicules, d'idées fausses, de principes empruntés des Philosophes, & corrompirent les dogmes & la loi.

Les Pharisiens croyoient, dit Joseph, que tout se faisoit par le destin : cependant ils n'ôtoient pas à la volonté la liberté de se déterminer ; parce que, selon eux, Dieu usoit de ce tempérament, & que, quoique toutes choses arrivent par son Décret ou par son conseil, l'homme conserve cependant le pouvoir de choisir entre le vice & la vertu ; ils croyoient que les ames des méchans après leur mort, étoient renfermées dans des prisons, & souffroient des supplices éternels, pendant que celles des bons trouvoient un séjour facile à la vie, & rentroient dans un autre corps.

Nous ne nous engagerons pas dans le détail de leurs tradi-

* Ibid. l. 2. c. 14.

tions ; que le tems a prodigieuſement multipliées & qui ont été recueillies en 32 volumes in-folio, & compoſent ce qu'on appelle le Talmud. *

On diſtingue dans le *Talmud* ſept ordres de Phariſiens : l'un n'obéiſſoit que par l'eſpérance du profit & de la gloire ; l'autre ne levoit point les pieds en marchant : le troiſieme frappoit la tête contre la muraille, afin d'en tirer le ſang : le quatrieme cachoit ſa tête dans un capuchon ; le cinquieme demandoit fiérement, *que faut-il que je faſſe ? je le ferai : qu'y a-t-il que je n'aye fait ?* Le ſixieme obéiſſoit par amour pour la vertu & pour la récompenſe : & le dernier n'exécutoit les ordres de Dieu que par la crainte de la peine.

Tous faiſoient de longues prieres, & ſe refuſoient juſqu'au ſommeil néceſſaire : les uns ſe couchoient ſur une planche étroite afin qu'ils ne puſſent ſe garantir d'une chûte dangereuſe, lorſqu'ils s'endormoient profondément, & les autres encore plus auſtères ſemoient ſur cette planche des épines & des cailloux, ils jeûnoient deux fois la ſemaine, & ſe déchiroient le corps à coups de fouet : ils faiſoient de longues oraiſons qu'ils récitoient les yeux fixes & le corps immobile.

Ils marchoient la tête baiſſée de peur de toucher les pieds de Dieu, qui ne ſont élevés au-deſſus de la terre que de quatre pieds ; ils ne levoient point les pieds, afin de marquer le peu de ſoin qu'ils avoient de tout ce qui pouvoit les bleſſer ; & pour paroître aux yeux du peuple uniquement occupés des choſes du ciel, ils chargeoient leurs habits de phylacteres qui contenoient certaines ſentences de la loi : ils ſe lavoient plus ſouvent que les autres, afin de montrer par-là qu'ils avoient un ſoin extrême de ſe purifier.

Les Phariſiens avoient un zéle ardent & infatigable pour faire des Proſélytes ; & ce zèle joint à leurs mortifications,

* Le Rabbin Juda ſurnommé *le Saint*, recueillit toutes les traditions depuis Moyſe juſqu'au milieu du ſecond ſiécle, & en compoſa un volume, qu'on nomme la *Miſna* : un autre Rabbin nommé Jochanam de la Synagogue de Jéruſalem, ajouta un Commentaire à la Miſna, & ce Commentaire s'appelle *Gemare* ; ces deux parties ſont enſemble le Talmud de Jéruſalem. Les Juifs s'étant depuis tranſportés à Babylone, ils y érigerent des écoles célébres, & travaillerent à un nouveau ſupplément de la Miſna ; il fut achevé vers la fin du cinquieme ſiécle : il porte auſſi le nom de Gemare ou de Talmud Babylonien. *Buddæus Hiſt. Phil. Hebræorum*

les rendoit vénérables au peuple : on leur donnoit le titre de ſages par excellence, & leurs diſciples s'entrecrioient, *le Sage explique aujourd'hui:* ils tenoient leurs diſciples dans une eſpece d'eſclavage, & régloient avec un pouvoir abſolu tout ce qui regardoit le religion ; ils diſpoſoient de l'eſprit des femmes & du peuple, ils excitoient à leur gré les flots de cette mer orageuſe, & ſe rendirent redoutables aux Rois. *

§. II.

Des Saducéens.

Les Saducéens n'étoient vraiſemblablement d'abord que ce que ſont aujourd'hui les Caraïtes ; c'eſt-à-dire, qu'ils rejettoient les traditions des anciens, & ne s'attachoient qu'à la parole écrite.

Ils prenoient donc tous les livres de Moyſe à la lettre, ils reconnoiſſoient que Dieu avoit créé le monde par ſa puiſſance, & qu'il le gouvernoit par ſa providence, qu'il avoit opéré un nombre infini de prodiges en faveur des Juifs, & que pour les gouverner il avoit établi des peines & des récompenſes ; mais ils croyoient que ces peines & ces récompenſes étoient purement temporelles, & ſe renfermoient dans les bornes de cette vie.

Ces Juifs, ennemis des traditions, ne croyoient donc voir dans Moyſe rien qui ſupposât que les ames ſurvécuſſent au corps : les ſentimens des Epicuriens, qui ſuppoſent que l'ame meurt avec le corps, & qu'elle n'eſt qu'une propriété de ſon organiſation, ne parurent pas plus conformes à la religion de Moyſe, que le ſentiment de Platon, de Pythagore & de Zenon : ils furent donc attachés à la lettre de la Religion Judaïque, & nierent l'immortalité de l'ame.

Cette erreur des Saducéens n'étoit peut-être pas celle de tous les Caraïtes ou Scripturaires attachés à la lettre de la Loi ; mais les Phariſiens qui étoient leurs ennemis, & des ennemis violens, l'imputoient apparemment à toute la Secte

* Matth. 15. v. 16. c. 9. v. 2. c. 23. v. 13. 33. Luc. c. 4. v. 30. c. 15. v. 2. c. 11. v. 38. 52. &c. Joſeph Antiq. l. 12. c. 22. l. 13. c. 23. l. 17. c. 3. Tivin, Scriptorum illuſtrium de Tribus. Judæorum Sectis ſyntagma, Samuelis Baſnagii annal. politico-Eccleſ. t. 1. Buddæi introd. ad Philoſ. Hæbr. Baſnag. Hiſt. des Juifs, t. 1. Prideaux, t. 5. p. 47. 72. &c.

pour la rendre odieuſe, ou parce qu'ils la regardoient comme une conſéquence de leurs principes ſur la néceſſité de rejetter toute eſpece de tradition : conſéquence que peut-être tous les Caraïtes n'admettoient pas. *

§. III.

Des Eſſeniens.

Les Eſſeniens honoroient Moyſe comme le premier Légiſlateur, ils regardoient comme autant de blaſphémateurs ceux qui parloient mal de lui, & les condamnoient à la mort ; ils étoient oppoſés aux Phariſiens, en ce qu'ils rejettoient les traditions, & aux Saducéens, en ce qu'ils croyoient l'immortalité de l'ame.

Ce point le plus important pour le bonheur de l'homme, avoit fixé toute l'attention des Eſſeniens ; elle étoit enſeignée dans la Religion Judaïque, ils en chercherent la preuve dans le raiſonnement & dans la nature même de l'ame, ſoit pour ſe convaincre plus fortement eux-mêmes de cette vérité, ſoit pour répondre aux ſophiſmes des Saducéens, qui paroiſſoient avoir emprunté leurs principes des Epicuriens, & comme eux faire réſider la penſée dans la matiere qui devenoit intelligente par l'arrangement de ſes parties.

Les Eſſeniens chercherent apparemment parmi les ſentimens des Philoſophes Grecs, un ſyſtême qui expliquât l'immortalité de l'ame & ſa ſpiritualité ; le ſentiment de Zenon les ſatisfit, & ils l'adopterent ; au moins il eſt certain par Philon & par Joſeph, qu'ils croyoient que la ſubſtance de l'ame étoit ce qu'il y a de plus ſubtil dans l'éther, & que cette portion de l'éther, attirée dans le corps par une eſpece de charme naturel, y étoit renfermée comme dans une priſon. La mort qui détruiſoit le corps, n'anéantiſſoit donc point l'ame, comme les Saducéens le diſoient ; elle rompoit

* Matth. 22. Marc, 22. Luc, 20. Joſeph Ant. l. 13. c. 9 Voyez les Auteurs cités.

Il y a encore aujourd'hui de ces Caraïtes ou Scripturaires, qui attendent comme le reſte des Juifs un Meſſie conquérant, dont la venue eſt retardée par les péchés du peuple, ou parce que Saturne qui eſt l'étoile du Sabbat & du peuple Juif, marche à pas lents. Voyez les Auteurs cités, & dans le ſyntagma une diſſertation de M. Trigland ſur cette Secte.

les chaînes, & briſoit ſa priſon : l'ame dégagée de la matiere, prenoit l'eſſor vers les cieux, & jouiſſoit de ſa liberté naturelle.

De ces principes ſur la nature de l'ame, les Eſſeniens paſſerent à la morale du Stoïciſme : ils jugerent que tout ce qui flattoit les ſens, tout ce qui allumoit les paſſions, augmentoit la ſervitude de l'ame. Toutes les loix cérémonielles & les rits de Moyſe ne ſe préſenterent donc aux Eſſeniens, que comme des allégories deſtinées à apprendre aux hommes les moyens de s'élever au-deſſus des beſoins du corps, de l'affranchir de l'empire des ſens, & de triompher des paſſions : les biens & la proſpérité que ce Légiſlateur promettoit aux Juifs, n'étoient que l'emblême du bonheur préparé à ceux qui obſervoient les préceptes cachés ſous l'écorce de la loi.

Les Eſſeniens s'éloignerent donc des Villes pour ſe garantir de la corruption qui y régnoit ordinairement, & qui ſe communiquoit à ceux qui les habitoient, comme les maladies ſe communiquent à ceux qui reſpirent un air infecté : ils ſe réunirent, & formerent une ſociété particuliere : ils n'amaſſoient ni or, ni argent, ils ne vouloient que le néceſſaire, & vivoient du travail de leurs mains.

Ils s'appliquoient beaucoup à la morale, & leurs préceptes ſe rapportoient tous à l'amour de Dieu, de la vertu & du prochain : ils donnoient, dit Philon, une infinité de preuves de leur amour de Dieu ; ils gardoient une chaſteté conſtante & inaltérable dans toute leur vie : jamais ils ne juroient, jamais ils ne mentoient : ils attribuoient à Dieu tout ce qui étoit bon, & ne le faiſoient jamais auteur du mal. Ils faiſoient voir leur amour pour la vertu, dans leur déſintéreſſement, dans leur éloignement pour la gloire & pour l'ambition, dans leur renoncement aux plaiſirs, par leur patience & par leur ſimplicité, par leur facilité à ſe contenter, par leur modeſtie, par leur reſpect pour les loix, par la ſtabilité de leur ame, &c. enfin, ils montroient leur amour pour le prochain, par leur charité, par leur conduite égale envers tous, par la communauté de leurs biens, par leur humanité. Selon les Eſſeniens, la nature comme une commune mere, produiſoit & nourriſſoit tous les hommes de la même maniere, & les avoit fait véritablement tous freres : la concupiſcence avoit détruit cette parenté ; & les Eſſeniens prétendoient la rétablir.

Les Eſſeniens ſe répandirent dans la Paleſtine, & formerent différentes Confreries, entre leſquelles tout étoit commun.

Comme les paſſions & la cupidité naiſſoient de l'organiſation du corps, les Eſſeniens croyoient qu'il falloit joindre à l'étude de la morale, la connoiſſance des ſimples propres à calmer l'effervescence du ſang, ou à guérir les malades; & ils avoient découvert des plantes & des pierres qui avoient des propriétés ſingulieres.

Il y avoit des Eſſeniens par-tout où il y avoit des Juifs, dans la Paleſtine, en Syrie, en Egypte.

Tous attendoient la mort, comme un priſonnier attend ſa liberté.

Les Eſſeniens de Paleſtine croyoient qu'après que les liens de la chair ſeroient rompus, leur ame prendroit l'eſſor vers les cieux, & trouveroit un ſéjour où il n'y auroit ni pluie, ni neige, ni chaleurs incommodes, mais un vent agréable qui les rafraîchiroit continuellement; tandis que celles des méchans ſeroient précipitées dans un lieu profond & ténébreux, où elles ſeroient expoſées à toutes les injures d'un hiver continuel & rempli de peines qui ne ſont jamais interrompues par aucun bon intervalle.

Les Eſſeniens d'Egypte avoient de l'ame une idée plus élevée, ils ne la concevoient pas comme un air ſubtil & léger, mais comme une ſubſtance deſtinée à connoître la vérité, & à voir Dieu qui étoit la ſource des vérités, & la lumiere qui éclairoit les eſprits, comme le ſoleil éclairoit les corps.

Cette lumiere ne ſe communiquoit qu'aux ames exemptes de paſſions dégagées des ſoins qui attachent l'ame à la terre, & élevées au-deſſus des diſtractions que cauſent les impreſſions des objets ſur nos organes.

L'eſſor qu'ils faiſoient pour s'élever à cet état d'impaſſibilité, leur procuroit des extaſes, ils croyoient voir cette lumiere après laquelle ils ſoupiroient, ils étoient énivrés de délices; le feu de l'enthouſiaſme s'allumoit en eux, ils ſe regardoient déja comme morts au monde, ils renonçoient à leurs biens, à leurs amis, à la ſociété, & ſe retiroient dans quelque Hameau, ou dans quelque maiſon abandonnée, pour ſe livrer à la contemplation.

Il y avoit de ces Hermites dans la plûpart des pays du monde, dit Philon, mais c'étoit en Egypte qu'il s'en trouvoit davantage: il y en avoit dans toutes les Provinces, &

ſur-tout aux environs d'Alexandrie, principalement vers le Lac Moria, ſur une éminence fort commode pour la ſûreté, & où l'air étoit très-bon.

Chacun avoit ſon petit oratoire, appellé *Monaſterion* : ils n'y portoient pour meuble que la loi, les Prophetes, des hymnes & quelques autres livres. Au lever du ſoleil, ils demandoient à Dieu ſa bénédiction ; cette bénédiction véritable qui illumine & qui échauffe les ames, qui les pénetre de la lumiere céleſte : au coucher de cet aſtre, ils le prioient que leurs eſprits, dégagés des ſens & des choſes ſenſibles, puſſent, dans un parfait recueillement, découvrir la vérité. Tout le reſte du jour étoit employé à l'étude des ſaintes Ecritures, dont ils regardoient le texte comme un chiffre qui cachoit les vérités les plus ſublimes & les plus importantes, & qu'il falloit interpréter allégoriquement pour en trouver la clef.

Ils ne buvoient ni ne mangeoient qu'après le coucher du ſoleil : quelques-uns même, emportés par un déſir extraordinaire de connoître ce qu'ils cherchoient, oublioient quelquefois pendant trois jours entiers de prendre de la nourriture.

Dieu étoit l'objet de toutes leurs méditations ; & dans leurs ſonges même, leur imagination ne leur repréſentoit que les beautés & l'excellence des perfections divines : ſouvent en dormant ils faiſoient des diſcours admirables de cette divine philoſophie.

Ils paſſoient ſix jours de ſuite dans leur oratoire, ſans en ſortir, ni même regarder dehors : au ſeptieme, ils s'aſſembloient dans un oratoire commun, où un des plus habiles faiſoit un diſcours, après lequel ils prenoient en commun leur repas, c'eſt-à-dire, du pain avec un peu de ſel & d'hyſſope.

Pendant le repas, on obſervoit un profond ſilence; quand il étoit fini, un de la compagnie propoſoit une queſtion ſur quelques paſſages de l'Ecriture, un autre répondoit, & le Préſident déclaroit ſi la queſtion étoit réſolue, & y ajoutoit ce qu'il jugeoit à propos : tout le monde applaudiſſoit, on ſe levoit & l'on chantoit une hymne; le reſte du jour ſe paſſoit en diſcours ſur les choſes divines, & la nuit à chanter juſqu'au lever du ſoleil.

Les méditations des Eſſeniens d'Egypte avoient pour objet l'Ecriture ſainte, qui, ſelon eux, étoit comme l'homme,

composée d'eſprit & de corps. Le corps de l'Ecriture étoit le ſens littéral, & le myſtique ou le caché en étoit l'ame, & c'étoit en ce dernier qu'étoient la vérité & la vie. Philon dit qu'ils étudioient l'Ecriture en Philoſophes, & qu'ils avoient parmi eux pluſieurs écrits anciens des Chefs de leur Secte, qui étoient des monumens de cette eſpece de ſcience allégorique qu'ils étudioient & qu'ils tâchoient d'imiter.

Tout ce que l'eſprit humain peut imaginer de biſarre, s'offrit ſans doute à des hommes livrés ſans ceſſe à la méditation de l'Ecriture, guidés dans leurs méditations par de ſemblables principes, exténués par des jeûnes continuels, échauffés par la ſolitude, animés par les motifs qui agiſſent le plus puiſſamment ſur le cœur humain, l'eſpérance d'une immortalité bienheureuſe, & le déſir de la perfection.

Ces motifs ſembloient avoir élevé les Eſſeniens au-deſſus de l'humanité : jamais la force des tourmens, de la torture, du feu, des roues & de toutes inventions les plus terribles, n'a pu leur arracher un mot contre leur Légiſlateur, ou contre leur conſcience. *

Il eſt aiſé de juger, par ce que nous venons de dire, combien s'éloignent de la vérité ceux qui prétendent que les Chrétiens ne ſont qu'une branche des Eſſeniens.

La Religion Chrétienne a pour auteur le Meſſie, promis aux Juifs, vrai Dieu & vrai homme ; on ne voit rien de ſemblable dans les dogmes des Eſſeniens : la Religion Chrétienne à ſa naiſſance avoit des Sacremens, les Eſſeniens n'en avoient point : Jeſus-Chriſt a enſeigné la réſurrection des corps, les Eſſeniens la nioient.

Si les Chrétiens n'étoient qu'une branche d'Eſſeniens, il faudroit que Jeſus-Chriſt lui-même eût été Eſſenien ſéparé ou retranché de ſa Secte, & qui en ſeroit devenu l'ennemi, puiſqu'il auroit enſeigné des dogmes contraires aux principes fondamentaux des Eſſeniens. Les Eſſeniens avoient leurs temples & leurs aſſemblées ſéparés, ils ne communiquoient point avec les Juifs, parce qu'ils ne les trouvoient point aſſez ſaints; ils n'offroient point de victimes, & condamnoient les ſacrifices qu'on faiſoit dans le temple ; comment les Phariſiens, les Scribes, les Saducéens qui lui tendoient ſans ceſſe des piéges, qui publioient qu'il n'étoit qu'un impoſteur, ne lui

* Joſeph *de bello Jud.* l. 2. c. 12. Philon *de vit. contempl.* Les Auteurs cités ſur les Sectes des Juifs.

auroient-ils jamais rappellé ſon origine, ni reproché qu'il anéantiſſoit la loi de Moyſe? Comment tant de Sectes ennemies du Chriſtianiſme, qui ſe ſont élevées parmi les Juifs & en Egypte, n'ont-elles jamais fait un pareil reproche aux Chrétiens?

§. IV.

Des Samaritains

L'ancien Royaume de Samarie étoit habité par les Iſraélites des dix Tribus que Jéroboam détacha du Royaume de Jéruſalem ſous Roboam, fils de Salomon.

Salmanaſar s'empara du Royaume de Samarie, tranſporta ſes habitans dans les plaines de Chaldée, & envoya des Cuthéens pour repeupler le pays de Samarie.

Cette Colonie fut dévorée par les lions, parce qu'elle avoit tranſporté ſes idoles dans la Terre-Sainte. Eſsharadon leur envoya un Prêtre Juif avec une nouvelle Colonie, pour y rétablir le culte des Samaritains; mais ce Prêtre ne put détacher abſolument les nouveaux habitans de leur premier culte, & il ſe fit un mêlange de leur ancienne Religion & de celle de Samarie: enfin, cette Colonie embraſſa la Religion Judaïque; & les nouveaux Samaritains furent appellés les Proſélytes des lions, parce que c'étoit la crainte de ces animaux qui les avoit déterminés à ſuivre la Religion Judaïque, dont ils s'écartoient cependant.

1°. De tout le Canon des Juifs, ils ne recevoient que le Pentateuque.

2°. Ils ſacrifioient ſur le Mont Gariſim, & non pas à Jéruſalem, prétendant qu'ils ne faiſoient que ſe conformer au culte des Patriarches qui avoient précédé Moyſe. *

3°. Il attendoient le Meſſie, comme les Juifs, & croyoient que le Meſſie ſeroit, non-ſeulement un Roi, mais un Docteur envoyé de Dieu pour les éclairer.

4°. Ils obſervoient la loi de Moyſe avec beaucoup d'exactitude, & n'avoient pas pour le Pentateuque, moins de reſpect que les Juifs; mais leur attachement à l'obſervation de la loi, n'étoit pas à l'épreuve de la perſécution ou des ſupplices.

5°. Les Samaritains rejettoient toutes ſortes de traditions,

* Joan. 4.

Digitized by Google

& s'en tenoient à la parole écrite ; comme ils convenoient en cela avec les Saducéens, les Juifs leur ont imputé, mais calomnieuſement, d'être dans l'erreur des Saducéens par rapport à l'immortalité de l'ame.

Lorſque les Ptolomées ſe furent emparés de la Judée & de Samarie, les Samaritains s'établirent en Egypte comme les Juifs ; comme eux, ils prirent le goût des ſciences & de la philoſophie, ſur-tout de la philoſophie Platonicienne alliée avec la philoſophie Chaldéenne, qui conſiſtoit principalement à opérer des choſes ſurprenantes par les vertus ſecrettes des plantes, par l'aſtrologie, par l'invocation des Génies : des Samaritains avoient allié cette philoſophie avec les dogmes de leur religion ; & l'on vit dans Samarie des eſpeces de Magiciens qui ſe prétendoient envoyés de Dieu, qui ſéduiſoient le peuple par leurs preſtiges. L'hiſtoire de Doſithée & de Simon ne permettent pas d'en douter.

CHAPITRE VII.

Etat politique du Genre-humain, depuis l'extinction de l'Empire d'Alexandre, juſqu'à la naiſſance du Chriſtianiſme.

L'ORIENT avoit été le berceau du genre-humain, & les grandes familles qui s'y étoient établies avoient inventé les arts & les ſciences, bâti des Villes, formé des Etats & des Empires, tandis que l'Occident étoit habité par des peuples paſteurs ou ſauvages.

Les guerres, l'exceſſive population, une infinité d'accidens détacherent les nations policées, des Colonies qui chercherent ſur des vaiſſeaux de nouvelles habitations, & formerent dans les pays maritimes différens établiſſemens, principalement en Italie.

Ces Colonies adoucirent les mœurs des peuples ſauvages parmi leſquels elles s'établirent, & il ſe forma en Italie une foule de petits Etats indépendans, qui avoient chacun leurs loix, leur religion & leurs mœurs, [& qui par leur ſituation étoient ſouvent en guerre. *

* Cluvier, Ital. antiq.

Ainſi, tandis que le luxe corrompoit & affoibliſſoit les peuples de l'Orient, le tems formoit dans un coin de l'Occident des guerriers robuſtes, audacieux, avides de butin, & pour qui la guerre étoit une eſpece de beſoin.

Il ne falloit donc qu'un guerrier brave, ambitieux & d'un eſprit élevé, pour former en Italie un Etat purement guerrier, que ſa conſtitution & ſes mœurs fiſſent tendre ſans ceſſe à s'agrandir & à dépouiller ſes voiſins. Ce guerrier fut Romulus, & cet Etat fut Rome, qui dans ſon origine n'étoit qu'une eſpece de champ habité par des guerriers, ou par des aventuriers que l'eſpérance du butin & ſouvent de l'impunité raſſembla; mais qui par ſa conſtitution primitive, & par ſa ſituation, devoit ſubjuguer, & ſubjugua en effet l'Italie, la Gréce, l'Orient, l'Eſpagne & les Gaules: tous les peuples connus prirent part à la guerre de Céſar & de Pompée. *

Les Romains prirent chez les peuples vaincus des principes de corruption qui pénétrerent dans tous les Etats & dans tous les Ordres de la République: l'honneur, l'amour de la liberté & de la patrie s'éteignirent: on ne connut à Rome de vrais biens que les richeſſes, & Rome renfermoit dans ſon ſein toutes les cauſes qui avoient détruit tous les grands Empires. **

Malgré ſa corruption, Rome par une ſuite de ſa conſtitution devoit former de grands Capitaines, des politiques habiles, des ambitieux qui devoient tendre à s'aſſujettir leur patrie, & à changer la République en Monarchie: Céſar l'entreprit & réuſſit. †

Les citoyens qui ravirent à Céſar la puiſſance ſouveraine & la vie, ne rendit pas la liberté à leur patrie. Auguſte ſon ſucceſſeur fut plus puiſſant que lui, & il étouffa toutes les diſcordes civiles, & régna paiſiblement ſur le monde connu, depuis l'Inde juſqu'à l'Allemagne.

Tibere ſuccéda à Auguſte, & fut encore plus puiſſant que lui: il ôta au peuple l'Élection des Magiſtrats, qu'Auguſte

* Lucan. Pharſal. l. 1. 3. Flor. l. 4. c. 2.

** Lucan. l. 1. Tacit. annal. Dion. Caſſius Saluſt.

† Nous n'entrerons point dans le détail des cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains; cet objet n'appartient point à mon ouvrage, & ceux qui voudront s'en inſtruire, trouveront dans les Diſcours de Machiavel ſur Tite-Live, dans S. Evremont, dans les Conſidérations de M. de Monteſquieu, dans M. l'Abbé de Mably, cette matiere épuiſée.

lui avoit laiſſée ; il nommoit les Conſuls, les Gouverneurs des Provinces, les Intendans, tous les Magiſtrats, tous les Officiers : tout ce qui exerçoit quelque portion d'autorité dépendoit abſolument de Tibere ; il réunit dans ſa perſonne toutes les eſpeces de Magiſtratures que l'on avoit créées à Rome pour ſe contrebalancer, pour conſerver la liberté, & pour prévenir l'oppreſſion du peuple par le Sénat, ou celle du Sénat par le peuple.

Ainſi, Tibere avoit dans tout l'Empire Romain l'autorité la plus abſolue & la plus illimitée, ſans que rien fût capable de la réprimer.

Tibere vécut ſans reproche, tant qu'il fut homme privé, ou qu'il commanda les armées ſous Auguſte : il cacha adroitement ſes vices, tant que Germanicus & Druſus vécurent; il fut alternativement bon & méchant pendant la vie de ſa mere, cruel à l'excès, mais ſecret dans ſes plaiſirs infames, tant qu'il aima ou redouta Séjan : lorſqu'il ne craignit plus perſonne, tous ſes vices ſe déchaînerent, il s'y abandonna ſans pudeur, & l'univers eut pour maître un Prince livré aux plus infames voluptés, avare, cruel, jaloux de ſa puiſſance, ſoupçonneux juſqu'à l'excès : il ſacrifia à ſes craintes, à ſes ſoupçons un nombre infini de citoyens. Rome étoit remplie de délateurs, & tout homme vertueux ou riche étoit coupable : on vit un pere accuſé par ſon fils d'un crime d'Etat, ſans fondement, ſans dénonciateur, ſans autre témoin que lui-même ; on vit ce fils protégé par Tibere : on n'oſoit ni s'intéreſſer pour les accuſés, ni regretter les morts : la corruption & la crainte avoient étouffé la voix de la nature, & interrompu le commerce & les devoirs de la vie civile. *

Les Provinces n'étoient pas plus heureuſes, elles étoient en proie aux Barbares ou aux Officiers que Tibere y envoyoit, & qu'il prenoit dans ſes affranchis, ou parmi ceux qui ſe diſtinguoient à Caprée ; & le gouvernement des Provinces fut confié à des Miniſtres d'une avarice & d'une avidité inſatiable, ſans vertu, ſans honneur, ſans humanité, qui plaçoient dans toutes les charges des hommes auſſi vicieux & auſſi méchans qu'eux, qui diſpoſoient en maîtres abſolus des fortunes & de la vie de tout ce qui leur étoit ſoumis, qui connoiſſoient l'indifférence du Prince pour les malheurs de ſes ſujets, & qui étoient sûrs de l'impunité. **

* Tacit. Annal. l. 4.

** Tacit, ibib. Sueton. in Tib.

Tibere nomma Caius Caligula ſon ſucceſſeur. Ce Prince avoit été élevé au milieu des camps. Il joignit à la puiſſance ſouveraine la férocité du ſoldat, un naturel violent, impétueux & cruel : il étoit léger, inconſtant, inconſidéré, ignorant : il n'eut pour ſociété & pour amis que des Hiſtrions, des Farceurs, des débauchés : on regretta ſous ce Prince le regne de Tibere, & il fut aſſaſſiné.

Depuis Caligula, les ſoldats donnerent ou ôterent l'Empire à leur gré : les différentes armées nommoient chacune leur Empereur, & les horreurs de la guerre civile ſe joignirent aux vices du gouvernement des Empereurs & à la corruption qui avoit infecté tout l'Empire ; le feu de la guerre déſola toute la terre, juſqu'à Trajan.

Ainſi, l'ambition des Romains qui étoient un peuple guerrier & ignorant, qui mépriſoit les ſciences & les arts, anéantit la vertu, & porta la déſolation & le malheur partout où Alexandre, Héros & Philoſophe, ſe propoſoit de porter le bonheur, de répandre la lumiere & de faire régner la paix, la juſtice & la vertu.

Alexandre, en formant le projet de conquérir le monde, ſe propoſoit d'unir tous les hommes; les Romains formerent le projet d'aſſervir tous les peuples en déſuniſſant tous les hommes. Alexandre vouloit conquérir tous les peuples, pour rendre tous les hommes heureux ; les Romains pour faire ſervir tous les peuples à leur bonheur. Alexandre employoit la puiſſance militaire pour établir parmi les hommes l'autorité des loix : chez les Romains, la puiſſance militaire anéantit l'autorité des loix, rendit Rome eſclave de l'Empereur & des troupes, & fit diſparoître ſur la terre le bonheur & la vertu. *

» C'eſt ici, dit un homme célébre, qu'il faut ſe donner » le ſpectacle des choſes humaines : qu'on voie dans l'hiſ- » toire de Rome tant de guerres entrepriſes, tant de ſang » répandu, tant de peuples détruits, tant de grandes ac- » tions, tant de triomphes, tant de politique, de ſageſſe, » de prudence, de conſtance, de courage ; ce projet d'en- » vahir tout, ſi bien formé, ſi bien ſoutenu, ſi bien fini ; » à quoi aboutit-t'il, qu'à affermir le bonheur de cinq ou » ſix monſtres ? Quoi ! ce Sénat n'avoit fait évanouir tant de

* Voyez ci-deſſus, ce qui regarde Alexandre. Plutarq. de la fortune des Rom. & d'Alexandre.

» Rois, que pour tomber lui-même dans le plus bas eſcla-
» vage de quelques-uns de ſes plus indignes citoyens, &
» s'exterminer par ſes propres arrêts ? On n'éleve donc ſa
» puiſſance, que pour la voir mieux renverſée ? Les hom-
» mes ne travaillent à augmenter leur pouvoir, que pour
» le voir tomber contre eux-mêmes dans de plus heureuſes
» mains ». *

* Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur des Rom. p. 171.

CHAPITRE VIII.

Etat de l'Eſprit humain par rapport à la Religion, à la Morale & aux Sciences, depuis la deſtruction de l'Empire d'Alexandre, juſqu'à la naiſſance du Chriſt.

ROMULUS, Fondateur de Rome, y établit le culte des Dieux qu'Enée, Evandre, &c. avoient apportés en Italie. Rome, groſſiere, ignorante, pauvre, guerriere, adopta ſucceſſivement les Dieux des nations qu'elle ſoumit, & ces Dieux eurent leurs Prêtres, leurs ſacrifices, leurs fêtes. On leur fit des vœux, on les conſulta ſur l'avenir; il y eut des Augures, des Aruſpices, des Devins, des Préſages, comme chez toutes les nations idolâtres. *

Les diviſions continuelles du peuple & du Sénat, les guerres extérieures, l'amour de la liberté, fixerent long-tems toute la force de l'eſprit des Romains ſur les moyens de conſerver ou d'étendre leurs priviléges au-dedans, & leur domination au-dehors: pendant pluſieurs ſiécles ils ne prirent des peuples qu'ils ſoumirent, que leurs cérémonies religieuſes ou leurs ſuperſtitions, & quoiqu'ils euſſent cultivé l'éloquence, la légiſlation & l'hiſtoire, ils mépriſerent les arts & les ſciences: deux ſiécles avant le Chriſtianiſme, Caton ſe déchaînoit encore contre les Poëtes & contre la Poéſie. **

Mais ils étoient environnés de peuples qui cultivoient les beaux arts, les lettres, la philoſophie & les ſciences: tous

* Cic. de div. Plut. Vie de Romulus & de Numa Gronov. antiq. Romain.

** Cic. Tuſcul. 9. l. 1. c. 2. 3. 4.

Les ſyſtêmes des Philoſophes s'enſeignoient en Gréce, en Egypte, en Afrique, dans les Gaules, où les Colonies Grecques les avoient apportées. *

Il étoit impoſſible que les Romains ne priſſent pas le goût des ſciences & des lettres : la conquête de l'Egypte, de la Gréce, & des Gaules, les mit en commerce avec les Philoſophes célébres : pluſieurs adopterent la morale & les principes philoſophiques de Socrate, de Zenon, de Platon: la vertu des Romains éclairée par la philoſophie, acquit une élévation, une fermeté, une douceur, une ſimplicité que ne donnent ni l'éducation, ni la nature : telle fut la vertu de Scipion l'Africain, de Lélius, de Furius. **

Bientôt le goût des ſciences & de la philoſophie s'étendit & devint plus vif : on étudia les ſyſtêmes des Philoſophes Grecs à Rome, & tous eurent des partiſans. La Philoſophie ne fut plus renfermée dans les écoles, elle devint le ſujet des entretiens, & l'on s'appliqua à donner aux matieres philoſophiques, l'ordre, la clarté, les graces propres à les rendre intelligibles & intéreſſantes pour tous les eſprits. ***

Les ſyſtêmes des Philoſophes combattoient le polythéiſme, & la philoſophie affoiblit dans beaucoup d'eſprits le reſpect & la crainte des Dieux, les principes & les ſentimens de morale & de vertu : tous les ambitieux, tous les voluptueux, tous ceux qui avoient à craindre la juſtice des Dieux, adopterent des ſyſtêmes qui les affranchiſſoient des remords & des terreurs de l'autre vie, & la corruption des mœurs ne contribua pas peu à concilier des partiſans à la philoſophie, ſur-tout à celle d'Epicure. † » Je crois, dit M de Monteſquieu, que la Secte d'Epicure qui s'introduiſit à Rome » ſur la fin de la République, contribua beaucoup a gâter » le cœur & l'eſprit des Romains. Les Grecs en avoient été » infectés avant eux, auſſi avoient-ils été plutôt corrompus. §

Il y avoit cependant des Philoſophes qui défendoient l'exiſtence des Dieux, & qui avoient donné beaucoup de clarté & de force aux preuves qui établiſſent la néceſſité d'une In-

* Hiſt. Litt. de Franc. t. 1. Etat des Lettres avant le Chriſtianiſme.

** Cic. pro Aurel. pro Muren. Tacit. an. l. 1. c. 16.

*** Cic. Tuſc. l. 1. c. 6. de Nat. Deor. l. 1. c. 8.

† Diſcours de Céſar au Sénat dans Saluſte. Bel. Catil.

§ Conſid. ſur les cauſes de la grand. des Rom. p. 171.

telligence

telligence ſuprême pour la production du monde. Le Stoïciſme avoit trouvé dans la nature, de l'ordre, des proportions qui ſuppoſoient que le monde étoit l'ouvrage d'une cauſe intelligente: ils connoiſſoient que l'homme avoit une deſtination & des devoirs qui conſiſtoient à concourir au bien général : ils croyoient que l'homme ne pouvoit être heureux, qu'en les rempliſſant, & qu'il étoit malheureux lorſqu'il s'en écartoit. Ce ſyſtême avoit des partiſans conſidérables, ſur la fin de la République.

Mais le nombre en diminuoit à meſure que la corruptiun des mœurs augmentoit, & que la vertu s'éteignoit.

Après l'extinction de la République, & ſous l'Empire d'Auguſte, les arts & les ſciences fleurirent : ce Prince honora tous les talens, récompenſa tous les ſuccès ; ſon regne fut le regne des Lettres; & les Poëtes auſſi-bien que les Orateurs furent Philoſophes ; Horace, Ovide, Virgile expoſerent dans leurs ouvrages les ſyſtêmes des Philoſophes Grecs, & les rendirent familiers à la Cour & à tous les lecteurs.

Rome, aſſervie au pouvoir arbitraire d'Auguſte, livrée aux plaiſirs, plongée dans le luxe, n'eut plus que des eſprits ſuperficiels & des caractères foibles. La Philoſophie d'Ariſtippe & d'Epicure étoit dominante.

Sous Tibere, les caractères furent encore plus bas, & les eſprits plus ſuperficiels. Ce Prince fut lui-même étonné plus d'une fois de la baſſeſſe du Sénat. *

Le peuple, les Chevaliers, les Sénateurs paſſoient leur vie avec les Comédiens & les Hiſtrions : ils les accompagnoient par-tout, ils leur rendoient des devoirs, ils étoient, ſelon Seneque, les eſclaves des Pantomimes. Rome étoit partagée en différens partis ſur le mérite & ſur la prééminence des Acteurs ; pluſieurs fois ces partis changerent le ſpectacle en un champ de bataille, & le Sénat s'occupa ſérieuſement des moyens de réprimer ces déſordres, tantôt en diminuant les gages des Acteurs, tantôt en défendant aux Sénateurs de leur rendre des viſites. **

Ainſi, dans la plus grande partie de l'Empire Romain, tous les hommes qui avoient quelque puiſſance, quelque autorité, quelque accès auprès de l'Empereur, étoient pouſſés

* Tacit. an. l. 3. c. 66. 71.

** Sueton. in Aug. c. 45. Plin. 19. Sen. Ep. 47. Tacit. l. 3. c. 77.

par tous les beſoins que fait naître l'amour exceſſif du luxe & des plaiſirs, ſans être retenus par aucun principe de morale, d'honneur & de Religion, ni même d'humanité. Les proſcriptions, les exécutions innombrables que Rome avoit vues depuis Sylla, ſous Tibere, ſous Claude, ſous Néron, avoient étouffé dans preſque tous les cœurs ce germe précieux de ſenſibilité que nous recevons tous de la nature, qui fait naître en nous tous les ſentimens que nous voyons dans les autres.

L'idée de la liberté étoit effacée de preſque tous les eſprits, la vertu éteinte dans preſque tous les cœurs.

Elle ſubſiſtoit cependant encore dans quelques ames privilégiées, que la Philoſophie Stoïcienne avoit garantie de la corruption. Ces ames fortes & élevées par la Philoſophie, furent ſenſibles aux malheurs du monde: elles communiquerent leur courage; & ſous Claude, ſous Néron, ſous Veſpaſien, ſous Domitien, il y eut des citoyens Philoſophes, qui attaquerent le vice & la tyrannie, que les tourmens n'effrayerent point, & qui moururent d'une mort capable d'illuſtrer les plus beaux ſiécles de la République.

Cette Philoſophie étoit dominante à Rome ſur la fin du premier ſiécle. Néron, Veſpaſien, Domitien, pour en arrêter le progrès, bannirent de Rome tous les Philoſophes, parce que les principes du Stoïciſme alliés avec l'idée de la liberté pouvoient devenir ſéditieux, & qu'ils étoient odieux à des Empereurs auſſi méchans que Néron & Domitien.

Ainſi, dans l'époque que nous venons d'examiner, il y avoit chez les Peuples idolâtres: 1°. des Philoſophes, qui ne ſuppoſoient dans la nature que des forces motrices & de la matiere, ou qui reconnoiſſoient un Etre ſuprême, ſage, intelligent, qui avoit formé le monde, & qui le gouvernoit par des loix immuables, ou qui en confioit l'adminiſtration à des Génies. Tous ces Philoſophes diviſés ſur l'origine du monde, ſe réuniſſoient contre le Polythéiſme. 2°. Des perſonnes qui ſans être Philoſophes de profeſſion, cultivoient leur raiſon, les lettres & la philoſophie, & qui vivant avec les Philoſophes, prenoient une partie de leurs idées. 3°. Le peuple dont l'eſprit ne s'exerçoit que ſur des objets d'intérêt, & qui, à proprement parler, ne fait point d'efforts pour s'éclairer ſur la Religion, ou ſur les objets de ſpéculation, mais auquel le tems apporte les vérités & les idées des Philoſophes après les avoir fait paſſer par tous les ordres d'Eſ-

prits qui ſéparent le peuple du Philoſophe, & leur avoit donné par ce moyen la clarté & la ſimplicité proportionnée à l'intelligence du peuple.

Ainſi, l'effort général de l'eſprit humain tendoit à la deſtruction de l'idolâtrie, & l'eſprit du peuple étoit arrivé au dégré de lumiere néceſſaire pour ſentir l'abſurdité du Polythéiſme & la force des preuves de l'exiſtence & de l'unité de l'Etre ſuprême. Cette époque étoit celle que la Providence avoit choiſie pour la naiſſance du Chriſtianiſme.

PREMIER SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Naiſſance du Chriſtianiſme, ſes progrès chez les Juifs, obſtacles qu'il y rencontre.

LEs tems marqués pour la naiſſance du Meſſie étoient arrivés; & les Juifs opprimés par les Romains, & par Hérode qu'Auguſte avoit confirmé dans la poſſeſſion du Royaume de Juda, étoient dans la plus vive attente du libérateur qui leur avoit été promis. Ce libérateur naquit enfin avec tous les caractères qui devoient le diſtinguer & le faire connoître: mais la plus grande partie des Juifs, perſuadés que le Meſſie devoit être un conquérant fameux, le méconnurent dans Jeſus-Chriſt, & crurent le voir dans des Fanatiques qui prirent le titre de Chriſt & de Roi d'Iſraël, & cauſerent des révoltes à Jéruſalem & dans toute la Judée. *

Lorſque le tems de ſon miniſtère eſt arrivé, Jeſus-Chriſt parcourt la Judée, découvre aux Juifs toute l'étendue de la corruption humaine: il annonce un Dieu en trois perſonnes; il apprend qu'il eſt une de ces trois perſonnes, incarnée pour racheter les hommes: il fait connoître tout ce qu'ils doivent à ces trois perſonnes; il promet à ceux qui croiront ſa doctrine, & qui pratiqueront ſa loi, non un bonheur temporel,

* Joſeph, antiq. l. 17. c. 12. *de bell.* l. 2. c. 4. c. 6.

tel que les Juifs groſſiers l'attendoient, mais un bonheur ſpirituel, une facilité pure & éternelle.

La bienſéance, la ſimplicité de cœur, la vérité, l'indulgence, le pardon des injures, l'amour des ennemis, ſont des devoirs qu'il preſcrit par rapport aux hommes; il établit par rapport à Dieu un culte d'amour, de reſpect, de crainte, d'eſpérance; il inſtitue des Sacremens qui procurent aux hommes les ſecours néceſſaires pour remplir les devoirs qu'il preſcrit, il prouve la divinité de ſa miſſion & la vérité de ſa doctrine par des miracles; il choiſit des Apôtres pour la prêcher par toute la terre: il meurt, reſſuſcite & monte au Ciel.

Les Apôtres annoncent à Jéruſalem la doctrine de Jeſus-Chriſt & ſa réſurrection, ils établiſſent la vérité de leurs prédications ſur les preuves les plus claires, par les miracles les plus éclatans: trois mille Juifs croient & ſont baptiſés.

Ces nouveaux Diſciples ſe réuniſſent, vont prier tous les jours au Temple, ils n'ont qu'un cœur, qu'une ame; aucun ne s'approprie rien de ce qu'il a, ils mettent tout en commun, il n'y a point de pauvres parmi eux, parce que ceux qui poſſédent des fonds de terre, ou des maiſons, les vendent, & en apportent le prix aux pieds des Apôtres qui le diſtribuent enſuite à chacun ſelon ſon beſoin. *

Le progrès du Chriſtianiſme, la prédication des Apôtres, les miracles qu'ils operent, la vertu des Chrétiens allument la haine des Juifs, l'Égliſe eſt perſécutée, les Chrétiens de Jéruſalem ſe diſperſent dans toute la Paleſtine & dans une partie de l'Orient où les Juifs avoient des établiſſemens, & bientôt vont prêcher chez tous les peuples.

On vit donc ſur la terre une ſociété d'hommes qui attaquoient ouvertement le Paganiſme, qui annonçoient aux hommes qu'il n'y a qu'un Dieu qui a créé le ciel & la terre, dont la ſageſſe gouverne le monde; que l'homme s'eſt corrompu par l'abus qu'il a fait de la liberté qu'il avoit reçue de ſon Créateur; que ſa corruption s'eſt communiquée à ſa poſtérité; que Dieu, touché du malheur des hommes, a envoyé ſon fils ſur la terre pour les racheter; que ce fils étoit égal à ſon pere, qu'il s'étoit fait homme, qu'il avoit promis un bonheur éternel à ceux qui croyoient ſa doctrine & qui pratiquoient ſa morale, qui avoient prouvé la vérité de ſes promeſſes par des miracles. Ces hommes annonçoient ce qu'ils

* Act. 4.

avoient vu ou appris de ceux qui l'avoient vu : ils mouroient plutôt que de méconnoître les vérités qu'ils étoient chargés d'enſeigner : leur morale étoit ſublime & ſimple, leurs mœurs irréprochables.

On avoit vu des Philoſophes attaquer le Polythéiſme, mais avec précaution ou par des railleries, & ſans éclairer l'homme ſur ſon origine, ſur ſa deſtination : ils avoient découvert dans l'homme, au milieu de ſa corruption, des ſemences de vertu, mais ils avoient cherché ſans ſuccès un remede à la corruption, un frein pour les paſſions, un motif pour la vertu dans tous les états & dans toutes les circonſtances.

Ceux qui s'étoient élevés au-deſſus des paſſions, ne s'y ſoutenoient que par le fanatiſme ou par l'orgueil.

Mais on n'avoit point vu une ſociété entiere d'hommes groſſiers, & ignorans pour la plûpart, expliquer ce que les Philoſophes avoient inutilement cherché ſur l'origine du monde, ſur la nature & ſur la deſtination de l'homme ; enſeigner une morale qui tend à produire ſur la terre une bienveillance générale, une amitié conſtante, une paix perpétuelle qui met l'homme ſans ceſſe ſous les yeux d'un Etre ſuprême & tout-puiſſant, qui hait le crime & qui aime la vertu, qui récompenſe par un bonheur infini le culte qu'on lui rend, le bien qu'on fait aux autres hommes, la patience & la réſignation dans les maux attachés à la condition humaine, & qui punit par des ſupplices ſans fin l'impiété qui l'offenſe, le vice qui dégrade l'homme, & le crime qui nuit au bonheur de la ſociété.

Enfin, les Chrétiens pratiquoient la morale qu'ils enſeignoient, & mouroient plutôt que d'en tranſgreſſer les préceptes, ou de ne pas les enſeigner aux hommes ; les miracles & la grace ſecondoient leurs efforts, & un nombre prodigieux de Juifs & de Payens embraſſoient le Chriſtianiſme.

L'Egliſe Chrétienne offrit donc au monde le ſpectacle le plus étonnant & le plus intéreſſant : voyons les héréſies qui la troublerent.

CHAPITRE II.

Des Schiſmes, des Diviſions & des Héréſies qui s'éleverent parmi les Chrétiens pendant le premier ſiécle.

DEPUIS long-tems la Philoſophie d'Alexandrie avoit pénétré chez les Juifs & chez les Samaritains. Dans les principes de cette Philoſophie, l'Etre ſuprême étoit une lumiere immenſe, d'une pureté & d'une fécondité infinie : un nombre infini d'eſpris étoient ſortis de ſon ſein, avoient formé le monde, le gouvernoient, & produiſoient tous les phénomènes.

Ces principes portés à Jéruſalem & à Samarie s'y étoient unis, comme nous l'avons vu, avec la croyance des Juifs, & avoient ſervi à expliquer les miracles de Moyſe, & toute l'Hiſtoire du peuple Juif. Pluſieurs perſonnes attribuoient tous ces événemens à des Génies chargés du gouvernement du monde.

Les Juifs & les Samaritains étoient alors dans la plus vive attente du Meſſie : leurs malheurs, l'oppreſſion dans laquelle ils gémiſſoient, tournoient ſans ceſſe leur eſprit vers ce libérateur : ceux qui étoient entêtés des principes de la Philoſophie d'Alexandrie, crurent que le Meſſie ne délivreroit les Juifs que par le moyen des Génies, & penſerent que celui-là ſeroit le Meſſie qui ſauroit commander aux Génies, & ſe faire obéir : il y eut donc des hommes qui chercherent dans l'étude de la Magie, l'art de commander aux Génies & d'opérer des prodiges.

On découvrit au moins celui de ſéduire l'imagination par des tours d'adreſſe, ou par des preſtiges, & l'on vit des Juifs & des Samaritains qui s'efforcerent d'imiter les miracles des Apôtres, & qui prétendirent tantôt être le Meſſie, tantôt une intelligence à qui Dieu avoit remis toute ſa puiſſance ; d'autres fois un Génie bienfaiſant deſcendu ſur la terre pour procurer aux hommes une immortalité bienheureuſe, non après la mort, mais dans cette vie même : tels étoient Doſithée, Simon, Ménandre.

Comme ce n'étoit pas ſeulement par les miracles que l'on devoit connoître le Meſſie, mais par les caractères ſous

leſquels les Prophetes l'avoient annoncé ; les uns, comme Doſithée, les altérerent pour ſe les approprier ; les autres qui ne pouvoient ſe les appliquer, nierent leur autorité, combattirent la Doctrine de Jeſus-Chriſt par les principes des Philoſophes, & ſubſtituerent au Dogme du Chriſtianiſme le ſyſtême des émanations, par leſquelles ils tâcherent d'expliquer tous les faits qu'ils ne pouvoient conteſter aux Chrétiens ; tels furent Simon, Ménandre, Cléobule, Théodote, Gorthée.

D'autres recevoient la doctrine des Apôtres, & en allioient les principes, tantôt avec la Religion Judaïque ; tantôt avec les principes de la Philoſophie d'Alexandrie : ils regardoient les Apôtres, comme des témoins qui leur atteſtoient des faits, & ils en cherchoient l'explication dans les principes de la Philoſophie qu'ils avoient adoptée : tels étoient ces Chrétiens auxquels Saint Paul reprochoit de s'amuſer à des fables & à des généalogies ſans fin *. Pluſieurs nierent ou altérerent par des explications allégoriques tout ce qu'ils ne pouvoient concilier avec les principes du ſyſtême religieux qu'ils s'étoient fait.

Ainſi les Nazaréens prétendoient que les Apôtres n'avoient point entendu la Doctrine de Jeſus-Chriſt, & allioient le Chriſtianiſme & le Judaïſme ; ainſi Hymenée, Alexandre, Philete, Hermogène, &c. rejetterent le Dogme de la réſurrection des corps, parce qu'ils regardoient l'union de l'ame & du corps, comme un état de dégradation, qui ne pouvoit être la récompenſe de la vertu.

Appuyés ſur ces principes, quelques-uns ne voyoient dans la Religion Chrétienne, qu'une morale deſtinée à élever l'homme au-deſſus des ſens & des paſſions, en portoient tous les conſeils à l'excès, & faiſoient un crime de s'occuper à nourrir le corps : tandis que d'autres, perſuadés que l'ame eſt par ſa nature incapable d'être corrompue par le corps, ſe livroient ſans ſcrupule à tous les plaiſirs des ſens.

Ceux-ci regardoient Jeſus-Chriſt comme un Génie deſcendu du ciel, qui avoit pris l'apparence de l'humanité pour éclairer les hommes ; ceux-là comme un homme plus parfait que les autres, qu'un Génie céleſte avoit dirigé : tels furent les Nazaréens, Corinthe, les Ebionites, & ceux à qui Saint

* Paul 1. Ep. ad Tim. 6. 20. Ibid. c. 3. v. 4. ad Tit. c. 3. v. 9. ad Col. c. 6. v. 1. 6.

Paul reproche d'élever des queſtions plus propres à exciter des diſputes, qu'à fonder par la foi l'édifice de Dieu. *

Tous furent condamnés par les Apôtres, & ſéparés de l'Egliſe comme des corrupteurs de la Foi.

Tous eurent cependant des diſciples, qui, auſſi-bien que leurs maîtres, prétendoient n'enſeigner que la Doctrine de Jeſus-Chriſt; & pour juſtifier leurs prétentions, les uns ſoutenoient que Jeſus-Chriſt avoit enſeigné une double Doctrine, l'une publique, proportionnée à l'eſprit du peuple, & contenue dans les livres du Nouveau Teſtament; l'autre ſecrette qu'il n'avoit confiée qu'à un petit nombre de diſciples; qui ne pouvoit être entendue que par des hommes éclairés, & qui leur avoit été tranſmiſe par des diſciples de Saint Paul, de Saint Matthieu. **

Les autres, retranchant des livres du Nouveau Teſtament tout ce qui combattoit leurs opinions, compoſerent de nouveaux Evangiles, & des lettres qu'ils attribuerent aux Apôtres; quelques-uns prétendirent n'enſeigner que la Doctrine que Moyſe, Zoroaſtre, Abraham, Noé avoient enſeignée, & qui étoit renfermée dans des ouvrages qui portoient leur nom.

On vit donc alors non-ſeulement différentes Sectes qui prenoient le nom de Chrétiennes, mais encore de faux Evangiles, des lettres & des livres ſuppoſés & attribués aux Apôtres, aux hommes célébres de l'antiquité, aux Patriarches. ***

Toutes ces Sectes remplies d'enthouſiaſtes & de Fanatiques, employoient tout ce qui pouvoit faire prévaloir leurs ſyſtêmes religieux, ils les répandirent dans les Provinces d'Orient.

Les Philoſophes Pythagoriciens regarderent Jeſus-Chriſt comme une intelligence qui dominoit ſur les Génies par le moyen de la Magie, & s'efforcerent d'imiter les miracles qu'il avoit faits, & de pratiquer une morale plus parfaite que la morale des Chrétiens: tels furent Appollonius de Thianes & ſes diſciples. †

* 1. ad Tim. 1. v. 4. &c. 23. c. 4. 2. 7. ad Tit. 4. v. 14.

** Iræn. adverſ. Hær. l. 1. c. 25. l. 3. c. v. 5. Clem. Alex. ſtrom. l. 7. c. 17.

*** Fabric. Codex apocryph. Clem. Alex. ſtrom. l. 1. c. 15. l. 6. c. 6. Euſeb. Hiſt. Eccleſ. l. 3. c. 25. Conſtit. Apoſt. l. 6. c. 16. PP. Apoſt. t. 1. pag. 344.

† Vit. Appol. Thyan.

Les Philoſophes Epicuriens au contraire, qui n'admettoient dans la nature qu'une matiere & un mouvement éternels & néceſſaires, rejettoient ſans examen ce qu'ils entendoient des Chrétiens.

Les Académiciens qui faiſoient profeſſion de douter de tout, & qui voyoient que la vérité ou la fauſſeté de la religion n'avoient aucune conſéquence par rapport à l'état de l'homme après la mort, prirent peu d'intérêt à ce qu'ils entendoient des Chrétiens.

Les Prêtres, les Dévots idolâtres, & tout ce qui vivoit du culte des faux Dieux, Architectes, Muſiciens, Parfumeurs, Sculpteurs, Statuaires, ſe ſouleverent contre les Chrétiens, leur imputerent tous les malheurs, tous les déſordres, & n'oublierent rien pour les rendre odieux.

Les gens du monde regarderent le Chriſtianiſme comme une nouvelle ſuperſtition.

Les Magiſtrats & les Politiques, perſuadés que toute religion qui accuſe les autres de rendre à Dieu un culte impie & ſacrilége, tend à troubler la paix des Etats, & à armer les citoyens les uns contre les autres, regarderent les Chrétiens comme des hommes dangereux. *

On porta des Loix contre les Chrétiens, & ces Loix furent rigoureuſement exécutées ſous Néron. Galba, Othon, Vitellius, Veſpaſien, Tite n'en preſſerent point l'exécution, elles furent renouvellées ſous Domitien : Nerva, ennemi du ſang, fit ceſſer les perſécutions & les violences contre toutes ſortes de perſonnes, & contre les Chrétiens. Malgré tous ces obſtacles, l'Egliſe fondée par les Apôtres, inaltérable dans ſa doctrine, & incorruptible dans ſa morale, faiſoit des progrès rapides dans tout l'Empire Romain, tandis que la plus grande partie des Sectes que nous avons vu naître s'éteignirent ou tomberent dans l'oubli.

* Tacit. annal. l. 15. c. 36. Sueton, in Neron. 1. c. 16. Tacit. annal. l. 15. c. 44. Sulpit. Sev. l. 2. Orol. l. 7. c. 7. Lact. *de mort. perſ.* c. Euſeb. Hiſt. Eccleſ. l. 3. c. 20.

CHAPITRE III.

Conſéquences qui naiſſent du progrès du Chriſtianiſme dans le premier ſiécle.

LEs Apôtres & les premiers Prédicateurs de l'Evangile trouverent à Jéruſalem, dans l'Orient, dans tout l'Empire Romain, des ennemis de toute eſpece.

1°. Des Juifs animés d'une haine violente contre Jeſus-Chriſt, & contre les Apôtres, au milieu de qui Jeſus-Chriſt avoit enſeigné, & fait les miracles que les Apôtres atteſtoient.

2°. Des Diſciples des Apôtres, ſéparés de l'Egliſe chrétienne, que le déſir de la vengeance animoit, qui connoiſſoient à fond la Religion chrétienne, qui ne pouvoient manquer de dévoiler l'impoſture des Apôtres s'ils en avoient été coupables.

3°. Des Chefs de Secte éclairés, exercés dans la diſpute, habiles dans l'art de perſuader le peuple, animés par l'amour le plus exceſſif de la célébrité, qui oppoſoient aux Apôtres toutes les difficultés qu'on pouvoit leur oppoſer, & qui n'oublioient rien pour les rendre ſenſibles & victorieuſes, qui diſcuterent avec la plus ſcrupuleuſe exactitude les faits qui ſervent de baſe au Chriſtianiſme, & qui en firent l'examen le plus rigoureux.

4°. Des Philoſophes ennemis des Apôtres qui combattoient leur Doctrine, qui attribuoient à la Magie les miracles de Jeſus-Chriſt & des Apôtres.

5°. Des Payens attachés à l'idolâtrie par conviction, par ſuperſtition, par intérêt, qui perſécutoient les Chrétiens avec acharnement.

Les miracles de Jeſus-Chriſt, ceux des Apôtres avoient donc alors un dégré de certitude & d'évidence, qui ne permettoit pas de les conteſter.

Si ces miracles n'avoient pas eu ce dégré de certitude, ſi les Apôtres avoient été coupables de la plus légère infidélité, leurs ennemis l'auroient manifeſtée; & cette infidélité n'avoit pas beſoin d'être bien prouvée pour arrêter abſolument le progrès d'une Religion qui étoit appuyée ſur ces miracles,

& qui combattoit les paſſions dans un ſiécle où la corruption étoit extrême.

Cependant, c'eſt dans ce tems même que la Religion chrétienne fait les progrès les plus rapides & les plus éclatans ; toutes les Sectes qui la combattent diſparoiſſent & s'anéantiſſent. *

L'évidence des faits que les Apôtres annonçoient, eſt donc évidemment liée avec le progrès du Chriſtianiſme, & avec l'extinction de ces Sectes qui l'attaquerent à ſa naiſſance.

Nous avons donc ſous nos yeux des faits ſubſiſtans, qui ſont néceſſairement liés avec la vérité du témoignage des Apôtres, & auſſi néceſſairement liés que les monumens les plus authentiques le ſont avec les faits les plus inconteſtables.

Les laps du tems, & l'infidélité des témoignages n'ont pu altérer ces faits liés avec les prédications des Apôtres. La certitude de ces faits eſt pour nous égale à celle qu'avoient les contemporains des Apôtres.

Il n'y a que deux moyens d'expliquer le progrès de la Religion chrétienne, & l'extinction des Sectes qui ſe ſéparerent d'elle, & qui l'attaquerent à ſa naiſſance : ces moyens ſont, ou l'impoſſibilité d'obſcurcir l'évidence des faits ſur leſquels elle s'appuyoit, ou une attention continuelle de la Puiſſance ſéculiere pour empêcher tous ceux qui ſe ſéparoient de l'Egliſe & des Apôtres, d'en révéler la fauſſeté. Or, s'il y a quelque choſe de certain, c'eſt que la Puiſſance ſéculiere employoit contre les Chrétiens toute ſa vigilance, toutes ſes forces.

Ainſi ſi la Religion chrétienne étoit fauſſe, ſes progrès & l'extinction des Sectes qui l'ont attaquée à ſa naiſſance, ſeroient un effet non-ſeulement ſans cauſe, mais un fait arrivé malgré le concours de toutes les cauſes qui devoient néceſſairement l'empêcher.

Parmi ces Sectaires, pluſieurs ont fait des ſyſtêmes pour expliquer comment Jeſus-Chriſt étoit fils unique de Dieu : Jeſus-Chriſt avoit donc enſeigné qu'il étoit fils unique de Dieu, & il avoit confirmé cette Doctrine par des miracles.

Les Apôtres retrancherent de l'Egliſe tous ceux qui croyoient que Jeſus-Chriſt n'étoit qu'une créature plus parfaite que les autres : ainſi du tems des Apôtres même on croyoit que Jeſus-Chriſt étoit éternel & vrai Dieu, & non pas une

* Theodoret. hær. fab. l. 1.

créature : & cette croyance étoit un point fondamental du Chriſtianiſme. Toutes les interprétations que les Sociniens donnent aux paſſages de l'Ecriture, qui parlent de la Divinité de Jeſus-Chriſt, ſont donc contraires au ſens que les Apôtres leur donnoient : l'exemple d'un ſeul hérétique retranché de l'Egliſe par les Apôtres, parce qu'il regardoit Jeſus-Chriſt comme une créature, anéantit tous les Commentaires des Freres Polonois.

SECOND SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique & civil du Monde.

LEs déſordres qui régnoient dans l'Empire Romain depuis Tibére juſqu'à Domitien, ſembloient annoncer ſon anéantiſſement ou ſa diſſolution prochaine.

Le choix d'un Empereur vertueux ſe conſerva.

Cet Empereur fut Nerva : ſon avénement à l'Empire fit renaître le courage & l'eſpérance dans tous les cœurs : les premiers inſtans de ſon regne offrirent l'image du ſiécle d'or, & tous ſes jours furent employés à établir ſur des fondemens ſolides le bonheur de l'Empire : il allia deux choſes incompatibles juſqu'à lui, la Puiſſance ſouveraine de l'Empereur, & la liberté des Peuples. * Il chercha dans tout l'Empire l'homme le plus diſtingué par ſes talens militaires, par ſa bonté, par ſa vertu, pour en faire ſon collégue & ſon ſucceſſeur. **

Nerva avoit des enfans, des parens, des amis ; & cependant ce fut dans un étranger, dans Trajan, que Nerva trouva ces qualités. Jamais Rome ne fut auſſi puiſſante & auſſi ſuperbe que ſous Trajan : il fit régner les Loix dans l'Empire, ſoumit les Daces, donna des Rois aux Parthes, conquit l'Arménie, l'Arabie Heureuſe, l'Arabie Pétrée, l'Aſſyrie, &

* Tacit. Vit. Agr. c. 3.
** Plin. Paneg. p. 10. &c. Dion Caſſius. l. 68.

un nombre incroyable de Nations inconnues juſqu'alors. *

Trajan parcourut, ſubjugua, ravagea preſque toutes les contrées ſur leſquelles Alexandre avoit étendu ſon Empire, & fait régner la paix & le bonheur.

Tous ces peuples, autrefois ſoumis paiſiblement à l'Empire d'Alexandre, abhorroient la domination des Romains, & ce n'étoit que par la force & en faiſant couler le ſang humain qu'on les contenoit.

L'Egypte, l'Arabie & la Lybie étoient ſur le point de ſe ſoulever, les Marcomans & les Sarmates attaquoient l'Empire.

Adrien abandonna preſque toutes les conquêtes de Trajan, & borna l'Empire à l'Euphrate ; il tourna toutes ſes vues vers la paix ; quoiqu'il fût excellent Général : il accorda des penſions à pluſieurs Rois barbares, il fit régner la juſtice dans l'intérieur de l'Empire, il entretint un nombre conſidérable de troupes auſquelles il donna une diſcipline admirable, & qu'il exerça ſans ceſſe comme s'il ſe fût préparé à faire la guerre.

Antonin qui lui ſuccéda ne s'écarta point de ce plan, il ſongea plus à défendre les limites de l'Empire qu'à les étendre. Jamais Rome n'eut un Empereur plus juſte & plus vertueux : jamais Empereur n'eut autant d'autorité chez les Nations étrangeres, & moins de guerre à ſoutenir. **

Le regne de Marc-Auréle, ſucceſſeur d'Antonin, ne fut pas auſſi paiſible : les Parthes, les Arméniens attaquerent l'Empire en Orient ; en Occident les Marcomans, les Nariſques, les Hermondures, les Quades, les Maures & un nombre incroyable de Nations barbares percerent dans l'Empire, pillerent & ſaccagerent les Villes & les Provinces.

Marc-Auréle remporta de grands avantages ſur tous ces ennemis, mais il fut obligé de permettre à pluſieurs de ces Peuples de s'établir dans les Provinces de l'Empire.

Commode, qui ſuccéda à Marc-Auréle ſon pere, ſurpaſſa en vices, en cruauté, en extravagance, tous les mauvais Empereurs qui l'avoient précédé.

L'Empire fut en guerre avec l'Orient & avec l'Occident : il ſoutint l'effort des Barbares & des Peuples ennemis ; mais en-dedans, il étoit déſolé par Commode, & par tous ceux qui gouvernoient ſous lui.

* Dion Caſſius in Trajan. Amien. Marcel. l. 14.
** Dion Caſſius Spartian. Capitolin Lamprid.

Des Conjurés délivrerent la terre d'un monſtre ; né pour le malheur & pour la honte de l'humanité.

Pertinax lui ſuccéda, & fut aſſaſſiné par les Prétoriens ; qui mirent l'Empire à l'encan. Julien, homme riche & voluptueux, ſans vertu, ſans talent, ſans eſprit, l'acheta & fut proclamé Empereur à Rome. A la nouvelle de la mort de Pertinax, & de l'élévation de Julien à l'Empire, les armées d'Orient, d'Illyrie & d'Angleterre, élurent Niger, Albin & Severe. L'Empire eut donc quatre maîtres, qui ſe firent la guerre avec fureur, juſqu'à la fin du ſiécle, & qui furent tous vaincus par Severe. *

* Dion Caſſius in excerpt. Valeſ. Spart. Jul. Capit. Hero.

CHAPITRE II.

Etat de la Religion pendant le ſecond Siécle.

AVANT la naiſſance du Chriſtianiſme, le Polythéiſme ; les ſyſtêmes des Philoſophes, & la Religion Juive partagoient le genre humain.

Les Idolâtres, les Philoſophes & les Juifs, s'oppoſerent également au progrès du Chriſtianiſme ; & malgré leurs efforts les Chrétiens ſe multiplierent, & formerent une ſociété qui s'étendoit dans preſque tout l'Empire Romain.

Ainſi l'on vit ſur la terre, au commencement du ſecond ſiécle, quatre Religions : le Polythéiſme, les ſyſtêmes religieux des Philoſophes, le Judaiſme & le Chriſtianiſme. Chacune de ces Religions s'efforçoit de détruire les autres & de régner ſur toute la terre.

§. I.

Du Polythéiſme pendant le ſecond Siécle.

Le Polythéiſme étoit la Religion dominante de l'Empire Romain, & ſur toute la terre, à la naiſſance du Chriſtianiſme : par-tout on obéiſſoit aux oracles, aux augures ; on adoroit les ſtatues en pierre & en bois : on faiſoit encore des ſacrifices infames à Sérapis, & l'on immoloit des victimes humaines : mais on commençoit à connoître l'abſurdité &

l'horreur de ce culte : les Egyptiens furent chaſſés de Rome, & Sérapis fut jetté dans le Tybre par arrêt du Sénat : les ſacrifices humains, défendus ſous cet Empereur, furent abolis ſous Claude. *

Ainſi il y avoit une eſpece de lutte entre la ſuperſtition & la raiſon du Polythéiſme.

Au milieu des agitations & des révolutions de l'Empire, on vit à Lyon un homme du Bourbonnois, qui s'annonça comme le libérateur des Gaules, qui prit le titre de Dieu.

Ce fanatique ſe fit bientôt des Diſciples ; & tout le territoire d'Autun étoit prêt à ſe ſoulever, à l'adorer & à lui obéir, lorſque les cohortes de Vitellius, & la milice d'Autun attaqua ces fanatiques & les diſſipa : Marie leur Chef fut pris & expoſé aux bêtes ; elles ne lui firent point de mal, & le peuple le croyoit déjà invulnérable lorſqu'un coup d'épée le tua. **

Sous Veſpaſien, Velleda, que Tacite appella la Vierge des Bructeres, étoit révérée comme une Déeſſe, & par ſes Prophéties elle faiſoit prendre les armes à tous les peuples d'Allemagne, ou les tenoit en paix. ***

Trajan reſpecta l'Etre ſuprême, & cependant il permettoit qu'on offrît des ſacrifices à ſes ſtatues, & qu'on jurât par ſa vie & par ſon éternité. †

On avoit défendu les ſacrifices humains, pour détourner les malheurs dont le crime des trois Veſtales menaçoit l'Empire ; on enfouit vif, dans la place aux bœufs, deux hommes & deux femmes des Gaules & de la Gréce. ††

Adrien étoit un des hommes les plus éclairés de ſon ſiécle, & un des plus ſuperſtitieux : il eut recours à toutes les eſpeces de divination & de magie : il ſe conſacra à lui-même des temples : il noya Antinoüs dans l'eſpérance de ſe prolonger la vie par ce ſacrifice. Après ſa mort il éleva des temples, donna des Prêtres, fit rendre un culte à cet infame favori. §

Antonin fut religieux obſervateur de toutes les cérémonies du Paganiſme.

* Tacit. annal. l. 1. c. 8. 5. Sueton. Plin. Hiſt. l. 30.
** Tac l. 4. c. 61.
*** Tacit de M. G.
† Plin. pan. p. 4. l. 10. Ep. 89. 102.
†† Plut. queſt. ſur les Rom.
§ Spart. Andr. vit.

Marc-Auréle adopta toutes les ſuperſtitions de Rome & des autres Nations : il croyoit aux préſages, aux ſonges, à toutes les pratiques de la ſuperſtition ; les Payens eux-mêmes s'en moquoient. On conſerve encore un diſtique où les bœufs blancs ſouhaitent qu'il ne revienne pas victorieux, de peur qu'il n'extermine leur race. Severe mit Commode au rang des Dieux, inſtitua des fêtes en ſon honneur & lui donna un Pontife, tandis qu'il expoſoit aux lions Narciſſe qui avoit étranglé ce monſtre. *

Ainſi le Polythéiſme ſe détruiſoit pour ainſi dire lui-même, tandis que la raiſon s'éclairoit & en ſappoit les fondemens. On voyoit par les Dieux de nouvelle création ce qu'il falloit penſer des anciens, & les défenſeurs du Chriſtianiſme employerent inutilement cet argument contre le Polythéiſme. **

* M. Aurel. vit. Commod. vit. Sever. vit. Diod. Val. p. 737.
** Juſt. Apol. 1. Athenag. Tat. Tert. apol. &c.

CHAPITRE III.

Des principes religieux des Philoſophes, & de l'état de l'Eſprit humain par rapport aux Sciences & à la Morale, pendant le ſecond Siécle.

DOMITIEN, un des plus vicieux, des plus cruels, des plus indignes, & des plus mépriſables Empereurs que Rome ait eus, fut auſſi un des plus grands ennemis des Lettres & de la Philoſophie.

Les cruautés de ce Prince firent perdre au Sénat les plus illuſtres de ſes Membres, & laiſſant les autres dans la terreur, elles les réduiſirent, ou à demeurer dans le ſilence, parce qu'on n'oſoit dire ce qu'on vouloit, ou à la miſérable néceſſité de dire ce qu'ils ne vouloient pas. On aſſembloit le Sénat pour ne rien faire, ou pour autoriſer les plus grands crimes : de ſorte que les meilleurs eſprits étoient engourdis, languiſſans, abattus & comme hébêtés.

La même conſternation & le même ſilence régnoient partout, on n'oſoit dire ſes ſentimens, ni écouter ceux des autres, à cauſe des eſpions répandus de tous côtés, &, comme les Romains avoient vu le plus haut point de liberté dans les beaux

beaux tems de la République ; ils voyoient ſous Domitien le dernier degré de la ſervitude. On leur eût ôté la mémoire même avec la parole, s'il étoit auſſi-bien au pouvoir d'oublier que de ſe taire. *

Pour anéantir, s'il avoit pu, juſqu'à l'idée de la vertu ſur la terre, Domitien bannit ou fit mourir les Philoſophes, dont les leçons avoient formé des citoyens vertueux, qui avoient attaqué & pourſuivi le crime protégé par l'Empereur, que les tourmens n'avoient point effrayés, & dont la mort auroit honoré les plus beaux ſiécles de la République: tels furent Helvide, Ruſtique, Sénécion, &c.

Beaucoup de Philoſophes abandonnerent leur profeſſion, d'autres s'enfuirent dans les extrêmités les plus Occidentales des Gaules, dans les déſerts de la Lybie & de la Scythie; mais ils laiſſerent à Rome des diſciples qui cultiverent en ſecret la Philoſophie & les Lettres.

Ce furent les Lettres & la Philoſophie qui donnerent à l'Empire le juſte & vertueux Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Auréle. **

Trajan avoit donné peu d'application aux Lettres, mais il aimoit les ſçavans & les hommes de Lettres, & reſpectoit les Philoſophes. †

Sous cet Empereur les eſprits ſortirent peu-à-peu de l'engourdiſſement où la tyrannie de Domitien les avoit tenus; nuls talens, nul homme de mérite ne fut ignoré ou ſans récompenſe ſous Trajan. Les lettres fleurirent ſous ſon regne, & l'on vit beaucoup de bons Hiſtoriens, Poëtes, Orateurs, Philoſophes.

Adrien, Antonin, Marc-Auréle étoient habiles dans les lettres & dans la philoſophie. Leur regne fut le regne des ſçavans, des hommes de Lettres, des Philoſophes. Rome, Athènes, Alexandrie avoient des Ecoles célébres; il y en avoit dans l'Orient & dans les Gaules; les Philoſophes chaſſés par Néron, par Veſpaſien, par Domitien, porterent la lumiere de la philoſophie chez les Barbares.

Depuis Tibere, tous les vices, toutes les paſſions fatales au bonheur du genre humain, étoient déchaînés & armés de l'autorité.

* Tacit. vit. Agric. annal. l. 16. c. 26. Sueton. in Domit.

** Eutrop. Vict. Epitom. Dio. l. 62. Tacit. vit. Agric. vit. Adr. Anton. M. Aur.

† Plin. pan. Traj. Epiſt.

La ſociété n'offroit point de reſſource contre ces malheurs, parce que le tems avoit remis toutes les forces de la ſociété dans les mains d'un ſeul homme qui ſacrifioit tout à ſon bonheur : l'homme fut donc déterminé à chercher cette reſſource dans lui-même, dans ſa raiſon, dans ſon cœur ; & ce fut vers la philoſophie morale, que ſe tournerent les efforts de l'eſprit humain pendant ce ſiécle.

Chacun adopta la morale qui étoit aſſortie à ſon caractere, à ſes habitudes, à ſes goûts, à ſa ſituation : les caracteres durs adopterent la morale des Cyniques, & les caracteres froids, fermes & doux, celle d'Epicure.

La philoſophie des Cyniques & d'Epicure peut empêcher l'homme de murmurer de ſes malheurs & de s'en plaindre ; mais elle ne peut ni en ôter, ni en adoucir le ſentiment. La morale de Pythagore, de Platon, de Zenon, l'affranchit des malheurs ou le conſole ; elle met, pour ainſi dire, l'homme hors de la portée des méchans, elle ſoutient ſa foibleſſe, elle échauffe ſon imagination : la morale de Pythagore, de Platon, de Zenon, fut donc la plus généralement adoptée & la plus répandue.

L'eſprit humain qui n'avoit cherché dans la philoſophie qu'une reſſource contre le malheur, unit à la morale qu'il adopta, le culte des Dieux, l'invocation des Génies, la magie, l'art de la divination ; en un mot, tout ce que la ſuperſtition & la foibleſſe avoient imaginé contre les malheurs. Adrien, un des hommes les plus éclairés de ſon ſiécle, avoit recours à toutes les eſpeces de divination, à la magie, à l'aſtrologie judiciaire. *

Il y eut même des Philoſophes Platoniciens, comme Apulée, qui chercherent dans les principes de la magie l'art d'opérer des prodiges ; des diſciples d'Appollone de Thyanes, comme Alexandre, qui s'érigerent en Prophetes, & qui par des preſtiges, & avec de l'impudence, ſéduiſirent beaucoup de perſonnes dans le peuple & même parmi les perſonnes diſtinguées : tel fut Rutilien, homme de la premiere qualité, qui épouſa la fille d'Alexandre, parce que cet impoſteur lui avoit perſuadé qu'il étoit un Prophete, & que ſa fille étoit fille de la Lune. **

* Dion. l. 69. Adrian. vit. Euſeb. chron.

** Apud. Florid. Metamor. Aug. de civit. l. 2. c. 12. Epiſt. 135. 137. 138. Lucian. Pſeudomart. ſeu de Alexandro præſtigiatore.

Quoique la Philoſophie Orientale, celle de Pythagore, de Platon, de Zenon, ſéparées, déſunies, fuſſent dominantes, il y avoit cependant des Epicuriens, des Péripatéticiens, des Pyrrhoniens, mais occupés à combattre les Stoiciens, les Platoniciens & les Chrétiens, ou à concilier la Philoſophie d'Ariſtote avec celle de Platon. Ainſi une partie des efforts de l'eſprit humain étoit employée à combattre des erreurs qu'il avoit imaginées, & les vérités qu'il avoit découvertes, tandis que l'autre étoit employée à défendre l'aſſemblage des vérités & des erreurs qu'il avoit liées. *

* Aulugelle Noct. art. Suid. Lexic. Philoſtr. de vit. ſophiſt. M. Aurel. vit. Tiber. Hiſt. des Emp. t. 2.

CHAPITRE IV.

Etat des Juifs pendant le ſecond Siécle.

DEPUIS la mort d'Hérode, la Judée étoit devenue une Province de l'Empire Romain. Les Juifs ſoumis aux Romains conſerverent la pureté de leur culte; & ce peuple qui avoit autrefois une ſi forte inclination à l'idolâtrie, étoit prêt à ſe ſoulever, & à ſacrifier ſa vie, plutôt que de ſouffrir dans Jéruſalem rien de contraire au culte de l'Être ſuprême. Ils ſe ſouleverent lorſqu'ils ſurent que Pilate avoit fait entrer dans Jéruſalem les drapeaux Romains, ſur leſquels des aigles étoient peintes: ils offrirent de mourir plutôt que de voir placer dans le temple la ſtatue de Caligula.

Le mêlange des Idolâtres avec les Juifs dans toute la Judée, joint à la tyrannie des Gouverneurs & des Intendans, produiſit dans les Juifs une haine violente contre les Romains & contre les Idolâtres; elle étoit ſoutenue par l'eſpérance toujours ſubſiſtante d'un libérateur qui devoit ſoumettre toutes les nations: ainſi la révolte ne tarda pas à éclater à Jéruſalem & dans toute la Judée, dans la Syrie & dans l'Egypte.

Veſpaſien marcha contr'eux; & Tite prit Jéruſalem, fit raſer le temple & preſque toute la Ville: il fit vendre tous les Juifs qu'il prit à Jéruſalem; le reſte ſe diſperſa dans la Paleſtine & dans toute la Terre.

La deſtruction de Jéruſalem & de ſon Temple anéantit

tout ce que le culte Judaïque avoit de plus auguſte : tous les Juifs étoient dans un état de déſunion, mêlés avec tous les peuples. *

Ils conſervoient dans tous les lieux une haine implacable contre le reſte du genre humain ; & l'eſpérance de la venue du Meſſie, qu'ils concevoient comme un conquérant qui devoit ſoumettre tous les peuples, étoit plus vive que jamais.

La Religion & l'Etat des Juifs les portoit donc ſans ceſſe à la révolte ; & pour mettre en action cette diſpoſition, il ne falloit qu'un impoſteur qui osât ſe dire le Meſſie, & qui pût par quelque preſtige éblouir & échauffer les eſprits : c'eſt ainſi qu'ils ſe ſouleverent ſous Trajan (en 115.) à Alexandrie, dans toute l'Egypte, dans la Thébaïde & dans la Lybie Cyrénaïque, à Chypre, dans la Méſopotamie.

Lorſqu'Adrien voulut envoyer une Colonie à Jéruſalem, l'impoſteur Barcochebas s'annonça aux Juifs comme le Meſſie. De l'étoupe allumée qu'il avoit dans la bouche, & par le moyen de laquelle il ſouffloit du feu, perſuada au peuple qu'il étoit en effet le Meſſie : les principaux Rabbins publierent qu'il étoit le Chriſt, & les Juifs l'oignirent & l'établirent leur Roi.

Les Romains mépriſerent d'abord cet impoſteur ; mais lorſqu'on le vit à la tête d'une armée, & prêt à être joint par tous les Juifs, Adrien envoya contre eux une armée ; on en tua un nombre prodigieux, & on défendit à tous par un Edit d'entrer dans Jéruſalem, & d'habiter aucun des lieux d'où elle pourroit être vue. **

Les Juifs ne perdirent cependant point l'eſpérance de ſortir de leur état, il s'efforcerent de faire des proſélytes, & ſe ſoulevoient auſſi-tôt que quelque circonſtance leur paroiſſoit favorable : Sévère fut obligé de leur faire la guerre à la fin du ſecond ſiécle. †

Voilà quel fut l'état des Juifs depuis la ruine de Jéruſalem : diſperſés par toute la terre, & ne pouvant plus offrir des ſacrifices à Jéruſalem, ils eurent par-tout des Synagogues où ils s'inſtruiſoient & célébroient leurs fêtes. Ils conſerverent la circonciſion, le ſabbat, la pâque, & quelques autres cérémonies.

* Joſeph antiq. Jud. *de bello Jud.* Tillem. Hiſt. des Emp. t. 1.
** Euſeb. Hiſt. Eccleſ. l. 4. Dion. l. 68. 69.
† Juſtin. dial. p. 217. Tillem. Hiſt. des Emp. t. 2. p. 311. Sever. vit. Oroz. l. 7.

Les Prêtres échappés au malheur de Jéruſalem ſe cacherent dans la Paleſtine, & tâcherent d'y raſſembler les débris de leur nation; comme ils étoient mieux inſtruits que les autres Juifs de la Religion & de la loi, les Juifs diſperſés eurent recours à eux pour s'inſtruire, & les Prêtres qui réſidoient dans la Paleſtine choiſirent parmi eux les plus habiles, pour aller régler dans différentes Synagogues ce qui regardoit l'inſtruction, la loi, les cérémonies & le culte. Ce Prêtre étoit le chef du collége qui étoit reſté dans la Paleſtine, & qui ne vouloit point s'éloigner de Jéruſalem, où les Prêtres eſpéroient de voir rétablir le Temple. Ce Prêtre fut le Patriarche des Juifs diſperſés, il viſitoit les Synagogues, & elles lui payoient les frais de ſes viſites. *

* Tillem. Hiſt. des Emp. t. 1. p. 670. &c. Baſnage, Hiſt. des Juifs t. 1. ch. 1, 2.

CHAPITRE V.

Etat & progrès du Chriſtianiſme dans le ſecond ſiécle.

LA Religion Chrétienne pénétra dans toutes les Provinces de l'Empire Romain, & chez tous les peuples avec leſquels les Romains étoient en commerce : les temples étoient déſerts, & les ſacrifices preſque interrompus. Le peuple ſoulevé par les Prêtres & par tous ceux que l'intérêt attachoit au culte des Dieux, demandoit la mort des Chrétiens, & les Magiſtrats, pour prévenir la ſédition, étoient obligés de les punir. Malgré cette ſévérité le nombre des Chrétiens augmentoit tous les jours, en ſorte que la ſévérité qu'on exerçoit contre eux pouvoit dépeupler l'Empire Romain.

Trajan en fut informé, & défendit de rechercher les Chrétiens, mais il ordonna de les punir lorſqu'ils ſeroient dénoncés.

La loi de Trajan n'étoit pas capable d'arrêter le progrès du Chriſtianiſme, les miracles, la pureté des mœurs des Chrétiens, le zèle avec lequel ils annonçoient leur Religion, la conſtance avec laquelle ils mouroient plutôt que de renoncer.

Les vérités conſolantes qu'ils annonçoient, le bonheur éternel qu'ils promettoient à ceux qui mouroient pour Jeſus-

Chriſt, les faveurs ſurnaturelles qui ſecondoient leurs efforts, produiſirent un nombre infini de Chrétiens. Que pouvoient contre une pareille Religion les Edits des Empereurs, & la mort après laquelle ils ſoupiroient? La loi qui défendit de rechercher les Chrétiens fut regardée par un grand nombre de Chrétiens comme un malheur qui les privoit de la couronne du martyre : ils alloient eux-mêmes s'accuſer & déclarer aux Magiſtrats qu'ils étoient Chrétiens. *

La vertu des Chrétiens ne tarda pas à être connue des Gouverneurs; ils écrivirent à Adrien pour lui faire connoître leur innocence : les Chrétiens offrirent eux-mêmes à l'Empereur des apologies de leur Religion. Adrien défendit donc d'avoir égard aux accuſations tumultueuſes du peuple, & défendit de faire mourir les Chrétiens ſi l'on ne prouvoit qu'ils étoient coupables d'un crime qui méritât la mort. (Juſtin. Apol. 1. pro Chriſt. Rufin. Hiſt. Eccl. l. 4. c. 9.)

Les Prêtres & le peuple ſuperſtitieux n'oublioient rien pour faire révoquer cet Edit : ils peignoient les Chrétiens ſous les traits les plus noirs ; ils leur imputoient les tremblemens de terre qui avoient ravagé pluſieurs Provinces. Les Etats d'Aſie & pluſieurs Provinces demanderent à Antonin la liberté de les rechercher & de les faire mourir. Mais ils ne purent l'obtenir : Antonin croyoit que les tourmens & les ſupplices étoient plus propres à multiplier les Chrétiens qu'à les éteindre ; qu'il étoit injuſte de punir des hommes qui n'avoient d'autre crime que de ne pas profeſſer la Religion commune, & qu'il falloit laiſſer aux Dieux le ſoin d'anéantir les Chrétiens, & de ſe venger d'une Secte que le ciel devoit haïr plus que les hommes. (Juſtin. Apol. 1. p. 100. Rufin. Hiſt. l. 4. c. 12.)

Marc-Auréle fut plus favorable au zèle des Idolâtres : il confondit les Chrétiens avec les Sectes des Gnoſtiques dont les mœurs étoient infames, & regarda les Chrétiens comme des Fanatiques qui couroient à la mort.

Rien n'étoit plus contraire aux principes de la Philoſophie Stoïcienne, qui croyoit que l'homme devoit attendre la mort ſans impatience, & occuper la place que la nature lui avoit marquée juſqu'à ce que la loi du deſtin l'en retirât. Cet Empereur regardoit donc l'ardeur des Chrétiens pour la mort, comme un déſordre religieux & politique, & permit de perſé-

* Tertul. ad ſcapul. c. 5. p. 82. Edit. Rigalt.

cuter les Chrétiens. Ils jouirent de quelqu'intervalle de repos ſous Commode, & pendant les révolutions qui ôterent l'Empire à Pertinax, à Julien, à Niger, à Albin. Mais Sévère renouvella la perſécution, ſans néanmoins retarder le progrès du Chriſtianiſme.

Tandis que les Puiſſances pourſuivoient ainſi les Chrétiens, les Philoſophes Cyniques, Epicuriens, &c. attaquoient le Chriſtianiſme & les Chrétiens : tels furent Creſcens, Celſe, Fronton, & une foule de Sophiſtes, dont quelques-uns demandoient avec acharnement la mort des Chrétiens. (Origène, cont. Celſ. Juſtin, Apol. pro Chriſt. 23. Euſebe, Hiſt. Eccl. l. 4. c. 16 Minut. Félix.

C'eſt au milieu de tous ces obſtacles que le Chriſtianiſme s'établit dans toutes les parties du monde, à Rome, à Athénes, à Alexandrie, au milieu des Ecoles les plus célébres des Philoſophes de toutes les Sectes, dont les efforts ſont ſoutenus de la fureur du Peuple, de l'autorité des Loix, de la Puiſſance ſouveraine.

Cette étude du Chriſtianiſme eſt atteſtée par tous les Auteurs Chrétiens, par les Payens mêmes. Pline écrit à Trajan que le Chriſtianiſme n'eſt pas ſeulement répandu dans les Villes, mais dans les campagnes : Lucien reconnoît que le tout étoit rempli de Chrétiens.

Ces Chrétiens dont l'Empire étoit rempli, n'étoient ni des hommes crédules & avides de nouveauté, ni une populace vile, ſuperſtitieuſe & ſtupide : c'étoient des perſonnes de tous états, de toute condition, dont la ſagacité faiſoit trembler les impoſteurs qui vouloient ſéduire le Peuple, que l'impoſteur Alexandre, dont nous avons parlé, ne redoutoit pas moins que les Epicuriens, & devant leſquels il défendoit également de célébrer ſes myſtères. (Pline, Ep. l. 10. ep. 97. Lucien Pſeudemant. §. 25. Juſtin. Tert. Apol.)

CHAPITRE VI.

Des Héréſies & des Sectes qui s'éleverent pendant le ſecond ſiécle.

L'Orient & l'Egypte étoient remplis de Philoſophes qui recherchoient l'origine du monde, la cauſe du mal, la nature

& la deſtination de l'homme, & qui avoient adopté les différens ſyſtêmes que l'eſprit humain avoit formés ſur ces objets.

La Religion Chrétienne expliquoit tout ce que l'eſprit humain avoit cherché ſans ſuccès: ſes dogmes étoient annoncés par des hommes d'une conduite irréprochable, & confirmés par les miracles les plus éclatans : l'eſprit humain trouva donc dans la Religion Chrétienne la lumiere qu'il avoit inutilement cherchée dans les ſyſtêmes des Philoſophes ; il la ſaiſit avidement : beaucoup de Philoſophes Orientaux devinrent des Chrétiens zèlés.

La découverte d'une vérité fondamentale fait ſur l'eſprit une impreſſion forte, elle ſuſpend en quelque ſorte l'activité de l'eſprit, toutes les difficultés qui arrêtoient, diſparoiſſent.

Lorſque cette premiere impreſſion eſt affoiblie, la curioſité renait, l'on veut ſe ſervir des principes qu'on a découverts, pour réſoudre toutes les difficultés qui avoient embarraſſé ; & ſi le principe que l'on a adopté ne les éclaircit point, il ſe fait un retour de l'eſprit vers ſes anciens principes qu'il allie avec ſes nouvelles opinions.

Ainſi, les Philoſophes Orientaux qui adopterent le Chriſtianiſme, & qui n'y trouverent point l'éclairciſſement d'une infinité de queſtions que la curioſité humaine forme ſur l'origine du mal, ſur la production du monde, &c. ſe replierent, pour ainſi dire, vers leurs anciens principes qui devinrent comme un ſupplément aux dogmes du Chriſtianiſme, & qui s'allierent avec eux en mille manieres différentes. C'eſt ainſi que le ſyſtême des émanations des Chaldéens, la croyance des Génies, la doctrine des deux principes, s'unirent en partie aux dogmes du Chriſtianiſme, & ſervirent à expliquer l'hiſtoire de la création, l'origine du mal, l'hiſtoire des Juifs, l'origine du Chriſtianiſme, la rédemption des hommes par Jeſus-Chriſt, & formerent les ſyſtêmes théologiques de Saturnin, de Baſilide, de Carpocrate, d'Euphrate, de Valentin, de Cerdon, de Marcion, d'Hermogène, d'Hermias, de Bardeſanes, d'Apelle, de Tatien, de Sévère, d'Héracleon, des Sethiens, des Caïnites, des Ophites. Preſque tous admettoient une Intelligence ſuprême, & des Génies dont ils augmentoient ou diminuoient le nombre, & qu'ils faiſoient agir au gré de leur imagination. On vit donc les dogmes de la Philoſophie Orientale, Pythagoricienne, Platonicienne, Stoïcienne, les principes de la Cabale, les pratiques de la

Magie, employés non-ſeulement pour expliquer les miracles & les dogmes du Chriſtianiſme, mais encore pour ſe rendre les Génies propres, & pour s'élever à la perfection. Ici, ce ſont des taliſmans, par le moyen deſquels on croit attirer la grace & la faire deſcendre du ciel; là ce ſont des nombres qu'on porte: les uns pour ſe détacher de la terre & s'élever au ciel, s'interdiſent tous les plaiſirs; les autres les regardent comme une contribution qu'il faut payer aux Anges créateurs, ou comme des choſes indifférentes qui ne peuvent dégrader l'ame, & ne s'en refuſent aucun: ceux-ci marchent nuds comme Adam & Eve dans l'Etat d'innocence; ceux-là condamnent comme crime l'uſage des alimens propres à exciter les paſſions.

Tous prétendoient pratiquer ce que Jeſus-Chriſt étoit venu enſeigner aux hommes pour les conduire au ciel; tous reconnoiſſoient qu'il étoit le fils de Dieu, d'autres un Ange, quelques-uns le croyoient un homme ſur lequel l'Etre ſuprême avoit répandu plus abondamment ſes dons, que ſur aucun autre, & qu'il avoit élevé au-deſſus de la condition humaine: tous ſans exception reconnoiſſoient donc la vérité des miracles de Jeſus-Chriſt, & tous avoient fait quelque changement dans leurs ſyſtêmes pour les expliquer. Ces miracles étoient donc bien inconteſtables, puiſque l'amour du ſyſtême n'oſa les conteſter. Voilà le plus incorruptible, le plus éclairé & le plus irréprochable témoin qui puiſſe dépoſer en faveur d'un fait, l'amour-propre d'une multitude de Philoſophes ſyſtêmatiques, avides de gloire & de célébrité, que ce fait oblige à changer leurs ſyſtêmes, comme on peut le voir en conſultant leurs articles.

Tous ces Chefs de Sectes s'efforçoient de faire prévaloir leurs opinions ſur toutes les autres, envoyoient par-tout des Prédicans, qui par l'auſtérité de leur vie, ou par leur morale licencieuſe, & par quelques preſtiges, ſéduiſoient les peuples, & leur communiquoient leur fanatiſme: quelques-uns de ces Chefs formerent des ſociétés aſſez étendues: telle fut la Secte des Baſilidiens, des Valentiniens, des Marchionites, qui ſe ſoutenoient principalement par leur morale qui tendoit à dompter les paſſions, & à affranchir l'homme de l'empire des ſens: car c'étoit vers cet objet que tendoit le mouvement général des eſprits dans ce ſiécle, comme nous l'avons vu.

Cette diſpoſition, ou cette tendance générale des eſprits

vers la perfection & vers la gloire qui naît de l'auſtérité & du rigoriſme de la morale, produiſit chez les vrais Chrétiens, des hommes qui portoient l'eſprit de mortification & de zèle pour le Chriſtianiſme au-delà des obligations que la Religion & l'Egliſe impoſoient aux fidèles.

Ces hommes zélés ne formoient point une ſociété ſéparée, mais ils étoient diſtingués, ils crurent bientôt qu'ils étoient plus parfaits que les autres Chrétiens, & que leur morale étoit plus parfaite que la morale des Chrétiens. Un ambitieux s'éleva parmi eux, prétendit que leur Doctrine étoit plus parfaite que celle de Jeſus-Chriſt, s'annonça comme le Réformateur de la Religion que Jeſus-Chriſt avoit enſeignée, il prétendit que dans l'Evangile, Jeſus-Chriſt promettoit d'envoyer le S. Eſprit pour enſeigner une religion plus parfaite que la ſienne; il annonça qu'il étoit le S. Eſprit, ou le Prophete par la bouche duquel le S. Eſprit faiſoit connoître aux hommes cette religion plus parfaite; il eut des extaſes, ſe fit des diſciples qui ſe prétendirent inſpirés, & formerent une ſecte très-étendue, qui ſe diviſa bientôt en différentes branches qui ne différoient que par quelques pratiques ridicules.

Un des dogmes de cette Secte, étoit qu'on ne pouvoit éviter le martyre; ainſi, beaucoup de Montaniſtes ſouffrirent la mort dans la perſécution, & cependant la ſecte ſe perpétua juſqu'au cinquieme ſiécle.

Montan & ſes Sectateurs furent condamnés dans un Concile, & retranchés de l'Egliſe.

L'Egliſe incorruptible dans ſa morale comme dans ſes dogmes, étoit donc également éloignée des extrêmités & des excès; ainſi l'établiſſement de la Religion chrétienne n'eſt point l'ouvrage de l'enthouſiaſme.

La plûpart des héréſies des deux premiers ſiécles étoient un alliage de philoſophie avec les dogmes du Chriſtianiſme: les Chrétiens Philoſophes les avoient combattus par les principes de la raiſon & de la philoſophie. La beauté de leurs écrits, leurs ſuccès, leur réputation tournerent naturellement l'eſprit des Chrétiens vers la philoſophie; on traita la religion avec méthode, on la défendit par des preuves tirées de la raiſon, des principes des Philoſophes les plus diſtingués. Il y eut donc des Chrétiens, qui, pour rendre les myſtères croyables, voulurent les rendre conformes aux idées que la raiſon nous fournit, les rapprocherent de leurs idées, & les altérerent:

tels furent Artemon, Théodote, qui combattirent la divinité de Jeſus-Chriſt; les Melchiſédéciens qui ſoutinrent qu'il étoit inférieur à Melchiſédec.

Artemon, Théodote, les Melchiſédéciens furent condamnés par l'Egliſe, & retranchés de la communion des fidéles; on les combattit par l'Ecriture, par les hymnes, par les cantiques que les Chrétiens avoient compoſés au commencement de l'Egliſe, par les écrits des Auteurs Eccléſiaſtiques, qui avoient précédé tous ces Sectaires: ainſi le dogme de la divinité de Jeſus-Chriſt étoit un dogme fondamental, enſeigné dans l'Egliſe bien diſtinctement, puiſqu'il entroit dans les cantiques compoſés preſqu'à la naiſſance du Chriſtianiſme.

L'Egliſe enſeignoit donc contre Marcion, Cerdon, Saturnin, &c. qu'il n'y avoit qu'un ſeul Dieu, principe de tout ce qui eſt; & contre Cérinthe, Artemon, Théodote, que Jeſus-Chriſt étoit vrai Dieu.

Praxée, contemporain de Théodote, réunit ces idées, & conclut que Jeſus-Chriſt n'étoit point diſtingué du Pere, puiſqu'alors il faudroit reconnoître deux principes avec Cerdon, &c. ou accorder à Théodote que Jeſus-Chriſt n'étoit point Dieu. Praxée fut condamné comme Théodote, & ne fit point de Secte.

L'Egliſe Chrétienne croyoit donc alors diſtinctement: 1°. la conſubſtantialité du Verbe, puiſqu'elle croyoit qu'il n'y avoit qu'une ſubſtance éternelle, néceſſaire, infinie, & que Jeſus-Chriſt étoit vrai Dieu. Il eſt clair d'ailleurs que Praxée n'auroit jamais penſé à confondre le Pere avec le Fils, & à n'en faire qu'une ſeule perſonne qui agiſſoit différemment, ſi l'on avoit cru que le Fils étoit une ſubſtance diſtinguée de la ſubſtance du Pere.

2°. L'Egliſe croyoit la Trinité auſſi diſtinctement que la divinité de Jeſus-Chriſt, & la regardoit comme un dogme fondamental.

Par ce rapprochement ſeul, tous les ſentimens des Sociniens, le ſyſtême de Clarke, de Wiſthon, &c. ſur la Trinité & ſur la conſubſtantialité du Verbe, tombent en pouſſiere, & s'anéantiſſent.

CHAPITRE VII.

Des effets des Sectes qui s'éleverent pendant le premier ſiécle, & du progrès de la Philoſophie chez les Chrétiens dans le ſecond ſiécle.

LEs dernieres erreurs que nous avons expoſées, ſoulevérent beaucoup de Chrétiens contre la Philoſophie, dont on croyoit qu'elles étoient l'ouvrage. Les uns prétendoient qu'elle étoit pernicieuſe, & que le diable l'avoit imaginée pour détruire la Religion: d'autres croyoient que les Anges chaſſés du ciel avoient apporté la philoſophie aux hommes: beaucoup reconnoiſſoient que la philoſophie avoit produit quelques connoiſſances utiles, & ne la regardoient point comme l'invention du diable, mais l'attribuoient à des Puiſſances, qui, ſans être méchantes, étoient d'un ordre inférieur, qui ne pouvoient élever l'eſprit aux vérités de la Religion qui ſont d'un ordre ſurnaturel: enfin pluſieurs forcés de reconnoître dans les Philoſophes des choſes ſublimes, prétendoient que les Anges chaſſés du ciel avoient apporté la philoſophie aux hommes; que la philoſophie étoit par conſéquent une eſpece de vol dont un Chrétien ne devoit & ne pouvoit en conſcience faire uſage, & quand ce ne ſeroit pas un vol, il ſeroit indigne d'un Chrétien d'uſer d'un préſent fait par des Anges réprouvés. *

Les Chrétiens Philoſophes croyoient au contraire, que la philoſophie n'étant que la recherche de la vérité, elle étoit utile à tous les hommes, à ceux qui n'étoient pas Chrétiens, pour les conduire à la vérité, aux Chrétiens pour défendre la religion contre les Sophiſtes, parce qu'elle exerce l'eſprit, & le rend propre à la contemplation. **

Ceux qui prétendent que la philoſophie eſt inutile, & que la Loi ſuffit, diſoient les Chrétiens Philoſophes, ſont ſemblables à un Jardinier, qui, ſans cultiver les arbres, prétendoit avoir d'auſſi bons fruits qu'un cultivateur habile, aſſidu, laborieux & intelligent. †

* Euſeb. Hiſt. Eccleſ. l. 5, c. 28. Clem. Alex. Strom. l. 1.
** Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 285.
† Ibid. p. 291.

La philoſophie n'eſt donc ni l'ouvrage du diable, ni un préſent fourni par les Puiſſances inférieures ; & quand elle ſeroit un vol apporté ſur la terre par les Anges rébelles, pourquoi ne pas tirer le bien du mal ? L'homme n'a aucune part au vol, il en profite : N'entre-t-il pas dans la providence générale de tirer le bien du mal ? La philoſophie apportée par les démons ſeroit comme le feu volé par Promethée. C'eſt elle qui a tiré les Grecs de la barbarie, & elle a été chez les Infidéles, ce que la Loi étoit chez les Hébreux, & ce que l'Evangile eſt chez les Chrétiens. *

Si la philoſophie étoit un préſent du démon, auroit-elle porté les hommes à la vertu ? Et les hommes les plus vertueux, chez les Payens, auroient-ils été élevés dans les écoles des Philoſophes ? **

S. Juſtin n'avoit pas moins loué la philoſophie, & la Religion avoit eu pour défenſeurs des Philoſophes diſtingués, S. Juſtin, Athenagore, Miltiade, S. Quadrat, S. Ariſtide, S. Irenée, S. Pantene. Ces hommes, auſſi recommandables par leurs vertus que par leurs connoiſſances, & qui avoient défendu la Religion chrétienne avec tant de gloire & de ſuccès, recommandoient à ceux qu'ils inſtruiſoient de joindre l'étude de la philoſophie à celle de la religion. L'exemple & l'autorité de ces illuſtres Chrétiens l'emporta ſur les déclamations des ennemis de la philoſophie, & les Chrétiens s'y appliquerent beaucoup ſur la fin du ſecond ſiécle.

Cette philoſophie au reſte, n'étoit point le ſyſtême de Platon, d'Ariſtote, de Zenon, de Pythagore, mais le choix que le Chrétien faiſoit des vérités que ces différens Philoſophes avoient découvertes, & dont les Chrétiens ſe ſervoient, ou pour faire tomber les répugnances des Gentils, ou pour expliquer les myſtères & rendre les dogmes de la Religion intelligibles, comme on le voit par S. Clément, & par les ouvrages des Auteurs que nous avons cités.

Ce projet de convertir les Gentils par la conformité des dogmes des Philoſophes avec les dogmes du Chriſtianiſme, ne fut pas toujours renfermé dans de juſtes bornes. Comme on ſavoit que les Romains & les Grecs avoient un grand reſpect pour les prédications des Sybilles, on fabriqua huit livres des Sybilles, qui annonçoient l'avénement de Jeſus-Chriſt.

* Ibid. p. 323.
** Ibid. L. 6. p. 693.

Les Chrétiens ſuivoient en cela l'exemple des Philoſophes Egyptiens, des Platoniciens & des Pythagoriciens, qui, pour donner du poids à leurs ſentimens, fabriquerent des ouvrages qu'ils attribuoient à des Auteurs reſpectés, comme nous l'avons déja remarqué. On croyoit qu'il falloit regarder les hommes qui étoient dans l'erreur, comme des malades qu'il eſt louable de guérir en les trompant. *

* Fabr. Bibl. Græc. T. 1. Blondel des Sybilles. Origen. contre Celſ. l. 5. p. 272. Lact. inſtit. divin. l. 11. c. 15. Conſt. orat. ad Sanctos. Cudwort ſyſtem. intel. t. 1.

TROISIEME SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique du Monde pendant le troiſieme ſiécle.

LEs guerres de Sévère contre les Empereurs Julien, Niger, Albin; la vengeance cruelle qu'il exerça contre tous leurs amis & leurs partiſans; ſon avarice, ſa cruauté déſolerent l'Empire, & firent paſſer chez les peuples Barbares un nombre infini de citoyens & de ſoldats Romains. Cependant comme il étoit excellent homme de guerre, & qu'il avoit du génie, l'Empire fut encore puiſſant ſous ſon regne, & fit trembler tous les peuples voiſins.

L'Empire s'affoibliſſoit donc en effet, tandis que les forces des peuples voiſins augmentoient par les Romains qui s'expatrioient & qui portoient chez eux les arts, & ſur-tout celui de la guerre, avec la haine contre l'Empire & la connoiſſance de ſa foibleſſe.

Le regne de Sévère avoit donc porté chez les peuples voiſins de l'Empire, des principes de diviſion & de révolte.

Caracalla qui lui ſuccéda n'eut aucune des qualités de ſon pere, & fut plus vicieux, plus cruel & plus avide. Tous les principes de révolte que l'habileté de Sévère avoit étouffés dans l'intérieur, ſe développerent; toute la haine des peu-

ples qu'il avoit contenus, ſe déchaina; il fit la guerre avec une perfidie qui ſouleva la plûpart des Nations étrangeres; tandis que le luxe, l'amour des richeſſes, l'ambition & la volupté, portés à l'excès, même avant lui, prenoient de jour en jour de nouveaux accroiſſemens.

Ainſi toutes les paſſions qui produiſent les révolutions, & qui bouleverſent les Etats, fermentoient dans toutes les parties de l'Empire, & la plus légère circonſtance pouvoit y allumer le feu de la ſédition, de la révolte & de la guerre.

Ces circonſtances ne pouvoient manquer dans un Etat où toutes les paſſions étoient en effort, & où tous les intérêts ſe heurtoient. On vit plus de vingt Empereurs dans ce ſiécle, & preſque tous furent élevés ſur le trône par la ſédition, ou par le meurtre de leurs Prédéceſſeurs.

A peine un Empereur étoit maſſacré, que ſon meurtrier montoit ſur le trône, & que quatre ou cinq Conquérans, chacun à la tête d'une armée, lui diſputoient l'Empire. Souvent tandis que tout étoit tranquille, le feu de la ſédition s'allumoit tout-à-coup dans quatre ou cinq Provinces: c'eſt ainſi que dans un orage le ſouffle des vents en réuniſſant les ſels & les ſoufres de l'athmoſphère, forme une multitude de tonnerres, & allume la foudre en une infinité de lieux.

Dans cette confuſion d'un Etat, la politique ne peut ni prévoir, ni prévenir la ſédition, comme le Phyſicien ne peut déterminer où la foudre s'allumera, & les effets qu'elle produira. Trois des plus grands Empereurs que Rome ait eus, Alexandre, Aurélien, Probus, furent tous trois maſſacrés comme Héliogabale & Caracalla. Un Empereur périſſoit également ou en traitant les Romains en pere, ou en faiſant régner la juſtice & l'ordre, ou en lâchant la bride au vice & au déſordre.

Pendant que l'Empire étoit en proie aux ennemis qu'il nourriſſoit dans ſon ſein, & qu'il déchiroit pour ainſi dire ſes entrailles de ſes propres mains, il fut attaqué, ſans interruption, par les Scythes, par les Parthes, par les Perſes, par les Goths, par les Herules, par les Allemands, par cette multitude de petits peuples, connus ſous le nom de Francs. Tous ces peuples pénétrerent de toutes parts dans l'Empire. On acheta la paix de ces peuples, auxquels on l'avoit accordée autrefois; mais elle n'étoit pas durable. Le riche butin qu'ils faiſoient dans leurs incurſions, l'argent & les penſions qu'on leur donna, allumerent entre ces peuples & les Ro-

mains une guerre qui n'a fini qu'avec l'Empire Romain.

Ainſi chez les nations ſauvages, comme chez les peuples policés, il n'y avoit plus ni humanité, ni amour de la patrie, ni vertu civile : les paſſions que la folie envoie, dit Cicéron, comme autant de furies ſur la terre pour le malheur des hommes ; les paſſions, dis-je, avoient anéanti les talens, corrompu les cœurs, éteint la lumiere, rompu tous les liens qui uniſſent les hommes ; aucune Puiſſance politique n'étoit capable de rappeller les hommes à la juſtice, à la bienfaiſance, à l'amour de l'ordre. *

* Voyez Hiſt. Aug. Scrip. Pariſ. 1620. Dion. Caſſ. Hiſt. ejuſdem & aliorum excepta per Valeſinum.

CHAPITRE II.

Etat de la Religion, ſyſtêmes religieux des Philoſophes.

LE Polythéiſme étoit toujours la Religion nationale. La ſuperſtition, la flatterie, l'intérêt adoroient toutes les Divinités imaginables, & mettoient au nombre des Dieux les Empereurs les plus odieux. Le Sénat décerna les honneurs divins & donna le titre de Dieu à Caracalla, le meurtrier de ſon pere & de ſon frere, le bourreau du peuple & du Sénat, l'horreur du genre humain : la plûpart des Empereurs obtinrent les mêmes honneurs. On offroit des ſacrifices à tous les Dieux dans les calamités ; cependant les déſordres & les malheurs étoient extrêmes, comme nous l'avons vu. Les défenſeurs du Polythéiſme, les perſécuteurs des Chrétiens, étoient les hommes les plus méchans.

Les Chrétiens combattoient le Polythéiſme par tous ces motifs ; ils en avoient mis l'abſurdité dans le plus haut dégré d'évidence : ils avoient combattu tous les Philoſophes ; ils avoient attaqué leurs principes, & leur avoient ſur-tout oppoſé les contrariétés de leurs ſyſtêmes.

Les Payens & les Philoſophes ſe réunirent donc contre les Chrétiens : & placés, pour ainſi dire, entre la force des difficultés des Chrétiens, & les raiſons qui les attachoient à leurs opinions & à la défenſe de la religion nationale, ils tâcherent

tâcherent de pallier l'abſurdité du polythéiſme, & de faire diſparoître l'oppoſition qui étoit entre les ſyſtêmes philoſophiques. Enfin Ammonius forma le projet de concilier toutes les Religions & toutes les Ecoles des Philoſophes.

Il ſuppoſa que tous les hommes cherchoient la vérité, & regarda les ſages, & tous les hommes vertueux & bienfaiſans, comme une famille. La philoſophie que ces ſages avoient enſeignée, n'étoit point contradictoire; les différentes manieres d'enviſager la nature avoient diviſé leurs Diſciples, & obſcurci leurs principes communs, comme la ſuperſtition avoit défiguré leur Religion. La vraie philoſophie conſiſtoit à dégager la vérité des opinions particulieres, & à purger la Religion de ce que la ſuperſtition y avoit ajouté. Jeſus-Chriſt, ſelon Ammonius, ne s'étoit pas propoſé autre choſe.

Ammonius prenoit donc dans la doctrine de Jeſus-Chriſt, tout ce qui s'accordoit avec la doctrine des Philoſophes Egyptiens & de Platon; il rejettoit comme des altérations faites par ſes Diſciples, tout ce qui étoit contraire au ſyſtême qu'il s'étoit fait.

Il reconnoiſſoit un être néceſſaire & infini; c'étoit Dieu. Tous les êtres étoient ſortis de la ſubſtance; & parmi ſes différentes productions, il ſuppoſoit une infinité de génies & de démons de toute eſpece, auxquels il attribuoit tous les goûts propres à expliquer tout ce que les différentes Religions racontoient de prodiges & de merveilles.

L'ame humaine étoit, auſſi-bien que ces démons, une portion de l'être ſuprême; & il ſuppoſoit comme les Pythagoriciens, deux parties dans l'ame; une purement intelligente, & l'autre ſenſible. Toute la philoſophie, ſelon Ammonius, devoit tendre à élever l'ame au-deſſus des impreſſions qui l'attachent au corps, & à donner l'eſſor à la partie ſenſible, pour la mettre en commerce avec les démons, qui avoient un petit corps très-ſubtil, très-délié, & qui pouvoit être apperçu par la partie ſenſible de l'ame purifiée & perfectionnée. *

Une partie des Philoſophes cherchoit donc dans les alimens, dans les plantes, dans les minéraux, &c. les moyens de donner à l'ame ſenſible, un dégré de ſubtilité qui la ren-

* Fabr. Bibl. Græc. l. 4, 16. Euſeb. Hiſt. Eccleſ. l. 9, c. 19. Bruker. Hiſt. Phil. t 2. p. 294. Mosheim, de rebus Chriſt. antè Conſt. Mag. ſæc. 2. §. 27. & ſuiv.

dit capable de voir les démons ; tandis que l'autre occupée de la grandeur de ſon origine & de ſa deſtination, dédaignoit le commerce des démons, pour s'élever par la contemplation, juſqu'à l'être ſuprême, & pour s'unir intimement à lui. *

Le Chriſtianiſme força donc les Philoſophes les plus célébres à changer la Religion populaire, & à reconnoître la vérité des miracles de Jeſus-Chriſt ; mais ils nioient qu'il fût un Dieu, & le reconnurent ſeulement comme un homme extraordinaire que ſa ſcience dans la théurgie avoit rendu capable d'opérer des prodiges. **

Pour autoriſer ce ſentiment, ils ſuppoſerent que Pythagore, Empédocles, Architas, Apollonius de Thyanes, avoient opéré des prodiges, prédit l'avenir, & enſeigné une morale auſſi pure que celle de Jeſus-Chriſt ; ils ſe permirent d'imaginer & d'attribuer à ces Philoſophes tout ce qui pouvoit les égaler à Jeſus-Chriſt : c'eſt ce qui a produit la Vie de Pythagore & d'Apollonius de Thyanes, par Porphyre & par Philoſtrate, qui ſont évidemment faites pour oppoſer aux Chrétiens, des adorateurs de démons qui avoient eu des communications avec les puiſſances céleſtes, qui étoient des hommes vertueux.

Ils reconnoiſſoient au reſte, que le culte que ces hommes célébres avoient rendu aux Génies, étoit bien différent du polythéiſme groſſier du peuple, qui avoit pris à la lettre les allégories ſous leſquelles les Philoſophes avoient repréſenté l'opération des Génies, pour les rendre intelligibles. Tout ce qu'il y avoit d'abſurde dans le polythéiſme, dégagé de ces abſurdités, devint une Religion philoſophique, qui rendoit un culte à des Génies auxquels le gouvernement du monde étoit confié, & qui croyoient que leur ame étoit une portion de la ſubſtance divine à laquelle ils devoient ſe réunir, lorſqu'ils ſe ſeroient élevés au-deſſus des paſſions & des impreſſions des ſens. †

Telle fut la Philoſophie & la religion des Philoſophes du troiſieme ſiécle ; car la Secte Eclectique avoit abſorbé preſque toutes les ſectes, excepté celle d'Épicure, mais qui étoit peu nombreuſe.

* Aug. de civit. l. 10. c. 9. Jambl. de myſt.

** Aug l. de conſenſu Evang. t. 3. part. 2, c. 6. §. 11. p. 1. de civit. Dei. l. 19, c. 23. Lact. Inſtit. div. l. 4, c. 13.

† Porph. de antr. nymph.

Longin, Herenius, Origène, Plotin, Porphyre, Amelius, Hyerocles, Jamblique, ſoutinrent avec éclat l'Ecole d'Ammonius; le nombre de leurs Sectateurs étoit conſidérable, & renfermoit beaucoup de Sénateurs & de perſonnes puiſſantes. *

Des Juifs pendant le troiſieme ſiécle.

Les Juifs étoient diſperſés par toute la terre; ainſi les Chrétiens trouverent par-tout des contradicteurs & des ennemis capables de les confondre s'ils en avoient impoſé.

Les régnes de Sévere & de Caracalla furent favorables aux Juifs, & ils obtinrent pluſieurs priviléges. Héliogabale, Alexandre, pluſieurs autres Empereurs les tolérerent, ils ſe multiplierent, & la tranquillité dont ils jouirent ſous pluſieurs Empereurs, tels qu'Héliogabale, Alexandre, &c. leur permit d'établir des écoles & de cultiver les ſciences; leur école de Tiburias devint fameuſe; ils eurent des Docteurs célébres à Babylone, & cultiverent les ſciences; ils eurent des Controverſiſtes fameux. **

* Voyez la Vie de Plotin, ou de Porphyre, Fabricius, Biblioth. Grec. t. 4.

** Baſnag. hiſt. des Juifs, l. 6. c. 12, 13.

CHAPITRE III.

Du Chriſtianiſme.

SÉVERE, qui paroît avoir enviſagé en politique les Religions qui partageoient l'Empire, toléra d'abord les Chrétiens comme les Juifs; mais il craignit que les Chrétiens, en devenant plus nombreux, ne fortifiſſent de la ſoumiſſion où ils avoient été juſqu'alors; il crut qu'il falloit les tenir dans un état de foibleſſe, & il défendit aux ſujets de l'Empire d'embraſſer le chriſtianiſme. Peut-être croyoit-il que la Religion payenne dépendant plus du Souverain, que la Juive & la Chrétienne, il falloit que la premiere fût la Religion nationale.

Caracalla, Héliogabale ne s'oppoſerent point au progrès

du Chriſtianiſme, & Alexandre Sévère, le meilleur des Princes, les favoriſa, les admit dans ſon palais, eut recours à leurs conſeils. *

Maximin les perſécuta; mais Gordien & Philippe les favoriſerent. Dece, qui craignoit qu'ils ne vengeaſſent la mort de Philippe, les perſécuta vivement, & ceſſa la perſécution. Gallus, ſucceſſeur de Dece, rendit la paix à l'Egliſe, puis la perſécuta. Valérien les traita de même. **

Gallien rendit la paix à l'Egliſe, il permit par un Edit le libre exercice de la Religion Chrétienne, fit rendre aux Chrétiens leurs Egliſes & leurs Cimetieres. ***

Après quinze ans de régne, cet Empereur fut maſſacré; & Claude II, qui lui ſuccéda, perſécuta les Chrétiens, mais ſon régne fut court, & Aurélien leur fut favorable. Après la mort de cet Empereur, ils profeſſerent leur Religion en paix preſque juſqu'à la fin du ſiécle.

Le nombre des Chrétiens s'étoit prodigieuſement accru, ſur-tout ſous les Empereurs qui leur avoient permis le libre exercice de leur Religion; ils la pratiquoient au milieu du palais; ils y occupoient des charges; ils avoient gagné l'affection & la confiance des Empereurs; ils jouiſſoient d'un grand crédit. Dans l'Empire, où tout étoit eſclave de la richeſſe & de la faveur, on eut des ménagemens pour une Religion qui avoit des Sectateurs dans le palais & parmi les favoris des Empereurs. Les Evêques, reſpectés dans les provinces, éleverent des Egliſes, & le nombre des Chrétiens fut prodigieux. †

Le Chriſtianiſme ne fut pas renfermé dans l'Empire Romain, des Chrétiens zélés le porterent chez les Nations barbares avec leſquelles l'étendue de l'Empire Romain avoit ouvert un moyen de commerce; quelquefois les armées ennemies emmenerent des eſclaves, parmi leſquels il ſe trouva des Chrétiens qui porterent chez ces peuples l'exemple des vertus les plus ſublimes & la lumiere de l'Evangile. §

* Oroſ. Hiſt. l. 7. c. 19. Euſ. hiſt. Eccl. l. 6. c. 29. Doduel, diſſert. Cypr.

** Cypr. ep. 52. ad Anton. 1. ep. 36, 37, 40. Euſ. hiſt. lib. 6. §. 7. c. 10.

*** Ibid. c. 13.

† Euſeb. hiſt. l. 3. c. 1.

§ Sozom. l. 2. c. 6.

CHAPITRE IV.

Des Conteſtations & des Erreurs qui s'éleverent chez les Chrétiens.

NOus avons vu comment ſur la fin du dernier ſiécle, on avoit joint l'étude de la Philoſophie à celle de la Religion : nous avons vu que cette Philoſophie n'étoit ni le Platoniſme, ni le Stoïciſme, mais le choix de tout ce que la raiſon trouvoit de vrai dans tous ces ſyſtêmes : d'après ces idées, chacun ſe crut en droit d'adopter dans les Philoſophes anciens, tout ce qui lui parut propre à défendre la Religion, & à rendre ſes myſtères intelligibles ; car l'obſcurité des myſtères étoit une des grandes difficultés des Philoſophes & des Payens.

Les myſtères ne ſont point contraires à la raiſon ; mais ils ſont au-deſſus : la raiſon ne fournit donc aucune idée qui puiſſe nous les rendre intelligibles, & ne pouvant nous élever par la chaîne de nos idées, juſqu'à ces vérités ſublimes, on s'efforça, pour les rendre intelligibles, de les rapprocher des idées que la raiſon nous fournit, & pluſieurs les altérerent. Tels furent Berylle, Noet, Sabellius, Paul de Samoſate, Hiérax, qui pour faire comprendre les Myſtères de la Trinité & de l'Incarnation, donnerent des explications qui les anéantiſſoient.

D'autres, comme les Arabiens, pour expliquer la réſurrection, ſuppoſerent que l'ame n'étoit qu'une affection des corps.

Toutes ces erreurs furent condamnées par l'Egliſe, & tous leurs Sectateurs furent chaſſés de ſon ſein ; ainſi la Trinité & la Divinité de Jeſus-Chriſt, la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame, étoient clairement & diſtinctement enſeignées dans l'Egliſe, car c'eſt par ces actes de ſéparation qu'il faut juger de la doctrine de l'Egliſe.

Tandis que quelques Chrétiens philoſophes s'égaroient en s'efforçant de rendre les myſtères intelligibles ; d'autres, plus heureux, attaquoient tous ces Gnoſtiques qui s'étoient élevés dans les ſiécles précédens, & les convertiſſoient.

L'Egliſe n'avoit point fait de loi ſur la maniere dont on

devoit recevoir les hérétiques convertis, & les Egliſes d'Orient & d'Afrique mettoient les hérétiques convertis au nombre des Catéchumenes, & les rebaptiſoient; en Occident on ne rebaptiſoit point les hérétiques, & l'on ſe contentoit de leur impoſer les mains : cette diverſité de pratique forma une conteſtation, & preſque un ſchiſme.

Non-ſeulement les hérétiques ſe convertiſſoient, mais ceux qui, dans les tems de perſécution, avoient trahi la religion, demandoient à rentrer dans l'Egliſe : les uns vouloient qu'on les reçût ſans pénitence, & les autres vouloient les y ſoumettre; quelques-uns vouloient leur refuſer pour toujours l'entrée dans l'Egliſe; & ces différentes opinions formerent des partis, des factions, des ſectes : tels furent les Novatiens.

QUATRIEME SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique de l'Empire.

SEMBLABLE aux contrées bordées par une mer orageuſe, & défendues par des digues, que les vents & les flots attaquent ſans ceſſe, & briſent par-tout où ils ne trouvent pas une réſiſtance ſupérieure à leurs efforts, l'Empire Romain étoit environné par un nombre infini de nations policées ou ſauvages, mais toutes guerrieres, qui faiſoient ſans ceſſe effort pour pénétrer dans ſes Provinces; ſemblable aux terreins remplis de ſoufre & de bitume qui s'enflamment à tout moment, & qui ſe détruiſent eux-mêmes, il renfermoit dans ſon ſein des principes de corruption & de déſordres, qui l'affoibliſſoient inſenſiblement.

L'habitude du luxe & de la débauche avoit rendu les richeſſes auſſi néceſſaires que les alimens qui font ſubſiſter, & la volonté arbitraire des Empereurs les diſtribuoit à des favoris indignes qui ſervoient leurs paſſions, ou aux ſoldats dont l'affection leur étoit devenue néceſſaire, depuis que les loix étoient ſans force, & les peuples ſans vertu.

Cette Milice effrénée, par le moyen de laquelle les Empereurs avoient détruit des loix, donnoit l'Empire & l'ôtoit à ſon gré.

Preſque toutes les nations ſubjuguées, les Perſes, les Scythes, les Goths, les Francs, les Allemands, &c. attirés par l'eſpérance du butin, ſe débordoient dans les Provinces; ainſi l'Empire Romain ne pouvoit réſiſter à ſes ennemis, que par la puiſſance militaire, qui cependant pouvoit à tout moment anéantir les Empereurs & l'Empire. Il falloit donc conſerver & contenir la force militaire.

Dioclétien connut la ſituation des Empereurs & de l'Empire : il crut prévenir les malheurs dont ils étoient menacés, en partageant le poids de l'Empire avec Maximin, excellent homme de guerre, & en créant deux Céſars, Galere & Conſtance Chlore. Il crut par ce moyen prévenir, & les factions des armées trop foibles chacunes pour eſpérer de donner l'Empire à leur Général, & les effets de l'ambition des Généraux & des Empereurs, dont aucun n'oſeroit entreprendre de dominer ſur les autres.

Dioclétien ne fit que forcer l'ambition à prendre des voies détournées & ſecrettes; l'Empire Romain eut quatre maîtres qui aſpiroient tous à la puiſſance ſouveraine, qui ſe haïſſoient, qui formerent des ligues, & ſe firent la guerre juſqu'à Conſtantin qui réunit tout l'Empire, & qui le partagea entre ſes enfans, qui, bientôt mécontens du partage, ſe firent la guerre, furent attaqués par des uſurpateurs, & périrent dans ces guerres, excepté Conſtance qui réunit encore tout l'Empire.

L'Empire fut ainſi réuni & partagé pendant tout ce ſiécle, ſous Valentinien, ſous Gratien, ſous Théodoſe, ſous Arcade & Honoré.

Les peuples barbares attaquerent l'Empire preſque continuellement : les malheurs que cauſerent ces guerres, & le nombre d'hommes qu'elles firent périr, ſont incroyables.

L'Empire ſubſiſtoit cependant : 1°. parce que Conſtantin avoit étouffé les cauſes intérieures des révolutions, en anéantiſſant l'autorité des Préfets du Prétoire : 2°. parce que les troupes de l'Empire avoient une grande ſupériorité ſur les peuples barbares : 3°. parce que les peuples barbares n'étoient attirés que par le butin, & ne cherchoient point à faire des conquêtes. *

* Tilm. Hiſt. des Emp. t. 4. Conſid. ſur les cauſes de la grand.

CHAPITRE II.

Etat de la Religion.

DIOCLÉTIEN, avec beaucoup d'eſprit, étoit très-attaché aux ſuperſtitions payennes, mais il ne haïſſoit pas les Chrétiens, le Palais en étoit rempli, & il y en avoit parmi ſes Gardes & parmi ſes Officiers. *

Maximin & Valere, rivaux de Conſtance, haïſſoient les Chrétiens, & les perſécutoient dans l'Orient, tandis que Conſtance les protégeoit dans l'Occident. ainſi l'intérêt des religions qui partageoient l'Empire s'unit avec les vues politiques des Empereurs; Conſtantin, fils de Conſtance, les protégea; Licinius, ſon rival & ſon ennemi, les perſécuta.

Le nombre des Chrétiens s'étoit prodigieuſement multiplié dans l'Occident, & il étoit conſidérable dans l'Orient. Conſtantin vint au ſecours des Chrétiens, & déclara la guerre à Licinius, bien réſolu de ne mettre bas les armes qu'après avoir ôté à Licinius un pouvoir dont il abuſoit ſi indignement contre les Chrétiens & même contre tous les ſujets de l'Empire. On vit donc l'Empire partagé & armé pour combattre & pour attaquer le Chriſtianiſme trois ſiécles après ſa naiſſance. **

Licinius avoit fait venir une foule d'Augures, de Sacrificateurs, de Devins, des Prêtres Egyptiens qui conjuroient les Dieux, leur offroient des victimes & des ſacrifices de toute eſpece, & promettoient la victoire à Licinius.

Conſtantin, environné de Prêtres Chrétiens, & précédé de la Croix, imploroit le ſecours du Dieu ſuprême, & n'attendoit la victoire que de lui. †

Ce Prince avec de grands défauts avoit de grandes qualités & des vues profondes: il ſentit que les malheurs de l'Empire avoient leur ſource dans la corruption des mœurs, & que la religion ſeule pouvoit en corriger les déſordres.

des Rom. par M. de Monteſquieu, & obſerv. ſur les Rom. par M. l'Abbé de Mably.

* Euſeb. Hiſt. Eccleſ. l. 8, c. 2.

** Euſeb. Hiſt. Eccleſ. l. 10, c. 2. vit. Conſt. l. 2. p. 3.

† Euſeb. Ibid.

Aucune des Religions qui partageoient l'Empire ne lui parut propre à cet objet, comme la Religion Chrétienne.

Le Judaïſme avoit troublé la terre, il contenoit des principes de diviſion & de haine contre tous les hommes, & il attendoit un Roi qui devoit détruire tous les Empires; enfin il étoit odieux & chargé de pratiques qui révoltoient les Romains & les Grecs. Un Empereur Romain devoit donc détruire le Judaïſme, au lieu d'en faire la religion dominante.

Le Polythéiſme étoit devenu abſurde, & par conſéquent inutile pour la réformation des mœurs.

Le Chriſtianiſme avoit une morale pure & ſublime: l'Empereur n'avoit point de ſujets plus fidéles, ni l'Empire de citoyens auſſi vertueux, auſſi juſtes, auſſi bienfaiſans que les Chrétiens; aucun d'eux n'avoit pris part aux conjurations formées même contre leurs perſécuteurs; ainſi en ſe conduiſant par des vues politiques, Conſtantin devoit former le projet de faire du Chriſtianiſme la Religion dominante dans l'Empire. A ces motifs purement humains, ſe joignirent les miracles que Dieu opéra en faveur de Conſtantin contre Licinius; & Conſtantin fit rendre aux Chrétiens leurs Egliſes, en fit bâtir de nouvelles; accorda des privileges aux Evêques & aux Eccléſiaſtiques, enrichit les Egliſes, ſans néanmoins forcer les Payens à renoncer à leur religion. *

Dans un Edit, il s'adreſſe à Dieu, proteſte de ſon zèle pour étendre ſon culte, mais il déclare qu'il veut que ſous ſon empire, les impies même jouiſſent de la paix & de la tranquillité, perſuadé que c'eſt le plus sûr moyen de les ramener dans la bonne voie; il défend de les inquiéter, il exhorte ſes ſujets à ſe ſupporter les uns les autres, malgré la diverſité de leurs ſentimens; à ſe communiquer mutuellement leurs lumieres, ſans employer la violence, ni la contrainte: parce qu'en fait de religion, il eſt beau de ſouffrir la mort, mais non pas de la donner, comme quelques Chrétiens le prétendent, animés d'un zèle inhumain. **

Il accorda cependant quelque choſe au zèle de ces Chrétiens: car il défendit les ſacrifices, ferma les Temples & les fit abattre. †

* Euſeb. vit. Conſt. l. 4. Theod. l. 5. c. 20. Oroſ. l. 7, c. 28. Cod. Theod.

** Euſeb. vit. Conſt. l. 2. c. 60.

† Cod. Theod. Fabr. lux. Ev. t. 2. c. 13. Tillem. Hiſt. des Emp. t. 4. Vie de Conſt. notes ſur cet Emp.

Il y avoit donc dans les Chrétiens un principe de zèle qui tendoit à employer la puiſſance ſéculiere contre les fauſſes religions, qui agiſſoit ſans ceſſe, qui devoit par conſéquent obtenir quelque choſe des Empereurs contre le Paganiſme, & l'anéantir, lorſqu'il y auroit ſur le trône un Empereur qui ſe prêtât au zèle des Chrétiens, comme cela arriva ſous Théodoſe & ſous ſes enfans, qui démolirent tous les Temples & défendirent les ſacrifices ſous peine de la mort. * (Théod. l. 15. tit. 1. leg. 16. l. 13. l. 16. &c. an. 399.)

La puiſſance & la gloire de Conſtantin; la tranſlation du ſiége de l'Empire à Conſtantinople; ſes victoires ſur ſes ennemis, l'établiſſement éclatant du Chriſtianiſme, les miracles opérés en ſa faveur, attirerent ſur cet Empereur l'attention de toute la terre; il reçut des Ambaſſadeurs des Blemages, des Indiens, des Ethiopiens, des Perſes; les Iberes, les Ethiopiens ſe convertirent & demanderent des Evêques. La Religion Chrétienne fit des progrès chez les Goths, & fut embraſſée par la plûpart des peuples barbares, qui depuis long-tems faiſoient des courſes dans l'Empire Romain, & avoient enlevé des Chrétiens qui les convertirent. **

La nation Juive ne perdoit rien de ſon attachement à ſa religion: elle brûloit & lapidoit tous ceux qui l'abandonnoient: ennemis du reſte du genre-humain, & toujours entêtés de l'eſpérance de conquérir & de ſubjuguer la terre, les Juifs ſe ſoulevoient auſſi-tôt que quelque agitation dans l'Empire ſembloit favorable à leurs eſpérances. Conſtantin fit des Loix ſévères contre eux, & ſes enfans leur firent la guerre: Conſtance défendit d'embraſſer leur religion: ils furent traités moins rigoureuſement ſous Valentinien: Théodoſe leur accorda le libre exercice de leur religion, & défendit aux Chrétiens de piller ou d'abattre les Synagogues. Ils avoient un Juge Civil & un Juge Eccléſiaſtique, des Officiers, des Magiſtrats de leur religion, dont les jugemens étoient exécutés ſur tous les points de leur religion ou de leur diſcipline; & ſur tous les autres objets, ils étoient ſoumis à toutes les loix de l'Empire. †

* Cod. Theod. l. 15. tit. 1. leg. 16. l. 13. l. 16. &c. an. 399.

** Ruf. l. 1, c. 9, 10. Sacr. l. 1, c. 19. 20. Sezom. l. 2, c. 6, 7, 8. Fabr. lux oriens. c. 10. & ſuiv.

† Baſn. Hiſt. des Juifs, l. 5, c. 14.

CHAPITRE III.

Etat de l'eſprit humain par rapport aux Lettres, aux Sciences & à la Morale.

DEPUIS Dioclétien, juſqu'au tems où Conſtantin régna ſeul, l'Empire Romain fut déchiré par des guerres civiles, & attaqué par les nations qui l'environnoient. Ces nations elles-mêmes étoient perpétuellement en guerre entr'elles. *

Au milieu du tumulte & de l'agitation de la guerre & des factions, les Philoſophes & les Chrétiens cultivoient preſque ſeuls les ſciences & les arts.

Les Philoſophes payens avoient preſque tous adopté le ſyſtême de Platon qu'ils avoient ajuſté avec les principes de la philoſophie Chaldéenne, ſur l'eſſence de la divinité, ſur l'origine du monde, ſur la providence, ſur la nature de l'ame. Tous admettoient un eſprit infini, ſe ſuffiſant à lui-même, duquel étoit ſorti une infinité d'eſprits, & l'ame humaine.

Tous ces eſprits avoient leurs fonctions & leur deſtination, ſelon leur nature & leurs qualités: le monde & les élémens en étoient remplis; les hommes pouvoient être en commerce avec tous ces ordres d'eſprits, les voir, les entretenir, s'élever juſqu'à la connoiſſance intime de la divinité, percer dans l'avenir par le moyen de différentes pratiques.

On s'étoit efforcé de juſtifier les ſacrifices & toutes les pratiques du paganiſme: on avoit imaginé, même dans les plus choquantes & dans les plus obſcènes, des allégories ou des préceptes de morale; les ſacrifices de Priape & de Vénus étoient, ſelon Jamblique, ou des hommages rendus aux attributs de l'Etre ſuprême, ou des conſeils deſtinés à apprendre que ſouvent, le plus sûr moyen de s'affranchir de la tyrannie des paſſions, eſt de les ſatisfaire: que ce ſpectacle, loin d'irriter les paſſions, étoit propre à les réprimer, comme les vices repréſentés dans une tragédie ou dans une comédie corrigeoient les ſpectateurs.

Preſque toute la philoſophie étoit donc devenue théologi-

* Mamert, paneg. Dioclet. Aurel. Vict. Eutrop.

que ; le livre de Jamblique ſur les myſtères eſt un Traité de Théologie, dans lequel le Platoniſme eſt viſiblement ajuſté ſur le Chriſtianiſme, & dans lequel, au milieu de mille abſurdités, on voit beaucoup d'eſprit & de ſagacité, quelquefois une morale ſublime. *

Comme le Chriſtianiſme étoit fondé ſur les Prophéties, & s'étoit établi par les miracles, les Philoſophes Payens crurent pouvoir ſoutenir le Polythéiſme par des prodiges ou par des prédictions favorables au culte des idoles : perſuadés que tout s'opéroit dans le monde par des Génies, ils chercherent l'art d'intéreſſer les Génies, d'opérer par leur entremiſe des choſes extraordinaires, & de prédire l'avenir : ainſi les Platoniciens du quatrieme ſiécle furent non-ſeulement enthouſiaſtes, mais encore Magiciens & Devins. Ils prédirent que Valens auroit un ſucceſſeur, dont le nom commenceroit par les lettres *Theod.* Cette prédiction fut funeſte au Platoniſme. Valens fit mourir tous les Philoſophes qu'il put découvrir, fit rechercher & brûler tous les livres : il en périt un nombre infini, & la frayeur étoit ſi grande, qu'on ſacrifia preſque ſans examen, un nombre infini d'ouvrages de toute eſpece. **

Un enthouſiaſte fait effort pour communiquer ſes idées, & pour inſpirer les ſentimens dont il eſt plein. Les Philoſophes Platoniciens cultiverent donc l'art de perſuader, & devinrent des Sophiſtes & des Rhéteurs.

Depuis la fin du troiſieme ſiécle, les Chrétiens cultiverent les ſciences avec beaucoup d'ardeur & de ſuccès ; obligés de défendre la Religion contre les attaques des Philoſophes, contre les impoſtures des Prêtres, contre les difficultés des Hiſtoriens, ils approfondirent tous les ſyſtêmes des Philoſophes, devinrent Hiſtoriens, Chronologiſtes : ils prouverent la vérité de la religion par toutes les preuves que fournit la raiſon & l'hiſtoire, ils prouverent que les principes reconnus pour vrais par les Philoſophes les plus célébres, n'étoient point contraires à la religion ; que dans les points où ils y étoient contraires, les Philoſophes ſe contrediſoient eux-mêmes, ou étoient oppoſés les uns aux autres, & démentis par la raiſon.

Ainſi les Chrétiens, auſſi-bien que les Philoſophes Plato-

* Jambl. de myſt. edit. Gal. Eunap. de vit. Sophiſt.
** Ammien. l. 29. Sozom. l. 6. c. 35. Socr. l. 4. c. 15.

niciens, n'admettoient les principes philoſophiques ; qu'autant qu'ils étoient conformes aux principes de la Théologie chrétienne, qui devint comme la baſe ſur laquelle porterent tous les ſyſtêmes philoſophiques qui ſe formerent dans le Chriſtianiſme.

Comme l'établiſſement de la Religion chrétienne étoit l'objet principal de la Providence, & que rien n'étoit important en comparaiſon d'elle, les Chrétiens zélés rapporterent à cet objet tous les événemens politiques & tous les phénomènes de la nature, & crurent que tout s'opéroit par une providence particuliere de Dieu, par l'entremiſe des Anges, par les démons auxquels Dieu permettoit d'agir ſur les élémens & ſur les eſprits, & qui étoient ſans ceſſe occupés à combattre les Chrétiens.

L'étude de la nature fut donc abſolument négligée, & un grand nombre d'eſprits fut diſpoſé à la croyance de la magie, des ſortiléges, des divinations, & à une crainte ridicule des eſprits & des ſorciers.

Il y eut cependant parmi les Chrétiens des hommes d'un génie élevé, & dont les écrits pourroient illuſtrer tous les ſiécles ; tels furent Pamphile, Euſébe, Arnobe, Lactance, les Grégoires, &c.

Ces Ecrivains célébres s'occupoient beaucoup de l'inſtruction des peuples, & au milieu des factions & de la guerre qui agitoient l'Empire & troubloient la terre, les Evêques, les Prêtres & les Auteurs chrétiens, animés par les motifs les plus puiſſans qui puiſſent agir ſur le cœur humain, s'efforçoient d'éclairer les hommes ſur leur origine, ſur les vérités de la Religion, ſur le vrai bonheur de l'homme, ſur les récompenſes deſtinées aux vrais Chrétiens. On puniſſoit avec une ſévérité extrême, tous les crimes contraires au bonheur de la Société. *

Les Philoſophes payens, accablés par la force des raiſons des Chrétiens, avoient été forcés de changer toute la Religion payenne, ou plutôt de rendre la philoſophie religieuſe, &, autant qu'ils le pouvoient, conforme au Chriſtianiſme.

Ainſi l'eſprit humain s'éclairoit par-tout, & la morale ſe perfectionnoit; on ne vit plus les déſordres, les crimes qu'on avoit vus ſous Tibere.

* Conc. d'Elvire, d'Ancy, de Néocéſarée, &c.

Depuis que la Puiſſance temporelle avoit pris part aux diſputes de Religion, les Payens, les Chrétiens, les différentes Sectes qui s'étoient élevées parmi les Chrétiens, chercherent à ſe concilier la Cour & les Empereurs, par des louanges qu'on leur donnoit en leur parlant, dans les diſcours publics, & ſur-tout dans les panégyriques des Empereurs que les Villes principales faiſoient prononcer.

Ainſi l'art de parler, de perſuader, d'émouvoir, fut cultivé avec ſoin dans l'Empire, & les ſciences furent négligées ou cultivées par quelques Philoſophes qui n'attirerent ni l'attention du public, ni les regards de la Cour, que leur ſageſſe rendoit inutiles aux partis qui s'étoient élevés, & qui reſterent dans l'obſcurité.

Les Courtiſans d'un Prince abſolu s'occupent principalement du ſoin de plaire, de l'art de flatter; ils ſont ſuperficiels & peu éclairés, mais polis & élégans; ils penſent peu & foiblement, mais finement, & s'expriment avec grace: ainſi l'éloquence dégénera dans ce ſiécle, & l'art de parler ſe perfectionna; les Philoſophes, les Orateurs, les Littérateurs qui voulurent plaire à la Cour, ou qui aſpirerent à la réputation, devinrent ingénieux, élégans & ſuperficiels.

Les Courtiſans frivoles & ſuperficiels, plongés dans la molleſſe, & paſſionnés pour le faſte, flatterent la pareſſe & les paſſions des Princes, pour mériter leur confiance & leurs bienfaits: les Empereurs devinrent foibles, voluptueux, vains, & furent dominés par leurs Miniſtres & par leurs Favoris.

Dans une Cour où régnoient le luxe & la molleſſe, le mérite & le génie furent craints ou mépriſés; l'eſprit & les talents agréables obtinrent la protection & les graces; les richeſſes éleverent aux dignités; l'art de former des partis, d'écarter un concurrent, de déplacer un rival, donna de la conſidération, du crédit & du pouvoir: tous les eſprits & tous les partis tendoient inſenſiblement vers l'art d'acquérir des richeſſes, ou de former des intrigues dans l'Etat, dans l'Egliſe, à la Cour. La vertu, le mérite, le génie diſparurent; les talens dégénérerent, & l'on vit ſur la fin du quatrieme ſiécle, les commencemens de la nuit qui couvrit les ſiécles ſuivans, & les déſordres qui ont anéanti l'Empire Romain.

Les Chrétiens eux-mêmes obéirent inſenſiblement au torrent qui entraînoit tous les eſprits; & dans les différens par-

tis que leurs diſputes occaſionnerent, on préféra l'activité, l'eſprit d'intrigue, à la vertu paiſible, au zèle éclairé, mais prudent. *

Des Héréſies du quatrieme ſiécle.

Les Evêques jouiſſoient d'une grande conſidération dans toute l'Egliſe, & d'une autorité preſque abſolue ſur les Fidéles. **

Tous les Chrétiens n'étoient pas à l'épreuve de l'ambition & de la cupidité qui régnoient dans l'Empire, & qui avoient infecté tous les Ordres de l'Etat; il y eut des Chrétiens ambitieux ou avides, qui briguerent avec ardeur les dignités Eccléſiaſtiques, & qui formerent des ſchiſmes. Tels furent Donat, Colluthe, Arius.

Dans les lieux où les ſciences & la philoſophie étoient cultivées, les Chrétiens s'occupoient à expliquer les Myſtères, & ſur-tout à les dégager des difficultés de Sabellius, de Praxée, de Noet, qui, dans le ſiécle précédent, avoient prétendu que les trois Perſonnes de la Trinité n'étoient que trois noms donnés à la même ſubſtance, ſelon la maniere dont on la conſidéroit.

L'Egliſe avoit condamné ces erreurs, mais elle n'avoit point expliqué comment les trois Perſonnes de la Trinité exiſtoient dans une ſeule ſubſtance. La curioſité & le déſir de rendre ces dogmes croyables à ceux qui les rejettoient, porta l'eſprit vers la recherche des idées qui pouvoient expliquer le dogme de la Trinité.

Arius entreprit cette explication. Il falloit, en établiſſant contre Sabellius la diſtinction des Perſonnes, ne pas admettre pluſieurs ſubſtances incréées, comme Marcion, Cerdon, &c. Arius crut éviter ces deux écueils, & rendre le dogme de la Trinité intelligible, en ſuppoſant que les trois Perſonnes de la Trinité étoient trois ſubſtances, mais que le Pere ſeul étoit incréé. Arius fit donc de la perſonne du Verbe, une créature, & après lui Macédonius attaqua la Divinité du Saint-Eſprit.

On ſe ſouleva contre leurs erreurs: leurs Partiſans les

* Voyez les Auteurs cités ſur Conſtantin.

** Igna. ep. ad Smyrn. ep. ad Papin. Concil. Arel. can. 7. t. 2. Concil. p. 1427.

rendirent ſpécieuſes : on ſe partagea, il ſe forma des partis.

Les conteſtations & les erreurs ſont ordinairement ſimples à leur naiſſance. Lorſque les partis ſe ſont formés, chacun fait effort pour défendre le ſentiment qu'il adopte, & les eſprits enviſagent tout ſous la face qui les favoriſe. On trouve donc une infinité de preuves différentes pour le ſentiment qu'on a adopté ; chacun fait, de la preuve qu'il a découverte, un principe fondamental, on tire des conſéquences, on tombe dans de nouvelles erreurs, on rentre dans celle qu'on avoit voulu éviter : ainſi les Ariens ſe diviſerent en Euſebiens, demi-Ariens, &c. Ainſi Marcel d'Ancyre, Photin, Eunome retomberent dans le Sabellianiſme, en combattant & en défendant Arius, qui n'étoit lui-même tombé dans ſon erreur, que pour éviter le Sabellianiſme.

Apollinaire, en combattant Arius par une infinité de paſſages qui donnent à Jeſus-Chriſt tous les attributs de la Divinité, jugea que la Divinité avoit préſidé à toutes ſes actions, qu'il n'avoit eu qu'une ame ſenſitive, & non pas une ame humaine.

La part que les Empereurs prirent aux diſputes des Chrétiens, l'éclat qu'elles donnerent aux hommes diſtingués qui attaquoient ou qui défendoient la vérité, allumerent le déſir de la célébrité dans une foule d'hommes médiocres, qui s'efforcerent d'attirer l'attention par un zèle exceſſif contre les hérétiques, par l'auſtérité de leurs mœurs, par quelque pratique biſarre, ou en attaquant la diſcipline de l'Egliſe, le culte qu'elle rendoit à la Vierge : tels furent Colluthe, Audée, Arius, Bonoſe, Helvidius, Jovinien, les Collyrridiens, les Déchauſſés, les Meſſaliens, Priſcilien.

Dans beaucoup de ces partis, le fanatiſme étoit la diſpoſition dominante ; ils eurent preſque tous des partiſans, & l'on vit au milieu des diſputes des Ariens & des autres hérétiques, une foule d'hommes qui, appuyés ſur quelque paſſage de l'Ecriture, vendoient leurs biens, marchoient nuds pieds, ſe croyoient environnés de démons, & ſe battoient contr'eux, ou reſtoient immobiles & oiſifs, prétendant qu'un Chrétien ne peut travailler pour une nourriture qui périt.

Depuis Tibere, l'Empire étoit déchiré par des guerres civiles, par des factions ; & les ſujets de l'Empire étoient opprimés même ſous Conſtantin, par les Gouverneurs des Provinces, par les Favoris, par les Officiers du Fiſc.

Trois ſiécles de tyrannie, de guerres civiles, de révoltes

&

& de malheurs, avoient fait prendre à tous les esprits l'habitude de la faction, répandu dans tout l'Empire un fond d'aigreur qui s'irrite de tout, & produit une forte disposition à la violence & à la sédition.

La Religion chrétienne n'avoit pas élevé tous les Chrétiens au-dessus des vices de leur siécle; ainsi il se trouva dans tous les partis des esprits ardens, des hommes factieux, que l'intérêt du parti enflamma; & les disputes des Chrétiens produisirent dans l'Empire des guerres civiles: l'Afrique & l'Orient furent troublés par le schisme des Donatistes, & par l'hérésie d'Arius.

Les Chrétiens faisoient la plus grande partie de l'Empire: Constantin prévit les effets de leurs divisions, s'efforça de les prévenir par la voie de la douceur, & enfin de les réprimer par la force. Il fit assembler des Conciles, exila, bannit, sans rétablir la paix.

Chaque parti s'efforça de gagner les Ministres, les Favoris, les Eunuques, les femmes qui environnoient l'Empereur.

L'exemple de Constantin, la protection qu'il avoit accordée à l'Eglise, les éloges dont il avoit été comblé, firent juger à ses Successeurs que rien ne conduisoit plus sûrement à la gloire & à l'immortalité, que de pacifier les troubles de l'Eglise.

Les Femmes de la Cour, les Eunuques, les Ministres, les Favoris qui vendoient leur protection, ou qui, en se déclarant pour un parti, jouoient un rôle dans l'Empire, entretinrent les Empereurs dans ces dispositions; & toutes les querelles de la Religion furent sous les Successeurs de Constantin des affaires d'Etat: on bannit, on exila, on dépouilla de leurs biens & de leurs charges, ceux que la Cour ne jugea pas orthodoxes.

Ainsi l'intérêt tourna les esprits vers l'étude des dogmes; & les hérésies dûrent se succéder & devenir un principe de destruction dans l'Empire Romain. Un nombre infini de sujets passerent dans l'Arabie, en Perse, chez les Barbares qui environnoient l'Empire; & ceux qui resterent, livrés à la faction, à l'intrigue, ne virent dans l'Etat, le malheur, que de ne pas exterminer le parti opposé.

La différence des esprits & des caractères fit bientôt naître dans ces partis des divisions, & l'on vit parmi les Orthodoxes & parmi les Hérétiques, des schismes: tels furent les différens partis dans lesquels les Donatistes se partagerent,

tel fut le ſchiſme d'Antioche, d'Eutath, de Lucifer; où l'on voit en détail toutes les formes que prennent les paſſions, les préjugés & le zèle.

CINQUIEME SIÉCLE.

NOus avons vu pendant le quatrieme ſiécle, l'Empire environné de Nations barbares qui l'infeſtoient; gouverné par des Miniſtres, des Courtiſans, des Favoris, qui vendoient les honneurs, les dignités, les emplois à des hommes ſans probité, ſans mérite, plus funeſtes à l'Empire que les Barbares mêmes: les guerres, que les Empereurs étoient obligés de ſoutenir, ſervoient de prétextes aux impôts qui accabloient les peuples, & obligeoient à entretenir une grande quantité de troupes qui déſoloient les Princes.

Théodoſe s'étoit efforcé, mais inutilement, de corriger ces déſordres; ſes enfans furent élevés par des Favoris ambitieux, avares & frivoles, tels que le ſiécle précédent les avoit produits. Ce Prince les laiſſa, fort jeunes, maîtres de l'Empire, donna l'Orient à Arcade, & l'Occident à Honoré, & chargea de l'adminiſtration Rufin & Stilicon. On vit donc dans ce ſiécle, tous les déſordres qu'on avoit vus dans le ſiécle précédent.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Etat politique & civil de l'Orient.

RUFIN étoit maître abſolu dans l'Empire d'Orient; il étoit inſinuant, adroit, flatteur, d'une avarice inſatiable, & d'une ambition déméſurée. Il accabla les peuples, vendit les charges à des hommes indignes, & rendit le gouvernement odieux à tout l'Empire. Il ſe fit des ennemis; on crut qu'il aſpiroit à l'Empire: il fut aſſaſſiné par ordre de l'Empereur. *

Rufin fut remplacé par un homme auſſi méchant que lui.

* Oroſ. l. 7. c. 37. Socr. l. 6. c. 1. Sozom. l. 8. c. 1.

L'Eunuque Eutrope, que l'Impératrice Eudoxie fit chaſſer, non parce qu'il avoit ruiné l'Empire & commis des forfaits inouis, mais parce qu'il avoit manqué de reſpect & d'égards pour l'Impératrice.

Toute l'autorité d'Eutrope paſſa dans les mains d'Eudoxie, Princeſſe avare & dominée par les femmes & par les Eunuques qui l'environnoient. On vit tous les déſordres qu'on avoit vus ſous Rufin & ſous Eutrope.

Arcade, indifférent aux malheurs de l'Empire, s'occupoit de l'agrandiſſement de l'Egliſe, & des moyens de chaſſer de ſes Etats tous les hérétiques : il y eut des années où il donna juſqu'à cinq Edits ſur cet objet, & le même Prince, qui avoit vu avec indifférence l'horrible abus que Rufin, Eutrope & Eudoxie faiſoient de ſon autorité, fit rechercher avec la plus rigoureuſe exactitude, ſi parmi les Officiers du Palais, il n'y avoit point d'hérétiques, & bannit tous ceux qu'il y découvrit, quelque probité qu'ils euſſent d'ailleurs, & quelque légere que fût leur erreur. *

Les malheurs de l'Empire ne firent qu'augmenter ſous Théodoſe, fils d'Arcade, élevé comme ſon pere, & livré comme lui aux Eunuques & aux Courtiſans qui le tenoient enſeveli dans les plaiſirs, tandis que les Nations barbares & les Officiers du Fiſc pilloient les Provinces.

L'amour de la Patrie s'éteignit dans le cœur de tous les ſujets, & beaucoup paſſerent chez les Nations barbares. **

Marcien qui ſuccéda à Théodoſe voulut corriger ces déſordres, il vécut trop peu pour exécuter ſon deſſein. Ce furent les factions & les ſoldats qui donnerent & ôterent l'Empire. Léon I, Zenon, Baſiliſque, Anaſtaſe occuperent ſucceſſivement l'Empire, & furent avares, vicieux, cruels, foibles, voluptueux.

Depuis Conſtantin, l'Egliſe poſſédoit de grands biens, & jouiſſoit de beaucoup de priviléges & d'immunités, qui faiſoient des Evêques un corps ſéparé des autres conditions.

La piété de Théodoſe leur avoit accordé de grands honneurs, & donné beaucoup de crédit, & ils avoient employé ce crédit en faveur de la Religion Catholique. Ce Prince porta quinze loix contre les hérétiques, & ſix contre les payens.

* Zozim. Concil. hiſt. l. 2 & 5. Soz. l. 7. 21. cod Theod.

** Excerpt. ex hiſt. goth. Priſc. de legationibus in corp. Hiſt. Biant. Marcellin chron. Procop. de Bel. Perſ. l. c. 11.

Arcade & Honoré, perſuadés que Théodoſe devoit ſes ſuccès & la gloire de ſon regne, à ſon zèle pour la Religion catholique, confirmerent toutes les loix de Théodoſe : leurs Succeſſeurs les imiterent, les payens & les hérétiques furent bannis, dépouillés de leurs biens, déclarés incapables de poſſéder des charges.

Les Empereurs étoient perſuadés qu'on ne travailloit jamais plus utilement pour l'Etat, que lorſqu'on travailloit pour l'Egliſe, & que la véritable foi étoit le fondement & la baſe de l'Empire : ſçachant d'ailleurs combien les choſes de Dieu ſont au-deſſus de celles des hommes, ils ſe croyoient obligés d'employer tous leurs ſoins à la conſervation de la foi. *

Ce fut ſur cet amour humble de Marcien pour l'Egliſe, que Saint Léon exhorta Anatole, Evêque de Conſtantinople, à entreprendre, ſans rien craindre, tout ce qu'il jugeroit utile à la Religion. Je m'aſſure, dit-il, que faiſant conſiſter leur gloire à être les ſerviteurs de Dieu, ils recevront avec affection tous les conſeils que vous voudrez leur donner pour la Foi catholique. **

Après la mort de Marcien, Anatole couronna Léon.

Lorſqu'Anaſtaſe fut déclaré Empereur par le Sénat, Eupheme, Succeſſeur d'Anatole ; Evêque de Conſtantinople, s'oppoſa, prétendant qu'il étoit hérétique & indigne de gouverner des chrétiens orthodoxes : il ne céda aux inſtances du Sénat, qu'à condition que l'Empereur donneroit par écrit une promeſſe de conſerver la foi dans ſon intégrité. †

Il s'éleva donc dans l'Empire d'Orient une puiſſance diſtinguée de la puiſſance des Empereurs, qui n'avoit point de ſoldats, mais qui commandoit aux eſprits, & qui pouvoit exclure de l'Empire ceux qu'elle avoit retranchés de ſa communion. Ce ſiécle fut donc l'époque d'un changement dans l'Etat civil & politique de l'Empire d'Orient.

* Conc. t. 4. Tillem. Hiſt. des Emp. t. 6. pag. 286.
** Leo. Ep. 65. c. 3. Tillem. loc. cit.
† Tillem. t. 6. p. 534.

CHAPITRE II.

De l'Etat civil & politique de l'Occident.

TANDIS que Rufin régnoit en Orient ſous le nom d'Arcade, Stilicon régnoit en Occident ſous celui d'Honoré, & périt comme lui.

L'Empire étoit plein de mécontens, d'hérétiques, qu'Honoré & ſes Prédéceſſeurs avoient dépouillés de leurs biens & de leurs charges, de gens ruinés par les vexations des Gouverneurs & des Officiers, & par les impoſitions exceſſives. Ces mécontens ſe ſouleverent à la mort de Stilicon; les Miniſtres qui lui ſuccéderent n'étoient pas en état d'arrêter le déſordre, ils furent diſgraciés, & leurs ſucceſſeurs ne furent ni meilleurs, ni plus habiles, ni plus heureux. Honoré n'étoit pas en état de choiſir un Miniſtre capable, & ceux qui l'environnoient, n'avoient garde de le lui chercher. *

On vit tout-à-coup trois Empereurs diſputer l'Empire, en Italie, en Eſpagne, dans les Gaules. L'Angleterre & les Armoriques ſecouerent le joug de l'Empire, & les Villes des Gaules formerent des Etats libres qui ſe réunirent contre les Alains, les Vandales, les Suéves, qui redoutant les Communes, s'ouvrirent un paſſage au travers des Pyrenées, & ſe répandirent en Eſpagne, où ils fonderent enfin des Etats. **

L'Empire d'Occident fut donc dans la plus horrible confuſion ſous Honoré, qui ne fit que d'inutiles efforts contre ſes ennemis. Alaric prit & ſaccagea Rome. Ataulphe qui ſuccéda à ce Général s'empara du Languedoc; les Bourguignons ſe rendirent maîtres de Lyon, & s'emparerent d'une partie des Gaules. †

Tel fut l'état dans lequel Honoré laiſſa l'Empire; Jean, ſon premier Secrétaire, ſe fit déclarer Empereur, & fut reconnu par tout l'Empire. Aſpar que Théodoſe envoya contre Jean, le fit priſonnier, & l'envoya à Valentinien, ne-

* Zoz. l. 5. Symmach. l. 9. Ep. 60. Aug. Ep. 129.

** Proſp. chron. Idant. faſt. Oroſ. l. 7. Hiſt. Vandal. Perſec. par Théod. Ruinart.

† Marcel. chron. pag. 210.

veu d'Honoré, qui lui fit couper la tête, & fut proclamé Empereur.

Valentinien fut gouverné par ſa Mere, par ſes Miniſtres, par ſes Favoris, par ſes Eunuques; ſous ſon regne, les Vandales s'emparerent d'une grande partie de l'Afrique; les Gaules & l'Italie furent ravagées par les Huns, l'Angleterre par les Ecoſſois. Maxime, dont il avoit déshonoré la femme, l'aſſaſſina, ſe fit proclamer Empereur, & épouſa Eudoxie, qui pour ſe venger appella en Italie Genſeric qui ravagea les terres de l'Empire & pilla Rome.*

Maxime, en ſuivant Genſeric, fut tué par les Romains. Avitus ſe fit proclamer Empereur, & fut bientôt obligé d'abdiquer l'Empire. Majorin qui lui ſuccéda, fut tué par Ricimer; le Patrice Severe, ami de Majorin, s'empara de l'Empire, & fut empoiſonné par Ricimer ſon ami. **

Après un interregne de vingt mois, Anthême prit l'Empire, & fut aſſaſſiné cinq ans après par Ricimer, qui éleva Olybrius à l'Empire; Glycere, Comte des domeſtiques, dépouilla Olybrius de l'Empire, & fut chaſſé peu de temps après par Nepos.

Oreſte obligea Nepos d'abandonner l'Empire, & fit proclamer Empereur ſon fils Romulus, auquel il donna le nom d'Auguſtule.

Les ennemis de Nepos appellerent en Italie Odoacre, Roi de Bohême, qui défit Oreſte, & le fit mourir. Odoacre devint maître de l'Italie ſans prendre le titre d'Empereur, il conſerva celui de Roi, & fut adoré de ſes ſujets.

Tandis qu'Odoacre régnoit en Italie, un autre Odoacre, Roi des Saxons, s'empara d'une partie de la Bretagne; les Goths, les Viſigoths, s'emparerent d'une partie des Gaules, & la Puiſſance Romaine fut anéantie dans l'Occident.

* Proſp. chr. Procop. de bel. Vand. l. 1.
** Marcel. chron.

CHAPITRE III.

Etat de l'Eſprit humain par rapport aux Sciences, aux Lettres, & à la Morale.

MALGRÉ les Edits des Empereurs & les efforts des Chrétiens, le Polythéiſme avoit des partiſans, qui travailloient avec ardeur à le juſtifier, & qui imputoient à ſon extinction tous les malheurs de l'Empire.

Les Chrétiens réfutoient les Payens, & ces diſputes entretenoient l'étude de la philoſophie & le goût de l'érudition parmi les Chrétiens & les Payens. La philoſophie étoit toute théologique & abſolument rélative à la Religion; c'étoit le Pythagoriſme, le Platoniſme, alliés avec le Paganiſme pour le juſtifier, & employés par les Chrétiens pour combattre ce même Paganiſme.

L'étude de la Phyſique & de la nature fut encore plus négligée, que dans le ſiécle précédent; les Phyſiciens de ce ſiécle ne firent que compiler Ariſtote & les anciens Philoſophes: tels furent Syrien, Proclus, Marin, &c. **

Arcade & Honoré qui régnoient au commencement de ce ſiécle, étoient perſuadés que Théodoſe devoit à ſa piété & à ſon zèle pour la Religion Chrétienne & pour la Foi Catholique, la gloire & le bonheur de ſon regne. Ces Princes, foibles & voluptueux, n'avoient garde d'en attribuer une partie à ſes talens politiques & militaires: ils firent contre les hérétiques & contre les payens des loix encore plus ſévéres que celles de Théodoſe, & leur exemple fut ſuivi par Théodoſe II, Marcien, &c. On ne vit rien de plus important pour la Religion, pour le bonheur de l'Empire, que l'extinction du paganiſme & de l'héréſie: les payens & les hérétiques furent bannis, exilés, dépouillés de leurs biens, de leurs dignités, de leurs charges. †

* Chryſoſt. adv. Judæos & Ethnicos, Théod. de cur. græc. affect. Ambr. Epiſt. 30. 31. Paulin adv. Gentil. Aug. de civ. Paul. Oroſ. adv. Pagan. Prud. adv. Symmach.

** Suid. Lexic. Phar. Hib. cod. 242. Fab. Bibl. gr. t. 8. l. 5. c. 16.

† Soz. l. 8. c. 1. Leo epiſt. 21. Conc. t. 3. pag. 66. 67. t. 4. pag. 879. Edit. de Lab.

Dans cette disposition des Souverains, le zèle qui outrageoit les payens & les hérétiques, qui les attaquoit dans leurs Temples, ou qui s'en emparoit, qui découvroit les hérétiques cachés, ou qui dissipoit leurs assemblées, fut bien plus estimé que la charité indulgente qui s'efforçoit de les éclairer, de les persuader, de les gagner. Quel Evêque eut autant de crédit que Théophile d'Alexandrie, que Nestorius, & tant d'autres qui n'étoient recommandables, que par l'ardeur & l'opiniâtreté de leur zèle ?

L'érudition, le goût des sciences, que l'estime publique, la considération, & la nécessité de défendre la Religion avoient entretenus chez les Chrétiens, & qui avoient produit tant de grands-hommes au commencement de ce siécle, s'éteignirent, & les sciences ne furent presque plus cultivées parmi les Chrétiens à la fin du cinquieme siécle. Un Empire où l'on croit que le bonheur temporel dépend de l'extirpation de l'erreur, qui bannit ou qui brûle les hérétiques & les infidéles, n'a besoin que de délateurs & d'inquisiteurs ; les sciences doivent y paroître dangereuses.

On n'alla pas jusqu'à ces dernieres conséquences dans le cinquieme siécle, & on ne les étendit pas jusqu'à la poésie, à l'éloquence, à l'histoire ; elles avoient été cultivées avec succès dans le siécle précédent, & au commencement du cinquieme, elles servoient à célébrer les louanges des Empereurs, on s'en occupoit à la Cour. Eudoxie, femme de Théodose II, composa des poésies sacrées, & déclama des harangues en public. Théodose récompensa toujours magnifiquement ses panégyristes : il leur éleva même des statues, & établit à Constantinople vingt Professeurs d'Humanité, grecs & latins, trois Professeurs de Rhétorique latins, & cinq grecs, deux Professeurs en Droit, & un Philosophe chargé de rechercher les secrets de la nature, apparemment les qualités, les vertus secrettes & singulieres des plantes, des pierres, &c. car cette recherche plaisoit beaucoup à Théodose. *

On vit donc dans ce siécle peu de Philosophes & beaucoup d'Orateurs, de Poëtes, d'Historiens, divisés & rivaux, voués presque tous à la flatterie, à des intrigues, à l'ambition.

L'ignorance de la philosophie, le mépris des sciences exactes, l'habitude de flatter, la crainte d'offenser, le désir de

* Const. Manass. Breviar. chr. Socrat. l. 7. c. 21. Phot. cod. Ducange, Byzant. famil. cod. Theod. l. 13.

plaire ſous des Princes abſolus & efféminés, anéantirent preſque tous les ſentimens élevés & forts, firent diſparoître les idées grandes & ſublimes, éteignirent le feu de l'imagination, bannirent l'eſprit philoſophique, & leur ſubſtituerent le faux brillant, les tournures épigrammatiques, les alluſions forcées, l'enflure du diſcours, les idées giganteſques, l'amour de l'extraordinaire, de l'incroyance, du merveilleux, qui ſont toujours le ſupplément des penſées fines, du ſtyle élégant & noble, du ſublime, du ſentiment & des idées, dans un ſiécle où l'eſprit philoſophique & le goût ſe perdent & ſe corrompent; c'eſt une eſpece de milieu par lequel l'eſprit humain deſcend néceſſairement de la lumiere & du bon goût à l'ignorance & à la barbarie.

Les Poëtes, les Hiſtoriens, les Orateurs qui avoient beſoin de merveilleux pour émouvoir, intéreſſer, étonner, en chercherent dans tous les objets; & comme ils n'étoient ni retenus par l'eſprit philoſophique, ni éclairés par l'étude de la phyſique, ni guidés par la critique, ils virent du merveilleux par-tout où ils déſirerent d'en voir: tous les phénomènes un peu rares furent des événemens ſurnaturels, ils ajouterent aux événemens les plus communs, tout ce qu'ils crurent capable d'augmenter l'intérêt ou la ſurpriſe; ils inventerent des miracles: on ſuppoſa de fauſſes hiſtoires; & le public paſſionné pour le merveilleux, les reçut ſans examen.

Les mœurs ſe pervertirent chez les Chrétiens, à meſure que la lumiere s'affoiblit.

Au milieu de la corruption générale, le Chriſtianiſme avoit entretenu dans une infinité de particuliers l'amour de la juſtice, la probité, le déſintéreſſement, une ſenſibilité tendre pour tous les malheureux. Ces vertus privées avoient rendu ſupportables les ravages des barbares, les déſordres du gouvernement, les calamités publiques, & empêché peut-être l'extinction de l'amour de la patrie, ſans lequel aucun état ne peut ſubſiſter, & que la religion peut ſeule entretenir dans un Etat malheureux.

Lorſque les Empereurs eurent jugé que rien n'étoit plus important pour la Religion & pour l'Etat que l'extinction des héréſies, le zèle contre les hérétiques fut bien plus néceſſaire que la vertu, & il en prit la place: on diſſimula les défauts & même les vices des perſonnes zélées; on s'efforça de les excuſer; on les rendit moins odieuſes, les mœurs ſe corrompirent, la morale s'altéra chez beaucoup de Chrétiens.

CHAPITRE IV.

Des Héréſies du cinquieme ſiécle.

L'AMOUR de la Philoſophie Platonicienne & Pythagoricienne avoit, dès la naiſſance du Chriſtianiſme, tourné les eſprits vers l'étude & l'examen du Myſtère de la Trinité & de la Divinité de Jeſus-Chriſt, de l'union de la nature divine & de la nature humaine : ces myſtères ſont, pour ainſi dire, placés entre deux abymes, dans leſquels la curioſité téméraire ou le zèle indiſcret s'étoient précipités ; les uns avoient cru que Jeſus-Chriſt n'avoit point pris de corps, & qu'il ne s'étoit point uni à la nature humaine ; les autres avoient prétendu qu'il n'étoit qu'un homme dirigé par l'eſprit de Dieu.

Praxée, Noet, pour conſerver le dogme de la Trinité, avoient fait du fils de Dieu une ſubſtance diſtinguée de la ſubſtance du pere.

Sabellius, pour défendre l'unité de la ſubſtance divine, avoit fait des trois perſonnes de la Trinité, trois attributs.

Arius, pour éviter l'erreur de Sabellius, & dégager le myſtère de la Trinité de ſes difficultés, avoit ſuppoſé que Jeſus-Chriſt étoit un Dieu créé & diſtingué de la ſubſtance du pere.

Apollinaire, en défendant la conſubſtantialité du Verbe par tous les paſſages dans leſquels l'Ecriture donne à Jeſus-Chriſt tous les attributs de la divinité, jugea que Jeſus-Chriſt n'avoit point d'ame humaine, que la divinité en faiſoit toutes les fonctions.

Théodore de Mopſueſte, pour combattre Apollinaire, chercha dans l'Ecriture tout ce qui pouvoit établir que Jeſus-Chriſt avoit une ame diſtinguée du Verbe.

En réuniſſant toutes les actions, toutes les affections que l'Ecriture attribuoit à Jeſus-Chriſt, il avoit cru en trouver qui, non-ſeulement ſuppoſoient que Jeſus-Chriſt avoit une ame humaine, mais que Jeſus-Chriſt avoit fait des actions qui n'appartenoient qu'à cette ame : telles ſont les ſouffrances, le progrès des connoiſſances, l'enfance, &c.

De-là, Théodore de Mopſueſte avoit conclu que Jeſus-

Chriſt avoit non-ſeulement une ame humaine, mais encore que cette ame étoit diſtinguée & ſéparée du Verbe qui l'inſtruiſoit, qui la dirigeoit, ſans quoi il faudroit reconnoître que la divinité a ſouffert, qu'elle a acquis des connoiſſances.

Neſtorius, diſciple de Théodore de Mopſueſte, plein de ces principes, conclut que la divinité habitoit dans l'humanité comme dans un temple, & qu'elle n'étoit pas unie autrement à l'ame humaine : qu'il y avoit par conſéquent deux perſonnes en Jeſus-Chriſt; le Verbe qui étoit éternel, infini, incréé ; l'homme qui étoit fini, créé : tout ce qui réuniſſoit dans une ſeule perſonne le Verbe & la nature humaine, lui parut contraire à l'idée de la divinité & à la foi de l'Egliſe. Il condamna comme contraire à cette foi, le titre de Mere de Dieu qu'on donnoit à la ſainte Vierge.

Le zèle pour la pureté de la foi s'étant allumé dans tous les eſprits, avoit pénétré dans tous les états ; le peuple ſe ſouleva contre Neſtorius, & Neſtorius tout-puiſſant à la Cour, fit punir les mécontens par la priſon & par le fouet. L'innovation de Neſtorius éclata, les Moines défendirent la prérogative de la ſainte Vierge. S. Cyrille écrivit contre Neſtorius ; toute l'Egliſe fut bientôt informée de leur conteſtation. Il ſe forma des partis dans les Provinces, à Conſtantinople, à la Cour, & Théodoſe II. fit aſſembler un Concile à Ephéſe.

Les Evêques ſe diviſerent, ils diſputerent : on paſſa des diſcuſſions aux inſultes, des inſultes aux armes, & l'on vit une guerre ſanglante prête à éclater entre les deux partis.

Neſtorius & S. Cyrille avoient chacun un parti puiſſant à la Cour, & Théodoſe étoit fort embarraſſé à calmer le zèle qu'il avoit allumé: après de grands troubles & beaucoup d'agitation à la Cour, à Ephéſe, dans les Provinces, il condamna enfin les écrits de Neſtorius, défendit aux Neſtoriens de s'aſſembler, relégua les principaux en Arabie & confiſqua leurs biens.

Beaucoup céderent au tems & conſerverent, pour ainſi dire, le feu de la diviſion caché ſous les cendres du Neſtorianiſme, ſans perdre le titre de Neſtoriens.

Un Neſtorien réfugié en Perſe profita de la haine des Perſans contre les Romains, pour y établir ſur les ruines des Egliſes Catholiques, le Neſtorianiſme, qui de-là ſe répandit dans toute l'Aſie, où il s'allia peut-être dans les ſiécles ſuivans avec la religion des Lamas, & donna naiſſance à la puiſſance ſinguliere du Prêtre Jean.

Le Concile d'Epheſe n'avoit point éteint le Neſtorianiſme : les dépoſitions, les exils avoient produit dans l'Orient une infinité de Neſtoriens cachés qui cédoient à la tempête, & qui conſervoient un déſir ardent de ſe venger de S. Cyrille & de ſes partiſans.

D'un autre côté, les défenſeurs du Concile d'Epheſe haïſſoient beaucoup les Neſtoriens & ceux qui conſervoient quelque reſte d'indulgence pour ce parti.

Il y avoit donc, en effet, deux partis ſubſiſtans, dont l'un opprimé cherchoit à éviter le parjure & à ſe garantir des violences des Orthodoxes, par des formules de foi captieuſes, équivoques, & différentes de celles de S. Cyrille : l'autre victorieux, qui ſuivoit les Neſtoriens dans tous leurs ſubterfuges.

Le zèle ardent & la défiance ſans lumiere, pour s'aſſurer de la ſincérité de ceux auxquels ils faiſoient recevoir le Concile d'Epheſe, imaginerent différentes manieres de les examiner, employerent dans leurs diſcours les expreſſions les plus oppoſées à la diſtinction que Neſtorius ſuppoſoit entre la nature divine & la nature humaine. Ils employerent des expreſſions qui déſignoient non-ſeulement l'union, mais la confuſion des deux natures.

Ainſi, après la condamnation du Neſtorianiſme, tout étoit opiniâtre, fanatique, dangereux : il ne falloit pour la faire éclater, qu'un homme qui eût beaucoup de zèle contre le Neſtorianiſme, peu de lumieres, de l'auſtérité dans les mœurs, de l'opiniâtreté dans le caractère, de l'orgueil, & quelque célébrité.

Cet homme ne pouvoit manquer d'exiſter dans le ſiécle que nous examinons, & ce fut Eutyches, Moine en réputation de ſainteté, & jouiſſant d'un grand crédit à la Cour. Il fut le premier auteur des rigueurs qu'on exerça contre les Neſtoriens en Orient. Il employoit, pour combattre le Neſtorianiſme, les expreſſions les plus fortes ; & de peur de ſéparer dans Jeſus-Chriſt la nature humaine & la nature divine comme Neſtorius, il les confondit, enſeigna qu'il n'y avoit en Jeſus-Chriſt qu'une ſeule nature : ſavoir, la nature divine, parce que la nature humaine avoit été abſorbée par la nature divine, comme une goutte d'eau par la mer.

Le crédit d'Eutyches à la Cour, le ſoutint contre un Concile de Conſtantinople, & en fit aſſembler un, dont la préſidence fut donnée à Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie.

Eutyches y fut rétabli, ſes ennemis furent dépoſés, la faveur & la violence préſiderent à tous les décrets de ce Concile formé & dirigé par les intrigues de la Cour, & que l'on a juſtement nommé le brigandage d'Epheſe, dont Théodoſe II. appuya les décrets.

Marcien, qui ſuccéda à Théodoſe, fit aſſembler à Chalcédoine un Concile qui condamna l'erreur d'Eutyches, mais ſans détruire ſon parti qui remplit l'Orient de troubles, de ſéditions, de meurtres. Au milieu de toutes ces horreurs, les Eutychiens agitoient mille queſtions frivoles, ſe diviſoient ſur ces queſtions, & formerent une infinité de petites Sectes ridicules & obſcures, qui ſe perſécutoient cruellement.

Ainſi, Neſtorius & Eutyches allumerent le feu du fanatiſme dans tout l'Empire d'Orient; les ménagemens & la ſévérité des Empereurs ne firent que l'augmenter. Les Neſtoriens & les Eutychiens remplirent ſucceſſivement l'Empire de troubles & de ſéditions, firent couler le ſang dans toutes les Provinces de l'Empire, & en chaſſerent un nombre infini de ſujets qui allerent porter leur fortune & leur induſtrie chez les étrangers, les inſtruire de la foibleſſe de l'Empire, & leur prêter leurs bras pour ſe venger.

Tandis que dans l'Orient la curioſité humaine altéroit les myſtères en voulant les expliquer, l'amour de la perfection attaquoit dans l'Occident les dogmes du Chriſtianiſme ſur la grace, ſur la liberté de l'homme, ſur ſa corruption, prétendoit le rendre capable d'arriver de lui-même au plus ſublime degré de vertu, ou le dépouiller de toute activité pour le bien, & le ſoumettre à une deſtinée qui ne lui laiſſoit ni choix, ni liberté : tels furent les Pélagiens, les Prédeſtinatiens, les Sémi-Pélagiens. Aucune de ces erreurs ne troubla les Etats.

SIXIEME SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Empire d'Orient.

ANASTASE régnoit au commencement du ſixieme ſiécle, & l'on vit éclater en lui les vices que ſon état privé ou des vues ambitieuſes avoient retenus. Il vendit les Charges, accabla les peuples d'impôts; il devint odieux: il ſe forma des ſéditions dans les Provinces & à Conſtantinople.

Au dehors, l'Empire fut attaqué par les Perſes, les Bulgares, les Arabes & les peuples ſeptentrionaux qui en ravagerent les Provinces, tandis que de leur côté, les Gouverneurs Romains les épuiſoient par leurs vexations, dont ils partageoient le fruit avec Anaſtaſe.

Les Eutychiens & les ennemis du Concile de Chalcédoine, que Zenon avoit inutilement voulu réunir avec les catholiques, formoient une autre guerre inteſtine, & Anaſtaſe ſe déclara enfin pour les Eutychiens. Les catholiques ſe ſouleverent; Vitolien, un des Généraux de l'Empereur, ſe mit à leur tête, forma tout-à-coup une armée, défit les troupes de l'Empereur, & le força à ceſſer de perſécuter les catholiques.

Tel étoit l'état de l'Empire, lorſque Juſtinien le reçut des mains des ſoldats, il gouverna avec beacoup de ſageſſe, & fit en faveur de la Religion catholique tout ce qu'Anaſtaſe avoit fait contre elle. Son zèle indiſpoſa Théodoric, Roi d'Itale, & Arien zélé.

Juſtinien ſuccéda à ſon oncle, & fut en guerre avec les Perſes & les Huns qui ravagerent l'Illyrie & la Thrace; Beliſaire & Narsès défendirent l'Empire avec beaucoup de gloire, & conquirent l'Italie ſur les Goths.

Juſtinien, perſuadé que des loix ſages contribuent beaucoup plus au bonheur des peuples, que les victoires les plus éclatantes, fit faire un nouveau Code. *

* Procop. de bel. Perſ. de bello goth. Agathias hiſt. Inſt. Balduin in Juſt.

L'Empire étoit toujours troublé par les Eutychiens : Juſtinien porta contr'eux des loix très-ſévéres, il chaſſa les Evêques Eutychiens de leurs Siéges ; & l'Eutychianiſme parut éteint dans l'Empire ; mais il ſembla revivre ſur la fin de cet Empereur.

Juſtin, neveu & ſucceſſeur de Juſtinien, fut un Prince foible & voluptueux, qui laiſſa ravager l'Empire. La vue de ſes malheurs, l'impuiſſance dans laquelle il étoit d'en arrêter le progrès, altérerent ſa raiſon. Tibere fut chargé du gouvernement, & Empereur après Juſtin : il eut pour ſucceſſeur Maurice, ſous lequel l'Empire eut des ſuccès ; ce dernier eut la gloire de remettre Choſroès ſur le trône, & fut lui-même dépouillé de ſes Etats par Phocas, à qui l'armée donna le titre d'Auguſte.

De l'Etat de l'Occident.

Au commencement de ce ſiécle, l'Italie étoit ſous la domination des Goths. Béliſaire & Narsès la firent rentrer ſous la puiſſance de Juſtinien, après une guerre longue & ſanglante. Rome fut pluſieurs fois priſe & repriſe par les Romains & par les Goths.

Dans les Gaules, les Bourguignons, les Viſigoths & les Francs furent preſque toujours en guerre.

Les Francs qui étoient dans le ſiécle précédent diviſés en différentes Tribus, telle que celle des Salliens, des Ripuaires, des Chamaves, des Chattes, &c. furent réunis ſous Clovis, excepté les Ripuariens qui formoient une Tribu ſéparée, quoiqu'ils reconnuſſent Clovis pour Roi. *

Après avoir réuni tous les Francs, & conquis la plus grande partie des Gaules, Clovis établit le Siége de ſon Empire à Paris, où il mourut en 511.

Ses enfans partagerent ſes Etats ; Thierri, né d'une concubine, fut Roi de Metz, Childebert de Paris, Clotaire de Soiſſons, & Clodomir d'Orléans : Clotaire, à force de crimes & de meurtres, réunit tous ces Etats, partagés enſuite entre ſes quatre enfans qui furent continuellement en guerre ou par leur propre inclination, ou par les inſpirations de Fredegonde, femme d'un eſprit inquiet, d'un courage extraordinaire & d'une ambition qui comptoit pour rien les crimes lorſqu'ils étoient heureux.

* Greg. Tur. l. 2.

En Eſpagne & en Afrique, les Grecs & les Vandales étoient ſans ceſſe en guerre entr'eux, ou avec les Romains.

La grande Bretagne défendit pendant tout ce ſiécle la liberté contre les Saxons, les Juttes & les Anglois, qui enfin, après un ſiécle de guerre, y fonderent leur Empire, connu ſous le nom d'Heptarchie.

CHAPITRE II.

Etat des Lettres & des Sciences pendant le ſixieme ſiécle.

ANASTASE, Juſtin, Juſtinien & leurs Succeſſeurs n'avoient point pour les Lettres le goût que nous avons vu dans Arcade, Honoré, Théodoſe, Marcien, &c. Les talens & les connoiſſances ne furent ni utiles, ni honorables.

L'Empire étoit devenu le fruit de l'ambition: un ſoldat, un officier de l'Empereur y parvenoit en formant des partis dans le Sénat, dans le peuple, parmi les ſoldats, en excitant des ſoulevemens.

Les Manichéens, les Ariens, les Eutychiens ſur-tout, étoient animés d'une haine vive contre les catholiques, qui ne négligeoient rien contre des ennemis auſſi actifs, & qui leur oppoſoient un zèle infatigable, une fermeté inébranlable.

Ainſi, l'Empire fut rempli d'ambiteux, de partis & de factions, & l'on n'eut de la conſidération & du crédit qu'en s'attachant à un parti. Tous les eſprits furent entraînés par cette eſpece de torrent, & ſans ceſſe occupés à gagner un protecteur, à perdre un ennemi, à faire un proſélyte. La calomnie, les délations, les impoſtures, les faux témoignages, tout étoit employé ſans ſcrupule. *

Dans une agitation auſſi générale & auſſi violente, peu de gens cultiverent leur eſprit & leur raiſon; le goût des lettres & des ſciences ne ſubſiſta que dans quelques perſonnes ſages, qui réſiſterent au torrent, & que leur modération &

* Ev. l. 4, 5, 6. Theod. le Lecteur, l. 1. & 2. Hormiſdas Lettres à Poſſeſſeur, Dup. Biblioth. du 6e. ſiécle, art. Jean Mazence.

leur

leur ſageſſe firent oublier, ou rendirent ridicules & peut-être odieux.

On ne trouve dans ce ſiécle, que quelques Rhéteurs, quelques Hiſtoriens eſtimés, & qui étoient des fruits du ſiécle précédent; tels ſont Nonnoſe, Heſichius, Procope, Paul le ſilentiaire, Agathias le ſcholaſtique, quelques Philoſophes payens qui ne prenoient aucune part aux affaires, & qui s'occuperent à concilier les ſentimens d'Ariſtote, de Platon, de Pythagore: tels furent Simplicius & pluſieurs autres Philoſophes payens à qui Juſtinien permit d'habiter à Athènes.

Les catholiques eurent cependant de bons Ecrivains, des Théologiens habiles, des Raiſonneurs exacts, mais en fort petit nombre, & aucun de comparable aux excellens Auteurs du ſiécle précédent. *

Dans l'Occident, l'Italie fut le théâtre d'une guerre ſanglante & continuelle entre les Grecs, les Lombards & les Romains.

Les Gaules étoient ſoumiſes aux Bourguignons, aux Viſigoths, aux Francs, dont la domination s'étendoit preſque depuis les Pyrénées juſqu'aux Alpes.

L'Eſpagne étoit déchirée par les guerres des Goths, des Vandales, des Sueves, & enfin la grande Bretagne fut envahie par les Juttes, les Anglois, les Saxons.

Tous ces Conquérants ſans arts & ſans ſciences, avoient ſubjugué des peuples qui cultivoient les arts & les ſciences. Ils devoient à leur courage, ſouvent à leur perfidie, leurs ſuccès, leurs avantages; ils n'eſtimerent que la bravoure & l'art de tromper ſon ennemi. Les ſciences, les lettres & les arts devinrent le partage des vaincus: on les regarda comme l'occupation des hommes ſans courage; elles furent l'objet du mépris des guerriers qui avoient conquis l'Occident.

Nul motif ne porta donc les eſprits à la culture des lettres, & l'ignorance fit des progrès rapides au commencement du ſixiéme ſiécle: on n'entendoit plus les vers latins, & à la fin tout ce qui n'étoit pas écrit en ſtyle groſſier & ruſtique ſurpaſſoit l'intelligence du public.

Les lettres & les ſciences ſe réfugierent dans les Monaſtères & chez le Clergé: on conſerva dans les Villes Epiſcopales & dans les Monaſtères, des écoles où l'on enſeignoit les lettres & la théologie: ces maiſons religieuſes furent l'aſyle

* Voyez Phot. Bibl.

de la vertu ; comme elles l'avoient été des lettres. Les Evêques ne virent point d'un œil indifférent leurs vainqueurs dans l'ignorance de la vraie religion, ils entreprirent de les éclairer.

L'ignorance & la barbarie de ces Conquérans les rendoient peu ſuſceptibles d'inſtruction : » il falloit, diſent les ſavans » Auteurs de l'Hiſtoire littéraire de France, dans les deſſeins » que Dieu avoit de les rappeller à la foi catholique, quelque choſe qui les prît par les ſens : il choiſit donc les miracles comme le moyen le plus propre pour faire ſur ces peuples une ſalutaire impreſſion ; il s'en faiſoit ſans nombre aux » tombeaux de S. Martin à Tours, de S. Hilaire à Poitiers ; » de S. Germain à Auxerre, & tant d'autres Saints : ils » étoient ſi éclatans & ſi avérés, que les Evêques les propoſoient comme une marque certaine & diſtinctive de la » vraie religion, & l'on ſait que ce fut ce qui détermina le » grand Clovis à l'embraſſer. » *

Les effets que ces vrais miracles avoient produits, en firent ſuppoſer d'imaginaires, que l'on revêtit des circonſtances les plus propres à conduire les eſprits à l'objet qu'on ſe propoſoit : le déſir d'attirer de riches offrandes, ou d'intimider les raviſſeurs des biens Eccléſiaſtiques, fit imaginer une infinité de guériſons ou de punitions miraculeuſes. *

On vit un nombre infini de recueils d'hiſtoires merveilleuſes, des Vies de Saints toutes remplies de prodiges, d'apparitions, de révélations, même pour les plus petits détails de la vie privée.

Ces hiſtoires faiſoient des impreſſions profondes ſur les eſprits, & les enflammoient du déſir d'être l'objet de toutes les merveilles qu'on racontoit : un nombre infini de perſonnes s'efforcerent d'attirer ſur elles ces ſecours extraordinaires de la Providence.

Un homme qui déſire ardemment une choſe la repréſente fortement, s'il a l'imagination vive : tous les objets étrangers à cette choſe diſparoiſſent ; il la voit, il croit qu'elle exiſte ; s'il la raconte, il eſt animé d'un enthouſiaſme qui ſubjugue toutes les imaginations que la raiſon ne ſoutient pas : ainſi le fanatiſme & l'ignorance crurent voir des merveilles, & perſuaderent.

* Hiſt. lit. de Fr. t. 3. p. 3.
** Ibid.

Il eſt ſi flatteur pour l'amour-propre, ſi conſolant pour la foibleſſe humaine, ſi important, même pour la piété, d'être conduit immédiatement par la Providence; on racontoit tant d'hiſtoires où elle intervenoit d'une maniere miraculeuſe dans toutes les circonſtances de la vie privée, que l'on ne douta pas que la Divinité, les Anges & les Saints ne fuſſent ſans ceſſe occupés à ſecourir les hommes, à les diriger, à les inſtruire de ce qu'il leur importoit de ſavoir, lorſqu'ils étoient invoqués: on crut donc, en conſultant la Divinité, les Anges, les Saints, recevoir des réponſes ou des éclairciſſemens ſur l'avenir.

Comme l'ignorance étoit auſſi profonde que la ſuperſtition étoit étendue, & que l'ignorance n'invente point, on adopta toutes les divinations en uſage chez les idolâtres; & elles ne parurent point criminelles, parce qu'elles n'avoient point pour objet les démons; mais Dieu même, les Anges ou les Saints.

Ainſi, l'on crut qu'en ouvrant au haſard quelque livre de l'Ecriture ſainte, la Providence conduiſoit la main de celui qui l'ouvroit, & que le premier verſet contenoit la réponſe que l'on cherchoit ſur quelque point embarraſſant. Adrien avoit autrefois employé l'Enéide pour cet objet. Chilperic écrivit une lettre à S. Martin de Tours, & la fit placer ſur ſon tombeau: il le prioit dans cette lettre de lui faire ſavoir s'il pourroit, ſans crime, arracher Boſon de ſon Egliſe où il s'étoit retiré.

De ce que la Providence intervenoit, d'une maniere extraordinaire, à la réquiſition ou à la priere des Chrétiens, on conclut qu'elle ne laiſſeroit point impuni un parjure, un menſonge, un crime dont on lui demanderoit juſtice, & qu'elle ne permettroit pas que l'innocence périt dans quelque péril qu'elle fût: de-là vinrent toutes ces eſpéces d'épreuves par l'eau, par le feu, par le ſerment, par le duel, connues ſous le nom de jugement de Dieu.

Les coupables, ou les méchans qui vouloient connoître l'avenir, ou qui furent mis à ces épreuves, chercherent dans l'aſſiſtance des mauvais Génies, un ſecours qu'ils n'oſoient eſpérer de la Providence ou des Saints: ils eurent recours à la Nécromancie, à la Magie, &c.

Ce fut donc dans le ſixieme ſiécle que ſe développerent tous ces germes de ſuperſtition, de magie, de ſorcelleries, que nous avons vu ſe former dans le ſiécle précédent.

L'eſprit humain, qui trouvoit dans toutes ces pratiques des moyens de ſavoir ou de produire tout ce qui l'intéreſſoit, n'eut aucune raiſon, aucun motif pour cultiver les lettres & les ſciences, & le goût de l'étude fut anéanti dans l'Occident. *

* Greg. Turor. h. l. 4, 5, 7. Baluſ. capit. t. 1. Fredeg. chron. Le Gendre, mœurs de Fr. Fleury, diſ. 3. ſur l'hiſt. Thiers & le Brun. Traité des Superſt. Hiſt. lit. de Fr. t. 3.

CHAPITRE III.

Des Héréſies du ſixieme ſiécle.

DANS le troiſieme ſiécle, Arius ne pouvant concilier le Myſtère de la Trinité avec l'unité de la ſubſtance divine, avoit prétendu que le Verbe n'exiſtoit pas dans la ſubſtance du Pere quoiqu'il fût Dieu : il avoit appuyé ſon ſentiment ſur des paſſages dans leſquels J. C. eſt dit inférieur à ſon pere, ou produit dans le tems.

Les Catholiques avoient au contraire prouvé que le Verbe étoit conſubſtantiel au Pere, par une infinité de paſſages qui établiſſoient une parfaite égalité entre le Pere & le Fils : ils avoient fait voir que les Ariens s'écartoient du vrai ſens de l'Ecriture.

Les Ariens de leur côté, pour éluder la force des paſſages que les Catholiques leur oppoſoient, avoient été obligés de recourir à des explications forcées.

Lorſqu'Apollinaire prétendit que J. C. n'avoit point d'ame humaine, il fallut, pour le combattre & pour le défendre, examiner les différens principes qui concouroient dans les actions de J. C

Lorſque Neſtorius enſeigna que J. C. réuniſſoit la nature divine & la nature humaine, mais qu'elles faiſoient deux perſonnes, il fallut, pour défendre & pour combattre ſon ſentiment, examiner quelle étoit l'idée ou l'eſſence de la perſonnalité, & comment deux natures auſſi différentes pouvoient s'unir de maniere qu'elles ne formaſſent qu'une ſeule perſonne.

Lorſqu'Eutyches ſoutint que la nature divine & la nature

humaine étoient confondues, il fallut, pour combattre & pour défendre ſon ſentiment, rechercher comment une ſubſtance pouvoit s'unir à une autre, de maniere qu'après l'union il n'y en eût qu'une, & ſi cette union avoit lieu dans Jeſus-Chriſt.

Les erreurs d'Arius, d'Apollinaire, de Neſtorius, d'Eutyches, avoient donc introduit dans la théologie les fineſſes, les ſubtilités de la dialectique, & conduit les eſprits à examiner l'union de la nature divine & de la nature humaine. L'eſprit, élevé à ces grands objets, rechercha les cauſes, les effets, les propriétés, les ſuites de cette union, ſoit par rapport à l'humanité, ſoit par rapport à la divinité : mais comme l'eſprit s'étoit rétreci par ſes ſubtilités, & que l'ignorance l'avoit abaiſſé, il n'examina ces objets que ſous des rapports puériles : on inventa des manieres de parler extraordinaires, & l'on agita des queſtions qui l'étoient encore davantage.

Ainſi, les Eutychiens examinerent ſi le corps de J. C. tranſpiroit, s'il avoit beſoin de ſe nourrir ; ils ſe partagerent ſur cette queſtion, tandis que Timothée recherchoit, ſi, depuis l'union de la nature divine & de la nature humaine, J. C. avoit ignoré quelque choſe.

Des Moines Scythes, pour expliquer plus clairement contre les Neſtoriens l'union de la nature divine & de la nature humaine, prétendirent qu'on devoit dire *qu'un de la Trinité avoit ſouffert*, & qu'il étoit néceſſaire de faire de cette propoſition une formule de foi.

Ces Catholiques craignirent que cette façon de s'exprimer ne favoriſât l'Eutychianiſme, & la condamnerent. Le Clergé, le peuple & la Cour ſe partagerent ſur cette propoſition : on s'échauffa, l'Empereur prit parti contre les Moines ; & Vitalien qui avoit déjà pris les armes ſous Anaſtaſe en faveur des Catholiques, ſe déclara pour les Moines : l'on vit des Partis ennemis, de l'agitation, des ſéditions ; enfin on condamna l'uſage d'une propoſition qui excitoit des ſoulévemens dans l'Etat, & qui menaçoit l'Empire d'une guerre civile.

De ce que l'on avoit défendu de ſe ſervir de cette propoſition, d'autres Moines conclurent qu'il étoit faux qu'un de la Trinité eût ſouffert ; que s'il étoit vrai qu'un de la Trinité n'avoit pas ſouffert, il étoit vrai qu'un de la Trinité n'étoit pas né, & par conſéquent que la Sainte Vierge n'étoit pas véritablement Mere de Dieu.

Cette nouvelle conſéquence ne cauſa pas moins de trouble que la propoſition qui l'avoit occaſionnée : & l'on déclara qu'un de la Trinité avoit ſouffert. *

Lorſque le feu de l'Eutychianiſme commença à s'éteindre, des Moines de Paleſtine lurent les livres d'Origène, & adopterent beaucoup de ſes erreurs.

D'autres Moines les combattirent ; chacun fit des Proſélytes ardens, & cette conteſtation cauſa des mouvemens violens dans toute la Paleſtine.

On ſavoit que l'Empereur aimoit beaucoup à prendre part aux affaires Eccléſiaſtiques, & à faire des réglemens ſur les conteſtations qui s'élevoient par rapport à la religion.

Pélage, Apocriſiaire de Rome, profita de cette diſpoſition de l'Empereur, pour faire condamner les ouvrages d'Origène qui avoit pour partiſan zélé Théodore de Céſarée, ennemi du Concile de Chalcédoine, & qui jouiſſoit auprès de l'Empereur de beaucoup de crédit.

Théodore, pour ſe venger, perſuada à l'Empereur de faire condamner Théodore de Mopſueſte & ſes écrits, ceux de Théodoret contre S. Cyrille, & la lettre d'Ibas qui avoit été lue dans le Concile de Chalcédoine.

Juſtinien donna un Edit, & condamna ces trois Auteurs.

Le Pape Vigile, après tous les ménagemens que la prudence lui ſuggéra, excommunia ceux qui recevoient cet Edit ; cette conteſtation fut fort animée, fort longue, & ne ſe termina que dans le cinquieme Concile général. **

Le Sémi-pélagianiſme qui avoit fait des progrès en France, & qui n'y cauſa point de troubles civils, fut condamné par le Concile d'Orange.

La France, les Anglois, les Saxons, embraſſerent la Religion chrétienne, & les Goths, les Sueves, les Hérules, &c. renoncerent à l'Arianiſme : ainſi tout l'Occident étoit catholique, uni & ſoumis au Saint Siége, qui avoit eu la principale part à la converſion des infidéles & des hérétiques.

Au milieu du déſordre & de la confuſion qui régnoient dans l'Orient & dans l'Occident, la foi de l'Egliſe étoit auſſi pure que ſa morale : elle combattoit également toutes les er-

* Noriſ. Hiſt. Pelag. l. 2. c. 20. Baron. annal. t. 6. p. 659. t. 7. p. 413.

** Liberat. Breviar. c. 23. Baron. t. 7. Nicephor. Hiſt. Eccl. l. 47. Noriſ. diff. de 5. Synod. Dup. Bibl. t. 6.

teurs, tous les abus, tous les déſordres. Les décrets & les canons des Conciles en ſont une preuve inconteſtable : partout elle produiſit des hommes illuſtres par leur ſainteté, & des vertus qu'aucune religion n'avoit produites ; c'eſt à la religion que nous devons de n'être pas dans l'état où étoient les peuples barbares qui attaquerent l'Empire d'Occident, & qui l'ont détruit.

SEPTIEME SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de l'Orient.

PHOCAS régnoit au commencement du ſeptieme ſiécle ; il avoit tous les vices qui déshonorent l'humanité, ſans aucune qualité eſtimable. Les Barbares ravagerent l'Empire pendant que Phocas ruinoit ſes ſujets, & répandoit leur ſang.

Héraclius délivra l'Empire de ce monſtre (610), il recouvra toutes les Provinces que les Perſes avoient conquiſes ſur l'Empire, & rendit ſa puiſſance formidable dans l'Orient & dans l'occident. L'Empire de Conſtantinople renfermoit encore une partie de l'Italie, la Gréce, la Thrace, la Méſopotamie, la Syrie, la Paleſtine, l'Égypte & l'Afrique : mais ces vaſtes poſſeſſions étoient dépeuplées par les guerres continuelles que l'Empire avoit ſoutenues, par les ravages des Barbares, par le pouvoir abſolu & arbitraire que des Gouverneurs inſatiables & impitoyables y exerçoient, par les Edits rigoureux des Empereurs contre tous les hérétiques ; les ſujets que l'Empire avoit conſervés, gémiſſoient ſous l'oppreſſion ; l'Empire n'étoit plus la patrie de perſonne. Ainſi, pour démembrer l'Empire dans l'Orient, comme il l'avoit été dans l'Occident, il ne falloit qu'une puiſſance médiocre qui l'entreprît.

Depuis long-tems les Empereurs travailloient eux-mêmes à former cette puiſſance : au milieu des guerres qui déſoloient le reſte de la terre, des Arabes avoient conſervé la paix & la liberté. Ce fut chez eux que ſe réfugierent les citoyens

mécontens & malheureux, les hérétiques proſcrits par les loix des Empereurs, depuis Conſtantin juſqu'à Héraclius. Chacun y profeſſoit en liberté ſa religion : il y avoit des tribus idolâtres, quelques-unes étoient Juives, d'autres avoient embraſſé la religion chrétienne, & enfin on y voyoit de toutes les Sectes qui s'étoient élevées depuis la naiſſance du chriſtianiſme.

L'Arabie contenoit donc des forces capables de faire des conquêtes ſur l'Empire Romain ; mais l'amour de l'indépendance & de la liberté les tenoit déſunies, & les rendoit incapables de faire des conquêtes, & retenoit les Arabes dans leurs anciennes limites, juſqu'à ce que quelqu'un réunît ces forces, & les portât contre les Etats voiſins, tels que la Perſe ou l'Empire Grec, également incapables de réſiſter à leurs forces réunies.

Les Empereurs avoient encore eux-mêmes préparé tout pour la réunion de ces forces contre leur Empire.

L'Arabie étoit remplie de Juifs & de Chrétiens de toute eſpéce, & de Sectaires de toutes les héréſies qui s'étoient élevées depuis la naiſſance du Chriſtianiſme. Il y avoit beaucoup de Nazaréens, d'Ebionites, & de Sectes qui avoient attaqué la divinité de J. C., & qui le croyoient un homme divin, envoyé par Dieu pour inſtruire les hommes : les demi-Ariens qui en vouloient faire un Dieu créé, ſe contrediſoient, & détruiſoient l'unité de Dieu. Les Neſtoriens qui reconnoiſſoient que J. C. étoit Dieu, prétendoient cependant que la divinité n'étoit unie à J. C. que comme elle l'auroit été à un Prophete.

Toutes ces Sectes ſe réuniſſoient ſur deux points ; c'eſt qu'il n'y avoit qu'un Dieu, que J. C. avoit été envoyé pour le faire connoître, & pour enſeigner aux hommes une morale parfaite.

Il étoit impoſſible que dans l'agitation où étoient tous les eſprits, il ne ſe trouvât pas dans toutes ces Sectes quelqu'un qui réduisît le chriſtianiſme à ces deux points, & qui n'enviſageât pas cette eſpèce de réduction comme un moyen de réunir tous les Chrétiens d'Arabie contre les catholiques.

Il étoit également impoſſible que de cette premiere vue, quelqu'un ne conclût pas que tout ce que les chrétiens croyoient de plus, étoit ajouté à la doctrine de J. C. ; que par conſéquent les chrétiens, en raiſonnant, avoient corrompu le chriſtianiſme, & qu'il falloit le réformer en rappellant les hommes à l'unité de Dieu, à la bienfaiſance, aux

vertus morales que Jeſus-Chriſt étoit venu enſeigner, & que les diſputes des chrétiens avoient obſcurcies.

Le tems avoit donc rapproché dans l'Arabie toutes les idées qui devoient conduire l'eſprit humain à retrancher du chriſtianiſme tous les myſtères qui avoient été parmi les chrétiens un ſujet de diviſion, & à faire ſortir des Sectes chrétiennes réleguées dans l'Arabie, une Secte réformatrice qui n'admît pour dogmes fondamentaux que l'unité de Dieu, les peines & les récompenſes de l'autre vie; qui regardât Jeſus-Chriſt comme un Envoyé de Dieu, & qui prétendît rappeller les hommes à la bienfaiſance, à lapratique des vertus morales, à un culte plus pur que celui des chrétiens.

Parmi les chrétiens réfugiés dans l'Arabie, beaucoup avoient été dépouillés de leurs biens, de leur état, & forcés par les Edits des Empereurs de quitter leur patrie; beaucoup étoient ennemis ardens des catholiques; & il étoit impoſſible que le projet de réunir les chrétiens, ne fît pas naître celui d'armer contre l'Empire ces chrétiens réunis, de faire recevoir leur doctrine chez les Arabes, & d'aſſocier par ce moyen à leur vengeance une nation guerriere, ou du moins de répandre dans toute l'Arabie cette réforme du chriſtianiſme.

Ce fut donc chez les Arabes que ces chrétiens réformateurs dûrent chercher un Apôtre capable de prêcher, & de faire recevoir cette nouvelle doctrine dans ſa nation, dans toute l'Arabie, & ſe réſerver le ſoin de le diriger en ſecret.

Cette doctrine ne devoit donc point s'offrir comme une réforme du chriſtianiſme, mais comme une religion nouvelle, & l'Arabe qui devoit l'enſeigner, comme un Prophete.

Il ne falloit pour cela que trouver un Arabe ignorant, mais qui eût de l'eſprit, de la ſimplicité, une imagination vive, une tête capable d'enthouſiaſme & de fanatiſme, un cœur ambitieux & paſſionné, à qui l'on pût faire ſentir l'abſurdité de l'idolâtrie, & perſuader qu'il étoit envoyé de Dieu pour enſeigner aux hommes une Religion pure, qui lui avoit été révélée.

Mahomet réuniſſoit toutes ces qualités; ſon négoce le fit connoître aux chrétiens de Syrie, d'Orient, d'Arabie, & on le choiſit pour être l'Apôtre de la réforme que l'on avoit imaginée. On l'inſtruiſit, ſa tête s'échauffa; il crut que l'Ange Gabriel lui étoit apparu & lui avoit ordonné d'enſeigner à ſa Tribu l'unité de Dieu & une morale pure; il eut des raviſſemens, des extaſes; il les raconta, échauffa les

imaginations, communiqua ſon enthouſiaſme, promit à ceux qui recevroient ſa doctrine, les récompenſes les plus magnifiques ; il leur fit la peinture la plus vive des délices deſtinés aux croyans ; un petit nombre le crut ; il ſe fit des proſélytes : il eut des contradicteurs, fut obligé de fuir, rencontra & ſurmonta des difficultés ſans nombre, & fut reconnu par ſa Tribu pour Prophete & Apôtre de Dieu.

Les difficultés que Mahomet rencontra, & qu'il vainquit, ſes ſuccès, ſon fanatiſme, & ſans doute ſes maîtres, éleverent ſon eſprit, augmenterent ſon courage, étendirent ſes vues, agrandirent ſes deſſeins : il forma le projet de faire recevoir ſa religion à toutes les Tribus & dans toute la Terre.

Dans une nation ignorante & guerriere, l'enthouſiaſme & le zèle religieux s'allient avec les idées militaires, & prennent le caractère de la bravoure guerriere. Ce fut bien moins par la voie de la perſuaſion que par la force, que Mahomet & ſes diſciples prétendirent faire recevoir ſa Doctrine, & Mahomet fut un Prophete guerrier, & ſes Diſciples des Apôtres ſanguinaires. » C'eſt moi, lui diſoit Ali, en prê-» tant ſerment de fidélité, c'eſt moi, Prophete de Dieu, » qui veux être ton Viſir : je caſſerai les dents, j'arrache-» rai les yeux, je fendrai le ventre, & je romprai les jam-» bes à ceux qui s'oppoſeront à toi. » *

Mahomet promettoit le paradis à ceux qui mouroient pour ſa Religion : le ciel s'ouvroit, pour ainſi dire, aux yeux du Muſulman qui combattoit ; ſon imagination le tranſportoit au ſein de la volupté dont Mahomet avoit fait des peintures ſi vives. Tous les diſciples de Mahomet devinrent des ſoldats intrépides & invincibles ; dans moins de dix ans il réunit ſous ſa loi toutes les Tribus Arabes, reçut des Ambaſſadeurs des Souverains de toute la Péninſule, envoya des Apôtres & des Lieutenans dans des contrées éloignées, écrivit à Héraclius, au Roi de Perſe & aux Princes voiſins, pour les engager à embraſſer ſa Religion. **

Abubecre, ſucceſſeur de Mahomet, après avoir anéanti les factions de quelques Prophetes qui s'éleverent, tourna toute l'activité des Arabes contre les Etats voiſins ; il écrivit aux Princes de l'Hiemen, aux principaux de la Mecque, &

* Abufeld. vit. Mah. c. 8. Gagnier, Vie de Mah. l. 1, c. 2.
** Abufeld. c. 21. Alcor. ſur 5. v. 8. ſur 8. v. 39. Gagnier. l. 5.

à tous les Muſulmans de l'Arabie, de lever le plus grand nombre poſſible de troupes, & de les envoyer à Médine. » J'ai deſſein, leur dit-il, de tirer la Syrie des mains des In- » fidéles, & je veux que vous ſachiez qu'en combattant pour » la propagation de notre religion, vous obéiſſez à Dieu. »

On vit bientôt arriver à Médine un nombre prodigieux d'Arabes qui manquoient de vivres, & qui attendoient ſans murmure & ſans impatience que l'armée fût complette, pour ſe porter où le Caliſe leur ordonneroit d'aller. *

Abubecre envoya les Muſulmans contre les Grecs & contre les Perſes, & ce mouvement une fois imprimé au fanatiſme des Sarraſins, ils chaſſerent de l'Arabie tous les Juifs, tous les Chrétiens, ſubjuguerent une partie de la Perſe, ſe répandirent en Egypte, en Afrique, s'y établirent, détruiſirent quatre mille temples de Chrétiens, d'Idolâtres & de Perſes, bâtirent quatorze cent moſquées pendant le Califat d'Omar, ſucceſſeur d'Abubecre. **

Sous Othman, ſucceſſeur d'Omar, la Perſe fut entiérement ſoumiſe aux Arabes, & le Roi de Nubie devint tributaire de ce Caliſe. †

Sous Ali, les conquêtes furent ſuſpendues par les diviſions & par les guerres des Arabes; Moavic les réunit enfin, fit courir une tradition qui portoit que les Muſulmans prendroient la capitale des Céſars, & que tous les péchés de ceux qui ſeroient employés à ce ſiége, leur ſeroient pardonnés.

Les Mahométans volerent ſous les drapeaux du Caliſe, & ne furent ni effrayés par les périls, ni rebutés par les difficultés de l'entrepriſe, qui néanmoins ne réuſſit pas.

Héraclius fit inutilement de grands efforts pour arrêter ces redoutables ennemis; Conſtantin, ſon fils, leur céda les Provinces dont ils s'étoient emparés, en leur impoſant un tribut.

Jyazid, ſucceſſeur de Moavic, pouſſa ſes conquêtes du côté de l'Orient, ſoumit tout le Koraſan, le Khowarſan, & mit à contribution les Etats du Prince de Samarcande.

Les Arabes n'étoient cependant pas en paix entr'eux. §

* Abul. Phar. Eutych. annal. Ockely, Hiſt. des Sarr. t. 1.
** Ockely, Hiſt. de Sar. l. 1. d'Herbelot Bibl. Or. art. Omar.
† Elmancin. Hiſt. d'Herbelot, art. Othman.
§ Voyez les Auteurs cités.

CHAPITRE II.

Etat de l'Occident.

LEs Empereurs Grecs poſſédoient encore quelques contrées d'Italie ; les Lombards occupoient la plus grande partie. La portion de l'Italie ſoumiſe aux Empereurs, étoit diviſée en Duchés dépendants des Exarques de Ravennes, comme l'Exarque l'étoit de l'Empereur : chacun d'eux s'efforçoit de ſe rendre indépendant. Les Lombards de leur côté travailloient ſans ceſſe à s'agrandir, & rendirent inutiles les efforts que les Empereurs faiſoient pour rétablir leur puiſſance en Italie.

La France étoit partagée en pluſieurs Provinces, dont les Chefs ou Rois ſe firent d'abord une guerre cruelle, & ſe livrerent bientôt aux plaiſirs, s'enſévelirent dans la molleſſe, & laiſſerent à un Miniſtre principal, connu ſous le nom de Maire du Palais, le ſoin des affaires.

La Puiſſance Romaine étoit preſque anéantie en Eſpagne : les Souverains qui avoient ſuccédé aux Empereurs, recevoient la ſouveraineté des mains des grands Seigneurs, qui formoient des brigues & des factions : on y vit ſouvent des ambitieux aſſaſſiner, ou faire aſſaſſiner les Souverains, & s'emparer du trône. Il fut occupé par quatorze Rois pendant ce ſiécle, & la moitié fut chaſſée ou aſſaſſinée par les intrigues de quelques ambitieux. Le zèle de la Religion fut quelquefois le prétexte ou le motif des Conjurés. Preſque tous ces Rois firent aſſembler des Conciles pour y faire condámner leurs Prédéceſſeurs & approuver leur élection : on aſſembla en Eſpagne dix-neuf Conciles pendant ce ſiécle.

Ces Conciles firent des réglemens très-ſages & très-utiles pour la morale & pour la ſociété civile. On y excommunie les ſujets qui en violent la foi qu'ils ont promiſe aux Rois ; mais on y prie les Rois de gouverner les peuples avec juſtice & avec piété ; on y prononce anathême contre les Rois qui abuſeroient de leur pouvoir pour faire le mal. Le quatrieme Concile de Tolede ajoute à ce décret général un jugement particulier ſur le Roi Suintilan, qui, ſelon le conſentement

de toute la nation, s'eſt privé du Royaume en confeſſant ſes crimes.

D'autres Conciles ordonnent que les Rois ſeront obligés de faire ſerment qu'ils ne ſouffriront point d'Infidèles, & prononcent anathême contre ceux qui violeront ce ſerment.

Les Saxons qui avoient conquis l'Angleterre, & qui l'avoient partagée en ſept Royaumes, avoient élu un Monarque qui n'étoit que leur Général : les Souverains qui gouvernoient ces ſept Royaumes, furent perpétuellement en guerre : ils embraſſerent la Religion chrétienne & fonderent beaucoup de Monaſtères. On vit des Souverains quitter le trône pour s'y retirer. *

* Thoiras, Hiſt. d'Angl. t. 1. p. 129.

CHAPITRE III.

Etat de l'Eſprit humain par rapport aux Sciences, aux Lettres, & à la Morale.

NOus avons vu dans l'Orient l'eſprit humain paſſer ſucceſſivement de l'étude de la philoſophie & des lettres, à un amour exceſſif pour le merveilleux; de l'amour du merveilleux au mépris pour la philoſophie; faire ſur les myſtères une infinité de queſtions téméraires, inutiles; inventer des formules de foi, pour découvrir les hérétiques cachés : on ſuivit cette méthode pendant le ſeptieme ſiécle.

Les Empereurs, livrés aux diſputes théologiques, n'encourageoient point les talens littéraires; & le goût du merveilleux deſtitué de lumieres rétrecit tous les eſprits : cependant on laiſſa ſubſiſter les Colleges, & l'étude de la grammaire & des langues ſe perpétua dans la capitale.

On ne fit plus d'efforts pour s'élever aux vérités générales, & pour perfectionner la raiſon; on avoit à peine une légère connoiſſance des opinions d'Ariſtote; les Philoſophes n'allerent pas au-delà : rien n'eſt ſi foible que les Traités de Philoponus & des autres Philoſophes de ce ſiécle.

Les ouvrages polémiques furent preſque tous ſans force & ſans méthode. *

* Phot. Biblioth. 23., 24, 50, 108.

Ce fut dans ce ſiécle que parut le Pré ſpirituel, ouvrage rempli d'apparitions les plus ſingulière, des prodiges les plus incroyables, de miracles les plus étonnans & les moins néceſſaires, à en juger par les idées ordinaires. Quoi qu'il en ſoit, au reſte, de la vérité de tout ce que renferme cet ouvrage & tant d'autres, ils étoient aſſez bien écrits. * Ils furent lus avidement; on crut tout ce qu'ils racontoient; car dans une nation frivole & livrée au luxe, l'élégance ſubſiſte encore pendant que la lumiere s'éteint, & les Ecrivains ſuperficiels & agréables ſont en quelque ſorte les Docteurs de la Nation. On prend leur goût, on adopte leurs idées comme par inſtinct. Ces Ouvrages perpétuerent donc l'amour du merveilleux, échauffèrent les imaginations, & augmenterent la diſpoſition des eſprits à l'enthouſiaſme & au fanatiſme; tandis que l'Empire des Califes étoit embraſé de ſon feu.

Le fanatiſme à Conſtantinople n'échauffoit que des ames énervées par le luxe & par la molleſſe, affaiſſées par le deſpotiſme & par le malheur; il ne tendoit à rien de grand, n'inventoit que quelques pratiques religieuſes, ne produiſoit que des tracaſſeries, des émeutes populaires, des ſéditions.

Dans l'Empire des Califes il avoit fait de tous les ſujets des ſoldats fanatiques & religieux qui ſe croyoient chargés par le ciel d'établir le Mahométiſme dans toute la terre, & de régner ſur toutes les nations.

» Nous vous requerons, diſoient les Lieutenans du Cali-
» fe, de déclarer qu'il n'y a qu'un Dieu; que Mahomet eſt
» ſon Apôtre; qu'il y aura un jour du jugement, & que
» Dieu fera ſortir les morts de leur ſépulcre. Lorſque vous
» aurez fait cette déclaration, il ne nous ſera plus permis
» de répandre votre ſang, d'enlever vos biens & vos en-
» fans: ſi vous refuſez cela, conſentez à payer le tribut,
» & ſoumettez-vous inceſſamment: ſinon je vous ferai atta-
» quer par des hommes qui aiment mieux la mort, que
» vous n'aimez à boire du vin, &c. »

Avant les combats, le Général prioit à la tête de l'armée:
» O Dieu! diſoit-il, confirmez nos eſpérances, & aſſiſtez
» ceux qui ſoutiennent votre unité, contre ceux qui vous
» rejettent. »

Au lieu des combats, Kadel crioit, *Paradis, Paradis.*

* Phot. Bibliot. Dup Bibliot. ſeptieme ſiécle.

Les Chrétiens de leur côté faiſoient des prieres & des proceſſions ; les Evêques portoient à la tête des armées le Crucifix & l'Evangile, diſant : » O Dieu ! ſi notre Religion eſt » véritable, aſſiſtez-nous, & ne nous livrez point à nos en» nemis, mais détruiſez l'oppreſſeur, car vous le connoiſ» ſez. O Dieu ! aſſiſtez ceux qui ſont profeſſion de la véri» té, & qui ſont dans le bon chemin. »

Les Muſulmans, témoins des proceſſions & des prieres des Chrétiens, s'écrioient : » O Dieu ! ces malheureux ſont » des prieres remplies d'idolâtrie, & ils vous aſſocient un » autre Dieu : mais nous reconnoiſſons votre unité, & nous » déclarons qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous ; aſſiſtez» nous contre ces Idolâtres, nous vous en ſupplions par » notre Prophete Mahomet ».

Si dans le combat les Muſulmans s'ébranloient : » Ne ſa» vez-vous pas, leur diſoit le Général, que quiconque » tourne le dos à l'ennemi offenſe Dieu & ſon Prophete ? Igno» rez-vous que le Prophete a dit, que les portes du Para» dis ne ſeront ouvertes qu'à ceux qui auront combattu pour » la religion ? Qu'importe que votre Capitaine ſoit mort ? » Dieu eſt vivant, il voit ce que vous faites. » *

Ainſi dans tout l'Orient le fanatiſme religieux & l'amour du merveilleux avoient abſorbé preſque toutes les facultés de l'eſprit humain ; on n'y cultiva point les lettres, & les ſciences s'y éteignirent.

Dans l'Occident, les guerres des peuples barbares avoient étouffé le goût des lettres : l'Italie avoit été déſolée par les Goths, par les Viſigoths, par les Lombards, par les efforts que les Empereurs avoient faits pour l'enlever à ces nouveaux conquérans, par les guerres inteſtines qui s'étoient allumées entre les différens Ducs qui la gouvernoient.

La Religion ſeule avoit offert une reſſource contre ces malheurs ; le zèle, la piété des Evêques, des Prêtres, des Moines, avoit ſoulagé les malheureux, conſolé les affligés, arrêté la fureur des guerriers, qui, malgré leur férocité, reſpectoient la vertu, & que les châtimens de l'autre vie effrayoient.

Les Evêques, les Eccléſiaſtiques, les Moines tournerent donc tous leurs efforts vers la piété, vers la pratique des vertus propres à en impoſer aux maîtres de l'Occident, à

* Ockeley, Hiſt. des Sarraſ. t. 1.

leur rendre la Religion recommandable, à les attirer à la pratique des vertus chrétiennes, à les arracher au déſordre, en leur faiſant aimer les cérémonies & le culte de l'Egliſe. On s'occupa donc beaucoup dans ce ſiécle, des cérémonies & des rits; c'eſt l'objet principal des Conciles de tout l'Occident, qui étoit ſoumis à des Maîtres ignorans & féroces, qui avoient embraſſé la Religion chrétienne, mais qui n'avoient pas encore pris l'habitude de la vertu, & qui obéiſſoient tour à tour à leurs paſſions & à leurs remords, crédules & ſuperſtitieux, entraînés dans tous les crimes par leurs paſſions, capables pour les réparer de tout ce qui ne demandoit ni lumiere, ni habitude de vertu.

Ces Souverains ignorans & féroces avoient ſans ceſſe les armes à la main pour attaquer ou pour ſe défendre: ils devoient à leur bravoure & à leur activité tous leurs ſuccès; ils avoient ſubjugué des peuples éclairés, éloquens; ils n'avoient que du mépris pour les lettres & pour les ſciences, qui ne furent cultivées que par les Eccléſiaſtiques & les Religieux, que la néceſſité de ſe défendre rendit enfin guerriers eux-mêmes, & qui tomberent pour la plûpart dans l'ignorance & dans la barbarie.

La Religion ſeule oppoſoit une digue aux paſſions, à l'ignorance & à la barbarie: elle ſeule produiſoit ces inſtans de vertu que l'on voyoit ſur la terre; elle ſeule en conſerva l'idée; elle ſeule donna aux lettres & aux ſciences ces aſyles, où elles travailloient en ſecret à adoucir les mœurs, à diſſiper la barbarie, à rendre à la raiſon ſes priviléges & ſes droits, en formant des hommes illuſtres dont la vertu gagna la confiance des Souverains & des peuples, & dont les lumieres leur furent néceſſaires. Tels furent pluſieurs Papes & pluſieurs Evêques, S. Iſidore, S. Julien de Tolede, S. Sulpice, S. Colomban, &c. qui établirent preſque partout des Monaſtères & des Ecoles. *

* Hiſt. lit. de Fr. t. 3. p. 427. &c. Dup. Bibl. des Aut. Eccl. ſeptieme ſiécle.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

Des Héréſies du ſeptieme Siécle.

L'EGLISE avoit défini contre Neſtorius, qu'il n'y avoit qu'une perſonne en Jeſus-Chriſt, & contre Eutychès, qu'il y avoit deux natures. Cependant il y avoit encore des Neſtoriens & des Eutychiens; les Eutychiens prétendoient qu'on ne pouvoit condamner Eutychès, ſans renouveller le Neſtorianiſme, & ſans admettre deux perſonnes en Jeſus-Chriſt: les Neſtoriens au contraire, ſoutenoient qu'on ne pouvoit condamner Neſtorius, ſans tomber dans le Sabellianiſme, & ſans confondre comme Eutychès la nature divine & la nature humaine.

L'éclat que le Neſtorianiſme & l'Eutychianiſme avoient fait, le trouble & l'agitation dont ils avoient rempli l'Egliſe & l'Empire, avoient tourné vers cet objet toute l'activité de l'eſprit, & l'on s'en occupa même après que le Neſtorianiſme & l'Eutychianiſme ne formoient plus de partis conſidérables.

Il n'étoit plus queſtion d'établir la vérité contre les Neſtoriens & les Eutychiens; l'Egliſe avoit prononcé, & la vérité du dogme étoit établie: on cherchoit à l'expliquer: c'eſt la marche de l'eſprit humain dans toutes les diſputes de Religion.

On entreprit donc d'expliquer comment deux natures ne compoſoient qu'une perſonne, quoiqu'elles fuſſent diſtinguées. On crut réſoudre cette difficulté, en ſuppoſant que la nature humaine étoit réellement diſtinguée de la nature divine; mais qu'elle lui étoit tellement unie, qu'elle n'avoit point d'action propre: que le Verbe étoit le ſeul principe actif dans Jeſus-Chriſt, que la volonté humaine étoit abſolument paſſive, comme un inſtrument dans les mains d'un artiſte.

Cette explication parut lever les difficultés des Eutychiens & des Neſtoriens: Héraclius la regarda comme un moyen d'éteindre les reſtes du Neſtorianiſme & de l'Eutychianiſme qui avoient réſiſté aux anathêmes des Conciles & à la puiſſance des Empereurs. Epris de cette idée, il aſſembla un Concile, & donna un Edit qui faiſoit du Monothéliſme, ou

de l'erreur qui ne ſuppoſe qu'une ſeule volonté dans Jeſus-Chriſt, une regle de foi & une loi de l'Empire.

Héraclius oublia la gloire qu'il s'étoit acquiſe contre les Sarraſins & contre les Perſes ; il ne vit de dangereux pour la Religion & pour l'Etat, que les ennemis de ſon Edit connu ſous le nom d'Ecteſe.

Tous ſes Succeſſeurs s'occuperent à défendre ou à combattre le Monothéliſme, tandis que les Provinces étoient opprimées par les Gouverneurs ou par les Intendans, & dévaſtées par les Barbares qui pénétroient de toutes parts dans l'Empire.

Dans ce même ſiécle, une Manichéenne, retirée dans les montagnes de l'Arménie, inſpira à ſon fils le deſſein de ſe faire Apôtre de ſa doctrine. Ce fils ſe nommoit Paul, & étoit enthouſiaſte : il fit des Proſélytes, & donna le nom à ſa Secte. Il eut pour ſucceſſeur Sylvain, qui réforma le Manichéiſme, & qui entreprit d'ajuſter le ſyſtême des deux principes à l'Ecriture, en ſorte qu'il parut appuyé ſur l'Ecriture même ; & il ne vouloit point d'autre régle de foi que cette Ecriture. Il reprochoit aux Catholiques de donner dans les erreurs du Paganiſme, & d'adorer les Saints comme des Divinités : il affectoit une grande auſtérité de mœurs : & cette nouvelle Secte s'offrit aux eſprits ſimples comme une ſociété qui faiſoit profeſſion d'un Chriſtianiſme plus parfait ; les Pauliciens firent beaucoup de progrès dans ce ſiécle.

HUITIEME SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de l'Orient.

L'Empire des Califes étoit ſans contredit le plus puiſſant de l'Orient, il s'étendoit depuis Canton juſqu'en Eſpagne, & renfermoit pluſieurs Provinces de l'Empire de Conſtantinople.

Les Califes envoyerent dans leurs conquêtes des Gouverneurs qui traiterent d'abord aſſez bien les Peuples, & qui

bientôt les opprimerent. Des ambitieux, des mécontens exciterent des guerres civiles, des révoltes, que l'on n'appaiſoit qu'avec beaucoup de peine, & en répandant beaucoup de ſang.

La conquête de l'Eſpagne, & les irruptions dans les Gaules, firent périr un nombre infini d'Arabes, de Goths, de François, &c.

L'Empire de Conſtantinople étoit en proie aux Sarraſins, aux Goths, aux Huns, aux Lombards, aux intrigues, aux factions qui ſe formoient, s'éteignoient & renaiſſoient perpétuellement dans ſon ſein. Juſtinien, chaſſé de ſes Etats ſur la fin du ſiécle précédent, fut rétabli au commencement de celui-ci, & mis à mort huit ans après ſon rétabliſſement. Philippicus qui lui ſuccéda, fut dépoſé; Anaſtaſe, ſucceſſeur de Philippicus, fut relégué dans un Monaſtère par Théodote, que le peuple força d'accepter l'Empire, & que Léon Iſaurien en dépouilla. Léon régna vingt ans; Conſtantin Copronyme en régna vingt-quatre; Léon ſon fils en régna cinq; Conſtantin Porphygenete fut maſſacré après un régne de dix-ſept ans; Irene ſa femme fut dépoſée après un régne de cinq ans.

Ces révolutions ſi fréquentes & ſi funeſtes à l'Empire, n'étoient point produites par un corps de Magiſtrats rivaux de la puiſſance des Empereurs; elles avoient leur ſource dans la corruption des mœurs, dans les vices de l'adminiſtration, dans l'indifférence des Empereurs aux malheurs de l'Empire, dans l'ambition des Grands & des Courtiſans, dans leur frivolité qui les rendoit incapables de chercher des remedes aux maux de l'Etat, dans leur amour inſenſé pour le luxe, qui les portoit à vendre leur protection & à ſouſtraire à la ſévérité des loix les Officiers & les Gouverneurs qui avoient épuiſé les Provinces, & éteint l'amour de la Patrie dans le cœur de tous les ſujets de l'Empire.

Aucun des Empereurs qui monterent ſur le trône pendant ce ſiécle, ne s'efforça de remédier à tant de maux, puiſque tous s'occuperent ou à faire prévaloir quelque erreur qu'ils avoient embraſſée, ou à rétablir la paix dans l'Egliſe; ainſi Philippicus ne fut pas plutôt ſur le trône, qu'il ne s'occupa que des moyens d'établir le Monothéliſme; Léon Iſaurien & Conſtantin Copronyme à abolir le culte des images; Irene à le rétablir. *

* Cedren. Niceph. Theoph.

CHAPITRE II.

Etat de l'Occident.

L'Edit de Léon Iſaurien contre les images, cauſa en Italie des ſoulévemens, dont les Lombards profiterent pour s'agrandir.

Le Pape Grégoire excommunia l'Exarque, qui entreprit de faire exécuter l'Edit de Léon; ce Pontife écrivit à Luitprand, Roi des Lombards, aux Vénitiens & aux villes principales, pour les engager à perſévérer dans la foi. Preſque toute l'Italie ſe ſouleva; l'Empereur y porta toutes ſes forces; le Pape appella Luitprand, & enfin Charles Martel au ſecours de Rome, & l'on en chaſſa tous les Officiers de l'Empereur. Enfin ſous Aſtolphe, les Lombards s'emparerent de l'Exarquat, & entreprirent la conquête de Rome.

Les Papes, les Evêques, les Prêtres, les Moines avoient donc acquis un grand crédit dans l'Occident; & comment ne l'auroient-ils pas acquis; ils avoient de grandes poſſeſſions, eux ſeuls faiſoient profeſſion par état de ne faire de mal à perſonne, de faire du bien à tout le monde; au milieu des déſordres de l'Occident, il y avoit beaucoup de Papes, d'Evêques, de Prêtres, de Moines qui rempliſſoient toutes leurs obligations, ils ſoulageoient les malheureux; ils les conſoloient, ils inſtruiſoient les peuples.

Ainſi, tandis que les Souverains, les Seigneurs, les Guerriers exerçoient ſur les corps un empire de force & de violence, la religion élevoit une puiſſance qui agiſſoit ſur les eſprits & ſur les cœurs, par la voie de la perſuaſion, par les motifs les plus puiſſans qui puiſſent agir ſur les hommes.

Les progrès de la puiſſance religieuſe, ignorés de la plûpart des Souverains du ſiécle précédent, devoient être apperçus par les hommes vertueux qui s'occupoient du gouvernement, qui déſiroient la gloire de la religion & le bonheur des peuples; par les ambitieux qui vouloient acquérir du crédit, s'élever, agrandir leur puiſſance: tous devoient également appercevoir les avantages que ces deux puiſſances pouvoient ſe procurer, tous devoient également tâcher de les concilier & de les unir. Le tems avoit donc tout préparé pour former

des traités & une alliance entre le Sacerdoce & l'Empire, & donner à la puiſſance Eccléſiaſtique un Etat différent de celui qu'elle avoit dans l'Empire d'Orient.

Ainſi Pepin le Gros, pour remédier aux déſordres, ſe concilier la nation, & donner de la force aux loix, tâcha d'unir la puiſſance civile & la puiſſance Eccléſiaſtique. Il convoqua un Concile, dans lequel on régla tout ce qui étoit néceſſaire pour arrêter les déſordres, pour protéger les foibles, pour la défenſe de l'Egliſe. Charles-Martel qui devoit ſes ſuccès à ſes talens militaires, & dont l'ambition redoutoit la puiſſance de l'Egliſe, tâcha de l'anéantir, & ſe réconcilia avec elle ſur la fin de ſa vie. Pepin le Bref, qui avoit fait déclarer Childeric incapable de régner, & reçu la Couronne des Etats, ſe fit couronner par Saint Boniface, Archevêque de Mayence, ſecourut les Papes Zacharie & Etienne contre les Lombards, agrandit leurs poſſeſſions; de ſon côté, le Pape le couronna de nouveau, le ſacra, & excommunia les François, s'ils éliſoient jamais d'autres Rois que les Deſcendans de Pepin.

Enfin, le Pape Adrien attaqué par les Lombards, appella Charlemagne qui détruiſit la puiſſance des Lombards en Italie, confirma les donations faites à l'Egliſe par Pepin, & fut couronné Empereur d'Occident. *

Ce Prince étendit ſon Empire bien au-delà des bornes de l'Empire Romain en Occident, il poſſéda l'Italie juſqu'à la Calabre, l'Eſpagne juſqu'à l'Ebre, réunit ſous ſa puiſſance toutes les Gaules, conquit l'Iſtrie, la Dalmatie, la Hongrie, la Tranſilvanie, la Valachie, la Moldavie, la Pologne juſqu'à la Viſtule, & toute la Germanie qui comprenoit la Saxe.

Ce vaſte Empire étoit rempli de peuples factieux, ignorans, preſque ſans mœurs & ſans vertus; une partie des nations conquiſes étoient idolâtres & féroces, accoutumées à vivre de pillage & dans une licence effrénée, ennemies de toute autorité qui tendoit à la réprimer; toujours prêtes à s'armer contre ſes maîtres, & comptant pour rien les traités & les engagemens les plus ſolemnels.

Le génie vaſte & profond de Charlemagne connut que la force ne pouvoit ſeule contenir tous ces peuples, & qu'il ne pouvoit les rendre tranquilles & heureux, qu'en les ſou-

* Leo oſtienſis Anaſt. Bibl. Paul. Diac. Hiſt. Longob. l. 3. c. 8.

mettant à des loix auſquelles ils obéiſſoient par perſuaſion & par intérêt : il jugea que pour produire dans les hommes cette obéiſſance, il falloit éclairer leur raiſon, réprimer par des châtimens les paſſions que la raiſon ne pouvoit diriger, rendre l'infraction des loix redoutable aux paſſions par l'autorité de la religion. Il fit donc concourir la force, la lumiere & la religion, comme autant de puiſſances qui s'aident & ſe ſuppléent pour le bonheur de la ſociété civile.

Tandis que Charlemagne s'occupoit ainſi à procurer le bonheur de ſes Etats par la ſageſſe de ſes loix, ſa vigilance, ſon activité, ſa bravoure, ſa politique, l'aſſuroient contre les attaques des ennemis étrangers, par ſes alliances, ſes traités, ſes liaiſons avec les peuples voiſins, par l'eſprit de bravoure qu'il entretint dans la Nation, par la diſcipline qu'il établit dans les troupes.

Tel eſt le plan général du Gouvernement que Charlemagne ſe propoſa d'établir dans l'Occident, & dont tout ſon régne ne fut que le développement : c'eſt de ce plan que naquirent toutes ces loix connues ſous le nom de Capitulaires, tous ces établiſſemens pour l'inſtruction de tous les hommes de ſon Empire, tous les actes de force & de violence qu'il employa pour faire embraſſer le Chriſtianiſme aux Nations idolâtres qu'il avoit ſoumiſes, & qui le firent nommer l'Apôtre armé.

L'Angleterre étoit diviſée entre pluſieurs Souverains ſans loix, & preſque toujours en guerre entr'eux, dont les paſſions impétueuſes ne pouvoient être ſupprimées que par les terreurs de la religion, & dont la charité chrétienne pouvoit ſeule adoucir la férocité. Des hommes vraiment Apoſtoliques travaillerent avec ſuccès à cet objet, & préparerent les eſprits pour y former une ſociété policée. *

L'Eſpagne, au commencement de ce ſiécle, fut gouvernée par des Rois qui abuſerent de leur pouvoir, qui ne reſpecterent aucunes loix, qui rendirent leurs ſujets malheureux. Un de ces ſujets appella les Sarraſins en Eſpagne, une partie des ſujets s'unit aux Sarraſins ; Roderic fut défait, & ſon Royaume paſſa ſous la domination des Califes qui étendirent leurs conquêtes juſque dans les Gaules, d'où ils furent chaſſés par Charles Martel, & par Charlemagne. Des Eſpagnols réfugiés dans les montagnes, & réunis par Pélage,

* Thoiras, ibid.

y formerent une puiſſance que les Sarraſins mépriſerent d'abord, mais qui devint bientôt en état de leur diſputer l'Eſpagne, & dont les efforts joints aux diviſions des Sarraſins, & ſoutenus par Charlemagne, arrêterent les progrès des Sarraſins, & ruinerent leur puiſſance. *

* Hiſt. de Mariana, Révolutions d'Eſpagne.

CHAPITRE III.

Etat de l'Eſprit humain.

TOUT ſembloit concourir à éteindre ſur la terre le goût des arts & le flambeau des ſciences : l'enthouſiaſme religieux & militaire des Muſulmans étoit encore dans ſa force : un nombre infini de Révoltés & de Sectaires s'éleverent parmi eux, ils faiſoient également la guerre aux lettres, à l'idolâtrie & à toutes les religions différentes de celle de Mahomet.

Ainſi les lettres & les ſciences furent ſans ſecours, ſans encouragement, & obligées de ſe cacher dans toute la domination des Sarraſins, qui s'étendit depuis Canton, juſqu'en Eſpagne, de l'Orient à l'Occident, & depuis l'Archipel, juſqu'à la mer des Indes, du ſeptentrion au midi. *

A la naiſſance du Mahométiſme, les Muſulmans déclaroient la guerre à tous ceux qui ne vouloient pas recevoir leur religion, & condamnoient les vaincus à la mort.

Après les premiers tranſports de l'enthouſiaſme, ils abolirent une loi qui auroit changé leurs conquêtes en déſerts : ils ſe contenterent de rendre le Mahométiſme la religion dominante dans le pays conquis ; & ſi l'on excepte l'idolâtrie groſſiere, ils permirent l'exercice libre de toutes les religions, ſur-tout de celles en faveur deſquelles on avoit écrit : perſuadés apparemment qu'une religion défendue par des écrits, avoit des côtés ſpécieux, capables d'en impoſer à la raiſon, & que c'eſt un malheur, mais non pas un crime aux yeux des hommes, de tomber dans l'erreur en cherchant la vérité.

* Hornebec. Hiſt. Phil. l. 5. c. 9. Pokok, note ſur Abulpha. Tophail. cité par Bruk, Hiſt. Phil. t. 2. pag. 15.

Cette tolérance conſerva dans l'Empire des Califes un grand nombre de Chrétiens, de Juifs, de Sabéens éclairés & inſtruits dans les arts & dans les ſciences, qui cultivoient leur raiſon en ſecret pendant le régne des Omniades, & juſqu'au Califat d'Almanſor (757.)

On vit au commencement de ſon Califat des éclipſes, des cométes : on éprouva des tremblemens de terre. Ces phénomènes furent ſuivis de déſordres dont on crut qu'ils étoient la cauſe ou le ſignal. Le Calife voulut connoître ces phénomènes & apprendre à les prévoir : il eut recours aux Aſtronomes, aux Philoſophes, & les tira de l'obſcurité où la barbarie de ſes Prédéceſſeurs les avoit retenus ; bientôt il aima leur commerce, & les invita à ſa Cour : enfin le projet de bâtir Bagdad, & ſes infirmités lui rendirent les Médecins, les Géométres, les Mathématiciens néceſſaires ; il les rechercha, les enrichit, les honora, les attira à Bagdad, & fit traduire les ouvrages des Auteurs grecs en Arabe & en Syriaque.

Mahadi-Hadi & Haroun-Alrashid, ſes ſucceſſeurs, encouragerent tous les Savans ; ces Califes avoient toujours avec eux un Aſtronome qu'ils conſultoient, parce qu'il étoit en même-tems Aſtrologue : ainſi l'Aſtronomie dut faire parmi les Arabes plus de progrès que les autres ſciences. Les récompenſes & la faveur des Sultans n'éclairerent pas beaucoup la raiſon ; mais elles reſſuſciterent le déſir de lire les Auteurs grecs. *

Les efforts des Savans & des Califes ne diſſipoient les ténébres qu'avec une prodigieuſe lenteur : le plus grand nombre des Mahométans qui exerçoient leur eſprit, ne s'occupoient qu'à expliquer l'Alcoran, formoient une infinité de queſtions ſur les dogmes du Mahométiſme, ſur ſes cérémonies, ſur ſes loix, ſur les obligations qu'il impoſe : ces queſtions devenoient plus difficiles, à meſure que les Arabes s'écartoient de la ſimplicité des premiers Muſulmans. **

Le peuple ignorant, ſuperſtitieux & fanatique ſe partageoit entre ces Docteurs, ou ſe livroit au premier impoſteur qui vouloit le ſéduire par quelque preſtige, par quelque ſingularité : ainſi l'on vit les Rawadiens honorer Almanſor

* Abujaafar Elmacin. Abulphar. Aſſeman. t. 1. & 2. d'Herbelot. Bibl. or. aux art. Almanſor, Mahadi, Haroun.

** Maraci. Hiſt. ſect. Mahum.

comme un Dieu, & former le complot de l'aſſaſſiner, parce qu'il condamnoit leur impiété. *

Sous Mahadi un impoſteur ſéduiſoit le peuple par des tours d'adreſſe, il fut nommé le faiſeur de lune, parce qu'il faiſoit ſortir d'un puits un corps lumineux ſemblable à la lune. A la vue de ce preſtige, le peuple le prit pour un Prophete, enſuite pour un homme en qui la Divinité habitoit, & lui rendit enfin les honneurs divins. Il fallut envoyer des armées contre tous ces impoſteurs. **

L'Empire de Conſtantinople étoit rempli de factions civiles, politiques & théologiques qui partageoient & occupoient tous les eſprits. Les Empereurs déployoient toute leur autorité, toute leur politique, pour faire prévaloir les ſentimens qu'ils avoient adoptés, ou pour concilier les différens partis qui diviſoient les eſprits. Leur zèle ne ſe renfermoit pas dans leur Empire : on vit Héraclius négocier auprès des Princes d'Eſpagne, pour les engager à forcer les Juifs à renoncer à leur religion, tandis qu'ils laiſſoient piller les provinces de l'Empire.

Les perſonnes qui avoient cultivé les lettres dans le ſiécle précédent, ne firent donc point de diſciples, & le goût des lettres & des ſciences s'anéantit dans preſque tout l'Empire de Conſtantinople, ou ne ſe conſerva que dans des hommes obſcurs, dont les lumieres & les talens n'eurent aucune influence ſur leur ſiécle : on vit peu d'Auteurs même Eccléſiaſtiques, & Saint Jean Damaſcene eſt le ſeul en qui l'on trouve de l'érudition, de la méthode & du génie. †

Le goût du merveilleux dominant dans les ſiécles précédens, devint encore plus fort dans celui-ci : on fut plus crédule : on ſe permit de tout imaginer, parce qu'on étoit sûr de faire tout croire; une apparition, une révélation ſuppoſée, pouvoient cauſer de grands effets dans le peuple, & les querelles de religion furent plus intéreſſantes que les guerres des Sarraſins & des Barbares qui attaquoient un Empire, dont la conſervation depuis long-tems étoit un objet indifférent aux peuples.

Depuis l'invaſion des Lombards, l'Italie étoit diviſée en différentes Souverainetés, dont les Chefs étoient ſans ceſſe

* Abulphar.

** Abulphar. Elmac d'Herbelot, ibid. & art. Haken.

† Fab. Bib. grec. l. 5: c. 3. Dup. Bib. des Aut. du VIIIe. ſiécle.

occupés à conſerver, ou à augmenter leur puiſſance. Les peuples gémiſſoient ſous le joug de ces tyrans, & répandoient leur ſang pour ſatisfaire leur ambition : tous ces déſordres avoient anéanti les ſciences en Italie, & perverti les mœurs : les Papes, les Evêques & les Eccléſiaſtiques qui cultivoient ſeuls leur raiſon, ne s'occupoient qu'à rétablir les mœurs, à tenir les paſſions par la crainte des châtimens de l'autre vie, à rendre la religion reſpectable par la régularité de ſes Miniſtres, par l'appareil auguſte de ſes cérémonies, capables d'en impoſer, dans un ſiécle ignorant & ſuperſtitieux, aux ames les plus féroces, aux paſſions les plus fougueuſes.

En France, les arts & les ſciences qui s'étoient, pour ainſi dire, réfugiés dans les Monaſtères, en furent chaſſés au huitieme ſiécle. La tyrannie des Maires du Palais, les guerres de Charles Martel contre Eudes d'Aquitaine & contre les Sarraſins, rendirent la plus grande partie de la Nation guerriere, & tout ce qui ne portoit pas les armes, fut la victime de la férocité du Militaire. Charles Martel s'empara des biens des Egliſes, & les donna à des Laïques, qui, au lieu d'y entretenir des Clercs, y entretenoient des ſoldats. Les Moines & les Clercs, obligés de vivre avec les ſoldats, en prirent les mœurs & enfin ſervirent dans les armées pour conſerver leurs revenus. *

Le déſordre devint donc extrême, & l'ignorance générale vers le milieu du huitieme ſiécle : on ne vit plus en France, & dans preſque tout l'Occident, aucun veſtige de ſcience & de beaux arts, les Eccléſiaſtiques & les Moines y ſavoient à peine lire. **

Nous avons vu comment au milieu de cette nuit obſcure, le génie vaſte & pénétrant de Charlemagne, embraſſant tout ce qui pouvoit élever un Etat au plus haut dégré de puiſſance, de gloire & de bonheur, forma le projet de combattre l'ignorance & d'éclairer la raiſon : bien éloigné de cette politique ſuperficielle & barbare qui cherche à dégrader l'humanité dans le peuple, & à le réduire à l'inſtinct des brutes. Charlemagne n'oublia rien pour éclairer tous les hommes ſoumis à ſa puiſſance ; il établit dans les Villes, dans les Bourgs, & dans les Villages, des écoles deſtinées à l'inſtruction gratuite des enfans, du peuple & des payſans ; il écrivit

* Mabil. Act. Bened. t. 1. Bonif. Ep. 131.
** Hiſt. litt. de Fr. t. 4. pag. 6.

à tous les Evêques, à tous les Abbés, pour les engager à établir dans toutes les Cathédrales & dans toutes les Abbayes des écoles pour les ſciences & pour les arts. Il les étudia lui-même, & fit venir en France les hommes les plus célébres d'Italie & d'Angleterre : tels furent Walnefride, Alcuin, Clément, &c. Bientôt tout l'Empire de Charlemagne ſe trouva rempli d'écoles, où l'on perfectionna la maniere de lire le latin, où l'on enſeigna quelques principes de grammaire, d'arithmétique, de logique, de rhétorique, de muſique & d'aſtronomie, que la religion avoit conſervés dans les cloîtres & dans le clergé pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte, pour l'arrangement du calendrier & de l'Office divin.

Tout le reſte du ſiécle fut employé à communiquer au public ces notions ſuperficielles. L'eſprit humain ne s'éleve point dans les ſiécles où il fait effort pour répandre la lumiére, ſemblable aux fleuves qui perdent de leur profondeur, à meſure qu'ils élargiſſent leur lit.

CHAPITRE VI.

Des erreurs de l'Eſprit humain par rapport à la Religion Chrétienne.

L'Ignorance & le déſordre, en étouffant la raiſon, en banniſſant les ſciences, déchaînerent toutes les paſſions, & mirent en action tous les principes de ſuperſtition qui s'étoient formés dans les eſprits pendant le ſiécle précédent. Les paſſions & la ſuperſtition combinées oſerent tout, tenterent tout, crurent tout ; on mit en uſage toutes les pratiques ſuperſtitieuſes du Paganiſme : on en imagina de nouvelles : on ſuppoſa des apparitions d'Anges, de Démons que l'on faiſoit intervenir à ſon gré pour produire dans les eſprits l'effet que l'on déſire ; ainſi l'on vit Adelbert attirer après lui le peuple en foule, en aſſurant qu'un Ange lui avoit apporté des extrêmités du monde des reliques d'une ſainteté admirable, & par la vertu deſquelles il pouvoit obtenir de Dieu tout ce qu'il vouloit : on vit cet impoſteur diſtribuer au peuple ſes ongles & ſes cheveux, & les faire reſpecter autant que les reliques des Apôtres : on vit le peuple abandonner les Egliſes

pour s'aſſembler autour des croix qu'il élevoit dans les champs.

Tandis que tout ce qui ne raiſonnoit point, recevoit ainſi ſans examen tout ce que l'impoſture inventoit pour le ſéduire, on vit parmi ceux qui s'efforçoient d'éclairer leur raiſon, des hommes, qui, comme Clément, rejettoient l'autorité des Conciles & des Peres, qui attaquoient le dogme de la prédeſtination, la diſcipline & la morale de l'Egliſe.

En Eſpagne, le déſir de convertir les Muſulmans qui regardoient comme une idolâtrie le dogme de la divinité de Jeſus-Chriſt, conduiſit Felix d'Urgel à l'Arianiſme, il enſeigna que Jeſus-Chriſt n'étoit point Fils de Dieu par nature, mais par adoption.

Il ne paroît pas que Clément ait eu des diſciples, & que l'erreur de Felix d'Urgel ait fait des progrès.

L'Egliſe condamnoit non-ſeulement toutes ces impoſtures, & faiſoit voir la fauſſeté de ce prétendu merveilleux qui ſervoit d'appui à l'impoſture & d'aliment à la crédulité, mais encore les erreurs qui attaquoient les dogmes. Clément & Felix d'Urgel furent condamnés & réfutés ſolidement : tous les Conciles, tous les Ecrits atteſtent cette vérité.

Ainſi au milieu des déſordres & des ténebres qui régnoient ſur la terre, le Corps Religieux chargé du dépôt de la foi, conſervoit ſans altération la doctrine de Jeſus-Chriſt, ſa morale, le culte qu'il avoit établi.

NEUVIEME SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Orient.

LEs Sarraſins étoient toujours la Puiſſance dominante ſur la terre. Le Calife Haroun-Alraſhid partagea le gouvernement de ſes Etats à ſes trois Fils. Amin qui étoit l'aîné, eut la Syrie, l'Irak, les trois Arménies, la Méſopotamie, l'Aſſyrie, la Médie, la Paleſtine, l'Egypte, & tout ce que ſes Prédéceſſeurs avoient conquis en Afrique depuis les

frontieres d'Egypte & d'Ethiopie juſqu'au détroit de Gibraltar, avec la dignité de Calife.

Mamoun, ſon ſecond fils, eut la Perſe, le Kermau, les Indes, le Khoraſan, le Tabreſtan, avec la vaſte Province de Mawaralinhar.

Kaſen, ſon troiſieme fils, eut l'Arménie, la Natolie, la Georgie, la Circaſſie, & tout ce que les Muſulmans poſſédoient aux environs du Pont-Euxin. *

Amin qui ſuccéda à Aaroun, abandonna le gouvernement à un Viſir, dont l'adminiſtration força Mamoun à ſe révolter contre ſon frere. Mamoun défit les troupes d'Amin, qui perdit la vie & l'Empire. **

Le régne de Mamoun fut agité par des ſéditions, par des révoltes dont il vint à bout.

Les Califes qui lui ſuccéderent aimoient les plaiſirs, le luxe, le faſte, la muſique, les entretiens réjouiſſans, les hommes agréables; ils abandonnerent le gouvernement de l'Empire à des Miniſtres qui donnerent les places ſans choix, ſans égard pour le bien public. Ces Califes avoient pris pour leur garde un corps de Turcs, dont le chef prit part aux affaires de l'Empire. Ce chef & les courtiſans diſpoſerent de tous les emplois, & enfin du Calife. Ils dépoſerent, établirent, maſſacrerent les Califes, s'emparerent de la puiſſance, & n'en laiſſerent que l'apparence aux Califes.

De la Cour, la corruption paſſa bientôt dans toute la nation; les vertus & les grandes qualités de quelques Califes ne furent pas capables de rétablir l'ordre dans le gouvernement, & de rappeller les Arabes à leur ſimplicité primitive: le courage s'amollit, une foule de Révoltés déchirerent l'Empire; les peuples voiſins & les Grecs firent des irruptions dans l'Empire Muſulman.

Enfin on vit un Réformateur du Mahométiſme, s'élever, & former une Secte qui s'accrut rapidement, & fit la guerre au Calife.

Ce Réformateur menoit une vie fort auſtère, & prétendoit que Dieu lui avoit ordonné de faire cinquante prieres par jour; il ſe fit un grand nombre de Diſciples, & le Gouverneur de Kurzeſtan, qui s'apperçut que les Cultivateurs in-

* Hiſt. Univ. t. 16. pag. 31. Abujaafar, Al-Tabor, Elmacin, pag. 115. Roderic, Tolet, pag. 19. 20.

** Elmacin, Abulphar, Eutych.

terrompoient leur travail pour faire leurs cinquante prieres ; fit arrêter le Réformateur qui trouva le ſecret de ſortir de priſon, s'enfuit dans une autre Province, ſe fit des Sectateurs, & diſparut encore; ſes diſciples prétendirent qu'il étoit monté au Ciel, qu'il étoit un vrai Prophete envoyé pour réformer l'Alcoran, ou plutôt pour l'expliquer aux Muſulmans qui prenoient dans un ſens charnel & à la lettre ce que Mahomet avoit dit dans un ſens allégorique & ſpirituel.

Dans l'Empire de Conſtantinople, on ne voit pendant ce ſiécle, comme chez les Muſulmans, que des Empereurs élevés ſur le trône, & dépoſés par des factions ; l'Empire toujours attaqué par les Barbares, & les Empereurs preſque toujours occupés à faire abattre ou à rétablir les images.

CHAPITRE II.

De l'Occident.

CHARLEMAGNE régna pendant les quatre premieres années de ce ſiécle ; il fut redoutable à tous ſes voiſins, & chéri de ſes Peuples ; mais la vie d'un homme ne ſuffit pas pour éclairer une infinité de Peuples différens, plongés dans l'ignorance, pour donner à des Nations guerrieres l'habitude de la vertu, de la modération & de la juſtice. Sa ſageſſe avoit en quelque ſorte contenu ſes peuples, comme ſa puiſſance avoit ſubjugué ſes ennemis. Ainſi, pour peu que le Succeſſeur de Charlemagne manquât de quelques-unes de ſes grandes qualités, l'Empire de France devoit retomber dans la confuſion & dans le déſordre d'où Charlemagne l'avoit tiré.

La nature n'a peut-être pas encore produit de ſuite deux hommes tels que Charlemagne : Louis le Débonnaire, ſon fils, avec d'excellentes qualités, avoit de grands défauts ; il étoit bienfaiſant, religieux, mais inconſtant, foible & voluptueux : incapable d'embraſſer le plan général que Charlemagne avoit formé, il n'en prit que de petites parties, qu'il regarda comme eſſentielles & fondamentales ; tout ce grand édifice s'écroula, les Evêques & les Seigneurs ſe ſoulevérent, & ſes propres enfans profitant de ſes fautes, de ſa foibleſſe & des diſpoſitions des Peuples, formerent contre

lui des brigues, des partis, des factions qui lui ôterent & lui rendirent pluſieurs fois la couronne.

Ses enfans partagerent ſon Empire, & formerent trois Etats; l'Italie, la France & l'Allemagne. On ne vit ni dans les enfans de Louis, ni dans leur poſtérité aucune des grandes qualités de Charlemagne : tous leurs deſcendans furent ſans génie, ſans eſprit, preſque toujours ſans vertu, ſans grandeur d'ame, dominés par leurs paſſions, par les plaiſirs, par des favoris. Le déſordre alla toujours en augmentant. L'Italie, la France, l'Allemagne, furent ſans ceſſe en guerre, & déchirées par des factions & par des guerres civiles, tandis que toutes les Nations voiſines, les Danois, les Normands, les Sarraſins déſoloient les Provinces de l'Empire d'Occident. Ce beau plan de Gouvernement, établi par Charlemagne, diſparut; les loix furent ſans force, & les eſprits ſans lumieres & ſans principes.

Les Papes & les Evêques vertueux réclamoient ſeuls les droits de l'humanité en faveur des peuples opprimés; eux ſeuls pouvoient par leur vertu, par la crainte des peines de l'autre vie, arrêter le cours des maux. Malgré l'ignorance & le déſordre de ce ſiécle, la crainte des châtimens de l'autre vie effrayoit les méchans; leur conſcience alarmée les ramenoit aux Evêques, à la religion. Ils faiſoient les Evêques Juges de leurs droits, ou s'uniſſoient à eux pour réformer l'Etat & l'Egliſe : ainſi les Etats aſſemblés à Aix, ayant conſidéré les déſordres de Lothaire, le priverent de ſa portion de terre, & la donnerent à ſes deux freres, après leur avoir fait promettre qu'ils gouverneroient ſelon les commandemens de Dieu. *

Tous les Conciles de ce ſiécle ſont pleins d'exhortations & de menaces faites aux Souverains qui troubloient la paix, qui abuſoient de leur pouvoir & de leur autorité contre l'Egliſe, contre les Fidéles, contre le bien public; on y rappelle les Souverains & les hommes puiſſans au moment de la mort.

Les Eccléſiaſtiques, malgré leurs déſordres, étoient donc les ſeuls Protecteurs de l'humanité; ſans eux, ſans la religion, toute idée de Juſtice & de morale ſe ſeroit éteinte dans l'Occident.

Robert régnoit ſur toute l'Angleterre au commencement

* Baluſe cap. collect. des Hiſt. de Fr. t. 9.

du neuvieme ſiécle, il eut pour ſucceſſeurs des Princes quelquefois pieux, toujours foibles juſqu'à Alfred le Grand.

Pendant tout ce tems les Danois firent des deſcentes en Angleterre, pénétrerent juſque dans l'intérieur, s'y établirent, tandis que de nouveaux débarquemens inondoient cette Iſle; toutes les côtes étoient déſertes, & l'intérieur dévaſté.

Alfred le Grand eut à lutter contre ces ennemis preſque pendant tout ſon régne, & ce ne fut qu'à la fin qu'il en délivra l'Angleterre, en établiſſant une flotte qui croiſoit ſur ſes côtes, & qui détruiſit celle des Danois. *

* Thoiras, Hiſt. d'Angl. t. 1.

CHAPITRE III.

Etat de l'Eſprit humain.

HAROUM-Alrashid, qui régnoit à la fin du ſiécle précédent & au commencement de celui-ci, aimoit les Savans & cultivoit les ſciences: ſes bienfaits & ſes égards attirerent les Savans, & firent reparoître les ſciences dans l'Orient: mais elles ſe renfermerent dans ſon Palais; & comme il étoit extrêmement dévot, il traita les Chrétiens avec une rigueur qui étouffa beaucoup de talens. Il ne vouloit pas même que la lumiere ſe communiquât; & les Savans eurent le courage de combattre ſa vanité. Le Docteur Malce devant un jour lui expliquer un de ſes ouvrages, le Calife voulut faire fermer ſa porte, Malce s'y oppoſa, & lui dit que la ſcience ne profitoit point aux Grands, ſi elle ne ſe communiquoit point aux petits. *

Ce fut à un des Savans que ce Calife avoit attirés à ſa Cour, qu'il confia l'éducation de ſon Almamon.

Mamon regarda la lumiere & les ſciences comme les dons les plus précieux que le ciel pût accorder aux Princes chargés de gouverner les hommes, & de les rendre heureux: il chercha la lumiere chez les Savans qu'il croyoit deſtinés & ſéparés en quelque ſorte des autres hommes par Dieu même pour découvrir la vérité & la faire connoître aux hommes. **

* D'Herbelot, art. Haroum.
** Abulphar.

Mais

Mais il ſavoit que l'homme le plus ſavant n'eſt point infaillible ; qu'un homme peut être dans l'erreur, & poſſéder cependant des connoiſſances importantes : il jugea qu'un Prince qui aimoit la vérité, devoit la chercher chez tous les Savans célébres, de quelque Religion, de quelque Nation & de quelque Secte qu'ils fuſſent : il acheta tous les ouvrages célébres, en quelque langue qu'ils fuſſent écrits, & les fit traduire en Arabe.

Mamon qui croyoit que toutes les ſciences & tous les arts pouvoient être utiles, ne les regardoit cependant pas comme également propres à procurer le bonheur des hommes. Il faiſoit beaucoup plus de cas de la morale qui apprend à réprimer les paſſions, ou à garantir du luxe & du faſte, que des arts ou des ſciences qui les irritent ou qui les flattent, qui procurent à la vanité des inſtans agréables, qui ſans avoir jamais fait d'heureux, ont produit des maux ſans nombre.

Mamon qui devoit ſon bonheur à ſes vertus, & ſes vertus à ſes lumieres, n'oublia rien pour rendre tous ſes ſujets éclairés : il établit beaucoup d'écoles, ou d'académies publiques, où l'on enſeignoit les ſciences.

Les Théologiens Mahométans n'oſoient s'oppoſer à cet établiſſement, mais ils publioient qu'Almamon ſeroit certainement puni dans l'autre monde, pour avoir introduit les ſciences chez les Arabes. *

Les Succeſſeurs de Mamon, ſans avoir ſes lumieres, protégerent les établiſſemens qu'il avoit faits en faveur des ſciences, & on vit ſur-tout beaucoup d'Aſtronomes qui publierent des obſervations fort exactes ; pluſieurs s'appliquerent à l'Aſtrologie judiciaire, & ce fut une des cauſes du progrès de l'Aſtronomie, tandis que dans les autres ſciences on ne fit que traduire & expliquer les Auteurs qui les avoient traitées. **

Il s'en falloit beaucoup que les ſciences fuſſent cultivées avec la même ardeur dans l'Empire de Conſtantinople : Leon Iſaurien avoit détruit tous les établiſſemens favorables aux ſciences ; elles n'étoient cultivées que par des hommes obſcurs, inconnus & mépriſés. Ce fut par les efforts que fit le

* Pokok, ſpeciem, Hiſt. Arab. p. 166.

** D'Herbelot, art. Motwkkel, art. Mamon, art. Wathch. Billah.

Calife Amon pour attirer le Philoſophe Leon à ſa Cour, que l'Empereur Théophile ſçut qu'il poſſédoit un grand homme. Théophile encouragea ſes talens, & les rendit utiles en le chargeant d'enſeigner.

Bardas, qui gouvernoit ſous l'Empereur Michel, animé par l'exemple des Califes, & engagé par les conſeils de Photius, entreprit de reſſuſciter les lettres & les ſciences dans l'Empire Grec; il établit des Profeſſeurs de toutes les ſciences & pour tous les arts; il attacha des diſtinctions & des appointemens à leurs fonctions; bientôt les ſciences commencerent à fleurir, le goût à renaître. *

Par les monumens qui nous reſtent de ces Philoſophes & de ces Littérateurs, on voit qu'ils ne ſe propoſoient que d'entendre & d'imiter les Anciens. **

Dans l'Occident, Charlemagne encourageoit tous les établiſſemens qu'il avoit faits pour les lettres. Dans le nombre prodigieux d'écoles qu'il avoit établies, on cultivoit la littérature profane & ſacrée, on liſoit les bons Auteurs latins; mais on faiſoit toutes ces connoiſſances à l'intelligence de l'Ecriture & des Peres; & ce ſiécle fut très-fécond en commentaires ſur l'Ecriture. Chez les Arabes, au contraire, toutes ces connoiſſances étoient employées à expliquer les meilleurs Philoſophes de l'antiquité.

On étudia l'arithmétique, l'aſtronomie & la phyſique, comme dans l'Empire des Muſulmans; mais par la connoiſſance du ciel, des aſtres & de la nature, les Muſulmans cherchoient à prévoir l'avenir & à connoître les loix des phénomènes; & dans l'Occident toutes les ſciences avoient pour objet la réformation du Calendrier & l'arrangement des Fêtes, comme la muſique employée à chanter les vers des Poëtes Arabes, étoit employée dans l'Occident pour l'office de l'Egliſe.

Charlemagne, pour donner de l'émulation aux Littérateurs & pour exercer les eſprits, propoſoit des queſtions ſur différens points de littérature, de philoſophie, ou de théologie. Cette premiere impreſſion communiquée à l'eſprit ſe perpétua, & les hommes les plus éclairés s'occuperent à former une infinité de queſtions ſubtiles, qui par cela même

* Zon. l. 3. Cælius Secundus Curio. Hiſt. Sarac. l. 2.

** Leo Allat, de Pſellis Bibliot. Phot. Fabric. Bibl. Græc. l. 5. Hankius de Script. græc. 9. ſæc.

qu'elles étoient faites dans un ſiécle ignorant, & pour exercer des eſprits dépourvus d'idées, doivent être très-frivoles & faire naître une infinité de conteſtations puériles, les rendre importantes & retardrer le progrès de la raiſon, en appliquant toutes les forces de l'eſprit à ces queſtions: telle fut la queſtion que l'on éleva ſur la maniere dont Jeſus-Chriſt étoit ſorti du ſein de la Vierge.

Le déſordre & la confuſion qui ſuivirent la mort de Charlemagne, anéantirent dans la Nation le goût des lettres & des ſciences; elles ſe refugierent encore une fois dans les Cathédrales & dans les Abbayes. Les ordres civils & politiques allerent les y troubler, les bannirent de ces aſyles, & éteignirent juſqu'aux premiers traits de lumiere que Charlemagne avoit fait luire dans l'Occident.

Les écoles & les ſciences que les incurſions des Danois & les guerres intérieures avoient preſque anéanties en Angleterre pendant plus de la moitié de ce ſiécle, commencerent à renaître ſous Alfred.

Ce Prince qui, ſans aucun défaut, poſſédoit toutes les vertus & toutes les qualités qui font admirer & adorer les Souverains, étoit lui-même éclairé; il étoit bon Grammairien, Philoſophe, Architecte, Géometre, Hiſtorien.

Alfred étoit très-pieux, & il avoit tourné toutes ces connoiſſances vers le bonheur de l'humanité. Ce fut par le moyen de ces connoiſſances qu'il créa une Marine, fortifia les Places, établit ces loix ſi ſages qui font encore en partie le bonheur de l'Angleterre. Ce Prince qui connoiſſoit par lui-même combien la lumiere & la Religion étoient néceſſaires au bonheur de la ſociété, avoit établi des écoles de Théologie, d'Arithmétique, de Muſique, d'Aſtronomie. Il engagea tous les Savans étrangers à venir éclairer l'Angleterre; il attira tous les Artiſtes célébres, & n'épargna rien pour inſpirer aux Anglois le goût des Lettres & des Sciences.

CHAPITRE IV.

Des Héréſies, des Schiſmes & des diſputes Théologiques.

NOUS avons vu, ſous le régne d'Irene, le culte des Images rétabli & confirmé par le ſecond Concile de Nicée.

Leon l'Arménien n'oublia rien pour en abolir le culte; Michel le Begue & Théophile adopterent tous ſes ſentimens, & cette conteſtation cauſa encore du trouble dans l'Empire de Conſtantinople, juſqu'au régne de l'Impératrice Théodora, qui donna au ſecond Concile de Nicée force de loi, éteignit le parti des Iconoclaſtes, & employa toute ſon autorité contre les Manichéens. Elle envoya dans tout l'Empire ordre de les rechercher & de faire mourir tous ceux qui ne ſe convertiroient pas. Plus de cent mille périrent par différens genres de ſupplices.

Quatre mille échappés aux recherches & aux ſupplices, ſe ſauverent chez les Sarraſins, s'unirent à eux, ravagerent les terres de l'Empire, ſe bâtirent des places fortes, où les Manichéens, que la crainte des ſupplices avoit tenus cachés, ſe réfugierent & formerent une puiſſance formidable par leur nombre, par leur haine contre les Empereurs & contre les catholiques. On les vit pluſieurs fois ravager les terres de l'Empire, & tailler les armées en piéces: une bataille dans laquelle leur chef fut tué, anéantit cette armée puiſſante que les ſupplices avoient créée, & qui avoit fait trembler l'Empereur de Conſtantinople.

Lorſque Théodora eut remis ſon autorité à Michel, ce Prince abandonna le gouvernement de l'Empire à Bardas, ſon oncle, qui épouſa ſa niéce. Ignace, Patriarche de Conſtantinople, s'y oppoſa; Bardas le fit dépoſer, & mit Photius en ſa place. On ſe diviſa à Conſtantinople entre ces deux Patriarches, & l'on vit éclater une ſédition: Rome prit le parti d'Ignace, l'Egliſe de Conſtantinople ſe ſépara de l'Egliſe Latine, & le ſchiſme ne put être terminé que par le huitieme Concile général.

Le mouvement que Charlemagne avoit donné aux eſprits

& à la curioſité, en propoſant des queſtions aux Théologiens, aux Savans, aux Littérateurs, continuoit dans ce ſiécle ; lorſque les ſciences furent renfermées dans les cloîtres, il fut dirigé principalement vers la Religion : on s'efforça de dévoiler les myſtères, d'expliquer les dogmes, d'interpréter l'Ecriture, mais ſans faire des ſyſtêmes, & preſque toujours en adoptant quelques idées ou quelques explications des Peres & des Auteurs Eccléſiaſtiques. De-là naquit une foule de queſtions ou de conteſtations entre les Théologiens. Godeſcal excita ſur la prédeſtination des diſputes longues & vives. Un Moine de Corbie, appuyé ſur le livre de S. Auguſtin, de la quantité de l'ame, prétendit qu'il n'y avoit qu'une ſeule ame dans tous les hommes. Un Prêtre de Mayence enſeigna que Cicéron & Virgile étoient ſauvés. Ratramne & Paſchaſe eurent une grande diſpute ſur la maniere dont J. C. étoit dans l'Euchariſtie, ſur ce que deviennent les eſpeces Euchariſtiques, ſur la maniere dont la Sainte Vierge avoit mis J. C. au monde.

Amalaire examina profondément s'il falloit écrire *Jeſus* avec une inſpiration ; ſi le mot *Chérubin* étoit neutre ou maſculin.

L'effort que l'on fit pour expliquer l'Ecriture Sainte, pour y trouver les opinions qu'on y avoit adoptées, conduiſit à des ſens myſtiques, ſpirituels & cachés, & fit tomber dans des détails ridicules : ainſi Hincmar trouva des vérités cachées dans les nombres de dix, trente, &c. : ainſi une femme prétendit avoir trouvé dans l'Apocalypſe, que la fin du monde arrivoit l'an 848 ; elle crut avoir reçu du ciel une miſſion pour l'annoncer ; elle l'annonça, & trouva des Partiſans. *

* Dup. Bibl. 9e. ſiécle. Hiſt. lit. de Fr. t. 4. Le Bœuf, Differt. ſur l'état des ſciences depuis la mort de Charlemagne, &c. Recueil de piéces pour l'éclairciſſement de l'Hiſt. de Fr. t. 2. à Paris, chez Barrois.

DIXIEME SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de l'Orient.

L'EMPIRE Muſulman étoit partagé en différens Gouvernemens ſur leſquels le Calife n'avoit plus cet empire abſolu que le fanatiſme avoit produit. Une foule d'Impoſteurs s'étoient élevés depuis Mahomet, & avoient partagé l'enthouſiaſme de la Nation, & rendu Mahomet moins reſpectable; les Califes plongés dans le luxe & dans les plaiſirs, n'avoient plus rien de cette auſtérité des mœurs, & de cette ſimplicité qui avoit rendu les premiers Succeſſeurs de Mahomet tout puiſſans.

Lorſqu'Omar alloit prendre poſſeſſion de ſes conquêtes, il étoit monté ſur un chameau, chargé de deux ſacs pleins de ris, du froment bouilli & de fruits. Il portoit devant lui une outre remplie d'eau, & derriere lui un plat de bois. Lorſqu'il mangeoit, ſes compagnons de voyage mangeoient avec lui dans le plat de bois. Ses habits étoient de poil de chameau: il ſavoit très-bien l'Alcoran, & prêchoit avec véhémence.

Ses Succeſſeurs avoient dix mille chevaux, & quarante mille domeſtiques.

La ſoumiſſion au Calife & le reſpect pour la Religion s'affoiblirent inſenſiblement. Ces Califes, qui du fond de leur Moſquée avoient fait voler les Arabes depuis Canton juſqu'en Eſpagne, parurent en vain avec l'Alcoran & tout l'appareil de la Religion pour arrêter les factieux; on les perçoit au milieu de leurs Docteurs, & l'Alcoran ſur la poitrine; les fanatiques, les ambitieux, les mécontens excitoient dans l'Empire des ſéditions, des révoltes, qui l'inondoient du ſang des Muſulmans. *

On ne vit dans ce ſiécle que Califes aſſaſſinés ou dépoſés

* Abulfed. ad an. 320. Abulphar.

au gré de la ſoldateſque, par des favoris, par des ambitieux, par des mécontens. Enfin, au milieu de ce ſiécle, la vaſte étendue de l'Empire Muſulman étoit partagée en une infinité de Provinces ou de Gouvernemens ſur leſquels le Calife ne poſſédoit plus qu'une eſpece de prééminence qui regardoit plus les choſes de la Religion, que le Gouvernement politique; toute l'autorité du Calife paſſa enſuite entre les mains de ſes Viſirs, ou de ſes favoris, qui ne conſerverent le Calife, que comme une eſpece de phantôme propre à en impoſer aux peuples, à-peu-près comme les Rois de la fin de la premiere Race étoient entre les mains des Maires du Palais.

Leon le Philoſophe régnoit à Conſtantinople, au commencement du dixieme ſiécle; ſes vertus, ſes talens, la ſageſſe de ſon gouvernement ne le mirent pas à l'abri des conſpirations: il voulut ſe marier en quatrieme nôce; le Patriarche Nicolas l'excommunia: il donna un Edit pour autoriſer les quatriemes nôces; le Clergé s'y oppoſa: Leon n'eut point d'égard à cette oppoſition; un homme de la lie du peuple l'aſſomma, ſans cependant le tuer; on arrêta le parricide, il fut mis à la torture, & ne découvrit aucun de ſes complices.

Leon eut pour ſucceſſeur ſon fils Alexandre, que ſes débauches firent périr au bout de treize mois. Il nomma pour ſucceſſeur Conſtantin, ſon neveu. Les Favoris de ce Prince s'emparerent de l'autorité, exciterent des troubles dans l'Empire, tandis que les Provinces étoient en proie aux Sarraſins.

Romanus força Conſtantin de l'aſſocier à l'Empire; le fils de Romanus dépoſa ſon propre pere, & fut lui-même dépoſé & ordonné.

Lorſque Conſtantin eut recouvré ſon autorité, il envoya Leon & Nicephore contre les Sarraſins.

Romanus, fils de Conſtantin, ſéduit par les conſeils de Théophane, ſa femme, conſpira contre ſon propre pere, & le fit empoiſonner. Après ce parricide, il ſe plongea dans la débauche, pendant que Nicephore ſe couvroit de gloire contre les Sarraſins. L'armée proclama Nicephore Empereur, il fut bientôt la victime d'une conſpiration tramée par Zimiſces, qui monta ſur le trône.

Il imputa le meurtre de Romanus à Théophane & à Ablantius; le Patriarche l'obligea de les bannir, lui fit promettre de révoquer tous les Edits contraires au bien de l'Egliſe, à

ſes priviléges, & le couronna. Son régne fut agité par des conſpirations, par des guerres, par la révolte de pluſieurs villes d'Orient, que les vexations de l'Eunuque Baſile, premier Miniſtre, avoient ſoulevées. Baſile qui craignoit la juſtice de Zimiſces, le fit empoiſonner & régna ſous Conſtantin & Baſile, fils de Romain, que Zimiſces avoit nommés à l'Empire.

Le régne de Conſtantin & de Baſile fut, comme les précédens, rempli de révoltes & de guerres. *

* Curapolat, Cedren, Zonar, Nicephor.

CHAPITRE II.

De l'Occident.

L'Italie étoit remplie de guerres civiles; les différens partis qui s'y formoient, appelloient à eux les Princes voiſins & ſouvent les Barbares, ſe dégoûtoient bientôt des Princes qu'ils avoient appellés, & en appelloient d'autres qui leur devenoient inſupportables.

Enfin Othon, appellé par Jean XII, éteignit tous ces partis, conquit ſur les Grecs la Pouille & la Calabre, réunit l'Italie à l'Allemagne, & y fixa l'Empire.

La France fut en proie aux incurſions des Normands, à qui Charles le ſimple abandonna la partie de la Neuſtrie, qui porte aujourd'hui le nom de Normandie.

Les Seigneurs mécontens de Charles élurent pour Roi, Robert, frere du Roi Eudes; Charles & Robert formerent des ligues avec leurs voiſins. Après la mort de Robert, les Etats élurent Raoul. Charles, abandonné de tout le monde, mourut priſonnier à Peronne.

Après la mort de Raoul, Hugues le Blanc, Comte de Paris & d'Orléans, rappella Louis, fils de Charles, paſſé en Angleterre depuis la diſgrace de Charles le Simple.

Louis d'Outremer forma le projet d'abaiſſer les Seigneurs; il fit des ligues; les Seigneurs en firent de leur côté: chacun appella à ſon ſecours, tantôt les Bulgares, tantôt les Normands, & Louis d'Outremer mourut, laiſſant la France en proie à toutes ces factions.

Lothaire, ſon fils, fut actif & guerrier ; mais il fut ſans bonne-foi, & mourut empoiſonné au milieu des déſordres de la France. Il laiſſa à la tutelle de Hugues-Capet, ſon fils Louis, qui mourut après un régne de dix-ſept mois ; & Hugues-Capet monta ſur le trône. Les Vaſſaux étoient devenus puiſſans ſous les régnes précédens ; chaque Seigneur bâtiſſoit des châteaux & des fortereſſes, la plûpart ſur des hauteurs ; ils ſe ſaiſiſſoient des paſſages des rivieres, faiſoient violence aux Marchands, exigeoient des tributs, impoſoient des redevances quelquefois extravagantes & ridicules.

Hugues-Capet leur fit la guerre, & il ſe trouva des hommes vertueux & braves qui attaquoient ces tyrans, ou plutôt ces brigands, qui les forçoient de réparer les maux qu'ils avoient faits, & qui donnerent naiſſance à la Chevalerie errante.

L'Allemagne ne fut pas plus tranquille ; les Grands y furent preſque toujours armés les uns contre les autres, ou contre les Empereurs. Lorſque les Empereurs furent débarraſſés de ces ennemis, ils prirent part aux guerres de leurs voiſins ; ainſi l'Allemagne fut preſque toujours en guerre. *

L'Angleterre jouit de quelques intervalles de paix, & fut ſouvent ravagée par les Danois, & déchirée par des guerres inteſtines. **

* Hiſt. générale d'Allemagne.
** Thoiras, t. 2.

CHAPITRE III.

Etat de l'Eſprit humain.

PAR goût, par habitude, ou par vanité, les Califes encourageoient les talens, & attiroient à leur Cour les hommes célébres. Les Sultans, qui s'emparerent de l'autorité des Califes, voulurent comme eux avoir leurs Aſtronomes, leurs Médecins, leurs Philoſophes, & faire fleurir chacun dans leurs états les Arts & les Sciences. Ainſi le démembrement de l'Empire des Califes, & les guerres des Viſirs, des Sultans, des Emirs, des Omras, ne firent que multiplier les écoles, & ſeconder une infinité de talens, qui ſeroient

reſtés enſevelis, s'ils avoient été éloignés de l'œil du Souverain. La lumiere ſe répandit dans tout l'Orient par le moyen des Sultans & des Emirs.

Une grande partie des Savans ne s'occupa qu'à traduire les ouvrages des anciens Philoſophes, ou à étudier les traductions qu'on avoit faites dans le ſiécle précédent. D'autres commenterent les ouvrages d'Ariſtote & des Anciens : on fit même des recueils de leurs plus belles penſées.

Il s'éleva parmi les Théologiens Muſulmans, une Société de Gens de Lettres, qui prétendirent qu'on ne pouvoit s'élever à la perfection, que par l'union de la Philoſophie avec l'Alcoran, & qui formerent dans le Mahométiſme un nouveau ſyſtême de Théologie philoſophique.

Les Théologiens Muſulmans étoient diviſés en différens partis ; ils avoient leurs prédeſtinations, leurs Pélagiens, leurs Optimiſtes, leurs Originiſtes, des Théologiens qui combattoient les loix générales dans le moral & dans le phyſique : quelques-uns nioient que les Muſulmans puſſent être damnés. On vit des Sectes qui ſoutenoient que la Divinité réſidoit dans toutes les créatures, & particuliérement dans les hommes, autant que leur nature le comportoit ; qu'Ali participoit plus qu'aucune créature à la nature divine, & qu'il étoit Dieu lui-même. *

Enfin, on vit un Poëte dont les vers étoient ſi touchans, & faiſoient ſur ceux à qui il les liſoit, une telle impreſſion, qu'on le crut inſpiré ; qu'il le crut lui-même, s'annonça comme un Prophete, & fut reconnu pour tel par pluſieurs Tribus. On fit arrêter le Prophete, qui pour obtenir la liberté, renonça à ſes prétentions, & ne fit plus de Secte. Le fanatiſme s'affoibliſſoit donc chez les Muſulmans, à meſure que la lumiere y croiſſoit, s'étendoit & deſcendoit juſqu'au peuple. **

Dans l'Empire de Conſtantinople, Bardas, excité par l'exemple des Princes Arabes & par Photius, avoit commencé ſur la fin du dernier ſiécle à reſſuſciter les lettres & les ſciences. Conſtantin Porphyrogenete entra dans ſes vues, & appella de toutes parts des Philoſophes, des Géometres, des Aſtronomes, qui enſeignerent à Conſtantinople.

* Abulfed, Pokok, note in ſpecim. Hiſt. Arab. d'Herbelot, art. *Shalmagani*, *Sufi*, *Ashari*.

** D'Herbelot, art. *Motavodi*.

Mais rien n'eſt ſi difficile que le retour à la lumiere dans un état rempli de factions religieuſes & politiques, livré à la ſuperſtition & enſeveli dans le luxe. On ne voit pas que ce ſiécle ait produit des Philoſophes, ou des Ecrivains célébres dans l'Empire de Conſtantinople; le goût du merveilleux étoit dominant, & peut-être la ſeule reſſource que les hommes éclairés & vertueux puſſent employer contre les paſſions & les vices du ſiécle: c'eſt ce qui détermina Métaphraſte à recueillir les légendes des Saints illuſtres par leurs vertus, & par une infinité de prodiges extraordinaires, & ſouvent ſuppoſés. *

Il s'étoit formé dans l'Occident un nombre infini d'Etats, qui faiſoient ſans ceſſe effort pour s'agrandir ou pour ſe défendre contre les Etats voiſins, contre les Normands, contre les Sarraſins, contre les Bulgares, qui pénétroient de tous côtés en France, en Italie, en Angleterre.

Une guerre auſſi générale & auſſi continuelle, avoit rempli l'Europe de déſordres: on n'avoit reſpecté ni l'humanité, ni les aſyles de la vertu, ni les retraites des ſciences & des lettres. Tout le monde avoit été obligé de s'armer pour ſa propre défenſe; la guerre avoit produit la licence, allumé toutes les paſſions, éteint toutes les lumieres dans les Seigneurs, dans les Guerriers, dans la plus grande partie du Clergé ſéculier & régulier, dans le Peuple.

Le déſordre n'avoit point anéanti dans les eſprits les vérités de la religion. Des hommes vertueux profiterent de ces reſtes précieux de lumiere; ils peignirent avec force les châtimens réſervés au crime; ils les repréſenterent ſous les images les plus effrayantes, & les ſeules propres à faire impreſſion ſur des hommes ſans mœurs, ſans principes, ſans idées, & incapables de réflexion.

Les châtimens de l'autre vie faiſoient une impreſſion profonde & durable, & les eſprits étoient pour ainſi dire placés entre l'impétuoſité des paſſions & la terreur des peines de l'autre vie. Ces deux puiſſances ſe balançoient pour ainſi dire, & triomphoient tour à tour. Lorſque la paſſion étoit extrême, elle effaçoit en quelque ſorte toutes les idées de l'autre vie; mais lorſqu'elle s'affoibliſſoit, l'image de l'enfer reparoiſſoit, les remords agiſſoient, & les hommes paſſionnés

* Bellarm. de Script. Eccleſ. Theod. Ruinart. præf. gen. ad act. Mart. §. 1. n. 8. Leo Allat. de ſimonum ſcript. Dup. Bib. 10. ſiécle.

qui ont preſque toujours des caracteres foibles, recouroient à tous les moyens imaginables pour expier leurs déſordres, & tomboient ſouvent dans la ſuperſtition : le plus léger accident, tous les phénomènes étoient des préſages, ou l'ouvrage des démons. Vers le milieu du dixieme ſiécle on prit pour une apparition de démons habillés en cavaliers, un ouragan extraordinaire qui arriva à Montmartre proche de Paris, & qui avoit abattu quelques murs très-anciens, arraché des vignes, ravagé des bleds. *

On eut recours aux augures, & à toutes les eſpeces de divinations & d'épreuves pratiquées dans les ſiécles précédens. **

Quelques-uns des Prêtres de Rotharius, Evêque de Verone, ne concevoient Dieu que ſous une forme corporelle, & comme un homme infiniment puiſſant, aſſis ſur un trône d'or, environné d'anges, qui n'étoient que des hommes habillés de blanc. On croyoit que tout ſe paſſoit dans le ciel comme ſur la terre : on diſoit que S. Michel chantoit tous les Lundis la Meſſe dans le Paradis. †

Les imaginations familiariſées avec ces objets, reçurent, comme dans le ſiécle précédent, ſans examen, une foule de viſions & d'apparitions imaginées ſouvent par des hommes vertueux & ſimples. §

Au milieu de l'agitation & du trouble, il y avoit des inſtans de loiſir, des intervalles de paix. Il faut dans ces momens de l'amuſement à l'eſprit humain : c'eſt ce beſoin qui dans tous les tems, chez tous les peuples, a produit dans les momens de paix & de loiſir, le crédit des événemens intéreſſans, des actions fameuſes des héros & des guerriers. Telle avoit été l'origine de la comédie, de la tragédie, & d'une partie des fables chez les anciens ; des Bardes & des Scaldes chez les Gaulois, chez les Germains, chez les anciens Danois ; des Troubaudours, des Cantadours, des Jongleurs, des Violars, des Muſars, dans le ſiécle précédent.

Tous ces hommes ajoutoient aux faits vrais, les circonſtances les plus propres à intéreſſer ceux devant qui ils les récitoient : ces contes étoient de petits Romans que le beſoin

* Le Bœuf, loc. cit. p. 125.

** Martene, ampliſſ. collect. t. 4, p. 70. 79.

† Voyez dans le 2 Tome du Spicileg. la réfutation de ces extravagances, par Rocharius.

§ Le Bœuf, loc. cit. p. 72.

de s'amuſer, dans une nation ſans arts & ſans ſciences, étendit, & qui offrirent un mêlange de bravoure militaire, de paſſions, de vertus civiles, de galanterie & de religion. *

Quoique le déſordre fût très-grand, il n'avoit cependant pas détruit tous les établiſſemens faits en faveur des lettres & des ſciences ; il y eut encore des écoles célébres à Liége, à Paris, à Arras, à Cambrai, à Laon, à Luxeuil. **

On liſoit dans ces écoles, les Anciens : on s'appliquoit à les entendre ; & les ouvrages de ce ſiécle ne furent que des compilations des paſſages des Anciens.

Enfin, les Princes Arabes, établis en Eſpagne, tirerent l'Occident de l'indifférence pour les ſciences & pour la philoſophie, par les ambaſſades qu'ils envoyerent dans l'Occident. Ils propoſerent des difficultés contre la religion chrétienne ; on chercha des Savans pour y répondre, & ces Savans accompagnerent les Ambaſſadeurs qu'on leur envoya. †

Le commerce avec les Sarraſins de l'Orient & de l'Occident fit naître le goût des langues Orientales ; on les étudia dans pluſieurs écoles, & l'on s'y appliqua à la Philoſophie d'Ariſtote, qui étoit l'oracle des Arabes ; mais on ne s'occupa que de ſa Logique.

Le dixieme ſiécle, ſi fécond en malheurs, enſeveli dans une ignorance profonde, ne vit naître aucune héréſie.

* Huet. Orig. des Romans. Falconet, Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. t. 1. p. 293.

** Hiſt. lit. de Fr. t. 6.

† Hiſt. lit. t. 6. Sæc. 4. Benedict. p. 3. l. 14. Le Bœuf, loc. cit.

ONZIEME SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique des Empires.

L'EMPIRE Muſulman étoit tel que nous l'avons repréſenté à la fin du dixieme ſiécle. Les Califes n'étoient que des phantômes ſans autorité ; les Sultans gouvernoient en

maîtres abſolus; une foule de mécontens & d'ambitieux troubloient l'Empire. Mahmoud, Sultan de Bagdad, porta ſes armes vers l'Inde qu'il ſubjugua; il y détruiſit l'Idolâtrie, & y établit le Mahométiſme juſqu'aux Royaumes de Samorin & de Guſarate, où il fit égorger plus de cinquante mille Idolâtres. *

Pendant que Mahmoud étendoit l'Empire Muſulman, les Turcs Seljoucides s'emparerent de pluſieurs Provinces ſoumiſes aux Sultans. Le Caliſe, opprimé par le Sultan de Bagdad, les appella, & déclara leur Chef maître de tous les Etats que Dieu lui avoit confiés, & le proclama Roi de l'Orient & de l'Occident. **

Ses ſucceſſeurs agrandirent ſes Etats, firent une longue & cruelle guerre à l'Empire de Conſtantinople, s'emparerent de la Georgie, & étendirent leur domination depuis la Syrie juſqu'au Boſphore.

L'Empereur Baſile, qui avoit commencé à rétablir l'Empire de Conſtantinople, eut pour ſucceſſeur ſon fils Conſtantin, qui laiſſa le gouvernement à des Miniſtres, pour ſe livrer à ſes plaiſirs. Tous ceux qui s'étoient diſtingués ſous Baſile, furent dépouillés de leurs emplois, ou mis à mort. Pendant tout ce ſiécle, la perfidie, le poiſon, le parricide, furent les moyens ordinaires qui éleverent à l'Empire, ou qui en priverent.

On peut juger, par ces viciſſitudes, des vices du gouvernement & du malheur des peuples, qui étoient d'ailleurs ſans ceſſe expoſés aux incurſions des Bulgares, des Sarraſins, des Turcs, auxquels l'Empire n'étoit pas en état de réſiſter, & qui l'auroient conquis ſans les diviſions qui s'éleverent parmi eux, & qui ne pouvoient être prévenues ou arrêtées que par l'autorité des loix. †

L'Occident étoit auſſi diviſé & auſſi agité que l'Orient; quelques Souverains vertueux & d'un génie élevé, qui parurent de tems en tems, ne purent rétablir l'ordre, ni communiquer leurs vertus, leurs talens à leurs ſucceſſeurs.

Enfin, on vit ſur le Siége de Saint Pierre un Pontife d'une vertu & d'une fermeté extraordinaire, qui oſa attaquer le déſordre & le déréglement dans la perſonne même

* De Guines, Hiſt. des Huns, t. 9. p. 161.
** Ibid. p. 197.
† Curopalate, Hiſt. compend. Lycas, annal. part. 4. Zonar.

des Souverains. Grégoire VII. jugea que les malheurs de l'Europe avoient leur ſource principalement dans la corruption des mœurs, dans les paſſions effrénées, dans l'abus de la puiſſance : il forma le projet de ſoumettre cette puiſſance aux loix du chriſtianiſme, au Chef viſible de l'Egliſe ; de combattre les paſſions par les motifs les plus puiſſans qui puiſſent agir ſur un chrétien, la crainte de l'Enfer, la ſéparation d'avec l'Egliſe, l'excommunication accompagnée de tout ce qui pouvoit la rendre terrible.

La pureté du motif qui l'animoit, ſa vertu même, ne lui permirent pas de prévoir que le Chef de l'Egliſe pût abuſer du pouvoir immenſe dont il jettoit les fondemens : il ne vit dans ce pouvoir qu'un remede aux malheurs qui déſoloient l'Europe.

Les paſſions n'avoient point éteint la Foi, les peuples étoient accablés de maux, & manquoient de lumieres néceſſaires pour diſcerner les bornes de l'autorité de l'Egliſe. On ne vit dans un Prince excommunié ou dépoſé par le Pape, qu'un tyran, un réprouvé, un ennemi de la religion, un ſuppôt de l'Enfer, un homme dont le démon s'étoit emparé. Lui obéir, étoit obéir au démon : ainſi le jugement du Pape qui dépoſoit les Rois, & l'excommunication qui les retranchoit de l'Egliſe, furent des oracles pour les peuples, & des coups de foudre pour les Souverains.

Les pélérinages de la Terre-Sainte étoient fréquens dans ce ſiécle, & les Pélérins étoient attaqués par les Turcs, qui s'étoient emparés de la Paleſtine. Les Pélérins, à leur retour, firent des peintures touchantes de ce qu'ils avoient ſouffert, de l'état déplorable des Chrétiens dans la Paleſtine. Le Pape, dans un Concile, exhorte les Chrétiens à retirer la Terre-Sainte des mains des infidéles ; les Evêques, les Seigneurs & les Peuples ſont tranſportés de zèle ; plus de ſix cent mille combattans partent ſucceſſivement pour la Paleſtine, en font la conquête, établiſſent un nouvel Empire en Orient.

L'entrepriſe étoit louable en elle-même, & la réunion de tous les Chrétiens pour un objet de Religion, pour un intérêt commun, pouvoit contribuer à faire ceſſer les jalouſies, les haines, les intérêts qui armoient tous les chrétiens de l'Europe.

CHAPITRE II.

Etat de l'Eſprit humain.

LEs Turcs qui ſubjuguerent la Perſe, la Syrie, la Paleſtine, protégerent les Savans, ils les conſulterent: ils fonderent des Académies; ils eurent à leur Cour des Aſtronomes, des Poëtes, des Philoſophes, des Médecins. Leurs conquêtes dans l'Inde y porterent les Sciences & la Philoſophie des Arabes, & communiquerent aux Arabes & aux autres Philoſophes Grecs, la Philoſophie de l'Inde. *

Les Philoſophes de l'Orient n'étoient plus de ſimples traducteurs des Anciens; ils les commenterent, les examinerent, diſcuterent leurs opinions & leurs principes, leur donnerent de l'ordre, de la liaiſon, & formerent des ſyſtêmes.

Les ſciences furent peu cultivées dans l'Empire de Conſtantinople: la jeuneſſe y étoit occupée de chaſſe, de danſe, de parure, & n'avoit qu'un ſouverain mépris pour les Lettres & pour les Sciences juſqu'à Conſtantin Monomac, ſous lequel Pſellus fit revivre l'étude des Lettres, de la Philoſophie & de la Grammaire; mais la Philoſophie n'étoit que l'art de faire des ſyllogiſmes & des ſophiſmes ſur toutes ſortes de ſujets; c'étoit un exercice de l'eſprit, qui le reſſerroit, au lieu de l'éclairer & de l'étendre. **

Dans l'Occident, les anathêmes de l'Egliſe, la crainte de l'enfer, les vertus de beaucoup de Papes, d'Evêques, d'Abbés, intimiderent les paſſions: on vit moins de pillages, de vexations, de rapines: les Egliſes & les Monaſtères furent plus reſpectés; la diſcipline & l'ordre ſe rétablirent; les lettres & les ſciences furent cultivées en paix; les Ecoles furent ouvertes à tous ceux qui voulurent s'éclairer; la piété généreuſe des Egliſes & des Monaſtères fourniſſoit aux talens ſans fortune tout ce qui étoit néceſſaire; bientôt on vit dans les Ecoles un nombre infini d'Etudians, pleins d'une ardeur & d'une émulation qu'ils communiquerent à tous les

* Abulphar, n. 352.

** Anne Com. l. 5. Alex. Hankius de Scrip. Hiſt. Biſant. part. 1, c. 26. Fabr. Bibl. grec. de Pſellis.

Etats

états, à toutes les conditions. Les Rois, les Princes, les Seigneurs, les Princeſſes & les Dames cultiverent les Lettres; la lumiere juſqu'alors renfermée dans les Cloîtres, fit une eſpece d'exploſion qui éclaira toute l'Europe, & produiſit une révolution ſubite dans les idées, dans les goûts, dans les mœurs. La conſidération attachée aux talens littéraires, aux lumieres, à la vertu, affoiblit les goûts que l'on avoit pour la bravoure féroce & pour les exercices violens, qui ſont toujours la reſſource de l'ignorance & de la barbarie contre l'ennui; la valeur devint humaine, & la conſidération fut autant le prix de la vertu que du courage: les Tournois prirent la place des brigandages & des duels, que l'oiſiveté & le beſoin de s'occuper avoient rendus ſi fréquens dans le ſiécle précédent.

On ſuivit dans les Ecoles, pendant l'onzieme ſiécle, la méthode d'Alcuin, connu ſous le nom de *Trivium* & *Quadrivium*. On enſeignoit la Grammaire, la Logique & la Dialectique, c'étoit le *Trivium*; on étudioit enſuite l'Arithmétique, la Géométrie, l'Aſtronomie & la Muſique, c'étoit le *Quadrivium*.

Comme les ſciences étoient enſeignées d'abord dans les Egliſes Cathédrales & dans les Monaſtères, on les dirigea toutes du côté de la Religion & des mœurs. Lorſque les Ecoles ſe furent multipliées, & que l'émulation ſe fut communiquée au dehors, elles devinrent des eſpeces d'arénes, où l'on cherchoit à ſe ſignaler; & la Philoſophie fut l'objet principal de l'émulation, ſur-tout lorſque vers le milieu de ce ſiécle, les ouvrages d'Ariſtote, d'Avicenne & d'Averroès, les inſtructions de Porphyre, les cathégories attribuées à S. Auguſtin, ſe furent multipliées dans l'Occident.

L'art de raiſonner, n'eſt que l'art de comparer les choſes inconnues avec les connues, pour découvrir par cette comparaiſon celles qu'on ne connoît pas. Ariſtote avoit remarqué que dans les différentes manieres de comparer les objets de nos connoiſſances, il y en avoit qui ne pouvoient jamais nous éclairer ſur ce que nous cherchions à connoître, & que toutes les inductions que l'on tiroit de ces comparaiſons étoient fauſſes. Il réduiſit à certaines claſſes toutes les manieres de comparer ces idées, marqua celles dont les conſéquences étoient fauſſes. Par le moyen de ces eſpeces de formules, on voyoit tout d'un coup ſi une conſéquence étoit juſte; c'eſt ce qu'on appelle dans les Ecoles, les figures des

ſyllogiſmes. On crut donc voir dans ces formules un moyen infaillible & court pour connoître ſi l'on ſe trompoit, & pour s'aſſurer de la vérité des jugemens & des opinions que l'on examinoit.

Les cathégories n'étoient que certaines claſſes ſous leſquelles on avoit réduit les attributs, les propriétés & les qualités dont tous les êtres ſont ſuſceptibles ; en ſorte que pour raiſonner ſur un objet & connoître ſon eſſence, ſes rapports, ſes différences avec un autre objet, il ne falloit que voir, par le moyen des régles des ſyllogiſmes, à laquelle de ces claſſes générales il ſe rapportoit. Ainſi, par exemple une *ſubſtance* faiſoit une cathégorie dans laquelle on examinoit la nature de la ſubſtance en général ; & pour juger ſi tel objet étoit une ſubſtance, on examinoit s'il avoit les propriétés eſſentielles renfermées dans la cathégorie de la ſubſtance.

On crut donc qu'en connoiſſant les cathégories & les figures des ſyllogiſmes, on pouvoit raiſonner ſur tout, juger de tout, parce qu'on avoit des définitions ou des notions générales de toutes les eſpèces d'êtres, & que l'on pouvoit comparer ces définitions générales avec les idées, ou les définitions des êtres particuliers. Tous les raiſonnemens de ces Philoſophes portoient donc ſur des idées abſtraites, ſur des définitions de nom, ſur des noms, & non pas ſur des idées priſes dans l'examen, ou dans l'obſervation de la choſe même ſur laquelle on raiſonnoit.

Un Philoſophe que l'on regarda comme un Sophiſte, (Jean le Sophiſte) s'apperçut que ces idées abſtraites n'avoient d'exiſtence que dans l'eſprit, qu'elles n'exprimoient rien qui exiſtât dans la nature : d'où il concluoit que la Logique n'avoit pour objet que des idées abſtraites, ou plutôt les mots qui les exprimoient.

Beaucoup de Philoſophes furent offenſés d'une opinion qui dégradoit la Dialectique, ou plutôt la Philoſophie, & prétendirent que la Logique avoit pour objet les choſes, & non les mots.

L'idée de Jean le Sophiſte, qui devoit naturellement faire ſentir l'inutilité de la Philoſophie de ce ſiécle, & le conduire à l'étude des choſes, c'eſt-à-dire, à l'obſervation & aux faits, en faiſant voir que la Philoſophie des Ecoles ne pouvoit jamais faire connoître ni la nature, ni l'homme, produiſit un effet tout contraire. Les ennemis de Jean le So-

phiſte prétendirent que les objets des idées générales & abſtraites exiſtoient réellement & en effet dans la nature.

Les Partiſans de Jean attaquerent ce ſentiment, & de-là ſe formerent des Sectes des Nominaux & des Réaliſtes, dont les diſputes abſorberent la plus grande partie des efforts de l'eſprit humain pendant pluſieurs ſiécles.

L'idée de Jean le Sophiſte demeura enſévelie dans ces diſputes, & ce ne fut que plus de ſix cens ans après, que Bacon l'apperçut, & en tira cette conſéquence qui en étoit ſi proche : c'eſt que la raiſon ne peut s'éclairer que par l'obſervation & par la connoiſſance des faits, par l'étude de la nature.

La Phyſique étoit abſolument inconnue, ſi l'on excepte quelque partie de l'Hiſtoire naturelle, comme l'Hiſtoire des Animaux & des pierres précieuſes, ſur leſquelles Hildebert, Evêque du Mans, & Marbonne, Evêque de Rennes, écrivirent.

Pour le méchaniſme de la Nature, on ne l'étudia point ; & les phénomènes extraordinaires étoient toujours des préſages ou des effets particuliers de la Providence : on les expliquoit par des raiſons myſtiques & morales. *

L'article de la Critique étoit auſſi inconnu que la Phyſique ; ainſi l'on fut dans ce ſiécle diſpoſé à voir du merveilleux dans tous les événemens, & à croire tout ce qu'on racontoit.

Ainſi l'eſprit s'exerça beaucoup dans ce ſiécle ſans s'éclairer, & l'Empire de la crédulité fut encore fort étendu.

* Fulbert. ep. 95, 69, 97. Hiſt. lit. t. 7, p. 136, 283. Le Bœuf, Recueil des Diſſert. ſur l'Hiſt. Eccleſ. de Paris, t. 2, p. 95. & ſuiv.

CHAPITRE III.

Des Héréſies & des Schiſmes.

LA ville de Conſtantinople étoit livrée aux plaiſirs, aux amuſemens les plus frivoles. C'étoit pour ſatisfaire ces goûts & fournir à ces plaiſirs, qu'on nouoit des intrigues, qu'on formoit des partis, qu'on tramoit des conjurations ; tous les

eſprits étoient entraînés par ce mouvement général, & l'on ne vit point d'Héréſie dans l'Empire de Conſtantinople.

Cet état de l'eſprit qui étouffe les héréſies, développe les paſſions dans preſque tous les Etats, les rend actives & entreprenantes, & fait preſque toujours naître des diviſions & des ſchiſmes. Le Patriarche Cérularius forma le projet de ſe faire reconnoître Patriarche univerſel : mais il vit que l'Egliſe de Rome ſeroit un obſtacle invincible à ſes prétentions ; il fit revivre les reproches que Photius avoit faits à cette Egliſe, d'être engagée dans des erreurs pernicieuſes. Il fut excommunié par le Pape, & excommunia le Pape à ſon tour. Il gagna l'eſprit du peuple, ſe fit des partiſans à la Cour, excita des ſéditions, ſouleva ou calma le peuple à ſon gré, fit trembler l'Empereur & diſpoſa du trône. Après ſa mort, l'Empire fut embraſé par le fanatiſme qu'il avoit allumé, & que la puiſſance des Empereurs ne put éteindre.

Dans l'Occident, ceux qui étoient deſtinés à l'Etat Eccléſiaſtique, parcouroient le cours d'études des Ecoles, & s'appliquoient ſur-tout à la dialectique.

Nous avons vu qu'un homme qui avoit étudié cette dialectique, ſe croyoit en état de raiſonner ſur toutes les choſes dont il ſavoit les noms ; ainſi la connoiſſance des Peres & des Auteurs Eccléſiaſtiques ne fut plus eſtimée néceſſaire pour faire un Théologien : on ſubſtitua à leur étude l'art de faire un ſyllogiſme, & ce fut avec cet art que l'on entreprit de traiter les dogmes & d'expliquer les myſtères : par cette méthode, l'eſprit tendoit à rapprocher les myſtères des notions ou des idées que donne la raiſon, & à les altérer : c'eſt ainſi que Berenger tomba dans l'impanation, en voulant expliquer le myſtère de l'Euchariſtie, & Roſeclin dans le trithéiſme, en voulant expliquer le myſtère de la Trinité.

Après la défaite de l'armée de Chriſochir, les débris de la Secte des Manichéens s'étoient diſperſés dans l'Italie, & s'étoient rétablis en Lombardie, d'où ils paſſerent dans les différens états de l'Europe.

Ces nouveaux Manichéens avoient fait des changemens dans leur doctrine, ils faiſoient profeſſion d'un grand amour de la pauvreté & de la vertu. Ces apparences ſéduiſirent des perſonnes vertueuſes que l'on arrêta, & que l'on fit brûler, ſans anéantir cette Secte, dont les reſtes cachés fermenterent en ſecret dans tout l'Occident, & dont nous verrons les effets dans les ſiécles ſuivans.

DOUZIEME SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique & civil de l'Empire.

LE trouble & la confuſion furent extrêmes dans l'Orient; le nouvel Etat que les Chrétiens avoient formé, fut un ſujet continuel de guerres; les Sultans étoient toujours en armes pour arrêter les efforts des Croiſés qui inondoient la Syrie, la Paleſtine & l'Afrique.

Les Emirs, qui ne prirent point de part aux guerres des Croiſés, ſe firent la guerre entr'eux, ou furent occupés à repouſſer les Turcs qui arrivoient en foule dans l'Empire Muſulman. Enfin on vit arriver du fond du Tibet les Tartares commandés par le Prêtre Jean, qui étendit ſa domination juſques ſur les bords du Tigre. Il ſemble que, dans le politique & dans le moral, tout eſt en effort comme dans le phyſique, & que les peuples répandus ſur la ſurface de la terre, ſe preſſent comme les élémens, & ſe portent par leur propre poids vers les lieux où le luxe, le deſpotiſme, la corruption des mœurs ont énervé les ames; comme l'air, l'eau, le feu ſe précipitent dans les eſpaces vuides ou remplis d'un air ſans reſſort, de corps ſans réſiſtance. Les anciens domaines de l'Empire Romain en Aſie, affoiblis par le luxe, par les troubles & par les banniſſemens des Hérétiques, par les vexations des Gouverneurs, par les mépris & par la violation des loix, par les incurſions des Barbares, ſembloient être devenus le rendez-vous de toutes les nations. *

L'Empereur de Conſtantinople, incapable de réſiſter aux Sarraſins, redoutant les Croiſés, s'uniſſoit ſucceſſivement aux uns & aux autres, ſans pouvoir profiter ni de leurs victoires, ni de leurs défaites; il fut en guerre contre les Turcs,

* De Guignes, hiſt. des Huns, t. 4. l. 7, l. 10. 11. Mosheim, hiſt. Tartar. Eccleſ. c. 1. §. 8, &c.

contre les Sarraſins, contre les Princes Normands établis en Italie, contre les armées des Croiſés.

Au-dedans, il étoit agité par des factions, par des révoltes, par des ſchiſmes; & les Empereurs, pour la plûpart, élevés par la molleſſe & livrés aux plaiſirs, même au milieu des malheurs de l'Etat, accabloient les peuples d'impôts, étoient dépoſés ou maſſacrés: tels furent Andronic, Iſaac Lange. *

L'Occident étoit, comme dans le ſiécle précédent, partagé en une infinité de Provinces, de Souverainetés & d'Etats dont les chefs ſe faiſoient la guerre. L'habitude de la diſſipation & de l'oiſiveté en avoient fait un beſoin pour les Seigneurs & pour la Nobleſſe, & les petits Souverains la regardoient comme un moyen d'empêcher l'augmentation des grandes puiſſances.

Il y eut donc encore beaucoup de troubles & de guerres dans ce ſiécle en Occident.

Les Papes s'oppoſoient à ces déſordres, rappelloient les Souverains à la paix, & tâchoient de tourner contre les uſurpateurs, contre les injuſtes, contre les oppreſſeurs des peuples, contre les infidéles, cette paſſion générale pour les armes & pour la guerre.

C'eſt donc une injuſtice d'attribuer à l'ambition ou à l'avidité les efforts que firent les Papes pour étendre leur puiſſance, & pour reſſerrer celle des Princes temporels. M. Leibnits, dont le nom n'a pas beſoin d'épithéte, qui avoit étudié l'hiſtoire en Philoſophe & en Politique, & qui connoiſſoit mieux que perſonne l'état de l'Occident pendant ces ſiécles de déſordre, M. Leibnits, dis-je, reconnoît que cette puiſſance des Papes a ſouvent épargné de grands maux.

Pour procurer plus sûrement le bien & la paix, ils voulurent s'attribuer tout ce qu'ils purent de la puiſſance & des droits dont les Princes temporels jouiſſoient, & dont ils abuſoient alors preſque toujours: tel fut le droit des inveſtitures qui fourniſſoit aux Souverains un prétexte pour vendre les Bénéfices, les Evêchés, les Abbayes. Grégoire VII. attaqua ce droit & l'ôta à l'Empereur Henri IV; Henri V. voulut le reprendre, fut excommunié, abandonné par la plus grande partie de ſes Vaſſaux, & après vingt ans d'une guerre à laquelle tous les Princes Chrétiens prirent part, &

* Ducange, Famil. Biſant. Zonar. Niceph.

Digitized by Google

qui désola l'Allemagne & l'Italie, il fut obligé d'accorder dans toutes les Eglises de son Empire, les élections canoniques & les consécrations libres, de se départir des investitures par l'anneau & par la crosse, & de recevoir du Pape la permission d'assister aux élections pour y maintenir l'ordre. *

L'Angleterre fut troublée par les mêmes disputes. **

La contestation sur les investitures augmenta donc la puissance du Pape & du Clergé, qui jouissoient, indépendamment des Empereurs, d'une quantité prodigieuse de Domaines, de Terres, de Seigneuries.

La puissance des Papes, élevée à ce dégré de grandeur, devint l'objet de l'ambition, de l'intrigue, de la cabale; son influence dans les affaires civiles & politiques de l'Europe, rendoit l'élection des Papes un objet intéressant pour tous les Souverains; ainsi on vit dans ce siécle des Anti-Papes qui causerent des schismes, partagerent les Souverains de l'Europe, & lançoient les foudres de l'Eglise sur leurs concurrens & sur les Souverains qui les protégoient. †

La Puissance Ecclésiastique étoit donc devenue la puissance dominante de l'Europe, puisqu'elle étoit comme l'ame de toutes les forces qu'elle renfermoit. Ainsi la puissance religieuse se trouvoit jointe à tous les projets de politique dans l'Occident. La puissance religieuse dut, dès ce moment, produire toutes les révolutions ou y contribuer, être attaquée & défendue par les Princes temporels, selon leurs intérêts, s'affoiblir pour peu qu'elle abusât de son crédit, & qu'elle fût confiée à des génies ambitieux & sans vertu, ou à des hommes vertueux sans lumière, & perdre, faute de modération, de lumiere ou de vertu, ce qui lui appartenoit justement, & qu'il auroit été à propos pour le bien de la Chrétienté qu'elle conservât, selon M. Leibnits. §

* Hist. gén. d'Allemagne, t. 4. & 5.

** Thoiras, t. 2.

† Baron. annal. t. 12. Platin. Daniel, Hist. de Fr. t. 1. Bernard, l. de consider. Natal. Alex. sæc. 12. append. ad Baron, art. Frising. Ducheſne, t. 4. Collect. Mabil. præf. in Bernard. ep. 13. 67. Conc. t. 10, Hist. Germ. scrip. Joan. Sarisb. ep. 64. 65. 66. Pagi.

§ Codex Jur. Gent. diplomaticus.

CHAPITRE II.

Etat de l'Eſprit humain.

LEs ſciences & les arts étoient cultivés dans l'Orient malgré les guerres qui le déſoloient ; les Califes, les Sultans, les Emirs, les Viſirs étoient preſque tous Savans, Poëtes, Philoſophes, Aſtronomes ; les écoles ou les académies répandues dans l'Empire Muſulman, furent reſpectées, & l'on vit chez les Arabes des Théologiens qui attaquerent toutes les religions & tous les ſentimens des Philoſophes, tandis que d'autres tâchoient de juſtifier la Mahométiſme, par les principes de la Philoſophie. Ces querelles n'empêcherent pas qu'ils n'euſſent des Philoſophes, des Géometres, des Aſtronomes, des Chymiſtes : aucun de ces Philoſophes n'eut autant de réputation qu'Averroès, ni autant d'admiration pour Ariſtote, qu'il regardoit preſque comme un Dieu, ou comme l'Etre qui avoit rapproché le plus de la Divinité, qui avoit connu toutes les vérités, & qui n'étoit tombé dans aucune erreur. *

Les guerres continuelles de l'Empire de Conſtantinople avec les Sarraſins, les négociations fréquentes entre les Empereurs & les Sultans qui oppoſoient toujours aux négociateurs de Conſtantinople, des hommes diſtingués, ranimerent un peu le goût des lettres ; & les diſputes de l'Egliſe d'Orient avec l'Egliſe d'Occident formerent les Théologiens à s'exercer, à écrire, à raiſonner, à s'inſtruire pour juſtifier leur ſchiſme : on vit pendant ce ſiécle quelques Philoſophes, des Théologiens, des Juriſconſultes. **

L'ardeur que nous avons vu s'allumer dans l'Occident pendant le ſiécle précédent pour les ſciences, la faveur des Souverains, le choix que l'on faiſoit des hommes célébres pour les premieres places de l'Egliſe, le progrès que firent les Ordres de Cîteaux, de Cluni, des Chartreux, des Chanoines réguliers, multiplierent prodigieuſement les écoles & les aca-

* D'Herbelot, art. Tograi Avenſoar, Evenpiule, Algaſel, Tophail, Bayle, Chauffepied, Averroès, præf. ſur la Phyſ. d'Ariſt.

** Dup. 12e. ſiécle.

démies dans tout l'Occident: on vit dans toutes les Abbayes, dans preſque tous les Monaſtères, un grand nombre de petites Ecoles. *

Les hommes de lettres, les Savans oſerent attaquer l'ignorance & la barbarie dans une infinité de lieux où jamais la lumiere n'eût pénétré ſans eux. S'ils ne communiquerent pas leurs connoiſſances, s'ils n'inſpirerent pas leur ardeur, au moins ils firent tomber en partie les préjugés de l'ignorance: les guerres ne furent plus fatales aux lettres, comme dans les premiers ſiécles.

D'ailleurs, les Souverains dans leurs guerres vouloient au moins avoir l'apparence de la juſtice; & la puiſſance des Papes, ſi redoutable aux Souverains, étoit toujours fondée ſur quelque raiſon d'ordre, de juſtice, ou du bien public; ainſi les guerres mêmes rendirent les Savans néceſſaires à l'Egliſe & aux Souverains pour défendre leurs droits, & pour attaquer ceux des autres.

L'art d'écrire & de parler, négligé dans le ſiécle précédent, étoit devenu plus néceſſaire dans le douzieme ſiécle, parce que les décrets des Papes s'adreſſoient aux Seigneurs, aux ſimples fidéles, aux peuples qui étoient en quelque ſorte devenus les Juges des conteſtations des Souverains. On cultiva donc beaucoup plus que dans le ſiécle précédent l'art d'écrire: le ſiécle précédent n'avoit point produit des Ecrivains, comme ſaint Bernard, comme Abelard, &c.

Les conteſtations des Papes, des Souverains entre eux, celles des différens Ordres Religieux, tournerent une partie des eſprits vers l'étude du Droit civil & canonique, de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & profane; on fit les vies de beaucoup de Saints illuſtres, & même des Hiſtoires univerſelles. *

Les Ecoles de Philoſophie conſerverent une partie de leur célébrité: on traduiſit les ouvrages d'Ariſtote & des Arabes qui l'avoient commenté, & ſur-tout d'Averroès: toutes les idées des Ariſtotéliciens paſſerent en Occident, & l'on y vit des Philoſophes qui voulurent ramener tout, même la Religion, à leurs principes. Les Théologiens philoſophes, pour défendre la Religion, s'efforcerent d'expliquer les myſtères par les principes de la raiſon, & de combattre par les princi-

* Hiſt. littér. de Fr. t. 9. p. 30.

** Dup. hiſt. du 12e. ſiécle. Hiſt. littér. de Fr. Le Bœuf, diſſ. ſur l'Hiſt. Eccleſ. &c. t. 2, p. 54.

pes de la philoſophie, & par l'autorité des Philoſophes, les difficultés des nouveaux Dialecticiens.

L'eſprit humain ne fit aucun progrès dans les autres ſciences.

CHAPITRE III.

Des Héréſies.

PAR l'Expoſé que nous avons fait de l'Etat de l'eſprit humain dans le douzieme ſiécle,

1°. Les Théologiens qui vouloient concilier les dogmes de la religion avec les principes de la philoſophie & avec les opinions des Philoſophes, marchoient entre des écueils contre leſquels la curioſité indiſcrette pouvoit les porter.

2°. Les conteſtations des Papes avec les Souverains, & les prétentions du Clergé, avoient produit une infinité d'écrits & de déclamations contre le Clergé, contre le Pape, contre les Evêques, dans leſquels on attaquoit leur puiſſance & leurs droits. La multiplication des écoles avoit répandu ces écrits, & mis un nombre infini de perſonnes en état de les lire & de les entendre.

3°. Les efforts que l'on fit pour éclairer ce ſiécle & pour le réformer, ne diſſiperent pas l'ignorance, & ne rétablirent pas l'ordre; une partie du Clergé étoit reſtée enſevelie dans une ignorance groſſiere, livrée à la diſſipation, & ſouvent à la débauche.

4°. On avoit fait en langue vulgaire des traductions de l'Ecriture-Sainte, & la multiplication des écoles avoit mis un nombre infini de particuliers en état de les lire, & d'en abuſer.

5°. L'ardeur de la célébrité étoit aſſez générale dans les Théologiens, dans les Philoſophes, dans les hommes de lettres, dans les Laïques.

6°. La rigueur avec laquelle on avoit traité les Manichéens qui s'étoint répandus dans l'Occident, les avoit rendus plus circonſpects, plus ennemis du Clergé; le déſir de la vengeance s'étoit allumé dans le cœur de tous ces fanatiques.

Le douzieme ſiécle renfermoit donc beaucoup de principes d'erreurs & de diviſions, ſur les dogmes de la Religion, ſur la puiſſance de l'Egliſe, ſur la réformation des mœurs.

Le tems qui rapproche & combine ſans ceſſe les idées & les paſſions, réunit ces différens principes, & produiſit dans Abelard & dans Gilbert de la Porrée des erreurs ſur les dogmes & ſur les myſtères ; dans Arnaud de Breſſe, le projet de dépouiller le Pape & le Clergé de leurs biens, & de rétablir à Rome l'ancien gouvernement républicain ; dans Valdo celui d'engager les chrétiens à renoncer à tous leurs biens, à toute eſpece de propriété ; dans Eon de l'Etoile, la perſuaſion qu'il étoit Jeſus-Chriſt ; dans Eon de Bruys, dans Tanchelin, dans Terric, dans les Apoſtoliques, une foule d'erreurs & de pratiques toujours ridicules, ſouvent inſenſées & oppoſées entr'elles ſur les Sacremens, ſur tout ce qui pouvoit concilier de la conſidération aux Evêques & au Clergé ; enfin la réunion de toutes ces Sectes dans les Albigeois, & les Croiſades contre cette Secte.

TREIZIEME SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique des Empires.

L'ORIENT étoit occupé par les Mogols, par les Turcs, par les Sarraſins, & par les différens peuples de l'Occident, qui avoient formé un nouvel Etat en Paleſtine & en Syrie.

Ces différens peuples étoient ſans ceſſe en guerre. Gengiſcan & ſes ſucceſſeurs ruinerent une partie de l'Empire Muſulman.

Alexis, Empereur de Conſtantinople, fut aſſaſſiné par Jean Ducas ; les Princes d'Occident s'emparerent de Conſtantinople, & lui donnerent un Empereur ; les Empereurs Grecs ne ſe recouvrerent qu'après le milieu du treizieme ſiécle (1261.) & furent ſans ceſſe en guerre avec les Turcs qui s'emparerent d'une partie des Etats de l'Empire.

L'Allemagne fut diviſée par les différens Princes qui prétendirent à l'Empire. Othon fut enfin reconnu & couronné par Innocent III. entre les mains duquel il prêta ſerment de

protéger le patrimoine de S. Pierre. L'Empereur mécontent des Romains ravagea les terres de l'Egliſe ; le Pape aſſembla un Concile Œcuménique,& dépoſa l'Empereur : pluſieurs Princes d'Allemagne élurent Frédéric: Othon fut abandonné par une partie des Seigneurs ; il ſe ligua avec d'autres, fut défait, & laiſſa par ſa mort Frédéric paiſible poſſeſſeur de l'Empire. Il fit vœu de paſſer à la Terre-Sainte, & donna des terres à l'Egliſe de Rome : il dépouilla de leurs terres deux Comtes de Toſcane qui ſe réfugierent à Rome : il s'indiſpoſa contre le Pape, voulut chaſſer les Evêques que le Pape avoit nommés dans pluſieurs villes d'Italie.

Le Pape l'excommunia, fit faire en Italie une ligue contre Frédéric, aſſembla un Concile, prononça contre Frédéric une Sentence de dépoſition, fit élire le Landgrave de Thuringe, enſuite le Comte de Hollande, excommunia Conrad, qu'une partie de l'Allemagne élut après la mort de Frédéric, lui ôta le Royaume de Sicile, le donna à Edouard fils du Roi d'Angleterre, enſuite à Charles d'Anjou, frere de Louis, à qui il l'ôta enſuite : les troubles de l'Allémagne ceſſerent par l'élection de Rodolphe Comte d'Hasbourg. *

La France & l'Angleterre ne furent pas plus tranquilles : on vit dans ce ſiécle le Pape ôter, donner, reprendre la couronne d'Angleterre, ſe faire réſigner les Royaumes, délier les ſujets du ſerment de fidélité : on vit des ſujets abandonner leurs Souverains. **

Une partie des Provinces de la France fut déſolée par les guerres des Croiſés contre les Albigeois. Tous ces troubles ranimerent dans l'Occident le goût de la guerre.

L'Occident étoit donc encore un théâtre de diſcorde & de malheurs : les paſſions y armoient les hommes contre les hommes ; mais on n'y vit pas ces horreurs, ces cruautés, que l'on y avoit vues avant Conſtantin, & pendant les incurſions des Barbares en Occident, avant qu'ils euſſent embraſſé le chriſtianiſme : on n'y vit point la déſolation que produiſirent pendant ce ſiécle dans l'Orient les armés des Mogols, des Huns, des Tartares, & de tous ces peuples dont les paſſions n'étoient point arrêtées par la Religion. †

* Baluz. Miſcell. t. 4. Hiſt. d'Allem. t. 5.

** Mezerai, Hiſt. des Phil. Aug. Louis VIII, S. Louis, &c. Thoiras, l. 8. 9. Revol. d'Angleterre, l. 3.

† Voyez l'Hiſt. des Huns par M. de Guignes.

CHAPITRE II.

Etat de l'Eſprit humain pendant le treizieme ſiécle.

LEs ſciences furent d'abord cultivées dans l'Orient comme dans le ſiécle précédent : les Mogols protégerent les Savans, & les ſciences fleurirent dans leur Empire ; les conquêtes des Turcs les anéantirent inſenſiblement dans une partie de l'Orient.

On vit dans l'Empire de Conſtantinople quelques hommes de lettres, quelques Philoſophes ; mais preſque tous les efforts de l'eſprit y furent employés à juſtifier le ſchiſme des Grecs, & à réfuter les écrits des Théologiens de l'Egliſe Latine.

Les voyages que les Eccléſiaſtiques, les Religieux & les Croiſés firent dans l'Orient, multiplierent dans l'Occident les ouvrages des Philoſophes grecs : la langue grecque étoit devenue plus familiere, & l'on traduiſit les ouvrages d'Ariſtote, de Platon, &c.

L'Empereur Frédéric II en fit traduire, & en traduiſit lui-même ; il fonda des Ecoles en Italie & en Allemagne.

En France, on acquit & l'on traduiſit non-ſeulement les ouvrages des Grecs, mais encore ceux des Arabes, & l'on n'enſeigna point d'autre philoſophie dans les écoles : on vit bientôt une eſpece de fanatiſme pour les Philoſophes grecs, & ſur-tout pour Ariſtote : on ne ſe contenta plus d'étudier ſa logique ; on étudia ſa phyſique, ſa métaphyſique : on en adopta les opinions ; & l'on vit des Théologiens & des Philoſophes qui enſeignoient le dogme de l'ame univerſelle, l'éternité du monde, la fatalité abſolue. *

D'autres tâcherent de concilier les opinions de ce Philoſophe avec la Religion ; ſans s'en appercevoir, ce fut la Religion qu'on tâcha d'accommoder aux principes qu'on trouvoit dans Ariſtote. Ainſi, Amauri & David de Dinand crurent voir dans le ſyſtême d'Ariſtote ſur l'origine du monde, l'explication de l'hiſtoire de la Genèſe : la matiere premiere étoit Dieu ; tout ce qui s'étoit paſſé dans le monde, toutes

* D'Argentré, Collect. jud. t. 1. Exam. du Fatal. t. 1.

les Religions, la Religion chrétienne étoient des phénomènes qui devoient produire le mouvement & les qualités de la matiere premiere.

D'autres porterent dans la Théologie cette curioſité que le goût de la dialectique avoit fait naître, & qu'il entretenoit; ils examinerent ſi l'eſſence de Dieu ſeroit vue par les hommes; ſi cette eſſence en tant que forme étoit dans le Saint-Eſprit; ſi le Saint-Eſprit ne procédoit pas du Fils en tant qu'il eſt amour, mais ſeulement du Pere; s'il y avoit des vérités éternelles qui n'étoient pas Dieu même; ſi les ames bienheureuſes, & celle de la Vierge, ſeroient dans le ciel empirée, ou dans le premier criſtalin: on vit ſur tous ces objets des erreurs qui furent condamnées. *

On défendit la lecture de la phyſique & de la métaphyſique d'Ariſtote; la défenſe irrita la curioſité; Ariſtote reſta en poſſeſſion de l'admiration d'un grand nombre de Philoſophes; & enfin des Théologiens célebres par leurs lumieres & par leurs vertus, le défendirent: tels furent Albert le Grand, ſaint Thomas.

Les héréſies qui s'éleverent dans ce ſiécle, les démêlés des Papes firent que l'on s'appliqua beaucoup à l'étude du Droit Canonique & de la Théologie.

Cependant les Provinces méridionales de la France étoient remplies d'Albigeois contre leſquels les Miſſionnaires avoient échoué; le Pape fit prêcher une Croiſade contre eux: on vit arriver en foule des Flamands, des Normands, des Bourguignons, &c. conduits par les Archevêques, & par les Evêques, par les Ducs de Bourgogne, par les Comtes de Nevers, de Montfort, &c.

Les Provinces méridionales de la France devinrent le théâtre d'une guerre cruelle; les Souverains qui protégoient les Albigeois, furent dépouillés de leurs domaines: des villes conſidérables furent livrées aux flammes; & leurs habitans paſſés au fil de l'épée. Pour détruire les reſtes de l'héréſie, on rétablit l'Inquiſition.

Les Inquiſiteurs parcoururent toutes les villes, faiſant exhumer les Hérétiques inhumés en terre ſainte, & brûler les vivans. Leur zèle étoit infatigable, & leur rigueur extrême: ils condamnoient au voyage de la Terre-Sainte; on excommunioit tout ce qui ne leur obéiſſoit pas aveuglément. De

* D'Argentré, ibid. Dup. 13.

nouveaux malheurs ſuccéderent aux malheurs de la guerre ; les peuples étoient par-tout dans la conſternation qui annonce la révolte : on maſſacra les Inquiſiteurs, & l'on fut obligé de ſuſpendre l'exercice de l'Inquiſition.

Rien n'avoit plus contribué au progrès des Albigeois, des Vaudois, & des Sectes qui s'étoient formées dans le douzieme ſiécle, que la régularité apparente des Sectaires, & la vie licentieuſe de la plûpart des catholiques & d'une partie du Clergé : on ſentit qu'il falloit leur oppoſer des exemples de vertu, & faire voir que toutes celles dont ils ſe piquoient, étoient pratiquées par les catholiques ; & comme les Vaudois faiſoient profeſſion de renoncer à leurs biens, de mener une vie pauvre, de vaquer à la priere, à la lecture de l'Ecriture-Sainte, à la méditation, & de pratiquer à la lettre les conſeils de l'Evangile, on vit des catholiques zélés donner leurs biens aux pauvres, travailler & vivre de leur travail, méditer l'Ecriture-Sainte, prêcher contre les Hérétiques, & garder la continence : tels furent les pauvres catholiques, les humiliés, &c.

Ces aſſociations approuvées & favoriſées par les Souverains Pontifes, firent naître dans beaucoup de catholiques le déſir de former de nouveaux établiſſemens religieux ; on vit par-tout de nouvelles ſociétés qui ſe piquoient toutes d'une plus grande perfection : ce fut dans ce ſiécle que ſe formerent les quatre Ordres Mendians, l'Ordre de la Rédemption des Captifs, &c.

On en auroit vu bien d'autres, ſi, dans le Concile de Latran, Grégoire X n'eût défendu de faire de nouveaux Ordres Religieux.

Les Ordres de Religieux, ſur-tout des quatre Ordres Mendians, ſe répandirent beaucoup ; ces Religieux ſi reſpectables & ſi utiles, ſur-tout dans leur inſtitution, n'étoient point retirés dans les déſerts & dans les forêts ; ils habitoient dans les villes, & y vivoient des dons de la piété des fidéles. Ils voulurent travailler au ſalut de leurs bienfaiteurs ; leur zèle actif établit des pratiques de dévotion propres à ranimer la piété : ils prêchoient, ils confeſſoient ; on gagnoit des indulgences dans leurs Egliſes.

Le zèle de quelques-uns de ces Religieux fit des entrepriſes ſur les droits des Curés ; il étoit aſſez naturel que des hommes qui ſe croyoient dans un état plus parfait que le Clergé s'eſtimaſſent plus propres à conduire le peuple à la perfection.

Le Clergé ſéculier s'oppoſa aux prétentions des Religieux, réclama les loix, ſe plaignit, déclara qu'on violoit la diſcipline. Les Religieux de leur côté s'appuyoient ſur des priviléges ; les Papes protégerent les Religieux, & condamnerent leurs adverſaires. *

Les Albigeois & les Manichéens n'avoient point été détruits par les rigueurs de l'Inquiſition & par les armées des Croiſés ; ils s'étoient répandus en Allemagne, & y ſemoient en ſecret leurs erreurs contre l'Egliſe, contre ſon culte, contre ſes Sacremens : ils portoient dans tous les eſprits des principes de fanatiſme, qui, pour éclater, n'attendoient qu'une action, qu'un abus frappant de la part du Clergé, ou de quelque Eccléſiaſtique ; & ces occaſions ne manquent jamais dans un ſiécle où les Eccléſiaſtiques ſans lumiere ont une grande autorité & des prétentions encore plus grandes. Ainſi, un Curé d'Allemagne, mécontent de l'offrande que lui avoit fait une de ſes Paroiſſiennes, au lieu de la communier avec une hoſtie, la communia avec la piéce qu'elle lui avoit donnée ; le mari demande juſtice : on la lui refuſe ; il tue le Curé, ſe met à la tête d'une multitude de mécontens, qui prennent les armes, ravagent le pays : on prêche contre eux une Croiſade ; l'Evêque de Brême, le Duc de Brabant, le Comte de Hollande conduiſent contre eux des Croiſés, & la Secte des Studighs fut exterminée dans une bataille.

Pendant que le reſte des Albigeois, des Vaudois, attaquoient ainſi l'autorité de l'Egliſe, d'autres Sectaires ſe contentoient d'attaquer le Pape & les Evêques, & prétendoient qu'ils étoient hérétiques, & que le pouvoir d'accorder des indulgences étoit paſſé chez eux.

Les objets dont nous venons de parler avoient occupé preſque tous les eſprits ; un petit nombre s'étoit écarté de la route générale : tels furent Saint Bonaventure, Saint Thomas, dans une partie de la philoſophie & de la théologie : tel fut Roger Bacon ſur la phyſique. Ce dernier fut traité comme un Magicien, empriſonné & perſécuté comme tel par les Franciſcains ſes confreres.

* D'Argentré, Collect. Jud. t. 1.

QUATORZIEME

QUATORZIEME SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique des Empires.

L'EMPIRE de Conſtantinople étoit dans un état continuel de déſordre: depuis Andronic Paléologue, on n'y trouve que ſéditions, conjurations, ſouvent tramées par les fils mêmes des Empereurs; le peuple indifférent aux malheurs & aux déſordres politiques, s'occupoit du ſchiſme de l'Egliſe de Conſtantinople, & ſacrifioit l'état à ſa haine contre l'Egliſe Latine.

Les Turcs s'établirent enfin en Europe, & les Princes d'Occident n'eurent plus d'armées dans la Paleſtine.

L'Italie, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, furent preſque toujours en guerre; les ſouverains Pontifes excommunierent les Rois, impoſerent des taxes aux Egliſes: on vit, comme dans les ſiécles précédens, des Anti-Papes, entre leſquels les Souverains ſe partagerent.

Jamais les ſouverains Pontifes ne pouſſerent leurs prétentions, ni plus loin, ni plus vivement: ils prononcerent qu'ils avoient le droit de dépoſer les Souverains. *

* Raynald ſur le 14e. ſiécle. Baluſ. Hiſt. des Pap. Avenion. Hiſt. du Sch. des Pap. par. M. Dupuy.

CHAPITRE II.

De l'état de l'Eſprit humain & des Héréſies.

LEs conquêtes des Turcs éteignirent l'émulation parmi les Savans; quelques-uns de leurs Princes favoriſerent les ſciences, mais le fond de la nation étoit barbare & féroce

rien ne leur rendoit les ſciences eſtimables, elles s'éteignirent dans leur Empire.

Il y avoit dans l'Empire de Conſtantinople beaucoup de Moines, pluſieurs vivoient dans la retraite, dans la contemplation, ils avoient établi des maximes & des pratiques pour la vie contemplative.

La gloire céleſte étoit l'objet de tous leurs vœux, elle devint le ſujet de toutes leurs méditations; ils s'agitoient, tournoient la tête, rouloient les yeux & faiſoient des efforts incroyables pour s'élever au-deſſus des impreſſions des ſens, & pour ſe détacher de tous les objets qui les environnoient, & qui leur ſembloient attacher l'ame à la terre. Tous les objets ſe confondoient alors dans leur imagination; ils ne voyoient rien diſtinctement, tous les corps diſparoiſſoient, & les fibres du cerveau n'étoient plus agitées que par ces eſpèces de vibrations qui produiſent des couleurs vives, qui naiſſent comme des éclairs, lorſque le cerveau eſt comprimé par le gonflement des vaiſſeaux ſanguins; quelquefois même cet état conduit à ces eſpèces de défaillance qui ôtent preſque tout ſentiment, excepté celui d'une lumiere extraordinaire qui procure à l'ame un plaiſir délicieux. *

Les Moines contemplatifs, dans la faveur de leurs méditations, apperçurent cette lumiere & la regarderent comme un rayon de la gloire des bienheureux, & crurent l'appercevoir à leur nombril.

Au commencement du quatorzieme ſiécle, Grégoire Palamas, Moine du Mont Athos, prétendit que cette lumiere étoit celle qui avoit paru ſur le Thabor, qu'elle étoit incréée, incorruptible, & l'eſſence même de Dieu.

Un Moine nommé Barlaam attaqua ces ſentimens: les Quiétiſtes le défendirent, remplirent Conſtantinople de leurs écrits, répandirent leur doctrine, perſuaderent, & Conſtantinople fut remplie de Quiétiſtes qui prioient ſans ceſſe, & qui, les yeux collés ſur le nombril, attendoient toute la journée la lumiere du Thabor: les maris quitterent leurs femmes pour ſe livrer ſans diſtraction à ce ſublime exercice; les femmes ſe plaignirent, & Conſtantinople fut remplie de trouble & de diſcorde.

On aſſembla cinq Conciles, & l'on décida que la lumiere du Thabor étoit incréée. **

* Gazette d'Epidaure, 1761. 1. ſem. n. 5, 2. ſem. n. 4.

** Addit. à la Bibl. des PP. 1762. derniere partie, p. 136.

Pendant tous ces troubles, les Turcs avoient traverſé l'Héleſpont & s'étoient établis en Europe : ils avoient pris pluſieurs Places fortes dans la Thrace, s'étoient rendus maîtres d'Andrinople, & en avoient fait le ſiége de leur Empire.

Les Empereurs Grecs ſentirent alors combien ils avoient beſoin des Latins, & ils ne ceſſoient de négocier pour procurer la réunion de l'Egliſe Grecque & de l'Egliſe Latine ; mais ils trouvoient dans leurs ſujets une oppoſition invincible, & l'on ne s'occupa qu'à juſtifier le ſchiſme, & à faire quelques ouvrages de piété. On écrivoit cependant aſſez bien, & les écoles de grammaire & de rhétorique ſubſiſtoient à Conſtantinople. *

Le déſir de ſe diſtinguer par une ſainteté extraordinaire, qui s'étoit allumé dans l'Occident pendant le treizieme ſiécle, devint pendant le quatorzieme une eſpece de paſſion épidémique dans le peuple & parmi les Religieux.

Les Cordeliers ſe diviſerent ſur la forme de leurs habits ; les uns vouloient porter des habits courts & d'une groſſe étoffe ; les autres les vouloient plus longs & d'une étoffe moins groſſiere ; pluſieurs prétendirent qu'ils n'avoient pas même la propriété de leur ſoupe. Les Papes & les Souverains prirent part à ces diſputes : on lança l'excommunication contre eux ; enfin on en brûla pluſieurs. **

Ici, c'étoient des Moines & des Laïques qui faiſoient conſiſter la perfection dans la pratique de la plus rigoureuſe pauvreté, & qui de peur d'avoir droit à quelque choſe ne travailloient jamais, & prétendoient que leur conſcience ne leur permettoit pas de travailler pour une nourriture qui périt.

Là, on voyoit des hommes, qui, pour porter plus loin que S. François, la reſſemblance avec J. C., ſe faiſoient emmaillotter, mettre dans un berceau, allaiter par une nourrice, & circoncire.

Tantôt, c'étoit un homme qui prétendoit être S. Michel, & que ſes diſciples après ſa mort crurent être le S. Eſprit.

Dupin 14. ſiécle. Alex. 14. ſiécle. Panop. adverſus ſchiſm. græc Fabr. Bibl. grec. t. 10. p. 444.

* Dupin, 14. ſiécle, ch 6. loc. cit.

** Rainald ſur le 14. ſiécle. Vanding. ann. minor. Baluſ. t. 1. Miſcell. Emeric, Direct. Inquiſ. p. 2. Baluſ. vit. Pap. Avenion. Du Boulai, hiſt. univ. t. 4.

Ceux-ci assuroient que tous ceux qui porteroient l'habit de S. François seroient sauvés, & qu'il descendoit tous les ans en Enfer pour en retirer tous ceux de son Ordre.

Ceux-là prétendoient qu'un Ange avoit apporté une lettre dans laquelle J. C. déclaroit que pour obtenir le pardon de ses péchés, il falloit quitter sa patrie & se fouetter durant trente-quatre jours en mémoire du tems qu'il avoit passé sur la terre.

Toutes ces opinions eurent des Sectateurs, & se répandirent dans toutes les Provinces de l'Europe.

Ces hommes tendant à la perfection, formoient une société dont les membres s'aimoient plus tendrement que ceux de la société générale : ils s'apperçurent que leurs efforts vers la perfection, ne les avoient pas affranchis de la tyrannie des passions, ils les regarderent comme un ordre de la nature auquel il falloit obéir, & se retrancherent tout ce qui étoit au-delà du besoin : la fornication étoit une action louable, ou du moins innocente, lorsqu'on étoit tenté : un baiser étoit un crime énorme.

Tous ces pelotons d'hommes & de femmes formerent les Sectes des Bégards, des Frerots, des Freres spirituels, des Apostoliques, des Dulciniſtes, des Flagellans, des Turlupains.

Jean XXII. excommunia les Frerots & leurs Fauteurs.

Les Sectaires attaquerent l'autorité qui les foudroyoit, & distinguerent deux Egliſes : une qui étoit toute extérieure, qui étoit riche, qui possédoit des domaines & des dignités : le Pape & les Evêques, disoient les Sectaires, dominent dans cette Egliſe, & peuvent en exclure ceux qu'ils excommunient ; mais il y a une autre Egliſe toute spirituelle, qui n'a pour appui, que sa pauvreté, pour richesse, que sa vertu : J. C. est le Chef de cette Egliſe, & les Frerots en sont les membres : le Pape n'a aucun empire sur cette Egliſe.

Pour se concilier les Princes, ils mêlerent dans leurs erreurs des propositions contraires aux prétentions des Papes ; ils soutenoient que le Pape n'étoit pas plus le successeur de S. Pierre que les autres Evêques ; que le Pape n'avoit aucun pouvoir dans les Etats des Princes Chrétiens, & que nulle part il n'avoit la puissance coactive.

On sévit par-tout contre ces Sectaires : on en brûla un nombre prodigieux ; mais on ne les anéantit pas ; ils se dis-

perſerent, s'unirent aux reſtes des Albigeois : tels furent les Lollards.

Leur haine contre les Papes leur concilia la protection des ennemis de la Cour de Rome dans un partie de l'Europe : ainſi les rigueurs & les bûchers porterent par-tout le ſerment du ſchiſme & les principes de la révolte contre les Papes & contre l'Egliſe ; & ces principes, pour produire des Sectes plus éclatantes & plus dangereuſes, n'avoient beſoin que de tomber dans une tête qui pût leur donner de l'ordre, & les rendre ſpécieux.

Il étoit difficile qu'elle n'exiſtât pas cette tête dans un ſiécle où l'on cultivoit la philoſophie, où l'on avoit agité avec tant de paſſion tout ce qui avoit rapport aux Papes & aux Souverains, où les Papes avoient porté leurs prétentions juſqu'à ſe déclarer maîtres de toutes les Couronnes du monde : elle ſe trouva en effet cette tête, & ce fut celle de Wiclef qui attaqua la Cour de Rome dans ſes ſermons & dans ſes écrits, & qui réunit tout ce que l'on avoit dit contre le Pape, contre le Clergé, contre l'Egliſe, contre les cérémonies, contre lès Sacremens.

Dans les Ecoles, les Philoſophes étudioient Ariſtote & les Arabes qui l'avoient commenté : pluſieurs perſonnes adopterent leurs principes ſur l'Aſtrologie judiciaire, attribuerent tous les événemens aux aſtres, & prétendirent trouver dans leurs diſpoſitions l'explication de tous les événemens civils, de l'origine & du progrès de toutes les Religions, même de la Religion chrétienne ; tel fut Cœcus Aſculan.

D'autres adopterent les principes métaphyſiques de ces Philoſophes, ou même entreprirent de les concilier avec la Religion, & s'égarerent : tels furent Utricourt, de Mercourt, Ekard. *

* Dup. 14. ſiécle, d'Argentré, Collect. jud. t. 1. Examen du Fanatiſme, t. 1.

QUINZIEME SIÉCLE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat politique des Empires.

APrès la mort de Bajazet, ſes enfans ſe diviſerent, & l'Empire de Conſtantinople fut en paix. Lorſque Mahomet eut réuni les Etats de ſes freres, il recommença la guerre contre les Grecs.

L'Empire Grec touchoit à ſa ruine, l'Empereur implora le ſecours des Princes d'Occident, il réſolut de réunir l'Egliſe Grecque avec l'Egliſe Latine, & l'union ſe fit.

Le décret d'union procuroit de grands ſecours à l'Empire de Conſtantinople, il ne changeoit rien dans la diſcipline des Grecs, il n'altéroit en rien la morale; cependant le Clergé ne voulut ni accéder au décret, ni admettre aux fonctions Eccléſiaſtiques ceux qui l'avoient ſigné.

Bientôt l'on vit contre les partiſans de l'union une conſpiration générale du Clergé & du peuple, & ſur-tout des Moines qui gouvernoient ſeuls les conſciences, & qui ſouleverent juſqu'à la plus vile populace: ce ſoulévement général força la plûpart de ceux qui avoient travaillé à l'union, de ſe rétracter: on attaqua le Concile de Florence, & tout l'Orient condamna l'union qui s'y étoit faite.

L'Empereur voulut ſoutenir ſon ouvrage, on le menaça de l'excommunier, s'il continuoit de communiquer avec les Latins: tel étoit l'Etat du ſucceſſeur de Conſtantin le Grand.

Tandis que les Grecs ſe déchiroient ainſi, Amurat & Mahomet II. s'emparoient des places de l'Empire, & tout annonçoit la conquête de Conſtantinople; mais le ſchiſme & le fanatiſme comptent pour rien la deſtruction des Empires; & les Grecs regardoient comme une impiété d'héſiter entre la perte de l'Empire & la ſéparation d'avec l'Egliſe Latine.

Mahomet II. profita de ces déſordres, aſſiégea Conſtantinople, & s'en rendit maître vers le milieu du quinzieme ſiécle.

L'Empire d'Allemagne étoit rempli de déſordres & de troubles ; les Empereurs n'avoient plus de pouvoir en Italie, Jean II. s'étoit uni au Duc d'Anjou contre Ladiſlas, Roi de Naples ; le Duc de Milan vouloit s'emparer de Florence, de Mantoue, de Boulogne, &c.

Robert le Bref, ou le Débonnaire, qui ſuccéda à Venceſlas, ne put rétablir l'ordre dans l'Empire, non plus que ſes ſucceſſeurs. *

Charles VI. régnoit en France au commencement de ce ſiécle ; tout y fut en confuſion par l'imbécillité de ce Prince, par l'ambition du Duc de Bourgogne & du Duc d'Orléans, par le meurtre de ce dernier qui fit paſſer la Couronne ſur la tête du Roi d'Angleterre, par l'effort que Charles VII. fit pour recouvrer le Royaume, par les brouilleries du Dauphin avec Charles ſon pere ; enfin par les démêlés de Louis XI. avec les Ducs de Bourgogne, de Berry, de Bretagne, &c. par les guerres de Charles VIII. contre une partie de ces Souverains & en Italie. **

Tandis que les Seigneurs & les Souverains ſe faiſoient ainſi la guerre, Grégoire XII, & Benoît XIII. ſe diſputoient le Siége de Rome. Le Concile de Piſe les dépoſa, & nomma Jean XXIII. On vit alors trois Papes entre leſquels l'Europe ſe partagea. Tous les Souverains s'intéreſſerent à l'extinction du ſchiſme, que le Concile de Conſtance fit enfin ceſſer.

Il y avoit dans l'Etat Eccléſiaſtique des déſordres, comme dans les Etats politiques, & le Concile de Conſtance indiqua un Concile à Pavie pour travailler au rétabliſſement de l'ordre & de la diſcipline.

Pour différentes raiſons, ce Concile fut transféré de Pavie à Sienne, & de Sienne à Baſle, d'où le Pape Eugène voulut le transférer à Ferrare. Les Peres aſſemblés à Baſle s'y oppoſerent. Le Pape caſſa le Concile, le Concile dépoſa le Pape, & élut Amédée de Savoye, qui prit le nom de Felix V. Eugène excommunia Felix & le Concile. Les Peres de Baſle caſſerent ce décret, & les deux Papes partagerent l'Occident juſqu'à la mort d'Eugène, auquel Nicolas V. ſuc-

* Hiſt. gen. d'Allemagne du P. Bare. t. 1. Hiſt. de l'Emp. par Heiſſ. t. 1. & 2.

** Mex vie de Charles VI. Gerſon op. t. 1. Thoiras, t. 2. Actes de Rymer, t. 8. Extraits des Actes par M. Le Clerc, p. 84.

céda ; la douceur de ce Pape rendit la paix à l'Egliſe : Felix ſe démit, & le ſciſme ceſſa.

Les ſucceſſeurs de Nicolas V. prirent beaucoup de part aux guerres d'Italie, & s'occuperent à réunir les Princes Chrétiens contre les Turcs, ou à l'agrandiſſement de leurs familles. *

* Gerſon, t. 1. Gerſoniana, l. 1. t. 2. part. 1. & 2. Dupuy, Hiſt. du ſchiſm. Rainauld, Spond, Onupha. Collect. Concil. t. 11. 12. 13. L'enfant.

CHAPITRE II.

Des Héréſies.

LEs queſtions qui s'étoient agitées avec tant de chaleur dans le ſiécle précédent, occupoient & partageoient preſque tous les eſprits pendant le quinzieme ſiécle : la plus grande partie des Théologiens & des Juriſconſultes attaquoit ou défendoit les droits & les prétentions des Papes & des Souverains ; les Religieux s'efforçoient d'étendre les priviléges qu'ils obtenoient de Rome, & de ſe concilier la confiance du peuple au préjudice du Clergé ſéculier, qui de ſon côté combattoit vivement les prétentions des Réguliers.

Le trouble & la confuſion de l'Occident avoient fait naître dans le Clergé & dans tous les états, des paſſions, & quelquefois une licence que les ennemis du Clergé exagéroient, & que les perſonnes vertueuſes vouloient réprimer en rétabliſſant la diſcipline & l'ordre.

Les reſtes des Bégards & des Lollards s'étoient répandus en une infinité de lieux ; ils s'étoient unis en Angleterre avec les Wiclefites, & avoient un grand nombre de partiſans, que l'autorité du Roi & les efforts du Clergé ne contenoient qu'avec peine.

Les écrits de Wiclef s'étoient multipliés, & avoient été portés dans toute l'Europe : il y attaquoit l'autorité du Pape, celle de l'Egliſe, leurs poſſeſſions temporelles & leur autorité ſpirituelle, les Ordres Religieux & les Sacremens : il faiſoit une loi de refuſer la dîme ; en un mot les ouvrages de Wiclef contenoient des principes aſſortis aux différens ca-

ractères, proportionnés aux différentes ſortes d'eſprits, & favorables à ceux qui avoient quelqu'intérêt oppoſé à l'autorité de l'Egliſe, à la puiſſance du Pape, au Clergé.

Il y avoit donc trois ſentimens dominans qui partageoient tous les eſprits. Dans le premier, on prétendoit ſoumettre tout à la puiſſance du Pape & de l'Egliſe: dans le ſecond, on s'efforçoit de les dépouiller de tout; dans le troiſieme, on vouloit renfermer le pouvoir du Pape & du Clergé dans de juſtes bornes, & réformer les abus & la corruption qui s'étoit introduite dans les mœurs & dans le Clergé.

Ce troiſieme ſentiment prévalut par-tout où le nombre des hommes éclairés & modérés dominoit: par-toùt où il fut le plus petit, les deux premiers ſentimens fermenterent, échaufferent les eſprits, produiſirent la diſcorde, ou allumerent la guerre ſelon la diſpoſition des eſprits.

Le Royaume & l'Egliſe de France remplis d'hommes éclairés, de Théologiens ſavans, d'Univerſités célébres, conſerva ſa liberté ſans s'écarter de l'attachement & du reſpect dû au Saint Siége: on n'y vit que quelques écarts produits par un zèle indiſcret, qui furent condamnés auſſi-tôt qu'apperçus, & qui n'eurent point de défenſeurs.

En Angleterre, où la lumiere étoit moins conſidérable, & la puiſſance du Pape infiniment plus grande, les Wicléfites & Lollards trouverent dans les eſprits des diſpoſitions plus favorables: ils firent des proſélytes, & formerent un parti que la Chambre des Communes protégeoit, qui fit des progrès cachés, que la puiſſance des Rois & du Clergé ne put éteindre, & qui s'accrut par les ſupplices.

Les ouvrages de Wiclef portés en Allemagne, y échaufferent les eſprits indiſpoſés contre le Clergé. Jean Hus les crut propres à affoiblir l'autorité du Clergé, qu'il regardoit comme un obſtacle invincible à la réformation des mœurs & au rétabliſſement de la diſcipline; il donna de l'ordre aux idées des Wicléfites, il les débita dans ſes ſermons, il perſuada: le Clergé l'attaqua, on le cita à Rome, on le chaſſa de Prague; il tourna toutes ſes vues vers les moyens d'affoiblir la puiſſance du Pape & du Clergé.

Jean XXIII. fait prêcher une Croiſade contre Ladiſlas, Roi de Naples, accorde aux Croiſés la même indulgence qu'à ceux qui ſe croiſent pour la Terre Sainte.

Jean Hus attaque cette Bulle, & les indulgences qu'elle promet; il proteſte qu'il eſt prêt à ſe rétracter, ſi on lui fait

voir qu'il ſe trompe ; il déclare qu'il ne prétend ni ſoutenir Ladiſlas, ni attaquer l'autorité que Dieu a donnée au Pape, mais s'oppoſer à l'abus de cette autorité.

Après ces proteſtations, il ſoutient que la Croiſade ordonnée par Jean XXIII. eſt contraire à la charité évangélique, parce que la guerre entraîne une infinité de déſordres & de malheurs, parce qu'elle eſt ordonnée à des Chrétiens contre des Chrétiens, parce que le Royaume de Naples étant un Royaume chrétien, & faiſant partie de l'Egliſe, la Bulle qui met ce Royaume en interdit, & qui ordonne de le ravager, n'en protege une partie qu'en détruiſant l'autre; que ſi le Pape avoit le pouvoir d'ordonner la guerre, il falloit que le Pape fût plus éclairé que Jeſus-Chriſt, ou que la vie de Jeſus-Chriſt fût moins précieuſe que la dignité & les prérogatives des Papes, puiſque Jeſus-Chriſt n'avoit pas permis à S. Pierre de s'armer pour lui ſauver la vie.

Il prétend que le Pape n'abuſe pas moins du pouvoir de punir, que du pouvoir de pardonner, & que le Pape excommunioit pour des cauſes très-légères, pour ſes intérêts temporels, par exemple: il prétend qu'une pareille excommunication ne ſépare point les Fidéles de l'Egliſe ; & que puiſque les Papes peuvent abuſer de leur pouvoir, c'eſt aux Fideles à juger ſi l'excommunication eſt juſte ou injuſte, & que les Chrétiens ont dans l'Ecriture un guide sûr pour le connoître.

Ainſi les excommunications lancées par les Papes contre les Souverains, l'étendue de leur puiſſance, les ſupplices des Albigeois & des Vaudois, le fanatiſme de toutes les Sectes, qui dans le ſiécle précédent, tendoient à une perfection extraordinaire, combiné avec les progrès que l'eſprit avoit faits dans la Philoſophie & dans la Théologie, produiſirent un ſyſtême de révolte contre l'Egliſe, plus propre à en impoſer aux perſonnes qui raiſonnent, que les erreurs des Albigeois, des Vaudois & des Lollards, mais dont on pouvoit arrêter les progrès, en éclairant l'eſprit & en corrigeant les abus.

On n'employa pas ce remède, le Magiſtrat fit arrêter les partiſans de Jean Hus: on le chaſſa de Prague, il ſe déchaîna contre l'Egliſe, contre le Clergé, contre le Pape, il fut cité au Concile de Conſtance: on l'y brûla, ſes diſciples prirent les armes & ſe ſouleverent: on envoya contr'eux des armées ; la guerre contre les Huſſites attira ſur la Bohême tous les fléaux de la colere divine ; elle fit de ce ro-

yaume & d'une partie de l'Allemagne un déſert inondé de ſang humain, & couvert des cendres & des débris des Villages, des Monaſtères & des Villes : elle ne finit que lorſque le fanatiſme fut conſumé.

Auroit-on cauſé plus de maux à la Bohême, à l'humanité, ſi au lieu des armées que l'on envoya contre les Huſſites, on eût fait paſſer en Bohême des Théologiens habiles & modérés qui euſſent inſtruit les peuples, gagné leur confiance & combattu ſans aigreur & ſans emportement les erreurs des Huſſites ?

Les Sectes fanatiques qui s'étoient élevées dans le ſiécle précédent, ne ſubſiſtoient plus, & l'on ne vit que quelques fanatiques qui publierent des extravagances ; tels furent Pikard, les Adamites qui renouvellerent une partie des infamies des Gnoſtiques, & qui furent détruits par Ziſca : quelques Flamands qui voulurent ſe faire paſſer pour des Prophetes, & quelques reſtes des Huſſites qui ſe diſſiperent dans les forêts, & qui vivoient dans des cavernes.

* Voyez l'art. Hus & Huſſites.

SEIZIEME SIÉCLE.

LA conquête de l'Empire Grec ne remplit pas les deſirs ambitieux des Ottomans, ils attaquerent les Etats de l'Occident, & s'établirent en Hongrie. La fureur des conquêtes n'étoit plus auſſi active que dans les premiers tems de leur établiſſement ; mais elle ſe ranimoit de tems en tems : leurs projets de guerre inquiétoient toute l'Europe & ſuſpendoient ou changeoient les projets de guerre des Souverains d'Occident, & ſur-tout d'Allemagne, pour laquelle les mouvemens des Turcs étoient dangereux.

Les Souverains Pontifes s'efforcerent de réunir les Princes Chrétiens contre ces ennemis de la Chrétienté, mais ſans beaucoup de ſuccès ; ils leverent d'abord des décimes ſur le Clergé, mais on s'y oppoſa.

Les François avoient abandonné l'Italie ſous Charles VIII. depuis ce tems les Vénitiens, le Pape & Sforce étoient devenus ennemis. Louis XII. profita de leurs diviſions pour rentrer en Italie.

Alexandre VI. s'unit à lui, & il ſe rendit maître du Milanois en vingt jours.

L'Empereur Maximilien d'Autriche craignoit que Louis, uni avec le Pape, ne ſe rendit maître de l'Italie & ne transférât la Couronne Impériale dans la Maiſon de France.

Ferdinand craignoit pour le Royaume de Sicile, & ne pouvoit exécuter le projet de s'emparer du Royaume de Naples, tant que les François domineroient en Italie.

L'Italie devint donc le théâtre de la guerre, & l'objet de l'ambition des Rois de France, des Empereurs & des Rois d'Eſpagne, juſqu'à l'abdication de Charles-Quint.

La puiſſance du Pape fut importante en Italie & dans toute l'Europe, par ſes Etats, par ſon empire ſur l'eſprit des peuples, par la facilité qu'il avoit de négocier dans toutes les Cours de l'Europe, par le moyen des Evêques, des Eccléſiaſtiques, des Religieux qui lui étoient ſoumis, qui dirigeoient les conſciences des Rois, qui étoient puiſſans dans toutes les Cours.

Ces avantages firent rechercher l'alliance du Pape par les différens Princes, & ſes intérêts ne lui permettoient pas de garder la neutralité entre des puiſſances redoutables: il lui fallut prendre parti comme Prince temporel.

Le Pape eut donc à remplir en même-tems les régles que la politique lui preſcrivoit comme Prince temporel, & les obligations que la Religion lui impoſoit comme Chef de l'Egliſe. Dans le premier état il n'avoit pour but que ſon agrandiſſement, & pour loi que les maximes de la politique; comme Pape & Chef de l'Egliſe, il n'avoit pour objet que le bien de la Religion, la paix des Chrétiens, le bonheur de l'Europe, & pour loi que la charité, la juſtice & la vérité.

Le devoir du Chef de l'Egliſe céda quelquefois à l'intérêt du Souverain: c'eſt ainſi que Jules II. ſe conduiſit en Prince Italien, & non pas en Pape, lorſqu'il entreprit de chaſſer les François d'Italie, parce que le pere commun des Chrétiens doit éviter la guerre & l'effuſion du ſang, & traiter également bien tous les Princes Chrétiens.

Enfin il y eut des Papes qui firent ſervir leur puiſſance temporelle & ſpirituelle à l'avancement de leurs familles ou à leurs paſſions: tels furent au commencement de ce ſiécle Alexandre VI. & Jules II.

Pour fournir aux frais de la guerre, les Papes avoient

imposé des taxes sur les biens Ecclésiastiques dans tout l'Occident, & fait sortir de tous les Etats Chrétiens des sommes considérables.

Le Clergé ne se soumettoit qu'avec beaucoup de peine à ces impositions; & lorsqu'on avoit connu clairement que les Papes s'en servoient pour leurs intérêts temporels, on les avoit refusés en France & en Allemagne.

Cependant les Papes y jouissoient des annates & de plusieurs droits très-onereux au peuple & au Clergé, qui procuroient à Rome de grandes sommes, & qui appauvrissoient les Etats dans un tems où le commerce ne réparoit pas encore ces pertes, & où l'on veilloit avec beaucoup de soin, pour empêcher le transport de l'argent dans les pays étrangers: on trouve dans une lettre d'Erasme, que l'on visitoit tous ceux qui sortoient d'Angleterre, & qu'on ne leur laissoit pas emporter plus de la valeur de six angelots. *

La puissance du Pape & celle du Clergé s'affoiblissoit donc dans l'Occident, & elle y avoit beaucoup d'ennemis, & des ennemis puissans.

Beaucoup de personnes éclairées savoient que cette puissance que l'on attaquoit, avoit inspiré l'humanité, donné des mœurs aux peuples barbares qui avoient conquis l'Occident: elles croyoient que les abus mêmes dont on se plaignoit étoient moins funestes au bonheur de l'humanité, que l'état qui avoit précédé l'époque de la grandeur & de la puissance temporelle de l'Eglise de Rome & du Clergé. Des Théologiens & des Jurisconsultes avoient écrit en faveur de leurs droits & de leurs prétentions, & les Papes les défendoient avec les anathêmes & les foudres de l'Eglise.

Il y avoit donc dans tous les pays Catholiques un principe d'intérêt, qui tendoit sans cesse à soulever les esprits contre la Cour de Rome, & un motif de religion, d'amour du bien public, & de crainte, qui les soumettoit. Comme on ne corrigeoit aucun des abus dont on se plaignoit, & que l'on s'éclairoit tous les jours sur ces abus, la force de l'intérêt contraire au Pape, augmentoit, & les motifs de soumission à sa puissance s'affoiblissoient: ainsi il se forma dans une infinité d'esprits, une espèce d'équilibre entre

* Erasme, ep. 65. L'Angelot étoit une monnoie d'or de 7 deniers 3 grains.

le principe d'intérêts qui tendoit à les ſoulever contre Rome, & la crainte qui les lui aſſujettiſſoit.

Dans cet état des choſes, Léon X. forma le projet d'achever la magnifique Egliſe de S. Pierre : il accorda des indulgences à ceux qui contribueroient à cet édifice, donna à ſa ſœur tout le revenu de cette indulgence en Saxe & dans une partie de l'Allemagne : elle chargea Archambaud du ſoin de faire valoir cette indulgence. Archambaud en fait une ferme, les Fermiess chargent les Dominiquains de prêcher l'indulgence : les Collecteurs & les Prédicateurs exagerent la vertu des indulgences, ils les vendent & les jouent dans les cabarets. Luther s'éleve contre les excès des Prédicateurs des indulgences, il attaque les indulgences : Léon condamne ſa doctrine & fait brûler ſes écrits ; Luther appelle de cette Bulle au Concile, & la fait brûler à Wirtemberg : le peuple qui voit brûler la Bulle par un homme audacieux, intrépide, perd machinalement cette frayeur religieuſe qui lui inſpiroient les décrets des Souverains Pontifes.

Bientôt Luther attaque dans ſes prédications les indulgences & le Pape ; l'Empire s'aſſemble, Charles-Quint fait porter un décret pour arrêter Luther, & pour exécuter contre lui la Bulle de Léon X ; une partie de l'Allemagne s'arme pour ſa défenſe, & pluſieurs Princes le protégent.

Les armes du Turc qui menacent l'Empire, ne permettent pas de faire la guerre à ces Princes ; Luther change dans la religion tout ce qui lui déplaît, il devient l'Apôtre d'une partie de l'Allemagne, qui ſe ſépare de l'Egliſe Romaine.

Dans le même-tems, Zuingle, Curé de Glaris, prêche contre les indulgences que le Cordelier Sanſon publie en Suiſſe, il attaque preſque tous les dogmes de l'Egliſe Romaine, abolit toutes les cérémonies, & détache de l'Egliſe catholique une grande partie de la Suiſſe.

Luther & Zuingle appellent réforme le changement qu'ils font dans le dogme & dans le culte, & prennent la qualité de Réformateur. Ce titre produit preſque toujours le fanatiſme dans le Chef, & l'allume dans le cœur des diſciples ; Luther & Zuingle ont des Sectateurs qui vont porter leurs erreurs dans toute l'Europe, qui affrontent les ſupplices & la mort ; ils font des proſélytes, ils communiquent leur fanatiſme, les rigueurs & les ſupplices l'augmentent. Le Danemarck, la Suéde, une partie de la Hongrie ſont entraî-

nés dans le ſchiſme : l'Egliſe Anglicane adopte une partie de leurs erreurs : ils troublent les Pays-Bas, & occaſionnent la formation de la république des Provinces-Unies.

Du ſein de la réforme de Luther, de Zuingle, naiſſent en foule des Sectes différentes, auſſi oppoſées entre elles, qu'elles étoient ennemies de l'Egliſe Romaine : telles furent les Anabaptiſtes, qui ſe diviſerent en treize ou quatorze Sectes, les Sacramentaires qui ſe diviſerent en neuf branches, les Confeſſioniſtes partagés en vingt-quatre Sectes, les Extravagans qui avoient des ſentimens oppoſés à la Confeſſion d'Ausbourg, & qui ſe diviſerent en ſix Sectes.

Toutes ces Sectes rempliſſoient l'Allemagne, & s'étoient répandues dans les Pays-Bas, en Angleterre & en France.

Tandis que le fanatiſme portoit ainſi les dogmes des Réformés dans toute l'Europe, le tems y faiſoit renaître l'amour de l'étude & le goût des lettres.

Les hommes habiles dans l'hiſtoire, dans la critique, dans les langues, dédaignerent l'étude de la Théologie, & traiterent avec mépris les oracles de l'Ecole : les Théologiens de leur côté décrierent l'étude des belles-lettres, & prétendirent qu'elle étoit dangereuſe pour la religion.

Ce n'étoit pas ainſi que Luther en avoit uſé avec les hommes de lettres & les ſavans ; il les avoit comblés d'éloges, il s'étoit attaché des Ecrivains célébres ; ainſi les diſciples des Réformateurs trouverent des diſpoſitions favorables dans les littérateurs & dans les ſavans.

Les littérateurs, les beaux eſprits, qui n'étoient que des Théologiens ſuperficiels, ou qui ne l'étoient point du tout, furent aiſément ſéduits par les ſophiſmes des Réformés : un trait plaiſant lancé ſur les Théologiens, une conſéquence ridicule imputée aux catholiques, un paſſage de l'Ecriture mal entendu par leurs Commentateurs, un abus repris & corrigé par les Réformateurs, firent regarder les Théologiens comme des ignorans, & la réforme comme le rétabliſſement du Chriſtianiſme.

La réforme ne fut plus le partage du fanatiſme ; elle eut pour défenſeurs, des hommes d'eſprit, des ſavans, des écrivains habiles.

Tous les Réformés étoient, comme nous l'avons dit, diviſés entre eux : ils n'avoient ni principes ſuivis, ni corps de doctrine, ni ſymbole. Calvin entreprit d'en former un. Il établit pour fondement de ſa doctrine ce principe commun

à tous les Proteſtans ; ſavoir, que l'Ecriture-Sainte eſt la ſeule régle de foi, & que chaque particulier eſt le juge du ſens de l'Ecriture. Appuyé ſur ce principe, Calvin prétendit tirer de l'Ecriture tous les dogmes de la réforme, & forma un ſyſtême de religion, où la méthode & la clarté étoient jointes à la beauté du ſtyle.

Il ſe forma donc une nouvelle réforme qui avoit pour Chef un Théologien habile, un excellent écrivain, un logicien clair, un bel eſprit, un ſophiſte adroit : à ces qualités il uniſſoit une imagination forte, une fermeté inébranlable & toute l'activité que donnent le fanatiſme, l'amour de la domination, & le déſir de célébrité : ſa doctrine fit des progrès rapides dans tous les pays où l'on cultivoit les lettres, & ſur-tout en France.

Appuyés ſur les mêmes principes ſur leſquels Calvin avoit établi ſon ſyſtême, Socien retrancha du Chriſtianiſme tous les myſtères que Calvin avoit conſervés, & Servet trouva qu'il n'y avoit dans le monde qu'une ſubſtance, & que tous les êtres n'étoient que des modifications de la Divinité. *

Toutes les Sectes ſéparées de l'Egliſe catholique admettoient donc l'Ecriture comme la ſeule régle de la foi, & chaque particulier pour juge du ſens de l'Ecriture.

On ne pouvoit connoître le ſens de l'Ecriture, que par le moyen d'une inſpiration, ou avec le ſecours de la raiſon ; ainſi le principe fondamental de la réforme, tendoit au fanatiſme, ou conduiſoit à un chriſtianiſme qui ne devoit admettre de dogmes que ceux que la raiſon pouvoit comprendre, & de culte que celui dont elle voyoit l'utilité.

Le tems, qui étend la carriere des ſciences, & qui répand la lumiere, éteint ſans ceſſe les principes du fanatiſme dans les pays proteſtans ; ainſi il y a dans les Egliſes ſéparées de l'Egliſe catholique, une force qui pouſſe ſourdement les eſprits vers le Socianiſme.

Le Socianiſme, en retranchant du chriſtianiſme tout ce que la raiſon ne comprend pas, porte les eſprits à regarder la raiſon comme la ſeule autorité à laquelle l'homme doive ſe ſoumettre.

Tandis que ces principes théologiques faiſoient ce progrès dans les pays proteſtans, les Philoſophes célébres, Bacon, Gaſſendi, Deſcartes, livroient la guerre aux préjugés, à la

* Voyez l'Exam. du Fatal. t. 3.

philoſophie

philoſophie des Ecoles, & s'occupoient à conduire les hommes dans la recherche des vérités naturelles : ils avoient appris aux hommes à douter, & à n'admettre comme vrai que ce que la raiſon voyoit clairement. *

Cette méthode, jointe aux principes de la réforme, devoit conduire les eſprits à n'admettre comme révélé que les choſes que la raiſon comprenoit, à examiner les fondemens relatifs à la religion, non les principes lumineux qui en prouvent la certitude, mais les obſcurités qui nous empêchent d'avoir ſur ces objets une évidence complette. **

Le commerce que les lettres ont établi entre toutes les nations qui cultivent leur raiſon, a fait paſſer ces principes dans tous les pays de l'Europe, & c'eſt l'objet principal ſur lequel s'exerce actuellement une grande partie de l'activité de l'eſprit humain.

Ainſi l'eſprit humain, après avoir pendant dix-huit ſiécles épuiſé toutes les manieres de ſe tromper ſur les dogmes & ſur la morale du chriſtianiſme, eſt, au bout de dix-huit ſiécles, ramené par l'enchaînement même de ſes erreurs, à douter de ſa vérité.

Nous avons vu que ce doute n'eſt point fondé ſur la comparaiſon qu'on fait des principes qui établiſſent les dogmes de la religion, & des difficultés qui les combattent, mais ſur des obſcurités répandues ſur quelques points de la religion, & ſur la perſuaſion où l'on eſt qu'on doit rejetter comme faux ou comme incertain, tout ce que l'on ne voit pas clairement. Ce doute peut donc n'avoir pour principe que l'ignorance ou la pareſſe : car on voit moins de choſes, & on les voit moins clairement, à meſure que l'on eſt plus ignorant & plus pareſſeux. Il eſt même certain que le Pyrrhoniſme religieux de notre ſiécle doit faire beaucoup de progrès dans les nations ingénieuſes & frivoles, incapables de l'attention que demande l'examen, & imbues de la maxime qui porte, qu'on ne doit recevoir comme vrai, que ce que l'on voit clairement.

* Voyez l'Exam. du Fatal. t. 1.
** Ibid. t. 1. p. 171. &c.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES ÉGAREMENS DE L'ESPRIT HUMAIN PAR RAPPORT A LA RELIGION CHRÉTIENNE.

A

ABAELARD, (Pierre) naquit à Palais, en Bretagne, vers la fin de l'onzieme ſiécle * d'une famille noble; ſes amours, ſes malheurs, ſes démêlés littéraires, & ſes erreurs, en ont fait un homme célebre.

Tout le monde connoît les égaremens de ſon erreur & ſes infortunes; nous ne conſidérons ici que ſes efforts pour l'avancement de l'eſprit humain, les changemens qu'il fit dans la maniere de traiter la Théologie, & les écueils qu'il rencontra.

Depuis le renouvellement des ſciences dans l'Occident par Charlemagne, la Nation Françoiſe s'étoit élevée ſucceſſivement de l'Orthographe à la Grammaire, de la Grammaire aux Belles-Lettres, à la Poéſie, à la Philoſophie, & aux Mathématiques: on avoit en quelque ſorte ſuivi la route qu'Alcuin avoit tracée. **

* En 1709.

** Alcuin s'étant propoſé de rétablir les Lettres en France, commença par recommander l'Orthographe; il compoſa enſuite des

La Philoſophie n'avoit alors que trois parties, la Logique, la Morale & la Phyſique : de ces trois parties la Logique étoit preſque la ſeule qu'on cultivât, & elle renfermoit la Métaphyſique.

La Logique n'étoit que l'art de ranger ſous certaines claſſes les différens objets de nos connoiſſances, de leur donner des noms, & de former ſur ces noms des raiſonnemens ou des ſyllogiſmes.

Abaelard étudia la Dialectique avec beaucoup d'ardeur, & même avec ſuccès ; il réforma celle d'Ariſtote, devint l'oracle des écoles, & ſe fit une grande réputation, parce qu'alors le génie de la nation, & de preſque tout l'Occident, étoit tourné vers la Philoſophie.

Lorſqu'Abaelard eut embraſſé la vie Religieuſe, il s'attacha principalement à la Théologie; & ſes diſciples le prierent de joindre aux autorités qui prouvent les dogmes de la religion, des explications qui rendiſſent ces dogmes intelligibles à la religion : ils lui repréſenterent qu'il étoit inutile de leur donner des paroles qu'ils n'entendoient point, qu'on ne pouvoit rien croire ſans l'avoir auparavant entendu, & qu'il étoit ridicule d'enſeigner une choſe dont ni celui qui parloit, ni ceux qui l'écoutoient, n'avoient point d'idée; ils ajoutoient que le Seigneur lui-même avoit cenſuré ces maîtres-là comme des aveugles qui conduiſoient d'autres aveugles. *

Tel étoit le goût général de la nation, & ce goût ne s'étoit pas toujours contenu dans ſes juſtes bornes. Quelques Philoſophes, parce qu'ils ſavoient faire un ſyllogiſme, ſe croyoient en droit d'examiner & de décider ſouverainement de tout : ils croyoient, en faiſant un ſyllogiſme, approfondir tout, éclaircir même tous les myſtères, & ils avoient attaqué le dogme de la Trinité.

Abaelard, déterminé par ces conſidérations, & peut-être par ſon propre goût, entreprit d'expliquer les myſtères & les vérités de la Religion, de les rendre ſenſibles par des comparaiſons, de combattre par l'autorité des Philoſophes & par les principes de la Philoſophie, les difficultés des Dialecticiens qui attaquoient la religion.

C'eſt l'objet qu'il ſe propoſe dans ſon introduction à la

Traités ſur la Grammaire, ſur la Rhétorique, ſur la Dialectique, & ſur les Mathématiques. Voyez l'Hiſt. Lit. de France, t. 4.

* Abael. Ep. 1. c. 5. Operum, p. 20.

théologie, & dans ſa théologie chrétienne. *

La méthode qu'Abaelard ſe propoſoit de ſuivre étoit nouvelle en France ; il ne douta pas qu'elle ne fût décriée par une cabale d'hommes, connus depuis ſous le nom de Cornificiens : ces Cornificiens ne pardonnerent pas à un homme de mérite la conſidération qu'il obtenoit, & publioient que les Sciences & les Savans perdroient la Religion & l'Etat.

Pour prévenir les clameurs de ces hommes toujours mépriſables, & ſouvent en crédit, Abaelard établit comme un principe inconteſtable, qu'il n'y a point de connoiſſance qui ne ſoit utile & bonne en elle-même, que la Philoſophie eſt d'une grande utilité, même dans la Théologie, lorſqu'on aime la vérité, & qu'on cherche à la faire connoître. La Philoſophie n'eſt contraire à la Religion, que dans la bouche de ces Sophiſtes poſſédés de la fureur de la célébrité ; incapables de rien approfondir, ils veulent parler de tout, & dire, ſur tout ce qu'ils traitent, des choſes inouies : ils cherchent dans les objets, non ce qui peut éclairer utilement, mais ce qui peut étonner, ou faire rire : ces Sophiſtes, ou ces Bouffons de la Philoſophie, prennent cependant le nom de Philoſophe, & les Sciences n'ont point, ſelon Abaelard, de plus dangereux ennemis : ce ſont ceux qui retardent en effet le progrès de la lumiere, & qui donnent du poids aux clameurs & aux calomnies de l'ignorance contre les Sciences & contre la Philoſophie.

Le vrai Philoſophe, ſelon Abaelard, reconnoît la vérité de la Religion, & tâche d'en bien connoître l'eſprit ; mais s'il ne diſſipe pas l'obſcurité qui enveloppe ſes myſtères, il penſe qu'il ne peut ni tout voir, ni tout comprendre, & qu'il eſt abſurde de rejetter un dogme parce qu'on ne le comprend pas, & lorſque celui qui nous l'aſſure ne peut ni ſe tromper, ni tromper les autres.

C'eſt dans cette diſpoſition d'eſprit qu'Abaelard compoſe & veut qu'on liſe ſa Théologie. †

La Théologie n'a point, ſelon Abaelard, de plus grand objet que la Trinité : les noms des trois perſonnes comprennent l'Etre ſouverainement parfait ; la puiſſance de Dieu eſt marquée par le nom de Pere, la ſageſſe par celui de Fils,

* L'introduction à la Théologie ſe trouve dans l'édition des Ouvrages d'Abaelard par Amboiſe, & ſa Théologie chrétienne, dans le Tome 5. du *Theſaurus Anecdotorum* du P. Martenne.

† Theol. Chriſoſt. l. 3.

& la charité de Dieu envers les hommes que celui du S. Eſprit : trois choſes, dit Abaelard, qui ſont le ſouverain bien, & le fondement de nos devoirs par rapport à Dieu.

La diſtinction de ces trois Perſonnes eſt propre à perſuader aux hommes de rendre à Dieu l'adoration qu'ils lui doivent : car deux choſes nous inſpirent du reſpect, ſavoir, la crainte & l'amour : la puiſſance & la ſageſſe de Dieu nous le font craindre, parce que nous ſavons qu'il eſt notre Juge, qu'il peut nous punir ; & ſa bonté nous le fait aimer, parce qu'il eſt juſte d'aimer celui qui nous fait tant de biens. *

Les Dialecticiens attaquoient principalement le Dogme de la Trinité : ainſi ce myſtère fut l'objet principal qu'Abaelard traita.

J. C. n'a fait que développer le Myſtère de la Trinité, ſelon Abaelard ; il trouve ce myſtère dans les Prophetes & dans les Philoſophes anciens : il croit vraiſemblable que ceux-ci ont connu le Myſtère de l'Incarnation, auſſi-bien que celui de la Trinité, & que Dieu leur a révélé ces Myſtères en récompenſe de leurs vertus : Abaelard part de cette idée pour louer les belles qualités des Philoſophes, la pureté de leurs mœurs, l'excellence de leur morale, & croit qu'on ne doit point déſeſpérer de leur ſalut. †

Il paſſe enſuite aux difficultés des Dialectiques, qu'il réſout aſſez bien en expliquant les équivoques qui en ſont toute la force ; il arrive enfin à une des principales : c'eſt la nature de chaque perſonne & ſa différence, qu'il tâche d'expliquer.

Le propre du Pere, dit Abaelard, eſt de n'être point engendré ; le propre du Fils, eſt d'être engendré, & de n'être ni fait ni créé ; le propre du S. Eſprit, eſt de n'être ni fait ni engendré.

Abaelard remarque qu'il n'y a point d'exemple dans les créatures, où l'on trouve dans une même eſſence trois perſonnes : ce n'eſt que par des analogies ou par des comparaiſons qu'on peut le concevoir, & il ne faut pas, ſelon ce Théologien, chercher dans ces comparaiſons une reſſemblance parfaite.

Pour faire concevoir le Myſtère de la Trinité, il ſe ſert

* Introd. ad Theol. l. 1. Theol. Chriſt. l. 1. c. 2.
† Ibid.

de l'exemple d'un cachet, compoſé de la matiere & de la figure qui y eſt gravée : le cachet n'eſt ni la matiere ſeule, ni la figure ſeule, mais un tout compoſé de l'un & de l'autre, & cependant le cachet n'eſt autre choſe que la matiere ainſi figurée, quoique la matiere ne ſoit pas la figure.

Il diſtingue la proceſſion du S. Eſprit, de la génération du Verbe, en ce que le Verbe, étant la ſageſſe, participe à la puiſſance du Pere, parce que la ſageſſe eſt une ſorte de puiſſance : ſavoir, la puiſſance de diſtinguer le bien du mal, de déterminer ce qu'il faut faire, & ce qu'il ne faut pas faire. *

Le S. Eſprit, étant déſigné par le nom d'amour, qui n'eſt pas une puiſſance, n'eſt point, à proprement parler, la ſubſtance du Pere, quoique le S. Eſprit ſoit cependant d'une même ſubſtance avec lui.

Abaelard explique enſuite la coéternité des trois Perſonnes, par exemple, de la lumiere du Soleil, qui exiſte dans le même inſtant que le Soleil. **

Après avoir expoſé & expliqué le dogme de la Trinité, il examine la puiſſance de Dieu, & s'il peut faire autre choſe que ce qu'il a fait.

Il ſent toute la difficulté de ſa queſtion : pour la réſoudre, il examine le principe & l'ordre des décrets divins ; il établit que la ſageſſe & la bonté de l'Etre ſuprême dirigent ſa puiſſance ; il conclut de ce principe, que tout ce que Dieu a produit, ſa ſageſſe & ſa bonté le lui ont preſcrit ; que s'il y a du bien qu'il n'ait pas fait, c'eſt que ſa ſageſſe ne lui permettoit pas de le faire : de-là il conclut que Dieu ne pouvoit faire que ce qu'il a fait, & qu'il ne pouvoit ne le pas faire. †

Voilà les deux principaux ouvrages théologiques d'Abaelard ; il compoſa encore des explications ſur l'Oraiſon Dominicale, & ſur le Symbole des Apôtres, ſur celui de ſaint Athanaſe, ſur quelques endroits de l'Ecriture ; il fit un ouvrage qu'il intitula *le Oui* & *le Non*, qui n'eſt qu'un recueil de paſſages oppoſés, tirés de l'Ecriture ſur différentes matieres. §

* Ibid. l. 1. Theol. Chr. l. 4.

** Ibid.

† Theol. Chr. l. 5. Introd. ad. Theol. l. 3.

§ Cet Ouvrage eſt manuſcrit dans la Bibliotheque de S. Germain.

Enfin, il fit un Commentaire ſur l'Epître de S. Paul aux Romains : ce Commentaire n'eſt qu'une explication littérale de cette Epître ; Abaelard ne ſe propoſe que de faire voir l'enchaînement du diſcours de cet Apôtre. *

Des Erreurs contenues dans les Ouvrages d'Abaelard.

Les Ouvrages de Théologie d'Abaelard furent reçus avec applaudiſſement : & il eſt certain qu'ils contenoient de très-bonnes choſes, & des vues plus étendues & plus élevées, qu'on n'en trouve dans les Théologiens de ce ſiécle; mais ils contenoient auſſi des expreſſions inuſitées, des opinions extraordinaires, des comparaiſons dont on pouvoit abuſer, & même des erreurs réelles.

Deux Théologiens de Rheims, Alberic & Lotulphe, jaloux de la réputation d'Abaelard, n'enviſagerent ſes ouvrages que par ces endroits, ils y virent des erreurs monſtrueuſes, & dénoncerent Abaelard à l'Archevêque de Rheims. On aſſembla un Concile à Soiſſons ; Abaelard y fut cité. Le peuple, ſoulevé par Alberic & par Lotulphe, accourut en foule pour inſulter Abaelard, & crioit qu'il falloit exterminer cet hérétique, qui enſeignoit qu'il y avoit trois Dieux : effet bien ſenſible de l'ignorance & de la mauvaiſe foi des accuſateurs d'Abaelard: les expreſſions d'Abaelard tendoient plutôt au Sabellianiſme qu'au Trithéiſme. **

Abaelard ne comparut dans le Concile, que pour jetter ſon livre au feu: il lut à genoux le Symbole de S. Athanaſe, déclara qu'il n'avoit point d'autre foi que celle qu'il contenoit, & fut renfermé dans le Monaſtère de S. Médard de Soiſſons, d'où il ſortit peu de tems après : lorſqu'il ſortit, il reprit ſes exercices théologiques.

Vingt ans après le Concile de Soiſſons, Guillaume, Abbé de S. Thierri, crut trouver dans les livres d'Abaelard, des choſes contraires à la ſaine doctrine, & en tira quatorze propoſitions, qui expriment ces erreurs. †

1°. Il y a des dégrés dans la Trinité, le Pere eſt une pleine puiſſance, le Fils eſt quelque puiſſance, & le S. Eſprit n'eſt aucune puiſſance. §

* Dans le Recueil des Œuvres d'Abaelard par Amboiſe.

** Abael. Ep. 1. c. 9. edit. Amboeſii.

† En 1139.

§ Il eſt clair, par divers endroits de l'introduction & de la

2°. Le Saint-Eſprit procede bien du Pere & du Fils, mais il n'eſt pas de la ſubſtance du Pere, ni de celle du Fils. *

3°. Le Diable n'a jamais eu aucun pouvoir ſur l'homme; & le Fils de Dieu ne s'eſt pas incarné pour délivrer l'homme, mais ſeulement pour l'inſtruire par ſes diſcours & par ſes exemples, & il n'a ſouffert, ni n'eſt mort, que pour faire paroître & rendre recommandable ſa charité envers nous. **

4°. Le S. Eſprit eſt l'ame du monde. †

5°. Jeſus-Chriſt Dieu & homme n'eſt pas la troiſieme perſonne de la Trinité, *ou* l'Homme ne doit pas être proprement appellé Dieu. ††

6°. Nous pouvons vouloir & faire le bien par le libre arbitre, ſans le ſecours de la grace. †††

7°. Dans le Sacrement de l'Autel, la forme de la premiere ſubſtance demeure en l'air. §

8°. On ne tire pas d'Adam la coulpe du péché originel, mais la peine. §§

Théologie Chrétienne d'Abaelard, qu'il croyoit que le Pere, le Fils & le S. Eſprit ſont également Tout-Puiſſans : les expreſſions que l'on reprend ici, ſe trouvent dans un endroit où Abaelard explique la différence de la Proceſſion du S. Eſprit & de la génération du Verbe, & il avertit expreſſément qu'il ne faut pas pour cela que l'on croie que le S. Eſprit n'eſt pas Tout-Puiſſant. Voyez la Théologie Chrétienne & l'introduction à la Théologie.

* Abaelard n'a péché ici que dans l'expreſſion, puiſqu'il reconnoît formellement que le S. Eſprit eſt conſubſtantiel au Pere.

** Cette propoſition eſt tirée du Commentaire ſur l'Epître aux Romains ; c'eſt l'erreur des Pélagiens, & Abaelard la rétracta : cette erreur eſt réfutée à l'article Pélagianiſme.

† Il eſt certain que ce n'eſt point ici le ſentiment d'Abaelard : s'étant propoſé de trouver le Dogme de la Trinité dans les Philoſophes Payens, il crut que par l'ame du monde ils entendoient le S. Eſprit.

†† On ne peut nier qu'Abaelard ne parle comme Neſtorius, mais il eſt certain qu'il ne reconnoiſſoit en J. C. qu'une perſonne.

††† Cette propoſition eſt une erreur Pélagienne ; & fut rétractée par Abaelard

§ Cette Propoſition n'exprime qu'une opinion théologique : Guillaume de S. Thierry qui réfute cette Propoſition en prétendant que les accidens exiſtent dans le Corps de J. C. n'eſt pas moins contraire aux Théologiens qui admettent les accidens abſolus.

§§ Abaelard rétracta cette Propoſition qui eſt Pélagienne.

9°. Il n'y a point de péché ſans que le pécheur y conſente, & ſans qu'il mépriſe Dieu. *

10. La concupiſcence, la délectation & l'ignorance ne produiſent aucun péché. **

11. Les ſuggeſtions diaboliques ſe font dans les hommes d'une maniere phyſique, ſavoir par l'attouchement de pierres, d'herbes, & d'autres choſes dont les Démons ſavent la vertu. †

12. La foi eſt l'eſtimation ou le jugement qu'on fait des choſes qu'on ne voit pas. ††

13. Dieu ne peut faire que ce qu'il a fait, & ce qu'il fera. §

14. Jeſus-Chriſt n'eſt point deſcendu aux Enfers. §§

Guillaume de S. Thierri envoya à Géofroi, Evêque de Chartres, & à S. Bernard, Abbé de Clairvaux, ces Propoſitions & l'ouvrage qu'il avoit compoſé contre Abaelard.

L'Abbé de Clairvaux, à la lecture de la lettre & de l'ouvrage de Guillaume de S. Thierri contre Abaelard, ne doute pas que ce dernier ne fût tombé dans les erreurs qu'on lui imputoit; il lui écrivit de rétracter ſes erreurs, & de corriger ſes livres.

Abaelard ne déféra point aux avis de S. Bernard: le zèle de cet Abbé s'enflamma, il écrivit au Pape, aux Prélats de la Cour de Rome, & aux Evêques de France contre Abaelard.

S. Bernard peint Abaelard ſous les traits les plus horribles; il mande au Pape qu'Abaelard & Arnaud de Breſſe ont fait un complot ſecret contre Jeſus-Chriſt & contre ſon Egliſe. Il dit qu'Abaelard eſt un Dragon infernal, qui perſécute

* Abaelard prétend n'avoir jamais avancé cette Propoſition, & on ne la trouve point dans ſes ouvrages.

** Abaelard rétracta cette Propoſition.

† Cette Propoſition contient une opinion reçue parmi les Phyſiciens du ſiécle d'Abaelard, ce n'eſt point une erreur théologique.

†† On attaquoit cette Propoſition, parce qu'on croyoit qu'elle affoibliſſoit la certitude de la Foi.

§ Abaelard rétracta cette erreur. S. Bernard qui réfute les autres erreurs attribuées à Abaelard, ne dit rien de celle-ci. *Bern. Ep. 90.*

§§ Abaelard rétracta cette erreur. Don Gervaiſe a prétendu excuſer preſque toutes ces Propoſitions. Vie d'Abaelard, t. 2, l. 5, p. 162. Voyez auſſi ſur le même ſujet, le P. Lobineau, Hiſt. de Bretagne.

l'Egliſe d'une maniere d'autant plus dangereuſe qu'elle eſt plus cachée & plus ſecrette : il en veut, dit-il, à l'innocence des ames ; Arius, Pelage & Neſtorius ne ſont pas ſi dangereux, puiſqu'il réunit tous ces monſtres en ſa perſonne, comme ſa conduite & ſes livres le font connoître : il eſt le perſécuteur de la Foi, le précurſeur de l'Antechriſt. *

Il eſt aiſé de voir, par ce que nous avons dit d'Abaelard, & par l'hiſtoire de ſa vie, que les accuſations de S. Bernard ſont deſtituées non-ſeulement de fondement, mais même d'apparence, aux yeux du lecteur impartial. Je ne fais point cette remarque pour diminuer la juſte vénération que l'on a pour cet illuſtre & ſaint Abbé ; je voudrois inſpirer aux perſonnes, qu'un zèle ardent anime, un peu de défiance pour leurs propres idées, & s'il étoit poſſible, les rendre un peu plus lentes à condamner. Si dans une ame auſſi pure, auſſi éclairée que celle de S. Bernard, le zèle a été outré, combien ne devons-nous pas nous défier de notre zèle, nous qui ſommes ſi éloignés du déſintéreſſement & de la charité de S. Bernard ?

Les lettres de S. Bernard rendirent la foi d'Abaelard ſuſpecte, & ſa perſonne odieuſe, dans preſque toute l'Egliſe : il s'en plaignit à l'Archevêque de Sens, & le pria de faire venir S. Bernard au Concile de Sens, qui étoit ſur le point de s'aſſembler.

S. Bernard ſe rendit au Concile, produiſit les propoſitions extraites des ouvrages d'Abaelard, & le ſomma de juſtifier ces propoſitions, ou de les rétracter.

Parmi ces propoſitions, quelques-unes, comme nous l'avons vu, n'exprimoient point les ſentimens d'Abaelard, d'autres pouvoient s'expliquer, & avoient été mal interprétées par les Dénonciateurs ; enfin il y en avoit ſur leſquelles Abaelard demandoit à s'éclairer.

Mais S. Bernard le preſſa avec tant de vivacité, & Abaelard remarqua tant de chaleur & de prévention dans les eſprits, qu'il jugea qu'il ne pourroit entrer en diſcuſſion ; il craignit même une émeute populaire : il prit donc le parti d'appeller à Rome, où il avoit des amis, & retira après ſon appel. †

Le Concile condamna les propoſitions extraites des ouvra-

* Bernard, Ep. 330, 331, 336, 337.
† Otho Friſingenſis, de Geſtis Friderici, c. 48.

ges d'Abaelard, ſans parler de ſa perſonne, & l'on écrivit au Pape une Lettre pour l'informer du jugement de ce Concile. *

Le Pape répondit, qu'après avoir pris l'avis des Cardinaux, il avoit condamné les capitules d'Abaelard & toutes ſes erreurs, & jugé que les ſectateurs ou défenſeurs de ſa doctrine devoient être retranchés de la Communion.

Abaelard publia une profeſſion de foi, dans laquelle il proteſtoit devant Dieu, qu'il ne ſe ſentoit point coupable des erreurs qu'on lui imputoit; que s'il s'en trouvoit quelqu'une dans ſes Ecrits, il étoit dans la réſolution de ne la point ſoutenir, & qu'il étoit prêt à corriger ou à rétracter tout ce qu'il avoit avancé mal-à-propos : il condamna enſuite toutes les erreurs dans leſquelles on l'accuſoit d'être tombé, & proteſta qu'il croyoit toutes les vérités oppoſées à ces erreurs.

Après avoir publié cette apologie, Abaelard partit pour Rome, paſſa par le Monaſtère de Clugni, où Pierre le Vénérable qui en étoit Abbé, le retint & le réconcilia avec Saint Bernard : il y édifia tous les Religieux, & mourut l'an 1142, âgé de ſoixante-trois ans, dans une maiſon dépendante de Clugni, où il s'étoit retiré pour ſa ſanté. †

ABECEDARIENS ou ABECEDAIRES, branche d'Anabaptiſtes, qui prétendoient que pour être ſauvé, il falloit ne ſavoir ni lire, ni écrire, pas même connoître les premieres lettres de l'alphabeth, ce qui les fit nommer Abecedariens.

Lorſque Luther eut attaqué ouvertement l'autorité de l'Egliſe, de la tradition & des Peres, & qu'il eut établi que chaque particulier étoit Juge du ſens de l'Ecriture, Stork,

* Berenger, Diſciple d'Abaelard, dans ſon Apologie pour ſon Maître, & Don Gervaiſe dans ſa Vie d'Abaelard, ont attaqué la procédure du Concile : le premier n'eſt qu'un déclamateur, & Don Gervaiſe ne prouve point que les Peres du Concile aient outrepaſſé leur pouvoir : les Evêques prononcerent ſur les Propoſitions qu'on leur préſentoit : peut-on douter qu'ils n'euſſent ce droit ? Ils n'entendirent point les défenſes d'Abaelard, dit-on : mais étoit-il néceſſaire de l'entendre, pour juger ſi les Propoſitions qu'on déféroit au Concile étoient conformes ou contraires à la Foi ? Il n'eût été néceſſaire de l'entendre, qu'au cas que le Concile eût jugé la perſonne d'Abaelard. *Voyez d'Argentré, Collect. Judicior. de novis Erroribus, t. 1. p. 21. Martene, Obſervation. ad Theol. Abaelardi, t. 5. Theſau. Anecdot. Natal. Alex. in ſæc. 12. Diſſert. 7.*

† Voyez les Auteurs cités ci-deſſus.

ſon Diſciple, enſeigna que chaque Fidéle pouvoit connoître le ſens de l'Ecriture, auſſi-bien que les Docteurs, que c'étoit Dieu qui nous inſtruiſoit lui-même, que l'étude nous empêchoit d'être attentifs à la voix de Dieu, & que le ſeul moyen de prévenir ces diſtractions, étoit de ne point apprendre à lire ; que ceux qui ſavoient lire, étoient dans un état dangereux pour le ſalut.

Carloſtad s'attacha à cette ſecte, renonça à l'Univerſité & à ſa qualité de Docteur, pour ſe faire Porte-faix : il s'appella le Frere André. Cette ſecte fut aſſez étendue en Allemagne. *

Dans tous les tems, l'ignorance a eu ſes défenſeurs qui en ont fait une vertu chrétienne : tels furent les Gnoſimaques, les Cornificiens au ſeptieme & au douzieme ſiécle. Tous les ſiécles ont eu, & auront leurs Gnoſimaques & leurs Cornificiens.

ABELONITES, Payſans du Diocèſe d'Hippone, qui ſe prirent de vénération pour Abel : ils prétendirent qu'il falloit ſe marier comme lui, mais qu'il ne falloit point uſer du mariage ; ainſi les maris & les femmes demeuroient enſemble, mais ils faiſoient profeſſion de continence, & adoptoient un petit garçon & une petite fille qui leur ſuccédoient †

ABSTINENTS, nom qu'on donna aux Encratites & aux Manichéens, parce qu'ils vouloient qu'on s'abſtînt du vin, du mariage, &c.

ABYSSINS ou ETHIOPIENS : Peuples de l'Afrique qui ſont Eutychiens Jacobites.

Il eſt difficile de déterminer le tems de la naiſſance du Chriſtianiſme dans l'Ethiopie, mais il eſt certain qu'il y fut porté avant 325, puiſque le Concile de Nicée, tenu cette même année, donne à l'Evêque d'Ethiopie la ſeptieme place après l'Evêque de Seleucie.

L'Egliſe d'Abyſſinie reconnoît celle d'Alexandrie pour ſa mere, & elle lui eſt ſoumiſe d'une maniere ſi particuliere, qu'elle n'a pas même la liberté d'élire ſon Evêque : cette coutume, qui eſt auſſi ancienne que la converſion de l'Abyſſinie, eſt autoriſée dans un recueil de Canons pour leſquels les Abyſſins n'ont pas moins de reſpect, que pour les Livres ſaints.

* Oſiander, Centur. 16, l. 1. Stokman Lexic. in voce Abocedarii. Voyez l'art. Carloſtad. Anabaptiſtes.

† Aug. Hær. 86.

Ainſi l'Abyſſinie a ſuivi la foi de l'Egliſe d'Alexandrie, & les Ethiopiens ſont devenus Monophyſites ou Eutychiens, depuis que l'Egypte a paſſé ſous la domination des Turcs, & que les Jacobites ſe ſont emparés du Patriarchat d'Alexandrie.

Les Abyſſins n'ont donc point d'autres erreurs que celles des Cophtes : ils croient, comme eux, tout ce que l'Egliſe Romaine croit ſur les Myſtères ; mais ils rejettent le Concile de Chalcédoine, la Lettre de S. Léon, & ne veulent reconnoître qu'une ſeule nature en J. C. quoiqu'ils ne penſent pas que la nature Divine & la nature humaine ſoient confondues dans ſa perſonne. *

Ils ont ſept Sacremens, comme les Catholiques ; il ne faut pas croire qu'ils n'aient pas la Confirmation & l'Extrême-Onction, comme le penſe M. Ludolf. †

* Perpet. de la Foi, t. 4, l. 1. c. 11. Mendès, l. 1. c. 6. Ludolf. Hiſt. Æthiop. l. 3. c. 8. Voyag. de Lobo, par le Grand.

† Ludolf. Hiſt. Æthiop. l. 3. c. 5. Nous ferons quelques réflexions ſur cette prétention de M. Ludolf.

Les Abyſſins ayant toujours reçu leur Métropolitain, ou leur Evêque, du Patriarche d'Alexandrie, & les Cophtes, même depuis les conquêtes des Sarraſins, ayant conſervé la Confirmation & l'Extrême-Onction, comme on peut le voir dans l'article *Cophtes*, pourquoi les Abyſſins auroient-ils retranché la Confirmation ?

M. Ludolf s'appuye ſur le témoignage des Miſſionnaires Portugais. Mais ces Miſſionnaires plus zélés qu'éclairés, ont été trompés apparemment, parce que ce Sacrement ne s'adminiſtre pas en Ethiopie comme en Europe : les Abyſſins le conférent apparemment comme les Cophtes, après le Baptême, & les Miſſionnaires Portugais ont pris la Confirmation pour une cérémonie du Baptême ; & comme ils n'ont point vu adminiſtrer la Confirmation aux Adultes, ils ont conclu que les Ethiopiens ne connoiſſoient point ce Sacrement.

C'eſt du même principe que vient l'erreur de ces Miſſionnaires ſur l'Extrême-Onction ; il eſt certain que les Cophtes ont conſervé ce Sacrement (voyez leur article), & l'on ne voit pas pourquoi les Abyſſins qui recevoient d'eux leurs Métropolitains, n'auroient pas ſuivi la coutume de l'Egliſe Cophte.

Mais l'Extrême-Onction ne s'adminiſtre pas chez les Cophtes comme chez les Latins, & d'ailleurs elle s'adminiſtre après la Confeſſion, & aux perſonnes qui ſe portent bien comme aux malades : les Miſſionnaires qui n'ont point vu en Ethiopie les cérémonies qu'on pratique dans l'Egliſe Latine, & qui croyoient que l'Extrême-Onction ne devoit s'adminiſtrer qu'aux malades, ont penſé qu'en effet les Abyſſins n'avoient point ce Sacrement.

Cette conjecture deviendra, ce me ſemble, une preuve, ſi l'on

Les Abyſſins croient la préſence réelle & la tranſubſtantiation ; les Liturgies rapportées par M. Ludolf, ne permettent pas d'en douter, puiſqu'elles l'expriment formellement. *

fait réflexion ſur la maniere dont les Cophtes adminiſtrent l'Extrême-Onction : » Le Prêtre, après avoir donné l'abſolution au Pénitent, ſe fait aſſiſter d'un Diacre : il commence d'abord par les encenſemens, & prend une lampe dont il bénit l'huile, & y allume une méche ; enſuite il récite ſept Oraiſons qui ſont interrompues par autant de Leçons priſes de l'Epître de S. Jacques, & d'autres endroits de l'Ecriture ; c'eſt le Diacre qui lit : enfin le Prêtre prend de l'huile bénite de la lampe, & en fait une onction ſur le front, en diſant, Dieu vous guériſſe, au nom du Pere, du Fils, & du S. Eſprit : il fait la même onction à tous les aſſiſtans, de peur, diſent-ils, que le malin eſprit ne paſſe à quelqu'un d'eux. » (Nouveaux Mémoires des Miſſions de la Compagnie de Jeſus dans le Levant, t. 6. Lettre du P. Bernat, Perpétuité de la Foi, t. 5. l. 5. c. 2.)

Croit-on qu'il fût bien difficile que des Miſſionnaires qui n'avoient pas eu le tems d'étudier la Liturgie des Ethiopiens, ne reconnoiſſent pas l'Extrême-Onction ainſi adminiſtrée ?

* Hiſt. Æthiop. l. 3, c 5. M. Ludolf, malgré la clarté des Liturgies, prétend que les Abyſſins ne croient point la tranſubſtantiation, & il ſe fonde ſur le témoignage de l'Abyſſin Grégoire, qu'il a interrogé ſur cet article.

M. Ludolf lui demanda ce que vouloient dire les mots, être changé, être converti, & ſi l'on croyoit que la ſubſtance du pain & du vin fût convertie & changée en la ſubſtance du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt.

L'Abyſſin, ſans héſiter & ſans demander aucune explication des termes, lui répond que les Abyſſins ne reconnoiſſent point un pareil changement ; qu'ils ne s'engagent point dans des queſtions ſi épineuſes ; qu'au reſte, il lui ſemble que le pain & le vin ne ſont dits convertis & changés que parce qu'ils repréſentent le Corps & le ſang de J. C. & paſſent ainſi d'un uſage profane à un uſage ſacré.

Faiſons quelques réflexions ſur cette réponſe de l'Abyſſin.

1°. L'Abyſſin ne nie point la Tranſubſtantiation ; il dit ſeulement qu'il lui paroît qu'on ne la connoît pas, & que les Abyſſins ne traitent point des queſtions ſi épineuſes. Une pareille réponſe peut-elle balancer l'autorité claire & préciſe des Liturgies Ethiopiennes ? D'ailleurs, puiſqu'il eſt certain que les Cophtes croient la préſence réelle, pourquoi les Abyſſins qui ont reçu d'eux leur Patriarche, & qui ont adopté toutes leurs erreurs, auroient-ils changé ſur l'Euchariſtie ?

2°. L'Abyſſin traite de queſtion épineuſe le dogme de la Tranſubſtantiation, & dit que les Abyſſins n'agitent point de pareilles queſtions ; cependant il ne fait à M. Ludolf aucune queſtion ſur ce Dogme, il n'a aucun embarras, il ne demande aucune explication,

Le culte & l'invocation des Saints, la priere pour les morts & le culte des reliques ſe ſont conſervés chez les Abyſſins, comme chez les Cophtes. *

aucun éclairciſſement ſur cette queſtion ſi épineuſe, & qu'on n'agite point en Ethiopie.

Cette précipitation à répondre, ſuppoſe qu'il n'entendoit ni la queſtion que M. Ludolf lui faiſoit, ni la réponſe qu'il a donnée, ou qu'il vouloit faire une réponſe agréable à M. Ludolf, dont il connoiſſoit les ſentimens ſur la Tranſubſtantiation.

3°. On a vu à Rome des Abyſſins qui aſſuroient que l'Egliſe d'Ethiopie croyoit la Tranſubſtantiation. M. Ludolf prétend que leur temoignage eſt ſuſpect, parce qu'ils étoient gagnés par la Cour de Rome: mais voudra-t-il que nous croyions ſon Abyſſin impartial & ſincère dans toutes ſes réponſes, après qu'il nous a expoſé lui-même dans ſa Préface les ſervices qu'il avoit rendus, & qu'il continuoit de rendre à ſon Abyſſin?

M. Ludolf lui-même eſt-il bien sûr de n'avoir pas un peu ſuggéré à Grégoire ſes réponſes par ſes converſations, & peut-être par la maniere dont il l'interrogeoit?

4°. Enfin, en calculant les témoignages, nous avons des Abyſſins établis à Rome, qui contrediſent Grégoire, & qui annulent par conſéquent ſon témoignage: reſte donc l'autorité des Liturgies qui contiennent le Dogme de la Tranſubſtantiation. Voyez ces Liturgies dans la Perpet. de la Foi, t. 4, l. 1, c 11. Liturg. Orient. t. 2. Le Grand, Diſſert. 12, à la ſuite du Voyage d'Abyſſinie, par le P. Lobo.

* M. Ludolf reconnoît tous ces points; mais il croit que ce ſont des abus introduits dans l'Egliſe d'Abyſſinie, par les Prédications des Evêques, & par d'autres cauſes.

Cette prétention n'eſt pas fondée; le Calendrier des Abyſſins, donné par M. Ludolf, prouve que l'Egliſe d'Abyſſinie a toujours invoqué les Saints, honoré les Reliques: leurs Liturgies contiennent des prieres pour les morts; M. Ludolf n'oppoſe rien de raiſonnable à ces épreuves: par exemple, il dit que l'invocation des Saints s'eſt introduite par les Prédications pathétiques des Evêques, & il n'y a point en Ethiopie d'autre Evêque que l'Aubuna, ou Métropolitain; d'ailleurs on n'y prêche jamais.

M. Ludolf convient que les Abyſſins prient pour les morts; mais il prétend qu'ils n'ont point de connoiſſance du Purgatoire. Cette prétention eſt encore fauſſe, il eſt certain que les Abyſſins ne nient point le Purgatoire, & qu'ils ſont ſeulement diviſés ſur l'état des ames après la mort, quoiqu'ils reconnoiſſent que pour jouir de la béatitude éternelle, il faut ſatisfaire à la Juſtice Divine, & que les prieres ſuppléent à ce que les hommes n'ont pu acquitter.

De quelques pratiques particulieres aux Abyſſins.

1°. Les Abyſſins ont, comme les Cophtes, la cérémonie du baptême de Jeſus-Chriſt, que M. Renaudot & le P. Tellès ont apparemment priſe pour la réitération du Baptême. *Voyez* l'art. COPHTES.

2°. Ils ont, comme les Cophtes, la Circonciſion & quelques pratiques Judaïques telles que de s'abſtenir du ſang & de la chair des animaux étouffés: il y a bien de l'apparence qu'ils tirent ces pratiques des Cophtes, bien plutôt que des Mahométans & des Juifs, comme le prétend M. de la Croze dans ſon Chriſtianiſme d'Ethiopie *.

3°. Abulſelah, Auteur Egyptien, qui écrivoit, il y a environ quatre cens ans, dit que les Ethiopiens, au lieu de confeſſer leurs péchés aux Prêtres, les confeſſoient tous les ans devant un encenſoir ſur lequel brûloit de l'encens, & qu'ils croyoient ainſi obtenir le pardon: Michel, Métropolitain de Damiette, juſtifie cette pratique dans ſon Traité contre la néceſſité de la confeſſion, & il n'eſt pas étonnant qu'elle ait paſſé en Ethiopie ſous les Patriarches Jean & Marie, qui favoriſoient cet abus.

Zunzabo aſſuroit néanmoins qu'on ſe confeſſoit en ſon pays, & ſelon la diſcipline de l'Egliſe d'Alexandrie, on devoit le faire; c'eſt ſur les régles qu'on examine la véritable tradition d'une Egliſe, & non pas ſur les abus. *Perpétuité de la Foi, t. 4. pag. 87. 102.*

D'ailleurs la pratique de la confeſſion n'eſt pas éteinte chez

* Parmi les Cophtes, les uns regardoient l'uſage de la Circonciſion comme une complaiſance qu'ils ont été forcés d'avoir pour les Mahométans, les autres comme une pratique purement civile. Les Abyſſins ne ſont pas plus d'accord ſur cet objet; il y en a cependant qui la regardent comme une cérémonie religieuſe & néceſſaire au ſalut. Un Religieux Abyſſin conta au Pere Lobo, qu'un diable s'étoit adonné à une fontaine, & tourmentoit extraordinairement les pauvres Religieux qui alloient y puiſer de l'eau; que *Tecla Aimanat*, Fondateur de leur Ordre, l'avoit converti; qu'il n'avoit eu de difficulté que ſur le point de la Circonciſion; que le diable ne vouloit point être circoncis; que *Tecla Aimanat* l'avoit perſuadé & avoit fait lui-même cette opération; que ce diable ayant pris enſuite l'habit de Religieux, étoit mort dix ans après en odeur de ſainteté.

Le P. Lobo, Rélation hiſtorique de l'Abyſſinie, traduction de le Grand, p. 202.

les Abyſſins; ils ſe confeſſent aux Prêtres, & quelquefois au Métropolitain; & lorſqu'ils s'accuſent de quelque grand péché, le Métropolitain ſe leve, reprend vivement le pécheur, & appelle ſes Licteurs qui fouettent de toutes leurs forces le pénitent; alors tout ce qui ſe trouve dans l'Egliſe s'approche du Métropolitain, & obtient grace pour le pécheur, auquel le Métropolitain donne l'abſolution. *Ludolf. ibid. l. 2. c. 6.*

4°. Le Mariage eſt un Sacrement chez les Abyſſins, & voici comme Alvarès décrit la célébration d'un Mariage auquel il aſſiſta, & qui fut faite par l'*Abuna* ou Métropolitain. » L'époux & l'épouſe étoient à la porte de l'Egliſe où l'on » avoit préparé une eſpece de lit: l'Abuna les fit aſſeoir deſ- » ſus; il fit la proceſſion autour d'eux avec la croix & l'en- » cenſoir; enſuite il impoſa les mains ſur leurs têtes, & leur » dit, que comme aujourd'hui ils ne devenoient plus qu'une » même chair, ils ne devoient plus avoir qu'un même cœur » & une même volonté; & leur ayant fait un petit diſcours » conformément à ces paroles, il alla dire la Meſſe où l'é- » poux & l'épouſe aſſiſterent: enſuite il leur donna la béné- » diction nuptiale. *

» 5°. Le divorce eſt en uſage parmi les Abyſſins: un ma- » ri qui eſt mécontent de ſa femme, la renvoie & la reprend » avec la même facilité: l'infidélité de la femme ou du mari, » la ſtérilité, ou le moindre différend, leur en fourniſſent » des cauſes plus que légitimes. Le divorce pour cauſe d'a- » dultère ſe renoue facilement, en donnant quelque ſomme » d'argent à la partie offenſée: le mariage ne ſe raccommo- » doit pas ſi-aiſément, quand le mari & la femme avoient » eu querelle enſemble, ou s'étoient battus: en ce cas le » Juge leur permettoit de ſe marier à d'autres; & un Ethio- » pien aime mieux épouſer une femme ſéparée de ſon mari » pour cauſe d'adultère, que pour querelle **. »

6°. Les Prêtres ſe marient chez les Abyſſins comme dans tout l'Orient, mais avec cette reſtriction inconnue parmi les Réformés, dit M. Renaudot, qu'il n'a jamais été permis à un Prêtre, ni aux Diacres, de ſe marier après leur Ordination, & que le mariage d'un Religieux & d'une Religieuſe eſt regardé comme un ſacrilege †.

* Treizieme Diſſertation, à la ſuite du Voyage du P. Lobo, 335.

** Lobo, loco cit. p. 76. Thevenot, in-fol. t. 2. p. 9.

† Perpet. de la Foi, t. 4. l. 1. c. 12.

7°. Un autre abus auquel les Patriarches d'Alexandrie ont tâché inutilement de remédier, c'eſt la pluralité des femmes *.

8°. L'Abyſſinie eſt le pays du monde où il y a le plus d'Eccléſiaſtiques, plus d'Égliſes & plus de Monaſtères : on ne peut chanter dans une Égliſe, que l'on ne ſoit entendu dans une autre & ſouvent dans pluſieurs : ils chantent les Pſeaumes de David, ils les ont tous fidélement traduits dans leur langue, auſſi-bien que les autres livres de l'Ecriture-Sainte, à l'exception de ceux des Machabées, qu'ils croient néanmoins canoniques.

9°. Chaque Monaſtère a deux Egliſes, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes.

Dans celle des hommes, on chante en chœur & toujours debout, ſans jamais ſe mettre à genoux; c'eſt pourquoi ils ont diverſes commodités pour s'appuyer & ſe ſoutenir.

Leurs inſtrumens de muſique conſiſtent en de petits tambours qu'ils ont pendus au cou, & qu'ils battent avec les deux mains. Les principaux & les plus graves Eccléſiaſtiques portent ces inſtrumens, ils ont auſſi des bourdons dont ils frappent contre terre avec un mouvement de tout le corps : ils commencent leur muſique en frappant du pied, & jouent doucement de ces inſtrumens ; puis s'échauffant peu-àpeu, ils quittent leurs inſtrumens, & ſe mettent à battre des mains, à ſauter, à danſer, à élever leurs voix de toute leur force ; à la fin ils ne gardent plus de meſure, ni de pauſe dans leurs chants : ils diſent que David leur a ordonné de célébrer ainſi les louanges de Dieu, dans les Pſeaumes où il dit : *Omnes gentes plaudite manibus, jubilate Deo, &c.* **

Du Gouvernement Eccléſiaſtique des Abyſſins.

L'Egliſe d'Abyſſinie eſt gouvernée par un Métropolitain, qu'ils appellent, *Abuna*, c'eſt-à-dire, notre pere : il n'a aucun Evêque au-deſſous de lui : il eſt nommé & ſacré par le Patriarche d'Alexandrie, qui, pour tenir cette Egliſe dans une plus grande dépendance, ne lui donne jamais de Métropolitain du pays.

* Ibid.

** Lobo, ibid. p. 77, 78.

Tout étranger & tout ignorant que ce Métropolitain ſoit pour l'ordinaire, il a eu autrefois tant d'autorité, que le Roi n'étoit pas reconnu pour Roi, qu'il n'eût été ſacré par les mains de l'Abuna ; ſouvent même l'Abuna s'eſt ſervi de cette autorité, pour conſerver la dignité Royale à celui à qui elle appartenoit de droit, & pour s'oppoſer aux uſurpateurs *.

Les Rois ont fait leur poſſible pour obtenir que l'on ordonnât pluſieurs Evêques dans l'Abyſſinie ; mais le Patriarche d'Alexandrie craignoit que, s'il y avoit pluſieurs Evêques en Ethiopie, on n'en créât à la fin aſſez pour qu'ils ſe fiſſent un Patriarche ; il n'a donc jamais voulu conſentir à ordonner en Ethiopie d'autres Evêques que l'Abuna.

L'Abuna jouit de pluſieurs grandes terres ; &, dans ce pays où tout le monde eſt eſclave, ſes Fermiers ſont exempts de toute ſorte de tribut, ou ne payent qu'à lui ſeul, à la réſerve des terres qu'il poſſede dans le Royaume de Tigré ; on fait encore pour lui une quête de toile & de ſel, qui lui rapporte beaucoup : il ne connoît de ſupérieur dans le ſpirituel, que le Patriarche d'Alexandrie.

L'Abuna ſeul peut donner des diſpenſes, & il a ſouvent abuſé de ſa puiſſance à cet égard ; car il eſt ordinairement fort avare & fort ignorant.

Le *Komos* ou *Huguemos* eſt le premier Ordre Eccléſiaſtique, c'eſt ce que nous appellons Archiprêtre.

On ne connoît point en Abyſſinie les Meſſes baſſes ou particulieres.

Il y a dans l'Abyſſinie des Chanoines & des Moines : les Chanoines ſe marient, & ſouvent les Canonicats paſſent aux enfans.

Les Moines ne ſe marient point, & ils ont un très-grand crédit : on les emploie ſouvent dans les affaires les plus importantes ; ils font des vœux. *Voyez* Ludolf, Lobo, &c.

Des efforts que l'on a faits pour procurer la réunion de l'Egliſe d'Abyſſinie avec l'Egliſe Romaine.

L'Egliſe d'Abyſſinie étoit dans l'état que nous venons d'expoſer, lorſque les Portugais pénétrerent par la mer rouge, juſqu'à l'Ethiopie. La Reine Helene, aïeule & tutrice de

* Lobo, Ludolf, loco cit.

David, Empereur d'Ethiopie, voyant l'Empire attaqué par ſes voiſins, & troublé par des guerres inteſtines, fit alliance avec les Portugais, & envoya un Ambaſſadeur au Roi Emmanuel, qui en fit auſſi partir un pour l'Ethiopie : on commença auſſi-tôt à parler de la réunion de l'Egliſe d'Abyſſinie à l'Egliſe Romaine.

L'Empereur n'y parut point oppoſé, & Bermudes, Médecin de l'Ambaſſadeur Portugais, fut nommé par le Patriarche Marc pour lui ſuccéder.

Dans ce tems un Prince Maure, nommé Grané (ou Gaucher) lequel commandoit les troupes du Roi d'Adel, entra en Abyſſinie, & en conquit la plus grande partie.

David, alarmé par la rapidité de ſes conquêtes, envoya Jean Bermudes demander du ſecours aux Princes Chrétiens. Bermudes ſe rendit à Rome, paſſa à Lisbonne, obtint du Pape le titre de Patriarche, & du Roi de Portugal du ſecours pour l'Empereur d'Abyſſinie.

Etienne de Gama équippa une flotte, entra dans la mer rouge, débarqua ſur les côtes d'Abyſſinie quatre cent ſoldats Portugais ſous le commandement de Criſtophe Gama ſon frere, qui ſauva l'Abyſſinie, & remit la couronne ſur la tête de David.

Après l'expédition des Portugais contre les Maures, Bermudes voulut obliger l'Empereur à prêter ſerment de fidélité au Pape entre ſes mains.

Le zèle précipité de Bermudes inſpira à l'Empereur de l'éloignement pour la religion Catholique, & de la haine pour la perſonne de Bermudes : il ne le traita plus avec la conſidération que ce Patriarche croyoit qu'on lui devoit. Le Patriarche le ſentit vivement, & il ſe plaignit amérement de ce que le Roi ne lui demandoit pas ſa bénédiction, & ne l'envoyoit pas recevoir ; il prétendoit que l'Empereur, en ne l'envoyant pas recevoir, violoit en ſa perſonne le reſpect qu'il devoit à Jeſus-Chriſt, que lui Bermudes repréſentoit ; » ainſi, lui dit Bermudes, vous ſerez rejetté, maudit & » excommunié, ſi vous retournez aux héréſies des Jacobi» tes & Dioſcoriens d'Egypte. »

Le Roi répondit que les chrétiens d'Egypte n'étoient point des hérétiques, mais que les catholiques l'étoient, puiſqu'ils adoroient quatre Dieux, comme les Ariens ; & il ajouta que ſi Bermudes n'étoit pas Pere ſpirituel, il le feroit écarteler.

Bermudes informa les Portugais de ſes démêlés avec le Roi.

& ſes intrigues allumerent la guerre entre le Roi d'Ethiopie & les Portugais ſes libérateurs.

L'Empereur Claude ſe réconcilia cependant avec eux, mais il les craignoit; il les diſperſa donc dans différentes Provinces, & força Bermudes à ſortir d'Ethiopie.

Le Pape & le Roi de Portugal, informés de ce qui ſe paſſoit en Ethiopie, y envoyerent un Patriarche & deux Evêques; le Patriarche fut Jean Nugnés Barreto, plus recommandable par ſa dignité & par ſa piété, que par ſes lumieres: les deux Evêques furent Melchior Carnegro, & André Oviedo.

Ces Prélats emmenerent avec eux dix Jéſuites.

L'Archevêque demeura à Gea, & Oviedo, Evêque d'Hiérapolis, paſſa en Abyſſinie avec quelques Jéſuites; mais l'Empereur empêcha le ſuccès de leurs prédications, & ſon frere Adamas, qui lui ſuccéda, fut beaucoup plus contraire à la réunion.

Le Patriarche Barreto mourut, & Oviedo lui ſuccéda; mais ſa nouvelle dignité ne rendit pas ſa miſſion plus heureuſe: le Pape lui enjoignit de ſortir d'Abyſſinie avec les Jéſuites, & de paſſer ailleurs.

Oviedo répondit qu'il étoit prêt à obéir, mais qu'il ne pouvoit ſortir d'Abyſſinie; que les ports étoient fermés par les Turcs; qu'on feroit mieux de lui envoyer quelque ſecours que de le rappéller; que s'il avoit ſeulement cinq cent ſoldats Portugais, il pourroit faire revenir les Abyſſins, & ſoumettre beaucoup de peuples idolâtres; qu'il y avoit un grand nombre de Gentils du côté de Moſambique & du Sofala, qui ne demandoient que d'être inſtruits: il reſta donc en Abyſſinie, demandant juſqu'à ſa mort des troupes & des ſoldats, & perſuadé que les Abyſſins ne ſe ſoumettroient pas volontairement à l'Egliſe Romaine.

Les différentes révolutions qui arriverent en Ethiopie, porterent enfin ſur le trône Mélaſegud, qui prit le nom de Sultan Segud.

Après la bataille qui le rendit maître de l'Abyſſinie, les Peres Jeſuites, qui étoient paſſés en Abyſſinie, allerent le féliciter, & en furent très-bien reçus; il manda le Pere Paés, le traita avec beaucoup de diſtinction, & dans une audience lui témoigna qu'il voudroit avoir quelques troupes Portugaiſes.

Le Pere Paés lui aſſura qu'il en auroit facilement, s'il

vouloit embraſſer la Religion Romaine. Le Roi le promit, & le Pere Païs écrivit au Pape, au Roi de Portugal, & au Vice-Roi des Indes, trois lettres que Sultan Segud ſigna.

Le Roi ne jouiſſoit pas d'abord tranquillement de l'Empire; il fallut éteindre des factions, & arrêter des révoltes qui ſe formerent pendant près de deux ans.

Lorſqu'il fut affermi ſur le trône, il donna un Edit par lequel il défendoit de ſoutenir qu'il n'y avoit qu'une perſonne en J. C. & condamnoit à mort les contrevenans.

Le Métropolitain vint trouver l'Empereur, & ſe plaignit de ce qu'il avoit publié un Edit ſans le conſulter; les grands & le peuple murmurerent, les eſprits s'échaufferent, & l'Abuna fulmina une excommunication ſolemnelle contre tous ceux qui embraſſeroient la Religion Romaine, favoriſeroient l'union avec cette Egliſe, ou diſputeroient ſur les queſtions qui partageoient l'Egliſe Romaine & l'Egliſe d'Abyſſinie.

La hardieſſe du Patriarche irrita le Roi, mais il n'oſa le punir, & ſe contenta de donner un Edit, par lequel il accordoit la liberté de ſuivre la Religion que les Peres Jéſuites avoient établie par leurs diſputes & leurs inſtructions.

Le Métropolitain lança une nouvelle excommunication contre tous ceux qui diroient qu'il y a deux natures en Jeſus-Chriſt.

Les perſonnes éclairées prévirent bien que ces diſputes produiroient de grands troubles; la Mere du Roi, les Grands, le Patriarche, le Clergé, ſe jetterent aux pieds du Roi, pour obtenir qu'il ne changeât rien dans la Religion; mais ce Prince fut inébranlable: les eſprits s'aigrirent, on s'aſſembla, & l'on réſolut de mourir pour la défenſe de l'ancienne Religion.

Les Peres Jéſuites de leur côté publioient des livres, inſtruiſoient, tâchoient de détromper les Abyſſins, animoient l'Empereur & l'exhortoient à demeurer ferme dans le parti qu'il avoit pris.

Après une eſpece d'agitation ſourde dans tout l'Empire, la révolte éclata dans pluſieurs Provinces: malgré ces révoltes, le Roi rendit un Edit, par lequel il défendoit de travailler le Samedi; cet Edit produiſit de nouvelles révoltes, dont le Roi triompha. Lorſqu'il crut les eſprits ſubjugués, il fit publiquement profeſſion de la Religion Romaine; & le Patriarche Alphonſe Mendés, qu'il avoit demandé au Pape, étant arrivé, l'Empereur ſe mit à genoux, & fit ſur l'Evan-

gile un ſerment de fidélité, par lequel il promettoit au Saint Pere, au Seigneur Urbain, & à ſes ſucceſſeurs, une véritable obéiſſance, aſſujettiſſant à ſes pieds avec humilité ſa perſonne & ſon Empire; les Princes, les Vice-Rois, les Eccléſiaſtiques & les Clercs firent à genoux la même proteſtation.

On prêta enſuite ſerment de fidélité à l'Empereur & à ſon fils: voici comment *Ras Scella Chriſtos*, frere de l'Empereur, prêta ſon ſerment. » Je jure de reconnoître le Prince » pour héritier de ſon pere à l'Empire, de lui obéir, com- » me un fidéle Vaſſal, autant qu'il ſoutiendta & favoriſera » la ſainte foi catholique: ſans quoi je ſerai ſon premier & » ſon plus grand ennemi. »

Tous les Capitaines de ſon armée & ſon fils aîné prêterent le même ſerment, & avec la même condition. Incontinent après, l'Empereur fit proclamer dans toute ſon armée, que tous les peuples, ſous peine de la vie, euſſent à embraſſer la religion Romaine, & l'on ordonna de maſſacrer tous ceux qui refuſeroient d'obéir.

On ſe ſouleva de toutes parts, & les peuples ſe choiſirent des Rois, ou ſe donnerent des Chefs pour défendre la Religion de leurs ancêtres; le feu du fanatiſme ſe communiqua par-tout: on craignoit de ſe ſouiller avec le parti de l'Empereur; ici des Moines & des Religieuſes, pour éviter les Catholiques, ſe précipitoient du haut de ces rochers affreux, dont l'aſpect ſeul effraye l'imagination la plus intrépide; là les Prêtres portoient ſur leurs têtes les pierres des autels, animoient les rebelles, leur promettoient la victoire, & s'offroient avec aſſurance aux traits des ſoldats.

Cependant Mendès, tranquille & tout-puiſſant, changeoit en maître abſolu tout ce qu'il déſapprouvoit dans la religion; ſon zèle embraſſoit également & la deſtruction de l'héréſie, & la conſervation des biens de l'Egliſe.

Un Préfet de Prétoire s'étant emparé, avec l'agrément de l'Empereur, de quelques maiſons réclamées par des Moines, Mendès l'excommunia.

Le Préfet tomba en foibleſſe à la nouvelle de cette excommunication; la Cour & l'Empereur prierent Mendès de pardonner au Préfet, & le fléchirent enfin.

Mais cette excommunication offenſa profondément tous les Grands; on ne pouvoit ſouffrir que, pour quelques maiſons en litige avec des Moines, & que l'Empereur peut ôter &

donner à ſon gré, un Pontiſe étranger excommuniât un homme reſpectable par ſa naiſſance, par ſes ſervices & par ſes vertus.

Ces ſemences de haine furent ſecondées par une continuité de ſévérités & de rigueurs de la part de Mendès : les Courtiſans, qui avoient découvert ſon caractère, lui demandoient ſans ceſſe de petites choſes, ſur leſquelles ils s'attendoient bien qu'il ſeroit inflexible, & comptoient par ce moyen le rendre odieux & mépriſable ; ils réuſſirent du moins à le rendre moins reſpectable aux yeux de l'Empereur.

Cependant le nombre des révoltés augmentoit tous les jours, & les avantages commençoient à ſe partager entre eux & les troupes du Roi.

La Cour & l'armée repréſenterent au Roi la néceſſité d'uſer de quelque tolérance envers les Abyſſins ; il conſulta le Patriarche, qui y conſentit, à condition cependant que ce ne ſeroit que tacitement, & non pas par une loi.

Le Roi partit enſuite pour combattre les rebelles, & crut avoir beſoin de faire connoître ſes diſpoſitions pour la tolérance ; il fit publier dans ſon armée le changement de quelques bagatelles, & la permiſſion de ſe ſervir des livres anciens, pourvu qu'ils fuſſent revus & corrigés par le Patriarche.

Alphonſe Mendès écrivit à l'Empereur ſur cet Edit, & lui remit devant les yeux l'exemple du Roi Oſias qui fut frappé de la lépre, pour avoir entrepris une choſe qui n'appartenoit qu'aux Lévites.

L'Empereur répondit que quand la religion Romaine avoit paru dans ſon Empire, elle ne s'y étoit établie, ni par la prédication des Jéſuites, ni par aucuns miracles, mais par ſes loix, par ſes Edits, & parce qu'il avoit trouvé que les livres de l'Egliſe d'Abyſſinie s'accordoient aſſez bien avec ceux de l'Egliſe Romaine. *

Les ménagemens de l'Empereur ne calmerent point les eſprits ; il fallut encore lever des armées : les fidéles ſe battirent avec un acharnement incroyable, & laiſſerent ſur le champ de bataille plus de huit mille morts.

Les Courtiſans y conduiſirent le Roi, & lui tinrent ce diſcours. » Voyez, Seigneur, tant de milliers d'hommes » morts : ce ne ſont point des Mahométans, ni des Gentils ; » ce ſont vos Vaſſaux, notre ſang & nos parens. Soit que

* Tellès, p. 483.

» vous vainquiez, ou que vous ſoyez vaincu, vous mettez » le fer dans vos propres entrailles : ces gens, qui vous font » la guerre, n'ont rien à vous reprocher ; mais ils ne ſont » pas contens de la loi que vous voulez leur impoſer. Com- » bien de morts à cauſe de ce changement de foi ? Ces peu- » ples ne s'accommodent point de la Religion de Rome, laiſ- » ſez-leur celle de leurs peres, autrement vous n'aurez point » de Royaume, & nous n'aurons jamais de repos. » *

L'Empereur tomba dans une profonde mélancolie, &, après de longs combats intérieurs, publia un Edit qui donnoit à tout le monde la liberté de ſuivre le parti qu'il voudroit.

Cet Edit cauſa une joie incroyable dans tout le Royaume, la Religion Romaine fut abandonnée de preſque tous les Abyſſins ; tout retentiſſoit de chants d'allégreſſe. On fit des cantiques pour conſerver la mémoire de cet événement : on y repréſentoit les Miſſionnaires comme des Hyenes † venues d'Occident pour dévorer les brebis de l'Abyſſinie.

Le Patriarche Mendès alla trouver l'Empereur, & lui repréſenta qu'une pareille liberté de conſcience exciteroit des guerres civiles. L'Empereur ne répondit rien autre choſe, ſinon, *que puis-je faire ? Je n'ai plus de Royaume à moi.*

Sultan Segud mourut peu de tems après, & Baſilide ſon fils lui ſuccéda : il ne fut pas plutôt ſur le trône qu'il fit arrêter *Ras Scella Chriſtos* ſon oncle, à cauſe du ſerment qu'il avoit prêté ; il ordonna au Patriarche Mendès de lui remettre toutes les armes à feu qu'il avoit, & de ſe retirer inceſſamment à Fremone dans le Royaume de Tigré.

Mendès offrit alors divers adouciſſemens, & l'Empereur n'en voulut aucun ; enfin il propoſa de diſputer avec les Savans de la Nation, & reçut de l'Empereur cette réponſe. » Eſt-ce par des argumens que vous avez établi notre foi ? » N'eſt-ce pas par la violence & la tyrannie ? »

Le Patriarche fut obligé de ſe retirer à Fremone, & de-là envoya demander des troupes au Vice-Roi des Indes, mais l'Empereur informé de ſon deſſein, lui ordonna de ſortir de ſes Etats, & de s'embarquer pour les Indes : il fallut obéir.

* Ibid.

† L'Hyene eſt une eſpece de chien ſauvage particulier à l'Abyſſinie ; ces animaux ſont très-dangereux, ils chaſſent en troupe, & attaquent les maiſons des Paſteurs ou des Laboureurs. V. l'Hiſt. de Ludolf, & l'Abrégé de ſon Hiſtoire, in-12. imprimé à Paris.

L'Empereur fit venir d'Egypte un Métropolitain, & l'on chaſſa tous les Miſſionnaires Catholiques de l'Abyſſinie, huit ans après qu'ils y étoient entrés.

Le Patriarche arriva aux Indes, repréſenta au Vice-Roi l'état des Catholiques d'Abyſſinie, & la néceſſité de les ſecourir : » il propoſa d'envoyer une armée navale par la Mer » rouge pour s'emparer de Macun & d'Arkiko, d'y bâtir une » bonne citadelle, d'y entretenir une forte garniſon, de ga- » gner ou de ſoumettre le Bharnagas, & de le forcer de » remettre aux Portugais le frere de Negus, qu'il tenoit ſous » ſa garde, de placer ce frere ſur le trône, & par ſon moyen » d'exciter une guerre civile.

» Le P. Jérôme Lobo tint à-peu-près le même diſcours à » Rome ; ce qui fit croire au Pape, aux Cardinaux, & à » tous ceux qui en eurent connoiſſance, que les Miſſionnaires » pourroient bien avoir mêlé dans leurs diſcours & dans leur » conduite, un peu de cette humeur martiale, qui n'eſt que » trop naturelle à la Nation Portugaiſe.

» La réſiſtance faite à Fremone & à Alſa, les tentatives » & les voies de fait pour tirer *Ras Scella Chriſtos* de ſon » exil, la déſobéiſſance, ou pour mieux dire, la révolte de » *Zamarien*, ce zélé & grand protecteur des Jéſuites, qui » s'étant joint aux Rébelles du Mont-Laſta, mourut les ar- » mes à la main contre ſon Roi, acheverent de perſuader, » que ni les Catholiques Abyſſins, ni les Miſſionnaires, n'é- » toient pas de ces brebis qui ſe laiſſent conduire à la bou- » cherie ſans ſe plaindre.

» Le Pape & les Cardinaux, prévenus contre les Jéſuites, » chargerent de cette Miſſion les Capucins François. Six en- » treprirent d'y pénétrer, furent reconnus & condamnés à » mort, ſur leur ſeule qualité de Miſſionnaires latins : l'Em- » pereur entretint même à *Sennaguen* un Ambaſſadeur pour » empêcher qu'aucun Jéſuite ne paſsât en Abyſſinie. » *

Cependant il y avoit en Abyſſinie des perſonnes ſincérement attachées à l'Egliſe Romaine : l'Empereur en fit une recherche exacte, & les fit mourir. Comme il craignoit ces Catholiques cachés, il tâcha de ſe faire des alliés, mit l'*Hyemen* dans ſes intérêts, & lui fit entendre qu'il permettoit l'exercice de la Religion Mahométane ; il lui demanda même des Docteurs Mahométans.

* Le Grand, ſuite de la Relation du P. Lobo,

Le projet du Roi fut connu : le peuple ſe ſouleva dans tout le Royaume ; les Moines furent les premiers à prendre les armes, à publier qu'il falloit détrôner le Roi, & mettre à ſa place un Prince capable de conſerver & de défendre la Religion.

Il n'y a point de Souverain qui ait un pouvoir plus abſolu ſur la fortune & ſur la vie de ſes ſujets, que l'Empereur d'Abyſſinie ; cependant il ſe mit dans un moment en danger de perdre ſa couronne & la vie : il renvoya le Docteur Muſulman qu'il avoit appellé ; & depuis ce tems, la Religion Cophte ou l'Eutychianiſme eſt la ſeule Religion de l'Abyſſinie. *

ADALBERT † étoit Gaulois, & naquit au commencement du huitieme ſiécle : c'étoit le ſiécle de l'ignorance & des ténébres, toujours fécondes en ſuperſtitieux & en impoſteurs ; c'eſt le régne de l'hypocriſie.

Adalbert, dès ſa premiere jeuneſſe, fut un inſigne hypocrite ; il ſe vantoit qu'un Ange, ſous une forme humaine, lui avoit apporté des extrêmités du monde des reliques d'une ſainteté admirable, par la vertu deſquelles il pouvoit obtenir de Dieu tout ce qu'il lui demandoit. Il gagna par ce moyen la confiance du peuple, trouva accès dans pluſieurs maiſons, & attira à ſa ſuite des femmes & une multitude de payſans qui le regardoient comme un homme d'une ſainteté apoſtolique, & comme un grand faiſeur de miracles.

Pour ſoutenir ſon impoſture par une qualité impoſante, il gagna, à force d'argent, des Evêques ignorans qui lui conférerent l'Epiſcopat contre toutes les regles.

Cette nouvelle dignité lui inſpira tant d'orgueil & tant de préſomption, qu'il oſoit ſe comparer aux Apôtres & aux Martyrs : il refuſoit de conſacrer des Egliſes en leur honneur, & ne voulut les conſacrer qu'à lui-même.

* Rélation de l'Abyſſinie, par le P. Lobo, traduite par le Grand. Suite de cette Rélation.

Ludolf, Hiſt. d'Ethiop. l. 3. c. 9 10. 11. 12. 13.

Tellès, Hiſt. d'Ethiopie, dans Thevenot, t. 2. in-fol.

Nouvelle Hiſt. d'Abyſſinie, tirée de Ludolf. in-12, à Paris, 1684.

La Croze, Chriſtianiſme d'Ethiopie : cet ouvrage n'eſt pas ſans défauts, il eſt beaucoup moins eſtimé que le Chriſtianiſme des Indes : ce que l'on a dit contre Ludolf, renferme la réfutation de la plûpart des fautes de M. de la Croze.

† Quelques-uns le nomment Adelbert, d'autres Aldebert.

Il diſtribuoit ſes ongles & ſes cheveux au petit peuple qui leur rendoit le même reſpect qu'aux reliques de Saint Pierre. Il faiſoit de petites croix & de petits Oratoires dans les campagnes, près des fontaines, & il y faiſoit faire des prieres publiques, en ſorte que le peuple quittoit les anciennes Egliſes pour s'y aſſembler, au mépris des Evêques.

Enfin, lorſque le peuple venoit à ſes pieds pour ſe confeſſer, il diſoit : je ſais vos péchés, vos plus ſecrettes penſées me ſont connues, il n'eſt pas beſoin de vous confeſſer ; vos péchés vous ſont remis, allez en paix dans vos maiſons, sûrs de votre abſolution. Le peuple ſe levoit, & ſe retiroit avec une pleine ſécurité ſur la rémiſſion de ſes péchés. *

Adalbert avoit compoſé l'hiſtoire de ſa vie : il paroît par le commencement de cette piéce qu'on nous a conſervée, qu'elle n'étoit qu'un tiſſu de viſions, d'impoſtures & de faux miracles. Adalbert s'y repréſentoit né de parens ſimples, mais couronné de Dieu dès le ſein de ſa mere ; il diſoit qu'avant que de le mettre au monde, elle avoit cru voir ſortir de ſon côté droit un veau, ce qui, ſelon Adalbert, ſignifioit la grace qu'il avoit reçue par le miniſtère d'un Ange.

Un autre écrit d'Adalbert eſt une lettre qu'il attribuoit à Jeſus-Chriſt, & qu'il ſuppoſoit être venue du Ciel par le miniſtère de S. Michel : voici le titre de la lettre.

» Au nom de Dieu, ici commence la lettre de Notre-» Seigneur J. C. qui eſt tombée à Jéruſalem, & qui a été » trouvée par l'Archange S. Michel, à la porte d'Ephrem, » lue & copiée par la main d'un Prêtre nommé Jean, qui » l'a envoyée à la Ville de Jérémie, à un autre Prêtre nom-» mé Talaſius, & Talaſius l'a envoyée en Arabie à un au-» tre Prêtre nommé Leoban, & Leoban l'a envoyée à la » Ville de Betſamie où elle a été reçue par le Prêtre Maca-» rius qui l'a envoyée à la montagne de l'Archange S. Mi-» chel, & la lettre eſt arrivée par le moyen d'un Ange à la » Ville de Rome au Sépulcre de S. Pierre, où ſont les clefs » du Royaume des Cieux, & les douze Prêtres qui ſont à » Rome ont fait des veilles de trois jours avec des jeûnes & » des Prieres jour & nuit. »

Sur la notion que le Concile de Rome, tenu ſous Zacharie, contre Adalbert, nous donne de cette lettre, c'eſt la même que M. Baluze à fait imprimer ſur un Manuſcrit de

* Boniface, Ep. 135.

Tarragone, dans ſon appendix aux Capitulaires des Rois de France ; cette lettre ne contient rien de mauvais, ni qui mérite qu'on en faſſe mention.

L'inutilité de la lettre, qui paroît ridicule au premier coup d'œil, me ſemble fait avec beaucoup d'adreſſe, & de la maniere la plus propre à ſéduire le peuple : cette ſuite d'Anges, d'Archanges, de Prêtres qui ſe ſont tranſmis la lettre, qui l'ont portée par différentes contrées, & enfin à Rome, ſe préſente à la fois à l'imagination du peuple ; il voit le mouvement des Anges, l'étonnement des Prêtres, il ſe repréſente vivement tout ce jeu, il s'en fait un tableau qui l'amuſe : il ſeroit fâché que la lettre ne fût pas vraie, & il eſt bien éloigné de ſoupçonner qu'on le trompe.

Nous avons encore une priere d'Adalbert, qu'il avoit compoſée pour l'uſage de ſes Sectateurs : elle commençoit ainſi : » Seigneur, Dieu Tout-puiſſant, pere de Notre-Seigneur J. » C. *Alpha* & *Omega*, qui eſt aſſis ſur le trône ſouverain, » ſur les Chérubins & les Séraphins, je vous prie & vous » conjure, Ange Uriel, Ange Raguel, Ange Tabuel, Ange » Michel, Ange Inias, Ange Tabuas, Ange Sabaoth, » Ange Simiel, &c. » *

C'étoit dans la France Orientale qu'Adalbert jouoit un rôle ſi impie & ſi extravagant. S. Boniface, qui travailloit en homme vraiment Apoſtolique à y détruire l'erreur, fit condamner Adalbert dans un Concile tenu à Soiſſons : mais Adalbert, bien-loin de s'y ſoumettre, n'en fut que plus entreprenant.

S. Boniface eut recours au Pape qui aſſembla un Concile, dans lequel Adalbert fut condamné. **

Depuis cette époque, l'hiſtoire ne parle point d'Adalbert, & ne nous apprend rien, ſinon que S. Boniface le fit enfermer par ordre des Princes Charloman & Pepin.

Les irruptions des Barbares dans l'Empire Romain avoient ruiné les études, la Religion ſeule les avoit conſervées ; mais les études Eccléſiaſtiques ſe reſſentirent du déſordre. Le mépris que les Barbares avoient pour les Arts & pour les Sciences, la néceſſité dans laquelle étoient les Eccléſiaſtiques de travailler le plus ſouvent pour vivre, avoient rendu le Clergé très-ignorant ; les Barbares qui s'étoient convertis, avoient

* Conc. t. 6. p. 1553.
** Au mois d'Octobre 746 ou 748.

conſervé une partie de leurs ſuperſtitions ; le goût du merveilleux l'emporta ſur l'amour de la vérité, comme il arrive toujours dans les ſiécles d'ignorance. On publia des deux côtés des miracles, des apparitions d'eſprits, & la piété crut quelquefois pouvoir en ſuppoſer pour le bien de la Religion; & il n'étoit pas poſſible que l'intérêt ne profitât pas de ces exemples pour ſéduire le peuple, comme fit Adalbert. Voyez le troiſieme diſcours de M. Fleury, ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & le tome 4. de l'Hiſtoire Littéraire de France.

ADAMITES, Hérétiques qui dans leurs aſſemblées ſe mettoient nuds, comme Adam & Eve l'étoient dans l'état d'innocence. *

Il paroît qu'il y en avoit de différente eſpece.

1°. Carpocrate & pluſieurs autres hérétiques avoient enſeigné que l'ame humaine étoit une émanation de l'intelligence ſuprême, & qu'elle avoit été renfermée dans des organes corporels par le Dieu Créateur.

Cette maniere d'enviſager l'homme, inſpira à leurs diſciples une haute idée d'eux-mêmes, beaucoup de mépris pour la vie, & une haine violente contre le Dieu Créateur ; chacun ſe fit un devoir de violer les loix que le Créateur donnoit aux hommes, & de prouver qu'il regardoit l'ame humaine comme une portion de la Divinité, & toutes les actions de l'ame unies au corps, comme des actions que le Sage & le Chrétien regardoient comme des mouvemens indifférens en eux-mêmes, & qui ne portoient aucune atteinte à la dignité naturelle de l'homme.

Son caractère orgueilleux, affecté fortement de cette conſéquence, en fit un principe auquel il rapporta toute ſa morale & toute ſa religion ; il ne vit plus de bien & de mal dans le monde, il ſe crut ſemblable à Adam & à Eve, qui dans l'état d'innocence ne connoiſſoient pas le bien & le mal: il ſe fit un devoir d'exprimer ce ſentiment en imitant leur nudité, lorſqu'ils étoient dans le Paradis terreſtre, & cette nudité devint le caractère diſtinctif de la Secte des Adamites.

Cette Secte ne faiſoit point de prieres, & l'on conçoit aiſément que le principe de l'indifférence des actions humaines, joint à la haine qu'ils portoient au Dieu Créateur, dut, ſelon les caractères & les tempéramens, produire des mœurs

* Epiph. Hæreſ. 51.

ſouvent oppoſées entr'elles, mais conformes au principe fondamental de la Secte : les uns étoient chaſtes, tandis que les autres ſe livroient à toutes ſortes de débauches, & ils avoient mille manieres d'être chaſtes ou voluptueux. *

Toutes ces contrariétés dans les mœurs des Adamites n'étoient point des contradictions dans la Secte, & il eſt étonnant que M. de Beauſobre ait fait de ces contrariétés un principe ſur lequel il établit qu'il n'y a point eu d'Adamites : c'eſt ſur ce même principe qu'il ſe croit autoriſé à déclamer contre la fidélité & l'exactitude de S. Epiphane. **

2°. C'étoit un uſage chez les Grecs, les Macédoniens & les Romains, de ſe découvrir la tête & de ſe dépouiller en partie, lorſqu'ils demandoient des graces avec une profonde humilité. Plutarque dit qu'Auguſte, conjurant le Sénat de ne pas le forcer à accepter la Dictature, s'abaiſſa juſqu'à la nudité.

Cet uſage avoit vraiſemblablement paſſé chez les Chrétiens, comme on le voit par l'exemple des Grecs convertis, dont S. Paul dit, qu'ils prioient & prophétiſoient la tête découverte, au contraire des Juifs. †

Un Chrétien fervent & pénétré d'une humilité profonde, put voir cette maniere de prier, comme l'expreſſion la plus naturelle de la ſoumiſſion que l'homme doit à Dieu, & de l'hommage intérieur qu'il rendoit à la Majeſté Divine ; d'ailleurs c'étoit ainſi qu'Adam & Eve, innocens, avoient prié dans le Paradis terreſtre. On conçoit aiſément qu'avec une imagination vive & un eſprit foible, on peut faire de la nudité dans la priere un devoir, ou du moins la regarder comme la maniere de prier la plus agréable à Dieu.

L'homme, qui le premier imagina cette maniere de prier, trouva des imaginations qu'il échauffa, & forma la Secte qu'on appelle la Secte des Adamites, parce qu'elle s'autoriſoit de l'exemple d'Adam & d'Eve : il paroît en effet qu'il y eut des Adamites de cette eſpece. Ils mettoient, au rapport de S. Epiphane, leurs habits bas dans le veſtibule de l'Egliſe, & ils alloient enſuite prendre leur place nuds, comme

* Clem. Alex. l. 3. Strom. p. 31, l. 1, p. 223. Epiph. Hær. 51. Aug. Hær. 31. Philaſtr. c. 49. Iſidor. Hiſpal. l. 8. Origen. c. 5. Damaſcen. c. 53. Pſaudo-Hyeron, in Indic. Hæreſ. c. 14.

** Bibl. Germ. t. 1, an 1731.

† Alexander ab Alexandro Dierum Genialium, l. 1. c. 19. Plutar. Vie d'Auguſte.

l'enfant

l'enfant qui ſort du ſein de la mere : les Supérieurs Eccléſiaſtiques étoient gravement, chacun dans la place qui convenoit à leur rang, & faiſoient l'Office nuds. *

Les mœurs de cette Secte furent d'abord irréprochables, & ils excommunioient ſans retour ceux qui tomboient dans quelque foibleſſe contraire à l'innocence qu'ils profeſſoient : cette Secte ne tarda pas à ſe corrompre.

3°. Lorſque la vie Monaſtique ſe fut établie dans la Paleſtine, on y vit des prodiges de pénitence, de pauvreté & de toutes les vertus chrétiennes ; » quelques-uns des Solitai-
» res, dit Evagre, inventerent une maniere de vivre qu'il
» ſemble être au-deſſus de toute la force & de toute la pa-
» tience des hommes : ils ont choiſi un déſert expoſé aux ar-
» deurs du ſoleil, pour l'habiter ; & il y a des hommes & des
» femmes qui y étant entrés nuds, excepté ce que la pudeur
» ne permet point de nommer, y mépriſent, dans toutes les
» ſaiſons, ou les rigeurs du froid, ou l'excès de la chaleur ;
» ils dédaignent d'uſer des alimens dont uſent les autres hom-
» mes, & ſe contentent de paître comme les bêtes.....

» Il y en a quelques-uns, quoiqu'en petit nombre, qui,
» quand ils ſe ſont élevés, par un long exercice de vertus,
» au-deſſus des paſſions, retournent dans les Villes, ſe mê-
» lent dans la foule des hommes, & font ſemblant d'avoir
» perdu l'eſprit, pour mépriſer la vaine gloire que Caton
» dit être la tunique que les plus ſages ôtent la derniere.

» Ils ſont tellement accoutumés à manger ſans aucun ſen-
» timent de volupté, qu'ils mangent, s'il eſt beſoin, dans
» les cabarets & dans les tavernes, ſans avoir aucun égard
» ni au lieu, ni aux perſonnes ; ils entrent ſouvent dans
» les bains publics, & ſe baignent indifféremment avec tou-
» tes ſortes de perſonnes : ils ont tellement vaincu les paſ-
» ſions & triomphé de la nature, qu'il n'y a ni regard, ni
» attouchement qui puiſſe exciter en eux aucun mouvement
» deshonnête. Ils ſont des hommes, quand ils ſont parmi
» des hommes, & il ſemble qu'ils ſoient comme des fem-
» mes, parmi les femmes ; enfin pour tout dire en peu de
» mots, leur vertu ſuit des loix contraires à celles de la na-
» ture, & s'ils ſont contraints d'uſer des choſes les plus né-

* Epiph. Ibid.

» ceſſaires à la vie, ils n'ent uſent jamais autant que la néceſ-
» ſité le demande. *

Ces hommes étoient trop extraordinaires & trop reſpectés pour n'avoir pas des imitateurs, & il eſt poſſible qu'une fauſſe imitation de ces Solitaires ait mis la nudité en uſage parmi leurs faux imitateurs, & que dans la ſuite des tems, ils ſe ſoient bornés à ce trait de reſſemblance aſſez propre à attirer l'attention & les bienfaits du vulgaire. Le rapport de ces faux imitateurs des Solitaires de la Paleſtine avec les anciens Adamites, les aura fait appeller de ce nom, & voilà encore une eſpéce d'Adamites, dont M. Beauſobre nous fait lui-même connoître la poſſibilité. **

Les Adamites reparurent au 14e. ſiécle: ils ſont plus connus ſous le nom de Turlupins & de pauvres freres: on en parlera ſur ces noms. Un Fanatique nommé Picard renouvella auſſi cette Secte, & il y eut des Adamites parmi les Anabaptiſtes: Voyez les articles PICARD & ANABAPTISTES. †

ADELPHE, Philoſophe Platonicien, qui adopta les principes des Gnoſtiques comme des développemens du Platoniſme; il ramaſſa pluſieurs livres d'Alexandre le Lybien, & de prétendues révélations de Zoroaſtre, qu'il mêla avec les principes du Platoniſme & avec ceux des Gnoſtiques: il compoſa de ce mêlange un corps de doctrine, qui ſéduiſit beaucoup de monde dans le troiſieme ſiécle.

Ce même Adelphe prétendit avoir pénétré plus avant que Platon dans la connoiſſance de l'Etre ſuprême. Plotin, qui étoit le Chef des Platoniciens, le réfuta dans ſes leçons, & écrivit contre lui; Aurelius fit quarante livres pour réfuter celui de Zoſtrien, & Porphyre en fit auſſi beaucoup, pour montrer que le livre de Zoroaſtre étoit nouveau & compoſé par Adelphe & par ſes Diſciples.

Nous avons encore l'ouvrage de Plotin contre ces Gnoſtiques purement Philoſophes, comme on le voit par la croyance que Plotin leur attribue. §

* Evag. t. 4. de la trad. du Préſ. Couſin, c. 21.

** Il paroît qu'en effet ces Solitaires eurent de faux imitateurs, puiſque le vingt-neuvieme Canon du Concile de Laodicée défend non-ſeulement aux Laïques & aux Prêtres, mais aux Moines même, de ſe baigner avec les femmes.

† Ittigius, de Hæreſ ſect. 2. c. 6. Oſiander, Part. 61. Cent. 19. p. 12. Natal. Alex. in ſæc. 15. & 16. p. 90.

§ Plotin, l. 18. p. 203

AERIUS étoit Moine, il avoit ſuivi le parti des Ariens, & il étoit ami d'Euſtathe. Euſtathe fut élu Evêque de Conſtantinople, & Aerius devint ſon plus cruel ennemi.

Euſtathe n'oublia rien pour ſe faire pardonner par ſon ami la ſupériorité que lui donnoit ſa place; il le combla de marques d'eſtime & d'amitié, l'ordonna Prêtre, & lui donna la conduite de ſon Hôpital, mais il ne le gagna pas: Aerius ſe plaignoit ſans ceſſe, & murmuroit contre ſon Evêque. Euſtathe le menaça d'uſer de ſon autorité pour lui impoſer ſilence: alors Aerius attaqua l'autorité d'Euſtathe, & prétendit que l'Evêque n'étoit pas ſupérieur au Prêtre.

Après ce premier acte d'indépendance, Aerius attaqua tout ce qui donnoit du crédit à Euſtathe, ou qui lui attiroit de la conſidération de la part du peuple; il condamna toutes les cérémonies de l'Egliſe, la célébration des Fêtes, dans leſquelles l'Evêque paroiſſoit avec éclat & avec diſtinction; il nia qu'il fallût prier pour les morts, & ſoutint que l'Egliſe n'avoit point le pouvoir de preſcrire des jeûnes.

Aerius, après avoir formé ce plan de réforme, quitta ſon Hôpital, enſeigna ſes opinions & perſuada beaucoup d'hommes & de femmes qui quitterent l'Egliſe, le ſuivirent & formerent la Secte des Aeriens. Comme on les chaſſoit de toutes les Egliſes, ils s'aſſembloient dans les bois, dans des cavernes, en pleine campagne, où ils étoient quelquefois couverts de neige.

Aerius vivoit du tems de S. Epiphane, & ſa Secte ſubſiſtoit encore du tems de S. Auguſtin. *

Les Proteſtans ont renouvellé les erreurs d'Aerius: nous allons les examiner.

De la ſupériorité des Evêques ſur les ſimples Prêtres.

L'Egliſe eſt une ſociété viſible, qui a ſon culte, ſes cérémonies & ſes loix; il y a donc néceſſairement des Supérieurs, & un ordre d'hommes auxquels il appartient d'enſeigner, de prêcher, de faire des loix & de veiller à leur exécution.

C'eſt Jeſus-Chriſt lui-même qui a établi cet ordre dans l'Egliſe, il a chargé les Apôtres d'enſeigner, il leur a donné le pouvoir de remettre les péchés. Tout le nouveau Teſta-

* An. 376. Epiph. Hær. 76. Aug. Hær. 53.

ment nous les repréſente comme les Miniſtres de Dieu, ſéparés du reſte des Fidéles & établis par le S. Eſprit pour gouverner l'Egliſe. *

Il y a donc dans l'Egliſe des Miniſtres qui ont de droit divin une vraie ſupériorité ſur les ſimples fidéles.

Tous les Miniſtres ne ſont pas égaux dans l'Egliſe, l'Ordre hiérarchique eſt compoſé d'Evêques, de Prêtres & de Diacres.

Les Evêques ſont les ſucceſſeurs des Apôtres, & les Apôtres étoient un Ordre différent de l'Ordre des Prêtres. Nous voyons dans les actes des Apôtres que S. Paul & S. Barnabé établiſſoient des Prêtres dans les villes, & ces Prêtres n'appartenoient point au Collége des Apôtres: on ne prend point pour leur ordination les mêmes meſures que l'on prend lorſqu'il eſt queſtion de choiſir un Apôtre: par-tout on parle des Apôtres, comme d'un Ordre diſtingué des Evêques. **

C'eſt au Tribunal des Evêques que les Prêtres ſont cités, ainſi les Evêques ont par leur inſtitution ou par leur Ordination, & par conſéquent de droit divin, une ſupériorité d'ordre & de juriſdiction ſur les ſimples Prêtres.

Dans tous les tems, l'Ordre des Evêques a été diſtingué de celui des Prêtres, & cette diſtinction ſuppoſe dans l'Evêque une ſupériorité de droit divin: on trouve cette diſtinction marquée formellement dans les Lettres de S. Ignace, dans Origène, dans Tertullien. †

Les Evêques avoient ſeuls le droit d'ordonner des Evêques, des Prêtres & des Diacres: & l'on a toujours annullé les Ordinations faites par les Prêtres.

L'Egliſe Grecque, les Cophtes, les Neſtoriens, ſont ſur ce point d'accord avec l'Egliſe Latine. §

Ainſi le ſentiment qui refuſe aux Evêques une ſupériorité d'ordre, de juriſdiction & d'honneur ſur les ſimples Prêtres, eſt contraire à la conſtitution de l'Egliſe, à l'Ecriture, à la Tradition & à la pratique immémoriale de l'Egliſe. Hamond & Pearſond ont ſur ce point réduit les Presbytériens à l'ab-

* Prima Cor. c. 4. Secunda Cor. c. 3. Act c. 20.

** Act. c. 14. v. 10. c. 15.

† Ignac. Ep. ad Magneſ. ad Epheſ. Orig. Hom. in Luc. 20. Tert. Coron. Militis.

§ Perpet. de la Foi, t. 3. p. 570. Voyez les articles Neſtoriens, Cophtes, Abyſſins, Jacobites.

ſurde, & M. Nicole a réfuté ſans réplique ce que M. Claude a dit en leur faveur. *

Mais perſonne n'a mieux réfuté les Presbytériens, ni mieux défendu l'Epiſcopat contre Saumaiſe & Blondel, que le P. Petau: voyez ſes dogmes théologiques.

Comme chaque Evêque en particulier n'eſt pas infaillible, il n'a pas ſur les ſimples Prêtres une autorité ſans bornes, ou un pouvoir arbitraire.

Un Evêque, par exemple, n'a pas le droit d'ordonner à ſes Prêtres de prêcher l'Arianiſme qui a été condamné par le Concile de Nicée, ou de changer la diſcipline établie par ce Concile pour toute l'Egliſe: il y a donc dans l'Egliſe une autorité ſupérieure à l'Evêque, laquelle autorité fait des loix que l'Evêque eſt obligé de ſuivre, & qu'il ne peut obliger aucun de ſes Prêtres d'enfreindre; ainſi lorſque l'Egliſe a fait des loix, l'Evêque a le pouvoir de les faire obſerver, & de punir ceux qui ne les obſervent pas.

Mais comme un Evêque en particulier n'eſt point infaillible, il peut ſe tromper ſur l'obſervation des loix ou ſur leur application, il peut leur donner trop d'étendue; il y a donc un Tribunal où l'on juge ſi l'Evêque ne ſe trompe pas en jugeant que telle perſonne n'obſerve pas la loi, ou s'il ne donne pas à la loi & à ſon propre pouvoir trop d'étendue.

Ce Tribunal étoit un Tribunal purement Eccléſiaſtique, & la choſe ne pouvoit être autrement, puiſque l'Egliſe étoit une ſociété purement religieuſe, dont les loix n'avoient aucun rapport avec les intérêts purement temporels & civils.

L'Alliance de l'Egliſe & de l'état n'ayant point changé la conſtitution & l'eſſence de l'Egliſe, il eſt clair que la puiſſance Eccléſiaſtique & la puiſſance civile ſont différentes, & non pas oppoſées.

De la Priere pour les Morts.

Nous liſons dans le ſecond livre des Machabées, que c'eſt une penſée ſainte & ſalutaire de prier pour les morts, afin qu'ils ſoient délivrés de leurs péchés. **

* Hamond, Differt. cont. Blondel. Bingham, Antiquit. Eccl. Joannis Pearſoini, opera poſth. Defenſio Epiſcopatus Diœceſani: autore Henrico Mauritio. Prétendus Réformés convaincus de Schiſme, l. 3. c. 19.

** *L.* 2. Machab. c. 12, v. 46.

Il y a donc des péchés qui peuvent être remis dans l'autre monde, par le moyen des prieres des vivans.

Les Proteſtans ne pouvant répondre à cet argument, ont nié que le ſecond livre des Machabées fût canonique: mais ils l'ont nié ſans raiſon; puiſqu'il a été mis au nombre des livres canoniques par preſque toutes les Egliſes chrétiennes, par le décret d'Innocent I, par le quatrieme Concile de Carthage. Le doute de quelques Peres & de quelques Egliſes particulieres ne peut être oppoſé au conſentement général des autres.

J. C. déclare dans l'Evangile, qu'il y a certains péchés qui ne ſont remis, ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre: les Peres ont conclu de-là qu'il y en avoit qui ſe remettoient dans l'autre monde, & qu'il falloit prier pour les morts.

La priere pour les morts a toujours été en uſage dans l'Egliſe: elle étoit pratiquée dès le ſecond ſiécle, & Tertullien la met au nombre des Traditions Apoſtoliques. Or, ces prieres, qu'on faiſoit pour les morts, n'étoient pas ſeulement pour la conſolation des vivans, ou pour remercier Dieu des graces qu'il avoit faites aux morts; c'étoit pour obtenir de ſoulagement à leurs peines. *

La dévotion pour les morts s'augmenta beaucoup vers la fin du dixieme ſiécle & au commencement du onzieme par S. Odilon, & par l'Ordre de Clugny. †

Cette dévotion eſt digne de la charité chrétienne: notre amour pour J. C. doit nous lier à tout ſon corps, & nous faire prendre part aux biens & aux maux de ſes membres; comme nous devons donc nous intéreſſer à la gloire des Saints en nous réjouiſſant de leurs triomphes & de leur bonheur, nous devons auſſi prendre part aux ſouffrances des Juſtes, qui ont encore à ſatisfaire la juſtice divine, nous devons prier pour eux: tous nos Controverſiſtes ont très-bien traité cette queſtion.

L'erreur d'Aerius ſur la célébration des Fêtes, & ſur les cérémonies, a été renouvellée par les Proteſtans en partie, & ſur-tout par les Presbytériens, par quelques Anabaptiſtes, & enfin par les Kouakres: nous en parlerons à ces articles.

* Joan. 6. v. 27. Tert. de Monogam. c. 10. Aug. de Cura pro mortuus. Operum, t. 6. p. 116. Serm. 32. De Verbis Apoſt. n. 172. c. 2. Chriſoſt. Hom. in Ep. ad Philip. circà fin.

† Mabillon, Præf. in ſextum ſæc. Benedictinum, p. 449. n. 38.

On peut voir ſur cette matiere l'Ouvrage des Bruyeis, intitulé *Défenſe du culte intérieur.*

AESCHINES, étoit un empirique d'Athènes, qui ſuivit les erreurs des Montaniſtes : il enſeignoit que les Apôtres avoient été inſpirés par le S. Eſprit, & non par le Paraclet; que le Paraclet promis avoit dit, par la bouche de Montan, plus de choſes, & des choſes plus importantes, que l'Evangile. *.

AETIUS, Chef des Anoméens. Voyez cet article.

AGAPETES, ce mot ſignifie des perſonnes qui s'aiment; il a été donné à une branche de Gnoſtiques, qui ſubſiſtoit vers la fin du quatrieme ſiécle, en 395.

S. Jérôme repréſente cette eſpèce de Secte, comme compoſée principalement de femmes, qui s'attachoient les jeunes gens, & qui leur enſeignoient qu'il n'y avoit rien d'impur pour les conſciences pures.

Peut-être cette branche de Gnoſtiques tira-t-elle ſon nom d'une femme nommée Agapie, qui avoit été inſtruite par un nommé Marc, & qui pervertit beaucoup de femmes de qualité en Eſpagne.

Une des maximes des Agapetes, étoit de jurer, & de ſe parjurer, plutôt que de révéler le ſecret de la Secte **

AGARENIENS, c'eſt le nom que l'on donna à des chrétiens, qui, au milieu du ſeptieme ſiécle, renoncerent à l'Evangile pour profeſſer l'Alcoran : ils nioient la Trinité, & prétendoient que Dieu n'avoit point de fils, parce qu'il n'avoit point de femme.

Ces Chrétiens Apoſtats furent appellés Agareniens, parce qu'ils embraſſerent la Religion de Mahomet, & des Arabes qui deſcendent d'Iſmaël, fils d'Agar. †

AGIONITES ou AGIONOIS : c'eſt une Secte de débauchés, qui condamnoient le mariage & la chaſteté, qu'ils regardoient comme une ſuggeſtion du mauvais principe; ils ſe livroient à toutes ſortes d'infamies : il parurent vers l'an 694, ſous Juſtinien II, & ſous le Pape Sergius I. Ils furent condamnés par le Concile de Langres. §

AGNOETES, ce mot ſignifie ignorant : on l'a donné,

* Ittigius, de Hær. p. 243. Hofman Lexic. Stockman Lexic.
** Aug. Hær. 70. Stockman. Lexic.
† Stockman Lexic.
§ Ibid.

1°. aux Diſciples de Théophrone, qui, vers la fin du quatrieme ſiécle, prétendit que Dieu ne connoiſſoit pas tout, qu'il acquéroit des connoiſſances.

Cette erreur eſt abſurde, il eſt évident que l'Etre néceſſaire a une connoiſſance infinie: la ſeule difficulté contre la toute ſcience de Dieu, ſe retire de la liberté: les Sociniens ont renouvellé cette erreur. Voyez leur article.

2°. On donne le nom d'Agnoetes à ceux qui ont prétendu que J. C. ne ſavoit pas tout; qu'il avoit ignoré le jour du Jugement, & le lieu où Lazare étoit enſéveli.

Les erreurs de Neſtorius & d'Eutychès avoient fait naître une infinité de queſtions ſur la nature de J. C., ſur ſon humanité, ſur ſa Divinité, ſur la maniere dont elles étoient unies, ſur les effets de cette union

Themiſtius, Diacre d'Alexandrie, rechercha ſi après cette union, n'y ayant qu'une perſonne en J. C., J. C. avoit ignoré quelque choſe: il propoſa ſa queſtion à Timothée, Evêque d'Alexandrie, qui lui dit que J. C. n'avoit rien ignoré.

Themiſtius crut trouver le contraire dans l'Ecriture, puiſque J. C. diſoit lui-même que ni les Anges, ni le Fils, mais le Pere ſeul ſavoit le jour du jugement.

Il ne paroît pas que les Agnoetes aient attribué cette ignorance à l'ame de J. C. & non à ſa Divinité, ils ne paroiſſent pas avoir fait cette diſtinction: comme ils ne reconnoiſſent qu'une Perſonne en J. C., & que J. C. avoit dit qu'il ne ſavoit pas le jour du Jugement, ils concluoient que J. C. avoit ignoré quelque choſe: il paroît donc que Bellarmin s'eſt trompé ſur les Agnoetes. *

Il eſt aiſé de s'en convaincre, en réfléchiſſant ſur l'origine de cette Secte, & par la lecture des Auteurs qui en ont parlé. †

L'erreur des Agnoetes n'a pour fondement que le paſſage dans lequel J. C. dit que le Fils de l'Homme ne ſait pas le jour du Jugement.

Ce paſſage avoit été autrefois le ſujet d'une grande diſpute entre les Aeriens & les Catholiques, parce que les premiers en concluoient que J. C. n'étoit pas Dieu.

* Bellarm. de Chriſt. l. 4. c. 1.

† Leont. de Sectis, Act. prim. Iſidor. l. 3. Origin. c. 5. Damaſcen.

Quelques Peres, pour répondre à cette difficulté, avoient dit que c'étoit en tant qu'Homme que J. C. ignoroit le jour du Jugement, non qu'ils cruſſent que J. C. comme Homme ait ignoré quelque choſe, puiſqu'en vertu de l'union hypoſtatique, tous les tréſors de la ſageſſe & de la ſcience étoient en lui; mais ſeulement que l'humanité ſeule conſidérée ſéparément de la Divinité, ne peut par elle-même, & par ſes ſeules lumieres, avoir cette connoiſſance. *

D'autres Peres ont cru que le Fils de Dieu avoit voulu dire qu'il n'avoit pas ſur cela une ſcience expérimentale. **

D'autres enfin diſent que J. C. ignoroit en un certain ſens ce qu'il ne jugeoit pas à propos de nous découvrir; il ignoroit pour nous, il vouloit que nous l'ignoraſſions.

Les Apôtres avoient demandé à J. C. quand la fin du monde arriveroit, & quels ſignes l'anonceroient.

J. C. a répondu à la ſeconde partie de leur queſtion dans tout ce qui précede, parce qu'il falloit que ces ſignes fuſſent connus; à l'égard de l'heure & du jour précis, il leur dit que ce ſont des choſes dont le Pere s'eſt réſervé la connoiſſance, & qu'il ne veut découvrir aux hommes, ni par lui-même, ni par les Anges du Ciel, ni par les Prophetes, ni par le Fils; en un mot, qu'il veut, par ce ſecret impénétrable, nous tenir dans une vigilance & dans une attention continuelle, & réprimer en nous la vaine curioſité & les recherches inutiles au ſalut. †

Forbeſius croit qu'en effet l'humanité ou l'ame de J. C. ignoroit le jour du Jugement.

Cette explication eſt contraire au ſentiment des Peres; mais ce n'eſt pas une héréſie. L'ame humaine de J. C., quoiqu'unie hypoſtatiquement au Verbe, n'eſt pas finie: elle peut, en vertu de cette union, ſavoir tout ce qu'elle déſire ſavoir; mais comme elle n'eſt pas infinie, elle ne voit pas tout à la fois: ainſi J. C., dans le tems qu'il diſoit à ſes Apôtres qu'il ne ſavoit pas le jour du Jugement, pouvoit ne

* Athan. Serm. cont. Arian. Ambr. in Luc. l. 8. Greg. Naz. Or. &c.

** Orig. in Matth. Epiph. Hær. 96.

† Orig. Chryſ. Aug. l. 8. quæſt. 61. l. 1. De Trin. c. 12. De Geneſi, contra Maur. c. 23. Æſtius, in loc. diff. ſcript. p. 441. in l. 3. Sent. diſt. 14. & 3. Calmet, ſur S. Matthieu & ſur S. Marc, c. 24. & 12. Natal. Alex. in ſæc. 6. Diſſert. 7.

pas faire attention actuellement au tems où le monde devoit finir. *

AGONICELITES, c'eſt le nom de ceux qui prétendoient qu'on devoit prier debout, & que c'étoit une ſuperſtition de prier à genoux. **

AGRICOLA (Jean Iſleb) ainſi nommé, parce qu'il étoit d'Iſleb ou Eiſleben, dans le Comté de Mansfeld, compatriote & contemporain de Luther, fut auſſi ſon diſciple: il ſoutint d'abord les ſentimens de ſon Maître avec beaucoup de zèle; mais il les abandonna enſuite, & devint ennemi de Luther.

Après mille variations dans ſa doctrine & dans ſa foi, après mille rétractations & mille rechûtes, il renouvella une erreur que Luther avoit été obligé d'abandonner; il en pouſſa les conſéquences, & devint Chef d'une Secte qu'on appella la Secte des Anoméens.

Luther avoit enſeigné que nous étions juſtifiés par la Foi, & que les bonnes œuvres n'étoient point néceſſaires pour le ſalut. Agricola conclut de ce principe, que lorſqu'un homme avoit la foi, il n'y avoit plus de loi pour lui; qu'elle étoit inutile, ſoit pour le corriger, ſoit pour le diriger, parce qu'étant juſtifié par la foi, les œuvres étoient inutiles, & parce que s'il n'étoit pas juſte, il le devenoit en faiſant un acte de Foi.

Agricola ne vouloit donc pas qu'on prêchât la loi Evangélique, mais l'Evangile; il vouloit qu'on enſeignât les principes qui nous portent à croire, & non pas les maximes qui dirigent la conduite. †

Luther s'éleva contre cette Doctrine: Agricola ſe rétracta pluſieurs fois, & la reprit autant de fois, parce que Luther n'abandonna point ſes principes ſur la juſtification, & les admettant avec Agricola, il ne pouvoit le réfuter ſolidement, ni le détromper, puiſque les conſéquences d'Agricola étoient évidemment liées aux principes de Luther ſur la juſtification.

Comme Agricola rejettoit toute eſpèce de loi, on appella ſes Diſciples Anoméens, c'eſt-à-dire, ſans loi.

AGRIPPINIENS, Diſciples d'Aggrippa Evêque de Carthage, qui rebaptiſoit ceux qui avoient été baptiſés par les Hérétiques. Voyez l'article REBAPTISANS.

* Forbeſ. Inſt. Theol. l. 3. c. 21.
** Stokman Lexic.
† Stockman Lexic. Sekendolf, Hiſt. Luth. l. 3. Parag. 82.

ALBANOIS, Secte du huitiéme siécle, ainsi appellée du nom du lieu où elle prit naissance : c'est l'Albanie. *

Ils soutenoient qu'il étoit défendu de faire aucun serment, ils nioient le péché originel, l'efficacité des Sacremens, & le libre arbitre; ils rejettoient la confession auriculaire comme inutile, & ne vouloient pas qu'on excommuniât.

On leur attribue d'avoir cru le monde éternel, & d'avoir enseigné la métempsycose.

Il paroît qu'ils admettoient deux principes éternels & contraires, & qu'ils nioient la Divinité de J. C. Ils condamnoient le mariage.

Ainsi les Albanois étoient une branche de Manichéens, qui s'étoit renouvellée dans l'Albanie, après leur destruction dans l'Orient. Ces Sectaires se disperserent par-tout, & partout ils trouverent des Disciples, & formerent des Sectes : ils en eurent dans une infinité d'endroits en France.

L'ignorance étoit alors profonde, & presque générale : le Clergé sur-tout étoit fort ignorant, & par conséquent peu régulier ; car il ne faut pas croire qu'un Clergé ignorant puisse long-tems conserver des mœurs : il en faut dire autant du Peuple.

Ces restes de Manichéens, ainsi répandus dans l'Europe, étoient eux-mêmes fort ignorans : ils séduisoient le peuple par une apparence de régularité dans leurs mœurs & dans leur conduite ; ils crioient contre les abus, contre les désordres du Clergé : le Peuple ignorant est toujours séduit par cet artifice.

C'est à cette ignorance du Clergé & des Peuples, qu'il faut attribuer les progrès rapides de ces Sectes qui inonderent l'Europe depuis le huitiéme siécle, qui ont allumé ces guerres si longues & si cruelles qui n'on fini que dans le dernier siécle. Voyez les articles Bogomiles, Tanchelin, Pierre de Bruys, Arnaud de Bresse, Albigeois, Vaudois, Standinghs, Caputiés, Beguards, Fratricelles, Wiclef, Hussites, Luther, Anabaptistes, Réforme.

ALBIGEOIS, Manichéens qui infesterent le Languedoc à la fin du douzieme siécle.

L'héréſie des Pauliciens ou Manichéens de Bulgarie avoit été apportée en France par une vieille femme qui avoit séduit plusieurs Chanoines d'Orléans; d'autres Manichéens té-

* Stockman Lex. in voce Albanenses. Sander Baron.

pandus dans les Provinces méridionales de la France ; y avoient communiqué leurs erreurs : la sévérité avec laquelle on les traita, & les recherches exactes qu'on en fit, rendirent les Hérétiques plus circonspects, & ne détruisirent point l'hérésie.

Malgré les efforts que l'on avoit faits pour rétablir les études & la discipline en France, l'ignorance & le désordre des mœurs étoient extrêmes, même dans le Clergé : on exerçoit les fonctions ecclésiastiques sans mœurs & sans capacité ; l'usure étoit commune, & dans beaucoup d'Eglises, tout étoit vénal, les Sacremens & les Bénéfices : les Clercs, les Prêtres, les Chanoines, & même les Evêques se marioient publiquement. *

Parmi les Laïques ce n'étoient que meurtres, que pillage, que violence : les Seigneurs s'emparoient des Bénéfices, les donnoient, les vendoient, ou les léguoient même par Testament. **

Le Clergé étoit l'objet de la haine & du mépris du Peuple & des Grands.

Les Manichéens, qui conservoient contre le Clergé une haine implacable & un désir ardent de se venger des rigueurs qu'on avoit exercées contr'eux, profiterent de ces dispositions pour attaquer tout ce qui concilioit de la considération au Clergé : ils attaquerent donc les Sacremens, les cérémonies de l'Eglise, les prérogatives du Clergé, prétendirent qu'on ne devoit pas payer la Dîme, & damnerent tous les Ecclésiastiques qui possédoient des biens-fonds.

Le peuple ignorant n'étoit retenu dans la soumission au Clergé, que par la terreur des peines canoniques : il prêta facilement l'oreille aux insinuations des Manichéens, & passa du mépris des Ministres, à celui de leur doctrine, des cérémonies & des Sacremens qu'ils conféroient.

Les Manichéens au contraire, condamnoient les richesses & les déréglemens du Clergé ; ils bornoient sa puissance, ils étoient pauvres, ils affichoient la régularité : ils furent bientôt regardés comme des Apôtres. L'Hérésie Manichéenne éclata tout-à-coup en France, elle eut une grande quantité de Sectateurs dans différentes Provinces, & fut favorisée par beaucoup de Seigneurs, qui avoient envahi les Domai-

* Gallia Christ. t. 1. p. 19. Variæ Appendices, p. 44.
** Hist. Litt. de France, t. 6.

nes de l'Egliſe, & que les Conciles condamnoient, ſous peine d'excommunication, à rendre les biens qu'ils avoient uſurpés : ainſi, les Manichéens devinrent bientôt une Secte redoutable.

Les Papes envoyerent dans les Provinces méridionales de la France, des Légats, pour arrêter le progrès de cette erreur. S. Bernard y alla, & convertit beaucoup d'Hérétiques; mais il ne communiqua point au Clergé ſes lumiéres, ſes talens, ſon zèle; & après ſon départ, l'Héréſie reprit de nouvelles forces. *

Les Evêques, & quelques Seigneurs de la Province, s'aſſemblerent à Lombers, où les Hérétiques étoient protégés par les habitans, parmi leſquels il y avoit pluſieurs Chevaliers : les Evêques diſputerent contre les Chefs des Hérétiques ; ils les convainquirent de renouveller les erreurs des Manichéens, & les condamnerent.

La condamnation de ces Sectaires n'empêcha pas qu'ils ne fiſſent des Proſélytes dans la Provence, en Bourgogne & en Flandres, où ils furent connus ſous le nom de Popélicains, de Publicains, de Bons-Hommes, &c.

Les Archevêques de Narbonne & de Lyon en firent arrêter quelques-uns, & l'on brûla vifs tous ceux qui ne voulurent pas ſe convertir. **

Quelques années après, ces Hérétiques ſe multiplierent ſi prodigieuſement dans le Languedoc, que les Rois d'Angleterre & de France envoyerent les Prélats les plus éclairés de leurs Etats, pour défendre la vérité & la Religion ; ils enjoignirent aux Seigneurs, leurs vaſſaux, de donner main forte, & tous les ſecours néceſſaires aux Prélats & au Légat que le Pape enverroit pour les converſions des Hérétiques.

Le Légat & les Evêques entrerent dans Toulouſe, au milieu des clameurs inſultantes du peuple, qui les traitoit hautement d'hérétiques, d'apoſtats, d'hypocrites ; cependant un des Prélats prêcha, & réfuta ſi ſolidement leurs erreurs, que les hérétiques, intimidés par la force de ſes raiſons & par la crainte du Comte de Toulouſe, n'oſerent plus ſe montrer, ni parler en public.

Le Légat ne ſe contenta pas de ces avantages; & comme s'il ſe fût défié de cette méthode, ſi conforme à l'eſprit de

* Hiſt. de Languedoc, t. 2. l. 17. p. 547. t. 3. l. 19. p. 2.
** Ibid. t. 3. p. an. 1178.

la Religion, il fit des recherches pour découvrir les hérétiques, & fit promettre, par ſerment, à tous les Catholiques, de dénoncer les hérétiques qu'ils connoiſſoient, & leurs Fauteurs.

Parmi les hérétiques dénoncés, on trouva un nommé Pierre Mauran, homme riche, & que l'on regardoit comme le Chef des hérétiques; on l'engagea, par careſſes & par promeſſes, à comparoître devant le Légat. Dans l'interrogation qu'on lui fit ſubir, il déclara que le pain conſacré par le miniſtère du Prêtre, n'étoit pas le corps de J. C.: les Miſſionnaires ne lui en demanderent pas davantage, ils ſe leverent, & ne purent s'empêcher de répandre des larmes ſur le blaſphême qu'ils venoient d'entendre, & ſur le malheur de celui qui l'avoit prononcé: ils déclarerent Mauran hérétique, & le livrerent au Comte de Toulouſe, qui le fit enfermer: tous ſes biens furent confiſqués, ſes Châteaux démolis.

Pierre Mauran promit alors de ſe convertir, & d'abjurer ſes erreurs: il ſortit de priſon, ſe préſenta nud en caleçon, devant le peuple, & s'étant proſterné aux pieds du Légat & de ſes Collégues, il leur demanda pardon, reconnut ſes erreurs, les abjura & promit de ſe ſoumettre à tous les ordres du Légat. Le lendemain l'Evêque de Toulouſe & l'Abbé de S. Sernin, allerent prendre Pierre Mauran dans la priſon; il en ſortit nud & ſans chauſſure: l'Evêque de Toulouſe & l'Abbé de S. Sernin, en le conduiſant, le fuſtigoient de tems en tems, & l'amenerent juſqu'aux dégrés de l'Autel, où il ſe proſterna aux pieds du Légat, abjura de nouveau ſes erreurs: on confiſqua ſes biens: on lui ordonna de partir dans quarante jours pour Jéruſalem, & d'y demeurer trois ans au ſervice des Pauvres, avec promeſſe, s'il revenoit, de lui rendre ſes biens, excepté ſes Châteaux qu'on laiſſoit démolis en mémoire de ſa prévarication. Il fut condamné, de plus, à une amende de cinq cent livres peſant d'argent envers le Comte de Toulouſe, ſon Seigneur; à reſtituer les biens des Egliſes qu'il avoit uſurpés, à rendre les uſures qu'il avoit exigées, à réparer les dommages qu'il avoit cauſés aux pauvres. *

Voilà quel étoit Pierre Mauran, cet ennemi ſi ardent du Clergé, ce grand zélateur de la Réforme.

* Hiſt. de Languedoc, t. 2. l. 19. p. 48.

On découvrit encore quelques-uns des principaux Hérétiques, que l'on convainquit de Manichéiſme, & que l'on excommunia: ce fut là tout le fruit de ſa Miſſion *

La guerre diviſoit alors les Seigneurs de la Province; & Roger, Vicomte d'Alby, ménagea les Hérétiques, qu'il regarda comme une reſſource contre Raymond, Comte de Toulouſe, leur grand ennemi: ils ſe fortifierent dans différens endroits de ſes Domaines; & le Pape Innocent III, informé de leurs progrès, envoya un Légat en Languedoc.

Ce Légat étoit Henri, Abbé de Clairvaux, qui venoit d'être élevé au Cardinalat & à l'Evêché d'Albano: deux ans avant il avoit été employé dans la Miſſion, à la tête de laquelle étoit le Cardinal Chryſogone.

Henri, par la force de ſon éloquence, perſuada à un grand nombre de catholiques de prendre les armes & de le ſuivre: il forma de ces catholiques un petit corps d'armée, s'avança vers les Domaines du Vicomte Roger, aſſiégea le Château de Lavaur, & le prit.

C'étoit le ſiége principal des Hérétiques, & deux de leurs Chefs que l'on prit dans ce Château, ſe convertirent. Le Légat porta enſuite ſon armée en Gaſcogne, où il réduiſit les Hérétiques, autant par la force de ſes prédications, que par la terreur des armes. Après avoir ainſi terminé ſon expédition contre les Hérétiques, le Cardinal Légat convoqua des Conciles, pour régler les affaires de l'Egliſe. **

Le Cardinal Henri n'eut pas plutôt terminé ſon expédition, que la crainte ne faiſant plus d'impreſſion ſur les peuples, ils prêterent l'oreille comme auparavant aux diſcours ſéducteurs des Manichéens, & l'erreur prit de nouvelles forces. †

Les Papes envoyerent des Légats pour arrêter les progrès de l'héréſie, mais les guerres qui diviſoient les Princes, l'ignorance du Clergé, les démêles des Légats & des Evêques rendirent les Miſſions contre les Hérétiques peu utiles. Les Hérétiques profiterent de cet état de trouble, ils prêcherent publiquement leur doctrine, & ſéduiſirent une grande quantité de Chevaliers & de Seigneurs.

Les Légats s'appliquerent donc à faire ceſſer les guerres

* Ibid.

** Hiſt. de Lang. t. 3. p. 57.

† Ibid. an. 1204.

qui déſoloient la Province de Languedoc, & à réunir les Seigneurs entr'eux, pour employer leurs forces contre les hérétiques. Le Comte de Toulouſe, qui refuſa la paix, fut excommunié, & enfin obligé de la faire, & de promettre de ne plus favoriſer les hérétiques, & de leur faire la guerre.

Mais le Comte de Toulouſe ne ſe comporta pas dans la ſuite d'une maniere conforme au zèle des Légats, & le Légat Pierre de Caſtelnau l'excommunia.

Ce Légat fut aſſaſſiné peu de tems après; & le Pape ſoupçonnant, non ſans quelque vraiſemblance, le Comte de Toulouſe d'avoir eu part au meurtre, l'excommunia de nouveau, mit ſes Domaines en interdit & délia ſes Sujets du ſerment de fidélité, attendu qu'on ne devoit point garder la foi à celui qui ne la gardoit pas à Dieu.

Le Pape informa de cette excommunication le Roi de France, & l'exhorta à prendre les armes, à dépouiller de leurs biens le Comte de Toulouſe & ſes Fauteurs.

L'Abbé de Citeaux & les Religieux de ſon Ordre reçurent du Pape ordre de prêcher la Croiſade contre le Comte de Toulouſe, & ils la prêcherent dans tout le Royaume; le Pape accordoit aux Croiſés la même Indulgence qu'à ceux qui alloient à la Terre-Sainte; ainſi l'on s'empreſſa de ſe croiſer contre le Comte de Toulouſe.

Raymond, Comte de Toulouſe, pour diſſiper l'orage prêt à fondre ſur lui, envoya des Ambaſſadeurs à Rome; & enfin après bien des négociations, le Pape lui promit de l'abſoudre, en cas qu'il fût innocent; mais il exigea, pour préliminaire, que le Comte de Toulouſe remît à ſon Légat ſept de ſes Forteresſes, pour garantie de ſa ſoumiſſion au S. Siége.

Innocent III. envoya Milon ſon Notaire, avec la qualité de Légat *à Latere*, pour examiner l'affaire de Raymond; le Légat aſſembla à Montelimart un Concile, dans lequel Raymond comparut; ce Comte étoit nud juſqu'à la ceinture, & fit le ſerment ſuivant. » L'an 12 du Pontificat du Seigneur » Pape Innocent III. le 18 Juin, Je Raymond, Duc de » Narbonne, jure ſur les ſaints Evangiles, en préſence des » ſaintes Reliques de l'Euchariſtie & du bois de la vraie » Croix, que j'obéirai à tous les ordres du Pape, & aux » vôtres, Maître Milon, Notaire du Seigneur Pape, & Lé- » gat du S. Siége Apoſtolique, & de tout autre Légat du » S.

» S. Siége, touchant tous & chacun des articles pour leſquels » j'ai été ou je ſuis excommunié, ſoit par le Pape, ſoit par » ſon Légat, ſoit par les autres, ſoit enfin de droit; en ſorte » que j'exécuterai de bonne foi ce qui me ſera ordonné, » tant par lui-même, que par ſes lettres & par ſes Légats, » au ſujet deſdits articles, mais principalement les ſuivans. »

Ces articles ſont d'avoir refuſé de ſigner la Paix, de n'avoir pas expulſé les Hérétiques, de s'être rendu ſuſpect dans la foi, de n'avoir pas rendu juſtice à ſes ennemis, d'avoir fait lever les Péages & des guidages indus, d'avoir fait arrêter quelques Evêques & leurs Clercs, d'avoir envahi leurs biens, &c. Le Comte de Toulouſe conſent qu'on diſpenſe ſes ſujets du ſerment de fidélité, ſuppoſé que ſur tous ces articles il refuſe d'obéir au Pape.

Seize Barons, Vaſſaux du Comte, promirent la même choſe: enſuite le Légat ordonna au Comte de réparer tous les torts qu'il avoit faits, lui défendit de lever des Péages & de ſe mêler des affaires de l'Egliſe, &c.

Après que le Comte eut promis d'obſerver toutes ces conditions, le Légat fit mettre une Etole au cou du Comte de Toulouſe, & en ayant pris les deux bouts, il l'introduiſit dans l'Egliſe en le fouettant avec une poignée de verges; enfin après cette humiliante cérémonie, il lui donna l'abſolution. *

Cependant l'armée des Croiſés ſe fortifioit; on voyoit arriver en foule des Flamands, des Normands, des Bourguignons, &c. conduits par les Archevêques de Reims, de Sens, de Rouen, par les Evêques d'Autun, de Clermont, de Nevers, de Bayeux, de Liſieux & de Chartres, & par un grand nombre d'Eccléſiaſtiques.

Parmi les Seigneurs ſéculiers, on comptoit le Duc de Bourgogne, les Comtes de Nevers, de Montfort, &c.

L'Abbé de Cîteaux, Légat du S. Siége, fut nommé Généraliſſime de l'armée. **

Roger, Vicomte de Beziers, effrayé de cette terrible Croiſade, alla trouver les Légats, & leur déclara qu'il étoit Catholique, qu'il déteſtoit les erreurs des hérétiques, & qu'il ne les favoriſoit point: mais toutes ſes proteſtations furent inutiles, on ne les crut point.

* Hiſt. de Langued. t. 3. p. 162.
** Ibid. p. 167.

L'armée des Croiſés groſſiſſoit tous les jours par les différens corps que conduiſoit l'Archevêque de Bourdeaux, l'Evêque de Limoges, &c.

Les Croiſés prirent pluſieurs châteaux, & brûlerent pluſieurs hérétiques; enfin l'armée des Croiſés arriva devant Beziers, & ſomma tous les Catholiques qui y étoient, de livrer tous les hérétiques.

La ville de Beziers rejetta ces conditions; & les Croiſés l'aſſiégerent, la prirent, maſſacrerent plus de ſoixante mille habitans, la pillerent, & y mirent le feu. *

» Ils paſſerent au fil de l'épée tous les habitans, dit le » Pere Benoît, ſans diſtinction d'âge, ni de ſexe, ſaccageant & pillant par-tout; enſuite ayant apperçu ſept mille » hommes qui s'étoient retirés dans l'Egliſe de la Magdeleine, a deſſein de s'y retrancher, ou d'éviter la fureur des » vainqueurs, ceux-ci ſuivirent le premier mouvement de » leur impétuoſité, & comme ils n'étoient commandés par » aucune perſonne d'autorité, ils ſe jetterent ſur ces malheureux qu'ils maſſacrerent, ſans qu'il en échappât un » ſeul. » **

Après le ſac de Beziers, les Croiſés allerent à Carcaſſonne, & l'aſſiégerent; après une attaque & une défenſe très-vigoureuſe & très-meurtriere, ils obligerent les habitans à rendre la ville, en leur accordant la vie ſauve: ces malheureux habitans n'emporterent que leur chemiſe, & l'on retint le Comte Roger que l'on enferma dans une priſon, où il mourut peu de tems après.

Les habitans en ſortant déclarerent qu'ils étoient Catholiques, excepté quatre cent qui furent arrêtés & brûlés. §

Tous les domaines de Roger furent donnés à Simon de Montfort. Les Croiſés qui n'étoient venus que pour gagner l'indulgence, ſe retirerent lorſque les quarante jours de ſervice, qu'ils étoient obligés de faire, furent expirés; mais les Légats & Simon de Montfort continuerent de faire la guerre aux hérétiques & à leurs protecteurs.

Raymond, Comte de Toulouſe, s'étoit joint à l'armée des Croiſés, & s'étoit retiré comme les autres, après la priſe de Carcaſſonne: mais il étoit à peine de retour à Toulouſe,

* Ibid.
** Hiſt. des Albigeois, par le P. Benoît, t. 2. p. 104.
§ Hiſt. de Langued. ibid. Hiſt. des Albigeois, ibid. p. 106.

que l'Abbé de Cîteaux & Raymond de Monfort lui envoyerent des Députés pour le ſommer, auſſi-bien que les Conſuls de Toulouſe, de livrer aux Barons de l'armée, ſous peine d'excommunication, tous les habitans que les Députés lui nommeroient, & de livrer auſſi leurs biens, afin qu'ils fiſſent leur profeſſion de foi en préſence des Barons de l'armée.

Simon de Montfort menaçoit le Comte de Toulouſe, en cas de refus de ſa part d'obéir à ces ordres, de lui courir ſus, & de porter la guerre dans le cœur de ſes Etats.

Malgré toutes les précautions que Raymond prit pour éviter la guerre, malgré les promeſſes qu'il fit de rechercher & de punir les hérétiques, malgré mille proteſtations d'attachement à la religion, & d'horreur pour l'héréſie, les Légats & Simon de Montfort tournerent contre lui les forces de la Croiſade.

Le Comte de Toulouſe ſe prépara donc à ſoutenir la guerre, & ſe ligua avec différens Seigneurs de la Province.

L'armée du Légat étoit tour à tour groſſie & abandonnée par ces troupes de Croiſés, qui venoient de toutes les parties de la France pour gagner l'indulgence, & qui retournoient promptement, chacun dans leur pays, auſſi-tôt que leurs quarante jours de ſervice étoient expirés : ainſi les ſuccès des Croiſés n'étoient ni continuels, ni rapides, & ces alternatives de force & de foibleſſe dans l'armée des Croiſés entretenoient entre Simon de Montfort & ſes ennemis, une eſpece d'équilibre, qui, pendant long-tems, fit des Provinces Méridionales de la France, un théâtre de déſordre & d'horreurs.

La facilité de gagner l'indulgence en ſe croiſant contre les Albigeois ruinoit les Croiſades de l'Orient, & de leur côté les Princes confédérés ſouhaitoient la paix, & ſur-tout le Roi de France, qui s'étoit joint aux Croiſés. Le Comte de Toulouſe la fit en perdant une partie de ſes domaines, en promettant de raſer les murs de Toulouſe, auſſi-tôt qu'il en recevroit l'ordre du Légat, en jurant qu'il rechercheroit les Hérétiques, & qu'il les puniroit ſévérement.

On n'exigea point de Raymond qu'il livrât perſonne, & la guerre n'eut d'autre effet que de le dépouiller d'une partie de ſes domaines.

Raymond alla à Paris pour convenir de tous ces objets ; &, après qu'ils furent arrêtés, il fut introduit dans l'Egliſe

de Notre-Dame, & conduit au pied du grand Autel, en chemiſe, en haut-de-chauſſes, & nuds pieds, & là il jura d'obſerver tous les articles qu'on a rapportés, & reçut l'abſolution.

Les Princes confédérés imiterent le Comte de Toulouſe, firent la paix en promettant de travailler avec zèle à l'extirpation de l'héréſie.

Le Légat aſſembla pluſieurs Conciles, & entr'autres un à Toulouſe, où les Evêques, de concert avec les Barons & les Seigneurs, prirent des meſures contre les hérétiques; on y admit auſſi deux Conſuls de Toulouſe, qui prêterent ſerment ſur l'ame de toute la Communauté, d'obſerver tous les ſtatuts qu'on feroit dans l'aſſemblée pour la deſtruction de l'héréſie, & l'on établit l'Inquiſition.

Les Inquiſiteurs parcoururent toutes les villes, faiſant exhumer les hérétiques enterrés en lieu ſaint, & brûlant les vivans. Leur zèle étoit infatigable, & leur rigueur extrême; ils condamnoient au voyage de la Terre-Sainte, ou excommunioient tout ce qui ne leur obéiſſoit pas aveuglément. De nouveaux malheurs ſuccéderent donc aux malheurs de la guerre; les peuples étoient par-tout dans la conſternation qui annonce la révolte & la ſédition; dans beaucoup d'endroits ils ſe ſouleverent: quelques Inquiſiteurs furent maſſacrés, & l'on fut obligé de ſuſpendre l'exercice de l'Inquiſition, & que l'on rétablit enſuite.

On fut ſouvent obligé de mettre des bornes au zèle des Inquiſiteurs, & cependant on brûla beaucoup d'hérétiques. Leur nombre diminua peu-à-peu, & l'on ne trouve pas que l'on ait célébré d'Acte de Foi depuis 1383. Les Inquiſiteurs firent encore des recherches, & ne demandoient qu'à brûler; mais les Souverains Pontifes, informés de l'irrégularité de leurs procédures, & de l'iniquité de leurs ſentences, leur impoſerent des loix ſévères; alors l'Inquiſition n'excita plus de troubles, les hérétiques devinrent plus rares, & s'éteignirent enfin tout-à-fait.

Tandis que les Inquiſiteurs recherchoient avec tant d'exactitude, & puniſſoient avec tant de rigueur les Hérétiques, un grand nombre de perſonnes s'adonnoient à la Magie & aux ſortiléges, & d'un autre côté l'on vit les Paſtoureaux s'attrouper & maſſacrer impitoyablement tous les Juifs.

* Hiſt. de Lang. t. 3. l. 24. c. 5. t. 4. p. 184.

Que de déſordres, de crimes & de malheurs, ce ſiécle offre au chrétien qui réfléchit ! cependant on étoit très-ignorant ; il n'y a point de ſiécle où l'on ait lancé plus d'excommunications, brûlé plus d'hérétiques, & moins cultivé les Sciences & les Arts.

De la Doctrine des Albigeois.

Il eſt certain, par tous les monumens du tems des Albigeois, que ces hérétiques étoient une branche de Manichéens ou Cathares : mais leur Manichéiſme n'étoit point celui de Manès. Ils ſuppoſoient que Dieu avoit produit Lucifer avec ſes Anges, que Lucifer s'étoit révolté contre Dieu, qu'il avoit été chaſſé du Ciel avec tous ſes Anges, & que banni du Ciel, il avoit produit le monde viſible, ſur lequel il régnoit.

Dieu, pour rétablir l'ordre, avoit produit un ſecond fils, qui étoit J. C. : voilà pourquoi les Albigeois furent auſſi appellés Ariens.

Il eſt donc inconteſtable que les Albigeois étoient de vrais Manichéens : tous les Auteurs contemporains l'atteſtent, & leurs interrogatoires que l'on conſerve encore en original, en font foi. *

Il eſt vrai que les Vaudois, les Begains, & quelques autres hérétiques pénétrerent dans le Languedoc, & y furent condamnés ; mais il n'eſt pas moins certain que ces hérétiques ont toujours été diſtingués des Albigeois, & qu'ils ne ſont point appellés de ce nom, mais ſimplement hérétiques. **

Enfin, Guillaume de Puylaurent, Auteur contemporain, dit que les hérétiques qui s'étoient répandus dans le Languedoc, n'étoient pas uniformes, que les uns étoient Manichéens, les autres Vaudois, & que ceux-ci diſputoient contre les premiers, qui certainement s'appellerent dans la ſuite Albigeois. Il ne faut donc pas confondre toutes ces Sectes, comme fait M. Baſnage, & il eſt certain que les Albigeois étoient de vrais Manichéens, comme M. Boſſuet l'a dit.

* Hiſt. de Lang. t. 3. p. 183. t. 3. p. 135, 93, &c. Hiſt. des Albigeois, par le P. Benoit, t. 2. Piéces juſtificatives.

** D'Argentré, Collect. Jud. Hiſt. des Croiſades, contre les Albigeois, par le P. Langlois Jéſuite. Hiſtoire de Languedoc. Hiſtoire des Albigeois.

Que M. Baſnage joigne aux Vaudois, aux Henriciens, &c. les Albigeois, pour en compoſer dans ces ſiécles une communion étendue & viſible qui tenoit le dogme des Proteſtans : c'eſt ce que les Catholiques ont peu d'intérêt à réfuter. Nous croyons cependant devoir remarquer en paſſant, que Valdo ne tenoit ſes erreurs de perſonne, & qu'elles n'étoient point celles des Proteſtans.

Nous ne craignons point d'avancer que M. Baſnage n'a fait que des ſophiſmes pour diſculper les Albigeois de l'imputation du Manichéiſme; toutes ſes preuves ſe réduiſent à établir qu'il y avoit en Languedoc des hérétiques qui étoient oppoſés aux Manichéens, & perſonne ne le conteſte : mais on prétend que les hérétiques nommés Albigeois étoient Manichéens, & que ces Manichéens que M. Baſnage convient qui étoient dans le Languedoc, étoient en effet cette Secte, contre laquelle on forma la Croiſade, & qui étoit appellée la Secte des Albigeois : c'eſt ce qui eſt évident par tous les monumens du tems, par les Conciles, par les interrogatoires, & par la diſtinction qu'on a toujours faite des Albigeois & des Vaudois : voilà à quoi ſe réduit la queſtion ſur le Manichéiſme imputé par M. Boſſuet aux Albigeois, & pour l'éclairciſſement de laquelle il étoit inutile d'entaſſer tant de ſophiſmes. *

Les Albigeois, outre les erreurs des Manichéens, tenoient celle des Sacramentaires, & c'eſt ſur cela qu'on ſe fonde pour avancer que les Albigeois étoient les précurſeurs des nouveaux Réformés.

Les erreurs des Albigeois n'étoient pas l'ouvrage du raiſonnement, mais l'effet du Fanatiſme, de l'ignorance, & de la haine contre les Catholiques ; elles ſont réfutées aux articles Manichéiſme, Calvin, Luther.

ALOGES, Hérétiques du ſecond ſiécle, que l'on croit qui nioient la Divinité du Verbe : ils rejettoient l'Evangile ſelon S. Jean & l'Apocalypſe. **

Si leur erreur étoit différente de celle de Théodore de Bizance, elle rentroit dans les principes de Sabellius qui nioit que le Verbe fût une perſonne diſtinguée du Pere, ou dans le ſentiment des Ariens, qui, en reconnoiſſant que le Verbe

* Hiſt. des Egl. Réform. t. 1. Période 4. c. 9. p. 163. Hiſt. de l'Egl. t. 2. l. 29. c. 3. p. 1400.

** Epiph. Hær. 51. Philaſt. de Hær. c. 60. Aug. de Hær. c. 30. Tertull. de Præſer.

étoit une perſonne diſtinguée du Pere, prétendoient qu'il étoit une créature.

AMAURI, étoit un Clerc natif de Bêne, village du Diocèſe de Chartres; il étudia à Paris, ſur la fin du douzieme ſiécle, il fit de grands progrès dans l'étude de la Philoſophie, & enſeigna avec réputation au commencement du treizieme ſiécle. *

On avoit alors apporté en France les livres d'Ariſtote: tous les Philoſophes Arabes l'avoient pris pour guide dans l'étude de la Logique, qui étoit preſque la ſeule partie de la Philoſophie que l'on cultivât.

Il étoit difficile de regarder Ariſtote comme un guide infaillible dans la recherche de la vérité, ſans ſuppoſer qu'il avoit fait de grands progrès dans la connoiſſance des objets qu'il avoit examinés.

Amauri paſſa donc de l'étude de la Logique d'Ariſtote, à l'étude de ſa Métaphyſique & de ſa Phyſique; il ſuivit ce Philoſophe dans la recherche qu'il avoit faite de la nature & de l'origine du monde.

Ariſtote, dans ſes livres de Métaphyſique, examine toutes les opinions des Philoſophes qui l'ont précédé; il les trouve toutes inſuffiſantes, & il les réfute: il réfute Pythagore, qui regarde les nombres, ou plutôt les êtres ſimples & inétendus, comme les élémens des corps; Démocrite qui croit que tout eſt compoſé d'atômes; Thalès qui tiroit tout de l'eau; Anaximandre qui croyoit que l'infini étoit le principe & la cauſe de tous les êtres.

Après avoir réfuté toutes ces opinions, Ariſtote ſuppoſe que tous les êtres ſortent d'une matiere étendue, mais qui n'a par elle-même ni forme, ni figure, & qu'il appelle la matiere premiere.

Cette matiere premiere exiſte par elle-même: le mouvement qui l'agite eſt néceſſaire comme elle; & quoiqu'Ariſtote reconnût que les eſprits ſont des êtres immatériels, cependant il avoit quelquefois ſemblé ſuppoſer que les eſprits étoient ſortis de la matiere.

Straton ſon diſciple, en rapprochant ces différentes opinions d'Ariſtote, avoit cru que la matiere premiere ſuffiſoit pour rendre raiſon de l'exiſtence de tous les êtres, & qu'en ſuppoſant le mouvement attaché à la matiere premiere, on trou-

* Rigord, ad an. 1209.

verroit en elle, & la cauſe, & le principe de tout.

Long-tems après Straton, des Philoſophes Arabes, qui avoient commenté Ariſtote, lui avoient attribué cette opinion, & elle avoit paſſé dans l'Occident avec les livres des Arabes.

Martin le Polonois rapporte que Jean Scot Erigene avoit adopté cette opinion, & qu'il avoit enſeigné qu'il n'y avoit dans le monde que la matiere premiere qui étoit tout, & à laquelle il donnoit le nom de Dieu. *

Soit qu'Amauri eût enviſagé le ſyſtême d'Ariſtote ſous cette face, ſoit qu'il n'eût fait qu'adopter le ſyſtême de Straton; ſoit qu'il eût ſuivi les Commentateurs Arabes, & Scot Erigene, il crut en effet que Dieu n'étoit point différent de la matiere premiere.

Après avoir enſeigné la Logique avec aſſez de réputation, Amauri ſe livra à l'étude de l'Ecriture-Sainte, & voulut l'expliquer. Comme il étoit fortement attaché à ſes opinions philoſophiques, il les chercha dans l'Ecriture, il crut les y voir; il crut voir dans le récit de Moyſe la matiere premiere, *le cahos*; il crut que cette matiere premiere étoit & la cauſe productrice, & le fond duquel tous les êtres étoient ſortis de la maniere dont Moyſe le raconte.

Toute la Religion s'offroit alors à Amauri, comme le développement des phénomènes qui devoient préſenter le mouvement & la matiere premiere.

Ce fut ſur cette baſe qu'Amauri bâtit ſon ſyſtême de Religion chrétienne.

La matiere premiere pouvoit, par ſes différentes formes, produire des êtres particuliers, & Amauri reconnoiſſoit dans la matiere premiere qu'il nommoit Dieu, parce qu'elle étoit l'être néceſſaire & infini; Amauri reconnoiſſoit, dis-je, en Dieu trois Perſonnes, le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, auxquels il attribuoit l'Empire du monde, & qu'il regardoit comme l'objet de la Religion.

Mais comme la matiere premiere étoit dans un mouvement continuel & néceſſaire, & la Religion & le monde devoient finir, & tous les êtres devoient rentrer dans le ſein de la matiere premiere, qui étoit l'Etre des Etres, le premier Etre, ſeul indeſtructible.

* Nicolaus Triſt. in ſuo Chronico, t. 8. Spicileg. p. 550. D'Argentré, Collect. Jud. t. 1. p. 128.

La Religion, ſelon Amauri, avoit trois époques qui étoient comme les régnes des trois perſonnes de la Trinité.

Le régne du Pere avoit duré pendant toute la Loi Moſaïque.

Le régne du Fils, ou la Religion chrétienne ne devoit pas durer toujours; les cérémonies & les Sacremens qui, ſelon Amauri, en faiſoient l'eſſence, ne devoient pas être éternels.

Il devoit y avoir un tems où les Sacremens devoient ceſſer, & alors devoit commencer la Religion du S. Eſprit, dans laquelle les hommes n'auroient plus beſoin de Sacremens, & rendroient à l'Etre ſuprême un culte purement ſpirituel.

Cette époque étoit le régne du S. Eſprit, régne prédit, ſelon Amauri, dans l'Ecriture, & qui devoit ſuccéder à la Religion chrétienne, comme la Religion chrétienne avoit ſuccédé à la Religion Moſaïque.

La Religion chrétienne étoit donc le régne de Jeſus-Chriſt dans le monde; & tous les hommes, ſous cette loi, devoient ſe regarder comme des membres de Jeſus-Chriſt.

On ſe ſouleva dans l'Univerſité de Paris, contre la doctrine d'Amauri; il la défendit, & il paroît que ſon principe fondamental étoit ce ſophiſme de logique.

La matiere premiere eſt un être ſimple, puiſqu'elle n'a ni qualité, ni quantité, ni rien de ce qui peut déterminer un être; or ce qui n'a ni quantité, ni qualité, eſt un être ſimple: donc la matiere premiere eſt un être ſimple.

La Religion & la Théologie enſeignent que Dieu eſt un être ſimple: or on ne peut concevoir de différence entre des êtres ſimples, parce que ces êtres ne différeroient, que parce qu'il y auroit dans un de ces êtres des parties ou des qualités qui ne ſeroient pas dans l'autre, & alors ces êtres ne ſeroient plus ſimples.

S'il n'y a, ni ne peut y avoir de différence entre la matiere premiere de Dieu, la matiere premiere eſt donc Dieu; & de ce principe Amauri tiroit tout ſon ſyſtême de Religion, comme nous l'avons vu.

Amauri condamné par l'Univerſité, appella au Pape, qui confirma le jugement de l'Univerſité; alors Amauri ſe rétracta, ſe retira à Saint Martin des Champs, & y mourut de chagrin & de dépit. *

* Guillelm. Amoriens, Hiſt. de Vita & geſtis Philip. ad an. 1209. D'Argentré, loco cit. S. Th. contr. Gent. c. 17.

Il eut pour Diſciple David de Dinant : voyez cet article.

ANABAPTISTES, Secte de Fanatiques qui ſe rebaptiſoient, & défendoient de baptiſer les enfans.

De l'Origine des Anabaptiſtes.

Luther, en combattant le dogme des Indulgences, avoit fait dépendre la juſtification de l'homme, uniquement des mérites de Jeſus-Chriſt, que le chrétien s'appliquoit par la Foi.

Ainſi, ſelon ce Chef de la Réforme, les Sacremens ne juſtifioient point, c'étoit la foi de celui qui les recevoit. *

Un des diſciples de Luther, nommé Stork, conclut de ces principes, que le Baptême des enfans ne pouvoit les juſtifier, & qu'il falloit rebaptiſer tous les chrétiens, puiſque lorſqu'ils avoient été baptiſés, ils étoient incapables de former l'acte de foi, par lequel le chrétien s'applique les mérites de Jeſus-Chriſt.

Luther n'avoit établi ſa Doctrine, ni ſur la tradition, ni ſur les déciſions des Conciles, ni ſur l'autorité des Peres, mais ſur l'Ecriture ſeule : or, diſoit Stork, on ne trouve point dans l'Ecriture qu'il faille baptiſer les enfans ; il faut au contraire enſeigner ceux qu'on baptiſe, il faut qu'ils croient.

Les enfans ne ſont, ni ſuſceptibles d'inſtruction, ni capables de former des actes de foi ſur ce qu'on doit croire pour être chrétien. Le baptême des enfans eſt donc une pratique contraire à l'Ecriture, & ceux qui ont été baptiſés dans l'enfance, n'ont point en effet reçu le baptême.

Storkne propoſa d'abord cette Doctrine, que comme une conſéquence des principes de Luther ſur la juſtification, conſéquence que Luther n'avoit point voulu développer, ſelon Stork, par ménagement, ou par prudence.

Le nouveau dogme de Stork, ne fut d'abord qu'un ſujet de converſation : bientôt il ſe gliſſa dans les écoles, on le mit dans les thèſes, il eut des partiſans dans les Colléges ; enfin on le propoſa dans des prédications.

Stork, pour défendre ſon ſentiment, s'étoit armé de ce principe fondamental de la réforme ; ſavoir, qu'on ne doit admettre comme révélé, & comme néceſſaire au ſalut, que ce qui eſt contenu dans l'Ecriture : il condamne comme une

* Luth de Captivit. Babylon. p. 75.

ſource empoiſonnée, les Peres, les Conciles, les Théologiens, & les Belles-Lettres. L'étude des Lettres rempliſſoit, ſelon Stork, le cœur d'orgueil, & l'eſprit de connoiſſances profanes & dangereuſes.

Par ce moyen, Stork mit dans ſon parti les ignorans, les ſots, & la populace, qui, dans la ſecte de Stork, ſe trouvoient au niveau des Théologiens & des Docteurs.

Luther n'avoit pas ſeulement enſeigné que l'Ecriture étoit la ſeule regle de foi, & que chaque Fidéle étoit le Juge du ſens de l'Ecriture, il avoit inſinué qu'il recevoit des lumieres extraordinaires du S. Eſprit. Il prétendit que le S. Eſprit ne refuſoit point, à ceux qui les demandoient, les lumieres dont il étoit favoriſé; les Fidéles n'avoient point, ſelon Stork, d'autre regle de leur loi, ou de leur conduite, que ces inſpirations & ces avertiſſemens intérieurs du S. Eſprit.

Carloſtad, Muncer, & d'autres Proteſtans, jaloux de la puiſſance de Luther, ou rebutés par ſa dureté, adopterent les principes de Stork, & les Anabaptiſtes formerent dans Wirtemberg une ſecte puiſſante.

Carloſtad & Muncer, à la tête de cette ſecte, coururent d'Egliſe en Egliſe, abattirent les Images, & détruiſirent tous les reſtes du culte catholique que Luther avoit laiſſé ſubſiſter.

Luther apprit dans ſa retraite le progrès des Anabaptiſtes; il courut à Wirtemberg, prêcha contre les Anabaptiſtes, & fit bannir Stork, Muncer & Carloſtad.

Carloſtad ſe retira à Orlemonde, d'où il paſſa en Suiſſe, & y jetta les fondemens de la Doctrine des Sacramentaires.

Stork & Muncer parcoururent la Souabe, la Thuringe; la Franconie, & ſemerent par-tout leur doctrine, prêcherent également contre Luther & contre le Pape: celui-ci, ſelon Stork, accabloit les conſciences ſous une foule de pratiques, au moins inutiles: celui-là autoriſoit un relâchement contraire à l'Evangile; ſa réforme n'avoit abouti qu'à introduire une diſſolution ſemblable à celle du Mahométiſme. Les Anabaptiſtes publioient que Dieu les avoit envoyés pour abolir la religion trop ſévère du Pape, & la ſociété licentieuſe de Luther; il falloit, pour être chrétien, ne donner dans aucun vice, & vivre ſans orgueil & ſans faſte.

Les Anabaptiſtes ne prétendoient point, comme Luther, tyranniſer les conſciences; c'étoit ſelon eux, de Dieu ſeul que nous devions attendre les lumieres propres à nous faire

diſtinguer la vérité de l'erreur, la vraie religion de la fauſſe. Dieu déclaroit dans l'Ecriture, qu'il accordoit ce qu'on lui demandoit; ainſi, ſelon Stork & Muncer, on étoit sûr que Dieu ne manquoit jamais à donner aux Fidéles des ſignes infaillibles pour connoître ſa volonté, lorſqu'on les demandoit.

La volonté de Dieu ſe manifeſtoit en différentes manieres, tantôt par des apparitions, tantôt par des inſpirations, quelquefois par des ſonges, comme dans le tems des Prophetes.

Stork & Muncer trouverent une multitude d'eſprits foibles, & d'imaginations vives, qui ſaiſirent leurs principes avidement, & ils ſe mirent bientôt à la tête d'une ſecte d'hommes qui ne raiſonnoient plus, & qui n'avoient pour guides que les ſaillies & les délires de leur imagination, ou les accès de la paſſion.

Ces deux Chefs ſentirent bien qu'ils pouvoient imprimer à leurs diſciples tous les mouvemens qu'ils voudroient; ils ne ſongerent plus à oppoſer à Luther une ſecte de Controverſiſtes, ils aſpirerent à fonder dans le ſein de l'Allemagne une nouvelle Monarchie. Quelques-uns de leurs diſciples ne ſuivirent point les deſſeins ambitieux de leurs Chefs, & tandis que Muncer ſe croyoit tout permis pour établir ſon nouvel Empire, ces Anabaptiſtes pacifiques regardoient comme un crime la défenſe la plus légitime contre ceux qui attaquoient leurs perſonnes ou leurs fortunes. Nous allons ſuivre les progrès & les différens états de cette ſecte.

Des Anabaptiſtes Conquérans, depuis la Souveraineté de Muncer, juſqu'à ſa mort.

Une partie de l'Allemagne, ne pouvant plus ſupporter les vexations des Seigneurs & des Magiſtrats, s'étoit ſoulevée, & avoit commencé cette ſédition connue ſous le nom de guerre des payſans: ce ſoulévement avoit, pour ainſi dire, ébranlé toute l'Allemagne, qui gémiſſoit ſous la tyrannie des Seigneurs, & qui ſembloit n'attendre qu'un Chef.

Muncer profita de ces diſpoſitions pour gagner la confiance du peuple: » Nous ſommes tous freres, diſoit-il, en parlant à la populace aſſemblée, & nous n'avons qu'un commun pere dans Adam; d'où vient donc cette différence de » rangs & de biens que la tyrannie a introduite entre nous &

» les grands du monde ? Pourquoi gémirons-nous dans la » pauvreté, & ſerons-nous accablés de maux, tandis qu'ils » nagent dans les délices ? N'avons-nous pas droit à l'égalité » des biens, qui, de leur nature, ſont faits pour être par- » tagés, ſans diſtinction, entre tous les hommes ? Rendez- » nous, riches du ſiécle, avares uſurpateurs, rendez-nous » les biens que vous retenez dans l'injuſtice : ce n'eſt pas ſeu- » lement comme hommes, que nous avons droit à une égale » diſtribution des avantages de la fortune, c'eſt auſſi comme » chrétiens.

» A la naiſſance de la religion, n'a-t-on pas vu les Apô- » tres n'avoir égard qu'aux beſoins de chaque Fidéle dans » la répartition de l'argent qu'on apportoit à leurs pieds? Ne » verrons-nous jamais renaître ces tems heureux ? Et toi, » infortuné troupeau de Jeſus-Chriſt, gémiras-tu toujours » dans l'oppreſſion ſous les Puiſſances Eccléſiaſtiques ? *

» Le Tout-Puiſſant attend de tous les peuples, qu'ils dé- » truiſent la tyrannie des Magiſtrats, qu'ils redemandent » leur liberté les armes à la main, qu'ils refuſent les tributs, » qu'ils mettent leurs biens en commun.

» C'eſt à mes pieds, qu'on doit les apporter, comme on » les entaſſoit autrefois aux pieds des Apôtres : oui, mes » freres, n'avoir rien en propre, c'eſt l'eſprit du chriſtianiſ- » me à ſa naiſſance, & refuſer de payer aux Princes les im- » pôts dont ils nous accablent, c'eſt ſe tirer de la ſervitude » dont Jeſus-Chriſt nous a affranchis. **

Le peuple de Mulhauſen regarda Muncer comme un Prophete envoyé du Ciel, pour le délivrer de l'oppreſſion ; il chaſſa les Magiſtrats, tous les biens furent mis en commun, & Muncer fut regardé comme le Juge du peuple. Ce nouveau Samuel écrivit aux Villes & aux Souverains, que la fin de l'oppreſſion des peuples & de la tyrannie des Souverains étoit arrivée, que Dieu lui avoit ordonné d'exterminer tous les Tyrans, & d'établir ſur les peuples des gens de bien.

Par ſes Lettres & par ſes Apôtres, Muncer porta le feu de la ſédition dans la plus grande partie de l'Allemagne ; il fut bientôt à la tête d'une armée nombreuſe qui commit de grands déſordres : de plus grands malheurs menaçoient l'Al-

* Catrou, Hiſt. des Arab. Sleidam.

** Catrou, ibid. Sleidam, l. 10. Sekendorf, Comment. ſur l'Hiſt. du Luth.

lemagne, les peuples révoltés accouroient de toutes parts pour ſe joindre à Muncer.

Le Landgrave de Heſſe & pluſieurs Seigneurs leverent des troupes, attaquerent Muncer avant qu'il fût joint par différens corps de révoltés qui étoient en marche; l'armée de Muncer fut défaite, plus de ſept mille Anabaptiſtes périrent dans cette déroute, & Muncer lui-même fut pris & exécuté quelque-tems après. *

Des Anabaptiſtes, depuis la mort de Muncer, juſqu'à l'extinction de leur Royaume de Munſter.

La défaite de Muncer n'anéantit pas l'Anabaptiſme en Allemagne : il s'y entretint & même s'y accrut; mais il ne formoit plus un parti redoutable. Les Anabaptiſtes, également odieux aux Catholiques, aux Proteſtans, & aux Sacramentaires, étoient décriés & punis dans toute l'Allemagne.

En Suiſſe, ils ſouleverent ſans ſuccès les citoyens & les payſans; la vigilance & l'autorité du Magiſtrat déconcerterent leurs projets, & ils y furent traités avec tant de rigueur, qu'ils ne s'y perpétuerent qu'avec beaucoup de ſecret. Dans pluſieurs Cantons, on avoit porté peine de mort contre les Anabaptiſtes, & contre tous ceux qui fréquentoient leurs aſſemblées, & l'on en avoit exécuté un grand nombre.

Ils étoient traités avec plus de rigueur encore dans les Pays-bas & en Hollande; les priſons en étoient remplies, & les échaffauds étoient preſque toujours dreſſés pour eux; mais quelques ſupplices qu'on inventât pour inſpirer de la terreur aux eſprits, le nombre des Fanatiques croiſſoit.

De tems en tems il s'élevoit parmi les Anabaptiſtes des Chefs qui leur promettoient des tems plus heureux : tels furent Hoffman, Tripnaker, &c.

Après eux parut Mathiſon, Boulanger d'Harlem; il envoya des Apôtres en Friſe, à Munſter, &c.

La Religion réformée s'étoit établie à Munſter, & les Anabaptiſtes y avoient fait des proſélytes, qui reçurent les nouveaux Apôtres. Tout le corps des Anabaptiſtes s'aſſembla la nuit, & reçut de l'Envoyé de Mathiſon l'eſprit apoſtolique qu'il attendoit.

Les Anabaptiſtes ſe tinrent cachés juſqu'à ce que leur nom-

* Catrou, Sleidam, Seckendorf, ibid.

bre fût conſidérablement augmenté : alors ils coururent par le pays, criant : *repentez-vous, faites pénitence, & ſoyez baptiſés, afin que la colere de Dieu ne tombe pas ſur vous.*

La populace s'aſſembla : tous ceux qui avoient reçu un ſecond baptême coururent auſſi-tôt dans les rues, faiſant le même cri; pluſieurs perſonnes ſe joignirent aux Anabaptiſtes par ſimplicité, craignant en effet la colere du ciel, dont on les menaçoit ; & d'autres, parce qu'ils craignoient d'être pillés.

Le nombre des Anabaptiſtes augmenta en deux mois de pluſieurs milliers, & les Magiſtrats ayant publié un Edit contre eux, ils coururent aux armes, & s'emparerent du marché. Les Bourgeois ſe poſterent dans un autre quartier de la ville : ils ſe garderent les uns les autres pendant trois jours ; enfin, on convint que chaque parti mettroit bas les armes, & que l'on ſe toléreroit mutuellement, nonobſtant la différence des ſentimens ſur la religion.

Mais les Anabaptiſtes craignirent qu'on ne les attaquât de nuit, pendant qu'ils ſeroient déſarmés ; ils envoyerent ſecrétement des Meſſagers en différens lieux, avec des lettres adreſſées à leurs adhérans.

Ces lettres portoient qu'un Prophete envoyé de Dieu, étoit arrivé à Munſter, qu'il prédiſoit des événemens merveilleux, & qu'il inſtruiſoit les hommes des moyens d'obtenir le ſalut : un nombre prodigieux d'Anabaptiſtes ſe rendit à Munſter ; alors les Anabaptiſtes de cette ville coururent dans les rues, criant : *retirez-vous, méchans, ſi vous voulez éviter une entiere deſtruction : car on caſſera la tête à tous ceux qui réſiſteront de ſe faire rebaptiſer* : alors le Clergé & les Bourgeois abandonnerent la Ville ; les Anabaptiſtes pillerent les Egliſes & les maiſons abandonnées, & brûlerent tous les livres, excepté la Bible.

Peu de tems après, la Ville fut aſſiégée par l'Evêque de Munſter, & Mathiſon fut tué dans une ſortie.

La mort de Mathiſon conſterna les Anabaptiſtes; Jean Bokelſon courut nud dans les rues, criant : *le Roi de Sion vient ;* après cette action, il rentra chez lui, reprit ſes habits, & ne ſortit plus : le lendemain le peuple vint en foule pour ſavoir la cauſe de cette action.

Jean Becold ne répondit rien, & il écrivit que Dieu lui avoit lié la langue pour trois jours.

On ne douta pas que le miracle opéré dans Zacharie, ne ſe fût renouvellé dans Jean Becold, & l'on attendit avec impatience la fin de ſon mutiſme.

Lorſque les trois jours furent écoulés, Becold ſe préſenta au peuple, & déclara d'un ton de Prophete, que Dieu lui avoit commandé d'établir douze Juges ſur Iſraël. Il nomma donc des Juges, & fit dans le gouvernement de cette Ville tous les changemens qu'il voulut y faire.

Lorſque Becold ſe crut bien affermi dans l'eſprit des peuples, un Orfévre vint trouver les Juges, & leur dit : voici ce que dit le Seigneur Dieu l'Eternel. » Comme autrefois » j'établis Saül Roi ſur Iſraël, & après lui David, bien » qu'il ne fût qu'un ſimple Berger ; de même j'établis aujourd'hui Becold mon Prophete, Roi en Sion. »

Un autre Prophete accourut, & préſenta une épée à Becold, en diſant : *Dieu t'établit Roi non-ſeulement ſur Sion, mais auſſi ſur toute la terre.* Le peuple tranſporté de joie proclama Jean Becold Roi de Sion, on lui fit une couronne d'or, & l'on battit monnoie en ſon nom.

Becold ne fut pas plutôt proclamé Roi, qu'il envoya vingt-ſix Apôtres pour établir par-tout ſon empire. Ces nouveaux Apôtres exciterent des déſordres dans tous les lieux où ils pénétrerent, ſur-tout en Hollande, où Jean de Leyde diſoit, que Dieu lui avoit donné Amſterdam & pluſieurs autres Villes ; les Anabaptiſtes cauſerent de grands déſordres dans ces Villes, & on en fit mourir un grand nombre.

Le Roi de Sion apprit avec douleur les malheurs de ſes Apôtres ; le découragement ſe mit dans Munſter, bientôt après la Ville fut priſe par l'Evêque, Jean de Leyde ou Becold lui-même fut pris & tenaillé en 1536.

C'eſt ainſi que finit le régne des Anabaptiſtes à Munſter.

Des Anabaptiſtes Conquérans, depuis l'extinction de leur Royaume de Munſter.

Les Anabaptiſtes furent pourſuivis & obſervés ſoigneuſement par tous les Princes & les Magiſtrats, qui, ayant toujours devant les yeux l'exemple de Munſter, ne leur donnerent aucun relâche. En Hollande on ne ceſſa pendant pluſieurs années de faire des exécutions : dix ans après la réduction de Munſter, on fit périr beaucoup d'Anabaptiſtes qui cherchoient à rétablir leur parti: quelques-uns s'échapperent, mais le plus grand nombre mourut avec un courage étonnant : on en vit, qui pouvant ſe ſauver, préférerent de mourir, parce qu'ils ſe trouvoient dans un état à ne point eſpérer de devenir

devenir meilleurs par une plus longue vie.

Les Anabaptiſtes furent traités avec la même rigueur en Angleterre, où cependant ils firent des proſélytes; en Allemagne, en Suiſſe, ils ſe reproduiſirent ſans ceſſe.

Voilà quelle fut par-tout la deſtinée des Anabaptiſtes, dont le principal deſſein étoit de former un Royaume temporel, ou même une Monarchie univerſelle, par la deſtruction de toutes les puiſſances: diſperſés ſur la terre, & hors d'état de rien entreprendre, ils renoncerent au projet inſenſé de ſoumettre la terre à leurs opinions; leur fanatiſme ne fut plus une fureur, ils ſe réunirent avec les Anabaptiſtes purs & pacifiques.

Des Anabaptiſtes Pacifiques.

L'eſprit de révolte & de ſédition n'étoit pas eſſentiel à l'*Anabaptiſte*, & Stork ne trouva pas par-tout des caractères tels que celui de Muncer: quelques-uns de ces diſciples, au lieu de ſe ſoulever contre les Puiſſances ſéculieres, entreprirent de réunir les Anabaptiſtes diſperſés dans les différentes parties de l'Allemagne, de ſe ſouſtraire aux pourſuites des Magiſtrats, & de former une ſociété purement religieuſe: tels furent Hutter, Gabriel & Menno, qui formerent la ſociété des Freres de Moravie & de celle des Mennonites.

§. I.

Des Freres de Moravie.

Hutter & Gabriel, tous deux diſciples de Stork, acheterent dans la Moravie un terrein aſſez étendu, & dans un canton fertile, mais inculte; ils parcoururent enſuite la Siléſie, la Bohême, la Styrie & la Suiſſe, annonçant par-tout que Dieu avoit élu un peuple ſelon ſon cœur, que ce peuple étoit répandu dans les contrées de l'idolâtrie, que le moment de raſſembler Iſraël étoit venu, qu'il falloit que les vrais Fidéles ſortiſſent de l'Egypte & paſſaſſent dans la terre de promiſſion.

Lorſque Hutter eut réuni aſſez d'Anabaptiſtes pour former une ſociété, il fit un ſymbole des loix.

Ce ſymbole portoit: 1°. que Dieu dans tous les ſiécles s'étoit choiſi une Nation ſainte, qu'il avoit faite la dépoſi-

taire du vrai culte ; que la difficulté étoit d'en connoître les membres diſperſés parmi les enfans de perdition, & de les réunir en corps pour les conduire à la terre promiſe ; que ce peuple étoit ſans doute celui que Hutter raſſembloit, pour le fixer en Moravie ; enfin, que de ſe ſéparer du Chef ou de négliger les loix du conducteur d'Iſraël, c'étoit le ſigne d'une damnation certaine.

2°. Qu'il faut regarder comme impies toutes les ſociétés qui ne mettent pas leurs biens en commun, qu'on ne peut être riche en particulier, & chrétien tout enſemble.

3°. Que Jeſus-Chriſt n'eſt pas Dieu, mais Prophete.

4°. Que des chrétiens ne doivent pas reconnoître d'autres Magiſtrats, que les Paſteurs Eccléſiaſtiques.

5°. Que preſque toutes les marques extérieures de Religion ſont contraires à la pureté du Chriſtianiſme, dont le culte doit être dans le cœur, & qu'on ne doit point conſerver d'images, puiſque Dieu l'a défendu.

6°. Que tous ceux qui ne ſont pas rebaptiſés, ſont de véritables infidéles, & que les mariages contractés avant la nouvelle régénération ſont annulés par l'engagement que l'on prend avec Jeſus-Chriſt.

7°. Que le Baptême n'effaçoit le péché originel, ni ne conféroit la grace ; qu'il n'étoit qu'un ſigne par lequel tout chrétien ſe livroit à l'Egliſe.

8°. Que la Meſſe eſt une invention de Satan, le Purgatoire une rêverie, & l'invocation des Saints, une injure faite à Dieu; que le corps de Jeſus-Chriſtn'eſt pas réellement préſent dans l'Euchariſtie.

Tels ſont les dogmes que profeſſoient les Anabaptiſtes réunis par Hutter, & qui prirent le nom de Freres de Moravie.

Comme parmi eux on n'accordoit le Baptême qu'aux perſonnes d'un âge mûr, on demandoit au Proſélyte s'il n'avoit jamais exercé de Magiſtratures, & s'il renonçoit à tout le faſte & à toute la pompe de Satan qui les accompagnent : on examinoit ſes mœurs, & il n'étoit jugé digne d'être admis au nombre des Freres, que quand d'une voix unanime on avoit entendu le peuple crier : *qu'on le baptiſe.* Alors le Paſteur prenoit de l'eau, la répandoit ſur le Proſélyte en prononçant ces mots : *Je te baptiſe au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit.*

Parmi les Huttérites, on recevoit la Cene deux fois l'an-

née ; au tems que le Chef avoit marqué pour la communion publique : c'étoit d'ordinaire dans un poële ou dans la ſalle qui ſervoit de réfectoire aux Freres que l'on s'aſſembloit pour participer aux myſtères.

La cérémonie commençoit par la lecture de l'Evangile en langue vulgaire : on faiſoit un Sermon ſur ce qu'on avoit lu, & à la fin du Sermon, l'Ancien alloit porter à chacun des Freres un morceau de pain commun : tous le recevoient dans leurs mains qu'ils tenoient étendues, tandis que le Prédicateur expliquoit le myſtère : enfin il prononçoit à haute voix ces paroles : *Prenez, mes Freres, mangez, & annoncez la mort du Seigneur.*

Alors tous mangeoient le pain : l'Ancien alloit enſuite de rang en rang avec ſa coupe, & le Prédicateur diſoit, *buvez au nom du Chriſt, en mémoire de ſa mort.* Tous buvoient alors le calice, & demeuroient enſuite dans une eſpece d'extaſe, dont ils n'étoient tirés que par les exhortations du Prédicateur, qui leur expliquoit les effets que devoit produire en eux le myſtère auquel ils avoient dû participer.

La Cene n'étoit pas plutôt finie, qu'on détachoit de l'aſſemblée des Apôtres dans les Provinces voiſines.

Les Anabaptiſtes n'avoient guère d'autres exercices de religion, que la réception de la Cene ; ſinon qu'ils s'aſſembloient tous les Mercredis & tous les Dimanches par pelotons en des maiſons particulieres, pour y faire ou pour y entendre des Sermons ſans ordre & ſans préparation.

Les Freres de Moravie habitoient toujours la campagne dans des terres des Gentilshommes, qui trouvoient leur intérêt à les donner à ferme à une Colonie d'Anabaptiſtes, qui rendoit toujours au Seigneur le double de ce que lui auroit produit un Fermier ordinaire.

Lorſqu'on leur avoit confié un Domaine, ils venoient y demeurer tous enſemble dans un emplacement ſéparé, qu'on enfermoit d'une paliſſade : chaque ménage y avoit ſa hute bâtie ſans ornemens, mais en-dedans elle étoit propre.

Au milieu de la Colonie, on avoit érigé des appartemens publics, deſtinés aux fonctions de la Communauté ; on y voyoit un Réfectoire, où tous s'aſſembloient au tems du repas : on y avoit conſtruit des ſalles pour travailler aux métiers que l'on ne peut exercer qu'à couvert : on y avoit érigé un appartement où l'on nourriſſoit les petits enfans de la Colonie : il ſeroit difficile d'exprimer avec quel ſoin les

veuves s'acquittoient de cette fonction.

Dans un autre lieu ſéparé, on avoit dreſſé une Ecole publique pour l'inſtruction de la jeuneſſe ; ainſi les parens n'étoient chargés, ni de la nourriture, ni de l'éducation de leurs enfans.

Comme les biens étoient en commun, un Econome qu'on changeoit tous les ans, percevoit ſeul les revenus de la Colonie & les fruits du travail : c'étoit à lui de fournir aux néceſſités de la Communauté ; le Prédicant & l'Archimandrite avoient une eſpece d'Intendance ſur la diſtribution des biens, & ſur le bon ordre de la diſcipline.

La premiere régle étoit de ne point ſouffrir des gens oiſifs parmi les Freres. Dès le matin, après une priere que chacun faiſoit en ſecret, les uns ſe répandoient à la campagne pour la cultiver ; d'autres exerçoient en des atteliers les métiers qu'on leur avoit appris : perſonne n'étoit exempt du travail ; ainſi lorſqu'un homme de condition s'étoit fait Frere, on le réduiſoit, ſelon l'Arrêt du Seigneur, à manger ſon pain à la ſueur de ſon front.

Tous les travaux ſe faiſoient en ſilence : c'étoit un crime de le rompre au Réfectoire. Avant que de toucher aux viandes, chaque Frere prioit en ſecret, & demeuroit près d'un quart-d'heure les mains jointes ſur la bouche dans une eſpece d'extaſe : on ne ſortoit point de table, qu'on n'eût prié en ſecret un autre quart-d'heure : après le repas chacun reprenoit ſon travail.

Le ſilence étoit obſervé rigoureuſement aux Ecoles parmi les enfans : on les auroit pris pour des ſtatues d'une même parure, car tous les freres & toutes les ſœurs avoient des habits de la même étoffe, & taillés ſur le même modéle.

Les mariages n'étoient point l'ouvrage de la paſſion ou de l'intérêt ; le Supérieur tenoit un régiſtre des jeunes perſonnes des deux ſexes qui étoient à marier ; le plus âgé des garçons étoit donné à tour de rôle pour marier à la plus âgée des filles : celle des deux parties qui refuſoit de s'allier avec l'autre, paſſoit au dernier rang de ceux qui devoient être mariés : alors on attendoit que le haſard aſſortît ces perſonnes.

Le jour des nôces étoit célébré avec peu d'appareil, ſeulement l'Econome augmentoit de quelques mets le repas des nouveaux époux, & ce jour-là étoit pour eux un jour de fête : on les exemptoit de travail : alors on leur aſſignoit

une hutte séparée dans l'enclos, à condition que la femme se trouveroit tous les jours à son poste dans la salle des travaux, & que le mari se transporteroit à l'ordinaire à la campagne ou dans les atteliers, pour s'acquitter de ses emplois.

Le vice n'avoit point corrompu ces sociétés, on n'y voyoit aucune trace des déréglemens que l'on reprochoit aux différentes Sectes des Anabaptistes : on ne punissoit les infractions des loix, que par des peines spirituelles, telles que le retranchement de la Cene, & l'on renvoyoit dans le siécle ceux qui ne se corrigeoient pas.

S'il arrivoit que l'emportement eût fait commettre un homicide qu'il auroit été dangereux de laisser impuni, on avoit horreur de répandre le sang du coupable ; on avoit imaginé un genre de supplice fort extraordinaire, c'étoit de chatouiller le criminel jusqu'à ce qu'il mourût.

Il s'en falloit beaucoup que les Freres de Moravie dépensassent tout ce qu'ils gagnoient ; de-là les richesses que les Economes de chaque Colonie accumuloient en secret : on n'en rendoit compte qu'au premier Chef de toute la Secte : elle en avoit un qui n'étoit connu que des Freres, & qu'on ne révéloit point au public. Par la destination de ce Chef, ou de ce premier Archimandrite, on employoit le superflu des colonies au profit de toute la Secte, souvent il arrivoit qu'on en achetoit en propre les terres qu'on n'avoit toutes qu'à ferme.

§. II.

De la destruction des Freres de Moravie.

Tout sembloit conspirer à protéger les Freres de Moravie, la Noblesse trouvoit son compte à faire cultiver ses terres par des hommes infatigables & fidéles. On n'avoit point de plaintes à faire d'une société, dont tous les réglemens n'avoient point, ce semble, d'autre but que l'utilité publique ; cependant le zèle de la Religion l'emporta dans le cœur de Ferdinand, sur l'utilité temporelle : ce Prince, dit le P. Catrou, conçut qu'à tout prendre, il étoit dangereux de voir sous son régne se former une République indépendante des Magistrats civils, & contraire à l'obéissance des Souverains. Le double intérêt de la Religion & de l'Etat, le rendit donc ennemi déclaré des Huttérites en particulier, comme il l'avoit été des Anabaptistes.

Le Maréchal de Moravie reçut donc ordre de chaſſer les Anabaptiſtes: ils réclamerent l'autorité des loix qui les avoient rendus poſſeſſeurs légitimes de leurs habitations. La Nobleſſe & les Villes de Moravie s'intéreſſerent pour eux; mais rien ne put fléchir Ferdinand : il envoya des troupes contre les Anabaptiſtes. Alors, continue le P. Catrou, les Freres de Moravie abandonnerent leurs habitations à l'avarice des ſoldats ; pour eux, ſans donner la moindre marque d'indignation, ou de révolte, ils quitterent la Moravie par bandes, pour ſe retirer dans un pays inhabité, inculte & ſtérile, proche de la Moravie.

La Moravie ne tarda pas à ſentir la perte qu'elle avoit faite : on ſe plaignit bientôt de voir les terres autrefois ſi fertiles & ſi cultivées par l'induſtrie des Anabaptiſtes, devenues déſertes ou négligées depuis leur expulſion.

Tandis que les Hutterites étoient conſumés par la faim dans leurs déſerts, les Moraves ſoupiroient après le retour de ces pauvres exilés : bientôt on ſe plaignit, on murmura, & la Moravie étoit prête à ſe ſoulever. On rappella les Anabaptiſtes, & ce fut après leur rappel, que la diſcorde troubla leurs colonies : elles étoient gouvernées par Hutter & par Gabriel, deux hommes d'un caractère bien différent. Hutter invectivoit ſans ceſſe contre l'autorité des Magiſtrats, il prêchoit dans toute ſa rigueur l'égalité des hommes. Gabriel plus doux, vouloit qu'on ſe conformât aux loix civiles des pays où l'on étoit. Hutter & Gabriel ſe brouillerent, & formerent deux Sectes ſéparées qui s'excommunierent : ainſi les Freres de Moravie furent partagés en Gabrieliſtes & en Hutterites. Hutter & Gabriel allerent chacun de leur côté former de nouveaux établiſſemens; leur projet étoit de ſe rendre par-tout les ſeuls laboureurs de l'Allemagne, & les meilleurs artiſans dans les villes.

Ainſi dans les colonies des Anabaptiſtes, on trouvoit généralement de quoi fournir aux beſoins de toutes les Villes. De-là, dit le Pere Catrou, la ruine & les murmures des anciens habitans du pays : on s'apperçut d'ailleurs que Hutter, dans les différentes Provinces où il alloit, engageoit les particuliers à vendre leurs biens pour ſes établiſſemens; on l'arrêta comme ennemi de la ſociété, & on le brûla comme hérétique.

Après la mort de Hutter, ces deux Sectes ſe réunirent, mais la diſcipline ſe relâcha, le luxe s'introduiſit dans les colonies, & y attira tous les vices.

Toute l'adreſſe des Archimandrites ſuffiſoit à peine à couvrir les déſordres des colonies ; on ne prêchoit plus aux Freres que des raiſons de politique pour arrêter le cours des déſordres : on ne les entretenoit preſque plus de Dieu, & de la ſévérité de ſes jugemens. Pour les myſtères de la Trinité & de l'Incarnation du Verbe, ils paroiſſoient entiérement oubliés, on y toléroit toutes les Sectes de l'Anabaptiſme, Sabbataires, Clanculaires, &c. dont nous parlerons dans un article ſéparé.

Gabriel s'oppoſa de toutes ſes forces à ces déſordres : il devint odieux à la Secte qui le fit chaſſer de Moravie : il ſe retira en Pologne, & finit dans la miſere une vie toujours occupée de l'établiſſement & de la gloire de ſa Secte.

La Communauté des Freres de Moravie ne laiſſa pas de ſubſiſter après le départ de Gabriel. Teldhaller s'appliqua uniquement à enrichir ſes colonies, mais il n'y rétablit pas l'ordre & la diſcipline primitive ; le mépris des peuples ſuivit le déréglement des Anabaptiſtes, & la perſécution fut la ſuite du mépris ; enfin vers l'an 1620, cette Communauté ſi défigurée, fut preſque détruite : un grand nombre de Freres ſe retira en Tranſylvanie, & s'y réunit avec les Sociniens.

Depuis que les Koakres ſe ſont rétablis en Tranſylvanie, & y ont reçu toutes les Sectes chrétiennes, beaucoup d'Anabaptiſtes de Moravie y ont paſſé.

Des Anabaptiſtes pacifiques de Hollande, appellés Mennonites.

Deux Freres dont l'un ſe nommoit Ubbo, & l'autre Théodore Philippes, fils d'un Paſteur de Lewarde, après avoir embraſſé la Secte des Anabaptiſtes, avoient été établis Evêques en 1534. Ces deux Freres n'avoient jamais approuvé ni les ſentimens, ni les deſſeins des Anabaptiſtes de Munſter au ſujet du Royaume temporel. Après l'extinction de ce Royaume, ils ramaſſerent les reſtes des Anabaptiſtes, & formerent le projet d'en faire une nouvelle Secte : ils communiquerent leur deſſein à Menno, Curé dans la Friſe, & l'engagerent à quitter ſa Cure, pour ſe faire Evêque des Anabaptiſtes.

Menno devenu l'Evêque des Anabaptiſtes, travailla avec tant d'ardeur & de ſuccès à l'établiſſement de ſa Secte, qu'en peu de tems ſa doctrine fut reçue par un grand nombre de perſonnes en Friſe, en Weſtphalie, en Gueldres, en Hollande, dans le Brabant, & en divers autres lieux.

Ce ne fut pas sans de grands obstacles : on publia des Edits sévères contre les Mennonites, on en brûla un grand nombre, & l'on fit mourir un habitant de Harlinghen en Frise, pour avoir reçu chez lui Menno Simonis.

Les Mennonites se divisèrent bientôt entr'eux, il s'éleva de grandes contestations dans cette Secte au sujet de l'excommunication ; on tint un Synode à Wismar, où Menno faisoit sa résidence.

Dans ce Synode, on agit avec force & avec chaleur contre ceux qui transgressoient les ordres, on ordonna que le mari abandonneroit sa femme excommuniée, & semblablement la femme son mari ; & que les parens d'une personne excommuniée n'auroient plus aucun commerce avec elle.

Ce Synode fut condamné dans une assemblée qui se tint la même année à Meklinbourg, & l'on y ordonna que l'on ne procederoit pas si rigoureusement à l'égard des personnes jugées dignes d'excommunication.

Ce différend causa dans la suite d'autres schismes parmi les Anabaptistes, au sujet de plusieurs questions qui furent agitées sur les moyens de se servir du glaive charnel, sans recourir au Magistrat; & ces questions échaufferent si fort les esprits, que Menno ayant excommunié un nommé Cnyper, parce qu'il n'étoit pas dans ces sentimens, celui-ci l'excommunia à son tour.

Cette division des Anabaptistes augmenta considérablement l'année suivante, sur-tout à Emden, où il y eut de grands désordres, au sujet d'une femme dont on avoit excommunié le mari : cette femme n'ayant pas voulu se séparer de son mari, les uns prétendoient qu'il falloit l'excommunier, les autres s'y opposoient.

On écrivit à Menno, qui répondit qu'il ne consentiroit jamais qu'on usât d'une si grande rigueur à l'égard de l'excommunication : mais les Anabaptistes rigides le menacerent de l'excommunier lui-même, il fut obligé de suivre leur sentiment.

C'est de ces divers sentimens au sujet de l'excommunication, que sont venues les diverses factions qui séparent encore aujourd'hui les Mennonites.

Les Anabaptistes rigides se sont encore divisés, de sorte que les uns sont plus rigides, & les autres plus relâchés : tous s'excommunierent réciproquement, & rien n'a pu réconcilier ces différens partis.

Après la mort de Menno, le ſchiſme s'augmenta entre ſes ſectateurs, & ſur-tout entre ceux de Flandre & de Suiſſe : pour le faire ceſſer, les deux partis prirent des arbitres, & promirent de s'en tenir à leur jugement ; les Flamands, qui étoient les Mennonites rigides, furent condamnés, mais ils accuſerent les arbitres de partialité, rompirent tout commerce avec les Mennonites mitigés, & ce fut un crime de converſer, de manger, de parler, & d'avoir la moindre converſation enſemble, même à l'article de la mort.

Les Provinces-Unies s'étant ſouſtraites à la domination de l'Eſpagne, les Anabaptiſtes ne furent plus perſécutés. Guillaume I, Prince d'Orange, ayant beſoin d'une ſomme d'argent pour ſoutenir la guerre, la fit demander aux Mennonites, qui la lui envoyerent. Le Prince ayant reçu la ſomme & ſigné une obligation, il leur demanda quelle grace ils ſouhaitoient qu'on leur accordât : les Anabaptiſtes demanderent à être tolérés, & ils le furent en effet après que la révolution fut accomplie.

A peine les Miniſtres Proteſtans jouiſſoient de l'exercice libre de leur religion dans les Provinces-Unies, qu'ils firent tous leurs efforts pour rendre les Anabaptiſtes odieux, & pour les faire chaſſer.

Toutes les difficultés qu'ils eſſuyerent de la part des Egliſes Réformées, & des Magiſtrats du pays, juſques vers le milieu du dernier ſiécle, ne les empêcherent point de continuer leurs diviſions. Ils aſſemblerent cependant un Synode en 1632 à Dordrecht, pour travailler à ſe réunir, & il s'y fit une eſpece de Traité de paix, qui fut ſigné de cent cinquante & un Mennonites ; mais, quelques années après, il s'éleva de nouveaux Schiſmatiques dans la Secte de Menno.

Le Mennoniſme a aujourd'hui deux grandes branches en Hollande, ſous le nom deſquelles tous les Freres ſont compris ; l'une eſt celle de Waterlanders, l'autre celle des Flamands : dans ceux-ci ſont renfermés les Mennonites Friſons & les Allemands, qui ſont proprement la Secte des Anabaptiſtes anciens, plus modérés à la vérité que leurs prédéceſſeurs ne le furent en Allemagne & en Suiſſe.

Parmi les Flamands, on trouve beaucoup de Sociniens.

En 1664, l'Etat fut obligé d'interpoſer ſon autorité, pour leur défendre de diſputer ſur la Divinité de J. C. On les nomme auſſi Galenites, du nom de Galenus, Médecin, & fameux Prédicant Mennonite.

Outre ces branches du Mennoniſme, il y a à Amſterdam diverſes petites Aſſemblées moins connues ; ces Mennonites différent les uns des autres en divers points, de peu d'importance : ces petites Aſſemblées ſe forment ſans bruit, & ſecrétement, dans quelques maiſons particulieres.

Les diſputes que les Galenites eurent avec eux, ſur la Divinité de J. C. en 1669, donnerent naiſſance à une nouvelle Aſſemblée des Mennonites, qui ſe ſépara, en proteſtant contre les opinions des Sociniens : ceux-ci ont continué de s'aſſembler, depuis ce tems-là, dans une Egliſe particuliere.

Les Mennonites reconnoiſſent donc la divinité de J. C. & prétendent qu'on ne doit obéir, ni à l'Egliſe, ni aux Conciles, ni à aucune Aſſemblée eccléſiaſtique. Ils rejettent le Baptême des enfans ; ils ſoutiennent qu'aucune Egliſe ne doit être réputée la vraie Egliſe, à l'excluſion des autres, & que l'ouvrage de la réformation ne ſauroit être regardé comme une entrepriſe exécutée par l'autorité de Dieu & de J. C. Ils ne croient pas que les Miniſtres & les Diacres, aient aucune autorité de droit Divin ; de-là ils concluent, que l'excommunication n'a plus lieu depuis les Apôtres, qui ſeuls ont été établis par Dieu : ils reconnoiſſent la néceſſité d'obéir aux Magiſtrats.

En 1660, les Anabaptiſtes Allemands, d'Alſace, ſouſcrivirent à la Confeſſion de Foi des Anabaptiſtes Flamands.

Les Anabaptiſtes de Hambourg ont la même Confeſſion de foi que les Anabaptiſtes ſéparés. Ils adminiſtrent le Baptême & la Cene, à-peu-près comme les Freres de Moravie. *

Des Sectes Dévotes, qui ſe ſont élevées parmi les Anabaptiſtes.

C'étoit un principe fondamental de l'Anabaptiſme, que Dieu inſtruiſoit immédiatement les fidéles, & que le S. Eſprit leur inſpiroit ce qu'ils devoient faire, & ce qu'ils devoient croire ; chaque Anabaptiſte prenoit donc pour des vérités révélées toutes ſes idées, quelqu'étranges qu'elles fuſſent, & l'on vit une multitude de ſectes d'Anabaptiſtes, qui n'avoient de commun que la néceſſité de baptiſer ceux qui

* Hiſt. Mennonitatum Deſcript. d'Amſterdam. Catrou, Hiſt. des Anabaptiſtes. Une petite Hiſt. des Anabaptiſtes, in-12., imprimée à Amſterdam, & faite ſur d'excellens Mémoires.

avoient été baptisés, & qui faisoient dépendre le salut de différentes pratiques. Tels furent :

1°. Les Adamites, qui, au nombre de plus de trois cent, monterent tout nuds sur une haute montagne, persuadés qu'ils seroient enlevés au Ciel, en corps & en ame.

2°. Les Apostoliques, qui pratiquoient à la lettre, l'ordre que J. C. a donné de prêcher sur les toits : ces Apostoliques n'avoient point d'autres Chaires que la couverture des maisons ; ils y montoient avec agilité, & de-là ils faisoient entendre leurs voix aux passans.

3°. Les Taciturnes, au contraire, persuadés que nous étions arrivés à ces tems fâcheux, prédits par S. Paul, dans lesquels la porte de l'Evangile doit être fermée, se taisoient obstinément, lorsqu'on les interrogeoit sur la religion & sur le parti qu'on avoit à prendre dans ces tems si difficiles.

4°. Les Parfaits, qui s'étoient séparés du monde, afin d'accomplir à la lettre le précepte de ne point se conformer au siécle : avoir un air de sérénité ou de satisfaction, faire le moindre sourire ; c'étoit, selon eux, s'attirer cette malédiction de J. C. *Malheur à vous qui riez ! car vous pleurerez.*

5°. Les Impeccables, qui croyoient qu'après la régénération nouvelle, il étoit facile de se préserver de tout péché, & qui croyoient qu'en effet, ils n'en commettoient plus ; c'est pour cela qu'ils retranchoient de l'Oraison Dominicale, ces mots, *pardonnez-nous nos offenses* : ils n'invitoient personne à prier pour eux.

6°. Les Freres Libertins, qui prétendoient que toute servitude étoit contraire à l'esprit du christianisme.

7°. Les Sabbataires, qui croyoient qu'il falloit observer le jour du Sabbat, & non le Dimanche.

8°. Les Clanculaires, qui disoient qu'il falloit parler en public comme le commun des hommes, en matiere de religion, & qu'il ne falloit dire qu'en cachette ce que l'on pensoit.

9°. Les Manifestaires, qui tenoient des sentimens diamétralement opposés à ceux des Clanculaires.

10. Les Pleureurs, qui s'imaginoient que les larmes étoient agréables à Dieu, & dont toute l'occupation étoit de s'exercer à acquérir la facilité de pleurer : ils mêloient toujours leurs pleurs avec leur pain, & on ne les rencontroit jamais, que les soupirs à la bouche.

11. Les Réjouis, qui établissoient pour principe, que la

joie & la bonne chere étoient l'honneur le plus parfait qu'on pût rendre à l'Auteur de la nature.

12. Les indifférens, qui n'avoient point pris de parti en matiere de Religion, & qui les croyoient toutes également bonnes.

13. Les Sanguinaires, qui ne cherchoient qu'à répandre le ſang des Catholiques & des Proteſtans.

14. Les Antimariens, qui refuſoient tout honneur & toute eſtime à la Vierge. *

ANDRONICIENS, Diſciples d'un certain Andronic, qui avoit adopté les erreurs des Sévériens : ils croyoient que la moitié ſupérieure des femmes étoit l'ouvrage de Dieu, & la moitié inférieure, l'ouvrage du Diable. **

Voyez l'Art. SEVERIENS.

ANGELIQUES : leur Secte paroît avoir exiſté du tems des Apôtres ; il ſemble que ce ſoit d'eux que parle S. Paul, dans l'Epître aux Coloſſiens ; » que nul ne vous raviſſe le » prix de votre courſe, dit cet Apôtre, en affectant de pa- » roître humble par un culte ſuperſtitieux des Anges, ſe mê- » lant de parler des choſes qu'il ne ſait point, étant enflé par » les vaines imaginations d'un eſprit humain & charnel. †

On ne voit rien, ni dans la loi, ni dans les Prophetes, ni dans les pratiques des Saints de l'Ancien Teſtament, ſur le culte des Anges : il eſt vrai que, lorſque les Anges ont apparu, & qu'ils ont parlé au nom de Dieu, & comme le repréſentant, ils ont reçu des hommages & une adoration ; mais ce culte & cette adoration ſe rapportoient à Dieu, dont ils étoient les Miniſtres & les Ambaſſadeurs. ††

Depuis le retour de la captivité, les Juifs furent plus curieux de connoître les Anges, & de les diſtinguer par leurs fonctions & par leurs noms, & peu-à-peu ils vinrent à leur rendre quelque culte. §

* Voyez les Auteurs cités, & Kromayer, in Scrutinio Religionum Pantheon Abaptiſticum & Enthuſiaſticum, 1702, in-fol. Les Theol. Allemands ont beaucoup écrit ſur l'Anabaptiſme. Voyez-les dans Stockman, Lexic. Hæreſ.

** Epiph. Hær. 45.

† Ep. Paul. ad Coloſſ. c. 2. v. 18.

†† Exod. c. 3. v. 4 & 5. Joſué, c. 5. v. 25. Geneſ. c. 18. v. 2.

§ On voit dans Philon, des Diſcours ſur la nature des Anges, ſur leurs offices, ſur la diſtinction des bons & des méchans. Joſeph, & après lui Porphyre, aſſurent que les Eſſéniens, dans leur

L'esprit humain aime à étendre les prérogatives de l'objet de son culte, à agrandir & à ennoblir tout ce qui lui appartient ; ainsi, ceux qui honoroient les Anges révérerent beaucoup la Loi de Moyse, parce que Dieu l'avoit donnée aux hommes par le ministère des Anges, ils crurent que l'observation de cette Loi étoit nécessaire au salut : enfin, ils crurent que Dieu s'étant servi du ministère des Anges, pour faire connoître sa volonté aux hommes, c'étoit par ce même ministère que les hommes devoient faire passer leurs prieres à Dieu, dont la Majesté étoit invisible & inaccessible aux mortels : enfin, ils jugerent que nous n'avions point de médiateurs plus puissans auprès de Dieu, & ils les croyoient beaucoup plus propres à nous réconcilier à lui, que J. C. *

Il y avoit des Angéliques sous l'Empire de Sévère & jusqu'à l'an 260, mais ils n'existoient plus du tems de S. Epiphane, qui ne savoit que le nom de ces Hérétiques, & qui ne savoit ni en quoi consistoit leur hérésie, ni d'où elle tiroit son nom. **

S. Augustin croit que les Angéliques se nommoient ainsi, parce qu'ils prétendoient mener une vie Angélique. †

Théodoret remarque que le culte des Anges, que les faux Apôtres avoient fait recevoir dans la Phrygie & dans la Pisidie, y avoit jetté de si profondes racines, que le Concile de Laodicée, qui se tint en l'an 357, ou en 367, leur défendit expressément d'adresser des prieres aux Anges, & encore aujourd'hui, ajoute Théodoret, on voit chez eux des

profession, s'engageoient à conserver religieusement les Livres de leur Secte, apparemment les Livres sacrés, & les noms des Anges: ce qui fait conjecturer qu'ils leur rendoient un culte. L'Auteur du Livre de la Prédication de S. Pierre, Livre très-ancien, cité par S. Clément d'Alexandrie, dit que les Juifs rendent un culte religieux aux Anges & aux Archanges, & même aux mois & à la lune. Celse accusoit les Juifs d'adorer non-seulement les Anges, mais aussi le Ciel. M. Gaulmin, dans les notes sur l'Hist. de Moyse, (c. 4. p. 801, cite un Livre composé par le Rabbin Abraham Salomon, où il y a une Oraison directe à l'Archange St. Michel.) Voyez Calmet, Comment. sur S. Paul, Ep. aux Col. c. 2. v. 18; & sa Dissert. sur les bons & les mauvais Anges.

* Theodoret. Theophilact. Grot. Menoch. S. Christ. Hom. 7. ad Col. 2. Stockman Lexicon.

** Epiph. Hær. 60.

† Aug. Hær. c. 39.

Oratoires dédiés à S. Michel ; mais le Concile dit ſimplement, qu'il ne faut pas que les Chrétiens abandonnent l'Egliſe de Dieu, ni qu'ils s'en aillent, & qu'ils invoquent les Anges & qu'ils faſſent des Aſſemblées à part. *

ANGLETERRE, (Schiſme d') c'eſt la ſéparation de ce Royaume avec le S. Siége, occaſionnée par le divorce de Henri VIII. avec Catherine d'Arragon.

Du Mariage de Henri VIII. avec Cathérine d'Arragon; de ſes efforts pour le faire caſſer à Rome, & de l'oppoſition qu'il y trouva.

Henri VII. avoit deux fils, Arthus & Henri : Arthus épouſa Catherine d'Arragon, fille de Ferdinand & d'Iſabelle, Roi de Caſtille & d'Arragon.

Catherine avoit une ſœur aînée, mariée à Philippe, Duc de Bourgogne, & Comte de Flandres.

Henri VII. s'étoit propoſé, dans ce mariage, d'affermir l'union qu'il avoit faite avec Ferdinand & avec la Maiſon de Bourgogne, contre la France.

Le mariage d'Arthus & de Catherine fut célébré le 14 Novembre 1501, & le Prince mourut au bout de quelques mois.

L'intérêt de l'Agleterre vouloit que l'on entretînt encore la ligue contre la France ; d'ailleurs, il auroit fallu envoyer un Douaire conſidérable à Catherine, & lui rendre deux cent mille ducats qu'elle avoit apportés en dot. Henri VII. ne pouvoit ſe déterminer à laiſſer ſortir de ſon Royaume des ſommes auſſi conſidérables ; il demanda la Princeſſe pour Henri, ſon ſecond fils, devenu Prince de Galles, par la mort d'Arthus, qui n'avoit point laiſſé d'enfans.

Henri & Catherine préſenterent une Requête, dans laquelle ils expoſoient, qu'à la vérité Catherine avoit été mariée au Prince Arthus, que peut-être même le mariage avoit été conſommé ; que cependant Arthus étant mort, Henri & elle ſouhaitoient de ſe marier enſemble, pour entretenir une paix ferme entre l'un & l'autre Royaume.

Le Pape, par une Bulle du 26 Décembre 1501, leur permit de ſe marier, & confirma le mariage, en cas qu'ils fuſſent déjà mariés.

* Calmet, loc. cit.

Henri, Prince de Galles, épouſa donc Catherine: & Henri VII, ſon Pere, dans l'eſprit duquel on avoit jetté des ſcrupules, fit faire, par ſon fils, une proteſtation contre ſon mariage.

La proteſtation portoit, que Henri, Prince de Galles, avoit épouſé la femme d'Arthus, étant encore en bas âge, & qu'étant majeur, il rétractoit ce mariage; que bien-loin de le confirmer, il le déclaroit nul; que ne pouvant vivre ſous un tel lien, avec Catherine, il le feroit rompre, ſuivant les loix; & que ſa proteſtation n'eſt point forcée, mais qu'il la faiſoit de bon cœur, & dans une entiere liberté.

Cette proteſtation fut ſecrete, & les choſes demeurerent dans le même état, par rapport au mariage de Catherine & de Henri, Prince de Galles.

Après la mort de Henri VII. on propoſa dans le Conſeil de rompre le mariage de Henri VIII, ou de le confirmer, & le Roi ſe déclara pour ce dernier parti: ſix ſemaines après ſon avénement au Trône, Henri épouſa ſolemnellement Catherine, & ſix ſemaines après ils furent ſacrés.

Henri VIII. eut trois enfans, deux Princes, qui moururent bientôt après leur naiſſance, & une Princeſſe, qui vécut.

La Reine ceſſa d'avoir des enfans; & Henri, jugeant qu'elle n'en auroit plus, donna la qualité de Princeſſe de Galles à Marie.

Henri VIII. vécut en bonne intelligence avec Catherine; mais livré à la diſſipation & aux plaiſirs, il avoit confié le maniement des affaires & le Gouvernement de ſon Royaume, à Thomas Volſey, homme élevé, de la plus baſſe naiſſance, à l'Archevêché d'York & à la dignité de Cardinal.

Charles-Quint, qui connoiſſoit de quelle importance il étoit pour lui d'entretenir l'ancienne union des Anglois avec la Maiſon de Bourgogne, n'avoit rien négligé pour gagner le Cardinal Volſey; il lui écrivoit toujours lui-même, & ſe nommoit toujours ſon fils & ſon couſin: enfin, pour être en droit de tout exiger de lui, il lui avoit fait eſpérer qu'après la mort de Leon X, les ſuffrages des Cardinaux s'accorderoient pour l'élever ſur le Trône Pontifical.

Leon X mourut plutôt que Charles-Quint ne l'avoit eſpéré, & Volſey ne fut point Pape. Ses eſpérances furent en-

core trompées après la mort d'Arien VI, ſucceſſeur de Leon X.

Volſey employa alors contre Charles-Quint tout le crédit qu'il avoit employé contre la France : il jetta dans l'eſprit du Confeſſeur du Roi, des doutes ſur la validité de ſon mariage avec Catherine d'Arragon : le Confeſſeur, homme ſimple, fit naître des ſcrupules dans l'eſprit du Roi ; Volſey fut conſulté, fortifia ces ſcrupules & négocia avec l'Evêque de Tarbes, Ambaſſadeur de France, pour faire épouſer à Henri, Marguerite, ſœur de François premier, & veuve du Duc d'Alençon. Le Roi approuva ce projet, & Volſey fut envoyé en France pour y traiter du divorce de Henri VIII, & de ſon mariage avec Marguerite ; mais Volſey étoit à peine arrivé à Calais, qu'il reçut ordre de ne point propoſer le mariage de Henri avec la Ducheſſe d'Alençon. Des lettres particulieres lui apprirent que le Roi étoit épris d'Anne de Boulen, fille du Chevalier Thomas Boulen, & fille d'honneur de la Reine. *

Anne de Boulen étoit promiſe à Milord Percey, fils du Comte de Northumberland: Volſey eut ordre de faire rompre cet engagement ; il le rompit, & ce fut alors que l'on entama l'affaire du divorce.

Les circonſtances paroiſſoient favorables à Henri VIII: Charles-Quint tenoit alors le Pape priſonnier dans le Château S. Ange ; il avoit beſoin de Henri, & ce Prince lui offroit ſon crédit & ſes armes.

Le Pape ne doutoit, ni du beſoin qu'il avoit de Henri, ni de la ſincérité de ſes offres, & il n'ignoroit pas les ſervices qu'il lui avoit rendus ; mais il connoiſſoit les biſarreries & les emportemens de Henri : il ſavoit que la paſſion de ce Prince étoit une maladie, que le tems ſeul pouvoit guérir ; il jugea qu'il falloit lier cette grande affaire, & la traîner en longueur.

Il permit donc au Roi d'épouſer telle femme qu'il lui plairoit ; mais à condition que l'on jugeroit auparavant ſi ſon premier mariage étoit valide ou non. Le Pape nomma, pour examiner la validité du mariage de Henri avec Catherine, des Commiſſaires, tels que le Roi les demanda ; ce furent le Cardinal Volſey & le Cardinal Campege.

Campege employa tout auprès de Henri, pour l'engager

* Burnet, Hiſt. de la Réf. t. 1, l. 2. p. 118.

à

à garder Catherine ; & d'un autre côté, il conjuroit cette Princeſſe de ſe relâcher un peu, de prévenir les malheurs qui menaçoient l'Angleterre, & peut-être toute l'Egliſe, ſi elle vouloit opiniâtrement défendre ſon mariage. Mais il ne put rien obtenir, ni de l'un, ni de l'autre : Henri, emporté par ſa paſſion, demandoit un jugement ; Catherine, prévenue de ſon bon droit, ſouhaitoit la même choſe, & tous deux étoient perſuadés qu'on ne pouvoit les condamner. *

On expédia des lettres ſous le grand ſceau, pour commencer l'inſtruction du procès, & l'on cita le Roi & la Reine à comparoître : dans les premieres ſommations, la Reine produiſit une copie d'une Diſpenſe un peu plus ample que celle ſur laquelle les Légats vouloient juger. **.

Henri VIII. s'inſcrivit d'abord en faux contre cette copie, & demanda que l'on produiſit l'original ; mais il étoit en Eſpagne, & l'on refuſa de le confier à l'Ambaſſadeur d'Angleterre. On conteſta, & l'on défendit l'authenticité de cette Diſpenſe, par des raiſons de Juriſprudence & de critique, qui embarraſſerent les Commiſſaires. Ils craignirent de prononcer ſur un point ſi délicat ; ils propoſerent au Pape, au lieu d'évoquer la Cauſe, d'envoyer une Décrétale, conforme à la minute qu'ils lui envoyerent, & ajouterent que pendant qu'on défendroit de chercher le Bref, on tâcheroit de perſuader à la Reine d'entrer en Religion, que c'étoit le meilleur moyen pour terminer doucement ce procès, & pour ſatisfaire un grand Roi, qui depuis pluſieurs années ſentoit ſa conſcience déchirée de remords, augmentés tous les jours par les diſputes des Théologiens & des Canoniſtes : enfin, ils diſoient tout ce qu'on pouvoit dire en faveur du Roi †

Le Pape craignit que ſon Légat ne ſe laiſsât ſurprendre ; il lui écrivit ; » que quoiqu'il voulût faire toutes choſes » pour le Roi, il ne pouvoit ni trahir ſa conſcience, ni » violer ouvertement les loix de la Juſtice ; que toutes les » demandes de ce Prince étoient ſi déraiſonnables, qu'on » ne pouvoit lui rien accorder, que toute la Chrétienté

* Actes de Rymer, t. 14. Extraits de ces Actes, in-4°. p. 359. Le Grand, Hiſt. du Divorce. Hiſt. de la Réf. d'Angl. loco cit.

** Hiſtoire du Divorce de Henri VIII. par Le Grand, t. 1. p. 100, &c.

† Hiſtoire du Divorce de Henri VIII. par Le Grand, t. 1. p. 110.

» n'en fût ſcandaliſée; que déjà l'Empereur & le Roi de Hon-
» grie avoient fait leurs proteſtations, & demandoient que la
» cauſe fût évoquée; que l'on ne pouvoit leur refuſer une
» choſe ſi juſte; qu'il ne s'étoit excuſé que ſur ſa maladie,
» leur ayant fait entendre à l'un & l'autre, que ſa ſanté ne
» lui permettoit pas d'examiner leur Requête, & de rien
» ſigner; que néanmoins il ne différoit, qu'afin de ne point
» aigrir l'eſprit de Henri; qu'il falloit prolonger cette affaire
» le plus qu'il ſeroit poſſible.

Telles étoient les diſpoſitions de Clément VII, à l'égard de l'affaire du divorce de Henri VIII, qu'il évoqua à lui: Henri ne jugea pas à propos d'obeir à la citation, & le Pape, de ſon côté, ne preſſa point cette affaire.

Le Traité de Cambrai, entre l'Empereur & la France, fut conclu le 5 Août 1529; les Enfans de France furent relâchés l'année ſuivante: l'Empereur ſe rendit enſuite à Boulogne, y régla les affaires d'Italie: François Sforce fut rétabli à Milan, & la Maiſon de Médicis acquit la Souveraineté de Florence: ainſi Henri ſe vit tout d'un coup privé du ſecours de la France, & de l'eſpérance de pouvoir cauſer une diverſion à l'Empereur en Italie. Il ne doutoit point que le Pape ne donnât une Sentence contre lui, & qu'il n'en commît l'exécution à l'Empereur; & cependant il ſe trouvoit ſans amis & ſans alliés.

D'un autre côté, les mouvemens des Proteſtans en Allemagne, & les préparatifs des Turcs contre la Hongrie, empêcherent l'Empereur de penſer à l'Angleterre; & le Pape ſuivoit toujours ſon premier plan, trainoit l'affaire en longueur, & paroiſſoit diſpoſé à la terminer par des voies de douceur: Henri envoya donc des Ambaſſadeurs au Pape & à l'Empereur, qui étoient à Boulogne, pour faire un dernier effort, qui fut auſſi inutile que les autres.

Henri ſe fait déclarer Chef de l'Egliſe d'Angleterre, & fait caſſer ſon Mariage: Précautions qu'il prend contre l'Empereur & contre le Pape.

Henri réſolut de chercher dans ſes propres Etats la ſatisfaction qu'il ne pouvoit obtenir de Rome. Ce parti avoit ſes difficultés & ſes périls: le Roi ne pouvoit obtenir la caſſation de ſon mariage que du Clergé, qui étoit très-attaché au St. Siége. En ſuppoſant que le Clergé ſe prêtât aux volontés du

Roi ſur ſon divorce, il y avoit à craindre que le Pape n'employât contre lui les cenſures, dont les ſuites pouvoient être embarraſſantes pour le Roi, par le reſpect des peuples pour le Pape, & par la terreur qu'inſpiroient ſes anathêmes: il n'ignoroit pas combien ces anathêmes avoient été funeſtes à Henri II. & à Jean. Il réſolut donc de détruire dans les eſprits, les principes de ſoumiſſion & de reſpect pour le St. Siége, de gagner le peuple, de ſoumettre le Clergé, de le mettre dans la néceſſité d'autoriſer ſon divorce, & de rendre vains les efforts du Pape & de l'Empereur contre lui.

La doctrine de Wiclef n'étoit pas entiérement éteinte en Angleterre; les Wicleſites, les Lollards s'y étoient perpétués ſecrétement, malgré les rigueurs du gouvernement & les ſoins du Clergé. Les nouveaux Réformateurs y avoient des Proſélytes, on y avoit porté leurs livres, & principalement ceux de Luther.

A meſure que l'affaire du divorce devenoit plus vive, ces ennemis de l'Égliſe de Rome attaquoient le Pape avec plus de confiance: beaucoup de Catholiques, oppoſés par eſprit de Patriotiſme à l'autorité du Pape & aux priviléges du Clergé, s'unirent à eux, les Courtiſans les ſeconderent, & lorſque le Roi s'apperçut que les Anglois n'avoient plus pour le Pape cette vénération ſi redoutable aux Rois, il publia une proclamation qui défendoit de recevoir aucune Bulle du Pape, qui fût contraire aux droits de la couronne: il fit enſuite imprimer & répandre dans le public les raiſons qu'il avoit de demander la caſſation de ſon mariage, il aſſembla le Parlement, lui communiqua ſon deſſein & ſes motifs, & les envoya à la convocation du Clergé, qui décida que le mariage du Roi étoit contraire à la loi naturelle: le Roi n'en demandoit pas davantage pour le préſent.

Depuis long-tems les peuples étoient mécontens, Henri penſa que pour les gagner, il leur falloit une victime, & crut ne pouvoir leur en donner de plus agréable que Volſey.

Le Procureur-Général du Roi porta à la Chambre Etoilée une accuſation contre ce Cardinal, pour s'être ingéré d'exercer l'autorité de Légat du Pape, ſans en avoir premiérement obtenu des Lettres-Patentes du Roi, en quoi il avoit violé les ſtatuts des *Proviſeurs* & des *Præmunire*.

L'omiſſion de cette formalité ſi eſſentielle fut le prétexte de ſa ruine, le Roi lui ôta le grand ſceau; & ſur une nou-

velle accuſation du Procureur-Général, il fut condamné ; ſes biens furent confiſqués au profit du Roi, il fut enſuite accuſé de haute trahiſon, & mourut lorſqu'on le conduiſoit à Londres, pour être mis à la Tour.

La diſgrace de Volſey fut agréable au peuple, & le Roi ſe crut en état de former une entrepriſe importante ſur le Clergé ; il fut accuſé d'avoir violé les ſtatuts des Proviſeurs & des Prœmunire, en reconnoiſſant l'autorité de Légat, que le Cardinal de Volſey s'étoit attribuée ſans avoir une commiſſion authentique du Roi. Le Clergé fut traité comme Volſey, tous ſes biens furent confiſqués au profit du Roi.

Le Clergé n'avoit plus d'appui, ni de défenſeurs : le Roi étoit brouillé avec le Pape, & avoit défendu de laiſſer entrer ſes Bulles dans le Royaume : d'un autre côté la Nation Angloiſe n'étoit pas diſpoſée à ſoutenir les intérêts du Clergé, dont elle n'étoit pas contente, ni à recevoir les ordres du Pape, quand même il auroit voulu intervenir dans cette affaire ; ainſi la Province eccléſiaſtique de Cantorbery aſſembla un Synode, qui prit le parti d'offrir au Roi un préſent de cent mille livres ſterling, pour ſauver ſes revenus ; en conſéquence quelques-uns du Corps furent chargés de dreſſer un Acte en forme de Lettres-Patentes, par lequel la convocation donnoit au Roi cent mille livres ſterling. 1°. A cauſe de ſon grand mérite : 2°. pour lui témoigner ſa reconnoiſſance des avantages qu'il avoit procurés à l'Egliſe par ſes armes & par ſa plume : 3°. à cauſe de ſon zèle contre les Luthériens qui s'efforçoient de ruiner l'Egliſe Anglicane, dont *le Clergé reconnoiſſoit qu'il étoit le Chef ſuprême.* 4°. dans l'eſpérance que le Roi voudroit bien accorder au Clergé un pardon de toutes les fautes où il étoit tombé, par rapport aux ſtatuts des *Proviſeurs* & des *Prœmunire.*

Lorſque cet Acte fut lu dans l'Aſſemblée, il y trouva beaucoup d'oppoſitions, par rapport à la clauſe qui établiſſoit le Roi Chef ſuprême de l'Egliſe Anglicane ; mais le Roi fit dire à l'Aſſemblée, qu'il rejettoit l'Acte, ſi la clauſe de Suprématie en étoit ôtée, & le Clergé fut obligé de la paſſer.

La convocation de la Province d'York imita celle de Cantorbery, en faiſant un Acte ſemblable, ſans pouvoir ſe diſpenſer de reconnoître la Suprématie du Roi.

C'eſt ainſi que Henri VIII. extorqua de l'Egliſe d'Angleterre la reconnoiſſance de la Suprématie. Après ce ſuccès, il

fit ſes efforts pour engager la Reine à conſentir à la caſſation de ſon mariage; mais ſes efforts furent vains : il ceſſa de voir la Reine, & lui aſſigna une de ſes Maiſons Royales pour y faire ſa réſidence.

Ce qui venoit de ſe paſſer dans le Parlement & dans la convocation, échauffa le zèle des Réformés qui avoient pénétré en Angleterre; ils propoſerent leur croyance avec plus de liberté, les diſputes de la Religion devinrent plus fréquentes & plus publiques qu'elles ne l'avoient été juſqu'alors.

Henri n'avoit pas changé de ſentiment, par rapport aux dogmes qu'il avoit crus juſqu'alors : il commençoit ſeulement à ſe perſuader que la Religion pouvoit bien ſubſiſter, ſans que les Etats fuſſent ſoumis au Pape : d'ailleurs il ne vouloit pas que l'on crût qu'en ſecouant le joug du Pape, il vouloit porter atteinte à la Religion catholique & aux vérités que l'Egliſe d'Angleterre avoit toujours profeſſées : il ordonna donc que les loix contre les Hérétiques fuſſent obſervées, & l'on brûla dans le cours de cette année (1531) trois Proteſtans.

Le Parlement aſſemblé l'année ſuivante, préſenta une adreſſe au Roi, pour le prier de conſentir qu'on travaillât à corriger certains abus qui s'étoient introduits dans les immunités Eccléſiaſtiques. C'étoit le Roi lui-même, qui, par ſes Emiſſaires, avoit engagé le Parlement à lui préſenter cette adreſſe, afin de faire ſentir au Clergé le beſoin qu'il avoit de la protection Royale, pour le déterminer à lui confirmer le titre de Chef de l'Egliſe.

Sur cette adreſſe, Henri fit corriger quelques abus légers; & afin que le Clergé pût eſpérer en lui un Protecteur, il fit abolir par un Acte du Parlement les annates, & fit fixer le prix des Bulles des Evêchés : il fut ordonné par cet Acte, que ſi le Pape refuſoit de donner des Bulles, on s'en paſſeroit, & que les Evêques ſeroient établis dans leurs Siéges par d'autres voies.

Le Parlement s'aſſembla l'année ſuivante (en Février 1533), & fit un Acte qui défendoit de porter des appels à la Cour de Rome; alors Henri rendit public ſon mariage avec Anne de Boulen, quoique ſon premier mariage ne fût pas encore diſſous; cette publication prématurée étoit devenue néceſſaire, parce que la nouvelle Reine étoit enceinte.

Cranmer devenu Archevêque de Cantorbery, fit citer Catherine à comparoître devant lui, & comme elle refuſoit d'o-

béir, il donna une Sentence qui déclaroit nul le premier mariage du Roi; & quelques jours après, il en donna une autre qui confirmoit le ſecond mariage du Roi avec Anne de Boulen, qui fut enſuite couronnée le premier Juin.

Voilà quelle fut la conduite de Henri VIII. dans l'affaire de ſon divorce. Que l'on juge par ces traits, ſi ce divorce fut l'ouvrage des ſcrupules de ce Prince, comme Burnet s'efforce de le perſuader. *

Je ſuis bien éloigné de blâmer la circonſpection de cet Auteur à juger des motifs ſecrets des hommes; mais je ne peux m'empêcher de remarquer qu'il ne fait uſage de cette retenue, que lorſqu'il s'agit de juger les ennemis de l'Egliſe Romaine, & que lorſqu'il s'agit au contraire de juger des motifs des catholiques, il oublie toutes les maximes d'équité, & haſarde ſans ſcrupule les conjectures les plus injuſtes ſur les motifs des actions des Papes, ou ſur les vues des Evêques catholiques.

Auſſi-tôt que le premier mariage du Roi fut caſſé, il en fit informer Catherine, & tâcha de l'engager à ſe ſoumettre à la Sentence, mais inutilement; & depuis ce tems-là Catherine ne fut plus reconnue que pour Princeſſe Douairiere de Galles.

Le Pape excommunie Henri VIII. & l'Angleterre ſe ſépare de l'Egliſe de Rome.

Sur l'information que le Pape reçut de ce qui s'étoit paſſé en Angleterre, il caſſa les deux Sentences de l'Archevêque de Cantorbery, & en donna une comminatoire contre le Roi, ſi dans un certain tems, il ne rétabliſſoit toutes choſes au même état où elles étoient avant les deux Sentences de l'Archevêque; mais le Roi & l'Archevêque en appellerent au futur Concile général. **

François I. entreprit, mais inutilement, d'arrêter les effets de cette rupture. Henri ne ſouhaitoit point ſincérement de ſe réconcilier avec le Pape, qui n'ignoroit pas la mauvaiſe foi de Henri, & qui publia ſa Sentence. Par cette Sentence, le mariage de Henri avec Catherine étoit confirmé comme lé-

* Hiſt. de la Réf. d'Angl. t. 1. l. 2. pag. 100. & 101.
** Extraits des Actes de Rymer, pag. 357

gitime, & il étoit ordonné à Henri de reprendre ſa femme, ſous de très-grieves peines. *

Cependant le Parlement ôta aux Evêques la connoiſſance du crime d'héréſie, ſans néanmoins diminuer les peines ordonnées contre les Hérétiques. Par un ſecond Acte, il fut ordonné que l'on examineroit les conſtitutions Eccléſiaſtiques afin de conſerver celles qui ſeroient jugées néceſſaires, & d'abolir les autres; & l'on arrêta, que pour cet effet, le Roi nommeroit trente-deux Commiſſaires tirés également du Clergé & du Parlement.

Enfin, lorſqu'on reçut la nouvelle de ce qui s'étoit paſſé à Rome, le Parlement confirma l'abolition des annates, & anéantit entiérement la puiſſance du Pape en Angleterre: on régla la maniere dont on feroit à l'avenir la conſécration des Evêques, ſans avoir recours au Pape: on abolit le dernier de St. Pierre, & toutes ſortes de Bulles, &c. Mandats émanés de la Cour de Rome: on caſſa le mariage de Henri avec Catherine d'Arragon, & l'on confirma ſon ſecond mariage avec Anne de Boulen; enfin on ordona que tous les ſujets, ſans exception, jureroient l'obſervation de cet Acte, ſous peine d'être déclarés coupables de trahiſon.

Le Parlement ſe raſſembla le 23 Novembre, & fit encore divers actes qui tendoient à rompre tous les liens qui pouvoient encore tenir les Anglois attachés au Pape; on confirmoit au Roi le titre de Chef ſuprême de l'Egliſe Anglicane, & l'on établiſſoit en ſa faveur les Annates que l'on avoit ôtées au Pape. †

Après la ſéparation du Parlement, le Roi ordonna par une proclamation, que le nom du Pape fût effacé de tous les livres où il ſe trouvoit, afin d'en abolir la mémoire, s'il ſe pouvoit; enfin il obligea tous les Evêques à renoncer à l'obéiſſance du Pape.

Effets du Schiſme d'Angleterre, par rapport à l'Egliſe & à l'Etat.

Henri s'apperçut que l'Etat où la Religion ſe trouvoit depuis la rupture de l'Angleterre avec Rome, le rendoit plus abſolu: les uns ſouhaitoient que la réformation fût pouſſée

* Extraits des Actes de Rymer, pag. 370. & 373.
† Ibid. pag. 371.

plus loin, & les autres le craignoient. Comme perſonne ne pouvoit ſe perſuader que le Roi demeurât long-tems dans cette ſituation, chacun des partis tâcha, par une complaiſance aveugle, d'acquérir ſes bonnes graces, & il en réſultoit pour le Roi un degré d'autorité, auquel aucun de ſes Prédéceſſeurs n'étoit jamais parvenu, & qu'il n'auroit pû uſurper dans toute autre circonſtance, ſans courir riſque de ſe perdre; mais les deux partis ſe tromperent également. Henri ſe tint dans le même milieu tout le reſte de ſa vie, & fit ſentir à l'un & l'autre les terribles effets de ce pouvoir abſolu qu'ils lui avoient laiſſé prendre.

La Suprématie dont il étoit revêtu le mettoit en état de faire plier le Clergé, qui n'étoit plus ſoutenu comme autrefois par le Pape. Il punit ſévérement tous ceux qui refuſerent de reconnoître ſa Suprématie, & fit mourir des Religieux, qui dans leurs ſermons s'efforçoient de lui faire perdre l'affection de ſes ſujets.

Dans la ſuite, il fit faire une viſite générale des Monaſtères, & mit à la tête de cette commiſſion, Cromwel ſon Vice-Gérent, qui commit lui-même des Viſiteurs. Ces Viſiteurs prétendirent découvrir dans les Monaſtères beaucoup de déſordres, & perſuaderent aux Supérieurs & aux Prieurs de ſe ſoumettre à la clémence du Roi, & de lui réſigner leurs maiſons avec leurs revenus: quelques-uns prirent ce parti.

Le Roi fit publier la relation de cette viſite, afin d'éteindre dans le peuple la vénération qu'il avoit pour les Religieux, en lui offrant le tableau des déſordres qu'on avoit découverts dans les Monaſtères, & qui furent beaucoup exagérés. *

Cette relation fut ſuivie d'une Ordonnance, par laquelle, le Roi en qualité de Chef de l'Egliſe, permettoit aux Moines de quitter leurs maiſons, & les délioit de leurs vœux.

L'Ordonnance du Roi ne produiſit point l'effet qu'il en attendoit; cependant il tenoit toujours le Clergé dans ſa dépendance, en différant de nommer des Commiſſaires pour choiſir les Conſtitutions eccléſiaſtiques qu'il étoit néceſſaire de conſerver.

L'autorité du Pape étoit abolie par acte du Parlement, & néanmoins elle ſubſiſtoit encore dans les Conſtitutions; cela jettoit le Clergé dans un extrême embarras, puiſqu'en pluſieurs cas, il falloit néceſſairement violer ou les Conſti-

* Extraits des Actes de Rymer, pag. 375.

tutions, ou les nouvelles loix; par-là, le Clergé ſe voyoit abſolument dépendant du Roi, qui pouvoit l'attaquer ſur l'un ou ſur l'autre, comme il le jugeroit à propos.

La Reine Catherine mourut dans le courant de l'année 1536; & peu de mois après ſa mort, Anne de Boulen fut condamnée par une ſentence des Pairs, & décapitée: Henri épouſa Jeanne de Seymours, & le Clergé approuva ce ſecond mariage.

Le Parlement, à la requiſition du Roi, ſupprima tous les Monaſtères qui avoient moins de deux cent mille livres ſterling de revenu, & donna tous leurs biens au Roi: par ce moyen, le Roi acquit un revenu de trente-deux mille livres ſterling, en argenterie & en autres effets.

La ſuppreſſion des Monaſtères déplut à beaucoup d'Anglois: les Grands & les Gentilshommes trouverent fort mauvais qu'on eût donné au Roi les biens des Monaſtères ſupprimés, dont la plûpart avoient été fondés par leurs ancêtres: d'ailleurs ils ſe voyoient privés de la commodité de ſe décharger de leurs enfans, quand ils en avoient un trop grand nombre, & d'aller, en voyageant, loger dans ces maiſons où ils étoient bien reçus. Les pauvres murmuroient encore plus fortement, parce que pluſieurs d'entr'eux vivoient des aumônes qui ſe diſtribuoient journellement dans ces maiſons; enfin beaucoup de Catholiques regardoient cette ſuppreſſion, comme une atteinte portée à leur religion.

Ce mécontentement ne tarda pas à éclater, le premier feu parut dans la Province de Lincoln, où un Docteur en Théologie, Prieur d'un Monaſtère, aſſembla une quantité de peuple, dont il ſe fit Chef ſous le nom de Capitaine *Cabler*, c'eſt-à-dire, *le Capitaine Savetier.*

D'abord les Révoltés envoyerent au Roi leurs griefs, d'une maniere fort ſoumiſe, ils reconnoiſſoient ſa Suprématie, & déclaroient qu'ils étoient très-contens qu'il jouît des décimes & des premiers fruits des bénéfices; mais ils le ſupplioient de remédier à leurs griefs, & de prendre conſeil de la Nobleſſe.

Ces griefs conſiſtoient en ce qu'il avoit ſupprimé un très-grand nombre de Monaſtères; qu'il s'étoit fait accorder par le Parlement de grands ſubſides, ſans aucune néceſſité; qu'il admettoit dans ſon Conſeil des gens d'une naiſſance abjecte, qui n'avoient en vue que de s'enrichir, au lieu du bien de l'Etat; que pluſieurs des Evêques avoient abandonné l'ancienne

foi, pour ſuivre de nouvelles doctrines, de tout tems condamnées par l'Egliſe; qu'après avoir vu le pillage de tant de Monaſtères, ils croyoient avoir lieu de craindre que les Egliſes n'éprouvaſſent le même ſort.

Le Roi envoya le Duc de Suffolk contre les rebelles, avec une armée peu conſidérable, & diſſipa la rebellion par une amniſtie.

La Province d'Yorck ſe ſouleva dans le même-tems, & ce ſoulévement étoit d'une bien plus grande conſéquence, que celui de Lincoln. Celui-ci ſembloit s'être fait par haſard & par un mouvement ſoudain; l'autre étoit la ſuite du deſſein concerté, dans lequel entrerent pluſieurs perſonnes de conſidération, qui n'attendoient pour ſe déclarer, que de voir un peu plus clair dans la diſpoſition générale du peuple.

Le voiſinage de l'Ecoſſe, l'éloignement de la cour, le crédit dont les Moines & les Eccléſiaſtiques jouiſſoient, rendoient le ſoulévement de cette Province dangereux. Les mécontens s'aſſemblerent en très-grand nombre vers la fin du mois d'Août; dès qu'ils ſe virent en force, ils ne laiſſerent plus aux Gentilshommes la liberté de demeurer neutres, ils les contraignirent de s'enfuir, ou de ſe joindre à eux, & de prêter ſerment qu'ils ſeroient fidéles à la cauſe pour laquelle ils avoient deſſein de combattre: cette cauſe étoit proprement la religion, comme ils le firent bien comprendre, en mettant un Crucifix dans leurs drapeaux & étendards, d'ailleurs, ils rétablirent les religieux dans quelques-uns de leurs Monaſtères qui avoient été ſupprimés.

Le Roi leva des troupes, & envoya le Duc de Norfolk contre les rebelles; mais les forces du Roi n'étoient pas capables de leur réſiſter.

Aske, leur Chef, ſe rendit maître de Hull & d'York, & obligea toute la Nobleſſe de la Province à ſe joindre à lui.

La révolte du Nord devenoit donc de jour en jour plus furieuſe, & l'on commença à craindre que le Royaume entier ne ſuivît l'exemple des Provinces du Nord.

Des haſards imprévus ſauverent plus d'une fois l'armée du Roi, & le Duc de Norfolk fut aſſez heureux pour engager une négociation avec les révoltés.

Les rebelles firent des propoſitions, l'affaire traîna en longueur, & le Roi accorda une amniſtie avec une promeſſe de les ſatisfaire ſur leurs griefs; mais le Roi, ſous différens

prétextes, ne leur tint point parole; & peu de tems après, deux Gentilshommes du Nord ſe mirent à la tête de huit mille mécontens, & allerent ſe préſenter devant Carliſſe : le Duc de Norfolk déconcerta les entrepriſes des révoltés, & arrêta leurs Chefs, qui furent exécutés avec pluſieurs des rébelles.

Le Roi perſuadé que les Religieux fermentoient l'indiſpoſition du peuple, fit faire une viſite dans les Monaſtères qui ſubſiſtoient encore; il publia la relation de cette viſite, & fit expoſer en public de fauſſes reliques qui s'étoient trouvées dans les Monaſtères; il découvrit aux yeux du peuple les reſſorts dont on ſe ſervoit pour donner à des ſtatues, qui repréſentoient Jeſus-Chriſt, la Sainte Vierge, ou les Saints, des mouvemens qui paſſoient pour ſurnaturels dans l'eſprit de ceux qui en ignoroient la ſtructure. Le Roi fit brûler les inſtrumens de ces fraudes pieuſes : & on brûla même les reliques de Saint Thomas de Cantorberi.

Le Pape ne pouvoit tolérer les égaremens de Henri, ſans manquer à ce qu'il devoit à la Religion. Il publia l'excommunication qui avoit été dreſſée & ſignée en 1535 : il tâcha d'inſpirer à tous les Princes Chrétiens ſon zèle contre Henri VIII; il offrit même le Royaume d'Angleterre au Roi d'Ecoſſe.

L'excommunication lancée par Paul III, ne produiſit aucun changement en Angleterre. A la nouvelle de cette excommunication, le Roi exigea des Evêques & des Abbés, un nouveau ſerment de fidélité, par lequel ils renonçoient à l'autorité du Pape.

Les nouveaux Réformés avoient des Partiſans, qui n'oublioient rien pour gagner le Roi; & les Catholiques employoient toutes leurs reſſources, pour rendre les Proteſtans odieux. Ceux-ci eſpéroient que le Roi rentreroit dans l'obéiſſance du Pape; ceux-là tâchoient de le porter à adopter les principes de la Réforme. Aucun des deux Partis ne réuſſit. Henri ne ſe forma qu'à demi, & ne ſe réconcilia jamais avec Rome. Comme il étoit abſolu, il ne vouloit jamais permettre que ſes ſujets allaſſent plus loin que lui; & d'un autre côté, il les contraignit d'aller avec lui juſqu'où il jugea qu'il étoit à propos de s'arrêter, également ſévere ou plutôt impitoyable contre ceux qui vouloient le ſuivre & contre ceux qui vouloient le dévancer.

Chaque Parti, dans l'eſpérance de gagner le Roi, favo-

riſoit tous ſes deſſeins : ainſi le Roi, malgré quelques ennemis, ſupprima tous les Monaſtères & s'empara de leurs revenus. Il fit courir le bruit que le Royaume alloit être envahi ; il viſita les côtes, & donna des ordres pour que les troupes fuſſent prêtes au premier commandement : le but de toutes ces démarches étoit de faire comprendre au peuple que le Parlement ſeroit obligé d'impoſer de grandes taxes, pour réſiſter à cette prétendue invaſion ; mais que le Roi acquérant un revenu conſidérable par la ſuppreſſion des Monaſtères, il n'avoit pas beſoin de ſubſides.

Henri voulut faire voir qu'en aboliſſant l'autorité du Pape, & en détruiſant les Monaſtères dans ſon Royaume, il n'avoit pas changé de Religion : il fit porter une Loi intitulée *les Statuts*, pour examiner la diverſité d'opinions ſur certains articles de Religion.

C'eſt cette Loi qui eſt plus généralement connue ſous le nom de *Loix de ſix Articles*. La peine du feu ou du gibet étoit ordonnée contre ceux,

1°. Qui de bouche, ou par écrit, nieroient la tranſubſtantiation.

2°. Qui ſoutiendroient la néceſſité de la communion ſous les deux eſpeces.

3°. Ceux qui prétendoient qu'il étoit permis aux Prêtres de ſe marier.

4°. Ceux qui prétendoient qu'on pouvoit violer le vœu de chaſteté.

5°. Ceux qui diſoient que les Meſſes privées étoient inutiles.

6°. Ceux qui nioient la néceſſité de la confeſſion auriculaire.

Le Roi régnoit donc ſur la Nation Angloiſe avec un pouvoir abſolu : il dépoſoit à ſon gré les Evêques & les Eccléſiaſtiques, faiſoit caſſer ſes mariages & couper la tête à ſes femmes. Il avoit épouſé la Princeſſe de Cléves, & fait caſſer ſon mariage, pour épouſer Catherine Houard : il obtint du Parlement un Acte, par lequel on donnoit force de Loi à tout ce que le Roi décideroit en matiere de Religion : on lui accorda le privilége de l'infaillibilité, qu'on refuſoit au Pape, & l'on ſoumit à Henri VIII. les conſciences & les vies des Anglois.

Le Roi fit aſſembler pluſieurs Evêques & pluſieurs Théologiens, pour arrêter les articles d'une profeſſion de foi,

qui ſervît de regle dans toute l'Angleterre : elle étoit conforme aux ſix articles, & ne contenoit de repréhenſible que la doctrine de la ſuprématie du Roi, & le refus de reconnoître le Pape pour chef de l'Egliſe.

Le pouvoir énorme, dont on avoit armé Henri, fut funeſte à beaucoup d'Anglois : il fit condamner à mort & exécuter pluſieurs perſonnes, les unes pour avoir nié la ſuprématie du Roi, les autres pour avoir ſoutenu la doctrine des Luthériens, quelques-uns pour avoir ſoutenu l'autorité du Pape. Ce Prince s'occupoit uniquement des moyens d'étendre encore le pouvoir qu'il s'étoit acquis, & veilloit ſans ceſſe pour qu'il ne ſe fît point dans la Religion d'autres changemens que ceux qu'il jugeoit lui-même utiles ou raiſonnables.

Comme il étoit d'une détermination inflexible ſur ces deux articles, & que le Parlement n'oſoit s'oppoſer à ſes volontés, aucun de ſes Miniſtres n'avoit la fermeté de le contredire : ainſi c'étoit lui ſeul qui régloit tout, ſelon ſon caprice ; ſon Conſeil ne faiſant autre choſe qu'approuver ce qu'il propoſoit.

Il y avoit cependant dans le Conſeil, comme dans tout le Royaume, deux Partis contraires, par rapport à la Religion ; mais chacun avoit toujours les yeux ſur le Roi, pour connoître ſon inclination, de peur de s'oppoſer à la combattre. Les partiſans des nouvelles opinions eſpéroient toujours que le Roi pouſſeroit beaucoup plus loin la réforme qu'il avoit commencée : dans cette penſée, ils croyoient qu'il y avoit de la prudence à ne le pas irriter. Par une raiſon ſemblable, les Catholiques n'oſoient s'oppoſer directement au Roi, de peur que leur réſiſtance ne le portât à paſſer les bornes qu'il ſembloit s'être preſcrites : de-là réſultoit une complaiſance aveugle & générale pour toutes les volontés du Roi, & le pouvoir exceſſif qu'il avoit acquis ſur ſes ſujets, dont il fit un ſi terrible uſage, juſqu'à ſa mort, qui arriva le 28 ou le 29 de Janvier 1547, dans la cinquante-ſixieme année de ſon âge.

Il laiſſa trois enfans ; Marie, fille de Catherine d'Aragon ; Eliſabeth, fille d'Anne de Boulen ; Edouard VI, fils de Jeanne de Seymour : il avoit réglé la ſucceſſion de ſes enfans à la Couronne, ſelon le pouvoir que lui en avoit accordé le Parlement : il mit dans le premier rang Edouard VI, ſon fils, & toute ſa poſtérité : en ſecond lieu, la Princeſſe Marie,

& en troiſieme lieu, Eliſabeth, à condition qu'elles ſe marieroient du conſentement des exécuteurs de ſon teſtament. Après ſes filles, il appelloit à la Couronne Françoiſe Brandon, fille aînée de ſa ſœur & du Duc de Suffolck, à l'excluſion des enfans de Marguerite, Reine d'Ecoſſe, ſa ſœur aînée.

Des Principes du Schiſme de Henri VIII.

Cranmer avoit penſé qu'il falloit attacher à la Royauté la qualité de Chef de l'Egliſe: il prétendoit que le Prince Chrétien eſt commis immédiatement de Dieu, autant pour ce qui regarde l'adminiſtration de la Religion, que pour l'adminiſtration de l'Etat politique; que dans ces deux adminiſtrations, il doit y avoir des Miniſtres qu'il établiſſe au-deſſous de lui, comme, par exemple, le Chancelier & le Tréſorier, les Maires & les autres Officiers, dans le civil; & les Evêques, Curés, Vicaires, &c. qui auront titre par Sa Majeſté d'enſeigner la Religion: que tous les Miniſtres, tant de ce genre que de tout autre, doivent être deſtinés, aſſignés & élus par les ſoins & par les ordres du Prince, avec diverſes ſolemnités qui ne ſont pas de néceſſité, mais de bienſéance ſeulement; de ſorte que ſi ces charges étoient données par le Prince, ſans de telles ſolemnités, elles ne ſeroient pas moins données; & qu'il n'y a pas plus de promeſſe de Dieu, que la grace ſoit donnée dans l'établiſſement d'un office Eccléſiaſtique, que dans l'établiſſement d'un office Politique.

Après avoir ainſi établi tout le miniſtère Eccléſiaſtique ſous une ſimple délégation des Princes, ſans même que l'ordination ou la conſécration eccléſiaſtique y fût néceſſaire, il va au-devant d'une objection qui ſe préſente d'abord à l'eſprit; c'eſt à ſavoir comment les Paſteurs exerceroient leur autorité ſous les Princes infidéles; & il répond conformément à ſes principes, qu'en ces tems il n'y auroit pas dans l'Egliſe de vrai pouvoir ou commandement, mais que le peuple acceptoit ceux qui étoient préſentés par les Apôtres, ou autres qu'il croyoit remplis de l'eſprit de Dieu, & dans la ſuite les écoutoit comme un peuple prêt à obéir à de bons Conſeillers.

* Actes de Rymer, t. 15. Extraits de ces Actes, pag. 392. Hiſt. d'Anglet. par Thoiras, t. 5. Hiſt. de la Réf. t. 2.

Voilà ce que dit Cranmer dans une aſſemblée d'Evêques, & voilà l'idée qu'il avoit de cette divine puiſſance que Jeſus-Chriſt a donnée à ſes Miniſtres.

Il n'eſt pas beſoin de réfuter une ſemblable doctrine, condamnée par les Proteſtans, & dont M. Burnet lui-même a rougi pour Cranmer.

Il eſt vrai que Cranmer reconnut que les Evêques étoient bien d'inſtitution divine; mais il prétendoit que Jeſus-Chriſt avoit inſtitué des Paſteurs dans l'Egliſe, pour exercer leur puiſſance, comme dépendante du Prince dans toutes leurs fonctions; ce qui, dit M. Boſſuet, eſt ſans difficulté la plus inouie & la plus ſcandaleuſe flatterie qui ſoit jamais tombée dans l'eſprit des hommes. *

Appuyé ſur ces principes, Henri VIII. donnoit pouvoir aux Evêques de viſiter leurs Diocèſes; l'expédition de ce pouvoir avoit une Préface qui contenoit que toute la juriſdiction, tant eccléſiaſtique que ſéculiere, venoit de la Puiſſance Royale, comme de la ſource premiere de toute magiſtrature dans chaque Royaume, &c.

Il ſuffit, ſelon M. Boſſuet, d'expoſer de pareils principes pour les réfuter. Il eſt évident que dans ces principes, il faut que la Religion chrétienne n'ait point une origine divine, & qu'elle ne ſoit qu'une pure inſtitution politique, dont les dogmes & les rits ſont déterminés par le pouvoir ſéculier.

ANGLICANE (Religion.) C'eſt la Religion prétendue réformée, telle qu'elle eſt aujourd'hui établie & profeſſée par l'Egliſe Anglicane. Nous allons examiner ſon origine, ſon progrès & ſon état actuel.

De la Religion Réformée en Angleterre, depuis le Schiſme de Luther juſqu'à Edouard VI.

Quatre cens ans avant Luther, Wiclef avoit attaqué en Angleterre l'autorité du Pape & les dogmes de l'Egliſe Romaine: il s'étoit fait des Proſélytes dans le peuple, parmi les Magiſtrats & chez les Grands. Le zèle du Clergé, ſoutenu de l'autorité des Rois, avoit arrêté le progrès de la ſéduction: mais il étoit reſté des germes d'erreur, que la vigilance & la ſévérité du miniſtère n'avoient pu détruire, & qui

* Boſſuet, Hiſt. des Variat. l. 7. art. 44.

furent nourris par les conteſtations qui ſe renouvelloient ſans ceſſe en Angleterre ſur les droits du Pape dans ce Royaume, ſur les biens eccléſiaſtiques, ſur les priviléges du Clergé.

Lorſque le ſchiſme de Luther éclata, les Wicléfites & les Lollards, dont les ſentimens avoient beaucoup de rapport avec ceux de Luther, lurent avidement les livres & ceux des Proteſtans: ils les traduiſirent en Anglois, & l'on vit bientôt dans Londres, à Oxford, à Cambridge, des Sociétés entiéres adopter les erreurs de la réforme.

Le Clergé s'aſſembla; les Réformateurs furent recherchés avec ſoin, & punis avec ſévérité: mais on n'arrêta pas l'erreur. Les Partiſans des nouvelles opinions devinrent plus circonſpects, plus diſſimulés, plus défians, & par conſéquent furent moins en état d'être détrompés: ils répandirent leurs opinions avec plus de précaution, & peut-être avec plus de ſuccès: ils pervertirent beaucoup de monde, & affoiblirent tellement dans l'eſprit de la Nation le reſpect & la ſoumiſſion pour le ſouverain Pontife & pour le Clergé, que Henri VIII, dans l'affaire du divorce, fut en état de braver les anathêmes du Pape, & de ſubjuger le Clergé.

Ce Prince n'étoit pas engagé dans les erreurs des Proteſtans; mais le beſoin qu'il avoit d'eux comme le Clergé, ne permettoit pas qu'il les traitât d'abord avec rigueur. Il laiſſa ce parti ſe fortifier aſſez pour faire craindre au Clergé qu'il ne ſe déclarât pour la réforme, & fit aſſez d'entrepriſes ſur le Clergé, pour faire eſpérer aux Proteſtans qu'il embraſſeroit leurs ſentimens.

Par cette politique la Nation Angloiſe ſe trouva partagée entre la Réforme & la Religion catholique, & il ſe forma deux partis que le Roi gouvernoit avec un empire abſolu.

Les Catholiques étoient infiniment plus nombreux, & il étoit important pour le Roi, qu'on le crût toujours attaché à la Religion catholique. Il renouvella donc les loix contre les hérétiques, & fit punir avec la derniere rigueur tous ceux qui ne ſouſcrivoient pas les ſix articles, & qui étoient attachés à la nouvelle réforme. (Voyez l'article précédent.)

» Mais, dit M. Boſſuet, que peuvent ſur les conſciences » des décrets de Religion qui tirent toute leur force de l'au- » torité royale, à qui Dieu n'a rien commis de ſemblable, » & qui n'ont rien que de politique? Encore que Henri VIII » le ſoutînt par des ſupplices inconteſtables, & qu'il fît mou- » rir cruellement non-ſeulement les catholiques qui déteſtoient » la

» la ſuprématie, mais même les Luthériens & les Zuingliens » qui attaquoient auſſi les articles de ſa foi: toutes ſortes d'er- » reurs ſe gliſſerent inſenſiblement dans l'Angleterre, & les » peuples ne ſçurent plus a quoi s'en tenir, quand ils virent » qu'on avoit mépriſé la Chaire de Saint Pierre. *

Tel étoit l'état de l'Angleterre, lorſque Henri VIII mourut.

De la Réformation ſous Edouard VI.

Edouard VI ſuccéda à Henri VIII, & le Comte de Hartfort, depuis le Duc de Sommerſet, fut déclaré protecteur de tout le Royaume, & Gouverneur du jeune Roi.

Edouard avoit de l'inclination pour la réforme, & le Duc de Sommerſet étoit Zuinglien dans le cœur : les deux Archevêques, des Evêques, pluſieurs des principaux membres du Clergé, beaucoup de Grands & une grande partie du peuple avoient embraſſé le parti de la réforme.

Ainſi, toute l'autorité ſe trouva du côté des Proteſtans : leur zèle ne tarda pas à éclater dans les entretiens particuliers & dans les ſermons ; & Cranmer qui avoit diſſimulé ſon attachement à la réforme ſous Henri VIII, ſe joignit au protecteur, pour l'établir en Angleterre, après la mort de ce Prince.

Le Parlement avoit rendu, en 1539, une Ordonnance qui revêtoit d'une pleine autorité les Déclarations de Henri VIII, & qui portoit que les Conſeillers de ſon fils pourroient, durant la minorité, donner des déclarations qui auroient autant de force que celles du pere. Sur ce fondement, on propoſa, ſuivant l'exemple de Henri VIII, d'envoyer des Viſiteurs dans tout le Royaume, avec des conſtitutions eccléſiaſtiques & des articles de foi : on leur diſtribua l'Angleterre en ſix parties, & pour chaque partie, les Commiſſaires étoient deux Gentilshommes, un Juriſconſulte, un Théologien & un Secrétaire Le Roi défendit aux Archevêques, & à tous autres, d'exercer aucune juriſdiction eccléſiaſtique, tant que la viſite dureroit ; & comme le peuple flottoit entre des ſentimens oppoſés, parce que les Prédicateurs prêchoient une doctrine oppoſée, & ſe réfutoient dans leurs chaires, Edouard défendit aux autres Evêques de prêcher hors leurs Siéges, & aux autres Eccléſiaſtiques, de prêcher ailleurs que dans leurs

* Boſſuet, Hiſt. des Variat. l. 7. art. 71.

Egliſes, à moins qu'ils n'en euſſent la commiſſion : c'étoit un moyen sûr pour diſtinguer les Prédicateurs qui appuyeroient la réforme, de ceux qui y ſeroient oppoſés, & pour empêcher que ces derniers ne prêchaſſent hors de leurs Cures, tandis que les autres obtiendroient facilement la liberté de prêcher par-tout. *

Les Viſiteurs furent chargés d'ordonnances eccléſiaſtiques, pour différens points de diſcipline, & pour l'abolition des images & de l'autorité du Pape. Les Catholiques, loin de faire des efforts pour faire réformer ce qui avoit été fait ſous Henri VIII, bornerent leurs prétentions à empêcher qu'on ne fît de plus grands changemens : pour cet effet, ils ſoutenoient qu'on ne pouvoit rien décider par rapport à la Religion ſous une minorité, puiſqu'on ne pouvoit rien faire qu'en vertu de la ſuprématie du Roi.

Mais ceux qui gouvernoient, étoient bien éloignés d'admettre cette maxime qui pouvoit avoir des influences ſur les autres affaires du Gouvernement : ils ſoutenoient que l'autorité royale étoit toujours la même, ſoit que le Roi fût majeur, ſoit qu'il fût mineur.

Les Evêques de Londres & de Wincheſter furent les ſeuls entre les Evêques qui s'oppoſerent aux Réglemens que les Viſiteurs avoient faits, & ils furent envoyés en priſon.

Le Parlement, qui s'aſſembla le 4 Novembre 1554, fit vers la réformation quelques pas au-delà de ce qui s'étoit fait autrefois ſous Henri VIII : il abolit certains actes faits autrefois contre les Lollards : il révoqua la loi des ſix articles, & confirma la ſuprématie du Roi : il abolit les Meſſes privées, & fit donner la communion ſous les deux eſpeces. Le Roi fut enſuite revêtu du pouvoir de nommer aux Evêchés vacans, & les Elections furent abolies : on reſſerra auſſi la juriſdiction des Cours eccléſiaſtiques ; & enfin le Parlement accorda au Roi tous les fonds deſtinés à l'entretien des Chantres, tous ceux qui étoient affectés à l'entretien des lampes, des confreries, &c.

Le Roi, le Protecteur & le Parlement ayant fait connoître de cette maniere combien ils étoient portés à établir la réforme, on vit arriver d'Allemagne en Angleterre une foule de Proteſtans ; & le Protecteur fit venir des Théologiens & des Prédicateurs, auxquels il donna des penſions & des bénéfices. Tels furent Pierre Martyr, Bucer, Okin, &c.

* Burnet, t. 3, p. 62 & 63.

Digitized by Google

Tout concouroit donc à l'établiſſement de la nouvelle Réforme en Angleterre ; mais Cranmer, qui conduiſoit cette entrepriſe, vouloit éviter l'éclat, & ſapper, pour ainſi dire, la Religion catholique.

On nomma des Evêques & des Théologiens, pour examiner & pour corriger les Offices de l'Egliſe, & ces Commiſſaires firent une Liturgie approchante de celle des Proteſtans.

Le Parlement, qui ſe raſſembla le 24 de Novembre, travailla de nouveau à l'affaire de la réformation. Il autoriſa le mariage des Prêtres, & approuva la nouvelle Liturgie.

Les changemens qu'on venoit de faire, & ceux qu'on méditoit, cauſerent de toutes parts du mécontentement. Les chaires ne retentiſſoient que de diſputes : on ôta aux Evêques le pouvoir d'autoriſer les Prédicateurs, & on le réſerva au Roi & à l'Archevêque de Cantorbery, ſous prétexte de calmer les eſprits : mais cette précaution ne produiſit point l'effet qu'on en attendoit. La Cour défendit à tous les Prédicateurs de prêcher, & fit lire dans l'Egliſe des Homélies que l'on avoit fait compoſer pour les Viſiteurs. **

Dès que la Loi, qui établiſſoit l'uniformité dans le ſervice de l'Egliſe, eut été rendue publique, le Roi ordonna une nouvelle viſite de ſon Royaume.

Cependant la Réforme rencontroit de grands obſtacles : les Catholiques attaquoient avec force les nouveaux dogmes de la Réforme, & défendoient avec beaucoup d'avantage la doctrine de l'Egliſe Catholique, & la plus conſidérable partie de la Nation étoit fortement attachée à l'ancienne foi : les Réformateurs ne ſavoient eux-mêmes à quoi s'en tenir ſur les principaux points conteſtés entre les Catholiques & les Proteſtans : ces derniers défendoient très-foiblement leurs opinions, même en ſuppoſant que dans les diſputes, ils aient employé les raiſons que M. Burnet leur prête. †

Nous avons réfuté ces raiſons à l'art. VIGILANCE, ſur le Célibat des Prêtres, & ſur les cérémonies ; à l'art. BERENGER, ſur la Préſence réelle & la Tranſubſtantiation.

Leur lenteur à établir une doctrine ſuivie, étoit donc la ſuite de leur embarras, & non pas l'effet de leur prudence, comme le prétend l'Hiſtorien de la Réforme ; mais chez M.

* Actes de Rymer, t. 15. Abrégé des Actes du t. 4. art. 4. pag. 127.

** Burnet, t. 3, p. 203.

† Ibid. p. 280.

Burnet, l'ignorance des Réformateurs ſe changea en un doute ſage, leurs contradictions en ménagemens, leur fanatiſme en zèle apoſtolique, la plus lâche foibleſſe en condeſcendance louable.

Depuis le régne de Henri VIII, une grande quantité d'Anabaptiſtes s'étoient réfugiés en Angleterre : le Conſeil en fut informé. Il nomma des Commiſſaires pour les découvrir & pour les juger. La commiſſion étoit compoſée d'Evêques, de Chevaliers, de Docteurs, à la tête deſquels étoit Cranmer, Archevêque de Cantorbery.

On trouva que, parmi les Anabaptiſtes, un grand nombre nioit la Trinité, la néceſſité de la Grace, le Myſtère de l'Incarnation. Pourquoi M. Burnet ne nous dit-il pas que ces erreurs avoient été enſeignées par Okin & par les Théologiens réformés, que le Duc de Sommerſet avoit appellés en Angleterre ?

Pluſieurs perſonnes abjurerent ces erreurs devant les Commiſſaires ; mais on en rencontra d'inflexibles : telle fut Jeanne Boucher, que les Commiſſaires livrerent au bras ſéculier.

Le Conſeil pria le Roi de ſigner l'ordre pour l'exécuter : mais ce Prince le refuſa. Il allégua, dit M. Burnet, que condamner des miſérablss au feu, pour des matieres de conſcience, c'étoit donner dans la même cruauté que l'on reprochoit à l'Egliſe Romaine.

Cranmer, Archevêque de Cantorbery, repréſenta au Roi que, par la Loi de Moyſe, les Blaſphémateurs étoient lapidés : que la différence étoit grande entre les erreurs qui attaquent le fondement contenu dans le Symbole des Apôtres, & celles qui ne regardent que des points de Théologie : que ſi les derniers étoient tolérables, les autres étoient des impiétés contre Dieu, & qu'il n'y avoit point de Prince qui ne fût dans l'obligation de les punir en qualité de Lieutenant du Roi des Rois, tout de même que les Lieutenans des Princes ſont obligés de châtier ceux qui offenſent ces mêmes Princes.

Le Roi effrayé, & non pas perſuadé, ſigna l'ordre, & dit à Cranmer, que s'il faiſoit mal, puiſque c'étoit par ſes inſtructions & ſous ſon autorité, c'étoit à lui à en répondre devant Dieu. *

M. Burnet dit, que Cranmer frémit ſi fort à ce diſcours,

* Burnet, t. 3. p. 284.

qu'il ne put consentir qu'on exécutât la Sentence : voilà un remords qu'on n'attendoit pas dans Cranmer après le discours qu'il avoit tenu au Roi, & ce remords se dissipa vraisemblablement comme un éclair, car Jeanne Boucher fut brûlée.

Si nous étions aussi peu réservés que M. Burnet dans les jugemens qu'il porte sur les motifs secrets des Catholiques; que ne pourrions-nous pas dire du frémissement de Cranmer, qui n'arrive qu'après l'extrême répugnance du Roi à signer un ordre que ce Prince croit injuste & barbare ?

M. Burnet a pourtant cru qu'on pouvoit justifier Cranmer: » Nous pouvons répondre, dit-il, que Cranmer n'avoit as- » surément aucune disposition à la cruauté, & que de la » sorte, ce qu'il fit n'eut pas un fondement si mauvais : mais » il faut aussi confesser qu'il se laissa entraîner par quelques » maximes, suivant lesquelles il se gouvernoit. »

Voilà une apologie qui porte avec elle la preuve de l'embarras de M. Burnet & sa réfutation.

Le supplice des Anabaptistes n'arrêta pas la licence de penser : tout étoit dans une confusion étrange, les peuples se souleverent en plusieurs endroits, & les changemens faits dans la Religion n'étoient pas sans influence dans ces soulévemens.

Les troubles se calmerent, & l'on continua à établir la Réforme; on déposa les Evêques qui n'étoient pas favorables aux desseins du gouvernement; on ajoutoit, on retranchoit sans cesse aux Liturgies & aux professions de foi.

La disgrace du Duc de Sommerset ne changea rien dans le projet d'établir la prétendue Réformation en Angleterre. En 1552, le Comte de Warwik, qui usurpa le gouvernement, & qui faisoit servir la Religion à ses desseins ambitieux, trouva qu'il étoit plus à propos, pour se soutenir, de se conformer aux inclinations du Roi & aux vœux de la plus grande partie de la Nation, que d'entreprendre de les contrarier; ainsi on continua à déposer les Evêques opposés à la Réforme. On faisoit sans cesse de nouvelles professions de foi : on ajoutoit, on retranchoit sans cesse quelque chose à ces professions : on changeoit les Liturgies; ce n'étoient qu'Ordonnances du Roi & du Parlement, pour obliger à croire telles choses, & n'en pas croire telles autres, pour prescrire les rits des Ordinations, l'étendue du pouvoir des Evêques & des Pasteurs.

* Ibid.

Voilà ce que M. Burnet appelle un ouvrage de lumiere ; & l'état où la Réforme avoit mis l'Angleterre, lorſqu'Edouard VI mourut l'an 1553.

La nouvelle profeſſion de foi contenoit les erreurs des Proteſtans ſur la juſtification, ſur l'Euchariſtie, ſur les Sacremens, ſur l'Egliſe, ſur l'Ecriture, ſur le Purgatoire, ſur les Indulgences, ſur la vénération religieuſe des Images & des Reliques, ſur l'invocation des Saints, ſur la priere pour les Morts ; on y confirmoit la ſuprématie du Roi dans l'Egliſe, & l'on y condamnoit les erreurs des Anabaptiſtes.

Pour la Liturgie, on la rendit le plus ſemblable qu'il fut poſſible, à celle des Proteſtans ; on retrancha des Egliſes les Autels, les Images, les ornemens qui ſervoient dans la célébration de l'Office Divin ; on abolit l'uſage de l'huile dans l'Extrême-Onction, &c. *

De la Réformation en Angleterre, ſous la Reine Marie.

Après la mort d'Edouard VI, Marie, fille de Henri VIII ; & de Catherine d'Aragon, monta ſur le trône. Cette Princeſſe au milieu du Schiſme étoit reſtée inviolablement attachée au Saint Siége, qui avoit défendu les droits de ſa naiſſance avec une fermeté inflexible. Pendant le régne d'Edouard, elle s'oppoſa de toutes ſes forces aux Réformateurs, dont les principaux Chefs avoient eu tant de part dans l'affaire du divorce.

Lorſqu'elle fut montée ſur le trône, elle ſe livra à toute l'ardeur de ſon zèle pour le rétabliſſement de la Religion catholique.

Il falloit, pour y réuſſir, renverſer la Religion proteſtante approuvée par le Parlement, & reçue par une grande partie de la Nation.

Gardiner & les principaux des catholiques prétendoient qu'il falloit remettre la croyance dans l'état où elle étoit à la mort de Henri VIII, & qu'enſuite on rétablît par dégrés tout ce qui avoit été changé ou aboli depuis la rupture avec Rome.

La Reine au contraire avoit du penchant à rentrer d'abord dans l'unité de l'Egliſe catholique, & conſidéroit Gardiner comme un politique qui s'accommodoit au tems.

Cependant, pour paroître mettre quelque prudence dans

* Burnet, t. 3. p. 420.

ſon entrepriſe, elle déclara dans ſon Conſeil, qu'encore qu'elle fût déterminée ſur la matiere de la religion, elle ne contraindroit perſonne : qu'elle laiſſoit à Dieu le ſoin d'éclairer ceux qui étoient dans l'erreur, & qu'elle eſpéroit qu'on reviendroit dès que l'Evangile ſeroit prêché purement, & par des Théologiens ornés de piété, de vertus, & de lumiéres.

Bientôt après, les Evêques dépoſés revinrent dans leurs Siéges : l'Evêque de Londres ſe rendit dans ſa Cathédrale, & y entendit le Sermon de ſon Chapelain. Comme ce Prédicateur exaltoit extrêmement ſon Evêque, & qu'il cenſuroit vivement ceux qui l'avoient maltraité, l'auditoire s'émut; on lui jetta des pierres, & on lui lança un poignard avec tant de force, que le Prédicateur ayant évité le coup, le poignard entra dans le bois de la chaire, & y demeura.

La Reine, pour prévenir les déſordres qui pouvoient naître de l'indiſcrétion des Prédicateurs, donna ordre à Gardiner d'expédier ſous le grand ſceau, des Proviſions de prêcher aux Théologiens qu'il croyoit ſages, éclairés, prudens, & capables de bien annoncer la parole de Dieu.

Ces Prédicateurs étoient en droit de monter en chaire partout où le Chancelier les enverroit, ſoit dans les Egliſes Cathédrales, ſoit dans les Paroiſſes.

Malgré l'interdiction des Prédicateurs, la plûpart des Proteſtans continuerent à prêcher ; & M. Burnet, qui avoit blâmé cette déſobéiſſance dans les Catholiques ſous Edouard VI, la canoniſe dans les Proteſtans ſous Marie.*

Les Etrangers qui s'étoient retirés en Angleterre ſous Edouard, & ceux qu'on avoit appellés, eurent ordre de ſortir du Royaume.

La Reine convoqua enſuite le Parlement, & retint dans les Lettres de convocation, la qualité de *Souverain Chef de l'Egliſe d'Angleterre*. Elle fit réhabiliter le mariage de Henri VIII. avec Catherine d'Aragon, le premier Octobre 1553 : on révoqua enſuite les loix qu'Edouard avoit faites ſur la Religion, & l'on ordonna qu'après le 20 Décembre, toute forme de ſervice ceſſeroit en Angleterre, hormis celui qui avoit été en uſage à la fin du régne de Henri VIII.

Pour aſſurer le ſuccès de cette loi, on renouvella celle que les Réformateurs avoient fait porter contre les Catholiques ſous Edouard : on déclara coupables de félonie, & par conſéquent dignes de mort, ceux qui s'étant aſſemblés au nom

* Burnet, t. 3. p. 420.

bre de douze, ou davantage, pour faire des changemens dans la Religion établie de droit public, ne ſe ſépareroient pas, une heure au plus tard, après en avoir été requis par le Magiſtrat ou par quelqu'un autoriſé de la Reine.

Le mariage de la Reine avec Philippe d'Eſpagne occupa la Cour, & occaſionna des mouvemens dans les Provinces; on les appaiſa: & lorſque la tranquillité fut rétablie par-tout, la Reine envoya ordre aux Evêques de faire au plutôt la viſite de leurs Diocèſes; de faire obſerver les loix Eccléſiaſtiques qui avoient eu cours du vivant de ſon pere; de ceſſer de mettre ſon nom dans les Actes des Officialités; de n'exiger plus le ſerment de la Suprématie; de ne conférer les ordres à aucun homme ſoupçonné d'héréſie, & de punir les hérétiques: elle vouloit de plus que l'on chaſsât les Eccléſiaſtiques mariés, & qu'on les contraignît de ſe ſéparer de leurs femmes; enfin elle vouloit que, les gens d'Egliſe ordonnés ſuivant le cérémonial d'Edouard VI, n'étant pas légitimement ordonnés, le Diocéſain ſuppléât à ce qui manquoit. En conſéquence de cette Ordonnance, quatre Evêques mariés furent dépoſés, la nouvelle Liturgie fut abolie, & la Meſſe rétablie par-tout. *

Le Parlement caſſa toutes les loix faites contre le Saint Siége, & renouvella toutes celles qu'on avoit faites contte les hérétiques ſous Richard II, & ſous Henri IV.

Le Cardinal Polus fut nommé Légat en Angleterre; & lorſqu'il y fut arrivé, il s'oppoſa aux conſeils violens de quelques Miniſtres de la Reine; il vouloit que les Paſteurs euſſent des entrailles de compaſſion, même pour leurs ouailles perdues, & qu'en qualité de peres ſpirituels, ils regardaſſent leurs enfans dans l'égarement, comme des malades qu'il faut guérir, & non pas tuer: il remontroit que la trop grande rigueur aigrit le mal; qu'on devoit mettre de la différence entre un Etat pur, où un petit nombre de Docteurs ſe gliſſe, & un Royaume dont le Clergé & les Séculiers ſe trouvent plongés dans un abyme d'erreurs: qu'au lieu d'employer la force pour les déraciner, il falloit donner du tems au peuple de s'en défaire par degrés.

Le Chancelier Gardiner prétendoit au contraire, que pour réduire les Proteſtans, il ne falloit compter que ſur la ſévérité des Ordonnances portées contre les Lollards.

* Burnet, t. 3. p. 105. 110.

La Reine prit un milieu entre Polus & Gardiner, ou plutôt elle ſuivit l'un & l'autre en partie, elle exhorta le Légat à travailler à la réforme du Clergé, & chargea Gardiner d'agir contre les hérétiques : ce dernier en fit arrêter un aſſez grand nombre, & l'on en brûla une partie.

Toute l'Angleterre tomba dans une extrême ſurpriſe à la vue de tant de feux ; les eſprits s'aigrirent à la vue de ces terribles ſupplices : ceux qui penchoient vers la Religion Réformée, en eurent alors une bien plus haute idée ; & la conſtance, avec laquelle les Proteſtans alloient au ſupplice, inſpira de la vénération pour leur Religion, & de l'averſion pour les Eccléſiaſtiques & pour les Catholiques, qui ne pouvoient cependant les convertir véritablement qu'en gagnant leur confiance.

Inſenſiblement le feu des bûchers alluma le Fanatiſme dans le cœur des Anglois ; les Réformés profeſſerent leur Religion avec plus de liberté, & firent des Proſélytes.

Sur l'avis que l'on eut que l'Angleterre étoit pleine de livres hérétiques & ſéditieux, la Reine donna un Edit, qui portoit que quiconque auroit de ces livres, & ne les brûleroit pas au plutôt, ſans les lire, ſans les montrer à perſonne, ſeroit eſtimé rebelle, & exécuté ſur le champ ſelon le droit de la guerre ; elle fit défendre enſuite de parler aux Proteſtans qu'on conduiſoit au ſupplice, de prier Dieu pour eux, & même de dire, *Dieu les béniſſe.*

Plus de deux cent Proteſtans périrent dans les flammes, plus de ſoixante moururent en priſon, beaucoup ſortirent d'Angleterre, & un plus grand nombre diſſimula ſes ſentimens pour conſerver ſa liberté & ſa fortune : ces derniers éprouverent les plus cruels remords, & conçurent une haine mortelle contre les Catholiques qui les avoient réduits à ces extrêmités.

Tandis que l'on recherchoit & que l'on brûloit les Proteſtans, les élémens & les maladies contagieuſes ſembloient ligués contre l'Angleterre ; elle éprouva des malheurs, des revers fâcheux, le peuple prit de l'averſion pour le gouvernement. La Reine fit repréſenter aux Communes le fâcheux état du Royaume, & le beſoin qu'elle avoit de leurs ſecours : mais la Chambre des Communes étoit ſi mal ſatisfaite du Miniſtère, qu'elle ne fit rien ſur les demandes de la Reine. Cette Princeſſe, conſumée de mélancolie & accablée de chagrins, mourut le 17 Novembre 1558, âgée de 43 ans :

» Reine digne d'une mémoire éternelle, ſelon le P. d'Orléans, ſi elle eût plutôt ſuivi l'eſprit de l'Egliſe, que le » génie de la Nation; ſi dans une révolution de Religion, » elle eût moins imité la rigueur de ſes ancêtres dans celles » de l'Etat; en un mot, ſi elle eût plus épargné le ſang, » ſi elle ſe fût diſtinguée par-là de Henri, d'Edouard & d'Eliſabeth, & ſi elle eût fait réflexion que les voies trop » violentes d'induire le peuple au changement, conviennent » à l'erreur, qui ne porte point de grace, non à la véritable foi, qui ne porte avec elle que le ſecours néceſſaire » pour ſe faire volontairement ſuivre. *

De la Réformation ſous Eliſabeth.

Après la mort de Marie, Eliſabeth, fille de Henri VIII & d'Anne de Boulen, monta ſur le trône : elle étoit née en quelque ſorte ennemie de Rome & du Pape; cette diſpoſition fut fortifiée par la réponſe que le Pape fit au Réſident d'Angleterre : le Souverain Pontife déclara » que l'Angle» terre étoit un Fief de Rome, qu'Eliſabeth n'y avoit au» cun droit, étant bâtarde; que pour lui, il ne pouvoit » révoquer les arrêts de Clément VII. & de Paul III. ſes » prédéceſſeurs; que ç'avoit été une inſigne audace à elle » de prendre poſſeſſion de la Couronne, ſans ſon aveu; que » par-là elle étoit indigne qu'on lui fît la moindre grace : » que ſi toutefois elle renonçoit à ſes prétentions, & qu'elle » en paſsât par le jugement du S. Siége, il lui marque» roit une affection paternelle, & lui feroit tout le bien » imaginable, pourvû que la dignité du Vicaire de Jeſus» Chriſt ne fût pas bleſſée. **

Eliſabeth prit la réſolution de ſouſtraire l'Angleterre à l'obéiſſance de Rome, à laquelle Marie l'avoit ſoumiſe. Eliſabeth ſavoit que Henri VIII, ſon père, & Edouard VI, ſon frere, s'étoient vus fort embarraſſés au milieu des diviſions de leur Etat, que ces mêmes diviſions avoient été fatales à Marie, ſa ſœur, qui n'eut jamais le plaiſir de voir ſon peuple, ni lui aider à défendre Calais, ni la ſecourir, pour reprendre cette Place : la nouvelle Reine forma donc le projet, & de ſe rendre indépendante de Rome, & d'éta-

* Hiſt. des Révol. d'Angl. t. 3. p. 286.
** Burnet, t. 4. p. 350.

blir dans ſon Royaume un corps de doctrine & un culte qui puſſent réunir tous ſes ſujets dans la profeſſion d'une même Religion.

L'exécution de ce projet faiſoit d'ailleurs dans ſon régne une époque glorieuſe, elle aſſuroit la tranquillité de ſes Etats, & rendoit ſa puiſſance plus redoutable aux étrangers. Pour réuſſir, elle réſolut de prendre un milieu, dont tout le monde fût à-peu-près ſatisfait; & comme elle avoit déja remarqué la facilité du Clergé à approuver l'abrogation de l'autorité du Pape & les changemens de la Religion, elle réſolut de ſuivre la même route, mais ſans rien précipiter.

Eliſabeth craignoit que le Pape ne l'excommuniât; qu'il ne la dépoſât & qu'il n'armât contre elle toute l'Europe. Il étoit poſſible que le Roi de France ſaisît cette occaſion d'inquiéter l'Angleterre, & que ſecondé des Ecoſſois & des Irlandois, il y excitât des troubles, que les Evêques & les Catholiques d'Angleterre pouvoient rendre infiniment dangereux, en irritant le peuple contre elle.

Pour prévenir ce péril, Eliſabeth fit ſa paix avec Henri II, Roi de France, appuya ſecrétement les Réformés de ce Royaume, protégea les Ecoſſois qui déſiroient la Réformation, diſtribua de l'argent aux Chefs des principales Maiſons d'Irlande, affoiblit ſecrétement le crédit des principales créatures de Marie, fit reconnoître ſon droit à la Couronne, & ſe fit reconnoître par les deux Chambres du Parlement pour la véritable Reine, conformément aux loix divines & à celles du pays. *

Le Parlement confirma enſuite les Ordonnances faites au ſujet de la Religion, ſous l'autorité d'Edouard VI. Quatre jours après, on oppoſa de rendre à la Reine la nomination des Evêques, ſelon que ſon frere en avoit joui; l'Ordonnance pour la Primatie Eccléſiaſtique paſſa dans la Chambre des Seigneurs. Le 28 Mars, on renouvella les loix de Henri VIII, contre la juriſdiction du Pape en Angleterre, & l'on abrogea les Ordonnances de Marie, qui y étoient oppoſées; on déclara que le droit de faire des viſites Eccléſiaſtiques, & de corriger, ou de réformer les abus, étoit annexé pour toujours à la Couronne, & que la Reine & ſes ſucceſſeurs avoient le pouvoir d'en remettre l'autorité entre les mains des perſonnes qu'ils jugeroient à propos d'employer. Il fut

* Burnet, t. 4. p. 350.

encore réſolu que ceux qui auroient des Charges publiques, Civiles, Militaires, ou Eccléſiaſtiques, jureroient de reconnoître la Reine pour *Souveraine Gouvernante dans l'étendue de ſes Etats, & en toutes ſortes de Cauſes, & Séculieres & Eccléſiaſtiques* : que quiconque refuſeroit de prêter ce ſerment, ſeroit déchu de ſes charges, & incapable d'en poſſéder.

Le pouvoir que le Parlement donna à la Reine de faire exercer ſa Primauté par des Commiſſaires, fut l'origine d'une Commiſſion qui fit les viſites.

Eliſabeth, en ſe ſouſtrayant à l'autorité du Saint Siége, vouloit cependant concilier, autant qu'il étoit poſſible, les ſujets, & les réunir dans le même culte ; elle établit des conférences entre les Evêques Catholiques, & les Théologiens Réformés.

La Reine avoit pris ſon parti, & les conférences n'étoient établies que pour gagner les Catholiques, ou pour mettre du côté de la Reine l'apparence de la juſtice, & faire juger qu'elle avoit cherché la vérité, & que les catholiques avoient ſuccombé dans l'examen que l'on avoit fait de leur doctrine. Les conférences ne ramenerent donc perſonne à l'Egliſe catholique ; mais le Parlement fit une loi touchant l'uniformité dans le Service de l'Egliſe.

Les ſéances du Parlement étant finies, les Evêques & le reſte du Clergé reçurent ordre de venir prêter le ſerment de Suprématie, c'eſt-à-dire, de venir reconnoître la Primauté Eccléſiaſtique de la Reine, & de renoncer à celle du Pape ; ils refuſerent de le faire, on les mit en priſon, & ils furent dépoſés.

La Reine fit faire des Réglemens pour la viſite des Diocèſes, & des Mandemens dans leſquels elle alla plus loin qu'Edouard VI. *

Quand les Commiſſaires firent en 1559 le rapport du ſuccès de leur viſite, on apprit que tout le Royaume recevoit avec ſoumiſſion les Ordonnances du Parlement & les Mandemens de la Reine ; & par le calcul qui en fut fait, on trouva qu'encore qu'il y eût alors 9400 Bénéfices en Angleterre, tout embraſſoit la Réformation, à la réſerve de quatorze Evêques, de ſix Doyens, de douze Archidiacres, de quinze Principaux de Collége, de cinquante Chanoines & de quatre-vingt Curés.

* Burnet, t. 4. p. 407.

Ainſi, par le moyen du Parlement, Henri VIII. établit en Angleterre une Religion mêlée, qui n'étoit, ni entiérement Romaine, ni entiérement Proteſtante, & qui tenoit quelque choſe de l'une & de l'autre: ce Prince faiſoit à cet égard ce qu'il jugeoit à propos, il ajoutoit, il retranchoit; & comme s'il eût été infaillible, il n'avoit qu'à faire connoître ſes ſentimens, pour que le Parlement les approuvât & leur donnât force de loi.

Par la même voie, les Gouverneurs d'Edouard VI. firent caſſer les loix de Henri VIII, qui leur déplurent, & établirent la Réforme.

Marie ſe ſervit du même moyen pour abolir la Réformation, & pour rétablir la Religion Catholique dans l'état où elle étoit avant le Schiſme de Henri VIII: enfin Eliſabeth trouva la même facilité à faire rétablir la Réformation par le Parlement.

Peut-on dire que les Anglois aient ainſi changé du blanc au noir, volontairement à chaque régne, ſelon qu'il plaiſoit à leurs Souverains? Non, ſans doute, continue M. Thoiras: mais, dit-il, les ſentimens du plus grand nombre des Députés à la Chambre baſſe, étoient changés en ſtatuts, qui étoient cenſés conformes aux ſentimens de la Nation; par-là ceux qui ne les approuvoient pas étoient obligés de feindre, & ſous les quatre régnes dont on vient de parler, on vit dans l'eſpace d'environ trente ans, les mêmes perſonnes condeſcendre à quatre changemens de Religion conſécutifs, ſelon qu'il plaiſoit aux Rois, aux Reines & aux Chambres des Communes.

La plûpart de ceux qui embraſſerent la Réforme conſerverent leurs ſentimens, parce qu'on les avoit forcés, & qu'on ne les avoit pas convaincus; & ſi le régne d'Eliſabeth n'eût pas été long, & qu'un Prince catholique fût monté ſur le trône d'Angleterre avant la mort de tous les catholiques Anglois, il eût été facile d'anéantir la Réforme. De-là naquirent tant de projets d'attaquer l'Angleterre avec des forces étrangeres, ou par l'Ecoſſe, ou de quelque autre côté: ceux qui formoient ces projets ne doutoient nullement que les catholiques Anglois ne ſe joigniſſent aux étrangers. *

De la Réforme établie & fixée par Eliſabeth.

Eliſabeth, pour affermir la Réforme, réſolut de publier;

* Abrégé des Actes de Rymer, p. 446.

1°. un corps de doctrine, ainſi qu'on l'avoit fait ſous Edouard VI, 2°. de donner au peuple une nouvelle verſion de la Bible : 3°. de faire des réglemens pour les Tribunaux Eccléſiaſtiques.

Le corps de doctrine, dreſſé par les Evêques ſous Eliſabeth, n'eſt pas le même que ſous Edouard.

Sous ce Prince, les Zuingliens & les Luthériens avoient eu la meilleure part au changement qu'on avoit fait dans la Liturgie ; ainſi ils avoient preſqu'anéanti tout le culte pratiqué ſous Henri VIII.

Eliſabeth, élevée dans la haine du Pape, & dans le zèle pour la Réforme, aimoit cependant les cérémonies que ſon pere avoit retenues, elle recherchoit l'état de la pompe, juſque dans le culte divin, elle eſtimoit que les Miniſtres de ſon frere avoient outré la Réforme dans le culte extérieur, & qu'ils avoient trop dépouillé la Religion, & retranché mal-à-propos les ornemens du Service Divin : elle jugea qu'ils avoient reſſerré certains dogmes dans des limites trop étroites, & ſous des termes trop précis, qu'il falloit uſer d'expreſſions plus générales, afin que les partis oppoſés y trouvaſſent leur compte : ſon deſſein étoit ſur-tout de conſerver les images dans les Egliſes, & de faire concevoir en des termes un peu vagues, la maniere de la préſence de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie : elle trouvoit fort mauvais, que pour des explications ſi ſubtiles, on eût chaſſé du ſein de l'Egliſe ceux qui croyoient la préſence corporelle.

La qualité de Souverain Chef de l'Egliſe lui déplaiſoit encore, l'autorité lui en paroiſſoit trop étendue, & trop approchante de la puiſſance de J. C.

La Reine n'exécuta cependant pas tout ſon plan de Liturgie ; elle conſentit que l'on ôtât les Images, & malgré ſa répugnance, elle conſerva la Suprématie dans toute ſon étendue : le Parlement s'attribua conſtamment la déciſion ſur les points de l'Euchariſtie, & ce point eſſentiel de la Réforme d'Edouad VI. fut changé ſous Eliſabeth ; enfin on fixa les points de la confeſſion de foi de l'Egliſe Anglicane, & cette confeſſion fut approuvée dans un Synode de Londres tenu l'an 1562.

Cette confeſſion eſt contenue en 39 articles : dans les cinq premiers, on reconnoît l'exiſtence & les attributs de Dieu,

* Burnet, t. 4. l. 3.

la Trinité, l'Incarnation, la deſcente de Jeſus-Chriſt aux enfers, ſa Réſurrection, la Divinité du S. Eſprit.

Dans les 6, 7, 8, on dit que l'Ecriture-Sainte ſuffit pour régler la foi & le culte des chrétiens; on y détermine le nombre des Livres canoniques, on y reçoit le Symbole de Nicée, celui de S. Athanaſe, & celui des Apôtres.

Depuis le 9 juſqu'au 18, on traite du péché originel, du libre arbitre, de la juſtification des bonnes œuvres, des œuvres de ſurérogation, du péché commis après le Baptême, de la prédeſtination, & de l'impoſſibilité d'être ſans péché.

Sur tous ces points, l'Egliſe Anglicane tâche de tenir un milieu entre les erreurs des Proteſtans, & les dogmes de l'Egliſe catholique: on y condamne le Pélagianiſme & le Semi-Pélagianiſme; mais on ne dit pas que la concupiſcence ſoit un péché; on ne nie point le libre arbitre; on n'y condamne point les bonnes œuvres; on ne dit pas que les actions faites avant la juſtification ſoient des péchés, mais que ne ſe faiſant pas par la foi en Jeſus-Chriſt, elles ne peuvent être agréables à Dieu, ni mériter la grace en aucune maniere; on prétend au contraire, que ces actions ne ſe faiſant pas comme Dieu veut qu'elles ſoient faites, elles participent de la nature du péché.

On y reconnoît que Jeſus-Chriſt ſeul eſt exempt de péché, & que même après le Baptême, les hommes péchent, & peuvent ſe réconcilier: on condamne donc le dogme de l'inamiſſibilité de la grace: on y enſeigne la prédeſtination gratuite, & l'on ne parle pas de la réprobation de Luther & de Calvin.

Dans les 19, 20, 21, 22, 23, 24, on parle de l'Egliſe, de ſon autorité, de ſes Miniſtres, des Conciles, du Purgatoire, de la néceſſité de faire l'Office en langue vulgaire.

L'Egliſe eſt définie l'aſſemblée viſible des fidéles, dans laquelle on enſeigne la pure parole de Dieu, & dans laquelle on adminiſtre les Sacremens ſelon l'inſtitution de Jeſus-Chriſt. On ne dit pas que l'Egliſe ſoit une aſſemblée de prédeſtinés, & une ſociété inviſible; mais on déclare que l'Egliſe Romaine s'eſt trompée ſur le culte & ſur le dogme.

Cette Egliſe viſible n'a pas le droit d'obliger à croire ce qui n'eſt pas renfermé dans la parole de Dieu, mais c'eſt chez elle qu'il faut aller chercher la parole de Dieu, dont elle eſt dépoſitaire & conſervatrice.

L'infaillibilité des Conciles généraux y eſt niée, auſſi-

bien que le Purgatoire, les indulgences, la vénération des Reliques & des Images, l'invocation des Saints; mais on les rejette comme inutiles, comme contraires à la parole de Dieu; on ne dit point que ces pratiques ſoient ſuperſtitieuſes ou idolâtres.

Pour les Miniſtres, on croit qu'ils ne ſont véritablement Miniſtres, que lorſqu'ils ont reçu la vocation de la part des Miniſtres que Dieu a établis pour choiſir des Prédicateurs, & pour les enſeigner.

Par cet article, l'Egliſe Anglicane condamne les Apôtres de la Réforme: car certainement Luther, Calvin, &c. n'ont point été chargés d'enſeigner par les Miniſtres de l'Egliſe viſible, auxquels cependant il appartenoit de les appeller.

Dans les art. 25, 26, 27, 28, 29, 30, on parle des Sacremens, de leur efficacité, du Baptême, de l'Euchariſtie, du Sacrifice de la Meſſe.

L'Egliſe Anglicane reconnoît que les Sacremens ne ſont point des ſignes deſtinés à faire connoître extérieurement que nous ſommes Chrétiens, mais des ſignes efficaces de la bonté de Dieu, par le moyen deſquels il opére en nous, & confirme notre foi.

On ne reconnoît que deux Sacremens, le Baptême & la Cène, dont l'efficacité eſt indépendante de la foi ou de la piété des Miniſtres; cependant on veut que l'Egliſe veille, pour qu'on ne confie l'adminiſtration des Sacremens, qu'à ceux que leur piété & leur conduite rendent dignes d'un ſi ſaint Miniſtère.

L'Egliſe Anglicane déclare que le Baptême n'eſt pas ſeulement le ſigne de notre aſſociation au Chriſtianiſme; mais le ſigne par lequel nous devenons enfans de l'Egliſe, & qui produit en nous la foi & la grace.

On reconnoît que la Cène eſt un vrai Sacrement & la communion du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt. On dit enſuite, que cependant on ne mange Jeſus-Chriſt que ſpirituellement, & que le moyen par lequel on mange le Corps de Jeſus-Chriſt dans la Cène, eſt la foi; mais on reconnoît que l'on mange véritablement le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt; qu'il ne faut cependant pas pour cela croire que la nature du pain ſoit anéantie, ni admettre la tranſubſtantiation, parce qu'on ne peut la prouver par l'Ecriture, parce qu'elle eſt contraire à la nature du Sacrement, & une ſource de ſuperſtition.

On

On voit dans la maniere dont l'Egliſe d'Angleterre s'explique, combien elle eſt embarraſſée pour ne pas reconnoître le dogme de la préſence corporelle, & avec quel ſoin elle a cherché des expreſſions qui ne fuſſent point contraires à ce dogme. *

L'Egliſe Anglicane ſe déclare pour la Communion ſous les deux eſpéces, & nie que l'Euchariſtie ſoit un ſacrifice.

Dans les art. 32, juſqu'au 39, on condamne le célibat des Eccléſiaſtiques : on reconnoît dans l'Egliſe le pouvoir d'excommunier : on rejette la néceſſité de la tradition, & l'autorité que les Catholiques lui attribuent ; mais on déclare qu'aucun particulier n'a le droit de changer les cérémonies & le culte établi par la tradition : les Egliſes particulieres ont ſeules ce droit ; encore faut-il que ces cérémonies ſoient d'inſtitution purement humaine, & que le retranchement qu'on en fait contribue à l'édification des Fidéles. On approuve la conſécration des Evêques, & l'Ordination des Prêtres & des Diacres, ſelon le Rituel d'Edouard VI ; enfin on y confirme tout ce que l'on fait ſur la Suprématie du Souverain & contre le Pape.

Les Réglemens & les Canons pour la diſcipline ne furent pas dreſſés ſi-tôt ; il en parut quelques-uns en 1571, & bien davantage l'an 1597, on en publia un recueil beaucoup plus ample en 1603, au commencement du régne de Jacques I. Ce détail appartient à l'hiſtoire de l'Egliſe Anglicane : nous rapportons ſeulement ce que M. Burnet penſe de tous ces Réglemens. » Pour en dire la vérité, on n'a pas encore » donné toute la force néceſſaire à un deſſein ſi important : » les Canons de la Pénitence n'ont pas encore été rétablis : » le gouverneur de l'Egliſe Anglicane n'eſt pas encore entre les mains des Eccléſiaſtiques, & la Réformation eſt imparfaite juſqu'ici, en ce qui regarde la conduite de l'Egliſe » & la diſcipline. ** «

Cependant M. Burnet s'efforce continuellement de nous préſenter la Reforme, comme un ouvrage de lumiere.

Nous avons réfuté les dogmes de l'Egliſe Anglicane, ſur la préſence réelle & ſur la tranſubſtantiation, à l'art. BERENGER, ſon ſentiment ſur l'invocation des Saints, ſur les

* Voyez Corpus Confeſſionum Fidei, Genevæ 1654, au titre Confeſſio Anglicana, p. 94, 95 & 105.

** Burnet, t. 4. p. 451.

images, ſur le célibat des Prêtres, aux art. VIGILANCE; ICONOCLASTES : nous refutons ſon ſentiment ſur la faillibilité des Conciles à l'art. RÉFORME.

Des Sectes que la Réformation a produites en Angleterre.

La Réformation de l'Angleterre, cet ouvrage de lumiere ſelon M. Burnet, ne tarda pas à devenir un ouvrage de confuſion : pluſieurs Anglois qui avoient été fugitifs ſous le régne de Marie, retournerent en Angleterre, pleins de toutes les idées de la Réforme de Genève, de Suiſſe & de France : ces Proteſtans ne purent s'accommoder de la Réforme d'Angleterre, qui, à leur gré, n'avoit pas été pouſſée aſſez loin.

Ces Réformés ardens ſe ſéparerent de l'Egliſe Anglicane, & firent entr'eux des aſſemblées particulieres, auxquelles on donna d'abord le nom de *Conventicules*. On appella auſſi Presbytériens, ceux qui s'étoient ainſi ſéparés, parce qu'en réfuſant de ſe ſoumettre à la Juriſdiction des Evêques, ils ſoutenoient que tous les Prêtres ou Miniſtres avoient une égale autorité, & que l'Egliſe devoit être gouvernée par des Presbytéres, ou Conſiſtoires, compoſés de Miniſtres & de quelques anciens Laïques, ainſi que Calvin l'avoit établi à Genève.

Il ſe forma donc ſur ce ſujet deux partis ; qui au lieu d'avoir de la condeſcendance l'un pour l'autre, commencerent à s'inquiéter mutuellement, par les diſputes de vive voix & par écrit.

Ceux qui adhéroient à l'Egliſe Anglicane trouvoient fort mauvais que des particuliers prétendiſſent réformer ce qui avoit été établi par des Synodes Nationaux & par le Parlement.

D'un autre côté, les Presbytériens ne trouvoient pas moins étrange, qu'on voulût les aſſujettir à pratiquer des choſes qu'ils croyoient contraires à la pureté de la Religion, & on les nomma à cauſe de cela Puritains.

On voyoit donc les Evêques & le Parlement traiter comme des hérétiques les Réformés qui ne vouloient pas ſuivre la Liturgie établie par Eliſabeth ; tandis qu'une partie de la Nation Angloiſe n'étoit pas moins choquée de voir un Miniſtre faire l'Office en ſurplis, que d'entendre prêcher une héréſie, & traitoit de ſuperſtitions idolâtres toutes les cérémonies que l'Egliſe Anglicane avoit conſervées.

Les partiſans de la Liturgie furent nommés Epiſcopaux, parce qu'ils recevoient le gouvernement Epiſcopal; on les appella auſſi Conformiſtes, parce qu'ils ſe conformoient au culte établi par les Evêques & par le Parlement.

Les Presbytériens s'appellerent au contraire, non-Conformiſtes ou Puritains.

La Hiérarchie eſt le point principal ſur lequel ils ſont diviſés.

Depuis que ces deux partis ſe ſont diviſés, chacun a travaillé avec ardeur à gagner l'avantage ſur l'autre, les différens partis politiques qui ſe ſont formés en Angleterre, pour ou contre l'autorité du Roi, ont tâché d'entrainer dans leurs intérêts ces deux partis; & comme dans l'origine, les Preſbytériens ou les Puritains furent dans l'oppreſſion, parce que l'autorité Royale & celle du Clergé étoient réunies contr'eux; les Presbytériens ſe ſont attachés aux ennemis de la puiſſance Royale, comme les Epiſcopaux ſe ſont attachés aux Royaliſtes: ces deux Sectes ont eu beaucoup de part aux mouvemens qui ont agité l'Angleterre: les Puritains furent la cauſe principale de la révolution qui arriva ſous Charles I, & depuis ce tems ils ſont le parti le plus nombreux. *

Les Sociniens, les Anabaptiſtes, les Ariens profiterent de la confuſion que produiſit la Réforme en Angleterre, pour s'y établir, & ils y firent des Proſélytes; enfin les Kouakers ſortis du ſein même de la Réformation Anglicane, & toutes ces Sectes ſont tolérées en Angleterre.

Nous parleront plus amplement des Presbytériens & des Epiſcopaux aux art. PRESBYTERIENS, EPISCOPAUX.

ANOMÉENS, voyez EUNOMIENS.

ANTHIASISTES, Philaſtrius parle de cette Secte, ſans ſavoir dans quel tems elle a paru; il regardoient le travail comme un crime, & paſſoient leur vie à dormir.

ANTHROPOMORPHITES ou ANTROPHIENS, hérétiques qui croyoient que Dieu avoit un corps de figure humaine.

Ils ſe fondoient ſur un paſſage de la Genèſe, dans lequel Dieu dit, faiſons l'homme à notre image, & ſur tous les

* Thoiras, Hiſt. d'Angl. t. 8. Régne de Charles I. ibid. Diſſert. ſur les Wights & ſur les Toris. Révol. d'Anglet. t. 1. l. 9.

paſſages de l'Ecriture qui attribuent à Dieu, des bras, des pieds, &c. *

Il y eut de ces hérétiques dès le quatrieme ſiécle, & dans le commencement du dixieme ſiécle (931).

Ce ſiécle ignorant & groſſier ne produiſoit que des erreurs de cette eſpéce: on vouloit tout imaginer, & l'on ſe repréſentoit tout ſous des formes corporelles; on ne concevoit les Anges, que comme des hommes ailés, vêtus de blanc, tels qu'on les voyoit peints ſur les murailles des Egliſes; on croyoit même que tout ſe paſſoit dans le Ciel, à peu-près comme ſur la terre: beaucoup de perſonnes croyoient que S. Michel célébroit la Meſſe devant Dieu tous les lundis, & par cette raiſon ils alloient à ſon Egliſe ce jour-là plutôt que tout autre. **

ANTIDICOMARIANITES ou ANTIMARIENS: ce ſont ceux qui on nié la virginité de la Mere de Jeſus-Chriſt, & qui prétendoient qu'elle avoit eu pluſieurs enfans de Joſeph, parce qu'il eſt dit dans l'Evangile que Jeſus-Chriſt avoit des freres. Voyez HELVIDIUS. †

ANTINOMIENS, c'eſt-à-dire, ennemis de la loi. Voyez AGRICOLA, qui en fut le Chef.

ANTIOCHE, le Schiſme de cette Ville dura près de 85 ans: en voici l'origine.

Les Ariens ayant chaſſé Euſtathe d'Antioche, mirent à ſa place, Eudoxe, Arien zélé, & beaucoup de Catholiques reſterent attachés à Euſtathe.

Lorſqu'Euſtathe fut mort, & qu'Eudoxe eut été transféré à Conſtantinople, il ſe fit beaucoup de brigues & de factions pour donner un Evêque à Antioche, chaque parti tâchoit de faire élire un homme qui lui fût attaché; après bien des débats, les partis ſe réunirent en faveur de Mélece, & il fut choiſi unanimement.

Mélece dans ſes Sermons condamna les ſentimens des Ariens, il fut exilé; & les Ariens élurent en ſa place Euſoius, Arien zélé: alors les Catholiques attachés à Mélece, ſe ſéparerent, & firent leurs aſſemblées à part. §

Antioche ſe trouva donc diviſée en trois partis, celui des

* Nicephor. l. 11. c. 14. l. 13. c. 10. Ittig. de Hær. p. 190.
** Hiſt. Littéraire de France, t. 5. p. 10.
† Epiph. Hær. 78.
§ Philoſtorg. l. 5. c. 5. Sulpitius Sever l. 10. Théod. l. 11. c. 31.

Catholiques attachés à Euſtathe, qui ne voulurent communiquer, ni avec les Ariens, ni avec les Catholiques attachés à Mélece, parce qu'ils regardoient cet Evêque comme élu par la faction des Ariens; le ſecond parti étoit celui des Catholiques attachés à Mélece, & le troiſiéme étoit celui des Ariens.

Ces trois partis avoient rempli la ville de diviſions & de troubles.

Lorſque Julien fut parvenu à l'Empire, il rappella tous les Evêques exilés; alors Mélece, Lucifer de Cagliari, Euſébe de Verceil, partirent de la Thébaïde pour revenir dans leurs Egliſes.

Euſébe de Verceil alla à Alexandrie, où l'on aſſembla un Concile.

Mais Lucifer de Cagliari, au lieu d'aller à Alexandrie, alla à Antioche pour y rétablir la paix entre les Euſtathiens & les Méleciens. Comme il trouva les Euſtathiens plus oppoſés à la réunion, que les Méleciens, il ordonna Evêque un nommé Paulin, qui étoit alors le Chef des Euſtathiens, perſuadé que les Méleciens qui marquoient plus de déſir de la paix, ſe réuniroient à Paulin: mais il ſe trompa, le parti de Mélece lui reſta conſtamment attaché, & le Schiſme continua: les Evêques d'Orient furent pour Mélece, & les Evêques d'Occident pour Paulin.

Cette diviſion fut entretenue par une différence apparente dans la doctrine: les Méleciens & les Evêques d'Orient ſoutenoient qu'il falloit dire qu'il y avoit en Dieu trois hypoſtaſes, entendant par le mot *hypoſtaſe*, la perſonne.

Paulin & les Occidentaux, craignant que le terme d'hypoſtaſe ne fût pris pour nature, comme il l'avoit été autrefois, ne vouloient pas ſouffrir que l'on dit qu'il y avoit en Dieu trois hypoſtaſes, & n'en reconnoiſſoient qu'une.

Quoique ce ne fût qu'une diſpute de mots, & que dans le fond ils convinſſent de la même doctrine, cependant ils parloient, & croyoient penſer différemment. *

Ce Schiſme commença à s'appaiſer par la convention que Mélece & Paulin firent enſemble; qu'ils gouverneroient conjointement l'Egliſe d'Antioche; que l'un des deux étant mort, perſonne ne ſeroit ordonné à ſa place, & que le ſurvivant demeureroit Evêque.

* Baſil. Epiſt. 149, alias 272.

Les Evêques d'Orient, ſans avoir égard à cette convention, choiſirent après la mort de Mélece, un nommé Flavien : Paulin de ſon côté ſe donna un ſucceſſeur, & ordonna Evagre Evêque.

Le Concile de Capoue nomma Théophile & les Evêques d'Egypte pour juger cette conteſtation ; mais Flavien les réfuta, & après la mort de Théophile, il eut aſſez de crédit auprès de l'Empereur, pour empêcher qu'on ne mit un Evêque en ſa place. Flavien demeura donc ſéparé de la Communion des Evêques d'Orient ; & ne ſe réunit à eux qu'en 393.

ANTITACTES, Hérétiques qui ſe faiſoient un devoir de pratiquer tout ce qui étoit défendu dans l'Ecriture.

Il y avoit, ſelon ces hérétiques, un Etre eſſentiellement bon, qui avoit créé un Monde où tout étoit bon, & dans lequel les créatures innocentes & heureuſes avoient aimé Dieu. Ces hommes portés par le beſoin, ou par l'attrait du plaiſir, vers les biens que l'auteur de la nature avoit répandus ſur la terre, jouiſſoient de ces biens avec reconnoiſſance & ſans remords ; ils étoient heureux, & la paix régnoit dans leurs armes.

Une des créatures que l'Etre bienfaiſant avoit produites, étoit méchante : le bonheur des hommes étoit pour elle un ſpectacle affligeant ; elle entreprit de le troubler, elle étudia l'homme, & découvrit que pour le rendre malheureux, il ne falloit qu'introduire dans le monde quelques idées nouvelles. Elle établit donc dans les eſprits l'idée du mal, l'idée eſt déshonnête, elle défendit certaines choſes comme déshonnêtes, en preſcrivit d'autres comme honnêtes, elle attacha une idée de honte à ce que la nature inſpiroit, elle le défendit ſous de grandes peines : par ces loix, la néceſſité de ſatisfaire un beſoin, qui dans l'inſtitution de l'auteur de la nature étoit une ſource de plaiſirs, devint une ſource de maux ; l'idée du crime ſe joignoit toujours à l'idée du bien ; le remords ſuivoit le plaiſir, & l'homme étoit humilié par le retour qu'il faiſoit ſur le bonheur qu'il s'étoit procuré.

L'homme placé entre les penchans qu'il reçoit de la nature, & la loi qui les condamne, murmura contre ſon créateur : le monde fut rempli de déſordres & de malheureux, qui luttoient ſans ceſſe contre la nature, ou qui ſe tourmentoient pour éluder la loi, ou pour la concilier avec les paſſions.

Voilà, ſelon les Antitactes, l'origine du mal & la cauſe

du malheur des hommes. Les Antitactes ſe faiſoient un devoir de pratiquer tout ce que la loi défend : ils croyoient par ce moyen ſe replacer, pour ainſi dire, dans cet état d'innocence, d'où l'homme n'avoit été tiré que par l'auteur de la loi ; détruire l'empire qu'il avoit uſurpé ſur les hommes, & ſe venger de lui.

Les Antitactes étoient une branche de Caïnites, ils parurent vers la fin du ſecond ſiécle, vers l'an 160, c'étoient des hommes voluptueux & ſuperficiels. Voyez l'article CAINITES. *

ANTITRINITAIRES, c'eſt le nom que l'on donne en général à ceux qui nient le Myſtère de la Trinité.

La révélation nous apprend qu'il y a trois perſonnes divines, le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, leſquelles exiſtent dans la ſubſtance divine : voilà le Myſtère de la Trinité.

La réunion des trois perſonnes dans une ſeule & unique ſubſtance ſimple & indiviſible, fait toute la difficulté de ce myſtère.

On peut donc le nier, ou en ſuppoſant que le Pere, le Fils, & le S. Eſprit ne ſont point trois perſonnes, mais des noms différens, donnés à une même choſe ; ou en ſuppoſant que ces trois perſonnes ſont trois ſubſtances différentes.

L'Abbé Joachim, quelques Miniſtres Sociniens, Sherlok, Wiſthon, Clarck, ont cru qu'on ne pouvoit, ni méconnoître dans l'Ecriture qu'il y a trois perſonnes divines, ni les réunir dans une ſeule & unique ſubſtance, ſimple & indiviſible : ils ont donc cru que le Pere, le Fils, & le S. Eſprit étoient trois ſuſtances différentes.

Sabellius, Praxée, Servet, Socin ont prétendu que la raiſon & la révélation ne permettant pas de ſuppoſer pluſieurs ſubſtances divines, ni de réunir dans une ſeule ſubſtance ſimple trois perſonnes eſſentiellement diſtinguées, il falloit que le Pere, le Fils, & le S. Eſprit ne fuſſent point des perſonnes, mais de noms différens donnés à la ſuſtance divine, ſelon les effets qu'elle produiſoit.

Il y a donc deux ſortes d'Antitrinitaires, les Trithéites, qui ſuppoſent que les trois Perſonnes Divines ſont trois ſubſtances ; & les Unitaires, qui ſuppoſent que les trois Perſonnes ne ſont que trois dénominations données à la même ſubſtance.

* Theodoret, Hæret. Sab. l. 1. c. 16. Ittigius, de Hær. ſect. 2. c. 16. Bibl. Aut. Eccleſ. fæc. 2. art. 6.

On a réfuté le Trithéiſme à l'art. de l'Abbé Joachim ; & l'on a fait voir contre Clarck & contre Wiſthon, que le Fils & le S. Eſprit ſont deux perſonnes divines & conſubſtantielles au Pere. Voyez les art. ARIUS, MACEDONIUS.

On a de plus prouvé contre Sabellius & contre Praxée, que le Pere, le Fils, & le S. Eſprit ſont trois perſonnes, & non trois noms donnés à une ſeule ſubſtance. On a donc établi le myſtère de la Trinité contre les Trithéites, qui admettent trois perſonnes divines, mais qui en font trois ſubſtances ; & contre les Unitaires qui n'admettent qu'une ſubſtance divine, mais qui regardent les trois perſonnes, comme trois noms différens donnés à cette ſubſtance, pour diſtinguer ſes rapports avec les hommes.

Les Trithéites & les Unitaires, ſi oppoſés ſur ce dogme, s'appuyent cependant ſur des principes communs : ils prétendent, 1°. qu'il eſt impoſſible que trois perſonnes exiſtent dans une ſubſtance ſimple, unique, indiviſible : 2°. que quand il ne ſeroit pas poſſible qu'il y eût trois perſonnes dans une ſeule ſubſtance, on ne pourroit en faire l'objet de notre croyance, parce que nous ne pouvons nous former une idée de ce myſtère, ni par conſéquent le croire.

C'eſt à l'article Antitrinitaire, qu'appartient proprement l'examen de ces deux difficultés, dont les erreurs des Antitrinitaires ne ſont que des conſéquences.

§. I.

Eſt-il poſſible que trois Perſonnes exiſtent dans une ſeule ſubſtance ?

On ſuppoſe une choſe impoſſible, lorſqu'on unit le oui & le non, c'eſt-à-dire, lorſqu'on affirme qu'une choſe eſt & n'eſt pas en même-tems.

Ainſi il eſt impoſſible que trois ſubſtances ne faſſent qu'une ſubſtance, parce qu'alors cette ſubſtance ſeroit unique, & ne le ſeroit pas.

Mais il n'en eſt pas ainſi, lorſqu'on ſuppoſe que trois perſonnes exiſtent dans une ſubſtance, parce que la perſonne & la ſubſtance étant différentes, la multiplicité des perſonnes n'emporte point la multiplicité des ſubſtances, ni l'unité de ſubſtance, l'unité de perſonnes.

L'unité de ſubſtance n'exclut donc point la multiplicité des

perſonnes, & l'on ne réunit point le oui & le non, quand on dit que trois perſonnes exiſtent dans une ſubſtance.

Pour juger que deux choſes ſont incompatibles, il faut connoître ces deux choſes, & les connoître clairement; car le jugement qu'on porte ſur l'incompatibilité de deux choſes, eſt le réſultat de la comparaiſon que l'on fait de ces deux choſes: l'on ne peut les comparer ſans les connoître, ni les comparer aſſez pour les juger incompatibles, ſi on ne les connoît clairement toutes deux ſous les rapports ſous leſquels on les compare; il ne ſuffit pas d'en connoître une.

Ainſi, je ſuis fondé à dire que la rondeur & la quadrature ſont incompatibles, lorſque j'ai une idée claire de la rondeur & de la quadrature; mais il eſt clair que je ferois un jugement téméraire, & même inſenſé, ſi connoiſſant le cercle & n'ayant aucune idée du rouge, je jugeois que le cercle eſt incompatible avec le rouge.

Le raiſonnement des Antitrinitaires n'eſt pas moins vicieux: ils connoiſſent clairement & inconteſtablement, qu'il y a un être néceſſaire, ſouverainement parfait; mais ils ne connoiſſent, ni l'immenſité de ſes perfections, ni l'infinité de ſes attributs, & ils n'ont point une idée claire de ce que c'eſt que la perſonne en Dieu; cependant ils jugent que les trois perſonnes & la ſubſtance divine ſont incompatibles.

Ce vice régne dans tous les raiſonnemens des Antitrinitaires, & il eſt ſur-tout remarquable dans l'Auteur des lettres ſur la religion eſſentielle: comme ces lettres ſont entre les mains de tout le monde, j'ai cru qu'il ne ſeroit pas inutile de faire quelques réflexions ſur les difficultés par leſquelles il combat le dogme de la Trinité. Il fait un parallele entre les principes que la raiſon admet comme évidents, ſur la nature de Dieu, & les dogmes renfermés dans le myſtère de la Trinité.

Vérités immuables.	*Dogmes de la Trinité.*
I.	I.
Dieu eſt un.	Il y a une Trinité en Dieu.
II.	II.
Dieu eſt un Etre ſimple.	Il y a en Dieu trois Perſonnes, réellement diſtinctes.

III.	III.
Dieu eſt exempt de toute compoſition.	En Dieu on compte le Pere, le Fils, & le S. Eſprit.
IV.	IV.
Dieu eſt indiviſible.	Le Pere n'eſt pas le Fils, le Fils n'eſt pas le S. Eſprit, & le S. Eſprit n'eſt ni le Pere, ni le Fils.
V.	V.
Dieu ne peut être engendré.	Le Fils n'eſt pas moins le Dieu ſuprême que le Pere, car autrement il y en auroit deux, un Suprême, & un Subalterne; le Fils eſt engendré.
VI.	VI.
Dieu n'a point d'origine, il ne procéde de perſonne.	Le S. Eſprit, Dieu ſuprême, Tout-Puiſſant comme le Pere & le Fils, procéde du Pere & du Fils.

1°. Lorſque l'Auteur que l'on vient de citer dit que c'eſt une premiere vérité de la raiſon, que Dieu eſt un; il veut dire avec tout le monde, qu'il n'y a qu'une ſubſtance divine: & lorſque les Orthodoxes diſent qu'il y a Trinité en Dieu, ils ne diſent pas qu'il y a trois ſubſtances divines; donc ils ne contrediſent pas cette premiere vérité.

2°. Lorſqu'on dit que Dieu eſt un être très-ſimple, on entend que Dieu n'eſt point formé par l'union de pluſieurs parties; & lorſqu'on dit qu'il y a en Dieu trois perſonnes diſtinctes, on ne dit point que ces perſonnes compoſent la ſubſtance divine; mais on dit que dans cette ſubſtance ſimple il exiſte trois choſes; qui ſont analogues à ce que nous appellons *Perſonne*: le dogme de la Trinité ne contredit donc point la ſimplicité de Dieu.

3°. La raiſon démontre que Dieu eſt exempt de compoſition, c'eſt-à-dire, que la ſubſtance, divine, ou l'être néceſſaire, n'eſt pas formé par l'union de différentes parties;

mais le Pere, le Fils, & le S. Eſprit ne ſont point de parties, qui compoſent la ſubſtance de l'être néceſſaire : ces trois perſonnes exiſtent dans la ſubſtance divine.

4°. La raiſon nous apprend que Dieu eſt indiviſible, parce que ſa ſubſtance n'eſt pas compoſée des parties : or le Pere, le Fils, & le S. Eſprit ne ſont point des parties de la ſubſtance divine.

5°. La raiſon nous apprend que Dieu ne peut être engendré, c'eſt-à-dire, que la ſubſtance divine exiſtant par elle-même, on ne peut ſans abſurdité la ſuppoſer engendrée, ou produite : mais lorſqu'on dit qu'en Dieu il y a un Fils, qui eſt engendré par le Pere, on ne dit, ni que la ſubſtance divine ſoit produite, ni qu'il y ait en elle rien qui ſoit tiré du néant, puiſqu'on dit que le Fils eſt coéternel au Pere, & engendré, comme diſent les Théologiens, par une opération néceſſaire & immanente du Pere.

6°. Il faut dire la même choſe du S. Eſprit.

Ainſi le Dogme de la Trinité ne combat aucun des principes de la raiſon ſur la nature & ſur les attributs de Dieu.

Mais, dit le même Auteur, les trois perſonnes ne ſont-elles par trois êtres, & trois êtres Divins ? Si cela eſt, voilà trois Dieu bien diſtinctifs.

Je réponds que ces trois perſonnes ſont trois choſes, qui exiſtent dans la ſubſtance divine, & que par conſéquent elles ne ſont point trois Divinités diſtinctes.

Mais pourſuit cet Auteur, quelle différence y a-t'il entre être & perſonne ? car ſans cela ce mot ne ſignifie rien.

Je réponds que ce mot être, pris en général, ſignifie tout ce qui eſt oppoſé au néant, & que ſous cette généralité, il embraſſe les ſubſtances & les affections des ſubſtances ; que la perſonne divine n'eſt point une ſubſtance, mais qu'elle eſt, ſi je peux parler ainſi, une affection de la ſubſtance divine, qui exiſte dans cette, ſubſtance, & qui n'eſt ni un tribut, ni une ſimple relation de la ſubſtance divine avec les créatures, mais quelque choſe d'analogue à ce que nous appellons une perſonne, parce que la révélation nous le fait connoître ſous ces traits, & avec des propriétés que je vois dans les êtres que j'appelle des perſonnes.

Il ne faut donc point ſupprimer le mot de perſonne, lorſqu'on parle de la Trinité, comme le prétend cet Auteur ; s'il eût été moins ſuperficiel, il auroit bien vu que la ſuppreſſion de ce nom n'applanit point les difficultés, & que

les Perſonnes Divines ſont repréſentées dans l'Ecriture, ſous des traits qui ne peuvent déſigner des attributs de la Divinité : on en trouvera des preuves à l'article SABELLIUS, PRAXÉE. M. le Clerc, lui-même, reconnoît que l'on trouve dans l'Ecriture des paſſages très-difficiles à expliquer, ſelon l'hypothèſe des Sociniens. *

La ſuppreſſion du mot de perſonne, lorſqu'on parle du Pere, du Fils, & du S. Eſprit, ne remédie donc à rien ; d'ailleurs, nous avons fait voir que le dogme de la Trinité n'eſt contraire à aucune maxime de la raiſon : on n'a donc aucune raiſon pour ſupprimer ce mot, & on en a d'indiſpenſables pour le conſerver, ou tout autre qui exprimera ce qu'il exprime.

Je ne ſuivrai pas davantage cet Auteur, qui, pour prouver que les Perſonnes Divines ne ſont que des attributs, s'appuye ſur les définitions que quelques Théologiens donnent des Perſonnes Divines.

Il n'eſt pas queſtion ici de ſavoir comment les Théologiens ont défini chaque Perſonne Divine ; mais ſi l'Ecriture ne nous enſeigne pas qu'il y a un Pere, un Fils, & un S. Eſprit, qui ſont conſubſtantiels, & qui ne ſont ni des attributs, ni des relations de la Divinité avec les créatures, mais trois choſes diſtinguées, & qui ont les attributs & les propriétés que nous concevons ſous l'idée de perſonne ; voilà la queſtion dont cet Auteur & tous les Antitrinitaires s'écartent ſans ceſſe.

§. II.

Le Myſtère de la Trinité peut-il être l'objet de notre Croyance ou de notre Foi ?

Pour rendre poſſible la croyance d'une choſe, il faut que nous entendions le ſens des termes dont on ſe ſert pour l'expliquer, & qu'elle n'implique point contradiction avec celles de nos connoiſſances précédentes, que nous ſavons être certaines & évidentes.

1°. Il eſt impoſſible que nous croyons une choſe qu'autant que nous concevons les termes dans leſquels elle eſt propoſée ; car la foi regarde ſeulement la vérité ou la fauſſeté des propoſitions, & il faut entendre les termes dont

* Bibl. Univerſ. t. 10, p. 29. Voyez les articles ARIENS, MACEDONIUS.

une propoſition eſt compoſée avant que nous puiſſions prononcer ſur la vérité ou ſur la fauſſeté de cette propoſition, qui n'eſt rien autre choſe que la convenance ou la diſconvenance de ces termes, ou des idées qu'ils expriment.

Si je n'ai nulle connoiſſance du ſens des termes employés dans une propoſition, je ne puis faire aucun acte de mon entendement à cet égard; je ne puis dire, je crois ou je ne crois pas une telle choſe: mon eſprit eſt parfaitement dans le même état où il étoit auparavant, ſans recevoir aucune nouvelle détermination; & ſi je n'ai qu'une notion générale & confuſe des termes, je ne puis donner qu'un conſentement général & confus à la propoſition; en ſorte que l'évidence de ma croyance eſt toujours proportionnée à la connoiſſance que j'ai du ſujet que je dois croire.

Si l'on exige, par exemple, de moi que je croie que A eſt égal à B, & que je ne ſache ni ce que c'eſt que A, ni ce que c'eſt que B, ni ce que c'eſt qu'égalité, je ne crois rien de plus que ce que je croyois avant que cela me fût propoſé; je ne ſuis capable d'aucun acte de foi déterminé: tout ce que je ne puis croire dans cette occaſion, revient à ceci, qu'une certaine choſe a un certain rapport à une autre choſe, & que ce qu'on veut que je croie eſt affirmé par une perſonne d'une grande connoiſſance & qui mérite d'être crue, & que par conſéquent la propoſition eſt vraie dans le ſens dans lequel cette perſonne l'entend; mais je ne ſuis en rien plus ſavant qu'auparavant, & ma foi n'a acquis aucun dégré de connoiſſance par cette propoſition.

Que ſi je ſais qu'A & B ſoient deux lignes, & que par deux lignes égales on entend deux lignes qui ont une même longueur, cette connoiſſance ne peut produire qu'une foi générale & confuſe, ſavoir qu'il y a une certaine ligne concevable qui eſt de la même longueur qu'une autre certaine ligne; mais ſi par A & B on entend deux lignes droites qui ſont les côtés d'un triangle donné, & que je croie ſur la parole d'un Mathématicien, ſans démonſtration, que ces deux lignes ſont égales, c'eſt un acte de foi diſtinct & particulier, par lequel je ſuis convaincu de la vérité d'une choſe que je ne croyois, ou que je ne ſavois pas auparavant.

2°. Suppoſons maintenant que je ſuis obligé de croire qu'un ſeul & même Dieu eſt trois différentes perſonnes, je ne puis le croire qu'autant que j'entends les termes de cette propoſition, & que les idées qu'ils expriment n'impliquent point

contradiction : pour faire donc un acte de foi ſur ce ſujet ; il faut que j'examine quelles idées j'ai *de Dieu*, *de l'Unité*, *de l'Identité*, *de la diſtinction*, *du nombre*, *& de la perſonne*.

Il n'en eſt pas des noms de Pere ; de Fils, de S. Eſprit, comme de ceux qui expriment les attributs de Dieu : ceux-ci n'expriment qu'une idée incomplette de la Divinité ; chacun de ceux-là, au contraire, ſignifie un être qui a tous les attributs de la Divinité.

L'idée que nous avons de Dieu eſt donc complette, avant que nous lui donnions les noms de Pere, de Fils, & de S. Eſprit : chacun de ce nom renferme donc l'idée totale de la Divinité, & quelque choſe de plus, quelque choſe que nous ne connoiſſons point par la raiſon, & qui fait toute la diſtinction qui eſt entre ces Perſonnes.

Nous ne pouvons concevoir ni croire trois Etres infinis, réellement diſtincts l'un de l'autre, & qui aient les mêmes perfections infinies : donc la diſtinction perſonnelle que nous pouvons concevoir dans la Divinité doit être fondée ſur quelques idées acceſſoires à la nature Divine, & la combinaiſon de ces idées forme cette ſeconde notion qui eſt exprimée par le mot de Perſonne : quand par exemple nous nommons Dieu le Pere, nous formons, autant que notre infirmité nous le peut permettre, l'idée de Dieu comme agiſſant d'une telle maniere à tous égards & avec telles relations ; & quand nous nommons Dieu le Fils, nous ne concevons que la même idée de Dieu, agiſſant d'une autre maniere à tous égards & avec telles relations ; il en eſt de même du S. Eſprit.

La différence qui ſe trouve entre le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, vient donc de leur différente maniere d'agir : c'eſt au Pere qu'appartient l'action qui caractériſe le Pere, comme l'action qui caractériſe le Fils appartient au Fils ; le Pere le Fils, & le S. Eſprit, ſont donc trois principes, qui ont chacun une action qui leur eſt propre ; nous pouvons donc concevoir ces trois êtres comme trois perſonnes, car le mot de Perſonne ne ſignifie rien autre choſe qu'un certain être intelligent, agiſſant d'une certaine maniere qui exiſte en ſoi & qui eſt incommunicable. *

Nous avons donc idée des termes qui compoſent cette

* Voyez Voſſius, Ætimolog. au mot Perſonna. Martinii Lexicon, au même mot.

propoſition, *Dieu eſt un en trois Perſonnes; il y a un ſeul Dieu trois Perſonnes, le Pere, le Fils, & le S. Eſprit.*

D'ailleurs, nous ne voyons point qu'il ſoit contraire à aucune des vérités que nous connoiſſons, qu'il y ait trois Perſonnes en Dieu, comme nous l'avons fait voir dans le Paragraphe précédent; nous pouvons donc croire le Myſtère de la Trinité, ou former ſur ce Myſtère un acte de foi, diſtinct & déterminé.

Mais, dira-t-on, concevons-nous comment ces trois Perſonnes peuvent exiſter dans une ſeule & même ſubſtance ſimple & indiviſible; & ſi nous ne concevons pas comment ces trois perſonnes exiſtent dans une même ſubſtance, comment pouvons-nous croire qu'en effet elles y exiſtent?

Je réponds que je n'ai pas une connoiſſance aſſez claire de la Perſonne Divine, ni une idée aſſez nette, aſſez complette, de la ſubſtance Divine, pour voir comment les Perſonnes exiſtent dans cette ſubſtance: mais pour croire qu'elles y exiſtent en effet; il ſuffit que je ne voie point de répugnance entre l'idée de la ſubſtance de l'être néceſſaire, & l'idée des trois Perſonnes Divines. Ne croyons-nous pas que nous penſons; & ſavons-nous comment nous penſons! Révoquons-nous en doute l'exiſtence de la matiere, quoique nous ignorions ſa nature? Nions-nous les effets de l'électricité, ceux du tonnere, les phénomènes de l'aimant, le mouvement? Et qui peut ſe flatter de connoître comment toutes ces choſes s'opérent?

Nous avons examiné aux art. SABELLIUS, PRAXÉE, ARIENS, MACEDONIUS, les autres difficultés qu'on peut faire contre le Myſtère de la Trinité; nous ne parlerons point de celles que M. Bayle, dans l'art. PIRRON, propoſe comme une preuve démonſtrative, que les Myſtères ſont contraires aux vérités de la raiſon; c'eſt un ſophiſme que le plus foible Logicien peut réſoudre, & que les Théologiens traitent trop ſérieuſement, auſſi-bien que M. la Placette.*

§. III.

Le Dogme de la Trinité a toujours été cru diſtinctement dans l'Egliſe.

Les Sociniens ont prétendu que le Dogme de la Trinité

* Réponſe à deux objections, ſur l'origine du mal, & ſur le Myſtère de la Trinité, un volume in-12, aſſez rare.

avoit été inconnu aux premiers ſiécles de l'Egliſe; nous avons réfuté leurs raiſons, lorſque nous avons parlé de la conſubſtantialité du Verbe & du S. Eſprit, aux articles ARIENS MODERNES & MACEDONIUS.

Le Miniſtre Jurieu renouvella cette erreur, pour dégager les Egliſes Proteſtantes des conſéquences qui naiſſoient des variations que M. Boſſuet leur reprocha dans ſon Hiſtoire des Variations: ce Miniſtre a prétendu que l'Egliſe avoit varié ſur les Myſtères, & que juſqu'au Concile de Nicée, on n'a eu dans l'Egliſe qu'une foi très-informe ſur la Trinité. *

Nous avons prouvé dans l'article ARIUS, que la Divinité & la conſubſtantialité du Verbe a toujours été crue; nous avons renvoyé pour les détails au ſavant Bullus, à M. de Meaux, &c. Nous obſerverons ſeulement ici, que l'Egliſe a toujours condamné, & ceux qui ont cru que le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, étoient trois ſimples dénominations de la ſubſtance Divine, & ceux qui les ont regardés comme trois ſubſtances diſtinctes; d'où il ſuit évidemment que l'Egliſe a toujours cru le Dogme de la Trinité comme nous le croyons.

Les difficultés des Antitrinitaires & des Sociniens à cet égard, ſe tirent des comparaiſons que l'on trouve dans les Peres ſur le Myſtère de la Trinité. La nature de cet Ouvrage ne nous permet pas de deſcendre dans les détails de ces difficultés: nous nous bornerons à rappeller ce que l'illuſtre M. Boſſuet a dit ſur ce ſujet.

» Le langage humain commence par les ſens: lorſque » l'homme s'éleve à l'eſprit, comme à la ſeconde région, il » tranſporte quelque choſe de ſon premier langage: ainſi » l'attention de l'Eſprit eſt tirée d'un arc tendu; ainſi la » compréhenſion eſt tirée d'une main qui ſerre & qui em- » braſſe ce qu'elle tient.

» Quand de cette ſeconde région, nous paſſons à la ſu- » prême, qui eſt celle des choſes divines, d'autant plus » qu'elle eſt épurée, & que notre eſprit eſt embarraſſé à y » trouver priſe, d'autant plus eſt-il contraint d'y porter le » foible langage des ſens pour ſe ſoutenir; & c'eſt pour- » quoi les expreſſions tirées des choſes ſenſibles y ſont plus » fréquentes.

* Tableau du Socianiſme, Lettre 6.

» Toutes

» Toutes les comparaiſons tirées des choſes humaines ſont » les effets, comme néceſſaires, de l'effort que fait notre » eſprit, lorſque prenant ſon vol vers le ciel, & retombant » par ſon propre poids dans la matiere d'où il veut ſortir, il » ſe prend, comme à des branches, à ce qu'elle a de plus » élevé & de moins impur, pour s'empêcher d'y être tout- » à-fait replongé.

» Lorſque, pouſſés par la foi, nous oſons porter nos yeux » juſqu'à la naiſſance éternelle du Verbe, de peur que nous » replongeant dans les images des ſens qui nous environ- » nent, & pour ainſi dire nous obſédent, nous n'allions » nous repréſenter dans les perſonnes divines & la différence » des âges, & l'imperfection d'un enfant venant au monde, » & toutes les autres baſſeſſes des générations vulgaires, le » Saint-Eſprit nous repréſente ce que la nature a de plus » beau & de plus pur ; la lumiere dans le ſoleil, comme » dans ſa ſource, & la lumiere dans le rayon, comme dans » ſon fruit : là on entend auſſi-tôt une naiſſance ſans imper- » fection, & le ſoleil auſſi-tôt fécond qu'il commence d'ê- » tre, comme l'image la plus parfaite de celui qui étant tou- » jours, eſt auſſi fécond.

» Arrêtés dans notre chûte ſur ce bel objet, nous recom- » mençons de-là un vol plus heureux, en nous diſant à » nous-mêmes, que ſi l'on voit dans les corps & dans la » matiere une ſi belle naiſſance, à plus forte raiſon devons- » nous croire que le Fils de Dieu ſort de ſon Pere *comme* » *l'éclat réjailliſſant de ſon éternelle lumiere, comme une douce* » *exhalaiſon de ſa clarté infinie, comme le miroir ſans tâche* » *de ſa Majeſté, & l'image de ſa bonté parfaite* ; c'eſt ce que » nous dit le livre de la ſageſſe. *

» Et ſi nos Prétendus Réformés ne veulent pas recevoir » de-là ces belles expreſſions, S. Paul les leur ramaſſe en » un ſeul mot, lorſqu'il appelle le Fils de Dieu, *l'éclat de* » *la gloire, & l'empreinte de la ſubſtance de ſon Pere.* **

» Il n'y a rien qui démontre mieux dans le Pere & dans » le Fils la même nature, la même éternité, la même puiſ- » ſance, que cette belle comparaiſon du ſoleil & de ſes » rayons, qui portés à des eſpaces immenſes, ſont toujours » un même corps avec le ſoleil, & en contiennent toute la

* Sapient. 7. v. 25. 26.
** Hæbr. 1. 3.

» vertu. Mais qui ne ſent toutefois, que cette comparaiſon, » quoique la plus belle de toutes, dégénere néceſſairement » comme les autres? & ſi l'on vouloit chicaner, ne diroit- » on pas que le rayon ſans ſe détacher du corps du ſoleil, » ſouffre diverſes dégradations, ou comme parlent les Pein- » tres, que les teintes de la lumiere ne ſont pas également » vives?

» Pour ne laiſſer point prendre aux hommes, une idée ſem- » blable du Fils de Dieu, S. Juſtin, le premier de tous, pré- » ſente à l'eſprit un autre ſoutien: c'eſt, dans la nature du feu, » ſi vive & ſi agiſſante, la prompte naiſſance de la flamme » d'un flambeau ſoudainement allumé à un autre: là ſe répare » parfaitement l'inégalité que la raiſon ſembloit laiſſer entre » le Pere & le Fils: car on voit dans les deux flambeaux une » flamme égale, & l'un allumé ſans diminution de l'autre. » Ces diviſions & ces portions, qui nous offenſoient dans la » comparaiſon du rayon, ne paroiſſent plus: S. Juſtin ob- » ſerve expreſſément qu'il n'y a ici, *ni dégradation, ni dimi- » nution, ni partage.* *

» M. Jurieu remarque lui-même, que ce Martyr ſatisfait » pleinement à ce qu'elle demandoit, l'égalité. Il eſt donc » à cet égard content de lui, & peu content de Tertullien » avec ſes proportions & ſes parties. †

» Mais s'il n'étoit pas entêté des erreurs qu'il cherche dans » les Peres, il n'y auroit qu'à lui dire que tout tend à une » même fin; qu'il faut prendre des comparaiſons, non com- » me il le fait, le groſſier & le bas: autrement le flambeau » allumé de S. Juſtin ne ſeroit pas moins fatal à l'union inſé- » parable du Pere & du Fils, que le rayon de Tertullien » ſembloit l'être à leur égalité; car ces deux flambeaux ſe ſé- » parent, on en voit brûler un, quand l'autre s'éteint; & » nous ſommes bien loin du rayon qui demeure toujours at- » taché au corps du ſoleil.

» C'eſt donc à dire, en un mot, que de chaque compa- » raiſon, il ne falloit prendre que le beau & le parfait; & » ainſi on retrouvoit le Fils de Dieu plus inſéparablement » uni à ſon Pere, que tous les rayons ne le ſont au ſoleil, » & plus égal avec lui, que ne le ſont tous les flambeaux » avec celui où l'on les allume, puiſqu'il n'eſt pas ſeule-

* Lib. adverſus Thryph.

† Tableau du Socinianiſme, Let. 6. p. 239.

» ment un Dieu ſorti d'un Dieu, mais, ce qui n'a aucun
» exemple dans les créatures, un Dieu ſeul avec celui d'où
» il eſt ſorti.

» Et ce qui rend cette doctrine ſans difficulté, c'eſt que
» tous les Peres ſont Dieu immuable; ils ne le ſont pas
» moins ſpirituel, indiviſible dans ſon être, ſans grandeur,
» ſans diviſion, ſans couleur, ſans tout ce qui touche les
» ſens, & inappercevable à toute autre choſe qu'à l'eſprit.

. . . . . .

» Qui eſt donc Dieu, eſt Dieu tout entier, ne dégénere
» de Dieu par aucun endroit. Tous les Peres ſont uniformes
» ſur la parfaite ſimplicité de l'être divin; & Tertullien
» lui-même, qui, à parler franchement, corporaliſe toutes
» les choſes divines, parce qu'auſſi ſon langage inculquant
» le mot de corps, peut être ſignifié ſubſtance, ne laiſſe pas
» en écrivant contre Hermogènes, de convenir d'abord avec
» lui, comme d'un principe commun, que Dieu n'a point de
» parties, & qu'il eſt indiviſible; de ſorte qu'en élevant
» leurs idées par les principes qu'ils nous ont donnés eux-
» mêmes, il ne nous demeurera plus, dans ces rayons, dans
» ces extenſions, dans ces portions de lumiere & de ſubſtance,
» que l'origine commune du Fils & du S. Eſprit, d'un
» principe infiniment communicatif; & à vrai dire, ce qu'a
» dit le Fils en parlant du S. Eſprit, *il prend du mien*, ou
» *de ce que j'ai*, *de meo*, comme je prends de mon Pere,
» avec qui tout m'eſt commun.

» Il ne falloit donc pas s'imaginer dans la doctrine des Peres
» ce monſtre d'inégalité ſous prétexte de ces expreſſions
» qu'ils ont bien ſçu épurer, & bien ſçu dire avec tout cela,
» que le Fils de Dieu étoit *ſorti parfait du parfait Eternel, de*
» *l'Eternel Dieu de Dieu.* C'eſt ce que diſoit S. Grégoire,
» appellé par excellence le faiſeur de miracles; & S. Clément
» d'Alexandrie, diſoit auſſi qu'il étoit *le Verbe né par-*
» *fait du Pere parfait.* Il ne lui fait pas attendre ſa perfection
» d'une ſeconde naiſſance, & ſon Pere le produit parfait
» comme lui-même: c'eſt pourquoi, non-ſeulement le Pe-
» re, mais encore en particulier *le Fils eſt tout bon*, *tout*
» *beau*, par conſéquent tout parfait, &c. *

» Il eſt donc plus clair que le jour, que l'idée d'inéga-
» lité n'entra jamais dans l'eſprit des Peres: au contraire,

* Greg. Nyſſ. de Vita Greg. Neoceſ. Clem. Alex. Pedag. l. 5. 6.

» nous venons de voir, que pour l'éviter, après avoir nom-
» mé ſelon l'ordre, le Pere & le Fils, ils diſoient exprès
» contre l'ordre, *le Fils & le Pere*, dans le deſſein de mon-
» trer, que ſi le Fils eſt le ſecond, ce n'eſt pas en perfec-
» tion, en dignité, en honneur. Loin de le faire inégal, ils
» le faiſoient en tout & par-tout *un avec lui*, *auſſi-bien que*
» *le S. Eſprit*: & afin qu'on prît l'unité dans la perfection,
» comme on doit prendre tout ce qui eſt attribué à Dieu,
» ils déclaroient que Dieu étoit une ſeule & même choſe,
» parfaitement une, au-delà de tout ce qui eſt uni, & au-
» deſſus de l'unité même. » *

Dans le reſte de l'avertiſſement, M. Boſſuet entre dans des détails ſur le Concile de Nicée, & ſur les bévues de Jurieu, que nous ne pouvons ſuivre, mais qu'il faut lire. **

Nous n'entrerons point dans le détail des difficultés que les Sociniens tirent de l'Ecriture, & nous n'entreprendrons point de réfuter les fauſſes explications qu'ils donnent des paſſages de l'Ecriture, ſur leſquels on fonde le Dogme de la Trinité. Les Théologiens ont très-bien réfuté les interprétations ſociniennes: perſonne n'a mieux réuſſi que le ſavant P. Peteau, & il peut ſur ce point, comme ſur beaucoup d'autres, tenir lieu de tous les Théologiens. †

Les Théologiens Anglois ont très-bien traité ce Dogme: voyez entr'autres les Théologiens dont on a parlé dans les articles ARIENS MODERNES & MACEDONIUS. Voyez ſur-tout ISAAC BARROW. §

Nous avons fait voir à l'art. ARIENS MODERNES, & à l'art. MACEDONIUS, que la divinité & la conſubſtantialité du Verbe & du S. Eſprit enſeignée dans l'Ecriture, que les Apôtres l'ont enſeignée comme le fondement de la Religion chrétienne: nous avons fait voir aux articles SABELLIUS, PRAXÉE, que l'Egliſe a toujours condamné ceux qui ont nié la Trinité: ou de-là nous tirons trois conſéquences.

La premiere, c'eſt que le dogme de la Trinité n'eſt pas une croyance introduite par les Platoniciens, comme le prétend l'Auteur du Platoniſme dévoilé, & M. le Clerc dans

* Clem. Alex. Pedag. 3, c. ultim. Strom. 9, Pedag. 1. c. 8.
** Boſſuet, Avertiſſ. 6.
† Petau, Dogm. Theol T. 2.
§ Iſaaci Barrow Opuſcula.

ſa Bibliothéque choiſie & dans ſa Bibliothéque univerſelle. *

La ſeconde conſéquence eſt, que la croyance de la Trinité n'étoit pas une croyance confuſe & vague comme le prétend M. le Clerc, toutes les fois qu'il parle de ce myſtère.

La troiſiéme eſt, que l'Auteur des Lettres ſur la Religion eſſentielle eſt oppoſée à toute l'antiquité chrétienne, lorſqu'il dit qu'il faut ſupprimer les noms de *Trinité* & de *Perſonnes*, & qu'il regarde ce Dogme comme inutile : il n'auroit pas penſé de la ſorte, s'il eût mieux connu l'hiſtoire de la Religion Chrétienne & ſon eſſence. Toute l'économie de la Religion Chrétienne ſuppoſe ce myſtère ; & le Chrétien ne peut connoître ce qu'il doit à Dieu, s'il ne ſait pas comment les trois perſonnes de la Trinité concourent à l'ouvrage de ſon ſalut : ce myſtère ne nous a donc pas été révélé pour être l'objet de nos ſpéculations, mais pour nous faire mieux comprendre l'amour de Dieu envers les hommes. Une pareille connoiſſance eſt-elle inutile pour remplir les devoirs de la Religion ?

APELLE, diſciple de Marcion vers l'an 145, n'admit qu'un ſeul principe éternel & néceſſaire : c'étoit un ſentiment auquel Apelle étoit reſté attaché par une eſpece d'inſtinct, & dont il diſoit lui-même qu'il ne pouvoit en donner la preuve.

La difficulté de concilier l'origine du mal avec ce principe bon & tout-puiſſant, dont il reconnoiſſoit l'exiſtence, le porta à juger que cet Etre ne prenoit aucun ſoin des choſes de la terre, qu'il avoit créé des Anges, & entr'autres qu'il appelloit un Ange de feu, qui avoit créé notre monde ſur le modéle d'un autre monde ſupérieur & plus parfait.

Mais comme ce Créateur étoit mauvais, ce monde s'étoit trouvé auſſi mauvais : il reconnoiſſoit que J. C. étoit Fils du Dieu Souverain, & qu'il étoit venu dans les derniers tems avec le Saint-Eſprit, pour ſauver ceux qui croyoient en lui, pour leur donner la connoiſſance des choſes céleſtes, mais auſſi pour leur faire mépriſer le Créateur avec toutes ſes œuvres.

Il ſe rapprochoit ainſi de Marcion, mais il ne croyoit pas comme lui, que Jeſus-Chriſt n'eût pris qu'un corps phantaſtique ; cependant pour ne pas le faire dépendre du

* Biblioth. choiſie, art. crit. Bibl. univ. t. 10. art. 8. Extrait de la Vie d'Euſebe.

Dieu Créateur, il disoit que J. C. s'étoit formé son corps des parties de tous les cieux, par lesquels il étoit passé en descendant sur la terre, & qu'en remontant il avoit rendu à chaque ciel ce qu'il en avoit pris.

Apelle, comme on le voit, avoit joint une partie des idées des Gnostiques, aux principes généraux de Marcion: il imaginoit que les ames avoient été créées au-dessus des cieux.

Les ames n'étoient point, selon Apelle, des substances absolument incorporelles; la substance spirituelle, ou l'ame, étoient unie à un petit corps très-subtil, & cette extrême subtilité s'élevoit dans les cieux.

Là, ces intelligences pures & innocentes contemploient l'Etre suprême, & jouissoient d'une félicité parfaite, sans abaisser leurs regards sur le globe terrestre.

Le Dieu créateur produisit des fruits & des fleurs, dont le parfum en s'élevant avoit flatté les organes délicats des esprits célestes, ils s'étoient abaissés vers la terre, d'où ce parfum s'élevoit, l'Etre créateur qui leur avoit tendu ce piége, les avoit enveloppés dans la matiere pour les retenir dans son empire.

Les ames ensevelies dans la matiere s'étoient agitées, & avoient par leurs efforts, formé des corps semblables aux corps subtils qu'ils avoient avant de descendre sur la terre: le corps aérien qu'elles avoient dans le ciel, avoit, selon Apelle, été comme le moule sur lequel les ames avoient formé leurs corps terrestres.

Ces corps aériens avoient deux sexes différens; ainsi les ames descendues du ciel, & enveloppées dans la matiere, s'étoient formé des corps mâles ou femelles, selon le sexe de l'ame qui l'avoit formé.

Tertullien nomme Apelle le destructeur de la continence de Marcion, & dit qu'il se retira à Alexandrie pour fuir son maître, après avoir abusé d'une femme: il ajoute qu'étant revenu quelque-tems après, aussi corrompu, à cela près qu'il n'étoit pas tout-à-fait Marcionite, il étoit tombé dans les piéges d'une autre femme, qui étoit devenue une prostituée.

Cette femme croyoit avoir des apparitions merveilleuses, & voir Jesus-Christ sous la forme d'un enfant; d'autres fois c'étoit Saint Paul qui lui apparoissoit. On croyoit qu'elle faisoit des miracles, & qu'elle vivoit de pain céleste. Un de ses principaux miracles consistoit à faire entrer un grand pain

dans une bouteille de verre dont l'entrée étoit fort étroite, & qu'elle retiroit enſuite avec ſes doigts.

Apelle compoſa un livre des révélations & des prophéties de Philumene, il rejettoit tous les livres de Moyſe & ceux des Prophetes, & croyoit les révélations de Philumene. Une de ſes difficultés contre les livres de Moyſe, étoit que Dieu n'avoit pu menacer Adam de la mort s'il mangeoit du fruit défendu, puiſqu'Adam ne connoiſſoit pas la mort, il ne ſavoit ſi c'étoit un châtiment. *

Tertullien écrivit contre Apelle : nous n'avons plus ſon ouvrage.

Rhodon a auſſi réfuté Apelle : voici ce qu'il en rapporte : » j'ai eu, dit-il, une conférence avec ce vieillard, » vénérable par ſon âge & par le réglement extérieur de ſa » vie ; & comme je lui fis voir qu'il ſe trompoit en beau- » coup de choſes, il fut réduit à dire qu'il ne falloit pas ſi » fort examiner les matieres de Religion; que chacun devoit » demeurer dans ſa croyance ; que ceux qui eſpéroient en » Jeſus crucifié, ſeroient ſauvés, pourvû qu'ils fiſſent de » bonnes œuvres ; que pour lui, il n'y avoit rien qui lui pa- » rût ſi obſcur que la Divinité.

» Je ne laiſſai pas de le preſſer, continue Rhodon, & de » lui demander pourquoi il ne reconnoiſſoit qu'un principe, » & quelle preuve il en avoit, lui qui nioit la vérité des Pro- » phetes qui nous en aſſurent.

» Il me répondit que les prophéties ſe condamnoient elles- » mêmes; puiſqu'elles ne diſoient rien de vrai, qu'elles étoient » toutes fauſſes, qu'elles ne s'accordoient pas entre elles, & » qu'elles ſe contrediſoient les unes les autres ; mais il m'a- » voua en même-tems qu'il n'avoit pas de raiſon pour mon- » trer qu'il n'y a qu'un principe, ſeulement qu'il avoit un » inſtinct à ſuivre ce ſentiment.

Je le conjurai de me dire la vérité ; & il jura qu'il par- » loit ſincérement, qu'il ne ſavoit pas comment il n'y avoit » qu'un ſeul Dieu, ſans principe, mais qu'il le croyoit » ainſi.

» Pour moi, continue Rhodon, je me moquai de ſon » ignorance, en condamnant ſon erreur, n'y ayant rien de ſi » ridicule qu'un homme qui ſe prétend Docteur des autres,

* Autor Append. ad Tert. de Præſcript. Ambr. l. 1. de Paradiſo. Origen. l. 6. cont. Celſ.

» & qui ne peût alléguer aucune preuve de ſa Doctrine. » *

APELLITES, nom des Sectateurs d'Apelle.

APHTARTEDOCTES, étoient les diſciples de Julien d'Halicarnaſſe, qui prétendoient que le corps de J. C. avoit été impaſſible, parce qu'il étoit incorruptible ; ils parurent vers l'an 463. **

APOCARITES, ce nom ſignifie sûrement en bonté : cette ſecte paroît une branche de Manichéiſme, elle parut en 279, elle enſeignoit que l'ame humaine étoit une portion de la Divinité. †

APOLLINAIRE, Evêque de Laodicée, croyoit que J. C. s'étoit incarné, & qu'il avoit pris un corps humain ; mais qu'il n'avoit point pris d'ame humaine, du moins que l'ame humaine à laquelle le Verbe s'étoit uni, n'étoit point une intelligence, mais une ame ſenſitive qui n'avoit ni raiſon, ni entendement.

Apollinaire avoit été un des plus zélés défenſeurs de la conſubſtantialité du Verbe ; il l'avoit prouvée contre les Ariens, par une infinité de paſſages dans leſquels l'Ecriture donne à J. C. tous les attributs de la Divinité : il jugea qu'une ame humaine étoit inutile dans J. C. : aucune des opérations qui demandent de l'intelligence & de la raiſon ne lui parut en ſuppoſer la néceſſité dans J. C. ; la Divinité avoit préſidé à toutes ſes actions, & fait toutes les fonctions de l'ame. §

Mais J. C. avoit éprouvé des ſentimens qui ne pouvoient convenir à la Divinité : ainſi Apollinaire ſuppoſe en J. C. une ame ſenſitive : cette opinion avoit ſon fondement dans les principes de la Philoſophie Pythagoricienne, qui ſuppoſe dans l'homme une ame qui raiſonne, & qui eſt une pure intelligence, incapable d'éprouver l'agitation des paſſions, & une ame incapable de raiſonner, & qui eſt purement ſenſible. Les principes de cette philoſophie ont été expoſés plus en détail dans l'Examen du Fataliſme.

Il eſt aiſé de réfuter cette erreur : car l'Ecriture nous apprend que J. C. étoit homme, qu'il a été fait ſem-

* Rhodon, apud Euſeb. l. 5. c. 13. Epiph. Hær. 44. Aug. Hær. 23. Tert. de Præſcript. c. 30. 31. Baron, ad an. 146.

** Niceph, l. 17. c. 29. Damaſcen.

† Stockman Lexicon.

§ Vincent. Lirin. Commonit. c. 17. Aug. de Hær. c. 55.

blable aux hommes en toutes choſes excepté le péché. *

Elle nous dit, que Jeſus-Chriſt dans ſon enfance croiſſoit & ſe fortifioit en eſprit & en ſageſſe **, ce qui ne peut s'entendre que de ſon ame raiſonnable ; le Verbe ne pouvoit pas croître en ſageſſe, ni l'ame animale en lumiere.

Cependant, Wiſthon a embraſſé le ſentiment d'Apollinaire, & dit que le Verbe a ſouffert ; M. Wiſthon ſouhaite que cette opinion ſoit reçue parmi les chrétiens, & tâche de l'appuyer ſur des témoignages des Peres, qui ont vécu après le Concile de Nicée ; mais on ne voit pas beaucoup de gens qui adoptent cette étrange opinion. †

On attribue à Apollinaire d'avoir ſoutenu que la Divinité avoit ſouffert, qu'elle étoit morte, &c. Mais ces erreurs ſont plutôt des conſéquences qu'on tiroit des principes d'Apollinaire, que les ſentimens de cet Evêque : l'idée que les Auteurs Eccléſiaſtiques nous donnent d'Apollinaire, ne permet pas de penſer autrement. Apollinaire a été regardé généralement comme le premier homme de ſon tems, pour le ſavoir, l'érudition, & la piété. Nous devons donc avoir beaucoup de défiance de nos propres lumieres & une grande indulgence pour les hommes qui ſe trompent, puiſque la ſcience, le génie, & la piété ne garantiſſent pas toujours de l'erreur.

Le tems auquel Apollinaire enſeigna ſon erreur eſt incertain, il floriſſoit ſur la fin du quatrieme ſiécle ſous Julien. Son héréſie fut d'abord condamnée dans le Concile d'Alexandrie tenu l'an 362, ſous S. Athanaſe après la mort de Conſtance : ce Concile condamna l'erreur d'Apollinaire ſans le nommer.

Le Pape Damaſe condamna auſſi cette erreur & dépoſa Apollinaire, enfin ſon ſentiment fut condamné dans le ſecond Concile Œcuménique aſſemblé à Conſtantinople. ††

L'erreur d'Apollinaire fut combattue par S. Athanaſe, par les SS. Grégoire de Nazianze & de Nyſſe, par Theodoret, par S. Ambroiſe. §

* Paul. ad Hebr. 4. 15.

** Luc. 11, v. 40.

† Patres Apoſt.

†† Epiſt. Synod Conc. Alex. Theodoret, Hiſt. l. 9, c. 10. Concil. Conſtantin.

§ Athan. Ep. ad Epict. I. de Incarn. Greg. de Nyſſ. cont. Apol. Theod. Dial. de Incomprehenſibili. Hæret. Fab. l. 5. v. 13. Auct. de Myſter. Incarn.

APOLLINARISTES, noms des Sectateurs d'Apollinaire.

APOPHANISTES, Sectateurs d'Apophane, qui étoit disciple de Manes.

APOSTOLIQUE, c'eſt le nom que l'on donna à une branche d'Encratiques, qui prétendoient imiter parfaitement les Apôtres. Voyez APOTACTIQUES.

Ce nom fut auſſi le nom générique que prirent toutes ces petites ſectes de Réformateurs qui s'éleverent dans le douzieme ſiécle, & qui étoient répandues dans les différentes Provinces de la France. Voyez ALBIGEOIS, VAUDOIS.

Ces petites ſectes avoient des erreurs oppoſées, & ſouvent des pratiques contraires : on aſſembla pluſieurs Conciles, dans leſquels ils furent condamnés.

On brûla beaucoup d'Apoſtoliques dans différentes Provinces, & ces ſectaires ſouffrirent le ſupplice avec une ſi grande conſtance, qu'Ervin ne pouvoit comprendre, comment les membres du Démon avoient pour leurs héréſies autant de conſtance, que les vrais fidéles pour la vérité. *

La ſecte des Apoſtoliques fut renouvellée par un homme du peuple : voyez l'Hiſtoire de cette ſecte ſinguliere au mot SEGAREL. Il y eut auſſi des Anabaptiſtes qui s'appellerent Apoſtoliques : voyez l'art. des ſectes des ANABAPTISTES.

APOTACTIQUES, branche d'Encratites ou Tatianites, qui aux différentes erreurs des Encratites, ajoutoient la néceſſité de renoncer aux biens du monde, & qui regardoient comme des réprouvés tous ceux qui poſſédoient des biens.

On en vit vers la Cilicie & dans la Pamphilie ſur la fin du ſecond ſiécle ; mais ils furent peu nombreux. On n'en brûla aucun ; on les plaignit d'abord ; enſuite on les mépriſa, & la ſecte s'éteignit. Il n'en fut pas ainſi des Sectaires du douzieme ſiécle : lorſqu'ils renouvellerent cette erreur des Apotactiques, & qui prirent le nom d'Apoſtoliques, on ſévit contre eux, on les brûla, & il fallut lever des armées pour les éteindre en France : voyez APOSTOLIQUES, ALBIGEOIS, VAUDOIS. †

AQUARIENS, nom donné aux Encratites.

AQUATIQUES, Hérétiques qui croyoient que l'eau étoit un principe coéternel à Dieu.

* Bernard. Serm. in Cant. 65. 66. Mabil. Analect. t. 3. p. 552. D'Argentré, Collect. Jud. t. 3. p. 23. Natal. Alexander, ſæc. 12.

† Epiph. Hær. 61. Aug. Hær. 40. Damaſcen. Hær. 61.

Hermogènes avoit enſeigné que la matiere étoit coéternelle à Dieu, afin de pouvoir imaginer un ſujet duquel Dieu pût tirer le monde viſible. Ses diſciples voulurent rechercher la nature de cette matiere, qui avoit ſervi de ſujet à l'action de Dieu, & ils adopterent apparemment le ſyſtême de Thales, qui regardoit l'eau, comme le principe de tous les êtres. C'eſt ainſi que l'eſprit humain, après s'être élevé au-deſſus des ſyſtêmes des anciens à l'aide de la religion, y étoit ramené par curioſité, & par le penchant qu'il a à tout imaginer. *

ARA, Hérétique qui prétendit que Jeſus-Chriſt même n'avoit point été exempt de péché originel. †

ARABES ou ARABIENS, c'eſt le nom qu'on donne à une Secte, qui dans le troiſieme ſiécle, attaqua l'immortalité de l'ame, ſans cependant nier qu'il y eût une autre vie après celle-ci : ils prétendoient ſeulement que l'ame mouroit avec le corps, & qu'elle reſſuſcitoit avec lui.

Il ſe tint ſur ce ſujet en Arabie une grande aſſemblée, à laquelle Origène aſſiſta : il y parla avec tant de ſolidité, & tant de modération, que ceux qui étoient tombés dans l'erreur des Arabiens l'abandonnerent entiérement.

Origène avoit éclairé les Arabiens ſans les irriter, & ils s'étoient convertis ſincérement ; jamais la rigueur n'a éteint ainſi ſur le champ une héréſie.

Les coups d'autorité ſont des hypocrites, ou n'arrêtent le progrès de l'erreur, qu'en ôtant à l'eſprit ſon reſſort, & en éteignant peu-à-peu toutes les lumieres.

Je crierois donc, ſi j'oſois, à tous ceux qui ſont chargés du ſoin des ames : éclairez les hommes, traitez avec douceur ceux qui ſe trompent, ſi vous voulez les convertir ſolidement, & ſi vous voulez anéantir l'erreur : avez-vous oublié qu'être dans l'erreur ſur la religion, c'eſt être tombé dans un précipice, c'eſt être malheureux, & que les malheureux méritent de l'indulgence & du reſpect ? je leur dirois : tout homme qui répand une erreur eſt de bonne foi, ou c'eſt un fourbe qui ſéduit des hommes qui ſont de bonne foi & qui cherchent la vérité.

Si l'homme qui répand une erreur eſt de bonne foi, vous

* Stockman, Lexicon.

† Euſeb. Hiſt. l. 6. c. 37. Aug. de Hær. ç. 38. Nicephor. Hiſt. l. 5. c. 23.

le convertirez sûrement & sincérement en l'éclairant; l'autorité qui le frapperoit sans l'éclairer, le fixeroit dans l'erreur sans retour.

Si l'homme qui répand une erreur est un fourbe, qui séduit des Prosélytes de bonne foi, vous arrêtez à coup sûr le progrès de la séduction, en faisant voir qu'il se trompe: l'autorité que vous emploieriez contre ce séducteur, sans le réfuter, & sans prouver clairement la fausseté de sa doctrine, le rendroit plus cher à son parti; vous ne seriez plus alors en état de l'éclairer, vous n'auriez plus pour ressource contre ce parti, que la rigueur, les châtimens, les supplices.

Mais quand l'usage que vous feriez de ces moyens, n'auroit aucun inconvénient, & ne causeroit aucun mal, produiriez-vous un autre effet que celui que la persuasion & la douceur auroient produit? Un homme que vous voulez obliger par autorité à quitter ses sentimens, suppose au moins que vous n'êtes pas en état de l'éclairer, ou que vous le méprisez trop pour daigner l'éclairer & le persuader: il ne faut pas qu'un pareil soupçon puisse tomber sur les successeurs des Apôtres. Saint Paul dit, nous enseignons, nous prouvons, nous démontrons.

ARCHONTIQUES, Secte des Valentiniens, dont Pierre l'Hermite fut le Chef; cette secte parut vers l'an 160, sous l'Empire d'Antonin le pieux. *

ARIANISME, héréſie d'Arius, qui consistoit à nier la consubstantialité du Verbe ou de la seconde personne de la Trinité, qu'il regardoit comme une créature.

Nous allons exposer l'origine & le progrès de cette erreur jusqu'à la mort d'Arius: nous considérerons ensuite l'Arianisme depuis la mort d'Arius, jusqu'à son extinction. Nous le verrons renaître en Occident dans le quinzieme & dans le dix-huitieme siécle: nous examinerons ses principes, & nous les réfuterons.

§. I.

De l'origine de l'Arianisme, & du progrès de cette Erreur jusqu'à la mort d'Arius.

Alexandre, Evêque d'Alexandrie, expliquoit en présence de ses Curés & de son Clergé le mystère de la Trinité; il

* Aug. Hær. c. 20. Epiph. Hær. 40. Theodoret, Hæret. Fab. l. 1. c. 11.

vouloit concilier la Trinité des perſonnes avec l'unité de Dieu, & expliquer comment les trois perſonnes exiſtoient dans une ſubſtance unique & ſimple : car Socrate rapporte qu'Alexandre diſoit, qu'il y avoit unité dans la Trinité, & qu'il ſe ſervoit pour cela d'un mot qui ſignifie, non-ſeulement unité, mais encore ſimplicité : il diſoit qu'il y avoit *Monade* dans la Trinité, ou que la Trinité étoit une *Monade.* *

L'idée de la ſimplicité de la Monade, & celle de la Trinité ſe préſenterent donc à la fois à l'eſprit d'Arius, qui aſſiſtoit au diſcours d'Alexandre ; & comme les eſprits étoient portés par Alexandre même à tâcher de comprendre le myſtère de la Trinité, il s'efforça de concevoir comment trois perſonnes diſtinctes exiſtoient dans une ſubſtance ſimple. Il ne put le concevoir, il crut la choſe impoſſible.

Sabellius, en examinant le myſtère de la Trinité, n'avoit cru pouvoir le concilier avec l'unité de Dieu, qu'en ſuppoſant que le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, n'étoient que trois noms donnés à la Divinité, & non pas trois perſonnes ; il n'y avoit pas long-tems que ſon erreur avoit été condamnée, & elle avoit encore des partiſans. L'eſprit d'Arius fut porté naturellement à comparer l'explication d'Alexandre avec ce que l'Egliſe avoit défini contre Sabellius : il crut qu'on ne pouvoit allier la ſimplicité de la ſubſtance divine avec la diſtinction des perſonnes que l'Egliſe enſeignoit contre Sabellius.

On ne pouvoit, ſelon Arius, diſtinguer pluſieurs perſonnes dans ce qui eſt ſimple, ou il falloit que ces perſonnes, que le Pere & le Fils, par exemple, ne fuſſent que différens noms qu'on donnoit à la même choſe, ſelon qu'elle produiſoit des effets différents : ce qui avoit été condamné dans Sabellius, & ce qui étoit contraire à l'idée que l'Ecriture nous donne du Pere & du Fils, qu'elle nous repréſente comme auſſi diſtingués entr'eux, que l'effet & la cauſe : le Pere engendre, & le Fils eſt engendré ; le Pere n'a point été produit, il eſt ſans principe, & le fils en a un, il a été produit.

Ainſi Arius, pour ne pas tomber dans l'héréſie de Sabel-

* Socrate, l. 1, c. 4. Monadon eſſe in Trinitate, ce qui ne veut pas dire union, comme l'a traduit M. de Valois, mais ſimplicité. Voyez Baſnage, Annal. Politico-Eccleſiaſtici, t. 2. p. 664.

lius qui confondoit les perſonnes de la Trinité, fit du Pere & du Fils deux perſonnes différentes, & ſoutint que le Fils étoit une créature. *

Alexandre fit voir qu'Arius n'avoit pas une idée juſte de la perſonne du Verbe; qu'il étoit éternel comme le Pere, & non pas produit dans le tems, ce qui anéantiroit le dogme de la Divinité du Verbe.

Arius, plein de ſa difficulté, ne s'occupa plus qu'à pourſuivre Alexandre, & à prouver que le Verbe étoit une créature.

Cette doctrine révolta l'Egliſe d'Alexandrie & devint l'objet principal de la diſpute : on perdit de vue Sabellius; Arius ne s'occupa plus qu'à prouver que le Verbe n'étoit qu'une créature, & ſes adverſaires à défendre contre lui l'éternité du Verbe. †

Les ſophiſmes ſont toujours ſéduiſans, lorſqu'ils attaquent un myſtère; Arius ſe fit des partiſans, & cauſa des diviſions dans le Clergé d'Alexandrie.

Alexandre crut qu'en permettant à Arius & à ſes partiſans de diſputer & de propoſer leurs difficultés, on les détromperoit mieux, que par des condamnations & par des coups d'autorité, qui, lorſqu'ils ſont prématurés, arrêtent rarement l'erreur, irritent toujours & n'éclairent jamais.

Lorſqu'Alexandre crut que ſa modération pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes, il aſſembla un Concile à Alexandrie, dans lequel Arius défendit ſa doctrine : il prétendit que le Verbe avoit été tiré du néant, parce qu'il étoit impoſſible qu'il fût éternel, comme ſon Pere; de maniere même qu'on ne pût concevoir que le Fils eût exiſté après ſon Pere : n'eſt-il pas clair, diſoit-il, qu'alors le Fils ſeroit engendré, & ne le ſeroit pas? d'ailleurs, ſi le Pere n'a pas tiré le Fils du néant, il faut qu'il l'ait tiré de ſa ſubſtance; ce qui eſt impoſſible.

L'Ecriture, diſoit-il encore, ne nous donne point une autre idée du Verbe : le Verbe, dit lui-même au Chapitre 8. des Proverbes, que Dieu l'a créé au commencement de ſes voies : Dieu dit qu'il l'a engendré, & cette maniere de produire eſt une vraie création, puiſque l'Ecriture l'applique auſſi-bien aux hommes, qu'au Verbe : comme on le voit

* Lettre d'Arius à Euſebe. Epiph. Hær. 69. Athan. t. 1. p. 635.
† Socrat. l. 1, c. 6.

dans les paſſages où Dieu dit, qu'il a engendré des Fils qui l'ont mépriſé.*

Les Peres du Concile d'Alexandrie s'appuyerent ſur ces aveux, ou plutôt ſur ces principes d'Arius, pour le juger. Si le Verbe, diſoient-ils, eſt une créature, il a toutes les imperfections de la créature, il eſt ſujet à toutes leurs viciſſitudes, il n'eſt pas tout-puiſſant, il ne ſait pas tout : car, ces imperfections ſont les apanages eſſentiels d'une créature, quelque parfaite qu'on la ſuppoſe.

Les conſéquences étoient évidentes, & Arius ne pouvoit les méconnoître.

Après avoir ainſi fixé la doctrine d'Arius, les Peres du Concile en prouverent la fauſſeté par tous les paſſages de l'Ecriture, qui attribuent au Verbe l'immutabilité & la toute ſcience, par ceux qui diſent expreſſément que tout a été fait par lui & pour lui, & que rien de ce qui a été fait, n'a été fait ſans lui.

Ces derniers paſſages fourniſſoient aux Peres des argumens péremptoires : car ſi rien de ce qui a été créé, n'a été ſans le Verbe, il eſt évident que le Verbe n'a point été créé ; parce qu'alors quelque choſe auroit été créé ſans lui, puiſqu'un Etre en aucune maniere n'eſt cauſe de lui-même.

A l'évidence de ces preuves tirées de l'Ecriture, les Peres du Concile d'Alexandrie joignoient la doctrine de l'Egliſe univerſelle qui avoit toujours reconnu la divinité du Verbe, & ſéparé de ſa communion ceux qui l'attaquoient.

Arius alors ſe trouva comme placé entre la néceſſité de reconnoître la divinité du Verbe, & l'impoſſibilité de concevoir un Fils coéternel à ſon Pere.

Il avoit fait tous ſes efforts pour concevoir un Fils coéternel à ſon Pere, & du ſentiment de ſon impuiſſance à le concevoir, il étoit paſſé à la perſuaſion de l'impoſſibilité effective qu'un Fils ſoit coéternel à ſon Pere ; il avoit fait de cette impoſſibilité, la baſe de ſon ſentiment : il croyoit donc d'un côté, qu'il étoit impoſſible que le Verbe fût coéternel à ſon Pere, & de l'autre la divinité du Verbe étoit ſi clairement enſeignée dans l'Ecriture & par l'Egliſe, qu'il étoit impoſſible de la méconnoître.

Arius conclut de-là que la création du Verbe & ſa divinité, étoient deux vérités qu'il falloit également croire, &

* Sozomene, l. 2.

il reconnut que le Verbe étoit une créature ; & cependant vrai Dieu & égal à ſon Pere.

C'eſt ainſi que l'amour-propre & la préoccupation changent aux yeux des hommes les myſtères en abſurdités, & les contradictions les plus manifeſtes en vérités évidentes. Arius avoit rejetté la Trinité qu'il ne comprenoit pas, mais qui ne renferme point de contradiction, & il ne ſoupçonnoit pas qu'il ſe contredit, en réuniſſant dans le Verbe l'eſſence de la divinité & celle de la créature, en ſuppoſant que le Verbe avoit toutes les perfections poſſibles, & en ſoutenant qu'il n'avoit pas la premiere de toutes les perfections, celle d'exiſter par ſoi-même.

Le Concile d'Alexandrie définit que le Verbe étoit Dieu, & coéternel à ſon Pere, condamna la doctrine d'Arius & excommunia ſa perſonne.

Le Jugement du Concile n'ébranla point Arius, il continua à défendre ſon ſentiment, il l'expoſa ſans déguiſement, il envoya ſa profeſſion de foi à pluſieurs Evêques, les priant de l'éclairer s'il étoit dans l'erreur, ou de le protéger & de le défendre s'il étoit catholique. *

Il y a dans tous les hommes un ſentiment inné de compaſſion, qui agit toujours en faveur d'un homme condamné, ſur-tout lorſqu'il proteſte qu'il ne demande qu'à s'éclairer pour ſe ſoumettre. Arius trouva donc des Protecteurs, même parmi les Evêques : Euſébe de Nicomédie aſſembla un Concile compoſé des Evêques de la Province de Bythinie ; & ce Concile écrivit des Lettres circulaires à tous les Evêques d'Orient, pour les porter à recevoir Arius à la communion, comme ſoutenant la vérité ; ils écrivirent auſſi à Alexandre, pour qu'il admît Arius à ſa communion.

Alexandre de ſon côté écrivit des Lettres circulaires, dans leſquelles il cenſuroit fortement Euſebe, de ce qu'il protégeoit Arius & le recommandoit aux Evêques.

La Lettre d'Alexandre irrita Euſebe, & ces deux Evêques devinrent des ennemis irréconciliables.

Arius, condamné par Alexandre & par un Concile, mais défendu par pluſieurs Evêques, ne ſe repréſenta plus que comme un malheureux qu'on perſécutoit, il répandit ſa doctrine, il intéreſſa même le peuple en ſa faveur. Arius étoit un homme d'une grande taille, maigre, ſec, portant la

* Lettre d'Arius à Euſebe. Epiph. loc. cit.

mélancolie

mélancolie peinte ſur le viſage, grave dans ſes démarches, toujours revêtu d'un manteau eccléſiaſtique, charmant par la douceur de ſa converſation ; il étoit Poëte & Muſicien, il fourniſſoit des chanſons ſpirituelles aux gens de travail & aux dévots ; il mit en cantique ſa doctrine, & par ce moyen il la répandit dans le peuple. C'eſt un moyen que Valentin & Harmonius avoient employé avant Arius, & qui a ſouvent réuſſi aux hérétiques. Apollinaire l'employa après Arius, & perpétua ſes erreurs, plus par ce moyen, que par ſes écrits. *

Ainſi le parti d'Arius ſe groſſit inſenſiblement, & malgré la ſubtilité des queſtions qu'il agitoit, il intéreſſa juſqu'au peuple dans ſa querelle. On vit donc les Evêques, le Clergé & le peuple diviſé : bientôt les diſputes s'échaufferent, firent du bruit ; & les Comédiens qui étoient payens, en prirent occaſion de jouer la Religion chrétienne ſur les théâtres.

Conſtantin n'enviſagea d abord cette querelle qu'en politique, & écrivit à Alexandre & à Arius, qu'ils étoient des fous de ſe diviſer pour des choſes qu'ils n'entendoient pas, & qui n'étoient de nulle importance †

L'erreur d'Arius étoit d'une trop grande conſéquence, pour que les catholiques reſtaſſent dans l'indifférence que Conſtantin leur conſeilloit. Alexandre écrivit par-tout pour prévenir le progrès de l'erreur d'Arius, & pour en faire connoître le danger.

D'un autre côté, Arius & ſes partiſans faiſoient tous leurs efforts pour décrier la doctrine d'Alexandre : les catholiques & les Ariens s'imputoient réciproquement les conſéquences les plus odieuſes qu'ils pouvoient tirer des principes de leurs adverſaires.

Ces chocs continuels échaufferent les deux partis juſqu'à la ſédition, il y eut même des endroits où l'on renverſa les ſtatues de l'Empereur, parce qu'il vouloit qu'on ſupportât les Ariens. §

Les Chrétiens faiſoient alors une partie conſidérable de l'Empire Romain. Conſtantin ſentit qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de prendre part à leurs querelles, & qu'il falloit les

* Voyez Erneſti Cypriani, Diſſert. de Propagatione Hæreſium, per Cantilenas, Lond. 1720. in-8°.

† Apud Euſeb. in Vit. Conſt. c. 63. Socrat. l. 1. c. 7.

§ Euſeb. ibid. l. 3. c. 4.

calmer : il convoqua un Concile de toutes les Provinces de l'Empire Romain, & les Evêques s'aſſemblerent à Nicée l'an 325.

Auſſi-tôt que les Evêques furent aſſemblés à Nicée, ils formerent des aſſemblées particulieres, & y appellerent Arius pour s'inſtruire de ſes ſentimens.

Après l'avoir entendu, quelques Evêques opinerent à condamner toutes ſortes de nouveautés, & à ſe contenter de parler du Fils dans les termes dont leurs prédéceſſeurs s'étoient ſervis ; d'autres croyoient qu'il ne falloit pas recevoir les expreſſions des anciens ſans examen : il s'en trouva dix-ſept qui favoriſerent les nouvelles explications d'Arius, & qui dreſſerent une profeſſion de foi ſelon leur ſentiment ; mais ils ne l'eurent pas plutôt lue dans l'aſſemblée, qu'on s'écria qu'elle étoit fauſſe, & qu'on leur dit des injures, comme à des gens qui vouloient trahir la foi. *

On propoſa de condamner les expreſſions dont les Ariens ſe ſervoient en parlant de Jeſus-Chriſt, telles que ſont celles-ci : *qu'il avoit été tiré du néant, qu'il y avoit eu un tems où il n'exiſtoit pas.* On propoſa de ſe ſervir des phraſes même de l'Ecriture, telles que celles-ci : *le Fils eſt unique de ſa nature, il eſt la raiſon, la puiſſance, la ſeule ſageſſe de ſon Pere, l'éclat de ſa gloire, &c.*

Les Ariens ayant déclaré qu'ils étoient prêts à admettre une confeſſion conçue en ces termes, les Evêques Orthodoxes craignirent qu'ils n'expliquaſſent ces paroles en un mauvais ſens : c'eſt pourquoi ils voulurent ajouter que le Fils eſt de la ſubſtance du Pere, parce que c'eſtlà ce qui diſtingue le Fils des créatures.

On demanda donc aux Ariens s'ils ne croyoient pas que le Fils n'eſt pas une créature, mais la puiſſance, la ſageſſe unique, & l'image du Pere en toutes choſes, enfin vrai Dieu.

Les Ariens crurent que ces expreſſions pourroient convenir à l'idée qu'ils avoient de la Divinité du Fils, & déclarerent qu'ils étoient prêts à y ſouſcrire.

Enfin, comme on avoit remarqué qu'Euſebe de Nicomédie, dans la Lettre qu'il avoit lue, rejettoit le terme de *conſubſtantiel*, on crut que l'on ne pouvoit mieux exprimer la doctrine orthodoxe, & exclure toute équivoque, qu'en em-

* Sozom. l. 3. c. 17. 19. 20. Theod. l. 1. c. 7.

ployant ce mot, d'autant plus que les Ariens paroiſſoient le craindre. *

Les Orthodoxes conçurent la profeſſion de foi en ces termes : » Nous croyons en un ſeul Seigneur Jeſus-Chriſt, » Fils de Dieu, Fils unique du Pere, Dieu né de Dieu, » lumiere émanée de la lumiere, vrai Dieu, né du vrai » Dieu, engendré & non pas fait, conſubſtantiel à ſon » Pere. †

Quand on diſoit que le Fils étoit conſubſtantiel à ſon Pere, on ne prenoit pas ce mot dans le ſens auquel il ſe prend lorſqu'on parle des corps ou des animaux mortels, le Fils n'étant conſubſtantiel du Pere, ni par une diviſion de la ſubſtance divine, dont il eût une partie, ni par quelque changement de cette même ſubſtance : on vouloit dire ſeulement que le Fils n'étoit pas d'une autre ſubſtance que ſon Pere.

Telle fut la déciſion du Concile de Nicée, ſur l'erreur d'Arius ; il fut terminé le 25 Août, & Conſtantin exila tous ceux qui refuſerent de ſouſcrire au Jugement du Concile.

Alexandre, Evêque d'Alexandrie, mourut quelque-tems après, on élut en ſa place Athanaſe, Diacre de ſon Egliſe, & Conſtantin approuva ſon élection.

Il ſemble que ce fut vers ce tems-là que Conſtantin fit ſa Conſtitution contre les aſſemblées de tous les hérétiques, ſoit en particulier, ſoit en public ; par la même Conſtitution, l'Empereur donnoit leurs Chapelles aux Catholiques, & confiſquoit les maiſons dans leſquelles on les trouveroit faiſant leurs dévotions. Euſebe ajoute que l'Edit de l'Empereur portoit encore, que l'on ſe ſaiſiroit de tous les livres hérétiques.

Cet Edit & pluſieurs autres abaiſſerent prodigieuſement le parti d'Arius, & preſque toutes les héréſies parurent éteintes dans l'Empire Romain.

Arius avoit cependant beaucoup de partiſans, & parmi ces partiſans ſecrets, un Prêtre que Conſtance, ſœur de Conſtantin, recommanda en mourant à ſon frere, comme un homme extrêmement vertueux, & fort attaché au ſervice de ſa maiſon. Ce Prêtre acquit bientôt l'eſtime & la confiance de Conſtantin, & il lui parla d'Arius ; il le lui re-

* Ambr. l. 3. de Fide, cap. ultimo.
† Socrat. l. 1. c. 8.

préſenta comme un homme vertueux, qu'on perſécutoit injuſtement, & dont les ſentimens étoient les mêmes que ceux du Concile qui l'avoit condamné.

Conſtantin fut ſurpris de ce diſcours, & témoigna que ſi Arius vouloit ſouſcrire au Concile de Nicée, il lui permettroit de paroître devant lui, & le renverroit avec honneur à Alexandrie.

Arius obéit, & préſenta à l'Empereur une profeſſion de foi, dans laquelle il déclaroit » qu'il croyoit que le Fils » étoit né du Pere avant tous les Siécles, & que la raiſon » qui eſt Dieu, avoit fait toutes choſes, tant dans le ciel, » que ſur la terre.

Si Conſtantin fut véritablement ſatisfait de cette déclaration, il falloit qu'il eût changé de ſentiment, ou qu'il n'eût pas compris le Symbole de Nicée, ou que le Prêtre Arien eût en effet changé les diſpoſitions de Conſtantin, par rapport à l'Arianiſme.

Quoi qu'il en ſoit, il permit à Arius de retourner à Alexandrie: depuis ce tems les Evêques Ariens rentrerent peu-à-peu en faveur, & les exilés furent rappellés.

Les Edits de Conſtantin contre les Ariens n'avoient produit que l'apparence du calme: les diſputes ſe ranimerent peu-à-peu, & elles étoient devenues fort vives, lorſque les Evêques exilés furent rappellés. A force d'examiner le mot de *conſubſtantiel*, il y eut des Evêques qui s'en ſcandaliſerent; on diſputa; on ſe brouilla, & enfin l'on s'attaqua avec beaucoup de chaleur. » Leurs querelles, dit Socrate, » ne reſſembloient pas mal à un combat nocturne: ceux qui » rejettoient le mot *conſubſtantiel* croyoient que les autres » introduiſoient par-là le ſentiment de Sabellius & de Montan, » & les traitoient d'impies, comme niant l'exiſtence du Fils » de Dieu; au contraire, ceux qui s'attachoient au mot » *conſubſtantiel*, croyant que les autres vouloient introduire » la pluralité des Dieux, en avoient autant d'averſion, que » ſi on avoit voulu rétablir le Paganiſme. Euſtathe, Evêque » d'Antioche, accuſoit Euſébe de Céſarée de corrompre la » croyance de Nicée; Euſébe le nioit, & accuſoit au contraire Euſtathe de Sabellianiſme. » *

Il eſt donc certain, même par le récit de Socrate, que parmi les défenſeurs d'Arius, il y en avoit beaucoup qui ne

* Socrate, l. 1. c. 23.

combattoient point la conſubſtantialité du Verbe, & qui rejettoient le mot *conſubſtantiel*, non, parce qu'il exprimoit que Jeſus-Chriſt exiſtoit dans la même ſubſtance dans laquelle le Pere exiſtoit, mais parce qu'ils croyoient que l'on donnoit à cette expreſſion un ſens contraire à la diſtinction des perſonnes de la Trinité, & favorable à l'erreur de Sabellius qui les confondoit.

Pour juger la querelle d'Euſtathe & d'Euſébe, on aſſembla un Concile à Antioche l'an 329, il étoit compoſé d'Evêques qui n'avoient ſigné le Concile de Nicée que par force, & Euſtathe y fut condamné & dépoſé: on élut enſuite Euſébe de Céſarée pour remplir le Siége d'Antioche. La ville ſe partagea entre Euſébe & Euſtathe: les uns vouloient retenir Euſtathe, & les autres déſiroient qu'on établît Euſébe à ſa place: ces deux partis s'armerent, & l'on étoit ſur le point d'en venir aux mains, lorſqu'un Officier de l'Empereur arriva, fit entendre au peuple qu'Euſtathe méritoit d'être dépoſé, & arrêta la ſédition.

Euſébe de Céſarée refuſa le Siége d'Antioche, & l'on élut pour le remplir, Euphromius, Prêtre de Cappadoce; Euſtathe fut exilé.

Après la dépoſition d'Euſtathe, le Concile travailla à procurer le retour d'Arius à Alexandrie, où S. Athanaſe n'avoit point voulu permettre qu'il rentrât. L'Empereur à la ſollicitation du Concile ordonna à S. Athanaſe de recevoir Arius; mais St. Athanaſe repondit qu'on ne recevoit point dans l'Egliſe ceux qui avoient été excommuniés.

L'attachement de St. Athanaſe au Concile de Nicée avoit également irrité les Mélétiens & les Ariens. Ces deux partis ſe réunirent contre lui: ils l'accuſerent d'avoir impoſé une eſpéce de tribut ſur l'Egypte, d'avoir fourni de l'argent à des ſéditieux, d'avoir fait rompre un calice, renverſer la table d'une Egliſe, & brûler les livres ſaints: on l'accuſoit encore d'avoir coupé le bras à un Evêque Mélétien, & de s'en ſervir pour des opérations magiques.

Conſtantin reconnut par lui-même la fauſſeté des deux premieres accuſations, & renvoya l'examen des autres aux Evêques qui s'aſſemblerent à Tyr l'an 334.

Les Evêques de la Lybie, de l'Egypte, de l'Aſie, & de l'Europe, aſſemblés à Tyr, envoyerent à Alexandrie quelques Evêques Ariens, pour informer contre S. Athanaſe, qui proteſta dès-lors contre tout ce que le Concile feroit,

& ſe retira à Jeruſalem, où l'Empereur étoit alors.

Les Evêques aſſemblés à Tyr, reçurent les informations d'Egypte, & St. Athanaſe ſe trouva chargé, on le dépoſa pour les crimes dont il étoit accuſé.

Après la dépoſition de St. Athanaſe, l'Empereur écrivit aux Evêques de ſe rendre inceſſamment à Jéruſalem, pour y faire la Dédicace de l'Egliſe des Apôtres : pendant cette cérémonie, Euſébe de Céſarée fit pluſieurs Diſcours qui charmerent l'Empereur.

Après la Dédicace de l'Egliſe des Apôtres, les Evêques, aſſemblés à Jéruſalem, reçurent à la communion Arius & Euzoius, & cela ſur les recommandations de l'Empereur, qui exila St. Athanaſe à Tréves, & rappella Arius à Conſtantinople, parce qu'il craignoit que ſa préſence ne causât du trouble à Alexandrie. *

Lorſqu'Arius ſut à Conſtantinople, l'Empereur lui propoſa de ſigner le Concile de Nicée, & Arius le ſigna.

L'Empereur, après s'être aſſuré de la foi d'Arius ordonna à Alexandre, Evêque de Conſtantinople, de le recevoir à ſa communion; mais Alexandre proteſta qu'il ne le recevroit point, & Arius mourut pendant ces conteſtations.

De l'Etat de l'Arianiſme après la mort d'Arius.

Conſtantin ayant été attaqué d'une indiſpoſition conſidérable, & ſentant que ſa fin approchoit, remit ſecrétement ſes dernieres volontés entre les mains du Prêtre Arien que ſa ſœur lui avoit recommandé : il lui enjoignit de ne remettre ſon teſtament qu'à Conſtance, & mourut.

Par ce teſtament, Conſtantin partageoit l'Empire à ſes trois enfans : il donnoit à Conſtantin les Gaules, l'Eſpagne & l'Angleterre : à Conſtance, l'Aſie, la Syrie & l'Egypte ; & à Conſtant, l'Illyrie, l'Italie & l'Afrique.

Le Prêtre Arien remit fidélement à Conſtance le dépôt que Conſtantin lui avoit confié ; & comme ce partage flattoit ſon ambition, il conçut beaucoup d'affection & de conſidération pour ce Prêtre, il lui donna du crédit, & lui ordonna de venir le voir ſouvent.

Le crédit du Prêtre Arien auprès de l'Empereur le fit connoître de l'Impératrice. Il forma des liaiſons étroites avec

* Socrate, l. 1. c. 33.

les Eunuques, & particuliérement avec Eusébe, grand Chambellan de Constance; il rendit Eusébe Arien, & pervertit l'Impératrice & les Dames de la Cour. St. Athanase dit qu'alors les Ariens se rendirent redoutables à tout le monde, parce qu'ils étoient appuyés du crédit des femmes.

Le poison de l'Arianisme se communiqua bientôt aux Officiers de la Cour, à la ville d'Antioche, où Constantin faisoit ordinairement sa résidence, & de-là se répandit dans toutes les Provinces de l'Orient: on voyoit dans toutes les maisons, dit Socrate, comme une guerre de dialectique, qui produisit bientôt une division & une confusion générale.

Les guerres des Perses, la révolte des Arméniens, les séditions des armées, suspendirent d'abord le zèle de Constance pour l'Arianisme; mais lorsqu'il fut de retour à Constantinople, il fit assembler un Concile composé d'Evêques Ariens, qui déposerent Paul, Evêque de Constantinople, & mirent à sa place Eusébe de Nicomédie.

Après la déposition de Paul, Constance partit pour Antioche, afin d'y faire la Dédicace d'une Eglise que Constantin avoit fait construire: il y assembla quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-dix-sept Evêques.

Eusébe & les Ariens profiterent de cette occasion pour éloigner S. Athanase d'Alexandrie, où il étoit revenu depuis que l'entrevue des trois Empereurs en Pannonie avoit procuré le retour des Evêques exilés: on le déposa, parce qu'il étoit rentré dans son Siége de son propre mouvement, & l'on ordonna à sa place Grégoire.

Eusébe, devenu le chef & l'ame de la faction Arienne, fit faire une formule de foi, dans laquelle on supprima le mot *consubstantiel*, & l'on envoya cette formule dans toutes les villes.

Quelque-tems après on en fit une autre, qui portoit que Jesus-Christ possédoit immuablement la Divinité, qu'il étoit l'image, sans différence, de la substance, de la volonté, de la puissance, & de la gloire du Pere.

Enfin, ils en firent une troisieme, plus obscure & moins expresse, sur la Divinité de Jesus-Christ, sinon qu'elle portoit que le Fils de Dieu est parfait.*

La Divinité de J. C. étoit donc un Dogme bien constant, & bien universellement enseigné dans l'Eglise, puisque le

* Socrate, l. 2. c. 10. Hilar. Synod.

parti d'Euſébe, extrêmement éclairé ; ennemi violent des Orthodoxes, & tout puiſſant auprès de Conſtance, n'avoit oſé entreprendre de l'attaquer, & reconnoiſſoit la Divinité de Jeſus-Chriſt en niant ſa conſubſtantialité : ce parti d'Euſébe fut celui qu'on nomme le parti des demi-Ariens, oppoſé aux Ariens, mais qui ſe réuniſſoit toujours à ces derniers contre les catholiques.

Euſébe, Evêque de Conſtantinople, mourut dans ce tems, & le peuple rétablit Paul ; mais les Euſébiens élurent Macédonius : il ſe forma un Schiſme & une guerre civile qui remplit Conſtantinople de troubles & de meurtres.

Conſtance envoya Hermogène, Général de la Cavalerie, pour chaſſer Paul de Conſtantinople ; mais le peuple ſe ſouleva, mit le feu au logis d'Hermogène, ſe ſaiſit de ſa perſonne, l'attacha à une corde & l'aſſomma, après l'avoir traîné par la ville. Conſtance ſe rendit en perſonne à Conſtantinople, punit le peuple, & chaſſa Paul, qui ſe réfugia en Italie, auprès du Pape Jules.

Saint Athanaſe & beaucoup d'Orthodoxes s'y étoient retirés ; ils étoient tranquilles ſous la protection de Conſtant, qui, touché des diviſions qui troubloient l'Egliſe, écrivit à Conſtance pour l'engager à convoquer un Concile Œcuménique, pour rétablir la paix. St. Athanaſe & les autres Prélats prierent Conſtant de preſſer la tenue du Concile : St. Athanaſe lui raconta en pleurant tous les maux que les Ariens lui avoient fait ſouffrir ; il lui parla de la gloire de ſon pere Conſtantin, du grand Concile de Nicée qu'il avoit aſſemblé, & du ſoin qu'il avoit pris d'affermir par ſes loix ce qui avoit été décidé par les Peres du Concile, auquel il avoit aſſiſté lui-même.

Comme la douleur de S. Athanaſe éclata dans ſes diſcours & dans ſes plaintes, il toucha profondément l Empereur, & l'excita à imiter le zèle de ſon Pere, de ſorte qu'auſſi-tôt qu'il eut entendu S. Athanaſe, il écrivit à ſon frere Conſtance, pour le porter à conſerver inviolablement la piété que Conſtantin, leur pere, leur avoit laiſſée comme par ſucceſſion ; & il lui repréſenta que ce grand Prince, ayant affermi ſon Empire par la piété, avoit exterminé les Tyrans qui étoient les ennemis des Romains, & ſoumis les Barbares. *

Conſtance accorda à ſon frere la convocation d'un Con-

* Vie de S. Athan. par Herman, t. 1. l. 5. c. 28. pag. 527.

cile, & les Evêques s'assemblerent de l'Orient & de l'Occident à Sardique, l'an 349.

Mais les Orientaux se retirerent bientôt à Philoppopole, ville de la Thrace, qui obéissoit à Constance, parce que les Orientaux ne voulurent point exclure du Concile S. Athanase, attendu qu'il avoit été jugé par le Concile de Rome, & déclaré innocent. *

Les Occidentaux assemblés à Sardique conserverent le Symbole de Nicée, sans y rien changer, déclarerent innocens les Evêques déposés par les Ariens, & déposerent les principaux chefs des Ariens.

Les Orientaux, de leur côté, confirmerent tout ce qu'ils avoient fait contre S. Athanase, & contre les autres Evêques catholiques, retrancherent de leur Communion ceux qui avoient communiqué avec les Evêques déposés, & firent une formule de foi, dans laquelle ils supprimoient le terme de *consubstantiel*. †

Les Evêques assemblés à Sardique & à Philippopole s'en retournerent dans leur Siége après la tenue de leur Concile.

Constant informa son frere Constance de ce qui s'étoit passé à Sardique, & lui demanda le rétablissement de Saint Athanase, de maniere que Constance ne put le refuser: » J'ai, lui écrivoit-il, chez moi Paul & Athanase, deux » hommes que je sais qu'on persécute à cause de leur piété; » si vous me promettez de les rétablir, & de punir leurs en» nemis, je vous les renverrai; sinon, j'irai les rétablir » moi-même dans leurs Siéges. »

Peu de tems après Constant fut attaqué par Magnence, & tué: mais Magnence fut à son tour défait par Constance, qui devint maître de l'Italie & de tout ce que possédoit Constant.

Constance prit le succès de ses armes contre Magnence pour une confirmation de la pureté de ses sentimens, & crut que Dieu appuyoit sa foi & sa religion par les victoires qu'il remportoit; il assembla un Concile dans les Gaules, fit de nouveau condamner S. Athanase, & donna un Edit, par lequel tous ceux qui ne le condamneroient pas seroient bannis.

Le Pape Libere demanda à Constance la convocation d'un

* Socrate, l. 2, c. 20.
† Hilar. Fragm. 21. 22. 24.

Concile à Milan, & l'Empereur y consentit ; les Orientaux y étoient en petit nombre, & demanderent pour préliminaire qu'on signât la condamnation de S. Athanase ; les Occidentaux s'y opposerent : on cria beaucoup de part & d'autre, & l'on se sépara sans avoir rien terminé : l'Empereur exila les Evêques qui refuserent de signer la condamnation de S. Athanase, & le Pape Libere, qui refusa aussi d'y souscrire, fut banni.

Constance, fatigué de toutes ces contestations, voulut enfin établir une paix générale, & résolut d'assembler un Concile pour terminer toutes les disputes ; mais la difficulté de réunir dans un même lieu les Orientaux & les Occidentaux fit qu'il assembla les uns à Séleucie, & les autres à Rimini.

Il se trouva à Rimini plus de quatre cens Evêques, dont quatre-vingt étoient Ariens.

Ursace & Valens étoient du parti des Ariens ; ils présenterent au Concile une Formule, qu'on avoit dressée à Syrmich, avant que de partir pour Séleucie.

Cette Formule portoit, que le Fils de Dieu étoit semblable à son Pere en substance & en essence ; mais on y rejettoit le mot *consubstantiel*.

Le Concile de Rimini rejetta cette Formule, s'en tint au Symbole de Nicée, & anathématisa de nouveau l'erreur d'Arius. Ursace & Valens n'ayant pas voulu signer les anathêmes prononcés contre Arius, furent condamnés, du consentement unanime des Evêques.

L'Empereur désapprouva le Concile, envoya la Formule de Syrmich aux Evêques assemblés à Rimini, afin qu'ils eussent à la signer, & manda au Gouverneur de ne laisser sortir aucun Evêque qu'il ne l'eût signée : l'Empereur ordonnoit au Gouverneur d'exiler ceux qui refuseroient d'obéir, quand ils ne seroient plus qu'au nombre de quinze.

Les Evêques assemblés à Rimini résisterent plus de quatre mois ; malgré les mauvais traitemens qu'ils éprouvoient, ils n'étoient point vaincus, mais enfin ils parurent accablés.

Ursace & Valens profiterent de leur abattement, leur représenterent qu'ils souffroient mal-à-propos, qu'ils pouvoient finir leurs maux & rendre la paix à l'Eglise sans trahir la Foi, puisque la Formule de Foi que l'Empereur proposoit n'étoit point Arienne, qu'elle exprimoit la foi catholique, & qu'elle ne différoit de celle de Nicée, que par le retranche-

ment du mot *conſubſtantiel*, dont elle exprimoit cependant le ſens, puiſqu'elle portoit formellement, que *le Fils eſt ſemblable en tout à ſon Pere, non-ſeulement par un accord de volonté, mais encore en ſubſtance & en eſſence.*

Les Evêques accablés de maux, prêterent l'oreille aux diſcours de Valens, prirent toutes les précautions poſſibles pour prévenir les conſéquences qu'on pouvoit tirer du changement qu'ils faiſoient dans le Symbole de Nicée, prononcerent hautement, & firent prononcer de même à Urſace & à Valens, anathême à quiconque ne reconnoiſſoit pas » que » J. C. étoit Dieu, vrai Dieu, éternel avec le Pere, ou qui » diſoit qu'il y avoit eu un tems où le Fils n'étoit point. »

En un mot, on prononçoit anathême contre tous ceux qui confeſſant que le Fils de Dieu eſt Dieu, ne diſoient pas qu'il eſt devant tous les tems qu'on peut concevoir, mais mettoient quelque choſe avant lui.

Après ces précautions, les Evêques aſſemblés à Rimini ſignerent la formule que Valens & Urſace avoient propoſée, & obtinrent la liberté de retourner dans leurs Diocèſes.

L'Empereur engagea les Evêques de Séleucie à ſigner la même formule, il prononça enſuite peine de banniſſement contre tous ceux qui refuſeroient de la ſigner. *

Les Ariens triompherent après le Concile de Rimini, & pretendirent que le monde entier étoit devenu Arien ; mais il eſt aiſé de voir combien ce triomphe étoit chimérique : les Ariens en étoient eux-mêmes ſi perſuadés, qu'immédiatement après le Concile, ils changerent la formule de Rimini : bientôt après ils engagerent Conſtantin à convoquer un nouveau Concile, pour réformer la formule de Rimini, & déclarer que le Fils étoit diſſemblable au Pere en ſubſtance & en volontés ; cette formule auroit été la dix-neuvieme, mais ils n'oſerent la faire paroître. †

La mort de Conſtance dérangea leurs projets ; Julien qui lui ſuccéda, haïſſoit les premiers Officiers de Conſtance, & ſur-tout Euſébe le Chambellan : il rappella tous les exilés, & permit à tous les Chrétiens de profeſſer librement chacun leurs ſentimens ; la foi de Nicée reprit alors ſon éclat, & l'Arianiſme perdit beaucoup de Sectateurs.

* Sozom. l. 4. c. 26.

† Ibid. Socrat. l. 2. c. 95. Athan. de Syn. p. 96. Tilemont, t. 6. 521.

Jovien, qui ſuccéda à Julien, ne ſongea qu'à rétablir la foi de Nicée, il rappella S. Athanaſe, & vouloit rendre la paix à l'Egliſe ; mais la briéveté de ſon regne ne lui permit pas d'exécuter ſon projet, il mourut après avoir régné ſept mois & vingt jours. *

Après la mort de Jovien, l'armée choiſit pour Empereur Valentinien : ce Prince étoit ſincérement attaché à la foi de Nicée, & zélé pour la Religion chrétienne : il n'étoit encore que Tribun des Gardes, & il connoiſſoit toute l'averſion de Julien pour les Chrétiens, & tout ſon zèle pour le rétabliſſement du paganiſme : cependant Valentinien ne craignit point de donner des preuves de ſon attachement à la Religion chrétienne, dans le tems même que Julien en donnoit de ſon zèle pour le paganiſme : Valentinien fut exilé, & il eût perdu ſa vie, ſi Julien n'eût craint de l'illuſtrer par ſon martyre. **

Il avoit été rappellé de ſon exil, & Jovien l'avoit mis à la tête de la compagnie des Ecuyers de ſa garde ; après la mort de Jovien, l'armée avoit proclamé Valentinien Empereur.

Valentinien, Tribun des Gardes, avoit mieux aimé encourir la diſgrace de Julien, & s'expoſer à la mort, que d'autoriſer une action qui pouvoit rendre ſa foi ſuſpecte ; mais lorſqu'il fut arrivé à l'Empire, il ne crut pas devoir perſécuter les ennemis de la Religion, il diſtingua ſoigneuſement le Chrétien de l'Empereur : comme Chrétien, il ſoumit ſa foi au jugement de l'Egliſe, & ſuivit toutes les régles qu'elle preſcrivoit aux ſimples Fidéles : comme Empereur, il crut n'avoir point d'autre loi, que le bonheur de l'Empire. †

Comme Empereur, & comme Légiſlateur, il ſe crut obligé de tourner tous les eſprits vers le bonheur de l'Etat, & pour cet effet, de protéger tout citoyen utile & vertueux, de quelque Religion & de quelque Secte qu'il fût. Il donna des loix en faveur du Clergé Chrétien & du Paganiſme ; les Pontifes payens furent rétablis dans leurs priviléges, & il fut ordonné qu'on leur rendroit les mêmes honneurs qu'aux Comtes. §

* Ammian. Marcel. p. 308. Socrat. l. 3, c. 26.

** Sozom. l. 6, c. 6.

† Socrate, l. 4, c. 1. Sozom. l. 6, c. 6. Theodor. Hiſt. Eccleſ. l. 4, c. 6, 8.

§ Codex Theod. l. 15, tit. 7. Leg. 1. Tillemont, l. 6.

Il ne voulut, ni gouverner l'Egliſe, ni prononcer ſur les dogmes & ſur les loix, comme il ne voulut point que le Clergé prît part aux affaires de l'Empire.

Ainſi lorſque les Evêques aſſemblés en Illyrie lui envoyerent leur déciſion ſur la conſubſtantialité du Verbe, & ſur la néceſſité de conſerver inviolablement le ſymbole du concile de Nicée, Valentinien leur répondit qu'il croyoit leur déciſion, & qu'il vouloit que leur doctrine fût enſeignée partout, de maniere cependant qu'on n'inquiétât en aucune maniere ceux qui refuſeroient de ſouſcrire au jugement du Concile; afin qu'on ne crût pas que ceux qui ſuivroient la doctrine du Concile, obéiſſoient plutôt à l'Empereur qu'à Dieu.*

Nous ne voyons point que la tolérance & la protection accordée par Valentinien à toutes les Sociétés Religieuſes, aient fait regarder ce Prince comme un hérétique, ou comme un ennemi de la Religion, & lui aient attiré aucune dénomination odieuſe; il eſt même repréſenté par les Auteurs Eccléſiaſtiques comme un Confeſſeur.

Valens qui gouvernoit l'Orient, ne traitoit pas auſſi-bien les catholiques; ce Prince, Arien zélé juſqu'à la fureur, exila, bannit, fit mourir beaucoup d'Evêques & de catholiques attachés à la foi de Nicée, & mit dans toutes les Egliſes du Comté d'Orient, des Evêques Ariens. La ſituation des affaires de l'Empire ne permettoit pas à Valentinien de s'oppoſer aux cruautés de Valens; ainſi, ſous ces deux Princes, l'Arianiſme triomphoit dans l'Orient, & la Foi catholique étoit enſeignée dans tout l'Occident avec liberté, ſans exercer aucune violence, & ſans employer la force contre les Ariens; l'Arianiſme y fut preſque éteint. Dans l'Orient, au contraire, les Ariens avoient pour eux Valens, & contr'eux la plus grande partie du peuple, qui demeura conſtamment attachée à la foi de Nicée; on vit dans ce tems de perſécution, les Baſiles & les Grégoires reprocher à Valens ſes injuſtices, & défendre avec une fermeté héroïque la conſubſtantialité du Verbe.

L'Egypte avoit été tranquille, S. Athanaſe mourut, & les Ariens voulurent y mettre un Evêque Arien; ils chaſſerent Pierre, que Saint Athanaſe avoit ordonné ſon ſucceſſeur. Les Catholiques voulurent conſerver Pierre; mais les

* Ibid. Theod. ibid.

Ariens appuyés par Valens, arrêterent, mirent aux fers & firent mourir ceux qui reſtoient attachés à Pierre : on étoit dans Alexandrie comme dans une ville priſe d'aſſaut. Les Ariens s'emparerent bientôt des Egliſes, & l'on donna à l'Evêque que les Ariens avoient placé ſur le Siége d'Alexandrie, le pouvoir de bannir de l'Egypte tous ceux qui reſteroient attachés à la foi de Nicée. *

Tandis que l'Arianiſme deſoloit ainſi l'Empire, les Goths & les Sarraſins firent la guerre à Valens, il s'occupa alors à ſe défendre contre ces redoutables ennemis, & la perſécution ceſſa. Valens marcha contre les Goths, ſon armée fut défaite, il prit la fuite, & fut brûlé dans une maiſon où il s'étoit retiré. **

Gratien fut alors le ſeul maître de l'Empire, & ſuivit les maximes de Valentinien, ſon pere : il laiſſa à tout le monde la liberté de profeſſer la religion qu'il voudroit embraſſer, excepté le Manichéiſme, le Photinianiſme & les ſentimens d'Eunome : il rappella les Evêques chaſſés par les Evêques Ariens. Pluſieurs des Confeſſeurs qui revinrent de leur exil, témoignerent plus d'amour pour l'unité de l'Egliſe, que d'attachement à leur dignité, ils conſentirent que les Ariens demeuraſſent Evêques en ſe reuniſſant à la foi & à la communion des catholiques, & les conjuroient de ne pas augmenter la diviſion de cette Egliſe, que Jeſus-Chriſt & les Apôtres leur avoient laiſſée, & que les diſputes & un amour honteux de dominer avoient déchirée en tant de morceaux.

Cette modération des Evêques catholiques rendit odieux les Evêques Ariens, qui rejetterent ces propoſitions ; & il y eut des villes où l'on vit l'Evêque Arien abandonné de tout ſon parti, qui, gagné par la douceur de l'Evêque catholique, reconnut la vérité, & profeſſa la conſubſtantialité du Verbe. †

L'Empire Romain étoit déchiré au-dedans par les factions, & attaqué au-dehors par les Barbares ; Gratien, pour ſoutenir le poids de l'Empire, s'aſſocia à Théodoſe.

Ce Prince, plus zélé que Gratien pour la foi de Nicée, fit une loi par laquelle il ordonnoit à tous les ſujets de l'Empire de ſuivre la foi qui étoit enſeignée par le Pape Damaſe,

* Sozom. l. 6, c. 20.
** Ibid. c. 39, 40.
† Sozom. l. 7, c. 2. Socrat. l. 5, c. 2.

& par Pierre d'Alexandrie, il déclaroit que ces ſujets ſeuls ſeroient regardés comme catholiques, & que les autres ſeroient traités comme infames, comme hérétiques, & punis de diverſes peines.

Malgré ces loix, les Ariens s'aſſemblerent & conſerverent même beaucoup de leurs Siéges.

Saint Amphiloque, Evêque d'Icone, ſollicita fortement l'Empereur pour défendre efficacement les aſſemblées des Ariens : mais Théodoſe ſe refuſa conſtamment aux inſpirations de ſon zèle, & ne céda qu'à un pieux ſtatagême que cet Evêque employa pour faire ſentir à l'Empereur qu'il ne devoit pas donner aux Ariens la liberté de s'aſſembler.

Arcade, fils de Theodoſe, venoit d'être déclaré Auguſte: Saint Amphiloque étant chez l'Empereur, ne rendit à Arcade aucune marque de reſpect : Théodoſe l'en avertit & l'invita à venir ſaluer Arcade : alors Saint Amphiloque s'approcha d'Arcade, & lui fit quelques careſſes, comme à un enfant ; mais il ne lui rendit point le reſpect qu'on avoit accoutumé de rendre aux Empereurs, puis s'adreſſant à Théodoſe, il lui dit que c'étoit aſſez de lui rendre ſes reſpects, ſans les rendre à Arcade.

Théodoſe, irrité de cette réponſe, fit chaſſer Amphiloque, qui en ſe retirant lui dit : » Vous voyez, Seigneur, que » vous ne pouvez ſouffrir l'injure qu'on a fait à votre fils, & » que vous vous emportez contre ceux qui ne le traitent pas » avec reſpect : ne doutez pas que le Dieu de l'Univers » n'abhorre de même ceux qui blaſphêment contre ſon fils » unique, en ne lui rendant pas les mêmes honneurs qu'à » lui, & qu'il ne les haïſſe comme des ingrats à leur Sauveur » & à leur Bienfaiteur. » *

Théodoſe, que des raiſons d'Etat empêchoient d'interdire aux Ariens la liberté de tenir leurs aſſemblées, céda à l'apologue de Saint Amphiloque, & fit une loi pour défendre les aſſemblées des hérétiques. †

Le parti des Ariens étoit trop puiſſant & trop étendu, pour qu'on pût faire exécuter ces loix avec exactitude ; ils continuerent à s'aſſembler, inquiéterent les Catholiques, & ne devinrent que plus entreprenans : il s'étoit d'ailleurs élevé d'autres héréſies, & il y avoit au-dedans de l'Empire une agitation ſourde, mais violente.

* Sozom. l. 7, c. 6.
† Ibid.

Théodoſe entreprit de rétablir le calme en réuniſſant tous ces partis ; il manda leurs Chefs, afin de les engager à déterminer avec préciſion les points qui les diviſoient, & à convenir d'une régle commune qui pût ſervir à juger de la vérité, ou de la fauſſeté de leurs ſentimens. L'Empereur propoſa à tous ces partis, & ſur-tout aux Ariens, de prendre, pour régle, l'Ecriture & les Peres qui avoient précédé Arius.

Ce moyen, qui avoit été ſuggéré à l'Empereur par un défenſeur de la conſubſtantialité, ne fut pas du goût des Ariens; & l'Empereur voyant qu'ils rejettoient l'autorité des Peres qui avoient précédé le Concile de Nicée, & que les conférences ne terminoient rien, demanda à chacun des Chefs, de donner par écrit la formule de foi qu'il vouloit faire profeſſer.

Ainſi au quatrieme ſiécle, les Ariens refuſoient de s'en rapporter ſur la conſubſtantialité du Verbe, à la doctrine des Peres, qui avoient précédé Arius ; & l'on vient au dix-ſeptieme ſiécle, nous dire que les Peres qui ont précédé le Concile de Nicée étoient Ariens, ou ne connoiſſoient pas la conſubſtantialité du Verbe ; s'il y eût eu de l'obſcurité dans la maniere dont les Peres s'exprimoient ſur ce dogme, les Ariens, qui étoient au moins auſſi exercés que les Catholiques, dans l'art de la diſpute, n'auroient-ils pas trouvé leurs dogmes dans les Peres, auſſi-bien que les Catholiques ?

Les Paſſages des Peres des trois premiers ſiécles, par leſquels on prétend aujourd'hui combattre la conſubſtantialité du Verbe, ne pouvoient donc alors rien contre ce dogme ; aurions-nous la préſomption de croire que nous entendons mieux ces paſſages, & la doctrine des trois premiers ſiécles de l'Egliſe, que les Catholiques & les Ariens même du troiſieme & quatrieme ſiécle ? Certainement il y avoit eu parmi les Ariens des hommes habiles, & qui avoient un grand intérêt à trouver leur doctrine dans les Peres des trois premiers ſiécles, ſur-tout ſous Théodoſe, puiſque ce Prince propoſoit de juger ſur cette autorité tous les partis.

Les chefs de parti n'ayant donc pu convenir ſur rien dans leurs conférences, apporterent par écrit, chacun leur formule de foi : Théodoſe, après les avoir examinées, déclara qu'il vouloit qu'on ſuivît la formule de Nicée, défendit les aſſemblées des hérétiques, chaſſa les uns des Villes, nota les autres d'infamie, & les dépouilla des priviléges des citoyens.

Ces loix ne furent cependant pas obſervées rigoureuſement;

Théodoſe

Théodoſe les regardoit comme des loix comminatoires deſtinées à intimider ſes ſujets, à les porter à la vérité, & non pas à les punir : il renouvella ces loix plus d'une fois, & en fit une pour défendre de diſputer en public ſur la Religion ; enfin Théodoſe ſur la fin du quatrieme ſiécle, fit chaſſer de Conſtantinople tous les Evêques & les Prêtres Ariens.

L'Impératrice Juſtine qui régnoit ſur l'Italie, l'Illyrie & l'Afrique, ſous le nom du jeune Valentinien ſon fils, voulut rétablir l'Arianiſme & défendit ſous peine de la vie, de troubler ceux qui feroient profeſſion de ſuivre la doctrine du Concile de Rimini : mais ces efforts furent ſans ſuccès ; le ferment de l'Arianiſme s'étoit uſé, il s'étoit élevé d'autres héréſies qui abſorboient une partie de l'eſprit de faction & de diſpute ; tous ces partis ſe reſſerroient, pour ainſi dire, & les Ariens, ne pouvant plus s'étendre, ſe replorent en quelque ſorte ſur eux-mêmes, & pour donner de l'aliment à l'inquiétude de leur eſprit, agiterent entr'eux de nouvelles queſtions, ſe diviſerent & formerent différentes branches : ils examinerent, par exemple, ſi le nom de Pere convenoit à Dieu, avant qu'il eût produit Jeſus-Chriſt. Les uns ſoutenant l'affirmative, & les autres la négative, il ſe forma un Schiſme entre les Ariens ; d'autres diviſions ſuccéderent à celle-ci, & les partis ſe multiplioient parmi les Ariens : ces partis ne communiquerent plus entr'eux, & ſe donnerent des noms odieux, ils ſe rendirent ridicules, tomberent dans le mépris, & s'éteignirent inſenſiblement : après la fin du quatrieme ſiécle, les Ariens n'avoient plus d'Evêques, ni d'Egliſes dans l'Empire Romain. *

Il y avoit néanmoins encore quelques particuliers Eccléſiaſtiques & Laïques, qui tenoient la doctrine des Ariens ; mais ils ne faiſoient plus corps.

L'Arianiſme ſubſiſtoit encore chez les Goths, où il avoit commencé à s'établir dès le tems de Conſtantin, parmi les Vandales qui s'emparerent de l'Afrique, & chez les Bourguignons auſquels les Goths l'avoient communiqué.

Les Goths n'eurent pas moins de zèle pour faire profeſſer l'Arianiſme, que pour étendre leur Empire : ils firent égorger la plûpart des Evêques Catholiques, & employerent contre la Religion Catholique, tout ce que le Fanatiſme

* Voyez ſur ces faits, Socrate, Sozomene, Theodoret, deſquels je les ai tirés.

peut inſpirer à des Barbares qui ne connoiſſent ni l'humanité, ni la juſtice. *

Les Bourguignons qui s'établirent au commencement du cinquieme ſiécle dans les Gaules, & qui avoient reçu la Foi catholique peu d'années après, tomberent dans l'Arianiſme vers le milieu du cinquieme ſiécle.

Mais les Bourguignons étoient moins barbares que les Goths, & des Prélats illuſtres par leurs lumieres, autant que par leur piété, tels que S. Avite, combattirent l'Arianiſme avec tant de force, qu'ils convertirent Sigiſmond, Roi des Bourguignons, & rétablirent parmi ces peuples la Religion Catholique. **

Les François embraſſerent auſſi l'Arianiſme, lorſqu'ils renoncerent à l'Idolâtrie; le paſſage de l'Idolâtrie à l'Arianiſme eſt plus facile qu'au Dogme de la Conſubſtantialité. Lorſque Clovis fut converti, l'Arianiſme s'éteignit inſenſiblement en France.

De la Renaiſſance de l'Arianiſme en Europe.

L'Arianiſme ſortit du ſein du Fanatiſme allumé par la Réforme; un Prédicant Anabaptiſte prétendit qu'il étoit petit-fils de Dieu, nia la Divinité de J. C. & ſe fit des Diſciples. † Bientôt les principes de la Réforme conduiſirent des Théologiens à cette erreur.

L'Ecriture-Sainte eſt chez les Proteſtans la ſeule régle de la foi à laquelle on doive ſe ſoumettre, & chaque particulier eſt l'interprete de l'Ecriture, & par conſéquent le Juge des controverſes qui s'élevent ſur la Religion.

Par ce principe fondamental de la Réforme, chaque particulier avoit le droit de juger l'Egliſe Catholique & les Réformateurs même, d'examiner les dogmes reçus dans toutes les communions chrétiennes, & de les rejetter, s'il n'y découvroit pas les caractères de révélation, ou s'il les trouvoit abſurdes.

Cette liberté fit bientôt renaître parmi les Proteſtans, une partie des anciennes héréſies, & l'Arianiſme. On vit Capi-

* Sidonius, l. 7. Ep. 6. édit. de Simond, p. 1023.

** Adonis Chronic. ad. an. 492, t. 6. Biblioth. PP. édit. Lugd. 1677.

† Art.

con Cellarius, d'autres Luthériens & Servet, guidés par ces principes, ſoumettre à leur examen particulier tous les dogmes de la Religion, rejetter le Myſtère de la Trinité, & combattre la conſubſtantialité du Verbe. L'Arianiſme ſe répandit en Allemagne & en Pologne, forma une infinité de Sectes, paſſa en Hollande, & fut porté en Angleterre par Okin, par Bucer, &c.

Le Duc de Sommerſet, Tuteur d'Edouard ſixieme, les y avoit appellés pour y enſeigner la doctrine de Zuingle: mais Bucer & Okin, qui prêchoient la Zuinglianiſme en public, enſeignoient l'Arianiſme dans leurs converſations & dans des entretiens particuliers. Quelques-uns de leurs diſciples, plus zélés que leurs maîtres, prêcherent publiquement l'Arianiſme, & furent brûlés par les Apôtres de la réformation.

Après la mort d'Edouard VI, la Reine Marie chaſſa tous les Etrangers d'Angleterre; plus de trente mille Etrangers, infectés de différentes héréſies, ſortirent de ce Royaume: mais ces Etrangers y avoient laiſſé le germe & le ſerment de l'Arianiſme.

La Reine Marie, ayant entrepris de rétablir en Angleterre la Religion catholique, employa contre les Proteſtans, tout ce que le zèle le plus ardent peut inſpirer de ſévérité & même de rigueur: alors le parti catholique & le parti Proteſtant abſorberent, pour ainſi dire, toutes les haines, tous les intérêts & preſque toutes les paſſions; on fit moins d'attention aux Ariens; tout le zèle de Marie ſe porta contre les Proteſtans, & Cranmer, Archevêque de Cantorbery, qui avoit fait brûler les Ariens, fut brûlé comme Proteſtant.

Sous Eliſabeth les buchers s'éteignirent, elle rétablit la Religion Proteſtante, en tolérant ceux qui ne l'attaquoient pas.

Cette eſpece de calme fit reparoître la plûpart des petites Sectes que l'agitation violente du régne de Marie avoit comme étouffées: Eliſabeth craignit que ces Sectes n'altéraſſent la tranquillité publique, elle bannit du Royaume les Enthouſiaſtes, les Anabaptiſtes, les Ariens.

Jacques premier, qui étoit ſavant, écrivit contre eux, & brûla tous ceux qu'il ne put convertir, de quelque qualité qu'ils fuſſent, & quelques ſervices qu'ils euſſent rendus à l'état. Cette ſévérité douna des victimes à l'Arianiſme, & multiplia les Ariens. *

* Hiſt. d'Angl. par Thoiras, Abrégé des Actes de Rymer.

Les troubles & les guerres civiles qui désolerent l'Angleterre, sous Charles premier, donnerent aux différentes Sectes beaucoup de liberté.

Après la mort de Charles premier, le Parlement ne consistoit proprement que dans une Chambre des Communes, composé d'un très-petit nombre de membres, tous indépendans, Anabaptistes ou attachés à d'autres Sectes, parmi lesquels les Indépendans dominoient.

Les Indépendans vouloient réduire le Royaume en république, & que chaque Eglise eût le pouvoir de se gouverner elle-même, & fût indépendante de l'Eglise Anglicane. *

Sous le protectorat de Cromwel, les différentes Sectes qui s'étoient formées en Angleterre, jouirent de la tolérance.

Conséquemment au système d'indépendance religieuse qu'on vouloit établir, un Arien fit paroître un Catéchisme, qui selon lui, renfermeroit les points fondamentaux, tirés, à ce qu'il disoit, des seules Ecritures, sans commentaire, sans gloses, & sans conséquences. Cet ouvrage étoit composé, disoit-il, en faveur de ceux qui aimoient mieux être appellés Chrétiens, que du nom de toute autre secte. Ce Catéchisme enseignoit l'Arianisme, & souleva les Orthodoxes; ils porterent leurs plaintes à Cromwel, qui malgré la loi qu'on s'étoit faite de tolérer toutes les Sectes, fit arrêter l'Auteur du Catéchisme, & le fit enfermer dans un cachot, où il le laissa périr de misere, mais il ne rechercha point les Ariens, qui se maintinrent tacitement en Angleterre, sous Charles & Jacques second.

L'Arianisme avoit aussi fait des progrès en Hollande; les Anabaptistes Ariens y avoient porté leurs erreurs, ils y avoient fait des Prosélytes, & ils s'y étoient multipliés considérablement, à la faveur de la tolérance qu'ils avoient obtenue à force d'argent, sur la fin du seizieme siécle.

Lorsque le Roi Guillaume résolut de convoquer le Clergé d'Angleterre, pour tâcher de réunir les Protestans, le Docteur Bury, crut que la meilleure voie, pour y réussir, seroit d'exposer nettement les premiers principes de l'Evangile, par lesquels on pourroit juger de l'importance des controverses qui sont entre les Protestans: pour cet effet, il distingua les articles qu'il étoit nécessaire de croire, de ceux qu'on peut ignorer, ou nier, & prétendit que, pourvû qu'on reçût

* Ibid.

le fond des choſes, on ne devoit pas chicaner ſur la matiere, qui eſt ordinairement inconnue.

Il réduit donc la croyance néceſſaire pour être chrétien, aux points les plus ſimples, & croit que pour être chrétien, il ſuffit de croire que J. C. eſt le Fils unique de Dieu; il regarde la conſubſtantialité du Verbe comme un Dogme inconnu aux premiers chrétiens: il prétend que du tems de S. Juſtin, on regardoit encore comme chrétiens ceux qui croyoient que J. C. étoit Homme, né d'homme, & que l'on parloit de ces gens-là ſans leur dire des injures; mais que depuis qu'on veut diſputer ſur ces matieres, la chaleur des diſputes, & les Partis qui ſe ſont formés dans l'Egliſe chrétienne à cauſe de cela, ont fait paroître ces queſtions importantes, à-peu-près comme la peine que l'on a à trouver les diamans & à les polir, les rendent précieux; car enfin, dit-il, quoiqu'il s'agiſſe de la nature Divine, il ne s'enſuit pas que tout ce qu'on en dit ſoit important. *

L'Univerſité d'Oxford condamna & fit brûler le livre du Docteur Bury, & ce jugement lui créa des partiſans. **

Par ce moyen on diſputa beaucoup en Angleterre ſur la divinité de J. C. & l'attention des perſonnes qui cultivoient les lettres, ou qui étudioient la Théologie, fut excitée & portée ſur cette importante matiere. †

M. Loke, peu ſatisfait des différens ſyſtêmes de Théologie qu'il avoit examinés, étudia la religion, & ſuivit dans cette étude la méthode qu'il avoit ſuivie dans l'étude de l'eſprit humain: il réſolut de ne chercher la connoiſſance de la religion que dans l'Ecriture-Sainte, à laquelle tous les Proteſtans appelloient, & il renouvella le ſentiment du Docteur Bury. ††

Socin & ceux de ſa Secte avoient hardiment avancé, qu'avant le Concile de Nicée les chrétiens avoient des ſentimens ſemblables aux leurs ſur la perſonne du Fils de Dieu.

Quoiqu'Epiſcopius eût ſoutenu la divinité de J. C. contre Socin, il avoit pourtant témoigné qu'il croyoit que c'étoit parmi les diſputes & le trouble que les Peres de Nicée

* L'Evangile nud, &c. par un véritable Fils de l'Egliſe Anglicane, 1690. in-4°. Cet ouvrage eſt écrit en Anglois; on en trouve un Extrait très-bien fait dans la Bibl. univerſ. t. 19, p. 29.

** Ibid.

† Ibid.

†† Le Chriſtianiſme raiſonnable.

avoient dreſſé ce fameux Symbole, qui porte leur nom. *

Zuicker avoit oſé ſoutenir que les Peres de Nicée étoient les auteurs de cette doctrine, & Courcelles avoit penſé que les raiſons de Zuicker étoient ſolides & ſans replique. **

Sandius qui avoit embraſſé le nouvel Arianiſme, tâcha de fortifier le ſentiment de Zuicker, en donnant une Hiſtoire Eccléſiaſtique, dans laquelle il expoſoit les ſentimens des Peres des trois premiers ſiécles ſur la Divinité du Verbe, & prétendoit prouver qu'ils avoient enſeigné une doctrine contraire à celle des Orthodoxes. †

M. Bull réfuta Zuicker & Sandius, qui trouverent cependant des défenſeurs en Angleterre. ††

On vit dans ces écrits toutes les reſſources de l'érudition, & ſouvent les fineſſes de la Logique, employées à défendre ou à attaquer la conſubſtantialité du Verbe: ainſi le tems rendoit inſenſiblement cette queſtion plus intéreſſante, & excitoit l'attention des Savans, des Théologiens & des Philoſophes.

M. Wiſthon, au commencement de notre ſiécle, examina cette queſtion, & crut voir de la différence entre la doctrine de l'Egliſe des trois premiers ſiécles & celle de l'Egliſe Anglicane, ſur la Trinité; il ſentit combien ce point étoit important, & réſolut d'approfondir tout ce que l'antiquité Divine & Eccléſiaſtique fourniſſoit de lumiere ſur ce ſujet; il lut deux fois le Nouveau-Teſtament, tous les Auteurs Eccléſiaſtiques & tous les fragmens, juſqu'à la fin du ſecond ſiécle: il en tira tout ce qui avoit rapport à la Trinité; & pour qu'il ne lui échappât rien ſur cette matiere, il lut la défenſe du Concile de Nicée par Bullus, & compara avec les Auteurs mêmes les extraits de Bullus. §

M. Wiſthon avant de commencer ſon examen avoit jugé; il avoit cru voir de la différence entre la doctrine des premiers ſiécles & celle de l'Egliſe Anglicane, ſur la Trinité; ſans qu'il s'en apperçût, tout ſe préſentoit à lui ſous la face

* Inſtit. Theol. l. 4, ſect. 1.

** Irenicum Irenicorum, Curcelleus, quaternio Differt.

† Chriſtoph Sandii Nucleus, Hiſt. Eccleſ. in-4°.

†† Defenſio Fidei Nicænæ, de Primitivâ & Apoſtolicâ traditione, &c. cont.. Zuickerum, Recueil des Œuvres de Bull, par Grabe, in-fol. 1703. Jugement des Peres, &c. oppoſé à la défenſe de la Foi de Nicée, in-4°. 1695.

§ Wiſthon, Chriſtianiſme primitif rétabli.

qui favoriſoit ce premier jugement, qui ſe cachoit pour ainſi dire à M. Wiſthon, & le réſultat de toutes ſes lectures fut l'Arianiſme, qu'il enſeigna dans ſon Chriſtianiſme primitif rétabli.

Le Clergé d'Angleterre condamna M. Wiſthon; on le ſépara de l'Egliſe, parce qu'il en corrompoit la Doctrine, & il fut privé de ſes places; mais le Gouvernement ne ſévit point contre lui, parce qu'il ne violoit pas les loix de la ſociété civile.

Quelque-tems après, M. Clark tâcha de concilier avec le Symbole de Nicée la Doctrine des Ariens ſur la perſonne de J. C. *

La Chambre baſſe du Clergé porta ſes plaintes contre M. Clark: pour en arrêter les pourſuites, il envoya à l'Aſſemblée un Ecrit, dans lequel il déclaroit qu'il croyoit que le Fils étoit engendré de toute éternité: la Chambre haute ſe contenta de cette déclaration.

Dans une ſeconde édition de ſon Ouvrage, M. Clark retrancha tout ce qu'il avoit dit dans la premiere, pour accommoder ſon ſyſtême avec le Symbole de Nicée, & ne voulut jamais aucun Bénéfice qui l'obligeât à ſigner ce Symbole. Les Théologiens Anglois combattirent les ſentimens de M. Clark, & ce Docteur les défendit. **

M. Chub ſe joignit à M. Clark pour combattre la conſubſtantialité du Verbe; il prétendit prouver que le Fils étoit un être inférieur du Pere, qui ſeul étoit Dieu. Chub dédia ſon Ouvrage au Clergé. †

La Reine Marie avoit rétabli en Angleterre les Catholiques, & fait brûler les Proteſtans que le régne d'Edouard VI. y avoit produits: Eliſabeth rétablit les Proteſtans, fit pendre les Catholiques, & caſſa les Ariens; Jacques premier adopta la Réforme, toléra les Catholiques & brûla les Ariens: aujourd'hui les Ariens, condamnés par l'Egliſe An-

* La Doctrine de l'Ecriture touchant la Trinité, en trois parties, où l'on raſſemble, où l'on compare, où l'on explique les principaux paſſages de la Liturgie de l'Egliſe Anglicane, par rapport à cette Doctrine. Lond. in 8. 1712.

** Hiſt. des Ouvrages conſidérables & des Brochures qui ont paru de part & d'autre dans les diſputes de la Trinité, depuis 1712. juſqu'en 1720. Lond. in-8. 1720.

† La Suprématie du Pere, &c. par Thomas Chub, membre Laïque de l'Egliſe Anglicane.

glicane comme Hérétiques, ne ſont ni recherchés ni punis par les Magiſtrats.

L'Arianiſme ancien, dans ſon origine, étoit une erreur raiſonnée : elle prit naiſſance au milieu des Aſſemblées paiſibles du Clergé d'Alexandrie, elle fut d'abord attaquée & défendue avec modération ; elle fit du progrès, les Evêques s'aſſemblerent, Arius fut condamné ; il ſe plaignit, il intéreſſa, il ſe fit des défenſeurs ardens, il eut des adverſaires zélés : Arius & ſes Partiſans furent condamnés par l'Egliſe, ils attaquerent ſon Jugement, devinrent une faction : le Fanatiſme s'alluma chez eux, ils ſe diviſerent & formerent une foule de Sectes Fanatiques.

L'Arianiſme moderne, au contraire, ſorti du ſein du Fanatiſme, fut à ſa naiſſance l'erreur d'une troupe d'enthouſiaſtes qui ne raiſonnoient point ; aujourd'hui c'eſt une erreur ſyſtématique, que l'on prétend appuyer ſur l'autorité de l'Ecriture & ſur les plus pures lumieres de la raiſon.

Ainſi ce ſyſtême ne fait point actuellement de Fanatiques; mais il ſéduit beaucoup de monde parmi ceux qui ſe piquent de raiſonner, & l'Arianiſme a fait tant de progrès en Angleterre, que de nos jours on a fait pour le combattre, une fondation ſemblable à celle que Bayle fit autrefois pour combattre l'Athéiſme. *

Les opinions Angloiſes paſſent depuis long-tems chez nous; les ſentimens de Loke, de Wiſthon, de Clark, ſur la Divinité de Jeſus-Chriſt, n'y ſont point inconnus ; leurs principes ont été adoptés par l'Auteur des Lettres ſur la Religion eſſentielle, & ſont par ce moyen entre les mains de beaucoup de Lecteurs ; tout le monde lit le Chriſtianiſme raiſonnable : j'ai donc cru qu'après avoir expoſé l'origine & le progrès du nouvel Arianiſme, il n'étoit pas inutile d'en combattre les principes.

Les nouveaux Ariens ſont de deux ſortes, les uns croient que le Dogme de la conſubſtantialité du Verbe eſt une queſtion problématique, ſur laquelle l'erreur n'exclut point du ſalut, & ne doit point exclure de l'Egliſe ; les autres prétendent au contraire que la conſubſtantialité du Verbe eſt une erreur dangereuſe, contraire à la raiſon, à l'Ecriture & à la tradition : tel étoit M. Wiſthon, qui fit à M. Clark

* Madame Myer a fait une fondation de huit Sermons contre l'Arianiſme. Voyez Bibliot. Angloiſe, t. 7.

des reproches amers, ſur ce qu'il avoit déclaré qu'il croyoit que le Fils de Dieu étoit engendré de toute éternité.*

§. I.

Principes par leſquels on prétend prouver que la Conſubſtantialité du Verbe n'eſt pas un Dogme fondamental.

Le Docteur Bury, pour réunir les Sectes qui partagoient l'Angleterre, & réduire la Religion chrétienne à des points ſimples & communs à toutes les Sociétés qui ſe diſent Chrétiennes, recherche ce que c'eſt que l'Evangile que Notre Seigneur & les Apôtres ont prêché.

Pour s'inſtruire ſur cet article, il n'eſt beſoin ſelon Bury, ni de Logique, ni de Métaphyſique, ou d'autres Sciences; il n'eſt pas même néceſſaire de lire aucun ſyſtême de Théologie, puiſque Notre Seigneur ne répondit à celui qui lui demandoit ce qu'il devoit faire pour être ſauvé, ſinon, *qu'eſt-il écrit dans la Loi? qu'y liſez-vous?* c'eſt-à-dire, qu'il ne faut pas lire l'Evangile, où le ſalut eſt promis, tantôt à la foi, tantôt à la repentance, tantôt à l'un & à l'autre en même-tems; c'eſt là le fond de l'alliance, auquel il faut s'attacher.

Mais, qu'eſt-ce que la Loi? Quel eſt ſon objet?

Elle en a deux, la Perſonne en laquelle nous croyons, & la Doctrine que nous recevons.

Dans la foi que nous devons en avoir en la Perſonne de Jeſus-Chriſt, il y a deux choſes à conſidérer: la premiere, conſiſte à ſavoir quelle ſorte de perſonne Notre Seigneur veut que nous le croyons; & la ſeconde, de bien concevoir ce qu'il entend par croire en lui.

Les titres que Jeſus-Chriſt prend, ou que les Apôtres lui donnent, ſont ceux de *Fils de l'Homme, celui qui doit venir, le Meſſie*, ou *le Chriſt*, *le Fils de Dieu*, &c.

Commes ces termes pris dans cette acception vague, peuvent convenir à d'autres perſonnes, Jeſus-Chriſt ſe nomme non-ſeulement le Fils de Dieu, mais ſon Fils unique: ce titre eſt l'onction qu'il a reçue avant qu'il vînt au monde, & l'éleve au-deſſus de toutes les natures que l'Ecriture nomme Dieux.

* Voyez toute cette diſpute dans la Bibliothéque Angloiſe, & dans les Mémoires Littéraires de la Grande-Bretagne.

Tous ces caractères marquent une grandeur ſi immenſe, dit le Docteur Bury, qu'après avoir fait nos efforts pour la découvrir entiérement, il ne nous reſte autre choſe, ſi ce n'eſt que nous ſommes convaincus de ne le pouvoir comprendre.

Bien-loin que cette incompréhenſibilité nous empêche d'avoir en lui la confiance qu'il nous demande, c'eſt pour cette raiſon même que nous croyons en lui, comme nous nous confions, pour ainſi dire, dans la lumiere, parce que cette même lumiere qui éblouit nos yeux, lorſque nous regardons fixement ſa ſource, nous découvre tous les objets ſur leſquels elle tombe.

Voilà tout ce qui nous eſt néceſſaire pour croire en Jeſus-Chriſt; nous n'avons pas beſoin de connoître autre choſe de ſa perſonne pour le croire & pour lui obéir; comme il n'eſt point néceſſaire à un Voyageur de connoître la nature du ſoleil, pour en tirer les uſages dont il a beſoin: comme le ſoleil n'éclaire pas le monde pour s'attirer d'un diamant une réflexion, ou les louanges des Philoſophes; ainſi le ſoleil d'en haut ne paroît à aucun autre deſſein, que pour apporter la ſanté de l'ame: ceux qui en jugent autrement, le déshonorent bien davantage, & nient plus véritablement la divinité, que ne font les hérétiques, puiſqu'ils ſuppoſent néceſſairement quelque propoſition entre Dieu & l'homme.

Il ne faut pas que nous ſçachions de Jeſus-Chriſt rien autre choſe, ſi ce n'eſt ce ſans quoi il eſt impoſſible de croire en lui.

Le Docteur Bury prétend le prouver par la réponſe que Notre Seigneur fit aux Juifs, lorſqu'ils lui dirent: *pourquoi nous tiens-tu ſi long-tems en ſuſpens, ſi tu es le Chriſt, dis-nous-le ouvertement?*

Pour toute réponſe, Jeſus-Chriſt leur dit, que Dieu étoit ſon Pere: il n'entreprend point d'expoſer ſes droits, il ne leur dit rien de ce qu'il avoit été de toute éternité en lui-même, mais de ce qu'il étoit par rapport au monde: il ſupprima ce qui paſſoit leur intelligence, & ſe contenta de leur dire ce qui étoit ſuffiſant pour produire en eux une conviction ſalutaire.

On ne doutera pas de ce ſentiment, ſelon le Docteur Bury, ſi l'on fait attention à la ſimplicité & à l'ignorance de ceux à qui Jeſus-Chriſt a d'abord annoncé l'Evangile, & à la facilité avec laquelle les Apôtres recevoient au baptême ceux

qu'ils convertiſſoient ; l'hiſtoire de l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie, & les trois mille perſonnes converties dans un ſeul Sermon de Saint Pierre, prouvent qu'il falloit ſavoir très-peu de choſe pour être Chrétien, & que par conſéquent on ne parloit point de la conſubſtantialité du Verbe, qui eſt une queſtion très-difficile & infiniment au-deſſus de la portée de ceux à qui Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres annoncerent d'abord l'Evangile.

Enfin, ſelon le Docteur Bury, du tems de S. Juſtin, on regardoit comme de vrais Chrétiens, ceux qui penſoient que Jeſus-Chriſt étoit homme né d'homme. *

M. Loke fit, comme le Docteur Bury, un extrait de tout ce que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres diſent dans l'Evangile & dans les Actes, & ceux qu'ils vouloient convertir, & crut par ce moyen avoir tout ce que les Apôtres exigoient des Chrétiens.

Dans cet examen, M. Loke crut que la Religion chrétienne avoit pour baſe le dogme de la Rédemption, & conclut que pour connoître la Religion chrétienne, il falloit examiner en quoi conſiſtoit la Rédemption du genre humain, c'eſt-à-dire, l'état auquel le péché d'Adam avoit réduit les hommes, & comment Jeſus-Chriſt rétabliſſoit le genre humain dans ſon état primitif.

Il crut trouver que l'état duquel Adam étoit déchu, étoit un état d'obéiſſance parfaite, & déſigné dans le Nouveau Teſtament par le mot de juſtice.

Pendant cet état d'obéiſſance, Adam habitoit le Paradis terreſtre, où étoit l'arbre de vie : il en fut chaſſé après avoir déſobéi à Dieu, & perdit dès ce moment le privilége de l'immortalité. La mort entra donc dans le monde, & voilà comment tous les hommes meurent en Adam : toute la poſtérité d'Adam naiſſante hors du Paradis terreſtre, a dû être mortelle.

Jeſus-Chriſt eſt venu annoncer aux hommes une loi dont l'obſervation ne les garantit pas de la mort, mais elle leur procure le bonheur de reſſuſciter, & après cette réſurrection d'en être plus expoſés à perdre le privilége de l'immortalité.

* L'Evangile nud, où l'on fait voir : 1°. quel étoit l'Evangile lorſque Notre-Seigneur & ſes Apôtres le prêchoient ; 2°. quelles additions & altérations les ſiécles ſuivans y ont faites ; 3°. quels avantages & quels maux cela a produits, 1690, in-4°. p. 102. Biblioth. Univ. t. 19, p. 391.

M. Loke examina enſuite quelle étoit cette loi, à l'obſervation de laquelle l'immortalité étoit attachée, & qui faiſoit l'eſſence du Chriſtianiſme ; il crut voir que J. C. & ſes Apôtres regardoient comme Chrétiens, tous ceux qui croyoient que *Jeſus, Fils de Marie, étoit le Meſſie*, & qu'ils n'exigeoient rien de plus ; il réduiſit donc l'eſſentiel de la Religion chrétienne à cet article unique.

Cet article emportoit avec lui une entiere ſoumiſſion à ce que Jeſus-Chriſt avoit enſeigné, & une obligation étroite de pratiquer ce qu'il avoit commandé : cette diſpoſition d'eſprit ſuppoſoit encore, ſelon M. Loke, un grand déſir de connoître ce que Jeſus-Chriſt avoit enſeigné, & de pratiquer ce qu'il avoit ordonné : mais il eſt clair, ſelon lui, qu'on ne ſortoit point de la ſoumiſſion qui faiſoit l'eſſence du Chriſtianiſme, lorſqu'on ſe trompoit ſur les choſes que Jeſus-Chriſt avoit enſeignées, ou ordonnées ; que par conſéquent celui qui croyoit que Jeſus-Chriſt avoit enſeigné qu'il étoit conſubſtantiel à ſon Pere, devoit croire la conſubſtantialité ; mais que ceux qui croyoient qu'il avoit enſeigné qu'il étoit une créature, devoient rejetter la conſubſtantialité.

L'Auteur d'une Diſſertation qui ſe trouve à la fin du Chriſtianiſme raiſonnable prétend, par ce moyen, réunir toutes les Sociétés chrétiennes, puiſque tous reconnoiſſent que Jeſus, Fils de Marie, eſt le Meſſie. *

§. II.

Fauſſeté des principes que l'on vient d'expoſer.

Jeſus-Chriſt eſt repréſenté dans le Nouveau Teſtament, comme le Rédempteur du genre humain, comme un Mé-

* Le Chriſtianiſme raiſonnable a été traduit en François par M. Coſte, & imprimé pour la premiere fois en 1696.

Le Docteur Jean Edouard écrivit contre le Chriſtianiſme raiſonnable un Livre intitulé, le Socianiſme démaſqué, Londres, in-8°. 1690.

M. Loke répondit à cet ouvrage par les ſuivans : premiere défenſe du Livre du Chriſtianiſme raiſonnable contre les imputations du Docteur Edouard, Lond. 1696, & dans la même année ſeconde défenſe, &c. Ces défenſes ſe rrouvent dans l'édition du Chriſtianiſme raiſonnable de 1715. On y a joint une Diſſertation ſur les moyens de réunir tous les Chrétiens, & un Traité de la Religion des Dames.

diateur entre Dieu & les hommes ; comme un Docteur qui doit les éclairer, comme un Légiſlateur qui doit leur preſcrire un culte nouveau & une morale plus parfaite.

Il eſt évident, que pour remplir tous ces titres, il ne ſuffiſoit pas que Jeſus-Chriſt apprît aux hommes qu'il étoit le Fils de Dieu, ou le Meſſie. Jeſus-Chriſt après s'être fait connoître aux hommes comme le Meſſie, ou comme le Fils unique de Dieu, a donc enſeigné aux hommes des vérités inconnues, il leur a preſcrit un culte, il leur a donné des loix, & il ne ſuffiſoit pas pour être chrétien, de croire que Jeſus, Fils de Marie, eſt le Meſſie : il falloit encore croire les vérités qu'il étoit venu révéler aux hommes, & qui faiſoient l'eſſence de ſa doctrine & le fondement du culte que J. C. venoit établir ſur la terre.

Le principe fondamental de Bury & de Loke, eſt donc abſolument faux : voyons préſentement ſi la conſubſtantialité du Verbe fait partie de ces vérités fondamentales : pour le prouver, je vais faire voir, 1°. que la connoiſſance de la Perſonne de Jeſus-Chriſt, faiſoit une partie eſſentielle du Chriſtianiſme : 2°. qu'en effet, Jeſus-Chriſt a enſeigné qu'il étoit conſubſtantiel à ſon Pere.

1°. *La connoiſſance de la Perſonne & de la nature de J. C. faiſoit une partie eſſentielle de la Doctrine que J. C. a enſeignée aux hommes.*

Il eſt clair, par le Nouveau Teſtament, que Jeſus-Chriſt eſt venu ſur la terre pour faire connoître aux hommes un Dieu en trois perſonnes, & que le culte qu'il a établi eſt fondé ſur les rapports de ces trois perſonnes divines avec le genre humain : la connoiſſance de ces perſonnes divines étoit donc eſſentielle & néceſſaire à l'homme, pour être chrétien : ainſi Jeſus-Chriſt ne s'eſt pas fait connoître ſeulement ſous la dénomination vague de Fils de Dieu, il a fait connoître aux hommes quelle étoit la nature ou l'eſſence de ſa perſonne, s'il étoit coéternel & conſubſtantiel à ſon Pere, ou s'il n'étoit qu'une ſimple créature : en voici la preuve.

1°. Le culte que J. C. eſt venu établir, n'eſt pas ſeulement un culte extérieur, mais principalement un culte intérieur.

L'homme ne peut rendre un culte intérieur, que par les jugemens de ſon eſprit, & par les mouvemens de ſon cœur il rend un culte par ſes jugemens, lorſqu'il reconnoît la

grandeur, l'excellence & la perfection d'un être.

Comme le culte que Jeſus-Chriſt eſt venu établir, eſt un culte en eſprit & en vérité, il n'a pas voulu que les hommes jugeâſſent qu'il n'eſt qu'une créature, s'il eſt vrai qu'il ſoit conſubſtantiel à ſon pere, ni qu'on jugeât qu'il eſt le vrai Dieu, & coéternel à ſon pere, s'il eſt une créature produite dans le tems.

Les hommes ne pouvoient donc rendre par leurs jugemens un culte légitime à Jeſus-Chriſt, qu'autant que Jeſus-Chriſt leur faiſoit connoître s'il étoit conſubſtantiel à ſon Pere, ou s'il n'étoit qu'une ſimple créature. Jeſus-Chriſt n'a donc pu ſe faire connoître aux hommes, ſous la ſimple qualité de Fils de Dieu, ou de Meſſie, ſans expoſer les hommes à tomber dans une erreur fondamentale ſur ſa perſonne, ſans les expoſer à le regarder comme une ſimple créature, quoiqu'il fût Dieu, ou à l'honorer comme Dieu, quoiqu'il ne fût qu'une ſimple créature.

Il faut dire des ſentimens de l'ame, ce que nous venons de dire des jugemens de l'eſprit : l'homme rend un culte par les mouvemens de ſon ame; c'eſt-à-dire, par des ſentimens de reſpect, d'amour & de reconnoiſſance; ces ſentimens par rapport à Jeſus-Chriſt, doivent être eſſentiellement différens, ſelon qu'il eſt conſubſtantiel à ſon Pere, ou ſeulement une créature.

C'eſt une impiété d'honorer comme une ſimple créature, J. C. Fils de Dieu & vrai Dieu, & c'eſt une idolâtrie de l'honorer comme vrai Dieu, coéternel & conſubſtantiel à ſon Pere, s'il n'eſt qu'une créature : il étoit donc impoſſible que Jeſus-Chriſt venant pour apprendre aux hommes à adorer Dieu en eſprit & en vérité, ſe fît connoître à eux ſous une dénomination vague, qui pouvoit conduire les hommes à l'idolâtrie ou à l'impiété, ſans que Jeſus-Chriſt eût rien fait pour les garantir de ce crime, quoiqu'il exigeât cependant un culte.

2°. Jeſus-Chriſt eſt venu pour faire connoître aux hommes Dieu le Pere, non ſous la ſimple qualité de créateur & de conſervateur du monde : il eſt venu faire connoître ſa miſéricorde envers les hommes, & leur apprendre, que pour les délivrer de la mort & du péché, Dieu le Pere a envoyé ſon Fils ſur la terre; il étoit eſſentiel à la Religion chrétienne, qu'elle fît connoître à l'homme toute l'étendue de la bonté & de la miſéricorde divine : il falloit donc faire

connoître, ſi ce Fils que Dieu a envoyé ſur la terre pour la rédemption du genre humain, eſt une ſimple créature, plus parfaite que les autres, ou une perſonne divine conſubſtantielle au Pere.

Si Jeſus-Chriſt n'eût rempli envers les hommes que la fonction d'un ſimple envoyé, qu'il ne fût venu que pour révéler aux hommes quelques cérémonies par leſquelles Dieu vouloit être honoré, il eût ſuffi de faire connoître aux hommes la vérité de ſa Miſſion; mais Jeſus-Chriſt eſt le Médiateur des hommes, il eſt leur Prêtre, il eſt leur Dieu, ils lui doivent un culte qu'ils ne peuvent lui rendre ſans connoître ſa perſonne, & ſans ſavoir s'il eſt vrai Dieu, conſubſtantiel à ſon Pere, ou une créature: car le culte que les chrétiens doivent à Jeſus-Chriſt, eſt eſſentiellement différent, ſelon que Jeſus-Chriſt eſt vrai Dieu ou une créature.

La conſubſtantialité du Verbe eſt donc un article fondamental, ſur lequel il étoit néceſſaire que Jeſus-Chriſt inſtruisît ſes diſciples: car on doit regarder comme un point fondamental dans une religion, un article ſur lequel on ne peut ſe tromper, ſans changer l'eſſence de la religion, & ſans la connoiſſance duquel on ne peut rendre le culte qu'elle preſcrit.

2°. *Jeſus-Chriſt a fait connoître aux hommes qu'il étoit conſubſtantiel à ſon Pere, & l'on n'a regardé comme Chrétiens que ceux qui profeſſoient cette Vérité.*

Jeſus-Chriſt a pris tous les titres & tous les attributs de l'Etre ſuprême: c'eſt un point reconnu par Wiſthon & par Clark.

Cette vérité eſt exprimée dans le Nouveau Teſtament en tant de rencontres, & tant de manieres, qu'il n'y a peut-être aucun point de doctrine qui y ſoit enſeigné plus ſouvent, ou avec plus d'étendue: or, on ne ſauroit mieux juger de l'importance d'une doctrine, & de la néceſſité de la croire, que par la fréquente mention qui en eſt faite, que par le poids que l'on donne à ce qu'on en dit, & que par la diverſité des tours pour le dire.

Saint Jean poſe en quelque ſorte la divinité de Jeſus-Chriſt, comme la baſe de la Religion & de l'Evangile: » Au commencement, dit-il, étoit le Verbe, & le Verbe » étoit Dieu. »

Cet Apôtre, qui vit naître l'héréſie de Cerinthe & d'Ebion, qui regardoient Jeſus-Chriſt comme un homme, leur oppoſa ſon Evangile, & le commença par les déclarations les plus préciſes & les plus formelles de l'éternité, de la toute-puiſſance, & de l'exiſtence néceſſaire de Jeſus-Chriſt; il refuſa de communiquer avec Cerinthe, qui ne reconnoiſſoit pas la divinité de Jeſus-Chriſt; & les Apôtres, ou leurs ſucceſſeurs immédiats, retrancherent de l'Egliſe chrétienne tous ceux qui ne reconnoiſſoient pas cette grande vérité.

La divinité ou la conſubſtantialité du Verbe étoit donc, à la naiſſance du Chriſtianiſme, un dogme dont la croyance étoit néceſſaire pour être vraiment chrétien, & il ne ſuffiſoit pas de croire que Jeſus, Fils de Marie, eſt le Meſſie: car Ebion & Cerinthe reconnoiſſoient cet article.

Mais, dit-on, les perſonnes auxquelles les Apôtres annonçoient l'Evangile, étoient ignorantes, groſſieres, & ne pouvoient comprendre le myſtère de l'Incarnation.

Cette difficulté tire toute ſa force de l'ignorance dans laquelle on ſuppoſe les Juifs ſur la perſonne du Meſſie, & il eſt faux que les Juifs fuſſent dans cette ignorance.

Les Juifs attendoient le Meſſie: cet objet intéreſſoit tout le monde; les Juifs connoiſſoient ſes caractères, ſes titres, & ſes perfections, ils entendoient les Prophéties qui l'annonçoient, dans le ſens que J. C. & les Apôtres leur donnoient, en ſorte qu'il n'y avoit de différence, que dans l'application que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres faiſoient des Prophéties, à Jeſus, Fils de Marie; ainſi pour convertir ſes peuples, il ne falloit que prouver, qu'en effet tous les traits, ſous leſquels les Prophetes annoncent le Meſſie, ſe réuniſſoient dans J. C.: & c'eſt ce qu'il étoit facile de faire dans un ſermon.

Le Meſſie étoit le grand objet de toutes les Prophéties; & par le moyen des prédictions ſucceſſives, la lumiere en ce qui regardoit le Meſſie, alla toujours en croiſſant, à meſure que le tems de ſa manifeſtation approchoit: ainſi long-tems avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, les caractères ſpécifiques qui devoient diſtinguer le Meſſie, dûrent être fixés & connus parmi les Juifs dans le tems que Jeſus-Chriſt annonça ſa doctrine; puiſqu'il eſt certain que l'attente du Meſſie, étoit alors plus vive & plus générale que jamais: auſſi voyons-nous que Jeſus-Chriſt & les Apôtres, lorſqu'ils parlent du Meſſie, alléguent les oracles de l'Ancien Teſtament, comme des oracles connus & entendus des Juifs, & pris par eux

eux dans le même ſens que Jeſus-Chriſt & les Apôtres leur donnoient.

Il eſt certain que les Juifs ont regardé la parole ou le Verbe, comme une perſonne divine ; le commencement de l'Evangile de Saint Jean en eſt une preuve, (Socin ne l'a pas conteſté : il prétend ſeulement que cette perſonne eſt un ſimple homme) : or, quelle apparence y a-t-il que Saint Jean, qui étoit Juif, & qui écrivoit principalement pour les Juifs, ait employé ce mot dans un ſens tout différent de celui qu'il avoit dans ſa nation ? ou ſi c'étoit là ſon deſſein, pourquoi n'a-t-il pas dit un mot pour en avertir, & pourquoi débute-t-il au contraire, comme un homme qui ſait bien qu'il eſt entendu, & qu'il parle de choſes connues à ceux à qui il écrit?

Il eſt conſtant d'ailleurs que les Ecrivains Juifs, par Philon, & par les Paraphraſes Chaldaïques, que les anciens Juifs regardoient le Verbe comme une perſonne divine : or, il eſt certain que l'Egliſe Juive a cru que le Verbe étoit le Meſſie. *

Tous ces objets n'étoient pas ſi clairs pour les Juifs, qu'il n'y eût quelque obſcurité, quelque peine à les entendre, & voilà pourquoi les Juifs font à Jeſus-Chriſt des queſtions. Les Juifs modernes ſe ſont écartés de tous les principes de l'ancienne Egliſe Judaïque ; ainſi il n'eſt pas étonnant qu'ils regardent le Meſſie comme un ſimple homme ; mais il ne faut pas juger de la croyance de l'ancienne Egliſe Judaïque, par celle des Juifs, depuis la ruine de Jéruſalem.

Enfin, on oppoſe aux Orthodoxes un paſſage de Saint Juſtin, qui paroît ſuppoſer que la primitive Egliſe n'a point regardé la conſubſtantialité de Jeſus-Chriſt comme un point fondamental.

Comme depuis Epiſcopius, tous les partiſans de ſon ſentiment répetent ce paſſage, il ne ſera pas inutile de l'examiner : ce paſſage eſt tiré du dialogue avec Thryphon.

» Mais, ô Tryphon ! (dit S. Juſtin) il ne s'enſuit pas » que Jeſus ne ſoit pas le Chriſt ou le Meſſie de Dieu ; » quand même je ne pourrois pas prouver que ce Fils du

* Jugement de l'ancienne Egliſe Judaïque contre les Unitaires ſur la Trinité & ſur la Divinité de Notre Sauveur, Lond. 1699. L'Ouvrage eſt en Anglois, on en trouve un très-bon Extrait, Rép. des Lettres, 1699, Novembre, art. 3. Décembre, art. 1.

» Créateur du monde a exiſté auparavant ; qu'il eſt Dieu ;
» & qu'il eſt né homme de la Vierge, pourvu qu'on ait dé-
» montré qu'il ait été le Chriſt de Dieu, quoi qu'il dût être
» d'ailleurs ; que ſi je ne démontre pas qu'il a exiſté aupa-
» ravant, & qu'il eſt né Homme, ſujet aux mêmes infir-
» mités que nous, étant chair, ſélon le conſeil & la vo-
» lonté du Pere, tout ce qu'on pourra dire juſtement, c'eſt
» que j'ai erré en cela, & on ne pourra nier avec juſtice
» qu'il ne ſoit le Chriſt, quoiqu'il paroiſſe comme un Hom-
» me né d'hommes, & qu'on aſſure qu'il a été fait le
» Chriſt par élection ; car, mes chers amis, il y en a quel-
» ques-uns de notre race, qui, confeſſant qu'il eſt le Chriſt,
» aſſurent pourtant qu'il eſt Homme, ce qui n'eſt point du
» tout mon ſentiment ; & il ne s'en trouve pas beaucoup qui
» le diſent, étant de la même opinion que moi ; car Jeſus-
» Chriſt ne nous a point commandé de croire les Tradi-
» tions & les Doctrines des hommes, mais ce que les SS.
» Prophetes ont publié. »

Ce paſſage de S. Juſtin, loin d'être favorable à l'opinion d'Epiſcopius, la condamne : S. Juſtin y fait à Tryphon un raiſonnement qu'on appelle *ad Hominem* : il eſt clair qu'il veut dire, que quand Tryphon ne voudroit pas admettre que Jeſus-Chriſt eſt Dieu, ni reconnoître la ſolidité des raiſons qu'il a expoſées pour le prouver, la cauſe des Chrétiens ne ſeroit pas encore déſeſpérée, puiſqu'il y a quantité d'autres preuves & un grand nombre de caractères, qui établiſſent que Jeſus de Nazaret eſt le Meſſie prédit par les Prophetes, ce qu'il confirme par l'opinion des Ebionites & des autres Hérétiques, qui, quoiqu'ils ne veuillent reconnoître Jeſus-Chriſt que pour un ſimple homme, ne laiſſent pas d'embraſſer ſa Doctrine comme celle du véritable Meſſie.

Il eſt clair que voilà le ſens de S. Juſtin, & non pas que la Divinité de Jeſus-Chriſt ne ſoit pas prouvée, puiſqu'il aſſure expreſſément que les Prophetes, & Jeſus-Chriſt lui-même, ont enſeigné la Divinité du Meſſie.

On prétend tirer un grand avantage de ce que S. Juſtin, en parlant de ceux qui regardent Jeſus-Chriſt comme un homme, dit quelques-uns des nôtres.

Mais cette maniere de parler, ne veut pas dire que Saint Juſtin crût qu'on pouvoit être Chrétien ſans croire que Jeſus-Chriſt eſt Dieu ; car S. Juſtin a pu dire, de ceux qui niant

la Divinité de Jeſus-Chriſt faiſoient profeſſion du Chriſtianiſme, *ils ſont des nôtres*, par oppoſition aux Juifs, ſans pourtant vouloir les reconnoître pour véritables Chrétiens : c'eſt ainſi que le même S. Juſtin, dans la ſeconde Apologie, parlant des Diſciples de Simon, de Menandre & de Marcion, dit qu'on les appelle tous Chrétiens, comme on donne le nom de Philoſophe à diverſes perſonnes, quoiqu'elles ſoient dans des ſentimens tout oppoſés. *

Difficultés des Ariens modernes contre le Dogme de la Conſubſtantialité du Verbe.

Les Ariens modernes reconnoiſſent qu'il n'y a qu'une ſeule cauſe ſuprême de toutes choſes, laquelle eſt une ſubſtance intelligente & immatérielle, ſans compoſition & ſans diviſion. Ils reconnoiſſent encore que l'Ecriture nous apprend qu'il y a trois Perſonnes Divines, le Pere, le Fils & le S. Eſprit, & que ces trois Perſonnes ſont diſtinguées ; mais ils prétendent que, de ces trois Perſonnes, le Pere ſeul eſt la ſubſtance néceſſaire, ou la cauſe ſuprême qui a produit tout, & que les autres Perſonnes ſont des créatures.

Nous examinerons à l'article MACEDONIUS, les difficultés qui regardent la Perſonne du S. Eſprit ; nous allons examiner ici celles qui combattent la Divinité du Fils.

1°. Les nouveaux Ariens prétendent que le Fils procédant du Pere, n'eſt pas indépendant, & n'eſt par conſéquent pas l'Etre ſuprême, ou Dieu, puiſque la notion de la Divinité ſuprême renferme l'exiſtence néceſſaire & indépendante, l'exiſtence par ſoi-même.

2°. Ils conviennent que le Fils eſt appellé Dieu dans l'Ecriture, mais ils prétendent que c'eſt moins par rapport à ſon eſſence méthaphyſique, qu'à cauſe des relations qu'il a avec les hommes, ſur leſquels ils exerce les Droits de la Divinité.

3°. Toutes les opérations du Fils, ſoit dans la création du monde, ſoit dans tout le reſte de ſa conduite, ſont des opérations de la puiſſance du Pere, qui lui a été communiquée,

* Judicium Eccleſiæ Catholicæ, trium priorum ſæculorum de neceſſitate credendi quod Dominus noſter J. C. ſit verus Deus, aſſertum contra Simonem Epiſcopum, Auctore Bullo. Recueil des Ouvrages de Bull, par Grabe, in-fol. 1705.

& le Fils a toujours reconnu la Suprématie du Pere, ce qui prouve sa dépendance, & par conséquent qu'il n'est pas Dieu.

4°. Jesus-Christ avant son Incarnation n'avoit point un culte particulier ; tout le culte se rendoit au Pere ; ce n'est qu'après sa Résurrection qu'il a un culte, encore n'est-il fondé que sur les rapports de Jesus-Christ avec les hommes ; sur sa qualité de Médiateur, de Rédempteur, d'Intercesseur, & non sur la qualité d'Etre Suprême, ou existant par lui-même.

5°. Si le Fils ou la seconde Personne à laquelle l'Ecriture donne le nom & le titre de Dieu, étoit consubstantiel au Pere, elles seroient réunies dans une seule substance simple, & alors il faudroit nécessairement que ces Personnes se confondissent, & ne fussent que de pures dénominations extérieures de la Substance divine, comme Sabellius le prétendoit.

6°. Les nouveaux Ariens demandent dans quels Peres des trois premiers siécles il est parlé de la consubstantialité du Fils, & sur quel fondement les Peres de Nicée se sont appuyés pour conserver le mot *consubstantiel*, qui a été condamné par les Peres du Concile d'Antioche.

7°. Ils demandent comment l'égalité du Pere & du Fils, qui du tems d'Origene étoit une erreur née de l'inadvertence d'un petit nombre d'hommes, & la génération du Fils qui étoit inconnue au siécle du Concile de Nicée, sont devenues des articles fondamentaux.

8°. Ils prétendent que les Peres qui ont précédé le Concile de Nicée, ont tous enseigné l'infériorité du Fils au Pere.

M. Wisthon s'appuye principalement sur les Constitutions Apostoliques & sur les Epîtres de S. Ignace : il a prétendu que les Constitutions Apostoliques ont été dictées par les Apôtres à S. Clément, & qu'elles avoient été dictées aux Apôtres par Jesus-Christ même pendant quarante jours, depuis sa Résurrection : M. Wisthon prétend que sans cela Jesus-Christ auroit laissé son Eglise sans corps de loix, ce qu'on ne peut penser.

A l'égard de S. Ignace, il prétend que ce sont ses longues lettres qui sont l'ouvrage de ce Pere, & non pas les courtes, qui, selon lui, ont été tronquées.

Je vais examiner ces difficultés, & les réfuter.

Le sentiment de Wisthon & de Clark est contraire à l'Ecriture.

1°. On prétend que le Fils étoit engendré par le Pere ;

il n'a pas une exiſtence indépendante, & n'eſt par conſéquent pas le Dieu Sauveur.

Cette difficulté n'eſt qu'un ſophiſme.

Rien n'exiſte ſans une raiſon qui le faſſe exiſter : cette raiſon eſt ou dans la même choſe ou hors d'elle ; ſi cette raiſon eſt dans la choſe même, cette choſe exiſte par elle-même, elle a une exiſtence indépendante ; ſi la raiſon qui fait exiſter une choſe eſt hors de cette choſe, elle a une exiſtence dépendante, elle eſt produite.

Si la choſe produite eſt une ſubſtance diſtinguée de la ſubſtance de la cauſe productrice, l'être produit eſt une créature : mais ſi la choſe produite n'eſt pas une ſubſtance diſtinguée de la cauſe productrice, ſi elle eſt une production néceſſaire & eſſentielle, alors elle n'eſt point une créature, elle eſt coéternelle, conſubſtantielle à ſon principe ; & ſon exiſtence, quoique dépendante, n'eſt point une imperfection, & ne la réduit point au rang des créatures : or, les Orthodoxes qui défendent la Divinité de Jeſus-Chriſt, en reconnoiſſant qu'il eſt engendré par le Pere, ſoutiennent qu'il eſt engendré néceſſairement de toute éternité par le Pere ; génération qui ne renferme ni poſtérité dans l'exiſtence, ni une dépendance qui emporte avec elle quelqu'imperfection ; génération qui par conſéquent n'empêche pas que le titre de Dieu ſuprême ne convienne au Fils.

Ainſi, pour prouver que le Fils eſt une créature, il ne ſuffit pas de prouver qu'il a une exiſtence dépendante, il falloit faire voir que cette dépendance emportoit avec elle quelqu'imperfection ; que le Fils étoit une ſubſtance diſtinguée du Pere, & non pas une Perſonne exiſtante dans la ſubſtance divine ; qu'il n'étoit pas une production eſſentielle du Pere, & par conſéquent qu'il n'étoit pas une Perſonne éternelle comme lui, & dont l'exiſtence a ſa ſource dans la même néceſſité abſolue qui fait exiſter le Pere.

Pour prouver que Jeſus-Chriſt eſt une créature, de ce qu'il a une exiſtence indépendante, il falloit prouver qu'il ne pouvoit être engendré néceſſairement par le Pere dans la même ſubſtance dans laquelle le Pere exiſte, & qu'il n'a pas les mêmes attributs qui naiſſent de l'eſſence de l'être néceſſaire ; car ſi le Fils eſt engendré néceſſairement & eſſentiellement par le Pere, dans la ſubſtance divine ; s'il a tous les attributs de l'Etre Suprême & néceſſaires, on ne peut lui refuſer la néceſſité d'exiſtence, qui fait l'eſſence de l'Etre.

Suprême, quoiqu'il ſoit engendré par le Pere.

M. Clark, dans ſon Traité de l'exiſtence de Dieu, prouve qu'il y a un Etre néceſſaire & exiſtant par lui-même, ou par la néceſſité de ſa nature, parce qu'il eſt impoſſible que tout ce qui eſt, ſoit ſorti du néant; ainſi, dans les principes de ce Théologien, la néceſſité abſolue d'exiſter n'eſt oppoſée à l'exiſtence dépendante, qu'autant que l'être dont l'exiſtence ſeroit dépendante auroit été tiré du néant, ce qu'on ne peut pas dire de Jeſus-Chriſt; car il eſt engendré néceſſairement & eſſentiellement par le Pere, & par conſéquent il eſt éternel comme lui, & n'a point été tiré du néant; l'Ecriture ne nous dit-elle pas, que rien de ce qui a été fait n'a été fait ſans lui? Il n'a donc pas été fait, il n'eſt pas une créature; on ne peut donc dire que le Fils n'eſt pas le Dieu ſuprême, parce qu'il a une exiſtence dépendante.

2°. Il eſt faux que le mot Dieu, lorſqu'il s'applique à Jeſus-Chriſt dans l'Ecriture, n'ait qu'une ſignification relative aux fonctions qu'il exerce envers les hommes. Le Fils n'eſt-il pas nommé Dieu, de la maniere la plus abſolue, dans cent endroits de l'Ecriture? l'Ecriture ne donne-t-elle pas au Fils tous les attributs de l'Etre Suprême?

M. Clark & ſes Partiſans ſont obligés d'en convenir; il faut donc concevoir que le Fils eſt conſubſtantiel au Pere, ou il faut ſuppoſer une créature infinie & ſouverainement parfaite.

3°. Le Fils ayant tous les attributs de l'Etre Suprême, on ne peut dire que le Fils n'agit que par une puiſſance empruntée, qui ſuppoſe qu'il n'eſt qu'une créature.

4°. Toute l'harmonie de la Religion eſt fondée ſur les rapports des trois Perſonnes de la Trinité avec les hommes; il n'eſt donc pas étonnant que l'Ecriture nous faſſe enviſager Jeſus-Chriſt principalement ſur ces rapports, & que le culte qu'elle lui rend ſoit fondé ſur ces rapports; d'ailleurs, il eſt certain que les Chrétiens doivent à Jeſus-Chriſt un culte égal à celui qu'on rend au Pere; ce qui ſeroit une vraie idolâtrie, s'il étoit vrai que Jeſus-Chriſt ſoit, non le Dieu Suprême, mais un Dieu ſubordonné.

5°. Puiſque le Docteur Clark n'attaque le ſyſtême commun, que parce qu'il le trouve contraire à l'Ecriture & à la raiſon, le bon ſens veut que l'on examine ſi la raiſon & l'Ecriture trouvent mieux leur compte dans le ſyſtême de ce ſavant Théologien.

La moindre choſe qu'on doit attendre, & que l'on peut exiger d'un homme qui rejette un ſentiment, & qui le rejette à cauſe des difficultés qui l'accompagnent, c'eſt que celui qu'il embraſſe ne ſoit pas ſujet à des difficultés mille fois plus grandes.

C'eſt pourtant le défaut du ſyſtême du Docteur Clark : il avoue que Jeſus-Chriſt a les propriétés infinies de Dieu, l'Eternité, la Toute-Puiſſance, la Toute-Science, &c. tous les attributs, en un mot, à l'exception de la Suprématie : mais comment ces propriétés infinies peuvent-elles être communiquées à une créature qui eſt néceſſairement finie ?

On ne comprend pas que Jeſus-Chriſt puiſſe être autre choſe qu'une créature tirée du néant, & finie comme les autres, s'il n'eſt pas conſubſtantiel à ſon Pere.

On comprend encore moins que l'on doit rendre au Fils les mêmes honneurs qu'au Pere, ſi le Pere & le Fils ne participent pas également à la même nature Divine ; cependant l'Ecriture nous ordonne de rendre à Jeſus-Chriſt le même culte qu'à ſon Pere. *

Comment M. Clark prouvera-t-il que dans ſon ſentiment l'Ecriture ne preſcrit pas un culte idolâtre ?

M. Clark ſuppoſe qu'il n'y a qu'un ſeul objet du culte Divin, & il ſuppoſe qu'il faut adorer le Fils qui n'eſt qu'une créature ; il ſuppoſe qu'il n'y a qu'un vrai Dieu qui exiſte par lui-même, & il donne le titre de vrai Dieu au Fils qui n'eſt qu'une créature.

Voilà les difficultés tirées des propres termes de M. Clark : le Dogme de la conſubſtantialité en contient-il de ſemblables ? †

Le Dogme de Conſubſtantialité ne conduit point au Sabellianiſme.

Les Perſonnes de la Trinité n'étoient, ſelon Sabellius, que des noms différens donnés à Dieu, ſelon les différentes relations ſous leſquelles on les conſidéroit ; ainſi le Pere n'étoit que Dieu, conſidéré comme faiſant des Décrets dans

* Joan. 1, 19, 37. Marc. 1, 3. Luc. 2, 4. ad Hebr. 1, 10. Matt. 27, 9, 30. Pſalm. 102, 15. Zach. 11, 12. Eſ. 40, 1. Oſée 1, 7.

† Voyez l'Extrait de Clark, Bibliot. choiſie, loc. cit.

ſon Conſeil éternel, & réſolvant d'appeller les hommes au ſalut ; lorſque ce même Dieu deſcendoit ſur la terre, dans le ſein d'une Vierge, qu'il ſouffroit & mouroit ſur la Croix, il s'appelloit Fils : enfin, il s'appelloit le Saint-Eſprit, lorſqu'on conſidéroit Dieu comme déployant ſon efficace & ſa puiſſance dans l'ame pour la converſion des Pécheurs. *

Ainſi, pour que le dogme de la conſubſtantialité conduisît au Sabellianiſme, il faudroit qu'il fût impoſſible qu'il exiſtât dans la ſubſtance divine deux perſonnes diſtinguées, dont l'un fût le Pere, & l'autre le Fils ; car s'il eſt poſſible qu'il exiſte dans la ſubſtance divine deux Etres diſtingués, il eſt évident qu'on n'eſt pas Sabellien en ſuppoſant que le Fils eſt conſubſtantiel à ſon Pere.

Je demande préſentement aux nouveaux Ariens s'ils croient qu'il ſoit impoſſible que pluſieurs Etres qui ne ſont point des ſubſtances ni des parties de ſubſtance, exiſtent dans une ſubſtance ſimple ?

C'eſt une contradiction manifeſte que de ſuppoſer pluſieurs ſubſtances dans une ſeule & unique ſubſtance, ſimple & ſans parties ; mais ce n'eſt point une contradiction de ſuppoſer dans une ſubſtance ſimple pluſieurs choſes qui ne ſoient ni des ſubſtances ni des parties ſubſtantielles de la ſubſtance divine.

Nous ne ſavons pas, il eſt vrai, comment ces Perſonnes exiſtent dans une ſubſtance ſimple ; mais ſavons-nous comment la faculté d'appercevoir, celle de juger & de vouloir, qui ſont autant de facultés bien diſtinctes, exiſtent cependant dans notre ame, qui eſt certainement une ſubſtance ſimple ?

Les attributs de l'Etre Suprême ſont donnés à J. C. ſi clairement dans l'Ecriture, qu'il n'y auroit qu'une contradiction ou une abſurdité manifeſte, qui autoriſât à douter de la Divinité de J. C. ; or, on eſt bien éloigné d'appercevoir cette contradiction ou cette abſurdité dans le Dogme de la Divinité de J. C.

Il n'y a abſurdité ou contradiction dans un ſentiment, que lorſqu'on unit *le Oui* & *le Non*, lorſqu'on affirme & que l'on nie la même choſe : or, perſonne ne peut faire voir que dans le dogme de la Divinité de J. C., on affirme & l'on nie la même choſe, que l'on uniſſe *le Oui* & *le Non*. La plû-

* Voyez l'art. SABELLIUS.

part de ceux qui décident avec tant de hauteur ſur ces queſtions, n'ont aucune de ces notions : qu'ils ne prennent pas en mauvaiſe part, ſi je les avertis que les Clark & les Wiſthon ont été embarraſſés à défendre leur ſentiment, & qu'ils ne l'ont jamais regardé comme exempt de difficultés.

Clark & Wiſthon, après un examen ſérieux & profond de la doctrine de l'Ecriture, & de celle des premiers ſiécles ſur la divinité de J. C., ont abandonné l'Arianiſme groſſier, qui fait de J. C. une ſimple créature.

Le Docteur Clark reconnoît expreſſément que l'Ecriture en ne nous diſant point de quelle maniere le Fils dérive ſon être du Pere, perſonne n'a droit d'entreprendre de le déterminer, & que l'on doit également cenſurer, & ceux qui diſent que le Fils a été fait de rien, & ceux qui diſent qu'il eſt la ſubſtance qui exiſte par elle-même : quelle diſtance entre les Clark & les Wiſthon, & ceux qui décident aujourd'hui ſans héſiter contre la divinité de J. C. ! *

Le Conſubſtantialité du Verbe a toujours été un Dogme fondamental dans l'Egliſe avant Arius.

L'Egliſe, pendant les trois premiers ſiécles, condamnoit également & ceux qui admettoient pluſieurs Dieux, & ceux qui nioient la divinité de Jeſus-Chriſt. L'Egliſe chrétienne reconnoiſſoit donc la divinité de Jeſus-Chriſt, de maniere qu'elle retranchoit de ſa communion ceux qui, en reconnoiſſant que Jeſus-Chriſt étoit Dieu, reconnoiſſoient pluſieurs Dieux; ainſi elle ne croyoit pas pluſieurs ſubſtances divines.

L'Egliſe croyoit donc que Jeſus-Chriſt étoit conſubſtantiel à ſon Pere, ou qu'il exiſtoit dans la même ſubſtance : car il eſt impoſſible de reconnoître que Jeſus-Chriſt eſt Dieu auſſi-bien que ſon Pere, & de ſuppoſer qu'il n'y a pas pluſieurs ſubſtances divines, ſans croire diſtinctement, que le Pere & le fils exiſtent dans la même ſubſtance, & par conſéquent ſans croire la conſubſtantialité du Fils, quoiqu'on n'exprimât pas toujours cette croyance par le mot *conſubſtantialité*.

* Voyez Clark, Doctrine de l'Ecriture, ſur la Trinité. Wiſthon, Chriſtianiſme rétabli. Mémoires Hiſtoriques, ſur la Vie du Docteur Clark, par Wiſthon.

1°. L'Egliſe, pendant les trois premiers ſiécles, a rendu à Jeſus-Chriſt le culte qui eſt dû au vrai Dieu, elle a retranché de ſa communion tous ceux qui, comme Cerinthe, Théodote, &c. ont nié la divinité de Jeſus-Chriſt.

Elle ne condamne pas avec moins de rigueur ceux qui, comme Praxée, Noet, Sabellius, &c. ne conteſtoient point la divinité du Fils, mais qui prétendoient qu'il n'étoit point une perſonne diſtincte du Pere.

L'Egliſe reconnoiſſoit donc que Jeſus-Chriſt étoit Dieu, & qu'il étoit diſtingué du Pere; elle ne pouvoit reconnoître que Jeſus-Chriſt étoit Dieu & diſtingué du Pere, qu'autant qu'elle croyoit que le Pere & le Fils étoient ou deux ſubſtances différentes, ou deux perſonnes différentes dans la même ſubſtance.

Il eſt certain que l'Egliſe a condamné tous ceux qui admettent pluſieurs principes diſtingués & néceſſaires, qu'elle n'a jamais reconnu qu'une ſubſtance éternelle, infinie, exiſtante par elle-même, & qu'elle a frappé d'anathême Marcion, Hermogene, & tous ceux qui ſuppoſoient pluſieurs ſubſtances infinies & néceſſaires.

L'Egliſe ne croyoit donc pas que la perſonne du Fils fût une ſubſtance diſtinguée de celle du Pere; l'Egliſe croyoit donc que le Fils exiſtoit dans la même ſubſtance dans laquelle le Pere exiſtoit, & par conſéquent elle croyoit qu'il étoit *conſubſtantiel.*

L'erreur de Sabellius, de Noet, de Praxée, qui confondoient les perſonnes divines, l'erreur des Hérétiques qui admettoient pluſieurs ſubſtances éternelles & infinies, l'erreur qui attaquoit la divinité de Jeſus-Chriſt, ont été condamnées comme des erreurs nouvelles, on n'a point héſité ſur leur condamnation: on croyoit donc bien diſtinctement la conſubſtantialité du Verbe, puiſque ſi Jeſus-Chriſt n'eſt pas conſubſtantiel à ſon Pere, il faut, ou qu'il ne ſoit point Dieu, & que Cerinthe, Théodote, &c. aient eu raiſon de nier ſa Divinité, ou s'il eſt Dieu, n'étant point conſubſtantiel, il faut qu'il ſoit une ſubſtance diſtinguée de la ſubſtance du Pere, par conſéquent, qu'il y a pluſieurs ſubſtances néceſſaires, comme Marcion, Hermogene & les Manichéens le ſuppoſoient; ou enfin ſi Jeſus-Chriſt n'eſt ni une perſonne diſtinguée du Pere & conſubſtantiel à lui, ni une ſubſtance diſtinguée de la ſubſtance du Pere, il faut qu'il ſoit, comme le prétend Sabellius, le même Dieu conſidéré ſous

des rapports différens, & non pas une perſonne diſtinguée du Pere.

L'Egliſe ne pouvoit donc condamner toutes ces erreurs, auſſi-tôt qu'elles ont paru, & ſans héſiter, qu'autant que le dogme de la conſubſtantialité étoit cru bien formellement, & connu bien diſtinctement, quoiqu'il ne fût pas toujours exprimé par ce mot.

L'Egliſe, en profeſſant la conſubſtantialité du Verbe, étoit donc également éloignée du Sabellianiſme & du Trithéiſme; & M. le Clerc eſt tombé dans une mépriſe groſſiere, pour un homme tel que lui, lorſqu'il a dit que les Peres qui n'avoient pas penſé comme Arius, reconnoiſſoient trois ſubſtances divines. *

A la naiſſance de l'Arianiſme, l'Egliſe enſeignoit diſtinctement la Conſubſtantialité du Verbe.

1°. Arius combattit d'abord les Expreſſions dont Alexandre ſe ſervoit en parlant de la Trinité, & prouvoit que les trois Perſonnes divines n'exiſtoient pas dans une ſubſtance ſimple, parce qu'elles étoient diſtinguées entr'elles, comme l'effet de ſa cauſe: ce qui, ſelon Arius, étoit impoſſible dans une ſubſtance ſimple.

Alexandre prétendit que le ſentiment d'Arius attaquoit la divinité de Jeſus-Chriſt. Arius n'oſa nier la divinité de Jeſus-Chriſt, reconnut qu'il étoit Dieu, mais prétendit qu'il étoit engendré dans le tems.

C'eſt une contradiction manifeſte, que de ſuppoſer que Jeſus-Chriſt étoit produit dans le tems, & de ſoutenir qu'il étoit Dieu, & il eſt clair que les principes d'Arius le conduiſoient à nier la divinité du Fils: il n'a donc pu reconnoître qu'il étoit Dieu, que parce qu'il lui étoit impoſſible de le nier, & par conſéquent la divinité du Fils étoit enſeignée, lorſqu'Arius tomba dans l'erreur.

2°. Le Concile d'Alexandrie condamna Arius ſur cela même qu'il établiſſoit des principes qui étoient oppoſés à la divinité du Verbe: condamnation abſurde, ſi la divinité du Verb eût été un dogme inconnu à l'Egliſe.

3°. Perſonne n'attaque le jugement du Concile d'Alexandrie, comme introduiſant un nouveau dogme, & les Evê-

* Le Clerc, Biblioth. Ch. t. 3, p. 99.

ques qui prirent d'abord le parti d'Arius ne nioient point la conſubſtantialité du Verbe, mais trompés par Arius, ils croyoient que le Concile d'Alexandrie avoit décidé que le Fils n'étoit pas engendré, & qu'Arius n'avoit été condamné, que parce qu'il ſoutenoit que le Fils étoit engendré, & n'étoit pas un être exiſtant ſans génération. *

Euſebe dit même que la génération du Verbe étoit ineffable, ce qui ſeroit abſurde, s'il avoit cru que le Verbe fût une créature. Les Evêques qui prirent d'abord le parti d'Arius ne croyoient donc pas alors que le Verbe fût une créature, ils n'arriverent à cette erreur, qu'après qu'ils ſe furent brouillés avec Alexandre.

4°. L'embarras des Ariens pour dire que le Fils n'étoit pas conſubſtantiel à ſon Pere, leur mauvaiſe foi, la multitude des formules de foi qu'ils firent ſucceſſivement, toutes leurs ſupercheries pour faire ſupprimer le mot de conſubſtantiel, prouvent que la conſubſtantialité du Verbe étoit enſeignée bien diſtinctement dans l'Egliſe, & que la doctrine d'Arius étoit inconnue, nouvelle & odieuſe.

5°. Les Ariens ſe diviſerent entr'eux, les uns vouloient que le Verbe fût une ſimple créature, & les autres prétendoient qu'il ne falloit pas dire que le Verbe fût une ſimple créature.

Cette diviſion étoit impoſſible, ſi la conſubſtantialité du Verbe n'eût pas été enſeignée dans l'Egliſe : car les Ariens étoient trop ennemis des Catholiques, pour ne pas mettre Jeſus-Chriſt au nombre des créatures, s'ils l'euſſent oſé, & s'ils n'euſſent pas craint de révolter les fidéles, ou s'ils n'euſſent pas eux-mêmes tenu au dogme de la conſubſtantialité.

6°. Il eſt clair par l'hiſtoire de l'Arianiſme, que l'on n'arriva à cette erreur, qu'à force de raiſonnement & de ſubtilités, & par conſéquent, qu'elle n'étoit pas la croyance du peuple chrétien, ni celle de l'Egliſe.

On ne peut reprocher à l'Egliſe aucune variation ſur le Dogme de la Conſubſtantialité.

Les Ariens modernes diſent que le Concile d'Antioche, aſſemblé ſoixante ans avant celui de Nicée, avoit proſcrit le terme de *conſubſtantiel*, que le Concile de Nicée a con-

* Theodoret, Hiſt. Eccleſ. l. 1. c. 5. 6.

ſacré. Un même mot, dit M. le Clerc, peut-il avoir dans un ſi peu de tems deux ſens ſi différens ? Dira-t-on que les Peres de Nicée ne ſavoient pas ce qui s'étoit paſſé à Antioche ? ou, dit M. Wiſthon, ont-ils eu une nouvelle révélation ?

Je réponds, 1°. que ce Canon du Concile d'Antioche ſur lequel MM. Wiſthon & le Clerc fondent leur triomphe, paroît ſuppoſé.

Nous n'avons point les Actes du Concile d'Antioche, & nous ne ſavons qu'il condamna le mot *conſubſtantiel*, que parce que ce fait a été cité dans une lettre du Concile d'Ancyre.

Ce Concile d'Ancyre étoit compoſé d'Evêques, qui, par amour pour la paix, ou pour plaire à Conſtance, vouloient conſerver le dogme de la divinité de Jeſus-Chriſt, & ſupprimer le mot *conſubſtantiel*: ils anathématiſerent donc la doctrine d'Arius, & condamnerent le mot *conſubſtantiel*, ils informerent les Evêques de leur jugement, & dans la lettre écrite au nom du Concile, il eſt dit que le Concile d'Antioche avoit condamné le mot *conſubſtantiel*.

Nous n'avons de preuve de ce jugement du Concile d'Antioche, que par cette lettre écrite par ordre des Evêques du Concile d'Ancyre.

Cette lettre porte que les Evêques du Concile d'Antioche, après la condamnation de Paul de Samoſate, écrivirent une lettre, dans laquelle ils déclaroient qu'ils avoient condamné Paul de Samoſate, parce qu'il prétendoit que le Fils & le Pere ſont le même Dieu.

Voilà, ſelon l'Auteur de la lettre du Concile d'Ancyre, la raiſon que les Peres du Concile d'Antioche apportent de leur jugement contre Paul de Samoſate.

Euſebe nous a conſervé un grand fragment de la lettre du Concile d'Antioche, & dans ce fragment les Peres du Concile diſent qu'ils ont condamné Paul de Samoſate, parce qu'il ſoutenoit que le Fils eſt venu de la terre, & n'eſt pas de Dieu.

Saint Hilaire * & S. Athanaſe n'avoient point vu cette lettre du Concile d'Antioche, telle qu'elle eſt citée dans la lettre du Concile d'Ancyre; la condamnation du mot conſubſtantiel par le Concile d'Antioche n'eſt donc prouvée que par un Auteur qui vivoit plus de cent ans après ce Concile, &

* Hilar. de Synod. p. 1136.

qui ne l'a point vue ; ou qui l'a falsifiée ; puisqu'il faut dire aux Peres du Concile d'Antioche, le contraire de ce qu'ils disent dans le fragment qu'Eusebe nous a conservé.

On ne trouve dans ce fragment rien qui soit contraire à la consubstantialité ; croira t-on qu'Eusebe n'ait pas vu dans la lettre du Concile d'Antioche, la condamnation du mot consubstantiel, pour la suppression duquel il se donna tant de peine ? ou s'il l'a vue cette condamnation dans la lettre du Concile d'Antioche, croira-t-on qu'il l'ait supprimée ?

Les Ariens qui ont tout employé pour faire retrancher du Symbole de Nicée le mot consubstantiel, n'ont cependant jamais osé dire qu'il eût été condamné : seroit-il possible qu'ils eussent ignoré que le Concile d'Antioche, soixante ans avant Arius, avoit condamné ce mot ? il paroît donc que le Concile d'Antioche n'a pas en effet condamné le mot *consubstantiel*.

Je réponds, 2°. que s'il est vrai que le Concile d'Antioche a condamné le mot *consubstantiel*, ce n'est pas dans le sens que lui a donné le Concile de Nicée, puisque les Ariens, même après la lettre du Concile d'Antioche, n'ont fait contre les Orthodoxes aucun usage de la condamnation que le Concile d'Antioche a faite de cette expression.

En effet, si Paul de Samosate s'est servi du mot *consubstantiel*, c'étoit dans un sens absolument contraire au sens que lui donnoit le Concile de Nicée.

Paul de Samosate qui mettoit tout en usage pour enlever à Jesus-Christ le nom & le titre de Dieu, s'il s'est servi du mot *consubstantiel*, ne s'en est servi que dans le sens qui suit.

» Si le Fils est consubstantiel au Pere, comme vous catho-
» liques le prétendez, il s'ensuivra que la substance divine
» est coupée en deux parties, dont l'une est le Pere, &
» l'autre le Fils, & que par conséquent il y a quelque subs-
» tance divine antérieure au Pere & au Fils, qui a été en-
» suite partagée en deux. »

Les Peres d'Antioche, ayant horreur d'une pareille conséquence, & ne se mettant pas d'ailleurs fort en peine des termes, pourvû qu'ils conservassent le fond de la Doctrine, crurent que, pour ôter tout prétexte aux chicanes de cet hérétique, il falloit défendre de se servir du mot *consubstantiel* lorsqu'on parleroit de Jesus-Christ.

Les Ariens étant venus ensuite, & niant la chose même qui étoit exprimée par ce terme, savoir, la divinité du Fils,

les Peres du Concile de Nicée crurent qu'il étoit à propos de rappeller l'uſage d'un mot dont les Docteurs s'étoient ſervis avant le Concile d'Antioche, & qui n'avoit été proſcrit que pour ôter tout prétexte aux chicanes de Paul de Samoſate.

Les Peres du Concile de Nicée ont exprimé clairement leur jugement ſur la Doctrine d'Arius ; & n'ont laiſſé aucune équivoque dans le mot Conſubſtantiel.

Courcelles & M. le Clerc prétendent que les Peres du Concile de Nicée n'ont point penſé ſur la conſubſtantialité du Verbe, comme nous penſons aujourd'hui, & qu'ils avoient cru que le Fils étoit conſubſtantiel au Pere, parce qu'il étoit une ſubſtance ſemblable à la ſubſtance du Pere. *

Cette opinion de Courcelles & de M. le Clerc eſt deſtituée de preuves & de fondement.

Long-tems avant le Concile de Nicée, de ſimples fidéles accuſerent Saint Denis d'Alexandrie de ne point croire le Fils conſubſtantiel au Pere ; le Pape & le Concile de Rome reçurent leurs plaintes, & décideront que le Fils étoit *conſubſtantiel* au Pere.

Saint Denis ſe juſtifia, déclara qu'on l'avoit calomnié, & qu'il croyoit le Fils conſubſtantiel au Pere.

Cette expreſſion paroiſſoit donc alors très-claire, très-naturelle, & très-propre à exprimer la foi de l'Egliſe.

Euſebe lui-même, dans la lettre qu'il écrivit après le Concile de Nicée, avoue que les anciens Peres s'étoient ſervis du terme de conſubſtantiel, & Saint Pamphile fit voir qu'Origene avoit enſeigné en termes formels, que le Fils étoit conſubſtantiel au Pere. **

Les efforts des Ariens, pour faire retrancher le mot *conſubſtantiel* du Symbole de Nicée, prouvent qu'il exprime très-clairement & très-exactement la foi de l'Egliſe, que quand il y auroit eu dans cette expreſſion quelqu'obſcurité, les Peres du Concile de Nicée l'avoient diſſipée.

Ils déclarent en effet, » que cette expreſſion, *le Fils eſt* » *conſubſtantiel à ſon Pere*, ne doit pas être priſe dans le ſens

* Courcelles, quaternio Diſſert. Le Clerc, Défenſe des Sentimens des Théologiens de Hollande, Lettre 3. Biblioth. Ch. t. 3. art. 1. Art crit. Ep. 3. t. 3.

** Theod. Hiſt. Eccleſ. l. 1. c. 12.

» qu'on lui donne, quand on parle des corps ou des ani-
» maux, puiſque cette génération ne ſe fait, ni par diviſion,
» ni par changement, ni par converſion de la ſubſtance ou
» de la vertu du Pere, ni d'aucune autre maniere qui mar-
» que quoi que ce ſoit de paſſif, & que rien de tout cela ne
» ſauroit convenir à une nature non engendrée, comme celle
» du Pere, que ce terme *conſubſtantiel* ſignifie ſeulement
» que le Fils de Dieu n'a nulle reſſemblance avec les créa-
» tures. » *

Peut-on exprimer plus clairement le dogme de la conſubſtantialité, tel que l'Egliſe l'enſeigne aujourd'hui? & n'eſt-il pas évident que, ſi le Fils étoit une ſubſtance différente du Pere, il faudroit qu'il eût été produit de quelqu'une des manieres que le Concile exclut.

Mais, dit M. le Clerc, le mot de *conſubſtantiel* n'a jamais été employé, que pour ſignifier les individus de la même eſpece; c'eſt ainſi que le Concile de Chalcédoine dit, que le Fils eſt *conſubſtantiel* au Pere, ſelon la divinité, & conſubſtantiel à nous, ſelon l'humanité. **

Je réponds qu'il eſt vrai que les Auteurs profanes ont ſouvent employé le mot conſubſtantiel pour ſignifier des ſubſtances d'une même eſpece; mais nous avons vu que ce mot avoit auſſi été employé par les Chrétiens, pour ſignifier des perſonnes différentes qui exiſtoient dans la même ſubſtance.

Ainſi devant & après le Concile de Nicée, le mot conſubſtantiel ſignifioit, ou des ſubſtances d'une même nature, ou des perſonnes qui exiſtoient dans la même ſubſtance.

Il fut employé dans ce double ſens par le Concile de Chalcédoine; dans le ſecond, pour exprimer la conſubſtantialité du Fils; & dans le premier, pour ſignifier que le corps de Jeſus-Chriſt étoit de la même eſſence que le nôtre.

Il falloit que M. le Clerc fît voir que le Concile de Chalcédoine n'avoit pris le mot *conſubſtantiel*, que dans le premier ſens, mais c'eſt ce qui eſt faux: les Peres du Concile de Nicée ont donc enſeigné la conſubſtantialité, telle que nous la croyons.

* Act. Conc. Nic. Act. 12.
** Le Clerc, loc. cit.

Les

Les Auteurs Eccléſiaſtiques qui ont précédé le Concile de Nicée, ont enſeigné la Conſubſtantialité du Verbe.

Depuis le concile de Nicée, le Dogme de la conſubſtantialité du Verbe s'eſt enſeigné conſtamment dans l'Egliſe.

Les Sociniens ont penſé qu'il étoit abſurde de prétendre qu'un dogme forgé dans ces derniers ſiécles, ſoit vrai; ainſi quoiqu'ils faſſent peu de cas de la tradition des Peres, ils ont tâché de trouver une époque avant laquelle on ne connût point la conſubſtantialité du Verbe, & ils ont placé cette époque avant le concile de Nicée.

Socin, Sandius, Zuicker oſerent donc ſoutenir, que les Peres des trois premiers ſiécles avoient été Ariens. Clark, Wiſthon * & leurs Sectateurs ont adopté ce jugement ſur la Doctrine des Peres, & les Ariens modernes prétendent que les Peres des trois premiers ſiécles n'ayant point connu le dogme de la Divinité du Verbe, tel que les Orthodoxes l'enſeignent préſentement, il falloit, ou que l'erreur eût prévalu dans le concile de Nicée, & que, par conſéquent, il falloit remettre les choſes au premier état:

Ou qu'il étoit certain que les Peres du concile de Nicée avoient fait un article de foi d'une choſe, ſans laquelle leurs prédéceſſeurs avoient été de vrais Chrétiens & de grands Saints; que par conſéquent on n'étoit pas obligé de ſubir un joug qu'il avoit plu au concile de Nicée de mettre ſur les conſciences.

On voit aiſément combien il eſt important de diſſiper les nuages qu'on s'efforce de répandre ſur la foi des Peres qui ont précédé le concile de Nicée: je vais tirer leur juſtification de l'Hiſtoire même de l'Arianiſme & de leurs ouvrages.

Premiere Preuve, tirée de l'Hiſtoire de l'Arianiſme.

Les Peres du concile d'Alexandrie oppoſerent aux Ariens la nouveauté de leur ſentiment, & le jugement de toute l'antiquité; mais Arius & ſes Sectateurs refuſerent de s'y ſoumettre †.

Arius ſentit cependant qu'il étoit très-important pour lui

* Chriſtianiſme primitif rétabli par Wiſthon.

† Theod. Hiſt. Eccleſ. l. 1, c. 4.

de ne pas enſeigner une doctrine contraire à toute l'antiquité, & il oſa ſoutenir qu'il n'enſeignoit que la doctrine qu'il avoit reçue des anciens & d'Alexandre même.

Mais les Ariens renoncerent bientôt à cette prétention ; & lorſque les Evêques du Concile de Nicée propoſerent de juger Arius & ſa doctrine par la tradition & par les Peres, Euſébe prétendit qu'il falloit s'en rapporter à l'Ecriture, ſans s'arrêter à des traditions incertaines & douteuſes *

Euſébe étoit aſſurément auſſi en état que nos Ariens modernes de découvrir dans les Peres des trois pemiers ſiécles, les ſentimens d'Arius ; cependant il récuſe ces Peres, & veut qu'on juge Arius ſur la ſeule Ecriture.

Il étoit donc bien clair alors que la doctrine des Peres des trois premiers ſiécles n'étoit pas favorable à l'Arianiſme.

Lorſque Théodoſe, vers la fin du quatrieme ſiécle, voulut réunir toutes les Sectes dont l'Empire étoit rempli, il aſſembla leurs Chefs.

Le défenſeur de la foi de Nicée engagea l'Empereur à demander à cette aſſemblée, ſi, dans l'examen des queſtions, on auroit égard aux Peres qui avoient vécu avant les diviſions qui troubloient le Chriſtianiſme, ou ſi on rejetteroit leur doctrine, & ſi on leur diroit anathême.

L'Orthodoxe, qui avoit donné le conſeil, étoit perſuadé que perſonne n'oſeroit rejetter la doctrine des Peres, & qu'ainſi il ne reſteroit plus qu'à produire leurs paſſages pour montrer l'éternité du Fils, ce qui étoit facile.

Tous les Chefs de Secte témoignerent beaucoup de reſpect pour les Peres : l'Empereur, les preſſant, leur demanda s'ils vouloient les prendre pour Juges des points conteſtés ; alors ils héſiterent, & firent voir qu'ils ne vouloient pas être jugés ſur la doctrine des Peres **

Les Ariens, malgré la clarté de l'Ecriture ſur le dogme de la conſubſtantialité du Verbe, prétendoient y trouver qu'il n'étoit pas conſubſtantiel, & ne vouloient point d'autre regle de leur foi : ces mêmes Ariens rejettent l'autorité des Peres, & ne veulent pas qu'on décide par leurs ſuffrages, la queſtion de la conſubſtantialité du Verbe. Les Ariens ont donc toujours penſé que les Peres des trois premiers ſiécles avoient cru & enſeigné la conſubſtantialité du Fils : ils ſe réuniſſent

* Sozom. l. 1. c. 17.
** Socrat. l. 5. c. 10.

ſur ce point avec le concile de Nicée ; & leur refus conſtant de s'en rapporter au Jugement des Peres, ne permet pas de ſoupçonner que les Peres du Concile de Nicée ſe ſoient trompés, ou qu'ils aient voulu tromper les autres, lorſqu'ils ont déclaré que le Symbole du Concile de Nicée étoit conforme à la doctrine de toute l'antiquité.

M. le Clerc prétend que les Peres du Concile de Nicée, n'avoient pas entendu la Doctrine de leurs prédéceſſeurs, parce qu'ils ne purent s'accorder qu'après de longues conteſtations, ce qu'il prouve par le témoignage d'Euſébe, qui rapporte que ce ne fut qu'après bien des contradictions réciproques, que l'on forma le Jugement du concile *

Sur cette difficulté de M. le Clerc, je remarque, 1°. un grand défaut de logique & de critique : car Euſébe dit bien que les Peres du concile de Nicée eurent des altercations aſſez vives & aſſez longues, mais il ne dit pas que ces conteſtations euſſent pour objet de déterminer ſi les Peres qui ont précédé le concile de Nicée avoient enſeigné la conſubſtantialité : c'eſt gratuitement que M. le Clerc l'aſſure, ou plutôt il ajoute au récit d'Euſébe.

2°. Il eſt certain que les Ariens ne voulurent point s'en rapporter au témoignage des Peres : M. le Clerc pouvoit-il ignorer ce fait ? & s'il l'a connu, pouvoit-il aſſurer que les Peres du concile de Nicée avoient diſputé long-tems avant que de s'aſſurer ſi les Peres des trois premiers ſiécles avoient cru le dogme de conſubſtantialité ?

M. le Clerc, après avoir aſſuré avec tant de confiance que les Peres de Nicée n'avoient pas entendu le ſentiment de leurs prédéceſſeurs ſur la conſubſtantialité, dit : » mais » ſuppoſons qu'ils l'aient entendu ſans peine dans un tems » où l'on avoit une infinité d'ouvrages que nous n'avons » plus, pluſieurs ſecours dont nous ſommes préſentement » deſtitués, il ne s'enſuit nullement qu'il ne ſoit fort aiſé » d'entendre la doctrine du concile de Nicée, & de ceux » qui l'on précédé ; il faudroit pour cela avoir les mêmes » ſecours qu'alors. ** ».

Si, de l'aveu de M. le Clerc, nous ſommes privés des ſecours néceſſaires pour connoître clairement la doctrine des Peres qui ont précédé le concile de Nicée, ſi les Peres du

* Euſeb. Vita Conſt. c. 7.
** Défenſes des ſentimens des Theol. d'Holl. Lett. 4.

concile de Nicée avoient ces ſecours, comment M. le Clerc oſe-t-il décider que les Peres du concile de Nicée n'ont pas entendu les ſentimens des Peres des trois premiers ſiécles?

Si Sandius, Courcelles, &c. étoient deſtitués des ſecours néceſſaires pour l'intelligence exacte des Peres des trois premiers ſiécles, pourrions-nous ſans abſurdité préférer leurs aſſertions au témoignage, au jugement des Peres du concile de Nicée, qui ont déclaré que leurs prédéceſſeurs avoient enſeigné la conſubſtantialité du Verbe?

Penſera-t-on que les Ariens, que leurs défenſeurs, qu'un Euſébe, par exemple, ne fût pas en état de voir les fautes des Peres du concile de Nicée dans l'interprétation qu'ils donnoient aux ouvrages des Peres qui les avoient précédés.

Cependant Euſébe ne leur reproche point de mal interpréter les Peres; il ſoutient qu'on ne doit point s'en rapporter à leur Jugement, ce qui ſuppoſe évidemment que les Peres de Nicée ne ſe trompoient point dans l'interprétation des ouvrages des Peres, ſur le dogme de la conſubſtantialité. *

Seconde Preuve, tirée des Ouvrages mêmes des Peres.

Les ouvrages des Peres des trois premiers ſiécles ſont deſtinés à inſtruire les Fidéles, à combattre les Hérétiques & à défendre la Religion contre les Juifs & contre les Payens.

S'ils exhortent les Fidéles à la vertu, c'eſt en leur mettant devant les yeux un Dieu mort pour eux, qui doit être leur Juge, comme il a été leur Rédempteur & leur Médiateur.

Lorſque Cérinthe, Ebion, Théodote, &c. attaquent la divinité du Verbe, St. Ignace, St. Polycarpe, St. Irenée, St. Juſtin, & pluſieurs autres Ecrivains, inſtruits par les Apôtres mêmes, combattent ces Hérétiques, & les confondent par l'autorité de Jeſus-Chriſt & des Apôtres. †

Lorſque Praxée, Noet, Sabellius attaquent la Trinité & ſoutiennent que les Perſonnes divines ne ſont que des noms différens donnés à la même choſe, les Peres combattent cette erreur, & l'Egliſe la condamne.

Les Peres qui combattent également Cérinthe, qui nioit que Jeſus-Chriſt fût Dieu, & Praxée qui croyoit qu'il n'étoit pas une perſonne diſtinguée du Pere, combattent

* Theodoret, Hiſt. Eccleſ l. 1. c. 12.
† Euſeb. Hiſt. l. 5. c. 20. Hyeron. adverſ. Helvidium, c. 9.

Hermogène, Marcion & tous les Hérétiques qui admettent pluſieurs principes, ou pluſieurs ſubſtances néceſſaires: ils prouvent, contre ces Hérétiques, qu'il eſt impoſſible qu'il y ait pluſieurs ſubſtances néceſſaires, pluſieurs Etres ſouverainement parfaits.

Ces Peres ſuppoſoient donc, 1°. que Jeſus-Chriſt étoit vrai Dieu: 2°. qu'il étoit une perſonne diſtinguée du Pere: 3°. que le Pere & le Fils exiſtoient dans la même ſubſtance: & je dis que ces trois principes étoient bien diſtinctement dans leur eſprit, & bien clairement enſeignés dans l'Egliſe.

S'ils avoient cru que le Pere & le Fils étoient deux vrais Dieux & deux ſubſtances différentes, ils n'auroient pu ſoutenir contre Hermogène, contre Marcion, contre Apelle, contre les Manichéens, qu'il n'y avoit pas pluſieurs ſubſtances néceſſaires & ſouverainement parfaites, ſans tomber dans une contradiction qui ne pouvoit échapper à leurs adverſaires.

Et s'ils avoient enſeigné, contre Cérinthe, contre Théodoret, &c. que le Fils eſt un vrai Dieu, mais qu'il n'eſt pas conſubſtantiel à ſon Pere, Théodote, Artemon, &c. leur auroient reproché qu'ils ſe contrediſoient, & qu'ils admettoient pluſieurs Etres ſouverainement parfaits, pluſieurs principes éternels & néceſſaires, ce qu'ils avoient cependant regardé comme une abſurdité lorſqu'ils avoient écrit contre Hermogène, Marcion, &c.

Dans quel dégré d'ignorance & de préſomption ne faudroit-il pas ſuppoſer les Peres qui ſeroient tombés dans ces contradictions, & les Hérétiques qui ne les auroient ni apperçues ni relevées?

Cependant ces Peres des trois premiers ſiécles avoient de l'érudition, ils étoient Logiciens & bons Métaphyſiciens, ils ſavoient examiner profondément & diſcuter avec exactitude, & les Hérétiques n'étoient ordinairement que des hommes médiocres.

Ce principe général eſt applicable à tous les Peres, & en particulier à Tertullien, qui a ſi bien défendu la Trinité contre Praxée, & exprimé ſi clairement la conſubſtantialité du Verbe dans ſes Ouvrages contre cet Hérétique, & qui n'a négligé aucune des précautions néceſſaires pour prévenir toute eſpéce d'abus qu'on pourroit faire de ſes expreſſions. Voyez l'art. PRAXÉE, HERMOGÉNE, MARCION.

Les Peres des trois premiers siécles prouvent contre les Juifs, que Jesus-Christ est le Messie prédit, qu'il est Dieu : St. Justin, Tertullien, Origene, &c. établissent tous la Divinité de Jesus-Christ contre les Juifs *.

Après que St. Justin a prouvé que Jesus-Christ réunit tous les caractères de Messie, & que le Messie est vrai Dieu, Tryphon n'est pas plus embarrassé de la difficulté de concevoir comment le Messie, Fils de Dieu, & Dieu lui-même, a voulu se faire Homme, & mourir pour les Hommes.

Dans toute cette dispute, les Juifs ne reprochent point à St. Justin de combattre le dogme de l'Unité de Dieu : ainsi il est clair que St. Justin enseignoit deux choses ; la premiere, que Jesus-Christ étoit vrai Dieu ; la seconde, qu'il n'y avoit point plusieurs Dieux.

Ce que nous venons de dire de St. Justin, s'applique exactement à Tertullien, les Juifs ne lui reprochant point de croire plusieurs Dieux.

Le Juif, contre lequel Origene dispute, attaque la Religion chrétienne, parce qu'il est absurde d'adorer un Dieu mort & humilié : Origene répond aux difficultés du Juif, en supposant que Jesus-Christ réunit la Nature Divine & la Nature Humaine, & ne craint point qu'on lui réplique qu'il admet plusieurs Dieux.

D'ailleurs, il est clair que toutes les difficultés que Celse tire de l'humiliation & des souffrances de J. C. tomboient, si J. C. n'étoit pas vrai Dieu, cependant Origene n'emploie point cette réponse si simple, il a recours au Mystère de l'Incarnation ; il croyoit donc la consubstantialité du Verbe.

Injustices & foiblesses des difficultés des Ariens modernes contre les Peres des trois premiers Siécles.

Il n'y a point de Peres, avant le concile de Nicée, qui n'aient enseigné que Jesus-Christ est éternel, Fils de Dieu, & vrai Dieu ; ils supposent constamment la Divinité de Jesus-Christ & sa consubstantialité, soit qu'ils combattent les Héresies, soit qu'ils défendent la Religion contre les Juifs : le culte qu'ils rendent à Jesus-Christ a pour base sa Divinité & sa consubstantialité.

Les Ariens modernes reconnoissent ces faits, qui sont in-

* Justin, Dial. cum Tryph. Tert. in Jud. Origen. cont. Celf.

conteſtables, mais ils prétendent trouver, dans ces Peres, des paſſages qui ſemblent faire de Jeſus-Chriſt une ſimple créature, & de l'aveu de M. le Clerc, toute la queſtion, ſur cet objet, ſe réduit à ſavoir deſquels de ces paſſages on doit recueillir le ſentiment des Peres, & quels ſont les paſſages qui doivent ſervir d'interprétation aux autres: ſi ce ſont les mots qui ſemblent dire que le Fils de Dieu n'eſt pas Eternel, qu'il faut preſſer à la rigueur, ou ceux qui ſemblent aſſurer qu'il l'eſt *

Cette queſtion paroît décidée par l'expoſition que nous venons de faire de la Doctrine des Peres; car, puiſque les Peres, dans leurs Ouvrages contre les Hérétiques, ſuppoſent la conſubſtantialité du Verbe, puiſque le culte qu'ils rendent à Jeſus-Chriſt la ſuppoſe, il eſt clair que le dogme de la conſubſtantialité étoit clairement & diſtinctement dans leur eſprit.

S'ils avoient cru que Jeſus-Chriſt fût une créature, ils auroient eu une Religion eſſentiellement différente, ils auroient employé des principes eſſentiellement différens contre les hérétiques & contre les Juifs; ils n'avoient donc point dans l'eſprit que Jeſus-Chriſt fût une créature.

Les paſſages dans leſquels ils ſemblent ne parler du Fils ou de Jeſus-Chriſt que comme d'une ſimple créature, ne contiennent donc point le ſentiment des Peres, ſi l'on prend ces paſſages à la lettre; il faut donc les interpréter par les paſſages dans leſquels les Peres enſeignent la conſubſtantialité du Verbe.

Toutes les fois qu'un homme établit un principe, & que ce principe fait la baſe de tous ſes écrits, & la regle de ſa conduite, il eſt injuſte & abſurde de juger que cet homme ne croyoit pas ce principe, parce qu'il eſt échappé quelque phraſe, qui, priſe à la rigueur, eſt contraire à ce principe.

L'humanité ne comporte pas une exactitude de langage & d'expreſſion aſſez grande, pour qu'on ne puiſſe pas trouver, dans l'Auteur le plus ſyſtématique, des expreſſions & des phraſes, qui, priſes littéralement & dans la rigueur grammaticale, ne paroiſſent conduire à des conſéquences oppoſées à ſes principes.

* Le Clerc, Défenſe des Sentimens des Théologiens de Hollande, Lettre 3. pag. 76. Aris crit. t. 3. Ep 3. pag. 96. Bibl. Univ. s. 10. art. 8.

Mais ce ſeroit une injuſtice & une abſurdité de chercher le ſentiment de l'Auteur dans ces expreſſions, & c'eſt ce que les nouveaux Ariens font par rapport aux Peres des trois premiers ſiécles.

La conſubſtantialité du Verbe eſt un principe ſur lequel porte la religion des Peres : ils ont combattu toutes les erreurs qui l'attaquoient, ils la ſuppoſent dans tous leurs Ecrits ; & l'on prétend qu'ils ont été Ariens, parce qu'on trouve dans leurs Ecrits quelques phraſes, qui, priſes à la lettre, ſuppoſent que Jeſus-Chriſt eſt ou inférieur à ſon Pere, ou une ſubſtance diſtinguée de lui.

Que l'on examine les paſſages que Sandius & Zuicker ont cités, je défie qu'on en trouve où les Peres, parlant du Verbe, mettent en principe qu'il eſt une créature, ou qu'il eſt une ſubſtance différente du Pere : tous ces paſſages ſont, ou des comparaiſons deſtinées à expliquer le Myſtère de la génération éternelle du Fils, ou des explications que les Peres donnent pour répondre aux difficultés qui les preſſent ; ou enfin, ce ſont des interprétations de quelque endroit difficile de l'Ecriture.

Mais, eſt-ce dans ces paſſages qu'il faut chercher la Doctrine des Peres ſur la conſubſtantialité du Verbe ? Peut-on oppoſer ces paſſages aux preuves qui établiſſent que ces Peres ont enſeigné ce dogme ?

Comme les nouveaux Ariens citent en faveur de leur ſentiment le P. Petau, j'ai cru devoir faire remarquer qu'il s'en faut beaucoup que ce ſavant Jéſuite ait penſé comme eux ſur les Peres des trois premiers ſiécles.

Nous n'avons qu'une partie des Ouvrages des trois premiers ſiécles : quand, parmi ceux qui nous reſtent, le P. Petau trouveroit que quelques-uns ont parlé peu exactement, pourroit-on en conclure que ce grand Théologien a cru que les Peres qui ont précédé le concile de Nicée étoient Ariens ?

Au reſte, le P. Petau ne prétend pas que ces Peres aient été Ariens, il dit ſeulement qu'ils ſe ſont exprimés peu exactement ; il reconnoît d'ailleurs, que ces Peres ont cru le dogme de la conſubſtantialité, & ce ſavant Théologien a lui-même très-bien prouvé ce dogme ; les Ariens ne peuvent donc réclamer le ſuffrage du P. Petau.

Il n'eſt pas poſſible d'entreprendre une juſtification détaillée des Peres des trois premiers ſiécles : on la trouvera

dans Bullus, dans le Moine, dans M. Boſſuet, dans un excellent Traité de la Divinité de Jeſus-Chriſt, c'eſt l'ouvrage d'un ſavant Bénédictin. *

On lira auſſi avec plaiſir ſur cette matiere, un ouvrage de M. Bayle, contre le Miniſtre Jurieu, qui avoit parlé des Peres des trois premiers ſiécles, comme les Ariens en parlent. **

M. Wiſthon a prétendu trouver ſon ſentiment dans les Conſtitutions Apoſtoliques; auſſi-tôt il a fait de ces Conſtitutions un ouvrage dicté par Jeſus-Chriſt même aux Apôtres pendant quarante jours, depuis ſa Réſurrection juſqu'à ſon Aſcenſion; il prétend même que ſans cet ouvrage l'Egliſe chrétienne n'auroit pu ſubſiſter: ces Conſtitutions, ſelon M. Wiſthon, contiennent l'Arianiſme.

Nous voyons encore ici, dans M. Wiſthon, un étrange effet de la prévention; car, 1°. il eſt certain que les Conſtitutions Apoſtoliques ne contiennent point l'Arianiſme; 2°. il eſt encore plus certain qu'elles ſont d'un Auteur du quatrieme ſiécle: on trouve la preuve de ces deux points dans les PP. Apoſtoliques de Cotelier, édition de M. le Clerc. †

Pour les Epîtres de S. Ignace, dont M. Wiſthon réclame l'autorité, il eſt certain que les paſſages qu'il cite ſont des additions faites par les Ariens, comme tous les Savans l'ont reconnu avant M. Wiſthon, & comme M. le Clerc l'a fait voir en réfutant M. Wiſthon. §

La nature de l'ouvrage que l'on donne ne permet pas d'entrer dans ces diſcuſſions: je remarquerai ſeulement que M. le Clerc n'étoit ni contraire aux Ariens, ni favorable aux Peres, & qu'il avoit même prétendu que les Peres qui ont précédé le Concile de Nicée étoient Ariens.

* Judicium Eccleſiæ Catholicæ trium priorum ſæculorum, &c. Defenſio Fidei Nicenæ, dans le Recueil des Ouvrages de Bull, Edit. de Grabe, in-fol. 1703.

Varia Sacra, &c. cura Stephani le Moine, 2 vol. in-4. 1685. t. 1.

Sixieme Avertiſſement contre Jurieu, par M. Boſſuet: de la Divinité de J. C. par D. Maran. chez Colombat, 3. vol. in-12. 1751. t. 2.

** Janua cœlorum reſerata cunctis Religionibus, à celebri admodum viro D. Petro Jurieu.

† Cotelier, Judicium, de Conſtitutionibus Apoſtolicis, t. 1. PP. Apoſtolicorum, p. 194.

§ PP. Apoſtolici de Cotelier, édit. de le Clerc, t. 2. de Bibl. anc. & mod. t. 22. part. 2. pag. 337. Dup. Biblioth. des Auteurs Eccleſ. t. 1. pag. 43.

Conclusion générale de cet Article.

Ainsi tout l'édifice de l'Arianisme moderne s'écroule, lorsqu'on examine ses principes ; & ces grandes difficultés, qu'on suppose avec tant de confiance aux défenseurs de la consubstantialité, sont, aux yeux de la critique, des Sophismes qui tirent toute leur force de l'abus que l'on fait d'une maxime excellente lorsqu'elle est bien entendue : on prétend qu'il ne faut rien admettre que ce que l'on conçoit clairement ; comme on ne voit point clairement comment le Fils est consubstantiel au Pere, on se croit autorisé à rejetter le dogme de la consubstantialité : d'après ce principe, on prend à la lettre tous les passages qui parlent de Jesus-Christ comme d'une créature, & l'on prend dans un sens métaphorique tous ceux qui expriment sa Divinité, quelque clairs que soient ces passages.

Mais ne conçoit-on pas clairement qu'il y a des choses que nous ne pouvons comprendre, que nous ne pouvons concevoir clairement, & qui sont pourtant inconteſtables ?

Ne concevons-nous pas clairement que lorsqu'une autorité infaillible nous assure ces choses, elles deviennent aussi certaines que l'autorité même qui les atteste, quelqu'obscures, quelqu'inaccessibles qu'elles soient à la raison ?

D'après ce principe, que personne ne peut contester, n'est-il pas évident qu'il faut prendre à la lettre les passages qui nous parlent de la consubstantialité du Verbe, si ce dogme est évidemment supposé dans l'Ecriture, s'il fait la base de la religion, s'il a été établi par Jesus-Christ & enseigné par les Apôtres comme le fondement de la religion chrétienne, comme on l'a cent fois prouvé aux Ariens ?

Tout le système de la Religion chrétienne s'entend très-bien, lorsqu'on l'appuye sur la Divinité, & sur la consubstantialité du Verbe : l'Arianisme, qui la nie, est au contraire plein d'absurdités & de contradictions, que la sagacité de Clark & de Wisthon n'ont pu sauver.

L'Orthodoxe, appuyé sur la révélation qui est certaine, admet la consubstantialité qu'il ne comprend pas, & qu'il ne conçoit pas clairement, mais dans laquelle il ne voit point de contradiction ; & ce dogme lui développe admirablement tout le système de la Religion chrétienne.

L'Arien, au contraire, nie la Divinité de Jesus-Christ

dans laquelle il ne voit pas de contradiction non plus que l'Orthodoxe, & tombe dans des contradictions, dans des abſurdités ſans nombre.

On conçoit donc clairement, non la conſubſtantialité du Verbe, mais la vérité de ce dogme, & l'abſurdité de l'Arianiſme qui le nie.

Que le lecteur équitable prononce, qui de l'Arien ou de l'Orthodoxe viole la maxime qui porte que l'homme ne doit admettre que ce qu'il conçoit clairement.

On examine, dans l'article ANTITRINITAIRE, les difficultés qu'on oppoſe à la conſubſtantialité du Verbe, & que l'on tire de l'impoſſibilité de réunir dans une même ſubſtance un Pere & un Fils.

ARMÉNIENS, Branche des Eutychiens ou Monophyſites, qui rejetterent le Concile de Chalcédoine, & s'unirent aux Jacobites vers le milieu du ſixieme ſiécle.

La Religion chrétienne avoit été portée dans l'Arménie avant Conſtantin, par Grégoire, ſurnommé l'Illuminé; elle s'y conſerva dans toute ſa pureté juſqu'au Patriarche Narsès, qui, vers le milieu du ſixieme ſiécle, tint un Concile de dix Evêques, dans lequel il ſe déclara pour l'héréſie des Monophyſites, ſoit qu'il eût de l'affection pour cette héréſie, ſoit qu'il voulût faire ſa cour aux Perſes, qui cherchoient à mettre de la diviſion entre les Grecs & les Arméniens, unis enſemble par leur commune oppoſition à l'idolâtrie des Perſans. *

Ce Patriarche, qui donna naiſſance au Schiſme de ſa Nation, eut pour ſucceſſeurs ſept autres Patriarches, qui y maintinrent le Schiſme durant l'eſpace de cent douze ans.

Pendant ce premier Schiſme, les Arméniens ſouffrirent beaucoup de la part des Perſes: lorſqu'Héraclius eut défait les Perſes, les Arméniens marquerent de la diſpoſition à ſe réunir à l'Egliſe catholique: on aſſembla un Concile, qui condamna tout ce que Narsès avoit fait, & qui réunit les Arméniens à l'Egliſe.

Cette réunion dura 105 ans, mais le Schiſme ſe renouvella au commencement du huitieme ſiécle. Jean Agnienſis,

* Oriens Chriſtianus, t. 1. p. 1355. Narratio de rebus Armenorum, apud Conbefis auctuar. Bibliot. PP. t. 2. Aſſeman Bibliot. Or. t. 3. part. 2. pag. 37. Mém. des Miſſions de la Compagnie de Jeſus dans le Levant, t. 3.

par ordre d'Omar, Chef des Sarrasins, & avec le secours du Calife de Babylone, assembla un Conciliabule de quelques Evêques Arméniens, & de six Evêques Assyriens : il y fit définir qu'il n'y avoit qu'une seule nature en Jesus-Christ, une volonté & une opération; ainsi ils joignoient le Monothélisme au Monophysisme.

On ordonna encore dans un Concile, qu'à l'avenir on retrancheroit l'eau des sacrés mystères, pour ne point marquer deux natures en Jesus-Christ par le mêlange de l'eau avec le vin.

Comme ce Patriarche étoit aussi hypocrite qu'artificieux, il se fit la réputation d'un Saint; il n'eut besoin pour cela, que d'affecter extérieurement un air mortifié, & de faire des ordonnances sévères, dont une défendit dans les jours de jeûne, l'usage du poisson, de l'huile d'olive & du vin, aussi étroitement que la viande & les œufs y étoient défendus.

Le Schisme renouvellé par ce Patriarche dura jusqu'à la fin du neuvieme siécle : quelques Patriarches tenterent la réunion & furent chassés : Kacik voyant le ravage que les Turcs faisoient en Arménie, transporta son siége à Sébaste, pour se mettre sous la protection des Empereurs Grecs.

Ce fut dans ce tems-là que Kacik, Seigneur Arménien, entreprit de relever le Royaume de la petite Arménie : il prit le titre de Roi, & conquit la Cilicie & une partie de la Cappadoce.

Léon, qui succéda à Kacik, se trouva environné d'Infidéles, qui menaçoient de l'attaquer : il eut recours aux Latins qui étoient alors puissans dans l'Orient; & pour se les rendre favorables, il tâcha de gagner les bonnes graces du Pape qui étoit l'ame des armées & des mouvemens des Princes d'Occident. Il pria le Pape Célestin III. de lui envoyer un Cardinal pour faire la cérémonie de son couronnement; ce Prince favorisa beaucoup les Catholiques dans l'Arménie, & disposa ses sujets à la réunion avec l'Eglise Romaine. Cette réunion n'eut cependant pas lieu : les efforts que les Patriarches firent, & l'opposition des Schismatiques, causerent même du désordre.

Ces divisions affoiblirent considérablement l'Arménie; & les Tartares qui en furent informés firent une irruption dans ce Royaume, s'emparerent de la Géorgie & de la grande Arménie, détruisirent la Ville de Daun, dans laquelle on comptoit plus de mille Eglises & plus de cent mille familles.

Les ſucceſſeurs de Léon, après avoir ſoutenu différentes attaques des Sarraſins, & les avoir attaqués eux-mêmes en ſe réuniſſant aux Tartares, convoquerent enfin un Concile au commencement du quatorzieme ſiécle. Dans ce Concile on reconnut que Jeſus-Chriſt avoit deux natures & deux volontés : ce Concile étoit compoſé de vingt-ſix Evêques, de dix Vertabjets ou Docteurs, & de ſept Abbés.

Les Schiſmatiques s'éleverent contre le Synode, & proteſterent contre tout ce qui s'y étoit fait ; on prétend même qu'ils firent aſſaſſiner Hayton & Léon ſon fils, qui favoriſoient la réunion.

Pour faire tomber la répugnance, le Succeſſeur de Léon III. fit aſſembler un nouveau Concile, qui confirma tout ce que le précédent avoit fait, & les Monophyſites s'oppoſerent à ce Concile, comme ils s'étoient oppoſés au Concile précédent.

On ne ſe réunit donc point, & les Arméniens Monophyſites ne ceſſerent point d'inſulter les catholiques, & de leur ſuſciter des perſécutions.

Quelques années après la tenue de ce Conſeil, Oſein II. mourut, & les Schiſmatiques rentrerent dans les dignités Eccléſiaſtiques. Après la mort de Grégoire, un Moine nommé Ciriaque, paſſionné pour le Schiſme, enleva de la Ville de *Sis*, la ſainte Relique de la main droite de S. Grégoire, la reporta à *Echmiadzin*, où il eut le crédit de ſe faire élire Patriarche par les Schiſmatiques ; c'eſt ainſi que recommença le Schiſme du Patriarche des Arméniens, qui dure encore aujourd'hui : car *Sis* a conſervé juſqu'à préſent ſon Patriarche, dont la Juriſdiction s'étend ſur la Cilicie & ſur la Syrie ; *Echmiadzin* a le ſien.

Ciriaque ne jouit pas long-tems de ſon uſurpation, & fut chaſſé deux ans après ſon élection, en 1447.

Alors les trois prétendans au Patriarchat s'en mirent en poſſeſſion : un de ces prétendans, nommé Zacharie, emporta la ſainte Relique de la main de S. Grégoire dans l'Iſle Aghtamor, où il avoit déjà été Patriarche, & y forma un troiſieme Patriarchat, ou plutôt renouvella ce troiſieme Patriarchat : car cette diviſion du Patriarchat étoit fort ancienne.

Ces Patriarches cauſerent beaucoup de trouble & de diſſenſions dans l'Arménie, parce que tous vouloient avoir la main de S. Grégoire : comme les Patriarches payoient une groſſe ſomme au Roi de Perſe, pour l'inveſtiture, & un

tribut annuel très-conſidérable; ils ne pouvoient ſatisfaire à cette dépenſe, ſans le ſecours de la Relique, qui produiſoit infiniment.

Cha-Abas, qui fut le ſujet de leurs querelles, fit venir la Relique à Iſpaham, & donna de plein droit le Patriarchat à Melchiſedec, qui s'engagea à lui payer chaque année deux mille écus; c'étoit beaucoup plus que le Patriarche ne pouvoit payer, & il s'enfuit à Conſtantinople.

Depuis ce tems, il y a eu des Patriarches qui ont déſiré de ſe réunir à l'Egliſe Romaine, mais ſans pouvoir le perſuader à la Nation; cependant les Miſſionnaires y ont converti beaucoup de Schiſmatiques, & travaillent encore aujourd'hui avec ſuccès à la réunion de l'Egliſe Arménienne avec l'Egliſe catholique. *

Ils ſont aujourd'hui diviſés en Arméniens Francs & Arméniens Schiſmatiques: les Francs ſont ceux que le Pere Barthelemi, Dominicain, envoyé par le Pape Jean XXII. ramena à la Foi catholique; ils habitent ſept Villages dans un canton fertile, nommé *Abrener:* il y en a auſſi quelques-uns en Pologne ſous un Patriarche qui ſe ſoumit au Siége de Rome en 1616. †

De la Croyance des Arméniens Schiſmatiques.

L'erreur capitale des Arméniens, eſt de ne pas reconnoître le Concile de Chalcédoine; à cette erreur près, ils ne différent, à proprement parler, de l'Egliſe Romaine, que dans le Rit: ils ont tous les Sacremens de l'Egliſe Romaine.

Il y a encore parmi eux quelques erreurs ſur la Proceſſion du Saint-Eſprit, & ſur l'état des ames après la mort: ils croient que les ames ne ſeront punies ou récompenſées, qu'au jour du Jugement dernier. Quelques-uns croient auſſi que Dieu créa toutes les ames au commencement du monde, que Jeſus-Chriſt retira toutes les ames de l'Enfer, & qu'il n'y a point de Purgatoire; que les ames ſéparées des corps ſont errantes dans la région de l'air.

* Extrait de la Lettre du P. Monnier, ſur l'Arménie, t. 3. des Mémoires des Miſſions de la Compagnie de Jeſus dans le Levant. Cette Lettre eſt très-curieuſe & très-intéreſſante, on n'a rien de mieux ſur l'Arménie. Le P. Lequien a bien traité cette matiere, dans l'Oriens Chriſtianus.

† La Turquie Chrétienne ſous la puiſſante protection de Louis le Grand, par M. de le Croix, à Paris, chez Hériſſant, 1695.

Mais ces erreurs n'appartiennent point à l'Egliſe d'Arménie, & ſont des erreurs particulieres, qui ſe ſont introduites chez eux par le commerce qu'ils ont eu avec les étrangers ; car il n'a jamais été queſtion de ces erreurs, lorſqu'il s'eſt agi de la réunion des Arméniens avec l'Egliſe Romaine. *

D'ailleurs, les prieres, les cantiques, les hymnes les plus anciens de l'Egliſe Arménienne ſont contraires à ces erreurs ** : on trouve dans leurs Rituels, & dans leurs Livres, les prieres pour les morts, le culte des Saints, celui des reliques, en un mot toute la croyance de l'Egliſe Romaine, & l'on fixe l'époque des changemens qui ſont arrivés dans cette Egliſe.

L'Egliſe Romaine n'eſt donc coupable d'aucune des innovations que les Proteſtans lui reprochent, puiſque nous trouvons ſa croyance dans une Egliſe qui ne dépendoit point du Pape ; & cette conformité de la croyance de l'Egliſe d'Arménie, avec la doctrine de l'Egliſe Romaine, n'eſt point un effet du commerce des Arméniens avec les Latins, & du beſoin que les Arméniens eurent des Papes dans le tems des croiſades, comme M. de la Croſe voudroit le faire croire. †

Cette croyance de l'Egliſe Romaine eſt conſacrée dans des Rituels & dans les prieres de l'Egliſe d'Arménie, beaucoup plus anciennes que le commerce des Arméniens avec les Latins. ††

Il y a cependant quelques abus parmi les Arméniens, & quelques traces d'opinions Judaïques : ils obſervent le tems preſcrit par la Loi de Moyſe, pour la purification des femmes : il s'abſtiennent de tous les animaux que la Loi a déclarés immondes, dont ils exceptent la chair de pourceau, ſans pouvoir dire la raiſon de cette exception : ils ſe croiroient coupables de péché, s'ils avoient mangé la chair d'un animal étouffé dans ſon ſang.

Comme les Juifs, ils offrent à Dieu le ſacrifice des ani-

* Voyez les Actes du Concile d'Arménie, tenu en 1342. t. 7. Collect. du P. Martene.

** Nouveaux Mémoires, ibid. Lettre de l'Abbé de Villefroi, avec une traduction françoiſe des Cantiques Arméniens. Journal de Trévoux, 1734.

† Chriſtianiſme d'Ethiopie, par la Croze, part. 4.

†† Nouveaux Mém. ibid. Lettre de l'Abbé de Villefroi, ibid.

maux qu'ils immolent à la porte de leurs Egliſes par le miniſtère de leurs Prêtres, ils trempent le doigt dans le ſang de la victime, & en font une croix ſur leur porte.

Le Prêtre retient pour lui la moitié de la victime, & ceux qui l'ont préſentée en conſomment les reſtes: ils font de ces ſacrifices à toutes les bonnes têtes pour obtenir la guériſon de leurs maladies, ou d'autres bienfaits temporels. *

Dieu, qui avoit preſcrit aux Juifs leurs cérémonies & leurs ſacrifices, leur avoir promis des biens temporels, s'ils obſervoient ſa loi; Jeſus-Chriſt n'avoit au contraire promis que des biens ſpirituels. Les Arméniens, pour jouir des avantages des deux Alliances, joignent à la profeſſion de la religion chrétienne, la pratique de la loi Judaïque.

Du Gouvernement Eccléſiaſtique des Arméniens.

Les Arméniens ont un Patriarche qui fait ſa réſidence à Echmiadzin; il eſt reconnu par tous les Arméniens, comme le Chef de l'Egliſe Arménienne & du gouvernement Eccléſiaſtique: il prend le nom & la qualité de Paſteur catholique & univerſel de toute la Nation.

Le Patriarche eſt élu à la pluralité des voix des Evêques qui ſe trouvent à Echmiadzin; l'acte de ſon élection eſt envoyé à la Cour de Perſe, pour avoir l'agrément du Roi.

Cet agrément s'achete ſous le nom ſpécieux d'un préſent pour Sa Majeſté, & pour ſes Miniſtres: mais ſi l'ambition & la partialité viennent à partager les ſuffrages, & à cauſer une double élection, alors le Patriarchat eſt mis à l'enchere, & adjugé au plus offrant & dernier enchériſſeur.

Le Roi n'attend pas toujours que l'Election ſoit faite; il la prévient quand il veut, & même ſans y avoir égard il nomme pour Patriarche qui il lui plaît.

Le Patriarche s'attribue un pouvoir abſolu ſur les Evêques & Archevêques; mais par le fait, ſon droit eſt réduit à confirmer les élections qui ſe font par les Egliſes particulieres, ou les nominations qui viennent de la part du Grand-Seigneur.

Les revenus du Patriarche ſont très-conſidérables, & montent tout au moins à cent mille écus, ſans que pour être ſi riche, il en ſoit plus magnifique: car il eſt habillé comme

* Ibid.

un ſimple Moine, ne mange que des légumes, ne boit que de l'eau, & vit dans un Monaſtère comme les autres Moines.

Ce grand revenu du Patriarche ſe retire en partie des terres appartenantes à ſon Monaſtère, & en partie des contributions de tout ſon peuple, & ce revenu eſt preſque tout employé à acheter la protection à la Cour, à entretenir le Monaſtère, à réparer & à orner les Egliſes, contribuer aux frais de la Nation, & à payer le tribut pour quantité de pauvres, dont l'indigence ſeroit une occaſion prochaine d'abandonner le Chriſtianiſme.

Tous les Evêques vivent comme le Patriarche, & cependant ces hommes ſont des Schiſmatiques, ils forment des brigues & des cabales pour obtenir les dignités eccléſiaſtiques.

Chaque Egliſe particuliere a ſon conſeil compoſé des anciens les plus conſidérables; ce conſeil élit l'Evêque, & prétend avoir droit de le dépoſer s'il n'en eſt pas content, ce qui retient l'Evêque dans une crainte continuelle.

Il y a encore dans l'Egliſe d'Arménie des Vertabjets ou Docteurs, qui ne font point difficulté de prendre le pas ſur les Evêques qui ne ſont point Docteurs: ils portent la croſſe, & ont une Miſſion générale pour prêcher par-tout où il leur plaît: pluſieurs ſont Supérieurs de Monaſtères, & les autres courent le monde, débitant leurs Sermons que les peuples écoutent avec reſpect.

Pour avoir & pour porter le titre de Vertabjet, il ne leur en coûte que d'avoir été diſciple d'un Vertabjet; celui qui l'a une fois acquis, le communique à autant d'autres de ſes diſciples, qu'il le juge à propos: lorſqu'ils ont appris le nom des Saints Peres, quelques traits de l'Hiſtoire eccléſiaſtique, ſur-tout ceux qui ont rapport à leurs opinions erronées, les voilà Docteurs conſommés.

Ces Vertabjets ſe font rendre un grand reſpect, & ils reçoivent aſſis les perſonnes qui les vont voir, ſans excepter même les Prêtres; on s'avance modeſtement vers eux pour leur baiſer la main, & après s'être retiré à trois ou quatre pas d'eux, on ſe met à genoux pour recevoir leur avis; les beaux endroits de leurs Sermons ſont des hiſtoires fabuleuſes, & tendent à entretenir le peuple dans une quantité de pratiques ſuperſtitieuſes.

Les Vertabjets prêchent aſſis, & après leurs Sermons, on fait une collecte pour eux. Les Evêques qui ne ſont pas Vertabjets ſont obligés de prêcher debout,

Ces Vertabjets obſervent, neuf fois l'année, le jeûne le plus rigoureux, & le célibat pendant toute leur vie : ce ſont des ambitieux qui aiment à dominer, & qui ſacrifient tout à cette paſſion. C'eſt par cet extérieur auſtère qu'ils dominent ſur le peuple ignorant, & qu'ils l'entretiennent dans ſon ignorance qui fait la baſe du crédit & de la puiſſance des Vertabjets. Ils déclament ſans ceſſe contre les Latins & contre les Miſſionnaires qui pourroient les éclairer ; ils tiennent, autant qu'ils peuvent, le Peuple & le Clergé dans l'ignorance & dans la ſuperſtition.

La ſcience des Prêtres conſiſte à ſavoir lire couramment le Miſſel, & à entendre les Rubriques : toute leur préparation pour recevoir l'ordre de la Prêtriſe, ſe termine à demeurer quarante jours dans l'Egliſe, & on ordonne le quarantieme; ce jour même ils diſent la Meſſe, qui eſt ſuivie d'un grand repas pendant lequel *Papodie*, c'eſt-à-dire, la femme du nouveau Prêtre, demeure aſſiſe ſur un eſcabeau, les yeux bandés, les oreilles bouchées, & la bouche fermée, pour marquer la retenue qu'elle doit avoir à l'égard des fonctions ſaintes auxquelles ſon mari va être employé ; chaque fois qu'un Prêtre doit dire la Meſſe, il paſſe la nuit dans l'Egliſe.

Lorſque les enfans ont appris à lire, leur maître d'école les préſente à l'Evêque qui les ordonne dès l'âge de dix ou douze ans.

L'Evêque reçoit douze ſols pour chaque ordonné. *

ARMINIUS (Jacques) naquit à Ondewater en Hollande l'an 1560, c'eſt-à-dire, dans le fort de la révolution ; il étudia dans l'Univerſité de Leyde, & fut enſuite envoyé à Genève l'an 1582, aux dépens des Magiſtrats d'Amſterdam, afin d'y perfectioner ſes études : il défendit avec beaucoup de chaleur la Philoſophie de Ramus.

Martin Lydius, Profeſſeur en Théologie à Franeker, le chargea de réfuter un écrit, dans lequel les Miniſtres de Delft combattoient la doctrine de Théodore de Beze ſur la prédeſtination.

Arminius examina l'ouvrage des Miniſtres de Delft, balança les raiſons, & enfin adopta les ſentimens qu'il s'étoit propoſé de combattre : il ne put concevoir Dieu, tel que Calvin & Beze propoſoient de le croire ; » c'eſt-à-
» dire, prédeſtinant les hommes au péché & à la damnation,
» comme à la vertu, & à la gloire éternelle, il prétendit que
» Dieu étant un juſte Juge, & un pere miſéricordieux, avoit

* Nouveaux Mémoires, ibid.

» fait de toute éternité cette distinction entre les hommes, » que ceux qui renonceroient à leurs péchés, & qui mettroient leur confiance en Jesus-Christ, seroient absous de » leurs mauvaises actions, & qu'ils jouiroient d'une vie éternelle; mais que les pécheurs seroient punis: qu'il étoit » agréable à Dieu que tous les hommes renonçassent à leurs » péchés, & qu'après être parvenus à la connoissance de la » vérité, ils persévérassent constamment, mais qu'il ne forçoit personne, que la doctrine de Beze & de Calvin faisoit Dieu auteur du péché, & endurcissoit les hommes » dans leurs mauvaises habitudes, en leur inspirant l'idée » d'une sainteté fatale. » *

Gomar, Professeur en Théologie à Leyde, prit la défense des sentimens de Calvin & de Beze; Arminius & Gomar firent donc deux partis en Hollande.

Nous exposons à l'article Hollande, combien ces divisions causerent du désordre dans les Provinces-Unies: nous n'examinerons ici Arminius & ses Sectateurs, que comme une société de Théologiens & de raisonneurs.

Arminius & ses disciples ne purent donc concilier avec les idées de la bonté de Dieu le dogme de la prédestination, & de la fatalité à laquelle Calvin assujettissoit l'homme; ils enseignerent que Dieu vouloit que tous les hommes fussent sauvés, qu'il leur accordoit une grace avec laquelle ils pouvoient se sauver.

Comme tous les Réformés, Arminius & ses disciples ne reconnoissoient point d'autorité infaillible qui fût dépositaire des vérités révélées, & qui fixât la croyance des Chrétiens: ils regardoient l'Ecriture comme la seule régle de la foi, & chaque particulier comme le juge du sens de l'Ecriture.

Ils interpréterent donc ce que l'Ecriture dit sur la grace & sur la prédestination, conformément aux principes d'équité & de bienfaisance qu'ils portoient dans leur cœur & dans leur caractère; ils ne se fixerent pas dans la doctrine de l'Eglise Romaine sur la prédestination & sur la grace; ils ne reconnurent point de choix, point de prédestination, & passerent insensiblement aux erreurs des Pélagiens & des Semi-Pélagiens.

Comme les Arminiens croyoient que chaque particulier étoit juge naturel du sens de l'Ecriture, par une suite de

* Hist. de la Réforme des Pays-Bas, t. 1. l. 18. p. 1363.

leur caractère & de leurs principes d'équité, ils ne ſe crurent point en droit de forcer les autres à penſer & à parler comme eux; ils crurent qu'ils devoient vivre en paix avec ceux qui n'interprétoient point l'Ecriture comme eux; de-là vient cette tolérance générale des Arminiens pour toutes les Sectes chrétiennes, & cette liberté qu'ils accordoient à tout le monde d'honorer Dieu de la maniere dont il croyoit que l'Ecriture le preſcrivoit.

Chaque particulier étant juge du ſens de l'Ecriture, & n'étant point obligé de ſuivre la tradition, c'eſt à la raiſon à juger du ſens de l'Ecriture.

L'Arminien qui a cherché à examiner les dogmes du chriſtianiſme, a donc rapproché inſenſiblement ces dogmes des idées que la raiſon nous fournit, il a rejetté comme contraire à l'Ecriture tout ce qu'il ne comprenoit pas, parce que chaque particulier étant obligé de croire l'Ecriture & de l'interpréter, il ne pouvoit croire que ce qu'il ne pouvoit comprendre.

Les Arminiens, en ſuivant ſcrupuleuſement les principes de la réforme ſur le juge des controverſes, ſe ſont donc inſenſiblement réunis avec les Sociniens, au moins en partie.

Par la notion que nous venons de donner à l'Arianiſme, il eſt clair qu'il ne peut y avoir de ſymbole & de profeſſion de foi qui ſoit fixe, excepté la croyance de l'Ecriture, & le dogme fondamental de la Réforme: ſavoir, *que chaque particulier eſt juge du ſens de l'Ecriture.*

Brandt qui nous a donné la profeſſion de foi des Arminiens, déclare que les Arminiens ne prétendent aſſujettir perſonne à la recevoir telle qu'il la donne, & elle eſt conçue de maniere, que le Catholique & le Socinien pouvoient y trouver chacun leur dogme. *

Les Arminiens ont compté parmi eux des hommes du premier ordre: Epiſcopius, Courcelles, Grotius, le Clerc.

Les Calviniſtes ont beaucoup écrit contre les Arminiens, & leur ont reproché d'être tombés dans les erreurs des Sociniens: ce reproche n'eſt pas ſans fondement, quoi qu'en diſent les Arminiens: mais ce reproche n'eſt pas une réfutation, & les Calviniſtes n'ont point de principes à l'épreuve des difficultés & de rétorſions des Arminiens: il n'appartient qu'aux Catholiques de réfuter ſolidement & ſans retour l'Ar-

* Brandt, Hiſt. de la Réforme, t. 3.

minien, en lui prouvant que c'eſt à l'Egliſe qu'il appartient d'interpréter l'Ecriture, & de nous apprendre ce que J. C. a révélé.

Nous expoſons à l'article Hollande, l'état actuel des Arminiens dans les Provinces-Unies; ils ont formé un établiſſement conſidérable dans l'Holſtein, où un grand nombre ſe retira pour éviter la perſécution en Hollande; le Roi de Dannemarck leur donna la liberté d'y bâtir une Ville qui eſt devenue conſidérable, & connue ſous le nom de Fridericſtad. *

Cette Secte abſorbera vraiſemblablement toutes les Sectes réformées.

ARNAUD DE BRESSE vint d'Italie étudier en France ſous Abaelard, & retourna en Italie, où il prit l'habit Monaſtique; il ne manquoit ni d'eſprit, ni de talent pour la prédication, & il avoit un déſir ardent d'être célebre.

Il falloit pour parvenir à la célébrité ſe faire un parti conſidérable, donner un nom à une Secte, & attaquer des ennemis conſidérables: Arnaud de Breſſe attaqua les Moines, les Clercs, les Prêtres, les Evêques; il prêcha qu'ils ne pouvoient poſſéder ni Fiefs, ni biens-fonds, & que tous ceux qui en poſſédoient ſeroient damnés.

Le peuple reçut avidement cette doctrine; le Clergé fut effrayé de ſon ſuccès, & le Pape Innocent II. chaſſa d'Italie Arnaud de Breſſe, qui y rentra auſſi-tôt qu'il apprit la mort du Pape.

Il trouva ſur le Siége de S. Pierre, Eugene III, & le peuple ſur le point de ſe ſoulever contre le Pape. Arnaud de Breſſe ſaiſit l'occaſion de prêcher contre le S. Pere, anima le peuple, & propoſa aux Romains de rétablir l'ancien Gouvernement qui avoit rendu leurs Ancêtres les maîtres de la terre: il enſeigna qu'il falloit renfermer l'autorité du Pape dans les objets de la Religion, & rétablir le Sénat.

Le peuple, ſéduit par cette chimere, inſulta les Grands Seigneurs & les Cardinaux, les attaqua, & pilla leurs Palais. †

Le Pape Adrien IV. excommunia Arnaud de Breſſe & ſes adhérans, & interdit le peuple juſqu'à ce qu'il eût chaſſé de Rome ce Moine ſéditieux.

* Hoffman Lexicon, in voce Arminius.
† Otho Friſingenſis, l. 4. de Geſtis Friderici, c. 20.

Les Romains, placés entre la crainte de l'interdit & les assurances que leur donnoit Arnaud de Breſſe, n'héſiterent point à prendre le parti de l'obéiſſance, & les Arnaldiſtes furent obligés de ſortir de Rome.

Ils ſe retirerent en Toſcane, où ils furent bien reçus du peuple *, qui conſidéroit Arnaud de Breſſe comme un Prophete; cependant il fut arrêté quelque-tems après par le Cardinal Gerard, & malgré les efforts des Vicomtes de Campanie, qui l'avoient remis en liberté, il fut conduit à Rome, & condamné par le Gouvernement de cette Ville à être attaché à un poteau, à être brûlé vif, & à être réduit en cendre, de crainte que le peuple n'honorât ſes reliques.

Ainſi la crainte de l'interdit força le peuple à faire brûler un homme qu'il honoroit comme un Saint; ce peuple avoit cru Arnaud de Breſſe lorſqu'il prêchoit contre l'autorité du Pape; il l'abandonna lorſque le Pape employa cette même autorité contre lui & contre Arnaud de Breſſe.

ARNAUD DE VILLENEUVE, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, naquit ſur la fin du treizieme ſiécle, ſelon la plûpart des Auteurs; après avoir fait ſes Humanités, il s'attacha à la Chymie, il fit de grands progrès, & s'appliqua enſuite à la Philoſophie & à la Médecine.

Après avoir parcouru les Ecoles de France, il paſſa en Eſpagne, pour y entendre les Philoſophes Arabes, qu'on eſtimoit alors les plus grands Naturaliſtes. Il alla enſuite en Italie, conférer avec certains Philoſophes Pythagoriciens, qui étoient en grande réputation; il forma enſuite le projet de paſſer en Gréce, pour conférer avec les Savans qui y reſtoient: mais les guerres qui déſoloient ces contrées l'en empêcherent: il ſe retira à Paris, où il enſeigna & pratiqua la Médecine avec beaucoup de réputation. †

Arnaud de Villeneuve, entraîné par ſa curioſité naturelle, avoit effleuré preſque toutes les Sciences, & il s'étoit fait une réputation qui lui perſuada qu'il étoit capable de tout; il donna dans pluſieurs erreurs. Voici ce qu'il ſoutenoit:

1°. La nature humaine en J. C. eſt en tout égale à la Divinité.

* Dupin, Hiſt. des Controv. du douzieme ſiécle, c. 6. D'Argentré, Collect. Jud. de nov. error. t. 1, pag. 26. Natal. Alex. in ſæc. 12.

† Niceron, Mém. tom. 34. p. 82. Fabricius, Bibliot. Lat. mediæ & infin. t. 4. p. 359.

2°. L'ame de J. C. auſſi-tôt après ſon union, a ſçu tout ce que ſavoit la Divinité.

3°. Le Démon a perverti tout le genre humain, & fait périr la foi.

4°. Les Moines corrompent la doctrine de J. C., ils ſont ſans charité, & ils ſeront damnés.

5°. L'étude de la Philoſophie doit être bannie des Ecoles, & les Théologiens ont très-mal fait de s'en ſervir.

6°. La révélation faite à Cyrille eſt plus précieuſe que l'Ecriture-Sainte.

7°. Les œuvres de miſéricorde ſont plus agréables à Dieu, que le ſacrifice de l'Autel.

8°. Les fondations des Bénéfices ou des Meſſes ſont inutiles.

9°. Celui qui ramaſſe un grand nombre de gueux, & qui fonde des Chapelles ou des Meſſes perpétuelles, encourt la damnation éternelle.

10. Le Prêtre qui offre le ſacrifice de l'Autel, & celui qui le fait offrir, n'offrent rien du leur à Dieu.

11. La Paſſion de J. C. eſt mieux repréſentée par les aumônes, que par les ſacrifices de l'Autel.

12. Dieu n'eſt pas loué par des œuvres dans le ſacrifice de la Meſſe, mais ſeulement de bouche.

13. Il n'y a dans les Conſtitutions des Papes que des œuvres de l'homme.

14. Dieu n'a point menacé de la damnation éternelle ceux qui péchent, mais ſeulement ceux qui donnent mauvais exemple.

15. Le monde finira l'an 1335. *

Toutes ces propoſitions ſont tirées des différens livres compoſés par Arnaud de Villeneuve; tels ſont le Livre intitulé *de l'Humanité & de la patience de J. C.* le Livre *de la fin du Monde, de la Charité*, &c. †

Nous ne voyons point ſi ces différentes propoſitions étoient liées dans Arnaud de Villeneuve, & ſi elles formoient un ſyſtême de Théologie; il y a beaucoup d'apparence qu'Arnaud de Villeneuve étoit un homme qui en vouloit aux Moines & aux Eccléſiaſtiques: rien ne nous oblige à le ſup-

* Nicol. Emeric, direct. Inquiſit. p. 282. Edit. 1585. Niceron, loc. cit. Cent. Magd. centr. 13. c. 4. Hoffman Lexic. Dup. 14. ſæc. p. 421. Natal. Alex. ſæc. 13. D'Argentré, t. 1. p. 267.

† D'Argentré. ibid. Trithem. Chronic. Hirſaugienſi, t. 1. ad an. 1301. p. 123. Hiſt. Prov. Catalauniæ.

poſer Théologien éclairé, ainſi nous ne diſputerons pas à M. Chaufepied qu'il ait été un des précurſeurs des nouveaux Réformés. *

Arnaud de Villeneuve fonda en quelque ſorte une Secte, connue ſous le nom d'Arnaudiſtes ; cette Secte fit quelques progrès, ſur-tout en Eſpagne.

Ainſi, ni les excommunications, ni les croiſades, ni les rigueurs de l'Inquiſition, qui furent ſi multipliées dans le treizieme & dans le quatorzieme ſiécle, ne purent arrêter la licence de penſer & d'écrire ; ni celle des Prédicants & des Fanatiques, qui produiſirent dans ce ſiécle une infinité de Sectes, telles que les Beguards, les Apoſtoliques, les Frerots, les Lollards, &c.

Un degré de lumiere de plus auroit rendu tous ces Sectaires ridicules, & les auroit fait rentrer dans le néant.

Les quinze propoſitions que nous avons rapportées furent condamnées à Tarragone, par l'Inquiſiteur, l'an 1317 : Arnaud de Villeneuve, appellé pour traiter avec le Pape Clément V, étoit mort dans le vaiſſeau qui le tranſportoit, & fut enterré à Gênes, l'an 1313.

ARNAUD DE MONTANIER, natif de Puicerda, en Catalogne, enſeignoit que J. C. & les Apôtres n'avoient rien en propre ni en commun, que nul de ceux qui portent l'habit de S. François ne ſera damné : que S. François deſcendoit tous les ans en Purgatoire, & en tiroit tous ceux de ſon Ordre pour les faire monter en Paradis ; & enfin, que l'Ordre de S. François dureroit éternellement.

Il fut cité devant le Tribunal de l'Inquiſition, & ſe rétracta de tout ce qu'il avoit avancé ; ſa rétractation ne fut pas ſincère, & il publia de nouveau ſes folles imaginations : on le ſaiſit une ſeconde fois dans le Diocèſe d'Urgel ; Eymeric, qui en étoit l'Evêque, condamna Arnaud de Montanier à une priſon perpétuelle.

L'ignorance ne garantit donc point de l'erreur, & elle ne rend point docile à la vérité, ni ſoumis aux Supérieurs eccléſiaſtiques. Arnaud, plus éclairé, n'eût ni débité ſes extravagances, ni réſiſté à ſes Supérieurs, on l'auroit détrompé.

ARNAUDISTES, Diſciples d'Arnaud de Villeneuve.

ARTEMAN ou ARTEMAS, Hérétique qui nioit la Di-

* Prateol. Elenchl. Hiſt. Hæt. p. 66. Fabricius, Bibliot. mediæ & infim. t. 1. p. 355.

vinité de J. C. & dont les principes étoient les mêmes que ceux de Thodote de Byſance. Voyez cet article. *

ARTOTYRITES, branche de Montaniſtes, ainſi appellés, parce qu'ils offroient dans leurs myſtères du pain & du fromage, ils admettoient auſſi les femmes à la Prêtriſe & à l'Epiſcopat.

Montan avoit pris la qualité de Réformateur ; ſes Diſciples avoient pris ſon eſprit, ils cherchoient ſans ceſſe à perfectionner la diſcipline de l'Egliſe : de-là, chaque Montaniſte, qui imagina quelque maniere nouvelle d'honorer Dieu, fit un article fondamental de ſa pratique, & forma une ſecte.

Quelques Montaniſtes faiſant réflexion que les premiers hommes, dans leurs ſacrifices, offroient à Dieu des fruits de la terre & des productions des Brebis, crurent qu'il falloit ſe rapprocher de la pratique des premiers Patriarches, & offrir à Dieu du pain & du fromage.

Montan avoit aſſocié à ſon miniſtère de Prophete, Priſcille & Maximille ; les Artotyrites conclurent de-là que les femmes pouvoient être promues aux ordres, & ils admettoient, en effet, les femmes à la Prêtriſe & à l'Epiſcopat, ils ne vouloient pas qu'on fît entre les deux ſexes aucune différence pour le miniſtère de la Religion, puiſque Dieu n'en faiſoit point dans la communion de ſes dons & des qualités propres à conduire les Fidéles & à gouverner l'Egliſe.

La pénitence, la mortification, la douleur d'avoir offenſé Dieu, étoient, ſelon les Montaniſtes, les premiers devoirs du Chrétien; l'eſſentiel du miniſtère étoit de faire naître dans le cœur des Chrétiens ces femmes, & il paroît que les Montaniſtes croyoient les ſentimens plus propres à inſpirer ces ſentimens aux hommes, & plus capables de les toucher profondément, apparemment par la facilité qu'ils ſuppoſoient dans le ſexe féminin, pour s'affecter vivement, ou pour le paroître lors même qu'il ne l'eſt pas, & peut-être par la diſpoſition qu'ils ſuppoſoient dans les hommes à prendre les ſentimens des femmes, à s'attendrir ſur le ſort d'une femme affligée, & à reſſentir la douleur dont elle paroît pénétrée.

On voyoit, dit Saint Epiphane, entrer dans leurs Egliſes ſept filles habillées de blanc, avec une torche à la main, pour faire les Propheteſſes : là elles pleuroient, déploroient

* Euſeb. Hiſt. Eccleſ. l. 5, c. 28. Theodor. Hæret. Fab. l. 2. c. 4.

la misere des hommes, & par ces grimaces, portoient le peuple à une espece de pénitence. *

ASCITES, Secte de Montanistes, qui mettoient auprès de leur Autel un Ballon, le gonfloient fortement & dansoient autour. Ils regardoient ce Ballon comme un symbole, propre à exprimer qu'ils étoient remplis du St. Esprit; car c'étoit la prétention des Montanistes. Voyez l'article MONTAN. **

ASCODRUGITES, les mêmes que les Ascites.

ASCOPHITES, espece d'Archontiques, qui brisoient les vases sacrés en haine des obligations faites dans l'Eglise. Ils publierent leurs erreurs vers l'an 173; ils rejettoient l'Ancien Testament, nioient la nécessité des bonnes œuvres, & les mépriſoient; ils prétendoient que pour être Saint, il suffisoit de connoître Dieu: ils supposoient que chaque sphère du monde étoit gouvernée par un Ange. †

ATHOCIENS, Hérétiques du treizieme siécle, qui croyoient que l'ame mourût avec le corps, & que tous les péchés étoient égaux. §

AUDÉE, selon Théodoret, & AUDIE, selon S. Epiphane, étoit de Mésopotamie, & célebre dans sa Province par sa foi & par son zèle pour la gloire de Dieu: il écrivoit vers le milieu du quatrieme siécle.

Lorsqu'il voyoit dans l'Eglise quelque désordre, il reprenoit avec hauteur les Prêtres, & même les Evêques: s'il voyoit un Prêtre, ou un Evêque attaché à l'argent ou vivre dans la molleſſe, il en parloit, se plaignoit & le censuroit amérement.

Sa censure & sa hardieſſe le rendirent enfin insupportable; on le contrediſoit, on lui disoit des injures, quelquefois on le maltraitoit.

Le zèle pour le salut du prochain, & sans doute le plaisir de censurer, le soutinrent long-tems contre ces mauvais traitemens, mais enfin, il se sépara de l'Eglise.

Tels sont les effets que produit ordinairement l'extrême vanité dans les hommes d'un petit esprit & d'une grande austérité des mœurs; & si l'on avoit analysé les causes du Schisme d'Audée, on auroit peut-être trouvé qu'il n'étoit qu'un

* Epiph. Hær. 49. Aug. de Hær. c. 28.

** Aug. de Hær. c. 62. Autor. Prædest. c. 62. Philastr. c. 75.

† Theod. Hæret. Fab. l. 1, c. 10. Ittig. de Hær. sect. 2, c. 14. §. 2.

§ Cent. Magd. cent. 13. c. 5.

orgueilleux atrabilaire, ſans ſcience & ſans eſprit, qui haïſſoit ſes Supérieurs, les hommes & les plaiſirs.

La franchiſe audacieuſe qui attaque les Supérieurs, a un empire naturel ſur les caractères foibles & ſur les eſprits inquiets; ainſi Audée fut ſuivi dans ſon Schiſme par beaucoup de monde : un Evêque même approuva ſon Schiſme & l'ordonna Evêque.

Audée fut donc chef d'une Secte, dont le caractère étoit une averſion invincible pour toute eſpece de condeſcendance, qu'ils appelloient du nom odieux de reſpect humain.

Ce fut par ce motif qu'ils voulurent célébrer la Pâque avec les Juifs, prétendant que le Concile de Nicée avoit changé la pratique de l'Egliſe par condeſcendance pour Conſtantin, que l'on crut flatter en faiſant tomber la Fête de Pâque au jour de ſa naiſſance. *

Les Audiens ſuivoient pour la rémiſſion des péchés une pratique ſinguliere; ils avoient une partie des Livres Canoniques, & ils en avoient en outre une grande quantité d'apocryphes, qu'ils eſtimoient encore plus myſtérieux que les Livres Sacrés; ils mettoient ces Livres en deux rangs, les apocryphes d'un côté, les Livres ſacrés de l'autre : ils commandoient aux Pécheurs de paſſer entre ces Livres, & de confeſſer leurs péchés, après quoi ils leur en donnoient l'abſolution.

Comme Audée ſe faiſoit ſuivre par beaucoup de perſonnes du peuple, les Evêques Catholiques le déférerent à l'Empereur, qui le relégua en Scythie, d'où étant paſſé bien avant dans le Pays des Goths, il y inſtruiſit pluſieurs perſonnes, & y établit des Monaſtères, la pratique de la virginité & les regles de la vie ſolitaire, ce qui dura juſqu'en 372, que tous les Chrétiens furent chaſſés de la Gothie, par la perſécution d'Athanaric.

S. Epiphane ſemble dire qu'Audée étoit mort avant ce tems : ſa Secte fut gouvernée après lui par divers Evêques qu'il avoit établis; mais ces Evêques étant morts avant l'an 377, les Audiens ſe trouverent réduits à un très-petit nombre. Ils ſe raſſemblerent vers l'Euphrate & vers la Méſopotamie, particuliérement dans deux Villages du Tetritoire de Chalcide : beaucoup de ceux qui avoient été chaſſés de Gothie, vinrent demeurer à Chalcide, & ceux même qui s'étoient

* Epiph. Hæreſ. 70. Theodoret, Hæret. Fab. l. 4. c. 10.

répandus dans des Monaſtères du Mont-Taurus, ou dans la Paleſtine & dans l'Arabie, ſe réunirent aux Audiens de Chalcide.

Ils demeuroient dans des Monaſtères ou dans des Cabanes, à la campagne & auprès des Villes; ils ne communiquoient point avec les Catholiques, parce que, ſelon les Audiens, les Catholiques étoient vicieux, ou communiquoient avec les vicieux, ainſi jamais un Audien ne parloit à un Catholique, quelque vertueux & quelque ſaint qu'il fût: ils quitterent même le nom de Chrétiens, & prirent celui d'Audéens ou d'Audiens. *

Il eſt clair qu'Audée, dans le commencement de ſon Schiſme, n'étoit tombé dans aucune erreur ſur la Foi, puiſque ſes ennemis ne lui en reprochoient alors aucune: il paroît que dans la ſuite les Audiens attribuerent à Dieu des mains, des yeux, des oreilles. Théodoret & S. Auguſtin l'aſſurent après S. Epiphane.

Le P. Petau croit que Theodoret & S. Auguſtin ont mal entendu S. Epiphane, parce que ce Pere dit, que les Audiens avoient conſervé la pureté de la Foi, quoiqu'ils s'obſtinaſſent trop ſur un point de peu d'importance, ce qu'on ne peut dire de l'erreur des Anthropomorphites. **

On peut répondre au P. Petau, que quoique les Audiens attribuaſſent à Dieu une forme humaine, cependant ils étoient Orthodoxes ſur la Trinité, en ſorte que l'erreur des Audiens ſur les Paſſages de l'Ecriture, qui attribuent à Dieu la forme humaine, ne paroiſſoit avoir rien changé dans leur foi.

S. Epiphane ne trouve donc de repréhenſible en eux, que leur hardieſſe à définir en quoi conſiſtoit la reſſemblance de l'homme avec Dieu, & non pas le fond même de l'explication: car il eſt certain que S. Epiphane réfute l'erreur des Anthropomorphites dans cet endroit même, peut-être les Audiens ne voyoient-ils point les conſéquences de leur erreur ſur cet article: peut-être S. Epiphane a-t-il été porté à interpréter avec indulgence l'explication des Audiens, à cauſe de leur diſcipline auſtère, dont il paroît faire grand cas; ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'il eſt injuſte de prétendre prouver par cette indulgence de S. Epiphane pour les Audiens, que ce Pere favoriſoit l'erreur des Anthropomorphites, puiſqu'il la réfute expreſſément.

* Epiph. Hær. 70. Theod. Hæret. Fab. l. 4. c. 10.
** Petau, Dogm. Theol. t. 1. l. 2. c. 1. §. 9.

Les Audiens donnerent encore dans quelques-unes des erreurs des Manichéens : il paroît qu'ils croyoient que Dieu n'avoit point créé les ténebres, ni le feu, ni l'eau ; mais que ces trois élémens n'avoient point de cauſe, & étoient éternels. Il paroît auſſi qu'ils dégénérerent de leur premiere auſtérité, & qu'ils eurent dans la ſuite des mœurs fort déréglées. Voyez Théodoret, *Hæret. Fab. l. 4, c. 9.*

B

BACULAIRES, Secte d'Anabaptiſtes qui s'éleva en 1528, & qui fut ainſi appellée, parce qu'aux erreurs générales des Anabaptiſtes, elle ajouta celle qui porte, que c'eſt un crime de porter d'autres armes qu'un bâton, & qu'il n'eſt permis à perſonne de repouſſer la force par la force, puiſque J. C. ordonne aux Chrétiens de tendre la joue à celui qui les frappe.

L'amour de la paix que Jeſus-Chriſt étoit venu faire régner ſur la terre, devoit, ſelon ces Anabaptiſtes, éteindre toutes les diviſions, & faire ceſſer tous les procès : ils croyoient qu'il étoit contre l'eſprit du Chriſtianiſme de citer quelqu'un en juſtice.

Ainſi l'on voyoit en Allemagne des Anabaptiſtes, qui croyoient que Dieu leur ordonnoit de dépouiller de leurs biens tous ceux qui ne penſoient pas comme eux, & de porter le meurtre, le feu, la déſolation par-tout où l'on ne recevoit pas leur doctrine : tandis que d'autres Anabaptiſtes ſe laiſſoient dépouiller de leurs biens, & ôter la vie ſans murmurer. Voilà où les principes de Réforme avoient conduit les eſprits, & l'on prétend nous donner la Réforme comme un ouvrage de lumiere, comme un parti néceſſaire pour dégager la vérité des ténébres, dans leſquelles l'Egliſe Romaine l'avoit enſevelie.

Les Baculaires s'appelloient auſſi Stebleriens, du mot *Steb*, qui ſignifie bâton *

BAGEMIUS étoit de Leypſic, & vivoit au milieu du dix-ſeptieme ſiécle : la ſuite de ſes études le porta à recher-

* Voyez à l'article ANABAPTISTES, leurs différentes Sectes. Voyez Stockman Lexicon. Pretrejus Catal. Hær.

cher les motifs qui avoient pu déterminer Dieu à créer des êtres distingués de lui.

Les Théologiens & les Philosophes s'étoient fort partagés sur cette question ; les uns croyoient que Dieu n'avoit créé le monde, que pour faire éclater ses attributs, les autres pour se faire rendre des hommages par des êtres libres.

Bagemius crut qu'un être intelligent ne se portoit à agir que par amour, & qu'il n'agissoit hors de lui-même, que par amour pour l'objet vers lequel il se portoit : il concluoit de-là, que c'étoit par amour pour la créature que Dieu s'étoit déterminé à la créer : il prétendoit rendre son système sensible par l'exemple d'un jeune homme, que les charmes d'une seule personne attachent & assujettissent à elle.

Comme les créatures n'existoient point avant que Dieu se fût déterminé à les créer, il est clair que Dieu n'avoit été déterminé à aimer les créatures, que par l'idée qui les représentoit : ainsi Bagemius ne faisoit que renouveller le système de Platon, que Valentin avoit tâché d'unir avec le Christianisme. *

Bagemius ne paroît pas avoir fait Secte ; nous n'avons rapporté son erreur, que pour faire voir qu'il y a, dans les opinions & dans les erreurs des hommes, une espece de révolution qui les fait reparoître successivement, & que l'esprit humain rencontre à-peu-près les mêmes écueils, lorsqu'il veut franchir les bornes des reconnoissances qui sont départies aux hommes : la lumiere & la certitude sont complettes, sur ce qu'il est nécessaire ou important de bien connoître ; où la connoissance devient objet de curiosité, la lumiere disparoît ou s'affoiblit ; l'incertitude & l'obscurité commencent : c'est la région des conjectures, & l'empire de l'opinion & des erreurs.

La révélation qui fixe nos idées à cet égard, est donc un grand bienfait : elle nous garantit de toutes ces erreurs que l'esprit humain quitte & reprend successivement, depuis qu'il raisonne, livré à son inquiétude & à sa curiosité. †

BAIANISNE, c'est le nom que l'on donne au système théologique renfermé dans soixante & treize propositions,

* Voyez l'article VALENTIN. On a expliqué dans le t. 1. de l'Examen du Fatalisme le système de Platon.

† Voyez cette chaîne d'erreurs dans le t. 1. de l'Examen du Fatalisme.

condamnées par Pie V, tirées en grande partie des écrits, ou recueillies des leçons de Michel Bay, plus communément appellé Baïus, quoique ce Théologien ne ſoit point nommé dans la Bulle, & que parmi les propoſitions condamnées, il y en ait pluſieurs, ou qui ne ſont point de Bay, ou qui n'ont point de rapport aux matieres de la grace.

Nous allons examiner les principes & l'origine de ce ſyſtême, les effets qu'il produiſit, la condamnation de ce ſyſtême, & les ſuites de cette condamnation.

§. I.

De l'Origine & des Principes du Baïaniſme.

Michel Bay naquit en 1513 à Malin, village de Haynaut: il fit ſes études à Louvain, y enſeigna la Philoſophie, & fut reçu Docteur en 1550. Il fut choiſi l'année ſuivante pour remplir la chaire de l'Ecriture-Sainte. *

Le ſentiment de Luther, de Calvin & de Zuingle, avoient fait beaucoup de progrès en Flandre, & dans les Pays-Bas: les Proteſtans ne reconnoiſſoient pour regle de la foi, que l'Ecriture; cependant il y avoit des Peres dont ils reſpectoient l'autorité; ils prétendoient même ne ſuivre que les ſentimens de Saint Auguſtin ſur la grace & ſur la prédeſtination.

Baïus forma le projet de réduire l'étude de la Théologie principalement à l'Ecriture, & aux anciens Peres, pour leſquels les hérétiques avoient de la vénération, de ſuivre la méthode des Peres, dans la diſcuſſion des points controverſés, & d'abandonner celle des Scholaſtiques, qui déplaiſoit beaucoup aux Proteſtans.

Ce Théologien fit donc une étude ſérieuſe des écrits de Saint Auguſtin, & le prit pour modele, parce qu'il le regardoit comme le plus exact dans les matieres qu'il avoit traitées. †

Baïus s'appliqua donc à bien comprendre la doctrine de Saint Auguſtin, ſur-tout par rapport à la grace: car les Proteſtans, comme nous l'avons dit, prétendoient ne ſuivre

* Baïann. Michael. Bay Op. ſecunda part. in-4°, p. 191. Dupin, Bibliot. 16e. ſiécle.

† Lettre de Baïus au Cardinal Simonet, à la fin de la collection des Ouv. de Baïus, in-12.

que la Doctrine de Saint Auguſtin ſur ces objets, on ne pouvoit le combattre plus efficacement, que par la doctrine de ce Pere.

Saint Auguſtin avoit prouvé contre les Pélagiens la néceſſité de la grace ; il avoit prouvé cette vérité par les paſſages de l'Ecriture, qui nous enſeignent que nous ne pouvons rien ſans Dieu, que toute notre force vient de lui, que notre nature eſt corrompue, que nous naiſſons enfans de colere.

Pélage avoit oppoſé à ces preuves, la liberté de l'homme, qui ſeroit anéantie ſi la grace lui étoit néceſſaire.

Saint Auguſtin n'avoit point attaqué la liberté de l'homme ; mais il avoit prétendu qu'il étoit dans une impoſſibilité abſolue de faire ſon ſalut, ſans le ſecours de la grace : il avoit enſeigné qu'Adam même, ſans le ſecours de la grace, n'auroit pû perſévérer dans la juſtice originelle : que par conſéquent depuis la chûte de l'homme, il étoit non-ſeulement impoſſible qu'il fît ſon ſalut par ſes propres forces que le péché originel avoit détruites, mais encore qu'il lui falloit une grace plus forte qu'Adam.

Voilà l'objet que Baïus enviſagea dans Saint Auguſtin ; il crut que le changement opéré dans l'homme par le péché d'Adam, donnoit le dénouement de toutes les difficultés ſur la liberté de l'homme, ſur la néceſſité de la grace. *

Saint Auguſtin avoit prouvé le péché originel & la corruption de l'homme, par la concupiſcence à laquelle il eſt ſujet dès le moment de ſa naiſſance, par les miſeres qu'il ſouffre, par la mort, par tous ces malheurs, qui, depuis la chûte d'Adam, ſont les apanages de l'humanité. Saint Auguſtin avoit prouvé que l'homme n'étoit point dans l'état où Adam avoit été créé, parce que ſous un Dieu juſte, ſage, bon, ſaint, l'homme ne peut naître, ni corrompu, ni malheureux. †

Baïus conclut de là, que l'état d'innocence étoit, non-ſeulement l'état dans lequel Dieu avoit réſolu de créer les hommes, mais encore, que la juſtice, la ſageſſe, la bonté de Dieu n'avoient pu créer l'homme ſans les graces, & ſans les perfections de l'état d'innocence, que la juſtice d'Adam n'étoit point à la vérité eſſentielle à l'homme en ce ſens qu'elle

* Voyez l'article PELAGE.

† Ibid. Voyez auſſi les Ouvrages de Saint Aug contre les Pélagiens.

fût

eût une propriété de la nature humaine ; en ſorte que ſans elle, l'homme ne pût exiſter; mais qu'elle lui étoit eſſentielle, pour n'être pas vicieux, dépravé, & incapable de remplir ſa deſtination.

Ainſi, diſoit Baïus, un homme peut exiſter ſans avoir de bons yeux, ou ſans avoir de bonnes oreilles; mais s'il n'a que des yeux ou des oreilles, dont les nerfs ſoient incapables de porter au cerveau les impreſſions des couleurs ou des ſons, il ne peut remplir les fonctions auſquelles l'homme eſt deſtiné. *

Dieu ne pouvoit donc faire l'homme tel qu'il eſt aujourd'hui, c'eſt-à-dire, avec la concupiſcence, ſans qu'il eût un empire abſolu ſur ſes ſens: ſans cet empire, l'ame eſt l'eſclave des corps, & c'eſt un déſordre qui ne peut exiſter dans une créature qui ſort des mains de Dieu. **

L'homme, depuis le péché originel, a donc été privé de l'intégrité de ſa nature, il eſt l'eſclave de la concupiſcence, il n'a plus de force que pour pécher.

Cette doctrine, ſelon Baïus, n'eſt point contraire au dogme de la liberté; trois Sectes l'ont principalement attaquée, ſelon ce Théologien, les Stoïciens, les Manichéens & les diſciples de Luther, de Calvin.

Les premiers ſoumettoient toutes les actions humaines au deſtin qui produiſoit tout dans le monde; les ſeconds ſuppoſoient que la nature humaine étoit eſſentiellement mauvaiſe & vicieuſe; enfin Luther & Calvin enſeignoient que l'homme étoit ſous la direction de la Providence, comme un automate entre les mains d'un Machiniſte : l'homme ne faiſoit rien, parce qu'il étoit incapable d'agir, & que Dieu le déterminoit dans toutes ſes actions, par une puiſſance invincible; mais encore parce qu'il produiſoit immédiatement & ſeul toutes les actions humaines. †

Ces trois ennemis de la liberté ſe trompoient, ſelon Baïus, & il croyoit ſon ſyſtême propre à réfuter leurs erreurs: voici quel étoit ſon ſyſtême.

Dieu avoit créé librement l'homme, & il l'avoit créé libre; Adam avoit péché librement; ainſi il n'étoit point entraîné par la loi du deſtin.

Le premier homme avoit été juſte, innocent, & orné

* De prima hominis Juſtitia, c. 1. 3. 11. & 12.
** Ibid. c. 3. 4. 6. 7.
† Voyez les art. LUTHER, CALVIN.

des vertus : ainſi la nature humaine n'étoit point mauvaiſe ; comme les Manichéens le penſoient : le premier homme dans cet état, commandoit à ſes ſens & à ſon corps, tous les organes étoient ſoumis à ſa volonté, il pouvoit ſuſpendre & arrêter les impreſſions des corps étrangers ſur ſes organes.

Il a perdu par ſon péché l'empire qu'il avoit ſur ſes ſens, il a perdu la grace qui lui étoit néceſſaire pour perſévérer dans la juſtice, il a été entraîné néceſſairement par le poids de la concupiſcence vers la créature, il ne peut réſiſter à ce penchant. *

Ce n'étoit donc pas Dieu qui produiſoit les péchés de l'homme, comme Luther & Calvin avoient oſé l'avancer ; c'étoit l'homme lui-même qui ſe portoit vers la créature, & qui s'y portoit par ſon propre poids, par ſa propre inclination, & c'étoit en cela que conſiſtoit ſa liberté, parce qu'il n'étoit point forcé par une cauſe étrangere ; la volonté n'étoit point contrainte, l'homme péchoit, parce qu'il le vouloit, & il ne le vouloit pas malgré lui ; il obéiſſoit à ſon penchant, & non pas à une cauſe étrangere, ainſi il étoit libre. **

L'homme pouvoit même, dans les choſes relatives à cette vie, choiſir & ſe déterminer par jugement, & c'eſt pour cela que le libre arbitre n'eſt point éteint. †

Baïus reconnoît que les Docteurs Catholiques qui ont écrit contre les hérétiques, ne penſent pas ainſi ſur le libre arbitre, & qu'ils le font conſiſter dans le pouvoir de faire ou de ne pas faire une choſe : c'eſt-à-dire, dans une exemption de toute néceſſité ; mais il croit qu'ils ſe ſont écartés du ſentiment de S. Auguſtin, qui, en s'attachant à l'Evangile, fait conſiſter le libre arbitre, en ce que la volonté de l'homme n'eſt expoſée à aucune néceſſité extérieure, ſans qu'il ſoit néceſſaire qu'il ait le pouvoir de ne pas faire la choſe qu'il fait, ou de faire celle qu'il ne fait pas. §

Telle eſt la Doctrine que Baïus & Heſſels enſeignerent à Louvain ſur la grace & ſur les forces de l'homme : elle fut adoptée par beaucoup de Théologiens.

Baïus, Heſſels, ou leurs partiſans, avoient encore d'autres opinions différentes du ſentiment commun des Docteurs ſur le mérite des œuvres, ſur la conception de la Vierge, &c. dont nous ne parlerons point.

* L. 1. de Bono Juſtitiæ.
** De lib. Arbitr.
† Ibid. c. 11.
§ Ibid. c. 8.

Des effets de la Doctrine de Baïus.

Lorſque les Théologiens de Louvain qui étoient allés au Concile de Trente, furent de retour, ils furent choqués des opinions de Baïus, & du progrès qu'elles avoient fait. Quel eſt le Diable, s'écrioit un de ces Théologiens, quel eſt le Diable qui a introduit ces ſentimens dans notre école pendant notre abſence ?

Les ſentimens de Baïus furent attaqués par les Théologiens des Bays-Bas, & ſur-tout par les Religieux de l'Ordre de Saint François qui ſuivoient les ſentimens de Scot, diamétralement oppoſés aux principes de Baïus ſur les forces de l'homme.

Scot reconnoiſſoit que l'homme, par les forces de la nature, pouvoit faire quelques bonnes actions, que Dieu pouvoit accorder à ces bonnes œuvres quelque grace, que ces œuvres ne pouvoient cependant mériter par elles-mêmes, puiſqu'il n'y avoit aucune proportion entre les œuvres qui n'avoient qu'un mérite naturel, & la grace qui étoit d'un ordre ſurnaturel.

Baïus ne s'étoit pas contenté de propoſer ſon ſentiment, il avoit attaqué vivement les ſentimens qui lui étoient oppoſés, & leurs défenſeurs avoient cru qu'ils étoient eux-mêmes attaqués avec peu de ménagement dans les leçons de Baïus; ils attaquerent à leur tour les ſentimens de ce Théologien; la diſpute s'échauffa, & les adverſaires de Baïus envoyerent à la Faculté de Théologie de Paris dix-huit propoſitions qui avoient été avancées par Baïus, ou par ſes diſciples, & qui contenoient les principes de la doctrine que nous venons d'expoſer, & de plus quelques opinions qu'il eſt inutile d'examiner: tel eſt le ſentiment qui ſoumet la Sainte Vierge à la loi du péché originel.

La Faculté de Théologie condamna ces propoſitions: Baïus les défendit pour la plûpart, & le Cardinal de Granvelle, Gouverneur des Pays-bas, voyant que les eſprits s'échauffoient, & craignant que cette querelle ne commit l'Univerſité de Louvain & celle de Paris, obtint du Pape un Bref qui l'autoriſoit dans tout ce qu'il jugeroit néceſſaire pour l'appaiſer.

Le Cardinal de Granvelle impoſa ſilence aux deux partis, & écrivit à Phillippe II, pour lui repréſenter combien il ſeroit dangereux pour Baïus & pour Heſſels, & en même-tems

combien il ſeroit nuiſible à l'Egliſe de donner occaſion, par une conduite trop dure, de prendre un parti, dont les ſuites pourroient être fâcheuſes, & il lui conſeilla de ne ſuivre dans toute cette affaire que le parti de la douceur; il louoit beaucoup la catholicité, la ſcience, la piété de Baïus & de Heſſels.

Philippe II approuva la conduite du Cardinal de Granvelle, & la paix parut rétablie dans l'Univerſité.

Les adverſaires de Baïus ne tarderent pas à recommencer les hoſtilités, il préſenterent au Cardinal de Granvelle un Mémoire contenant pluſieurs propoſitions qu'ils attribuerent à ce Docteur, & ils les dénoncerent comme étant preſque toutes ſuſpectes d'erreur ou d'héréſie.

Le Cardinal de Granvelle communiqua ces propoſitions à Baïus qui en déſavoua une partie, & ſoutint que les autres étoient mal digérées, conçues en termes ambigus, & ſuſceptibles d'un mauvais ſens, dont il étoit fort éloigné: la conteſtation ne fut pas alors pouſſée plus loin, & Baïus fut député au Concile de Trente avec Heſſels. *

Baïus, à ſon retour du Concile, acheva de faire imprimer ſes ouvrages: les conteſtations ſe renouvellerent avec plus de chaleur que jamais, & l'on tira des écrits de Baïus pluſieurs propoſitions que l'on envoya en Eſpagne pour les faire condamner. Les Religieux de S. François députerent à Philippe II deux de leurs confreres, l'un Confeſſeur de Marie d'Autriche, l'autre très-puiſſant auprès du Duc d'Albe, afin de faire intervenir le Roi dans cette affaire.

Des jugemens du S. Siége, ſur les Propoſitions attribuées à Baïus.

On avoit extrait des écrits de Baïus, de ſes diſcours, ou de ceux de ſes diſciples, ſoixante & ſeize propoſitions; ces propoſitions ne ſont preſque que le développement de ce que nous avons expoſé de la doctrine de Baïus, & elles peuvent ſe rapporter aux principes ſuivans.

L'état de l'homme innocent eſt ſon état naturel; Dieu n'a pû le créer dans un autre état: ſes mérites en cet état ne doivent point être appellés des graces, & il pouvoit par ſa nature mériter la vie éternelle.

* Baïann. p. 35. 193. Littera Cardin. Granvelle, quæ Veſontii Abbatia S. Vincentii aſſervatur.

Depuis le péché, toutes les œuvres des hommes faites ſans la grace, ſont des péchés; ainſi toutes les actions des Infidéles, & l'infidélité même négative, ſont des péchés.

La liberté, ſelon l'Ecriture-Sainte, eſt la délivrance du péché; elle eſt compatible avec la néceſſité: les mouvemens de cupidité, quoiqu'involontaires, ſont défendus par le précepte, & ils ſont un péché dans les baptiſés, quand ils ſont retombés en état de péché.

La charité peut ſe rencontrer dans un homme qui n'a pas encore obtenu la rémiſſion de ſes péchés: le péché mortel n'eſt point remis par une contrition parfaite qui enferme le vœu de recevoir le baptême ou l'abſolution, ſi on ne les reçoit naturellement.

Perſonne ne naît ſans péché originel, & les peines que la Vierge & les Saints ont ſouffertes, ſont des punitions du péché originel ou actuel.

On peut mériter la vie éternelle avant d'être juſtifié: on ne doit pas dire que l'homme ſatisfait par des œuvres de pénitence, mais que c'eſt en vue de ces actions que la ſatisfaction de J. C. nous eſt appliquée.

Pie V. condamna les propoſitions qui contenoient cette Doctrine: » Nous condamnons ces propoſitions, dit-il, à la » rigueur, & dans le propre ſens des termes de ceux qui les » ont avancées, quoiqu'il y en ait quelques-unes que l'on » peut en quelque ſorte ſoutenir, c'eſt-à-dire, dans un ſens » éloigné de la ſignification propre des termes, & de l'intention de ceux qui s'en ſont ſervis. *

* Les Défenſeurs de Baïus liſent autrement le prononcé de la Bulle, ils prétendent qu'il faut lire: » Nous condamnons ces propo» ſitions, quoiqu'il y en ait quelques-unes d'entre elles que l'on peut » en quelque ſorte ſoutenir à la rigueur, & dans le ſens propre des » termes de ceux qui les ont avancées.

La différence de ces deux leçons dépend d'une virgule placée devant ou après le mot *poſſint*, comme tout le monde peut s'en convaincre en liſant le prononcé de la Bulle en latin. » Quas quidem » ſententias ſtricto coram nobis examine ponderatas, quamquam non» nullæ aliquo pacto ſuſtineri poſſint, in rigore & proprio verborum » ſenſu ab auribus intento damnamus. Il eſt clair que la virgule qui eſt après *intento*, placée après *poſſint*, fait un ſens abſolument différent.

Les Défenſeurs de Baïus ont prétendu qu'il faut lire la virgule après *intento*, & non pas après *poſſint*; nous ferons ſur cela quelques réflexions.

Le Cardinal de Granvelle, chargé de l'exécution de la Bulle, commit pour cela Morillon, ſon Grand-Vicaire, lui enjoignit de procéder avec une charité vraiment chrétienne, pour réparer doucement la faute de Baïus ; ce qui, dit le Cardinal, fera plus d'honneur à l'Univerſité & à eux-mêmes,

1°. Une Cenſure Dogmatique a toujours pour objet le ſens propre & naturel des Propoſitions, & ſa Cenſure du Pape ſeroit injuſte, informe, abſurde, ſi elle preſcrivoit les ſoixante-ſeize Propoſitions, & les Livres dont elles ſont extraires, ſeulement à cauſe d'un ſens étranger, qu'elles n'ont ni dans le Livre, ni dans l'eſprit des Auteurs, mais qu'on peut leur donner.

2°. Le Cardinal de Granvelle, chargé de l'affaire du Baïaniſme par Pie V, déclara que Baïus avoit encouru les Cenſures portées par la Bulle, pour avoir défendu les Propoſitions dans le ſens des paroles de l'Auteur.

3°. Grégoire XIII obligea Baïus à confeſſer que ſes Propoſitions étoient condamnées par la Bulle dans le ſens qu'il avoit enſeigné, & exigea de l'Univerſité de Louvain qu'elle enſeignât la contradictoire de toutes ces Propoſitions pour ſe conformer à la Bulle.

4°. Urbain VIII fit imprimer la Conſtitution de Pie V. avec la virgule après *poſſint*, & non pas après *intento*.

5°. Les S. Siége exigea des Univerſités de Louvain & de Douai, une acceptation pure & ſimple de la Bulle, & voulut que dans cette acceptation on déclarât qu'une des Propoſitions ne peut être ſoutenue, priſe en rigueur, & dans le ſens propre des paroles.

6°. Les défenſeurs de Baïus prétendent que dans la copie de la Bulle envoyée par le Pape même, & dépoſée dans les Archives de la Faculté de Louvain pour y ſervir d'original, il n'y a ni virgule, ni diſtinction d'articles, dont on ne peut deviner la diviſion que par des lettres majuſcules qui paroiſſent à la tête de chaque article, (Diſſert. ſur les Bulles contre Baïus, p. 68.)

Dans cette ſuppoſition même, ne faut-il pas s'en rapporter ſur le ſens de la Bulle à Urbain VIII & à Grégoire XIII, & aux principes de la critique qui ne permettent pas de placer la virgule après *poſſint*, comme on l'a fait voir dans les premieres réflexions.

7°. Dans les lettres que le Cardinal de Granvelle écrivit à Morillon pour l'exécution de la Bulle, il eſt clair que l'on croyoit à Rome, & que le Cardinal de Granvelle penſoit qu'on avoit condamné les livres & les ſentimens de Baïus. (Inter opera Baii, t. 2. p. 59.)

Voyez l'Hiſtoire du Baïaniſme ou de l'héréſie de Baïus, avec des notes hiſtoriques, chronologiques, & ſuivies d'éclairciſſemens, &c. par le Pere Jean-Baptiſte Ducheſne, de la Compagnie de Jeſus, à Douai, in-4°. 1731.

Traité hiſtorique & dogmatique ſur la Doctrine de Baïus, & ſur l'autorité des Papes qui l'ont condamnée, 1736. 2. vol. in-12.

& leur procurera plus de réputation, que s'ils ſe conduiſoient avec aigreur.

Morillon aſſembla la Faculté étroite de Louvain, le 17 Novembre 1570, publia la Bulle de Pie V. dans l'Aſſemblée de cette Faculté, ſans en laiſſer néanmoins de copie, requit que les Docteurs en Théologie la ſouſcriviſſent, & leur demanda s'ils vouloient obéir à la conſtitution du Pape qu'il leur venoit de préſenter. Six Docteurs de Louvain, & Baïus même, ſe ſoumirent.

Comme Baïus n'étoit point nommé dans la Bulle, il reſta dans l'Univerſité de Louvain, & fut même fait Chancelier & Conſervateur des priviléges de l'Univerſité de Louvain en 1578.

La même année, les querelles qui ſembloient appaiſées, ſe renouvellerent; d'un côté Baïus fut accuſé de tenir encore les erreurs condamnées, & de l'autre on fit naître un doute ſur l'authenticité de la Bulle; quelques-uns prétendirent qu'elle étoit ſuppoſée, & d'autres qu'elle étoit ſubreptice.

Le Roi d'Eſpagne appuya la ſollicitation de quelques Théologiens de Louvain auprès de Grégoire XIII, pour appaiſer ces conteſtations, & le Pape donna une Bulle, dans laquelle il inſéra la Bulle entiere de Pie V, ſans la confirmer expreſſément, ni condamner de nouveau les articles qui y étoient contenus; mais en déclarant ſeulement qu'il avoit trouvé cette Bulle dans les Regiſtres de Pie V, & qu'on y devoit ajouter foi.

Cette Bulle fut notifiée à la Faculté de Louvain, par le P. Tolet Jéſuite, Confeſſeur de Grégoire XIII, & chargé de la faire exécuter.

Baïus déclara qu'il condamnoit les articles portés dans la Bulle; qu'il les condamnoit ſelon l'intention de la Bulle, & de la maniere que la Bulle les condamnoit.

Les Docteurs de Louvain firent la même déclaration; Baïus ſigna même une déclaration, par laquelle il reconnoiſſoit qu'il avoit ſoutenu pluſieurs des ſoixante-ſeize Propoſitions condamnées dans la Bulle, & qu'elles étoient cenſurées dans le ſens dans lequel il les avoit enſeignées: Baïus ſigna cet Acte le 24 Mars 1580, & Grégoire XIII lui écrivit enſuite un Bref très-obligeant, en lui envoyant une copie de la Bulle de Pie V. qu'il avoit demandée.

Urbain VIII confirma en 1642 la condamnation portée par Pie V.

On a beaucoup disputé sur l'autorité de ces Bulles : cette discussion n'appartient pas à mon sujet ; je me contenterai d'indiquer les Auteurs qui en ont traité. *

Suites des contestations élevées sur la Doctrine de Baïus.

Malgré les précautions que l'on avoit prises pour étouffer l'esprit de division entre les Théologiens des Pays-bas, les contestations continuerent dans la Faculté de Louvain : Baïus étoit toujours soupçonné d'attachement aux opinions proscrites par la Bulle de Pie V ; on l'accusoit même hautement de refuser de faire prêter aux Candidats le serment de soumission à cette Bulle, & d'avoir osé proposer qu'on biffât cet article du serment qu'on exigeoit d'eux lorsqu'ils se présentoient aux Grades.

Ces accusations furent envoyées au P. Tolet, Jésuite, à qui on adressa en même-tems plusieurs propositions qui concernoient la doctrine & la conduite de Baïus, & ce Jésuite en renvoya le jugement aux Universités d'Alcala & de Salamanque, qui censurerent les propositions de Baïus.

L'Evêque de Verceil, Nonce du Pape en Flandre, pour rétablir la paix dans la Faculté de Louvain, fit dresser un corps de Doctrine opposé aux articles censurés par Pie V, & toute la Faculté de Louvain s'engagea par serment à le prendre pour régle de ses sentimens. †

Depuis ce corps de Doctrine, on croyoit la paix si bien établie dans la Faculté de Théologie de Louvain, que rien dans la suite ne seroit capable de la troubler, lorsque la Doctrine que deux Théologiens Jésuites (Lessius & Hamelius) enseignerent sur la Grace & sur la Prédestination, renouvella toutes les disputes.

Rien n'étoit plus opposé aux sentimens de Baïus, que les principes de Lessius. Ce Théologien supposoit que Dieu, après le péché d'Adam, donnoit à tous les hommes des moyens suffisans contre le péché, & des secours pour acquérir la vie éternelle, que l'Ecriture étoit remplie de préceptes & d'exhor-

* Le P. Ducheſne, loc. cit. Cinquieme Inſtruct. Paſtor. de M. Languet Arch. de Sens, p. 877. &c. Inſtruct. Paſtor. de M. de Cambrai 1735. Traité hiſtorique cité ci-deſſus. Diſſ. ſur les Bulles contre Baïus 1757. in-12. Diſſ. ſur les Bulles contre Baius, & ſur l'état de nature pure, par le P. de Gennes, 1722. 2 vol. in-12.

† Baïana, ibid. Dupin, Hiſt. du ſeizieme ſiécle.

tations pour engager les pécheurs à ſe convertir, d'où Leſſius concluoit encore que Dieu leur donnoit un ſecours ſuffiſant pour pouvoir ſe convertir, puiſque Dieu ne commande point des choſes impoſſibles: Leſſius croyoit que S. Auguſtin ne ſembloit pas expoſer, ſelon l'intention de l'Apôtre, ces paroles de l'Epître à Timothée, *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvés*, en diſant que S. Paul avoit entendu que Dieu veut que tous ceux qui ſont ſauvés ſoient ſauvés.

Leſſius enſeignoit que tous les endroits de l'Ecriture Sainte, qui ſignifient qu'il eſt impoſſible à certaines perſonnes de ſe convertir, doivent être entendus de telle ſorte, que le terme impoſſible ſignifie ce qui eſt extrêmement difficile; il ſoutenoit que celui qui ignore invinciblement la Foi, eſt obligé d'obſerver les préceptes naturels, c'eſt-à-dire, le Décalogue, & qu'il avoit un ſecours moral ſuffiſant pour les accomplir, parce que Dieu n'oblige perſonne à l'impoſſible; qu'autrement on retomberoit dans les erreurs des hérétiques, qui diſent que depuis le péché originel, le libre arbitre pour le bien a été perdu: il croyoit que la prédeſtination à la gloire ne ſe faiſoit pas avant la préviſion des mérites, & diſoit que quand S. Auguſtin ſeroit d'une opinion contraire, cela n'importeroit pas beaucoup.

Leſſius enſeignoit encore quelque choſe concernant l'Ecriture Sainte, oppoſé aux ſentimens des Docteurs de Louvain, mais qui n'avoit aucun rapport au Baïaniſme: nous ne parlerons point de cet objet, ſur lequel on peut voir la cenſure de la Faculté de Louvain, imprimée à Paris 1641.

Il y avoit, dans la Faculté de Louvain, des Théologiens qui conſervoient toujours du penchant pour les opinions de Baïus; d'ailleurs, l'autorité de S. Auguſtin étoit ſi grande dans cette Univerſité, que la doctrine de Leſſius révolta beaucoup de monde, & il y a beaucoup d'apparence que Baïus profita de ces diſpoſitions, & employa ſon crédit pour faire cenſurer la doctrine de Leſſius.

La Faculté de Louvain cenſura en effet trente Propoſitions extraites des Livres de Leſſius, comme contenant, pour la plûpart, une doctrine entiérement oppoſée à ce que S. Auguſtin a enſeigné en mille endroits de ſes Ecrits, touchant la grace, & le libre arbitre: elle déclaroit que l'autorité de S. Auguſtin ayant toujours été extrêmement reſpectée dans l'Ecriture, par les Conciles, par les Papes, & par les Auteurs Eccléſiaſtiques les plus illuſtres, c'étoit outrager les uns &

les autres, que de ne pas déférer à cette autorité: enfin, que les Propoſitions de Leſſius renouvelloient & reſſuſcitoient toutes celles des Semi-Pelagiens de Marſeille, ſi ſolemnellement condamnées par le S. Siége. *

La Faculté de Louvain envoya ſa cenſure à toutes les Egliſes des Pays-Bas, & pour perpétuer, autant qu'elle le pourroit, ſes ſentimens ſur les matieres conteſtées, elle inſtitua une leçon publique de Théologie pour réfuter les opinions de Leſſius, & chargea de cet emploi Jacques Janſon, ami zélé de Baïus, & Maître de Janſénius.

L'Univerſité de Douai, que l'on peut nommer la fille de celle de Louvain, émue par l'exemple de ſa mere, & peut-être encore auſſi ennemie qu'elle des nouveaux Colléges des Jéſuites, fit une cenſure de leurs Propoſitions, ſemblable à celle de Louvain. Elles avoient été envoyées à Douai par les Archevêques de Cambrai & de Malines, & par l'Evêque de Gand: ce fut Guillaume Eſtius, Docteur de Louvain, tranſféré à Douai, qui dreſſa cette cenſure plus forte & plus étendue que celle de Louvain.

Les Jéſuites envoyerent à Rome la cenſure de Louvain. Sixte-Quint qui occupoit alors le Siége de S. Pierre, dépêcha des ordres au Nonce des Pays-Bas, pour accommoder ce différend. Le Nonce ſe rendit à Louvain, & fit aſſembler la Faculté chez lui, douze Docteurs s'y trouverent, entre leſquels étoient Michel Baïus, Henri Granius, & Jean de Lens. Le Nonce, après les formalités ordinaires, témoigna ſouhaiter que la Faculté reduisît ce qui étoit en diſpute à certains articles: de Lens le fit avec Granius, & le Nonce défendit aux deux partis de diſputer de vive-voix, ou par écrit, ſur ces matieres, & ils ſe ſoumirent tous deux à cette défenſe. Le Nonce défendit encore ſous peine d'excommunication, à tous ceux qui embraſſoient l'intérêt de la Faculté ou des Jéſuites, d'en diſputer ni en public ni en particulier, en condamnant l'un ou l'autre ſentiment que l'Egliſe Romaine, la maîtreſſe de toutes les Egliſes, n'avoit pas condamné. Il excommunia de plus, en général, tous ceux qui traiteroient les dogmes de l'un ou de l'autre parti de ſuſpect, ſcandaleux ou dangereux, juſqu'à ce que le S. Siége en eût jugé. Par cette ordonnance, le Nonce permettoit à Leſſius & à Hamelius, d'enſeigner leur doctrine, pourvû qu'ils ne réfutaſſent

* Hiſt. Congreg. de Auxiliis, l. 1, c. 7.

pas les ſentimens de leurs adverſaires, & donnoit auſſi la même liberté au parti oppoſé.

Cette même année, Louis Molina, Jéſuite Eſpagnol, qui avoit été Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité d'Ebora, en Portugal, publia ſon Ouvrage, intitulé *la Concorde de la Grace & du libre arbitre*, &c.

Les Dominicains de Valladolid firent ſoutenir une diſpute publique en faveur de la doctrine oppoſée à celle de Molina, l'an 1590; dès-lors les deux Ordres commencerent à s'échauffer en Eſpagne l'un contre l'autre : Clément VIII impoſa ſilence aux deux partis, par un Bref du 15 Août 1594 : Philippe II donna de ſemblables ordres dans ſes Etats ; mais ces ordres ne furent point exécutés, & le Pape, à la ſollicitation des deux partis, établit une Congrégation à Rome, pour juger de cette affaire, en ſorte qu'il n'y eut plus déſormais de conteſtation ſur cette matiere. *

On trouve dans une Hiſtoire particuliere les ſuites & les effets de ces Congrégations, qui n'ont rapport qu'aux Jéſuites & aux Dominicains. **

Les diſputes de la Grace & ſur la prédeſtination n'avoient pas plus été terminées à Louvain qu'en Eſpagne, les partiſans de Baïus prétendirent que les Propoſitions condamnées, priſes en un certain ſens, ne contenoient que la Doctrine de S. Auguſtin ; de leur côté Leſſius & ſes partiſans prétendirent que leurs ſentimens n'étoient point contraires à la Doctrine de S. Auguſtin : toutes les diſputes des Théologiens de Louvain ſur les matieres de la Grace & de la Prédeſtination, ſe réduiſirent inſenſiblement à ſavoir quel étoit le ſentiment de Saint Auguſtin, & Janſon, chargé de combattre la doctrine de Leſſius, s'occupa à la combattre par les principes de S. Auguſtin.

Leſſius admettoit une grace accordée à tous les hommes pour ſe ſauver, & dans tous les Infidéles un ſecours moral pour remplir la loi naturelle.

Il devoit naturellement s'élever parmi les Diſciples de Janſon quelqu'un qui combattît les principes de Leſſius par l'autorité de S. Auguſtin, & qui ſouhaitât de trouver dans ce Pere, que Dieu ne veut pas ſauver tous les hommes, qu'il commande des choſes impoſſibles, qu'il ne veut pas que tous les hommes ſoient ſauvés.

* Trad. de l'Egl. Rom. part. 4. p. 184. &c.

** Hiſt. Congreg. de Auxiliis, auctore Auguſt. de Blanc.

Il y a bien de l'apparence que ce fut dans ces diſpoſitions que Janſénius lut S. Auguſtin : il en fit une étude profonde, il lut dix fois tous ſes Ouvrages, & trente fois tous ſes Ecrits contre les Pélagiens ; il y trouva la doctrine que vraiſemblablement il y avoit cherchée. *

Mais cette doctrine prit entre les mains de Janſénius un ordre ſyſtêmatique qu'elle n'avoit point eu juſqu'alors, & ne s'offrit que comme le développement des vérités que S. Auguſtin avoit défendues & éclaircies contre les Pélagiens, dont Leſſius & Molina renouvelloient les principes.

Janſénius mourut avant la publication de ſon Ouvrage, qui parut à Paris en 1640.

Le Cardinal de Richelieu, qui avoit haï Janſénius pendant qu'il vivoit, voulut faire réfuter ſon Livre **. Il chargea de cette commiſſion Iſaac Habert, Théologal de Paris, depuis Evêque de Vabres.

Habert commença à attaquer Janſénius par trois Sermons, où il dit que le S. Auguſtin de Janſénius étoit un S. Auguſtin mal entendu, mal expliqué, mal allégué & maltraita extrêmement les Janſéniſtes.

Antoine Arnaud prit la défenſe de l'Evêque d'Ypres ; Habert répondit dans un Ouvrage qu'il intitula *Défenſe de la Foi* ; M. Arnaud répliqua par une ſeconde Apologie, à laquelle M. Habert ne répondit point ; mais il publia un Ouvrage, où il expoſoit les ſentimens des Peres Grecs ſur la Grace.

Urbain VIII, après avoir fait examiner avec ſoin le Livre de Janſénius, le défendit comme renouvellant quelques-unes des Propoſitions de Baïus, qui avoient été condamnées par Pie V & par Gregoire XIII.

Janſénius, dans le corps de ſon Ouvrage, attaque ſouvent Molina, Leſſius, & tous ceux qui penſoient comme eux ; il a mis à la fin un parallele de leurs opinions avec celles des Semi-Pélagiens de Marſeille.

Leſſius & Molina étoient Membres d'une Société féconde

* Cornelii Janſen. Epiſcopi Yprenſis, Auguſtinus Synopſis vitæ Autoris, t. 1. lib. præmial. c. 10. t. 2.

** Janſénius étoit Auteur d'un Ouvrage intitulé, Mars Galſicus ; il ſoutient dans cet Ouvrage les intérêts de l'Eſpagne contre la France, avec laquelle elle étoit alors en guerre : on dit que c'eſt là l'origine de la haine de ce Cardinal contre Janſénius, Apol. des Cenſ. p. 144.

en Savans ; en Théologiens profonds qui avoient combattu avec gloire les erreurs des Proteſtans ; Leſſius & Molina eurent dans leurs confreres des défenſeurs, ils en trouverent même parmi les Docteurs de Louvain & de Paris.

On vit donc alors en France deux partis, dont l'un prétendoit défendre la doctrine de S. Auguſtin, & combattre dans ſes adverſaires les erreurs des Pélagiens & des Semi-Pélagiens, tandis que l'autre prétendoit défendre la liberté de l'homme & la bonté de Dieu, contre les erreurs de Luther & de Calvin.

Les eſprits s'échaufferent en France, les Docteurs ſe partagerent, & le Syndic de la Faculté repréſenta dans l'Aſſemblée du premier Juillet, qu'il ſe gliſſoit des ſentimens dangereux parmi les Bacheliers, & qu'il ſeroit néceſſaire d'examiner en particulier ſept Propoſitions qu'il récita.

Les cinq premieres regardoient la doctrine de la Grace ; ce ſont celles qui ont fait tant de bruit dans la ſuite. La ſixieme & la ſeptieme regardoient la Pénitence.

On nomma des Commiſſaires, on dreſſa une cenſure des Propoſitions ; ſoixante Docteurs appellerent de la cenſure comme d'abus : le Parlement défendit de rendre public le projet de cenſure, & de diſputer ſur les Propoſitions qui y étoient contenues, juſqu'à ce que la Cour en eût ordonné autrement. Cet Arrêt eſt du 5 Octobre 1649.

Cependant les défenſeurs & les adverſaires de Janſénius mettoient tout en uſage pour faire prévaloir leur ſentiment. Sur la fin de l'année ſuivante 1650, M. l'Evêque de Vabres écrivit une Lettre latine, où étoient renfermées les cinq Propoſitions, pour prier le Pape d'en juger, & engagea divers Prélats à la ſigner, pour l'envoyer enſuite à Rome.

Innocent X fit examiner les cinq Propoſitions, & publia en 1643 une Bulle, datée du 31 Mai, dans laquelle il dit, que quelques controverſes étant nées en France ſur les opinions de Janſénius, & particuliérement ſur cinq Propoſitions, il avoit été prié d'en juger. Ces Propoſitions ſont :

1°. Quelques préceptes de Dieu ſont impoſſibles aux Juſtes ſelon leurs forces préſentes, quoiqu'ils ſouhaitent & tâchent de les obſerver : ils ſont deſtitués de la grace par laquelle ils ſont poſſibles.

2°. Dans l'état de nature corrompue, on ne réſiſte jamais à la grace intérieure.

3°. Pour mériter & démériter dans l'état de nature cor-

rompue, la liberté qui exclut la néceſſité n'eſt pas requiſe en l'homme, mais il ſuffit d'avoir la liberté qui exclut la contrainte.

4°. Les Semi-Pélagiens admettoient la néceſſité d'une grace intérieure prévenante pour chaque action en particulier, même dans le commencement de la foi, & ils étoient hérétiques en ce qu'ils prétendoient que cette grace fût de telle nature que la volonté eût le pouvoir d'y réſiſter ou d'y conſentir.

5°. C'eſt une erreur des Semi-Pélagiens, de dire, que J. C. ſoit mort, & qu'il ait répandu ſon ſang pour tous les hommes.

La premiere propoſition eſt déclarée téméraire, impie, blaſphématoire, digne d'anathême, & hérétique.

La ſeconde hérétique.

La troiſieme hérétique.

La quatrieme fauſſe & hérétique.

La cinquieme fauſſe, téméraire, ſcandaleuſe; & ſi elle eſt entendue dans le ſens que J. C. ne ſoit mort que pour le ſalut des prédeſtinés ſeulement, le Pape la condamne comme impie, blaſphématoire, injurieuſe, dérogeant à la miſéricorde Divine, & hérétique.

Le même jour que la Bulle fut expédiée, Innocent l'envoya au Roi de France, avec un Bref; il écrivit auſſi un autre Bref aux Evêques de France.

Le 9 Juillet le Roi fit une déclaration, adreſſée aux Archevêques & Evêques de France, où il eſt dit que la Conſtitution d'Innocent ne contenant rien qui fût contraire aux libertés de l'Egliſe Gallicane, le Roi entendoit qu'elle fût publiée par-tout le Royaume.

Trente Evêques, qui ſe trouverent en ce tems-là à Paris, écrivent une lettre de remerciment, de concert avec le Cardinal Mazarin: les mêmes Prélats écrivirent une lettre circulaire aux autres Evêques.

Les défenſeurs de Janſénius avoient toujours reconnu dans les Propoſitions condamnées un mauvais ſens; mais ils prétendoient que ce ſens n'étoit pas celui de Janſénius.

Trent-huit Evêques aſſemblés à Paris, écrivirent au Pape une lettre, datée du 28 Mars 1654, dans laquelle ils marquoient » qu'un petit nombre d'Eccléſiaſtiques rabaiſſoient » honteuſement la majeſté du Décret Apoſtolique, comme » s'il n'avoit terminé que des controverſes inventées à plai-

» ſir ; qu'ils faiſoient bien profeſſion de condamner les cinq » Propoſitions, mais en un autre ſens que celui de Janſé- » nius ; qu'ils prétendoient par cet artifice ſe laiſſer un champ » ouvert pour y rétablir les mêmes diſputes : qu'afin de pré- » venir ces inconvéniens, les Evêques ſouſſignés, aſſemblés » à Paris, avoient déclaré par une lettre circulaire, jointe » à celle qu'ils écrivoient au Pape, que ces cinq Propoſitions » ſont de Janſénius, que Sa Sainteté les avoit condamnées » en termes exprès & très-clairs au ſens de Janſénius, & » que l'on pourroit pourſuivre comme hérétiques ceux qui » les ſoutiendroient. »

Innocent X répondit par un Bref du 29 Septembre, dans lequel il les remercie de ce qu'ils avoient travaillé à faire exécuter ſa Conſtitution, & dit que dans les cinq Propoſitions de Corneille Janſénius, il avoit condamné la doctrine contenue dans ſon livre.

Le Clergé de France, aſſemblé à Paris, écrivit le 2 Septembre 1656 une lettre, ſignée de tous les Prélats & autres députés de l'aſſemblée générale, où l'on repréſentoit au Pape que » les Janſéniſtes tâchoient de réduire la controverſe à » la queſtion de fait, dans laquelle ils enſeignoient que l'E- » gliſe peut errer, & rendoient ainſi inutile le Bref d'Inno- » cent X : on prie Sa Sainteté de confirmer cette condamna- » tion, comme ſi la queſtion de droit & celle de fait étoient » la même. »

La même aſſemblée du Clergé reçut un Bref d'Alexandre VII, qui confirmoit la Bulle d'Innocent X, & déclaroit expreſſément que les Propoſitions avoient été condamnées dans le ſens de Janſénius.

Les défenſeurs de Janſénius prétendirent que ce Bref n'obligeoit perſonne à ſigner le formulaire, quelques Evêques même n'en exigeoient point la ſignature : alors le Roi pria le Pape d'envoyer un formulaire, & le S. Pere donna une Bulle du 25 Février 1665, dans laquelle ce formulaire étoit inſéré, avec ordre à tous les Evêques de le faire ſigner.

Moi, N. me ſoumets à la Conſtitution Apoſtolique d'Innocent X, donnée le 21 de Mai l'an 1665, & je rejette & condamne les cinq Propoſitions extraites du livre de Cornelius Janſénius, intitulé *Auguſtinus*, & dans le ſens du même Auteur, comme le S. Siége Apoſtolique les a condamnées par les ſuſdites Conſtitutions : c'eſt ce que je jure ; ainſi Dieu m'aide & ces Saints Evangiles.

Ce formulaire fut autoriſé par une déclaration du Roi, vérifiée au Parlement, & reçu de tous les Evêques.

Il en faut excepter les Evêques d'Alet, de Pamiers, de Beauvais & d'Angers ; dix-neuf Evêques écrivirent à Clément IX, en faveur des quatre Evêques ; ils écrivirent enſuite au Roi, pour lui repréſenter que » dans cette affaire » il ne s'agiſſoit nullement de la foi, ni des déclarations du » Roi, & que tout le crime des quatre Evêques conſiſtoit » à s'être oppoſés à une nouvelle & pernicieuſe doctrine, » contraire à tous les principes de la religion, aux intérêts » du Roi, & à la ſûreté de l'Etat, par laquelle on vouloit » attribuer au Pape ce qui n'appartient qu'à Dieu ſeul, en » rendant le Pape infaillible dans les faits mêmes ; ils ſup- » plioient le Roi de vouloir ouir les juſtifications des quatre » Evêques. »

Denis Talon, Avocat du Roi, porta ſes Plaintes au Parlement, & dit qu'il ſe faiſoit des Cabales, des Aſſemblées illicites, pour faire ſigner à des Evêques une lettre adreſſée au Roi, dans laquelle il y avoit des maximes capables de troubler la paix de l'Egliſe, & d'affoiblir l'autorité des déclarations & des Bulles enrégiſtrées dans le Parlement touchant la doctrine de Janſénius.

Sur ces plaintes, le Parlement défendit de faire imprimer ni débiter cette lettre, ni aucuns autres écrits ſemblables, ſur peine d'être traité comme perturbateur du repos public.

Les quatre Evêques firent leur paix avec Clément IX & avec Louis XIV, & la diſtinction du fait & du droit n'eut plus lieu en France : (Voyez *le Journal de S. Amour, Piéces touchant les quatre Evêques.*)

La ſoumiſſion des quatre Evêques ſembloit avoir aſſoupi les diſputes, lorſqu'en 1701 on vit paroître un imprimé, appellé *Cas de Conſcience*, décidé par quarante Docteurs de la Faculté de Paris, dont pluſieurs déclarent dans la ſuite avoir été ſurpris par cette ſignature.

On y définiſſoit que tout Confeſſeur pouvoit abſoudre un Pénitent qui auroit ſigné & purement & ſimplement la condamnation du livre & des Propoſitions de Janſénius, quoiqu'en ſignant il ne crût point à cette déciſion ſur le fait ; & qu'il n'eût d'autre vue que de garder là-deſſus un ſilence reſpectueux. Cet imprimé fut condamné par M. de Noailles, Archevêque de Paris, & par le plus grand nombre des Evêques ; & tous ceux qui avoient ſouſcrit à la déciſion du *Cas de Conſcience*

ſcience ſe ſont rétractés, un ſeul excepté, que la Sorbonne a exclu de ſon Corps.

Enfin Clément XI. mit fin à toutes ces diſputes, par ſa Conſtitution du 17 Juillet 1763. dans laquelle, après avoir rapporté les Conſtitutions d'Innocent X & d'Alexandre VIII, il déclare que *celui-là ne rend pas l'obéiſſance néceſſaire aux Conſtitutions des Pontifes ſur la queſtion préſente, qui ne les reçoit qu'avec un ſilence reſpectueux.*

Le Clergé aſſemblé à Paris en 1705. reçut cette Bulle, & l'accepta.

BARDESANE naquit en Syrie, & fut un des plus illuſtres défenſeurs de la religion chrétienne : il vivoit ſous Marc-Auréle, qui conquit la Méſopotamie. Apollonie ſon favori, voulut engager Bardeſane à renoncer à la foi ; mais Bardeſane répondit qu'il ne craignoit point la mort, & qu'il ne la pourroit éviter, quand même il feroit ce que l'Empereur demandoit de lui.

Cet homme ſi diſtingué par ſes lumieres & par ſes vertus, tomba dans l'héréſie des Valentiniens : il admit pluſieurs générations d'Eons, & nia la réſurrection.

Nous ne ſavons pas bien quelle ſuite d'idées conduiſit Bardeſane dans cette erreur, qu'il abandonna dans la ſuite, mais dont il ne ſe dégagea pas entiérement.

Apprenons par cet exemple, qu'il n'y a peut-être point d'erreur qui n'ait un côté ſéduiſant & capable d'en impoſer à la raiſon éclairée & animée de l'amour de la vérité : apprenons encore par cet exemple, quelle doit être notre indulgence pour ceux qui tombent dans l'erreur, & combien nous devons peu nous énorgueillir de l'avoir évitée.

La chûte de Bardeſane prouve, ce me ſemble, que le Clerc & d'autres Critiques avec lui ont eu tort de traiter l'erreur de Valentin comme un tas d'abſurdités qui ne méritoient pas d'être examinées.

Il eſt vrai que Bardeſane ne perſiſta pas dans cette erreur, mais il tomba dans d'autres ; il cherchoit, comme tous les Philoſophes & les Théologiens de ſon tems, la ſolution de cette grande queſtion : *Pourquoi y a-t-il du mal dans le monde ?* & voici comme il la conçut.

Il eſt abſurde de dire que Dieu a fait le mal : il faut donc ſuppoſer que le mal a une cauſe diſtinguée de Dieu : cette cauſe, ſelon Bardeſane, étoit Satan ou le démon, que

Bardeſane regardoit comme l'ennemi de Dieu ; mais non pas comme ſa créature.

Bardeſane n'avoit ſuppoſé que Satan n'étoit pas une créature du Dieu Bon, que pour ne pas mettre ſur le compte de l'Etre Suprême les maux qu'on voit dans le monde : il ne donna donc à Satan aucun des attributs de la Divinité, excepté d'exiſter par lui-même, & il ne s'apperçut pas qu'un Etre qui exiſte par lui-même, a toutes les perfections : il admettoit donc un principe du mal diſtingué de l'Etre Suprême, & ne reconnoiſſoit qu'un ſeul Dieu.

Par une ſuite de cette opinion, Bardeſane ne donnoit à Satan aucune part de l'adminiſtration du monde, que celle qui étoit néceſſaire pour expliquer l'origine du mal.

Ainſi, ſelon Bardeſane, Dieu avoit créé le monde & l'homme ; mais l'homme qu'il avoit formé au commencement, n'étoit point l'homme revêtu de chair, c'étoit l'ame humaine unie à un corps ſubtil, & conforme à ſa nature.

C'étoit cette ame qui avoit été formée à l'image de Dieu, & qui, ſurpriſe par l'artifice du monde, avoit tranſgreſſé la loi de Dieu, ce qui avoit obligé le Créateur à la chaſſer du Paradis, & à la lier à un corps charnel, qui étoit devenu ſa priſon : Bardeſane diſoit que c'étoient là les tuniques de peau dont Dieu avoit couvert Adam & Eve depuis le péché.

L'union de l'ame à un corps charnel étoit donc la ſuite de ſon péché, ſelon Bardeſane, & il en concluoit, 1°. que Jeſus-Chriſt n'avoit point pris un corps humain, 2°. que nous ne reſſuſciterons point avec le corps que nous avons ſur la terre, mais bien avec le corps ſubtil & céleſte qui doit être l'habitation d'une ame pure & innocente. *

Bardeſane reconnoiſſoit l'immortalité de l'ame, la liberté, la Toute-puiſſance & la Providence de Dieu. **

Ce Philoſophe avoit combattu le deſtin, ou la fatalité, dans un excellent ouvrage, dont Euſébe nous a conſervé un grand fragment : il croyoit que les ames n'étoient pas aſſujetties au deſtin, mais il croyoit que dans les corps tout étoit ſoumis aux loix de la fatalité. †

* Origen. Dial. cont. Marcion. ſect. 3. p. 70. 71.

** Euſeb. de præp. Evangil. c. 10.

† Euſeb. Hiſtori. Eccleſ. l. 4. c. 30. Epiph. Hær. 36. Photius, Bib. cod. 223. Epiph. præp. l. 6. c. 30. Hiſt. Bardeſanis & Bardeaniſtarum, in-4°. 1780. par Struncius Ittig. de Hær. pag. 133.

BASILIDE étoit d'Alexandrie & vivoit au commencement du ſecond ſiécle : la Philoſophie de Pythagore & de Platon étoit alors extrêmement en vogue à Alexandrie ; la Religion chrétienne y avoit été annoncée avec ſuccès, & les Sectes ſéparées du chriſtianiſme y avoient pénétré.

Les recherches des Philoſophes avoient alors principalement pour objet l'origine du monde, & ſur-tout l'origine du mal dans le monde. Baſilide regarda cette ſeconde queſtion, comme l'objet le plus intéreſſant pour la curioſité humaine, il en chercha l'explication dans les livres des Philoſophes ; dans les écrits de Simon, dans l'Ecole de Ménandre, chez les chrétiens même.

Aucun ne le ſatisfit pleinement ſur cette grande difficulté ; pour la réſoudre, il forma lui-même un ſyſtême compoſé des principes de Pythagore, de ceux de Simon, des dogmes des chrétiens, & de la croyance des Juifs. *

Baſilide ſuppoſa que le monde n'avoit point été créé immédiatement par l'Etre ſuprême, mais par des intelligences que l'Etre ſuprême avoit produites : c'étoit le ſyſtême à la mode, & la difficulté de concilier l'origine du mal avec la bonté de l'Etre ſuprême, avoit fixé à cette ſuppoſition preſque toutes les Sectes qui avoient entrepris d'expliquer l'origine du monde & celle du mal. Simon, Ménandre, Saturnin, ſuppoſoient tous un Etre ſuprême qui avoit produit des intelligences, & faiſoient naître le mal de l'imperfection de ces intelligences ſubalternes, que chacun faiſoit agir de la maniere la plus propre à expliquer la difficulté, dont il étoit le plus frappé.

Il ne ſuffiſoit pas alors d'expliquer en général comment le mal phyſique s'étoit introduit dans le monde, il falloit rendre raiſon des déſordres & de la miſére des hommes, expliquer en particulier l'hiſtoire des malheurs des Juifs, faire comprendre comment l'Etre ſuprême avoit jetté des regards de miſéricorde ſur le genre humain, & envoyé ſon Fils ſur la terre pour ſauver les hommes : voici quels étoient les principes de Baſilide ſur tous ces objets.

L'Etre incréé avoit produit, ſelon Baſilide, l'intelligence : l'intelligence avoit produit le Verbe : le Verbe avoit produit la prudence : la prudence avoit produit la ſageſſe, & la puiſ-

* Fragm. l. 13. Comment. Baſilid. dans Grab. Spicileg. PP. ſæculi. 1. p. 39. Clem. Alex. l. 4. Strom. pag. 506.

ſance : la ſageſſe & la puiſſance avoient produit les vertus ; les Princes, les Anges.

Les Anges étoient de différens ordres, & le premier de ces ordres avoit produit le premier ciel, & ainſi de ſuite, juſqu'à trois cent ſoixante cinq. *

Les Anges qui occupent le dernier des cieux, ont fait le monde ; il n'eſt donc pas étonnant d'y voir du bien & du mal : ils ont partagé l'Empire du monde, & le Prince des Anges du ciel, dans lequel ſe trouve la terre, a eu les Juifs en partage : voilà pourquoi il a opéré tant de prodiges en leur faveur ; mais cet Ange ambitieux a voulu ſoumettre toutes les Nations aux Juifs, pour dominer ſur le monde entier, alors les autres Anges ſe ſont ligués contre lui, & toutes les Nations ſont devenues ennemies des Juifs.

Ces idées étoient conformes en partie à la croyance des anciens Hébreux, qui étoient perſuadés que les différentes Nations étoient chacune ſous la protection d'un Ange. **

Depuis que l'ambition des Anges avoit armé les Nations, les hommes étoient malheureux & gémiſſoient ſous la tyrannie : l'Etre ſuprême, touché de leur ſort, avoit envoyé ſon premier Fils, ou l'Intelligence *Jeſus* ou *le Chriſt*, délivrer les hommes qui croiroient en lui.

Le Sauveur avoit fait, ſelon Baſilide, les miracles que les chrétiens racontoient, cependant il ne croyoit pas que Jeſus-Chriſt ſe fût incarné ; c'eſt apparemment la difficulté d'allier l'état d'humiliation & de douleur où Jeſus-Chriſt avoit paru ſur la terre, qui détermina Baſilide à ſoutenir que Jeſus-Chriſt n'avoit que l'apparence d'un homme, que dans la paſſion il avoit pris la figure de Simeon le Cyrénéen, & lui avoit donné la ſienne, & qu'ainſi les Juifs avoient crucifié Simeon au lieu de Jeſus-Chriſt, qui les regardoit cependant & ſe moquoit d'eux ſans qu'on le vît ; enſuite Jeſus-Chriſt étoit monté aux cieux vers ſon pere, ſans avoir jamais été connu de perſonne. §

Baſilide croyoit qu'on ne devoit pas ſouffrir la mort pour Jeſus-Chriſt, parce que Jeſus-Chriſt n'étant pas mort, mais

* Les principes philoſophiques de ce ſyſtême ſont expoſés à l'article SIMON SATURNIN.

** Deuteron. 32. v. 8. Daniel, c. 10. v. 20. 21. Voyez l'article ANGELIQUES.

§ Epiph. hær. 24.

Simeon le Cyrénéen, les Martyrs ne mouroient pas pour Jeſus-Chriſt, mais pour ce Simeon. *

La dépendance dans laquelle les hommes vivoient ſous les Anges, étoit une difficulté contre la bonté de Dieu : Baſilide la réſolvoit en diſant, que les ames péchoient dans une vie antérieure à leur union avec le corps, & que cette union étoit un état d'expiation, dont l'ame ne ſortoit qu'après s'être purifiée en paſſant ſucceſſivement de corps en corps, juſqu'à ce qu'elle eût ſatisfait à la juſtice divine qui n'infligeoit point d'autres châtimens, & qui ne pardonnoit cependant que les fautes involontaires. **

Baſilide croyoit que nous avions deux ames, il avoit adopté ce ſentiment d'après les Pythagoriciens, pour expliquer les combats de la raiſon & des paſſions. †

Il s'étoit beaucoup appliqué à la Magie, & il paroît qu'il étoit fort entêté des revêries de la Caba'e, il ſuppoſoit une grande vertu dans le mot *Abraſas* ou *Abraxas* : voici, ce me ſemble, la ſource de cette ſinguliere opinion, qui a principalement rendu Baſilide célébre.

Pyrhagore, dont Baſilide avoit adopté les principes, reconnoiſſoit, comme les Chaldéens ſes maîtres, l'exiſtence d'une Intelligence ſuprême qui avoit formé le monde; ce Philoſophe voulut reconnoître la fin que cette Intelligence s'étoit propoſée dans la production du monde : il porta ſur la nature un œil attentif, pour découvrir les loix qu'elle ſuit dans les phénomènes, & ſaiſir le fil qui lioit les événemens.

Ses premiers regards ſe porterent vers le ciel, où l'Auteur de la nature ſemble manifeſter plus clairement ſon deſſein. Il y découvrit un ordre admirable & une harmonie conſtante : il jugea que l'ordre & l'harmonie conſtante qui régnoient dans le ciel, n'étoient que les rapports qu'on appercevoit entre les diſtances des corps céleſtes, & leurs mouvemens réciproques.

La diſtance & le mouvement ſont des grandeurs, ces grandeurs ont des parties, & les plus grandes ne ſont que les plus petites multipliées un certain nombre de fois.

Ainſi les diſtances, les mouvemens des corps céleſtes s'ex-

* Iren. l. 1. c. 32.

** Clem. Alex. Strom. l. 4. pag. 396. l. 5. pag. 398. Origen. in Matth. Tract. 8.

† Clem. Alex. l. 2. Strom. pag. 299.

primoient par des nombres, & l'Intelligence ſuprême, avant la production du monde, ne les connoiſſoit que par des nombres purement intelligibles.

C'eſt donc, ſelon Pythagore, ſur le rapport que l'Intelligence ſuprême appercevoit entre les nombres intelligibles, qu'elle avoit formé & exécuté le plan du monde.

Le rapport des nombres entr'eux n'eſt point arbitraire; le rapport d'égalité entre deux fois deux & quatre, eſt un rapport néceſſaire, indépendant, immuable.

Puiſque les rapports des nombres ne ſont point arbitraires, & que l'ordre des productions de l'Intelligence ſuprême dépend du rapport qui eſt entre les nombres, il eſt clair qu'il y a des nombres qui ont un rapport eſſentiel avec l'ordre & l'harmonie, & que l'Intelligence ſuprême qui aime l'ordre & l'harmonie, ſuit dans ſon action les rapports de ces nombres, & ne peut s'en écarter.

La connoiſſance de ce rapport, ou ce rapport eſt donc la loi qui dirige l'Intelligence ſuprême dans ſes productions; & comme ces rapports s'expriment eux-mêmes par des nombres, on ſuppoſa dans les combats une force ou une puiſſance capable de déterminer l'Intelligence à produire certains efforts plutôt que d'autres.

D'après ces idées, on rechercha quels étoient les nombres qui plaiſoient davantage à l'Etre ſuprême : on vit qu'il y avoit un ſoleil, on jugea que l'unité étoit agéable à la Divinité : on vit ſept planetes, on conclut encore que le nombre de ſept étoit agréable à l'Intelligence ſuprême.

Telle étoit la Philoſophie Pythagoricienne qui s'étoit répandue dans l'Orient, pendant le premier & le ſecond ſiécle du chriſtianiſme, & qui dura long-tems après.

Baſilide qui avoit adopté les principes de la Philoſophie Pythagoricienne, chercha, comme les autres, à connoître les nombres qui étoient les plus agréables à l'Intelligence ſuprême, & remarqua que l'année étoit compoſée de trois cent ſoixante-cinq jours, que le ſoleil formoit ces jours par ſes révolutions ſucceſſives autour de la terre, & recommençoit ſa carriere lorſqu'il avoit fait la trois cent ſoixante-cinquième révolution : Baſilide jugea que le nombre trois cent ſoixante-cinq étoit le nombre qui plaiſoit le plus à l'Intelligence créatrice.

Pythagore avoit enſeigné que l'Intelligence productrice du monde réſidoit dans le ſoleil, & que c'étoit de là qu'elle

envoyoit ſes influences dans toute la nature : Baſilide, qui avoit adopté la Philoſophie Pythagoricienne, conclut que rien n'étoit plus propre à attirer les influences bienfaiſantes de cette Intelligence, que l'expreſſion du nombre trois cent ſoixante-cinq ; & comme on exprimoit les nombres par les lettres de l'alphabet, il choiſit dans l'alphabet les lettres dont la ſuite pourroit exprimer trois cent ſoixante-cinq, & cette ſuite de lettres forma le mot *Abraxas.* *

Le mot *Abraxas* ayant la vertu d'attirer puiſſamment les influences de l'Intelligence productrice du monde, on fit graver ce nom ſur des pierres qu'on nomma *Abraxas*, dont les différens cabinets de l'Europe contiennent un nombre prodigieux.

Comme Pythagore avoit ſuppoſé que l'Intelligence productrice du monde réſidoit dans le ſoleil, on joignit au mot *Abraxas* l'image du ſoleil, pour expliquer la vertu qu'on lui attribuoit.

On étoit alors fort entêté de la vertu des Taliſmans, ainſi les *Abraxas* ſe répandirent preſque par-tout, & au lieu du ſoleil, on grava ſur les *Abraxas* les différens ſymboles propres à la caractériſer, & enfin les différentes faveurs qu'on en attendoit, & qu'on vouloit obtenir ; comme on le voit par un *Abraxas*, qui repréſentoit un homme monté ſur un taureau, avec cette inſcription : *Remettez la matrice de cette femme en ſon lieu, vous qui réglez le cours du ſoleil.*

Voilà, ce me ſemble, d'où vient cette prodigieuſe variété que l'on remarque dans les *Abraxas*, dont le Pere de Montfaucon nous a donné les effigies. †

Comme les chrétiens croyoient que Jeſus-Chriſt étoit le Dieu créateur, ceux qui avoient adopté les principes de Pythagore, crurent que Jeſus-Chriſt étoit dans le ſoleil, & penſerent que les *Abraxas* pouvoient auſſi attirer ſur ceux qui les portoient, les graces de Jeſus-Chriſt ; & pour ſe diſtinguer des Baſilidiens & des autres Cabaliſtes, ils firent graver ſa figure ſur les *Abraxas :* car les chrétiens croyoient auſſi aux Taliſmans, & du tems de St. Chryſoſtôme, il y avoit des chrétiens qui portoient des médailles d'Alexan-

* Les Lettres du mot *Abraxas*, expriment en grec 365. A vaut 1. B vaut 2. R vaut 100. X vaut 60. S vaut 200. Ainſi pour exprimer en caractères grecs 365. il falloit réunir les lettres qui forment le mot *Abraxas.*

† Antiquité expliquée, t. 2. l. 3. pag. 353.

dre le Grand, perſuadés qu'elles avoient une vertu préſervative. *

Le nombre des révolutions que le ſoleil faiſoit autour de la terre, ſembloit le terme que l'Intelligence créatrice s'étoit preſcrit : ce mot parut propre à exprimer l'eſſence & la nature de l'Etre ſuprême, & ce ſut de ce nom que Baſilide le nomma : c'eſt ainſi qu'on a formé primitivement le nom des hommes ſur leurs qualités perſonnelles.

Baſilide avoit compoſé vingt-quatre livres ſur l'Evangile, & il avoit même fait un Evangile qui portoit ſon nom, il avoit auſſi fait des Prophéties qu'il attribuoit à un homme qui n'avoit jamais exiſté, & qu'il appelloit *Barcobas* ou *Barcoph.* **

Baſilide fut réfuté par Agrippa, ſurnommé Caſtor ; ſon fils Iſidore lui ſuccéda : voyez ſon article.

BASILIDIENS, Diſciples de Baſilide ; ils célébroient comme une grande fête le baptême de Jeſus-Chriſt. Il y en avoit encore du tems de St. Epiphane, mais on ne ſe donnoit pas la peine de les réfuter, on les chaſſoit comme des Energumenes. †

Les Baſilidiens ſe répandirent en Eſpagne & dans les Gaules, où ils porterent leurs Abraxas ; la foibleſſe & la ſuperſtition les adopterent & les chargerent d'une infinité d'emblêmes différens, qui n'avoient de fondement, que l'imagination de ceux qui les portoient. De ſavans hommes y ont cherché les myſtères du Chriſtianiſme, mais leurs conjectures ne ſont adoptées de perſonne : les critiques en ont prouvé la fauſſeté. Voyez Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, *t.* 2. *l.* 3. *chap.* 26. Montfaucon, *Antiquité expliquée*, *t.* 2.

Les Baſilidiens avoient adopté une partie des principes des Cabaliſtes, nous en parlerons à cet article.

BEGHARDS ou BEGUARDS, faux ſpirituels qui s'éleverent en Allemagne au commencement du quatorzieme ſiécle.

Rien n'avoit plus contribué au progrès des Albigeois, des Vaudois, & des autres Sectes qui s'étoient élevées dans le douzieme & dans le treizieme ſiécle, que la régularité apparente des Sectaires, & la vie licentieuſe de la plûpart des Catholiques & d'une partie du Clergé.

* Chryſoſt. Catecheſi ſecunda.

** Grab. Spicileg. ſæc. 2. p. 18. Euſeb. l. 4. c. 7.

† Epiph. Hær. 14. Damaſcen. de Hær. c. 24.

On ſentit qu'il falloit leur oppoſer des exemples de vertu, & faire voir que comme celles dont les Sectaires ſe paroient, étoient pratiquées par les catholiques, & comme les Vaudois faiſoient profeſſion de renoncer à leur biens, de mener une vie pauvre, de vaquer à la priere, à la lecture de l'Ecriture ſainte & à la méditation, & de pratiquer à la lettre les conſeils de l'Evangile, on vit des Catholiques zélés donner leurs biens aux pauvres, travailler de leurs mains, méditer l'Ecriture ſainte, prêcher contre les Hérétiques, payer les dîmes & les impôts, garder la continence, &c. tels furent les pauvres Catholiques, les humiliés, &c.

Ces aſſociations approuvées & favoriſées par les Souverains Pontifes, firent naître dans beaucoup de Catholiques zélés le déſir de former de nouveaux établiſſemens Religieux: on ne voyoit que de nouvelles ſociétés qui ſe piquoient toutes d'une plus grande perfection que les autres, ou d'une perfection différente; ce fut dans ce ſiécle que ſe formerent les quatre Ordres mendians, l'Ordre de la Rédemption des Captifs, l'Ordre de Ste. Marie, celui de la Merci, l'Ordre des Servites, des Céleſtins, &c.

On en auroit vu bien d'autres, ſi le Concile de Latran n'eût défendu d'inventer de nouvelles régles, ou d'établir de nouveaux Ordres Religieux.

Cette émulation de ſe diſtinguer par quelque pratique ſinguliere de dévotion, diminuoit encore dans le quatorzieme ſiécle, & l'on vit une multitude de Particuliers prendre différentes formes d'habits, & s'aſſujettir à des pratiques particulieres, conformes à leurs goûts, ou aux idées qu'ils s'étoient formées de la perfection du Chriſtianiſme.

Par goût ou par politique, ces dévots ſe réunirent & formerent des ſociétés particulieres dans les différens endroits où ils ſe rencontrerent: on vit de ces ſociétés en Allemagne, en France, en Italie, où elles étoient connues ſous le nom de *Beguards*, de *Frerots*, ou de *Fratricelles*, de *Dulciniſtes*, de *Biſoches*, d'*Apoſtoliques*, *&c.*

Toutes ces Sectes ſe formerent ſéparément, & n'avoient point de Chef commun; il paroît que les *Frerots* & les *Dulciniſtes* ont eu chacun un Chef particulier; mais les Beguards ſe formerent par la réunion de différentes perſonnes, hommes & femmes, qui prétendoient vivre d'une maniere plus parfaite que les autres Fidéles.

Il y avoit, ſelon les Beguards, un dégré de perfection, au-

quel tous les chrétiens devoient tendre, & au-delà duquel on ne pouvoit aller : car, ſans cela, il faudroit admettre dans la perfection un progrès à l'infini, & il pourroit y avoir des Etres plus parfaits que Jeſus-Chriſt, qui, comme homme, n'avoit qu'une perfection bornée.

Lorſque l'homme étoit arrivé au dernier dégré de perfection poſſible à l'humanité, il n'avoit beſoin ni de demander la grace, ni de s'exercer aux actes de vertus : il étoit impeccable, & jouiſſoit dès cette vie de la béatitude poſſible.

Les Beguards tendans ou arrivés à l'impeccabilité, formoient une ſociété de perſonnes qui s'aimoient plus tendrement que les autres perſonnes. Ils s'apperçurent qu'ils tenoient encore à un corps qui n'étoit pas affranchi de la tyrannie des paſſions ; ces paſſions étoient vives, comme elles le ſont toujours dans les ſociétés fanatiques, il falloit céder au torrent, & chercher un moyen pour excuſer ſa défaite.

Ils diſtinguerent dans l'amour la ſenſualité ou la volupté, & le beſoin ; le beſoin étoit, ſelon eux, un ordre de la nature, auquel on pouvoit obéir innocemment ; mais au-delà de ce beſoin, tout plaiſir dans l'amour étoit un crime.

Ainſi la fornication étoit un acte louable, ou du moins innocent, ſur-tout lorſqu'on étoit tenté ; mais un baiſer étoit un péché énorme.

Ces erreurs furent condamnées dans un Concile de Vienne, ſous Clément V. en 1311.

On réduiſit leur doctrine à huit articles qui ſuivent tous de leur principe fondamental ; c'eſt que l'homme dans cette vie peut parvenir au dernier dégré de perfection poſſible à l'humanité.

1°. L'homme peut acquérir en cette vie un tel dégré de perfection qu'il devienne impeccable, & hors d'état de croître en grace.

2°. Ceux qui ſont parvenus à cette perfection, ne doivent plus jeûner, ni prier, parce que dans cet état, les ſens ſont tellement aſſujettis à l'eſprit & à la raiſon, que l'homme peut accorder librement à ſon corps tout ce qu'il lui plaît.

3°. Ceux qui ſont parvenus à cet état de liberté, ne ſont plus ſujets à obéir, ni tenus de pratiquer les préceptes de l'Egliſe.

4°. L'homme peut parvenir à la béatitude finale en cette vie, & obtenir le même dégré de perfection qu'il aura dans l'autre.

5°. Toute créature intellectuelle eſt naturellement bienheureuſe, & l'ame n'a pas beſoin de lumiere de gloire pour s'élever à la viſion & à la jouiſſance de Dieu.

6°. La pratique des vertus eſt pour les hommes imparfaits, mais l'ame parfaite ſe diſpenſe de les pratiquer.

7°. Le ſimple baiſer d'une femme eſt un péché mortel; mais l'action de la chair avec elle, n'eſt pas un péché mortel.

8°. Pendant l'élévation du Corps de Jeſus-Chriſt, il n'eſt pas néceſſaire que les parfaits ſe levent, ou lui rendent aucun reſpect, parce que ce ſeroit une imperfection pour eux de deſcendre de la pureté & de la hauteur de leur contemplation, pour penſer au Sacrement de l'Euchariſtie ou à la paſſion de Jeſus-Chriſt. *

Selon Emeric, les Beguards avoient encore d'autres erreurs : quelques-unes ſemblent imaginées pour juſtifier leurs principes contre les difficultés qu'on leur oppoſoit : telle eſt la propoſition qui dit, que l'ame n'eſt point eſſentiellement la forme du corps; cette propoſition paroît avoir été avancée pour expliquer l'impeccabilité, ou cette eſpece d'impaſſibilité à laquelle les Beguards tendoient, de l'expliquer, dis-je, en ſuppoſant que l'ame peut ſe ſéparer du corps. **

La condamnation des Beguards n'éteignit pas leur Secte : un nommé Berthold la rétablit à Spire, & dans différens endroits de l'Allemagne. †

Une partie des erreurs des Beguards fut adoptée par les Frerots, par les Dulciniſtes, non qu'ils les euſſent reçues des Beguards; mais parce que ces ſortes de Sectes finiſſent toutes par la débauche. Les Frerots avoient des erreurs qui leur étoient particulieres : voyez leur article.

Il ne faut pas confondre avec les Beguards dont nous venons de parler, les Beguins & les Beguines qui font le Tiers Ordre.

BERENGER naquit à Tours vers la fin du dixieme ſiecle; après avoir fait ſes études à Chartres ſous Fulbert, il retourna à Tours, & fut choiſi pour enſeigner dans les Ecoles publiques de Saint Martin; il fut Tréſorier de l'Egliſe de Tours, & enſuite Archidiacre d'Angers, ſans quitter ſa place de

* Dupin, quatorzieme ſiécle, p. 366. D'Argentré, Collect. Jud. t. 1. pag. 276. Natal. Alex. in ſæc. 13.

** Directorium Inquiſit. part. 2. quæſt. 7. pag. 249.

† Trithem. in Chron. Hirſaugienſi, t. 2. pag. 231. D'Argentré, loc. cit.

Maître d'Ecole à Tours ; il attaqua le dogme de la Tranſubſtantiation, abjura ſon erreur, la reprit, la rétracta pluſieurs fois, & mourut enfin dans le ſein de l'Egliſe.

Pour bien connoître l'origine de ſon erreur, il faut nous rappeller les diſputes qui s'éleverent vers la fin du neuvieme ſiécle ſur l'Euchariſtie.

Paſchaſe, Moine & enſuite Abbé de Corbie, avoit compoſé vers le milieu du neuvieme ſiécle, pour l'inſtruction des Saxons, un Traité du Corps & du Sang de Notre-Seigneur ; il y établiſſoit le dogme de la préſence réelle, & il ſoutenoit que le Corps que nous recevons dans l'Euchariſtie, étoit le même Corps qui étoit né de la Vierge.

Quoique Paſchaſe eût ſuivi dans cet ouvrage la doctrine de l'Egliſe, & qu'avant lui tous les catholiques euſſent cru que le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, étoient vraiment préſens dans l'Euchariſtie, & que le pain & le vin étoient changés au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, on n'avoit cependant pas coutume de dire ſi formellement que le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, étoit le même que celui qui eſt né de la Vierge. *

Ces expreſſions de Paſchaſe déplurent ; on les attaqua ; il les défendit, & cette diſpute fit du bruit. Les hommes les plus célébres vers la fin du neuvieme ſiécle, ſe partagerent ſur ces expreſſions, & l'on fit beaucoup d'Ecrits pour attaquer, ou pour défendre les expreſſions de Paſchaſe, car on convenoit ſur le dogme.

Les diſputes qui s'élevent entre les hommes célébres, s'agitent, & régnent, pour ainſi dire, long-tems après leur naiſſance ; Berenger, qui enſeignoit la Théologie à Tours, examina les Ecrits de Paſchaſe, & les difficultés qu'on lui avoit oppoſées.

Paſchaſe diſoit que nous prenions dans l'Euchariſtie le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, le même Corps qui étoit né de la Vierge ; que nous mangions ce Corps ; que quoique le pain reſtât en apparence, on pouvoit dire que c'étoit le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt que nous recevions dans le pain, que nous recevions le Corps qui avoit été attaché à la Croix, & que nous bûvions dans le calice ce qui avoit coulé du côté de Jeſus-Chriſt. †

* Mabillon, Præf. in-4°. ſæc. Bened. part. 2. c. 1. §. 4.
† Tract. de Corp. Domini, Ep. ad Frudegard.

Berenger voyoit que le pain & le vin conſervoient après la conſécration les propriétés & les qualités qu'ils avoient avant la conſécration, & qu'ils produiſoient les mêmes effets; il en conclut que le pain & le vin n'étoient pas le Corps & le Sang qui étoit né de la Vierge, & qui avoit été attaché à la croix : il enſeigna donc que le pain & le vin ne ſe changeoient point au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt, mais il n'attaqua point la préſence réelle : il reconnoiſſoit que l'Ecriture & la tradition ne permettoient pas de douter que l'Euchariſtie ne contînt vraiment & réellement le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, & qu'elle ne fût même ſon vrai corps; mais il croyoit qae le Verbe s'uniſſoit au pain & au vin, & que c'étoit par cette union qu'ils devenoient le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt ſans changer leur nature ou leur eſſence phyſique, & ſans ceſſer d'être du pain & du vin.

Il croyoit qu'on ne pouvoit nier la préſence réelle, & il reconnoiſſoit que l'Euchariſtie étoit le vrai Corps de Jeſus-Chriſt ; il croyoit que le pain & le vin étoient, après la conſécration, ce qu'ils étoient avant, & il concluoit que le pain & le vin étoient devenus le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt ſans changer de nature, ce qui n'étoit poſſible, qu'en ſuppoſant que le Verbe s'uniſſoit au pain & au vin. *

Berenger enſeigna cette doctrine dans l'Ecole de Tours ; & ſouleva tout le monde : on porta à Rome une des Lettres qu'il avoit écrites à Lanfranc, dans laquelle il défendoit ſon ſentiment. La Lettre fut lue dans un Concile aſſemblé par Léon IX. l'an 1050. le Concile condamna la doctrine de Berenger, & excommunia ſa perſonne. Berenger informé de ſa condamnation, ſe retira dans l'Abbaye de Preaux, & tâcha d'attirer dans ſon parti Guillaume Duc de Normandie ; mais ce Prince fit aſſembler les Evêques de la Province, & Berenger fut condamné.

Berenger attaquoit un myſtère incompréhenſible à la raiſon, il oppoſoit à la foi les ſens & l'imagination, il n'étoit pas poſſible qu'il ne ſe fit des Sectateurs : c'eſt un défaut de logique inconcevable dans les hommes tels que MM. Claude & de la Roque, d'en conclure qu'il y avoit dans l'Egliſe beaucoup de perſonnes qui rejettoient le dogme de la Tranſubſtantiation.

Car, 1°. toute héréſie qui attaque un myſtère, eſt aſſez

* Mabillon. Præf. in 6. ſæc. Benedict. §. 3. pag. 473.

ſpécieuſe pour ſéduire au premier coup d'œil les ignorans & les hommes ſuperficiels ; & ſi l'on pouvoit conclure qu'une opinion étoit enſeignée dans l'Egliſe, parce que celui qui l'a publiée, a trouvé des Sectateurs, il faudroit conclure que toutes les héréſies & toutes les erreurs ont toujours été enſeignées dans l'Egliſe, parce qu'en effet, il n'y a point d'Héréſiarque qui n'ait eu des Sectateurs.

2°. Tous les Hiſtoriens témoignent que l'opinion de Berenger fut regardée comme nouvelle, & les Proteſtans ne peuvent citer aucun Auteur ancien qui témoigne en aucune façon que Berenger ait trouvé dans l'Egliſe des perſonnes qui fuſſent de ſon ſentiment, ni que ſon erreur ait été ſoutenue par quelqu'un qui l'eût appris d'un autre que de lui ; tous témoignent qu'il fut l'unique cauſe des troubles. *

L'erreur de Berenger fut condamnée dans tous les Conciles où elle fut dénoncée : tels ſont les Conciles de Verceil, de Tours & de Paris.

Berenger comparut dans celui de Tours & y condamna ſon erreur ; mais il agiſſoit avec diſſimulation, ou il n'avoit pas été pleinement dans le Concile, & il étoit retombé dans ſon erreur, car il l'enſeigna encore après le Concile.

Nicolas II. aſſembla un Concile dans lequel Berenger défendit ſes opinions ; mais il fut convaincu par Abbon & par Lancfranc ; il abjura ſon erreur, & brûla ſes Ecrits.

Cette profeſſion de foi paroiſſoit ſincere, mais Berenger ne fut pas plutôt retourné en France, qu'il ſe repentit d'avoir brûlé ſes Ecrits, & condamné ſon ſentiment; il proteſta contre ſa derniere rétractation, prétendit qu'elle lui avoit été dictée par Humbert, & qu'il ne l'avoit ſignée que par crainte : il continua donc à enſeigner ſon erreur.

Enfin Grégoire VII. tint un Concile à Rome en 1079, où Berenger reconnut & condamna encore ſon erreur : le Pape le traita avec indulgence & avec bonté, il écrivit même en ſa faveur à l'Archevêque de Tours & à l'Evêque d'Angers. Après ce Concile Berenger ſe retira dans l'Iſle de S. Côme, proche la Ville de Tours, & y mourut au commencement de l'année 1088.

Les rétractations & la pénitence de Berenger n'empêcherent pas que pluſieurs de ſes diſciples ne perſéveraſſent dans l'erreur de leur maître.

* Perpet, de la Foi, t. 1. l. 9. c. 7. pag. 657.

Il s'en faut beaucoup qu'ils aient été auſſi nombreux que l'ont prétendu MM. Claude, la Roque, Baſnage; les Hiſtoriens qui donnent à Berenger un grand nombre de diſciples, ſont ſur cela contraires aux Hiſtoriens contemporains.

Guimond, Archevêque d'Averſe, Auteur contemporain, témoigne expreſſément que Berenger n'a jamais eu une ſeule Bourgade pour lui, & qu'il n'étoit ſuivi que par des ignorans : tout ce qui nous reſte de monumens hiſtoriques de ce tems, eſt conforme au témoignage de Guimond; lui préférera-t-on Guillaume de Malmesbury, qui ne vivoit qu'en 1242. & Matthieu de Weſtminſter, qui ne vivoit que dans le quatorzieme ſiécle ?

On trouve, il eſt vrai, dans le douzieme ſiécle quelques perſonnes qui nioient la Tranſubſtantiation; mais on ne voit pas que ces perſonnes ſoient des diſciples de Berenger, plutôt que des Manichéens, qui avoient reparu en France, & qui nioient la Tranſubſtantiation, comme Berenger. Les monumens hiſtoriques par leſquels nous connoiſſons ces ennemis de la Tranſubſtantiation, paroiſſent le ſuppoſer : car on y voit que ces Hérétiques avoient encore d'autres erreurs, dont l'Hiſtorien dit qu'il ne juge pas à propos de parler, ce qui ne convient point aux diſciples de Berenger. **

Au reſte, cette prétendue perpétuité de la doctrine de Berenger, que M. Baſnage ſe donne tant de peine à établir, depuis le neuvieme ſiécle juſqu'à la Réformation, n'eſt point cette perpétuité de la foi qui convient à celle de la vraie Egliſe, & qui eſt le caractère de la vérité.

Il n'eſt pas étonnant qu'une erreur qui a fait autant de bruit que celle de Berenger, ſe ſoit perpétuée, & il n'y a peut-être point d'héréſie qui depuis ſa naiſſance ne trouvât, à force de recherches, d'inductions & de ſophiſmes, des Sectateurs dans les ſiécles précédens, auſſi-bien, & mieux que les Proteſtans : Sandius n'a-t-il pas trouvé des Ariens dans tous les ſiécles de l'Egliſe? †

Mais ce n'eſt pas une pareille ſucceſſion qui caractériſe la doctrine de la vraie Egliſe : il faut, 1°. que cette perpétuité

* Perpet. de la Foi, t. 1. l. 9. c. 1. pag. 657.

** Spicileg. d'Acheri, t. 2. pag. 243. Leibnitz, acceſſiones Hiſtoricæ, c. 6. 8. ann. 1162.

† Sandius, Hiſt. Eccleſ.

ſoit telle qu'on ne puiſſe aſſigner une époque où elle étoit inconnue dans l'Egliſe, comme l'erreur de Berenger, qui, lorſqu'on lui oppoſa la réclamation de toute l'Egliſe contre ſon erreur, répondit que toute l'Egliſe étoit périe. *

2°. La vraie Egliſe étant une ſociété viſible, & devant être Catholique, c'eſt-à-dire, la ſociété religieuſe la plus étendue, quelques Sectaires obſcurs qui enſeignent & perpétuent leurs erreurs en ſecret, qui ſont odieux à tous les Fidéles & condamnés par toute l'Egliſe, qui n'ont ni Egliſe, ni miniſtère, ni juriſdiction, ni autorité, peuvent-ils repréſenter l'Egliſe de Jeſus-Chriſt ? Ce que je dis ici des Berengariens, ne peut être conteſté ; la Roque & Baſnage n'ont pu trouver rien de plus en leur faveur.

Les Berengariens ne furent pas conſtamment & unanimement attachés à l'erreur de Berenger ; tous reconnoiſſoient que le pain & le vin ne ſe changeoient point au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt ; mais quelques-uns ne pouvoient concevoir que le Verbe s'unît au pain & au vin, & ils conclurent que le pain & le vin n'étoient point le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, & qu'ils n'étoient appellés ainſi que par métaphore, & parce qu'ils repréſentoient le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt.

Ainſi Berenger & ſes diſciples nioient la Tranſubſtantiation ; mais Berenger croyoit que le pain devenoit le Corps de Jeſus-Chriſt, & ſes diſciples croyoient qu'il n'en étoit que la figure.

Ce dernier ſentiment fut adopté par la plûpart des Héréſiarques & des Sectaires qui parurent après Berenger, & qui allierent cette erreur avec d'anciennes héréſies : tels furent Pierre de Bruys, Henri de Toulouſe, Arnaud de Breſſe, les Albigeois, Amauri de Chartres, & long-tems après, Wiclef, les Lollards, les Thaboriſtes ; enfin Carloſtad, Zuingle, Calvin ont renouvellé l'erreur des Berengariens, & Luther a ſuivi le ſentiment de Berenger, & ſoutenu l'impanation.

Comme ces deux points ſont un des plus grands obſtacles à la réunion des Egliſes Réformées, nous croyons qu'il eſt convenable de les traiter.

* Berengarius, apud Lanefranc, c. 23. Perpet. de la Foi, l. 9.
† La Roque, Hiſt. de l'Euch. part. 1. c. 18. p. 702. Baſnage, Hiſt. des Egliſes Réformées, t. 1. l. 3. c. 5. p. 105.

§. I.

§. I.

Du Dogme de la Préſence réelle.

Il n'y a point de matiere ſur laquelle on ait tant écrit ; l'énumération des ouvrages compoſés ſur l'Euchariſtie, ſeroit ſeule un ouvrage : nous allons réduire à des points ſimples, les raiſons qui la prouvent, & les difficultés qui la combattent.

Le Dogme de la Préſence réelle eſt enſeigné dans l'Ecriture.

Lorſque J. C. inſtitua l'Euchariſtie, il dit en tenant du pain: ceci eſt mon Corps ; & l'Ecriture ne nous parle jamais de ce Sacrement, que dans des termes qui, pris dans un ſens naturel & littéral, expriment la préſence réelle du Corps & du Sang de J. C., & non pas que le pain & le vin ſont la figure du Corps & du Sang de J. C.

Pour être autoriſé à prendre les paroles de l'Ecriture dans le ſens de figure, & à ſoutenir que l'Euchariſtie eſt la figure du Corps & du Sang de J. C., il faudroit, ou que J. C. nous eût avertis qu'il ne prenoit point dans un ſens naturel les expreſſions dont il ſe ſervoit, ou que ces expreſſions priſes dans le ſens naturel, euſſent exprimé une abſurdité ſi palpable & ſi groſſiere, que l'homme le plus ignorant eût ſenti que J. C. n'avoit pu les prendre dans leur ſens naturel & littéral.

1°. Il eſt certain que J. C. n'a point préparé ſes diſciples à prendre dans un ſens métaphorique, les mots dont il ſe ſert dans l'inſtitution de l'Euchariſtie ; au contraire, J. C. avant d'inſtituer l'Euchariſtie, avoit dit à ſes Apôtres, que ſa chair étoit véritablement viande, & que ſon ſang étoit vraiment breuvage ; que ceux qui ne mangeroient pas ſa chair, & ne boiroient point ſon ſang, n'auroient point la vie éternelle ; il leur avoit promis de leur donner ce pain : les Juifs, en l'attendant, ſe demandoient comment il pourroit leur donner ſa chair à manger, & J. C. ne répond à leurs plaintes qu'en répétant que ſa chair eſt véritablement viande, & ſon ſang véritablement breuvage ; & que s'ils ne mangent la chair du Fils de l'homme, & ne boivent ſon ſang, ils n'auront point la vie éternelle.

J. C. promettoit alors à ſes diſciples de leur donner ſa chair à manger, & ſa véritable chair : tous les Miniſtres conviennent que dans le ſixieme chapitre de l'Evangile ſelon S. Jean, il eſt toujours parlé de la véritable chair de J. C.

Les diſciples attendoient donc que J. C. leur donneroit véritablement ſa chair à manger & ſon ſang à boire; mais ils ne ſavoient pas comment il exécuteroit cette promeſſe.

Dans l'inſtitution de l'Euchariſtie, J. C. leur ordonne de manger le pain qu'il a béni, & les aſſure que ce pain eſt ſon corps : ainſi loin d'avoir averti les Apôtres, qu'il falloit prendre dans un ſens métaphorique les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie, il les avoit préparés à les prendre dans un ſens naturel & littéral.

Ainſi les allégories & les images ſous leſquelles J. C. s'eſt quelquefois repréſenté, ne pouvoient porter ſes diſciples à interpréter dans un ſens métaphorique les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie.

J. C. avoit promis à ſes diſciples de leur donner ſon corps, ſon vrai corps à manger, & c'étoit à la manducation de ce corps qu'il avoit attaché la vie éternelle, ils étoient dans l'attente de l'exécution de cette promeſſe, puiſque J. C. leur avoit annoncé ſa mort : l'importance de cette promeſſe toujours préſente à leur eſprit, ne leur permettoit donc, ni d'en méconnoître l'exécution dans l'inſtitution de l'Euchariſtie, ni de croire que J. C. leur donnât dans le pain de l'Euchariſtie la figure de ſon corps ; ils ne pouvoient donc s'empêcher de prendre les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie dans leur ſens propre & naturel, & J. C. loin de les avoir avertis qu'il parloit d'une maniere allégorique, les avoit en quelque ſorte préparés à prendre ſes expreſſions dans le ſens littéral.

En ſe plaçant dans ce point de vue, qui eſt le ſeul où l'on puiſſe enviſager la queſtion, on voit clairement que MM. Claude & Baſnage n'ont fait que des ſophiſmes, pour prouver que l'eſprit des Apôtres étoit aſſez préparé au ſens figuré par la cérémonie même de la Pâque que J. C. célébroit, & par l'uſage dans lequel il étoit d'employer des allégories & des paraboles.

J. C. & les Evangéliſtes n'avertiſſent donc point que les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie doivent ſe prendre dans un ſens figuré.

Secondement, on ne peut pas dire que le ſens littéral & naturel des paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie, renferme

une contradiction ſenſible, ou une abſurdité palpable, en ſorte que, entendant ces paroles, l'eſprit quitte le ſens naturel, ... au ſens figuré: car alors le dogme de la préſence réelle ne ſeroit jamais venu dans l'eſprit des Apôtres & des Chrétiens : mais encore, il n'auroit jamais pu s'établir, ou du moins on auroit vu dans l'Egliſe chrétienne des réclamations contre ce grand dogme, & le plus grand nombre ſeroit reſté attaché au ſens figuré.

Cependant, lorſque Berenger attaqua le dogme de la Tranſubſtantiation, toute l'Egliſe croyoit la préſence réelle, & les Proteſtans n'ont juſqu'ici pu aſſigner un tems où elle ne fût pas crue, ou un ſiécle où l'Egliſe crût que l'Euchariſtie n'étoit que la figure du corps de J. C.

Si le ſens figuré eſt le ſens qui s'offre à l'eſprit, lorſqu'on entend les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie, pourquoi Carloſtad fut-il abandonné de tout le monde, lorſqu'il le propoſa? Pourquoi Zuingle a-t-il été plus de quatre ans à trouver que ces paroles : *ceci eſt mon Corps*, devoient ſe rendre par celles-ci : *ceci repréſente mon Corps* ? *

Si le ſens figuré eſt le ſens qui s'offre à l'eſprit, pourquoi Luther & tous ſes Sectateurs ont-ils, auſſi-bien que les Catholiques, pris conſtamment dans le ſens naturel & littéral, les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie? Pourquoi Bucer, pour intéreſſer les Princes Proteſtans d'Allemagne, en faveur des quatre Villes Impériales qui ſuivoient l'opinion de Zuingle, pourquoi, dis-je, Bucer fut-il obligé de faire faire à ces Villes une Confeſſion de Foi, dans laquelle il reconnoît que J. C. donna à ſes diſciples ſon vrai corps & ſon vrai ſang à manger & à boire véritablement? Pourquoi, dans une Lettre écrite au Duc de Brunſwic, Lunebourg proteſta-t-il qu'il croyoit avec Zuingle & Œcolampade, que le vrai corps & le vrai ſang de J. C. étoient préſens dans la Cène? **

Enfin, s'il étoit vrai que le ſens figuré ſe préſentât naturellement à l'eſprit, pourquoi les peuples, auxquels Bucer avoit prêché le ſens figuré, reprirent-ils le dogme de la préſence réelle, auſſi-tôt que Bucer & Capiton, par ménagement pour les Luthériens, ceſſerent de faire retentir continuellement à leurs oreilles le ſens figuré? †

* Zuingle, de vera Relig. p. 202. Reſp. ad Luther. p. 400. Ep. ad Pomeran. p. 256. Perpet. de la Foi, t. 2. l. 1. c. 2.

** Hoſpin, part. 2. p. 121. Perpet. de la Foi, c. 4.

† Ibid. c. 17.

Mais, dit-on, les Apôtres ne voyoient-ils pas évidemment, qu'en mangeant le pain que J. C. avoit béni, ils ne pouvoient manger le corps qu'ils avoient devant leurs yeux ?

Je réponds, que l'eſprit ne voit comme impoſſible, que ce qui unit le *oui* & le *non*, c'eſt-à-dire, qu'il aſſure qu'une choſe eſt & n'eſt point en même-tems ; mais il n'y a point contradiction que le corps de J. C. ſe trouve ſous les eſpeces du pain & du vin : car il eſt poſſible,

1°. Que le pain & le vin deviennent le corps & le ſang de J. C., comme on le ſuppoſe dans le ſentiment de l'impanation.

2°. Il eſt impoſſible que Dieu forme dans la ſubſtance du pain & dans celle du vin, un corps humain, auquel l'ame de J. C. ſoit unie, comme M. Varignon l'a examiné.

3°. On ne voit point qu'il ſoit impoſſible que le corps de J. C. ſe trouve ſous les eſpeces du pain & du vin, comme il s'y trouve en effet, & comme on le fera voir en parlant de la Tranſubſtantiation.

Je réponds, en ſecond lieu, que les Apôtres connoiſſant la toute-puiſſance & la ſouveraine vérité de J. C. n'eurent pas beſoin de concevoir la poſſibilité de ce qu'il leur diſoit, pour interpréter ſon diſcours dans un ſens naturel & littéral. Ils crurent qu'en effet, le pain étoit devenu le corps de J. C., quoiqu'ils ne compriſſent pas comment cela pouvoit ſe faire. L'impoſſibilité de concevoir le myſtère de la Trinité a-t-il empêché de le croire ?

Le Dogme de la Préſence Réelle a toujours été enſeigné dans l'Egliſe.

Depuis la naiſſance de l'Egliſe, la célébration de l'Euchariſtie a fait la partie la plus eſſentielle du culte des chrétiens : les Apôtres s'aſſembloient pour la célébrer, & ils en établirent la célébration dans l'Egliſe. *

Dans la célébration de l'Euchariſtie, on béniſſoit du pain, & l'on diſoit que ce pain & ce vin étoient le corps & le ſang de J. C., c'étoit ſur cette préſence du corps de J. C. que portoit toute l'importance de ce Sacrement, par rapport aux chrétiens : cette préſence étoit le fondement de leur reſpect pour l'Euchariſtie, & rien n'étoit plus important que de bien con-

* Act. 2. v. 42. 46.

noître le dégré de reſpect qu'on devoit à ce Sacrement, puiſqu'il donnoit la mort éternelle, s'il étoit reçu indignement.

Pour rendre à ce Sacrement le reſpect qu'on lui devoit, & pour le recevoir dignement, il falloit néceſſairement ſavoir ſi l'on recevoit J. C. réellement, ſi l'on recevoit ſon corps & ſon ſang, ſi l'on n'en recevoit que la figure & le ſymbole. Les Apôtres & les premiers Chrétiens n'ont donc pû reſter indécis & indéterminés ſur la préſence du corps de J. C. dans l'Euchariſtie, ils n'ont cru que la préſence réelle, ou l'abſence réelle du corps de J. C. dans l'Euchariſtie.

Toutes ces Sociétés chrétiennes ſéparées de l'Egliſe Romaine, depuis le quatrieme ſiécle juſqu'à Berenger, croient la préſence réelle du corps de J. C. dans l'Euchariſtie; les Neſtoriens, les Arméniens, les Jacobites, les Cophtes, les Ethiopiens, les Grecs, reconnoiſſent encore aujourd'hui la préſence réelle du corps de J. C. dans l'Euchariſtie. *

Toutes les Sociétés catholiques la croyoient auſſi, lorſque les Berengariens l'attaquerent.

Cette croyance étoit générale chez les chrétiens au tems de Berenger : il faut néceſſairement qu'elle ſoit auſſi ancienne que l'Egliſe même, ou que toutes les Egliſes chrétiennes aient paſſé de la croyance de l'abſence réelle, à la croyance de la préſence réelle du corps de J. C. dans l'Euchariſtie.

S'il eſt certain que l'Egliſe n'a pu paſſer de la croyance de l'abſence réelle à la croyance de la préſence réelle du corps de J. C. dans l'Euchariſtie, il eſt démontré que la préſence réelle a toujours été enſeignée & profeſſée dans l'Egliſe depuis les Apôtres, juſqu'à Berenger: or, il eſt certain que l'Egliſe n'a point paſſé de la croyance de l'abſence réelle à la croyance de la préſence réelle du corps & du ſang de J. C. dans l'Euchariſtie.

Ce changement dans la croyance des chrétiens ſur la préſence réelle du corps de J. C. n'a pu ſe faire qu'en deux manieres, tout d'un coup, ou par degrés.

La premiere ſuppoſition eſt impoſſible, car, alors il faudroit que tous les chrétiens, après avoir cru juſqu'alors que le corps de J. C. n'étoit pas préſent dans l'Euchariſtie, euſſent commencé tous enſemble à croire qu'il y étoit, en ſorte que s'étant, pour ainſi dire, endormis dans la croyance que

* Voyez ces différens articles, où leur croyance ſur l'Euchariſtie eſt examinée en particulier.

l'Euchariſtie n'étoit que la figure du corps de J. C., ils ſe fuſſent reveillés, perſuadés qu'elle contenoit réellement le corps & le ſang de J. C.

Il eſt impoſſible qu'une multitude d'Egliſes ſéparées de communion, diſperſées dans différentes parties de la terre, ennemies & ſans communication entr'elles, ſe ſoient accordées à rejetter la croyance de l'abſence réelle du corps de J. C. dans l'Euchariſtie, qu'elles avoient toujours crues, pour profeſſer la préſence réelle que perſonne ne croyoit; & qu'elles ſe ſoient accordées ſur ce point, ſans ſe communiquer, ſans que ce changement dans leur doctrine ait produit aucune conteſtation.

Si les Egliſes chrétiennes ont paſſé de la croyance de l'abſence réelle au corps de J. C., à la croyance de la préſence réelle, il faut donc que ce changement ſe ſoit fait par dégrés, & alors il faut néceſſairement qu'il y ait eu d'abord un tems: ſavoir, à la naiſſance de l'opinion, » où elle n'é-
» toit ſuivie que d'un très-petit nombre de perſonnes; qu'il
» y en ait eu un autre, où ce nombre étoit déja beaucoup
» augmenté, & où il égaloit celui des fidéles qui ne croyoient
» pas la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie; un autre
» où ce ſentiment s'étoit rendu maître de la multitude, quoi-
» qu'avec oppoſition d'un grand nombre; d'autres qui de-
» meuroient encore dans la doctrine ancienne, & enfin un
» autre où il régnoit paiſiblement, & ſans oppoſition, qui
» eſt l'état, où les Calviniſtes ſont obligés d'avouer qu'il
» étoit, lorſque Berenger commença d'exciter des diſputes
» ſur cette matiere. » *

Dans tous ces cas, il eſt impoſſible qu'il ne ſe ſoit pas élevé des conteſtations dans l'Egliſe entre ceux qui croyoient l'abſence réelle, & ceux qui croyoient la préſence réelle. Les plus petits changemens dans la diſcipline, les plus légeres altérations dans les dogmes moins développés, moins connus, ont excité des conteſtations dans l'Egliſe; toutes les erreurs, toutes les héréſies ont été attaquées dans leur naiſſance; comment la croyance de la préſence réelle auroit-elle été enſeignée ſans contradiction, dans une Egliſe où l'on auroit cru l'abſence réelle? comment auroit-on changé tout le culte, toutes les cérémonies, ſans que perſonne s'y fût oppoſé?

* Perpétuité de la Foi, vol. in-12. p. 19.

Cependant, depuis les Apôtres juſqu'à Berenger, où la croyance de la préſence réelle étoit univerſellement reçue dans l'Egliſe, on ne trouve aucune preuve que quelqu'un, en publiant que J. C. étoit réellement préſent dans l'Euchariſtie, ait cru propoſer une opinion différente de la croyance commune de l'Egliſe de ſon tems, ou de l'Egliſe ancienne.

On ne trouve point que jamais perſonne ait été déféré publiquement aux Evêques & aux Conciles, pour avoir publié de vive voix ou par écrit, que J. C. étoit réellement dans la bouche de ceux qui recevoient l'Euchariſtie. On ne trouve point qu'aucun Pere, aucun Evêque, aucun Concile ſe ſoit mis en peine de s'oppoſer à cette croyance, en témoignant qu'il y en avoit parmi le peuple qui ſe trompoient groſſiérement & dangereuſement, en croyant que J. C. étoit préſent ſur la terre auſſi-bien que dans le ciel. On ne trouve point qu'aucun Auteur Eccléſiaſtique, ni aucun Prédicateur ſe ſoit jamais plaint qu'il s'introduiſît en ſon tems une idolâtrie pernicieuſe & damnable, en ce que pluſieurs adoroient J. C. comme réellement préſent ſous les eſpeces du pain & du vin. *

On dira peut-être que ces raiſons ſont bien voir que la croyance de la préſence réelle ne s'eſt point introduite par la conteſtation, ni par des perſonnes qui aient changé elles-mêmes de ſentiment, & prétendu innover & changer la croyance de l'Egliſe; mais que cela ne prouve pas qu'elle n'ait pû s'introduire d'une maniere encore plus inſenſible, qui eſt que les Paſteurs de l'Egliſe, étant eux-mêmes dans la croyance que le corps de J. C. n'étoit qu'en figure dans l'Euchariſtie, aient néanmoins annoncé cette vérité en des termes ſi ambigus, que les ſimples aient pris leurs paroles en un ſens contraire à la vérité & à leur intention, & ſoient entrés dans l'opinion de la préſence réelle, comme ſi elle eût été celle des Paſteurs.

Mais quoiqu'une équivoque de cette ſorte eût pu engager dans l'erreur un petit nombre de perſonnes ſimples, c'eſt le comble de l'abſurdité, de vouloir faire croire qu'elle ait pû tromper tous les chrétiens de la terre.

Car, peut-on imaginer ſans extravagance, que les paroles des Paſteurs étant mal entendues par un grand nombre de perſonnes de toutes les parties du monde, aucun des Paſ-

* Perpétuité de la Foi, vol. in-12. p. 23.

teurs ne ſe ſoit apperçu de cette illuſion ſi groſſiere, & ne les ait détrompés de la fauſſe impreſſion qu'ils avoient priſe de ces paroles.

Peut-on imaginer que tous les Paſteurs fuſſent ſi aveugles, ſi imprudens, que de ſe ſervir de mots qui fuſſent d'eux-mêmes capables d'engager les peuples dans l'erreur, ſans expliquer jamais ces équivoques ſi dangereuſes?

Que ſi ces paroles n'étoient pas par elles-mêmes ſujettes à un mauvais ſens, & n'étoient mal expliquées que par un petit nombre de perſonnes groſſieres, comment le fidéles plus éclairés, & qui converſoient tous les jours avec les ſimples, ne découvroient-ils point, par quelqu'une de leurs actions & de leurs paroles, l'erreur criminelle dans laquelle ils étoient engagés, ce qui devoit néceſſairement produire un éclairciſſement, & ne pouvoit manquer d'être connu des Paſteurs, qui dès-lors auroient été obligés de déclarer publiquement que l'on avoit abuſé de leurs paroles, & qu'on les avoit priſes dans un ſens très-faux, & très-contraire à leur intention.

Mais pourquoi ces équivoques n'auroient-elles commencé de tromper le monde, que vers le neuvieme ou le dixieme ſiécle, comme le prétendent les Réformés, puiſqu'on ne s'eſt point ſervi d'autres paroles dans la célébration des myſtères, & dans la prédication de la parole de Dieu, pour exprimer ce myſtère, que de celles dont on ſe ſervoit auparavant: & que peut-on imaginer de plus ridicule, que de dire, que les mêmes paroles aient été entendues univerſellement d'une maniere, dans un certain tems, & univerſellement d'une autre maniere, dans un autre tems, ſans que perſonne ſe ſoit apperçu de cette méſintelligence?

Tous les Peres ont enſeigné le Dogme de la Préſence Réelle.

Les Peres tirant leur doctrine ſur l'Euchariſtie, de ce que les Apôtres ont enſeigné, il ne faut, pour juger de leur ſentiment, qu'examiner s'ils ont entendu les paroles: *ceci eſt mon Corps*, dans un ſens de figure, ou dans un ſens de réalité.

Il eſt certain, que l'un & l'autre de ces deux ſens a des marques & des caractères qui lui ſont propres, & qui doivent ſe trouver dans les expreſſions des Peres, qui n'ont parlé que ſelon qu'ils ont eu dans l'eſprit l'un ou l'autre ſens.

Lorſqu'on croit que les Paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie : *ceci eſt mon corps* , expriment que le corps de Jeſus-Chriſt eſt réellement préſent , on les prend dans un ſens naturel qui ſe préſente ſans peine à l'eſprit de tout le monde ; il faut bien que cela ſoit ainſi dans les principes des Calviniſtes , puiſqu'ils prétendent que l'Egliſe a paſſé ſans aucune conteſtation de la croyance de l'abſence réelle à la croyance de la préſence réelle , par le moyen de ces paroles : *ceci eſt mon corps.*

Mais ces paroles , priſes dans leur ſens naturel , expriment une choſe incompréhenſible : ainſi le ſens littéral & de préſence réelle , eſt facile , & la choſe qu'il exprime eſt très-difficile.

Lorſqu'on croit que ces paroles : *ceci eſt mon corps* , ſignifient ceci eſt la figure de mon corps , ce ſens eſt très-difficile à découvrir , & l'eſprit le rejette naturellement ; nous n'en voulons pour preuve que ce que nous avons dit ſur Carloſtad , qui fut quatre ans perſuadé que le corps de J. C. n'étoit pas réellement préſent dans l'Euchariſtie , avant de pouvoir trouver que le ſens des paroles : *ceci eſt mon corps* , étoit , *ceci eſt la figure de mon corps* : il eſt donc certain que le ſens figuré des paroles de J. C. eſt très-difficile & très-détourné.

Mais , il eſt certain qu'il exprime une choſe aiſée à comprendre ; c'eſt que le pain & le vin ſont les ſymboles du corps & du ſang de J. C. , & peuvent produire dans l'ame des effets ſalutaires , ce qui n'eſt pas une choſe plus difficile à concevoir , que la production de la grace par le baptême.

Ainſi le ſens des catholiques eſt très-facile dans les termes , mais il exprime une choſe difficile à concevoir.

Le ſens des Calviniſtes, au contraire, eſt oppoſé aux régles du langage , & par conſéquent très-difficile à concevoir , mais il exprime une choſe très-aiſée à concevoir.

1°. Les Peres n'ont jamais entrepris d'expliquer le ſens de ces paroles : *ceci eſt mon corps* , quoiqu'ils aient toujours expliqué avec beaucoup de ſoin toutes les métaphores : ils n'ont jamais rien écrit pour empêcher que les Fidéles ne les priſſent dans le ſens des catholiques : ils ont donc cru que ces mots : *ceci eſt mon corps* , devoient ſe prendre dans un ſens naturel & littéral.

2°. Il eſt certain que tous les Peres ont regardé l'Euchariſtie comme un myſtère incompréhenſible, comme un objet

de foi : ils ont tous recours à la Toute-puiſſance divine pour le prouver, ce qui n'a certainement pas lieu dans le ſens des Calviniſtes : il n'eſt pas poſſible d'en rapporter ici les preuves, on les trouvera dans la Perpétuité de la Foi. *

3°. Les Peres ont reconnu que l'Euchariſtie produiſoit la grace ; & ils ont attribué l'efficacité de l'Euchariſtie à la préſence réelle du corps de J. C. ; c'eſt encore un point porté juſqu'à la démonſtration dans la Perpétuité de la Foi. **

4°. Les Peres ont toujours parlé de l'Euchariſtie, comme d'un Sacrement qui contenoit réellement le corps & le ſang de J. C.

5°. Pour connoître le ſentiment des Peres ſur la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie, il ne faut pas s'attacher à un petit nombre de leurs paſſages, il faut conſidérer en gros tous les lieux où ils ont traité de cette matiere : or, il eſt certain, par une foule de paſſages & de raiſons qui produiſent une certitude complette, que les Peres des ſix premiers ſiécles ont pris les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie dans le ſens naturel & littéral : il eſt certain que le ſens figuré ne leur eſt jamais venu dans l'eſprit, qu'ils ont reconnu un véritable changement de la ſubſtance du pain en celle du corps de J. C.

Ainſi, quand on trouveroit dans les Peres quelques paſſages, où ils auroient donné à l'Euchariſtie les noms de ſigne, d'image, de figure, on n'en pourroit conclure qu'ils n'ont pas cru en la préſence réelle. †

6°. Les eſpeces de vin reſtant après la conſécration, il n'eſt pas impoſſible que les Peres aient, même après la conſécration, donné à l'Euchariſtie le nom de pain & de vin : car les Peres ont exprimé les ſymboles Euchariſtiques par les idées populaires, & non par les idées Philoſophiques ; & l'on voit clairement, que c'eſt pour ſe conformer au langage populaire qu'ils ſe ſervent de ces expreſſions, puiſqu'ils aſſurent conſtamment que le pain & le vin ſont changés au corps & au ſang de J. C.

7°. Par les paroles de la conſécration, la ſubſtance du pain & du vin eſt changée, ſelon les Peres, en la ſubſtance du corps & du ſang de J. C. ; mais on ne voit point immédia-

* T. 2. l. 3 & 4. Natal. Alex. Differt. 12. in ſæc. 11.
** Perpétuité de la Foi, ibid. l. 5.
† Ibid. t. 2. l. 1. c. 1.

tement ce corps : nos ſens n'apperçoivent que les eſpeces du pain & du vin : ainſi après la conſécration, les eſpeces du pain & du vin, ſont les ſignes ou le type du corps de J. C.

Les Peres ont donc pû donner aux ſymboles Euchariſtiques le nom de ſignes du corps & du ſang de J. C., ſans que l'on puiſſe en conclure qu'ils ne croyoient pas la préſence réelle. *

De la Tranſubſtantiation contre Berenger & Luther.

Par les paroles de la conſécration, le pain & le vin ſont convertis au corps & au ſang de J. C., puiſque par ces paroles le corps & le ſang de J. C. deviennent réellement préſens dans l'Euchariſtie ; en ſorte que le pain & le vin deviennent le corps & le ſang de J. C.

Le corps & le ſang de J. C. auquel le pain & le vin ſont changés, c'eſt le corps & le ſang qui a été livré & répandu pour nos péchés ſur la croix, ce qu'il eſt abſurde de dire du pain. **

Ainſi après les paroles de la conſécration, il n'y a plus dans l'Euchariſtie de pain & de vin, ils ont été changés au corps & au ſang de J. C.

Ce changement de la ſubſtance du pain & du vin au corps & au ſang de J. C., eſt appellé Tranſubſtantiation, & quoiqu'on n'ait exprimé ce changement par le mot de *Tranſubſtantiation*, que dans les derniers ſiécles, cependant ce dogme étoit connu dans l'Egliſe auſſi anciennement que celui de la préſence réelle ; le quatrieme Concile de Latran en 1215, celui de Conſtance en 1414, ceux de Florence & de Trente l'ont défini.

Tous les Peres, toutes les Liturgies parlent de la converſion du pain & du vin au corps & au ſang de J. C. ; toutes les prieres de la Meſſe demandent que le pain & le vin deviennent le corps & le ſang de J. C.

Le mot *Tranſubſtantiation* exprime très-bien ce changement, & l'on ne doit point déſapprouver l'uſage de mot, parce qu'il n'eſt pas dans l'Ecriture ; le mot de *Trinité*, & le mot *conſubſtantiel* ne s'y trouvent pas, & les Proteſtans n'en

* Perpétuité de la Foi, t. 1. l. 8. c. t. 3. l. 3. c. 5. Natal. Alex. Differt. 11. in ſæc. 11.

** Matth. 26. Marc. 14. Luc. 22. Paul. ad Cor. 21.

† Perpétuité de la Foi, t. 2. l. 6. p. 586.

condement par l'uſage : le Concile de Latran a donc pû conſacrer le mot Tranſubſtantiation, comme le Concile de Nicée a conſacré le mot *conſubſtantiel.*

Les Luthériens & les Calviniſtes ſi oppoſés ſur la préſence réelle, ſe réuniſſent contre la Tranſubſtantiation : ils ont combattu ce dogme par une infinité de ſophiſmes de Logique, de Grammaire, &c. dans l'examen deſquels il ſeroit également inutile & ennuyeux de deſcendre, & qu'ils ont eux-mêmes abandonnés pour la plûpart. Nous allons tâcher de réduire leurs principales difficultés à quelques points ſimples.

Premiere Difficulté.

Les Proteſtans prétendent qu'il eſt abſurde de ſuppoſer que le corps de Jeſus-Chriſt qui étoit un corps humain, au moins de cinq pieds, ſoit contenu dans la plus petite partie ſenſible du pain ou du vin, parce qu'alors il faudroit que les parties de ſon corps ſe pénétraſſent, & par conſéquent que la matiere perdit ſon étendue & ſon impénétrabilité, ce qui eſt impoſſible ; puiſque la Toute-puiſſance divine ne peut dépouiller une choſe de ſon eſſence.

Je réponds, 1°. que cette difficulté s'évanouit dans le ſyſtême qui ſuppoſe que l'étendue eſt compoſée de points inétendus.

Je réponds, 2°. qu'il faudroit tout au plus conclure de-là, que ce n'eſt ni dans l'étendue, ni dans l'impénétrabilité que conſiſte l'eſſence de la matiere, comme l'ont penſé Deſcartes & Gaſſendi, mais dans quelque choſe que nous ne connoiſſons pas.

Je réponds, 3°. qu'il n'eſt pas prouvé qu'il ſoit impoſſible que le corps d'un homme de cinq pieds, ſoit réduit à un eſpace égal à celui des eſpeces Euchariſtiques : ne condenſe-t-on pas l'air au point de lui faire occuper quatre mille fois moins d'eſpace qu'il n'en occupe dans ſon état naturel ? Si l'induſtrie humaine peut reſſerrer ou dilater ſi prodigieuſement l'air, pourquoi Dieu ne pourroit-il pas réduire un corps humain à la grandeur des eſpeces Euchariſtiques ?

Seconde Difficulté.

Si le pain & le vin étoient changés au corps & au ſang de J. C. dans l'Euchariſtie, il faudroit que le corps de J. C.

ſe trouvât ſous les eſpeces Euchariſtiques ; & comme la conſécration ſe fait en même-tems en différens endroits, il faudroit que le corps de J. C., le même corps qui eſt dans le ciel, ſe trouvât en même-tems en pluſieurs lieux, ce qui eſt abſurde.

Je réponds, qu'il n'eſt point impoſſible qu'un corps ſoit en même-tems en pluſieurs lieux à la fois, & que par conſéquent il n'eſt pas poſſible que le corps de J. C. ſoit dans le ciel & dans tous les lieux où l'on conſacre : voici ma preuve.

Un corps en mouvement exiſte en pluſieurs lieux pendant un tems déterminé : un corps, par exemple, qui, avec un degré de vîteſſe, parcourt un pied dans une ſeconde, ſe trouve dans ſoixante pieds différens, s'il ſe meut pendant une minute.

Mais, ſi au lieu d'un degré de vîteſſe, je lui en donnois ſoixante, il parcourroit ces ſoixante pieds dans une ſeconde, & par conſéquent ſe trouveroit dans ſoixante lieux différens pendant une ſeconde.

Si au lieu de ſoixante degrés de vîteſſe, je lui en donnois cent vingt, il ſe trouveroit dans ces ſoixante lieux ou parties de l'eſpace ; dans une tierce ; ainſi en augmentant la vîteſſe à l'infini, il n'y a point de petite portion de tems, pendant laquelle un corps ne puiſſe être dans pluſieurs lieux ; ou, ſi l'on veut, la rapidité du mouvement peut être aſſez grande, pour que dans la plus petite durée imaginable, un corps parcoure un eſpace donné, & ſe trouve par conſéquent en pluſieurs lieux pendant la plus petite durée imaginable.

La plus petite partie imaginable du tems, eſt pour nous un inſtant indiviſible ; ainſi il eſt poſſible que le même corps ſoit, non-ſeulement par rapport à nous, mais réellement dans pluſieurs lieux dans le même-tems : pour cela, il ne faut que ſuppoſer la diſtance des lieux bornés & la vîteſſe infinie.

D'ailleurs, le mouvement n'eſt, ſelon beaucoup de Philoſophes, que l'exiſtence ou la création ſucceſſive d'un corps dans différens points de l'eſpace, & la création eſt un acte de la volonté divine : or, qui peut douter que la volonté divine ne puiſſe créer ſi promptement, ſi rapidement le même corps, que dans le même-temps ce corps exiſte en pluſieurs lieux, quelque ſoit la diſtance, & quelque courte que ſoit la durée.

Il ne répugne donc point que Dieu faſſe exiſter un corps dans pluſieurs lieux en même-tems, & que ce corps y ſoit tranſporté, même ſans paſſer par les intervalles qui ſéparent ces lieux.

Nous ne prétendons point, au reſte, expliquer le Myſtère de la Tranſubſtantiation, mais faire voir qu'on ne prouve point qu'il répugne à la raiſon; ce qui ſuffit pour faire tomber les difficultés des Proteſtans.

Troiſieme difficulté.

On prétend que le dogme de la Tranſubſtantiation ſappe tous les fondemens de la Religion.

La Religion eſt, dit-on, fondée ſur des miracles & ſur des faits, qui ne ſont connus que par le témoignage des ſens: ainſi, c'eſt ébranler les fondemens de la Religion, que de ſuppoſer que le témoignage conſtant & unanime des ſens peut nous tromper: c'eſt cependant ce que les catholiques ſont obligés de reconnoître dans le dogme de la Tranſubſtantiation: car, les ſens atteſtent conſtamment & unanimement à tous les hommes que l'Euchariſtie, après la conſécration, eſt encore du pain & du vin; & cependant le dogme de la Tranſubſtantiation nous apprend qu'il n'y a en effet, ni pain, ni vin.

Cette difficulté a paru triomphante aux plus habiles Proteſtans. *

On peut répondre, 1°. que nous ne connoiſſons le corps, que par des impreſſions excitées dans notre ame: que ces impreſſions peuvent s'exciter dans l'ame indépendamment des corps, & par une opération immédiate de Dieu ſur nos ames: il n'y a donc point de liaiſon néceſſaire entre le témoignage de nos ſens & l'exiſtence des objets dont ils nous rapportent l'exiſtence.

La certitude du témoignage des ſens, dépend donc de la certitude que nous avons que Dieu n'excite point en nous, ou ne permet pas que des eſprits ſupérieurs à nous excitent

* Claude, Réponſe au ſecond Traité de la Perpétuité de la Foi, premiere Partie, c. 5. pag. 75. Abbadie. Réflexion ſur la préſence Réelle, 1685, in-12. Traité de la Religion Réformée, t. 1. ſect. 1. Tillotſon, Serm. t. 5. Réflexions anciennes & nouvelles ſur l'Euchariſtie, 1718. Genève.

dans notre ame, les impreſſions que nous rapportons aux corps.

Ainſi, il eſt poſſible que Dieu faſſe ſur notre ame les impreſſions que nous rapportons au pain & au vin, quoiqu'il n'y eût ni pain, ni vin, & celui qui le ſuppoſeroit, n'affoibliroit point la certitude du témoignage des ſens, s'il ſuppoſoit que Dieu nous a avertis de ne point croire nos ſens dans cette occaſion; or, c'eſt ce que les catholiques ſoutiennent: car, Dieu nous ayant fait connoître que par la conſécration, le pain & le vin étoient changés au corps & au ſang de J. C., il nous a ſuffiſamment avertis de ne pas nous fier au témoignage des ſens dans cette circonſtance.

Mais cette circonſtance dans laquelle Dieu nous avertit de ne point croire nos ſens, loin d'affoiblir leur témoignage, e confirme par rapport à tous les objets ſur leſquels Dieu n'a point averti les hommes que les ſens les trompent: tels ſont l'exiſtence des corps, la naiſſance, les miracles, la paſſion, la réſurrection de Notre-Seigneur, objets qui conſervent, par conſéquent, le plus haut degré de certitude, même dans les principes des catholiques & du dogme de la Tranſubſtantiation.

On répond, 2°. que le témoignage des ſens ſur les ſymboles Euchariſtiques n'eſt, ni faux en lui-même, ni contraire au dogme de Tranſubſtantiation.

Nos ſens nous atteſtent qu'après la conſécration, il y a ſous nos yeux & entre nos mains un objet qui a toutes les propriétés du pain & du vin; mais ils ne nous diſent pas qu'il n'a pû ſe faire, & qu'il ne s'eſt point fait un changement intérieur dans la ſubſtance du pain, & dans celle du vin, au corps & au ſang de J. C.: ce changement n'eſt point du reſſort des ſens: leur témoignage n'en dit rien, & n'eſt par conſéquent point contraire au dogme de la Tranſubſtantiation.

Qu'eſt-ce donc que les ſens nous diſent exactement ſur l'Euchariſtie après la conſécration?

Rien autre choſe, ſinon qu'il y a devant nos yeux un objet qui a les propriétés du pain & du vin, mais eſt-il impoſſible que Dieu faſſe que les rayons de lumiere qui tombent ſur l'eſpece qu'occupoient le pain & le vin, ſoient réfléchis après la conſécration, comme ils l'étoient avant?

* Perpétuité de la Foi, t. 3. l. 9. c. 11.

Eſt-il impoſſible que l'évaporation des parties inſenſibles qui faiſoient l'odeur du pain & du vin, avant la conſécration, ſe ſoient conſervées ſans ſe diſſiper ? eſt-il impoſſible qu'une force de répulſion répandue autour du corps & du ſang de J. C. prenne la forme des eſpeces Euchariſtiques, & produiſe la ſolidité que nos ſens y découvrent ?

Non, ſans doute, ces choſes ne ſont pas impoſſibles ; & ſi elles exiſtoient, elles formeroient un objet tel que nos ſens nous le repréſentent.

Nos ſens ne nous trompent donc point en nous rapportant qu'il y a ſous nos yeux un objet qui agit ſur nos organes, comme le pain & le vin y agiſſent.

Mais, nous nous tromperions nous-mêmes en jugeant que cet objet eſt du pain, puiſque nos ſens n'atteſteroient pas que ce ne peut être autre choſe.

Le dogme de la Tranſubſtantiation ne ſuppoſe donc point que nos ſens nous trompent ſur l'exiſtence des objets, & ce dogme n'affoiblit point la vérité de leur témoignage ſur les miracles & ſur les faits qui ſervent de preuve à la Religion.

BERNARD DE THURINGE étoit un Hermite qui annonça vers le milieu du dixieme ſiécle, que la fin du monde étoit prochaine.

Il appuyoit ſon ſentiment ſur un paſſage de l'Apocalypſe, qui porte qu'après mille ans & plus, l'ancien ſerpent ſera délié, & que les ames des Juſtes entreront dans la vie & régneront avec J. C.

Bernard de Thuringe prétendoit que ce ſerpent étoit l'Antechriſt, que par conſéquent, l'année 960 étant révolue, la venue de l'Antechriſt étoit prochaine, & par conſéquent la fin du monde.

Pour concilier plus de croyance à ſon ſentiment, Bernard l'appuyoit d'un raiſonnement ridicule, mais qui fut convainquant pour beaucoup de monde ; il prétendit que, lorſque le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge ſe rencontreroit avec le Vendredi-Saint, ce ſeroit une marque certaine que la fin du monde approchoit.

Enfin, l'Hermite Bernard aſſuroit que Dieu lui avoit révélé que le monde alloit bientôt finir.

L'effroi que cauſa une peinture vive de la fin du monde, le paſſage de l'Apocalypſe, l'aſſurance avec laquelle Bernard annonçoit que Dieu lui avoit révélé la fin du monde, perſuaderent une infinité de perſonnes de tout état ; les Prédicateurs

cateurs annoncerent dans leurs ſermons la fin du monde, & jetterent l'alarme dans tous les eſprits.

Une éclipſe de ſoleil arriva dans ce tems : tout le monde crut que c'en étoit fait, que le jour du dernier Jugement étoit arrivé, chacun fuyoit & cherchoit à ſe cacher entre les rochers, dans des antres & dans des cavernes.

Le retour de ſa lumiere ne calma pas les eſprits : Gerberge, femme de Louis d'Outremer, ne ſavoit à quoi s'en tenir, elle engagea les Théologiens à éclaircir cette matiere, & l'on vit paroître différens écrits pour prouver que le tems de l'Antechriſt étoit encore bien-éloigné.

Enfin, l'on vit au commencement de l'onzieme ſiécle, le monde ſubſiſter comme au dixieme, & l'erreur annoncée par l'Hermite Bernard, ſe diſſipa.

BERYLLE, Evêque de Boſtres, en Arabie, après avoir gouverné quelque-tems ſon Egliſe avec beaucoup de réputation, tomba dans l'erreur. Il crut que J. C. n'avoit point exiſté avant l'Incarnation, voulant qu'il n'eût commencé à être Dieu, qu'en naiſſant de la Vierge : il ajoutoit que J. C. n'avoit été Dieu, que parce que le Pere demeuroit en lui, comme dans les Prophetes : c'eſt l'erreur d'Artemon.

On engagea Origene à conférer avec Berylle : il alla à Boſtres, & s'entretint avec lui pour bien connoître ſon ſentiment : lorſqu'il l'eut bien connu, il le réfuta ; & Berylle, convaincu par les raiſons d'Origene, abandonna ſur le champ ſon erreur (1).

Tels ſont les droits de la vérité ſur l'eſprit humain, lorſqu'elle nous eſt offerte par la raiſon, par la douceur & par la charité : ce fut avec ces mêmes moyens, qu'Origene éteignit l'erreur des Arabiens, qui nioient l'immortalité de l'ame : le zéle ardent, impétueux & ſans lumiere, eût irrité Berylle ; la ſcience & la douceur d'Origene l'arracherent à l'erreur, & le gagnerent à la vérité (2).

BLASTUS étoit Juif, il paſſa dans la Secte des Valentiniens, & ajouta au ſyſtême de Valentin quelques pratiques Judaïques auſquelles il étoit attaché, telle eſt la célébration de la Pâque le 14 de la lune (3).

(1) Martene, ampliſſima collect. t. 4. p. 860. Abbo, Apoleget. ad calcem codicis canonum veteris Eccleſiæ Romanæ, à Francisco Pithæo, p. 401. Hiſt. Littéraire de France, t. 5. p. 13.

(2) Euſeb. l. 6. c. 20. 33.

(3) Autor Append. apud Tert. de Præſcript. c. 53.

BOGOMILES: Ce nom eſt compoſé de deux mots Eſclavons, qui ſignifient ſolliciteurs de la miſéricorde Divine (1).

On le donna à certains Hérétiques de Bulgarie, diſciples d'un nommé Baſile Médecin, qui, ſous l'Empire d'Alexis Commene, renouvella les erreurs des Pauliciens.

La guerre des Barbares & les perſécutions des Iconoclaſtes, avoient preſque éteint les études dans l'Empire Grec, elles s'étoient un peu relevées ſous Baſile Macédonius par les ſoins de Photius, ſous Léon le Philoſophe & ſous ſes ſucceſſeurs.

Mais le retour de l'eſprit humain à la lumiere eſt peut-être encore plus lent, que ſes premiers pas vers la vérité: on parloit & l'on écrivoit mieux que dans les ſiécles précédens, mais la ſuperſtition & l'amour du merveilleux, inſéparables de l'ignorance, dominoient encore dans preſque tous les eſprits: c'étoit toujours ſur un préſage que les Empereurs montoient ſur le trône, ou en deſcendoient: il y avoit toujours dans une Iſle quelque Caloyer fameux par l'auſtérité de ſa vie, qui promettoit l'Empire à un grand Capitaine, & le nouvel Empereur le faiſoit Evêque d'un grand Siége, ces prétendus Prophetes étoient ſouvent de grands impoſteurs; car il eſt difficile que les hommes ignorans ſoient long-tems ignorans avec ſimplicité, & ne deviennent pas impoſteurs, lorſque leur profeſſion peut les conduire à la fortune.

Dans ces ſiécles d'ignorance & de ſuperſtition, quelques germes de l'erreur des Pauliciens, qui ſubſiſtoient encore, ſe développerent & s'allierent avec les erreurs des Meſſaliens.

Baſile le Médecin fit l'aſſemblage de ces erreurs: c'étoit un vieillard qui avoit le viſage abattu, & qui étoit vêtu en Moine; il ſe fit d'abord douze diſciples qu'il appelloit ſes Apôtres, & qui répandoient ſa doctrine, mais avec beaucoup de ſoin & de circonſpection.

L'Empereur Alexis Commene voulut le voir, feignit de vouloir être ſon diſciple, & l'engagea à lui dévoiler toute ſa doctrine.

L'Empereur avoit fait placer derriere un rideau un Sécretaire, qui écrivoit tout ce que diſoit Baſile: cet artifice réuſſit à l'Empereur, Baſile lui expoſa ſans déguiſement toute ſa doctrine.

Alors l'Empereur fit aſſembler le Sénat, les Officiers Mi-

(1) Ducange, Gloſſaire.

litaires, le Patriarche & le Clergé : on lut dans cette assemblée l'écrit qui contenoit la doctrine de Basile, il ne la méconnut point, il offrit de soutenir tout ce qu'il avoit dit, & déclara qu'il étoit prêt à souffrir le feu, les tourmens les plus cruels & la mort ; il se flattoit que les Anges le délivreroient.

On fit tout ce qu'on put pour le détromper, mais inutilement ; il fut condamné au feu.

L'Empereur approuva le Jugement, & après avoir fait de nouveaux efforts pour le gagner, on fit allumer un grand bûcher au milieu de l'Hyppodrome : on planta une croix de l'autre côté, & l'on dit à Basile de choisir entre la croix & le bûcher.

Le peuple demandoit qu'on fît subir le même supplice à ses Sectateurs, mais Alexis les fit conduire en prison, où quelques-uns renoncerent à l'erreur ; il y en eut que rien ne put faire changer de sentiment. Il n'est pas possible que l'artifice dont l'Empereur usa avec Basile, la rigueur avec laquelle il fut condamné & exécuté, n'aient contribué à l'opiniâtreté de ses disciples, & il n'est pas sûr que ceux qui abjurerent leurs erreurs, les aient abjurées sincérement.

Un Professeur de Wirtemberg a donné une histoire des Bogomiles en 1711, on peut voir sur cette Secte Baronius, Sponde, Eutymius, Anne Commene (1).

BONOSE, Evêque de Sardique, attaquoit comme Jovinien la virginité perpétuelle de la Sainte Vierge, prétendant qu'elle avoit eu d'autres enfans après Jesus-Christ, dont il nioit même la divinité, comme Photin ; ensorte que les Photiniens furent nommés depuis *Bonosiaques*. Il fut condamné dans le Concile de Capoue, assemblée pour éteindre le Schisme d'Antioche.

BROUNISTES, branche de Presbytériens, disciples de Brown, voyez PRESBYTÉRIENS.

BUDDAS s'appelloit aussi Thérébinte, il fut le maître de Manès : voyez cet article.

(1) Eutymius Panopl. part. 2. tit. 23. Anne Commene, Baron & Sponde, ad an. 1118

C

CABALE, ou plutôt CABBALE, comme on l'écrit en Hébreu, ſignifie tradition : dans l'uſage ordinaire, il ſignifie l'art de connoître & d'expliquer l'eſſence & les opérations de l'Etre ſuprême, des puiſſances ſpirituelles & des forces naturelles, & de déterminer leur action par des figures ſymboliques, par l'arrangement de l'alphabet, par la combinaiſon des nombres, par le renverſement des lettres de l'écriture, & par le moyen des ſens cachés que l'on prétend y découvrir.

Comment l'eſprit humain eſt-il arrivé à ces idées ? C'eſt ce qu'il ne faut pas chercher chez les Cabaliſtes, & c'eſt ce qui eſt très-obſcur dans les Auteurs qui ont parlé de la Cabale. Sans entrer dans ces diſcuſſions, nous allons expoſer nos conjectures ſur l'origine de la Cabale ; nous parlerons enſuite du mêlange des principes de la Cabale, avec les principes du chriſtianiſme, par les premiers hérétiques, & dans les ſiécles poſtérieurs.

De l'Origine de la Cabale.

Je crois encore l'origine de la Cabale chez les Chaldéens, dans la Philoſophie de Pythagore, & dans celle de Platon. Les héréſies des trois premiers ſiécles ſont en grande partie nées du mêlange de ces différens principes avec les dogmes du chriſtianiſme. Le développement de ces principes peut être agréable à ceux qui veulent ſavoir l'hiſtoire de la religion & celle de l'eſprit humain.

De la Cabale des Chaldéens.

Les Chaldéens avoient conſervé la croyance d'un Etre ſuprême qui exiſtoit par lui-même, qui avoit produit le monde, & qui le gouvernoit.

Rien n'étoit plus intéreſſant pour la curioſité humaine, que la connoiſſance de cet Etre, & celle des loix auſquelles il avoit ſoumis le monde : les Chaldéens s'occuperent beaucoup plus de ces objets, que les autres peuples, déterminés

apparemment par la beauté du climat, par la tranquillité de leur vie, & par l'eſpece d'inquiétude qui éleve l'eſprit humain à ces objets, & dont les circonſtances étouffent ou déploient l'activité.

Ce ne fut qu'avec le ſecours de l'imagination, qu'ils entreprirent de s'élever à ces connoiſſances, ou plutôt ce fut l'imagination qui conſtruiſit le ſyſtême de la théologie & de la coſmogonie Chaldéenne.

Comme l'Etre ſuprême étoit la ſource de l'exiſtence & de la fécondité, les Chaldéens crurent qu'il étoit dans l'univers à-peu-près ce que la chaleur du ſoleil étoit par rapport à la terre : ils ſe repréſenterent donc l'Etre ſuprême, comme un feu, ou comme une lumiere ; mais comme la raiſon ne permettoit pas de regarder Dieu comme un Etre matériel, ils le conçurent comme une lumiere infiniment plus brillante, plus active & plus ſubtile que la lumiere du ſoleil : c'eſt ordinairement ainſi que l'eſprit humain concilie la raiſon & l'imagination.

Lorſqu'une fois les Chaldéens eurent conçu l'Etre ſuprême, comme une lumiere qui donnoit l'exiſtence, la vie, l'intelligence à tout, ils conçurent la création du monde, comme une émanation ſortie de cette lumiere : ces émanations en s'éloignant de leur ſource, avoient perdu de leur activité; par le décroiſſement ſucceſſif de cette activité, elles avoient perdu leur légéreté, elles s'étoient condenſées, elles avoient, pour ainſi dire, peſé les unes ſur les autres, elles étoient devenues matérielles, & avoient formé toutes les eſpeces d'êtres que le monde renferme.

Ainſi, dans le ſyſtême des Chaldéens, le principe des émanations, ou l'Intelligence ſuprême étoit environnée d'une lumiere, dont l'éclat & la pureté ſurpaſſent tout ce qu'on peut imaginer.

L'eſpace lumineux qui environne le principe ou la ſource des émanations, eſt rempli d'intelligences pures & heureuſes.

Immédiatement au-deſſous du ſéjour des pures intelligences, commence le monde corporel, ou l'empirée : c'eſt un eſpace immenſe éclairé par la lumiere qui ſort immédiatement de l'Etre ſuprême; cet eſpace eſt rempli d'un feu infiniment moins pur que la lumiere primitive, mais infiniment plus ſubtil & plus raréfié que tous les corps.

Au-deſſous de l'Empirée, c'eſt l'Ether, ou un grand eſpace rempli d'un feu plus groſſier que l'Empirée, mais que le feu de l'Empirée échauffe.

Après l'Ether, ſont les étoiles fixes répandues dans un eſpace immenſe, où les parties les plus denſes du feu éthere ſe ſont rapprochées & ont formé les étoiles.

Le monde des planetes ſuit le ciel des étoiles fixes, c'eſt l'eſpace qui renferme le ſoleil, la lune & les planetes.

C'eſt dans cet eſpace que ſe trouve le dernier ordre des êtres, c'eſt-à-dire, la matiere, qui non-ſeulement eſt deſtituée de toute activité, mais encore qui ſe refuſe aux impreſſions & aux mouvemens de la lumiere.

Il y avoit donc encore l'Etre ſuprême & les êtres qui ſont ſur la terre, une chaîne d'êtres intermédiaires, dont les perfections décroiſſoient à meſure que ces êtres étoient éloignés du ſéjour de l'Etre ſuprême.

L'Intelligence ſuprême avoit communiqué aux premieres émanations, dans le dégré le plus éminent, l'intelligence, la force, & la fécondité : toutes les autres émanations participoient moins de ces attributs, à meſure qu'elles s'éloignoient de l'Intelligence ſuprême.

Comme les parties lumineuſes ſont des eſprits dans le ſyſtême des émanations, les différens eſpaces lumineux qui s'étendent depuis la lune, juſqu'au ſéjour de l'Intelligence ſuprême, ſont remplis de différens ordres d'eſprits.

L'eſpace qui eſt au-deſſous de la lune éclaire la terre, c'eſt donc de cet eſpace que deſcendent les eſprits ſur la terre.

Ces eſprits, avant de deſcendre au-deſſous de la lune, ſont unis à un corps éthétien, qui leur ſert comme de véhicule, & par le moyen duquel ces eſprits peuvent voir & connoître les objets que renferme le monde ſublunaire.

Selon les Chaldéens, les ames humaines n'étoient que ces eſprits, qui, avec leurs corps éthériens, s'uniſſoient au fœtus humain. Le dogme de la métempſycoſe étoit une ſuite naturelle de ces principes, & l'on ſuppoſa que les ames unies au corps humain par la volonté de l'Etre ſuprême, y rentroient lorſqu'elles en avoient été dégagées par la mort.

L'eſprit humain, toujours inquiet ſur la deſtination, rechercha la fin que l'Etre ſuprême s'étoit propoſée en uniſſant des eſprits au corps humain : l'idée de la bonté de l'Etre ſuprême, la beauté du ſpectacle de la nature, le rapport de tout ce que la terre produit avec le plaiſir de l'homme, firent juger que l'ame étoit unie au corps afin de la rendre heureuſe par cette union ; & comme on ſuppoſoit la matiere ſans activité, & abſolument incapable de ſe mouvoir elle-

même, la formation du corps humain, la production des fruits, tous les dons de la nature, furent attribués à des eſprits bienfaiſans : c'étoient ces eſprits qui faiſoient parcourir au ſoleil la carriere, qui répandoient la pluie, qui fécondoient la terre, & l'on attribua à ces génies des fonctions & des forces différentes.

Dans cet eſpace même qui eſt au-deſſous de la lune, au milieu de la nuit, on voyoit ſe former des orages, les éclairs ſortoient de l'obſcurité des nuages, la foudre éclatoit & déſoloit la terre ; on jugea qu'il y avoit des eſprits ténébreux, des démons matériels répandus dans l'air.

Souvent du ſein de la terre même, où tout eſt ténébreux, on voyoit ſortir des flots de feu, la terre étoit ébranlée par les volcans, on ſuppoſa des puiſſances terreſtres ou des démons dans le centre de la terre, & comme on ſuppoſoit la matiere ſans activité, & incapable de ſe mouvoir par elle-même, tous les mouvemens des corps, tous les phénomènes furent attribués à des génies.

Les tonneres, les volcans, les orages ſembloient deſtinés à troubler le bonheur des hommes, ont crut que les démons qui les produiſoient étoient malfaiſans, & haïſſoient les hommes ; on leur attribua tous les événemens malheureux, & l'on imagina une eſpece d'hiérarchie dans les mauvais génies, ſemblable à celle qu'on avoit ſuppoſée pour les bons.

Mais, pourquoi l'Intelligence ſuprême, qui étoit eſſentiellement bonne, n'accabloit-elle pas du poids de ſa puiſſance, cette foule de génies malfaiſans ?

Les uns crurent qu'il n'étoit pas de la dignité de l'Intelligence ſuprême, de lutter elle-même contre ces génies, & qu'elle en avoit remis le ſoin aux génies bienfaiſans : les autres crurent que ces génies, méchans par leur nature, étoient deſtructibles, & que l'Intelligence ſuprême ne pouvant, ni les anéantir, ni les corriger, les avoit relégués au centre de la terre, & dans l'eſpace qui eſt au-deſſous de la lune, où ils exerçoient leur empire & leur méchanceté ; que pour ſoutenir le genre humain contre des ennemis ſi dangereux, ſi nombreux & ſi redoutables, l'Intelligence ſuprême envoyoit dans le monde terreſtre des eſprits bienfaiſans, qui défendoient ſans ceſſe les hommes contre les démons matériels.

Les bons & les mauvais génies avoient des fonctions particulieres & des dégrés différens de puiſſance, on leur donna des noms qui exprimoient leurs fonctions & leurs puiſſances.

Puiſque les eſprits bienfaiſans étoient chargés de protéger les hommes, & de les ſecourir dans leurs beſoins, il falloit bien qu'ils entendiſſent le langage des hommes afin de les ſecourir, lorſqu'ils ſeroient appellés. On crut que les hommes avoient des génies protecteurs contre tous les malheurs, & que chaque génie avoit ſon nom, qu'il ſuffiſoit de prononcer pour leur faire connoître le beſoin que l'on avoit de leur ſecours : & pour l'obtenir, on rechercha les noms qui pouvoient convenir aux génies bienfaiſans, & leur faire connoître les beſoins des hommes ; & comme les noms ne ſont que des combinaiſons des lettres de l'alphabet, on crut en combinant différemment ces lettres, trouver les noms des génies dont on avoit beſoin. La prononciation du nom de génie dont on avoit beſoin, étoit une eſpece d'évocation ou de priere à laquelle on croyoit que le génie ne pouvoit réſiſter, & voilà l'origine de la Cabale qui attribuoit à des noms bizarres la vertu de faire venir les génies, d'être en commerce avec eux, & d'opérer des prodiges.

Ces mêmes noms ſervoient quelquefois à chaſſer les génies malfaiſans, c'étoient des eſpeces d'exorciſmes : car on croyoit que ces génies étoient relégués dans le centre de la terre, & qu'ils ne faiſoient du mal, que parce qu'ils avoient trompé la vigilance des génies deſtinés à les tenir renfermés, & s'étoient échappés dans l'atmoſphère. On croyoit que ces génies malfaiſans, lorſqu'ils entendoient prononcer le nom des génies qui les tenoient renfermés dans le centre de la terre, s'enfuyoient à-peu-près comme un priſonnier échappé qui entend appeller la garde.

Comme on avoit ſuppoſé dans le nom des génies, ou dans les ſignes qui exprimoient leur fonction, une vertu ou une force qui les obligeoit à ſe rendre auprès des hommes qui les invoquoient, on crut que le nom ou le ſigne du génie gravé ou écrit, fixeroit, pour ainſi dire, le génie auprès de celui qui le porteroit, & c'eſt apparemment l'origine des Taliſmans faits avec des mots gravés, ou avec des figures ſymboliques.

Toutes ces pratiques étoient en uſage chez les Chaldéens, & chez preſque tous les Orientaux ; tous les monumens de l'Hiſtoire de leur Théologie & de leur Philoſophie, l'atteſtent & concourent à juſtifier nos conjectures ſur l'origine de la Cabale [1].

[1] Voyez l'Hiſt. de la Philoſophie Orientale, par Stanley. Le

De la Cabale née des principes de Pythagore.

Les Philoſophes Grecs ne virent pour la plûpart que du mouvement & de la matiere dans les phénomènes, que les Chaldéens attribuoient à des génies.

Pythagore reconnut, comme les Chaldéens ſes maîtres, l'exiſtence d'une Intelligence ſuprême qui avoit formé le monde : ce Philoſophe penſoit que l'ordre, la régularité, l'harmonie qu'il découvroit dans le monde, ne pouvoient naître du mouvement de la matiere : il admit donc dans le monde une Intelligence qui en avoit arrangé les parties : tous les phénomènes de la nature lui parurent des ſuites des loix établies par l'Intelligence ſuprême pour la diſtribution des mouvemens, & les génies des Chaldéens diſparurent à ſes yeux : il ne vit dans la nature qu'une Intelligence ſuprême, de la matiere & du mouvement.

Au milieu du magnifique ſpectacle de la nature, il apperçut des irrégularités, des déſordres, qu'on ne pouvoit attribuer à l'Intelligence ſuprême, puiſqu'elle aimoit l'ordre & l'harmonie ; il en conclut que les déſordres étoient produits par le mouvement de la matiere que l'Intelligence ſuprême ne pouvoit arrêter ou diriger ; il en conclut que l'Intelligence productrice du monde n'étoit pas le principe du mouvement, & il admit dans la nature de la matiere, une force motrice qui l'agitoit & une Intelligence qui n'avoit produit, ni la matiere, ni le mouvement, mais qui déterminoit la force motrice, & qui par ce moyen avoit formé le corps & le monde.

Ce Philoſophe voulut connoître les loix que l'Intelligence productrice du monde ſuivoit dans la diſtribution des mouvemens ; il vit que ſur la terre, la régularité des corps & des phénomènes dépendoit des rapports qu'avoient entr'eux les mouvemens qui concouroient à leur production ; il porta les yeux vers le ciel, il découvrit que les corps céleſtes étoient placés à des diſtances différentes, & qu'ils faiſoient leurs révolutions en des tems différens & proportionnés à leurs diſtances : il conclut de ces obſervations, que l'ordre

Commentaire Philoſophique de M. le Clerc, dans le ſecond volume de ſa Philoſophie. Pauli Bergeri Cabaliſmus Judaïco Chriſtianus, Wirtembergæ 1707. in-4°.

& l'harmonie dépendoient des rapports des mouvemens & des diſtances des corps ; c'étoit donc, ſelon Pythagore, la connoiſſance de ces rapports, qui avoient dirigé l'Intelligence productrice du monde dans la diſtribution des mouvemens.

La diſtance & le mouvement ſont des grandeurs : ces grandeurs ont des parties, & les plus grandes ne ſont que les plus petites multipliées un certain nombre de fois.

Ainſi les diſtances, les mouvemens des corps céleſtes, les rapports des mouvemens qui devoient concourir à la production des animaux ou des plantes, & mettre de la proportion entre leurs parties, s'exprimoient par des nombres, & l'intelligence ſuprême, avant la production du monde, ne les connoiſſoit que par des nombres purement intelligibles.

C'eſt, ſelon Pythagore, ſur le rapport que l'Intelligence appercevoit entre ces nombres intelligibles, qu'elle avoit formé & exécuté le plan du monde.

Les rapports des nombres ne ſont point arbitraires, le rapport d'égalité entre deux fois deux & quatre, eſt néceſſaire, indépendant, immuable.

Puiſque les rapports des nombres ne ſont point arbitraires, & que l'ordre des productions de l'Intelligence ſuprême dépend du rapport qui eſt entre les nombres, il eſt clair qu'il y a des nombres qui ont un rapport eſſentiel avec l'ordre & l'harmonie, & que l'Intelligence ſuprême, qui aime l'ordre, ſuit, dans la diſtribution des mouvemens, les rapports de ces nombres, & ne peut s'en écarter.

La connoiſſance de ces rapports, ou ces rapports étoient donc la loi qui dirigeoit l'Intelligence ſuprême dans ſes productions, & comme ces rapports s'expriment eux-mêmes par des nombres, on ſuppoſa dans les nombres une force ou une puiſſance capable de déterminer l'Intelligence ſuprême à produire certains effets plutôt que d'autres. D'après ces idées, on rechercha quels étoient les nombres qui plaiſoient davantage à l'Etre ſuprême, & voilà une eſpece de Cabale arithmétique, née des principes de la Philoſophie Pythagoricienne [1].

[1] Voyez Laert. l. 8. Stobée, Eclog. Phyſic. c. 2. Jambli, de Myſter. Theodoret, Therap. l. 11. Examen du Fataliſme, t. 1. à l'article de la Philoſophie Pythagoricienne.

De la Cabale née des principes de la Philoſophie de Platon.

Platon crut qu'il y avoit un Dieu ſuprême, ſpirituel & inviſible, qu'il appelloit l'Etre même, le bien même, le pere & la cauſe de toutes choſes.

Il plaçoit ſous ce Dieu ſuprême, un Etre inférieur qu'il appelloit la raiſon, le conducteur des choſes préſentes & futures, le Créateur de l'univers, &c. Enfin, il reconnoiſſoit un troiſieme Etre qu'il appelloit l'eſprit ou l'ame du monde: il y ajoutoit que le premier étoit le Pere du ſecond, & que le ſecond avoit produit le troiſieme (1).

Le Dieu ſuprême étoit placé au centre du monde, tout eſt, diſoit-il, autour du Roi de toutes choſes, & tout eſt à cauſe de lui, il eſt la cauſe de tous les biens: les choſes du ſecond ordre, ſont autour du ſecond: les choſes du troiſieme, ſont autour du troiſieme.

Le Créateur, ſelon Platon, avoit formé le monde très-parfait, en uniſſant une nature corporelle & une créature incorporelle.

Platon diſtinguoit trois parties dans le monde: il plaçoit dans la premiere les Etres céleſtes & les Dieux; les Intelligences éthériennes & les bons Démons, qui ſont les interprétes & les meſſagers des choſes qui regardent le bien des hommes, étoient dans la ſeconde; enfin, la troiſieme partie du monde, ou la partie inférieure du monde, renfermoit les Intelligences terreſtres & les ames des hommes immortels.

Les Etres ſupérieurs gouvernoient les inférieurs, mais Dieu qui en eſt le Créateur & le Pere, régne ſur tous, & cet empire paternel n'eſt autre choſe que ſa providence, par laquelle il donne à chaque Etre ce qui lui appartient (2).

Les différens ordres des eſprits que le monde renferme, ſont donc unis: & voici comment la Philoſophie Platonicienne expliquoit leur union: les Divinités du ſecond ordre ſe tournoient vers les premieres Intelligences: alors les premieres Intelligences donnoient aux ſecondes la même eſſence & la même puiſſance qu'elles avoient: c'étoit par ce moyen que l'union s'entretenoit entre les différens ordres d'eſprits que l'Etre ſuprême avoit produits (3).

(1) Voyez ſon Timée, ſa ſeconde & ſa ſixieme Lettre.
(2) Hierocles, de Providentia, apud Photium.
(3) Jambliq, de Myſter. Ægypt. ſect. 1. c. 19. Ce n'eſt pas ici

Ainſi, dans les principes de la Philoſophie Platonicienne, l'eſprit humain pouvoit par ſon union aux différens ordres d'eſprits, s'élever à la plus haute perfection, & il n'étoit pas poſſible qu'on ne cherchât avec ardeur les moyens de parvenir à cette union : voilà donc encore une eſpece de Cabale qui devoit naître de la Philoſophie Platonicienne.

De l'union des principes de la Cabale avec le Chriſtianiſme.

La doctrine des Chaldéens ſur l'origine du monde, ſur les Dieux, ſur les Génies ; leur Aſtrologie, leur Magie, s'étoient répandues dans tout l'Orient : elles avoient pénétré chez les Juifs & chez les Samaritains ; les Egyptiens avoient une partie de leurs opinions & de leurs pratiques.

Ainſi, lorſqu'Alexandre & ſes ſucceſſeurs porterent en Egypte & en Syrie les ſciences des Grecs, les eſprits étoient diſpoſés à recevoir les idées de Pythagore & de Platon, qui s'accordoient mieux avec la Théologie Chaldéenne & Egyptienne, que le ſyſtême des autres Philoſophes Grecs.

La Philoſophie de Pythagore, tombée dans l'oubli chez les Grecs, reparut donc en Egypte & dans l'Orient : avant la naiſſance du Chriſtianiſme, on allia les ſentimens de Pythagore avec ceux de Platon ; & des principes de ces deux Philoſophes, on forma un ſyſtême de Philoſophie & de Théologie qui l'emporta ſur tous les autres ſyſtêmes ; ainſi la doctrine des Génies, le ſyſtême des émanations, l'art de commander aux Génies, la ſcience des propriétés & des vertus des nombres, auſſi-bien que la Magie, étoient fort en vogue dans l'Orient à la naiſſance du Chriſtianiſme.

La Religion Chrétienne éclairoit l'eſprit humain ſur les difficultés dont il cherchoit la ſolution dans les ſyſtêmes des Philoſophes : elle apprenoit aux hommes qu'un Etre tout-puiſſant & ſouverainement parfait avoit fait exiſter tout par ſa volonté, qu'il avoit voulu que le monde fût, & que le monde avoit exiſté ; qu'il le conſervoit & le gouvernoit ; qu'il y avoit dans cet Etre ſuprême trois perſonnes ; que l'homme avoit été créé innocent, qu'il avoit déſobéi à Dieu,

le ſyſtême pur de Platon, qui peut-être n'en avoit point, mais c'eſt le ſentiment auquel il paroît avoir donné la préférence, & auquel on avoit ajouté des idées étrangeres. V. l'Examen du Fataliſme, ſur la Philoſophie de Platon.

& que par ſa déſobéiſſance il étoit devenu coupable & malheureux ; que ſon crime & ſon malheur ſe tranſmettoient à ſa poſtérité ; qu'une des perſonnes divines s'étoit unie à l'humanité ; qu'elle avoit ſatisfait à la Juſtice Divine & réconcilié les hommes avec Dieu : qu'une félicité éternelle étoit préparée aux hommes qui profiteroient des graces du Rédempteur, & qui pratiqueroient les vertus dont il étoit venu donner l'exemple ſur la terre.

Ces vérités étoient annoncées & prouvées par les Apôtres, & confirmées par les miracles les plus éclatans & les plus certains.

Les Philoſophes Platoniciens & Pythagoriciens, dont les principes avoient plus d'analogie avec les dogmes de la Religion chrétienne, embraſſerent le Chriſtianiſme.

Mais la Religion chrétienne, en inſtruiſant ſolidement l'homme ſur tout ce qu'il lui eſt eſſentiel de connoître pour être vertueux, & pour mériter le bonheur éternel, garde le ſilence ſur les objets qui ne peuvent qu'intéreſſer la curioſité, ou ſatisfaire la vanité. Elle n'explique point comment Dieu a tout produit par ſa bonté ; elle ne nous donne point d'idée de la création, & nous ne pouvons l'imaginer, quoique la raiſon en voie clairement la vétité ; la Religion ne nous dit point pourquoi, ni comment Dieu a créé le monde tel qu'il eſt : pourquoi il y a des imperfections, comment il le conſerve, comment il unit l'ame au corps humain, &c.

La curioſité inquiete voulut connoître tous ces objets, & former des ſyſtêmes pour expliquer tout ce que la révélation n'éclairciſſoit pas. Les Philoſophes convertis expliquerent donc les dogmes du Chriſtianiſme, par les principes dont ils étoient préoccupés, & de-là naquirent pendant les trois premiers ſiécles preſque toutes les héréſies.

Les Philoſophes Platoniciens & Pythagoriciens voulurent donc allier les dogmes du Chriſtianiſme avec le ſyſtême des émanations & avec les principes de la Cabale que nous avons expoſés : tels furent les Gnoſtiques, Baſilide, Saturnin, Valentin, Marc, Euphrate, dont nous avons expoſé les principes dans leurs articles.

Les Juifs adopterent auſſi les principes de la Cabale. Nous n'entreprendrons point de fixer l'origine de cet art chez eux ; mais il eſt certain qu'ils s'y appliquerent beaucoup, & qu'ils prétendirent trouver dans les différens arrangemens des lettres de l'alphabet hébreu, de grands myſtères : il y en avoit qui

adoptoient le ſyſtême des émanations, & ils le déguiſerent ſous le nom de Séphirots [1], qui ne différent point en effet des Eons des Valentiniens. Ils prétendirent même donner à ces connoiſſances une origine divine, & appuyerent toutes leurs opinions ſur des autorités qui remontoient à Moyſe, ou même à Adam : & c'eſt apparemment de-là qu'eſt venu le mot de Cabale, qui ſignifie tradition. Il eſt certain que les Juifs avoient une tradition ; mais il n'eſt pas moins certain que les Cabaliſtes ne l'ont point ſuivie, ou qu'ils l'ont tellement défigurée, que la Cabale des Juifs ne peut être d'aucune utilité : leurs Ecrivains ſont d'une obſcurité impénétrable, & les explications philoſophiques qu'on en donne, ne contiennent rien que de trivial, & qu'on ne ſache mieux d'ailleurs. Nous nous contenterons d'indiquer les Auteurs qui en ont traité [2].

Après la priſe de Conſtantinople par les Turcs, les Grecs apporterent en Occident la Philoſophie de Platon, d'Ariſtote & de Pythagore : on emprunta des Sarraſins des Commentateurs pour les éclaircir ; & les Sarraſins, qui avoient reçu en grande partie les ſciences des Philoſophes d'Orient & d'Alexandrie, firent paſſer en Occident la Philoſophie de Platon & de Pythagore, unies enſemble & chargées d'une infinité d'idées étrangeres & de pratiques ſuperſtitieuſes.

On n'étudia pas les langues avec moins d'ardeur que la Philoſophie : on apprit le Grec, l'Arabe, l'Hébreu, & il y eut des Savans qui prirent inſenſiblement les idées des Philoſophes Grecs, Arabes ou Juifs, & qui adopterent leurs idées cabaliſtiques : tels furent Reuchlin, Pic de la Mirande, George de Veniſe, Agrippa, qui renouvellerent le ſyſ-

[1] Les Séphirots ſont la partie la plus conſidérable de la Cabale ; il y en a dix, on les repréſente quelquefois ſous la figure d'un arbre, parce que quelques-uns ſont comme la racine, & les autres comme autant de branches qui en naiſſent : ces dix Séphirots ſont la *Couronne*, la *Sageſſe*, l'*Intelligence*, la *Force* ou la *Sévérité*, la *Miſéricorde* ou la *Magnificence*, la *Beauté*, la *Victoire*, la *Gloire*, le *Fondement*, le *Royaume*.

[2] Baſnage, Hiſt. des Juifs, t. 2. Buddæus, Introduct. ad Phil. Hebræorum. Lofius Biga, Diſſert. in-4° 1706. Joannis Chriſtoph. Wolfii, Bibliot. Hebræa, part. 2. Hamburg. in-4°. 1711. Jacobi Rhenfordii, Opera Philologica, Ultraject. 1713. in-4°. Pauli Bergeri, Cabaliſm. Judaïco-Chriſtianus Wittenberg, 1707. in-4°. Mém. de l'Acad. des Inſcript. tom. 9. pag. 37. Brucker, Hiſt. Philoſ. t. 2.

tême des émanations & les revêries de la Cabale [1].

Enfin, dans le dix-ſeptieme ſiécle il s'alluma dans l'Allemagne & en Angleterre une ardeur extraordinaire pour la connoiſſance des langues orientales, & pour le Rabbiniſme. Comme preſque tous les Rabbins ont quelque teinture de la Cabale, les Auteurs qui les lurent, adopterent leurs idées, & il ſe trouva en Angleterre & en Allemagne des ſavans qui firent des efforts incroyables pour rétablir la Cabale, & pour trouver tous les dogmes de la Religion chrétienne dans les principes de la Cabale : pluſieurs de leurs ouvrages ſont le fruit d'une érudition immenſe : tels furent Marc, Morus, peut-être Cudworth, Knorius, l'Auteur du livre intitulé *Cabala denudata*, dans lequel on emploie une érudition prodigieuſe ; enfin un Allemand nommé Jonas Scharmius écrivit au commencement du dix-huitieme ſiécle en faveur de la Cabale, & prétendit trouver une conformité parfaite entre la Cabale, la Philoſophie Péripatéticienne, & la Religion chrétienne [2].

Les principes des Cabaliſtes modernes ſont peu différens de ceux que nous avons expoſés en parlant de l'origine de la Cabale : à l'égard de l'application qu'ils font de ces principes, quoiqu'elle ſoit différente pour les détails, elle eſt cependant la même pour le fond : les explications de ces principes, & les conſéquences que l'on en peut tirer, ſont ſi arbitraires, & la méthode des Cabaliſtes eſt ſi obſcure, qu'il eſt également inutile & impoſſible de ſuivre l'eſprit humain dans ce labyrinthe d'erreurs, d'idées folles & de pratiques ridicules, parce qu'elles ne tiennent ordinairement, ou plutôt jamais, à rien de raiſonnable ou d'ingénieux. Nous avons cité les Auteurs où l'on pourra s'en convaincre.

CAINITES, Hérétiques, ainſi nommés à cauſe de la vénération qu'ils avoient pour Caïn, ils parurent vers l'an 159, voici l'origine de cette vénération.

Pendant le premier ſiécle, & au commencement du ſe-

[1] Joan. Pici. Mirand. Concluſiones Cabaliſticæ 71, ſecundum opinionem propriam, ex ipſis Hebræorum ſapientium fundamentis Chriſtianam Religion. confirmantes. Reuchlin, de Arte Cabaliſtica, de Verbo Mirifico. Georg. Venetus de Harmonia totius mundi. Promptuarium rerum Theolog. Agrippa, de Occulta Phil. Voyez Brucker, Hiſt. Philoſ. t. 4. Period. 3. l. 2. part. 1. c. 4.

[2] Jonæ Conradi Scharmii, Introductio in Dialecticam Cabballæorum, Brunſvigæ, 1703. in-8°.

cond, on s'étoit beaucoup occupé à éclaircir l'hiſtoire de la création, & à expliquer l'origine du mal : on avoit adopté tantôt le ſyſtême des émanations, tantôt celui des deux principes.

Quelque peu fondée que ſoit une hypothèſe, elle devient infailliblement un principe dans l'eſprit de beaucoup de ceux qui l'adoptent : on ne s'occupe plus alors à la prouver ou à l'étayer, on l'emploie comme une vérité fondamentale pour expliquer les phénomènes.

Le ſyſtême des émanations, & celui qui ſuppoſoit un bon & un mauvais principe, paſſerent dans beaucoup d'eſprits pour des vérités inconteſtables, d'où l'on partit pour expliquer les phénomènes : & chacun ſe crut en droit de ſuppoſer plus ou moins de génies ou de principes, & de mettre dans leur production, dans leur puiſſance, & dans leur maniere d'agir, toutes les différences qui lui paroiſſoient néceſſaires pour expliquer le phénomène qui le frappoit le plus, ou que l'on avoit négligé d'expliquer.

La plûpart des Sectes qui avoient précédé les Caïnites, avoient expliqué l'origine du bien & du mal en ſuppoſant une intelligence bienfaiſante qui tiroit de ſon ſein des eſprits heureux & innocens, mais qui étoient empriſonnés dans des organes matériels par le Créateur qui étoit malfaiſant.

Ils n'avoient point expliqué, d'une maniere ſatisfaiſante pour tout le monde, d'où venoit la différence qu'on obſervoit dans les eſprits des hommes ; ainſi parmi les Sectateurs du ſyſtême de ces deux principes, il y eut quelqu'un qui entreprit d'expliquer la différence des eſprits & des caractères des hommes : il ſuppoſa que ces deux principes, ou ces deux puiſſances, avoient produit Adam & Eve ; que chacun de ces principes avoit enſuite pris un corps & avoit eu commerce avec Eve ; que les enfans qui étoient nés de ce commerce, avoient chacun le caractère de la puiſſance à laquelle ils devoient la vie : ils expliquoient par ce moyen la différence du caractere de Caïn & d'Abel, & de tous les hommes.

Comme Abel avoit marqué beaucoup de ſoumiſſion au Dieu Créateur de la terre, ils le regardoient comme l'ouvrage d'un Dieu qu'ils appelloient *myſtere*.

Caïn au contraire qui avoit tué Abel, parce qu'il ſervoit le Dieu Créateur, étoit l'ouvrage de la ſageſſe & du principe ſupérieur : ainſi Caïn étoit, ſelon eux, le premier des ſages, & le premier objet de la vénération.

Par

Par une ſuite naturelle de leur principe fondamental, ils honoroient tous ceux qui étoient condamnés dans l'Ancien Teſtament. Caïn, Eſaü, Coré, les Sodomiſtes, qu'ils regardoient comme des enfans de la ſageſſe & des ennemis du principe créateur. Par une ſuite de leur principe fondamental, ils honoroient Judas. Judas, ſelon les Caïnites, ſavoit ſeul le myſtère de la création des hommes, & c'étoit pour cela qu'il avoit livré Jeſus-Chriſt, ſoit qu'il s'apperçut, diſoient ces impies, qu'il vouloit anéantir la vertu & les ſentimens de courage, qui font que les hommes combattent le créateur, ſoit pour procurer aux hommes les grands biens que la mort de Jeſus-Chriſt leur a apportés, & que les puiſſances amies du créateur vouloient empêcher, en s'oppoſant à ce qu'il mourût : auſſi ces Hérétiques louoient Judas comme un homme admirable, & lui rendoient des actions de grace [1].

Ils prétendoient, que pour être ſauvé, il falloit faire toutes ſortes d'actions, & ils mettoient la perfection de la raiſon à commettre hardiment toutes les infamies imaginables ; ils diſoient que chacune des actions infames avoit un Ange tutélaire, & ils invoquoient cet Ange en la commettant [2].

Les Caïnites avoient des livres apocryphes, comme l'Evangile de Judas, quelqu'autres Ecrits faits pour exhorter à détruire les ouvrages du créateur ; un autre Ecrit intitulé l'Aſcenſion de ſaint Paul : il s'agit dans ce livre du raviſſement de cet Apôtre, & les Caïnites y avoient mis des choſes horribles.

Une femme de cette Secte nommée *Quintille*, étant venue en Afrique du tems de Tertullien, y pervertit beaucoup de monde, particuliérement en détruiſant le Baptême : on appella Quintillianiſtes les Sectateurs de cette femme ; il paroît qu'elle avoit ajouté aux infamies des Caïnites d'horribles pratiques [3].

Philaſtrius fait une Secte particuliere de ceux qui honoroient Judas [4].

L'Empereur Michel avoit une grande vénération pour Judas, & voulut le faire canoniſer [5].

(1) Iræn. l. 1. c. 35. aliàs 38.

(2) Theodoret, Hæret. Fab. l. 1. c. 15. Tert. de Præſcript. 39. Iræn. & Epiph. loc. cit. Aug. de Hær. c. 18.

(3) Tert. de Bapt.

(4) De Hær. c. 34. 36.

(5) Theop. Raynaud, de Juda Proditore, pag. 689.

Hornebec parle d'un Anabaptiſte qui penſoit ſur Judas ; comme les Caïnites [1].

On a auſſi donné aux Caïnites le nom de Judaïtes [2].

CALVIN [Jean] naquit à Noyon au commencement du ſeizieme ſiécle : il fit ſes premieres études à Paris au collége de la Marche, & ſa Philoſophie au collége de Montaigu ſous un Eſpagnol. Il étudia le Droit à Orléans ſous Pierre de l'Etoile, & à Bourges ſous Alciat ; il fit connoiſſance dans cette derniere ville avec Wolmar, Allemand de nation, & Profeſſeur en Grec : ce fut ſous ce Maître que Calvin apprit le Grec, le Syriaque & l'Hébreu.

Les ſentimens de Luther & de Zuingle commençoient à ſe répandre en France ; Wolmar, Maître & ami de Calvin, étoit leur partiſan ſecret ; Calvin adopta les ſentimens de ſon Maître, & des prétendus Réformateurs. La mort de ſon pere le rappella à Noyon, où il reſta peu de tems ; il alla à Paris où il compoſa un Commentaire ſur le traité de la clémence de Sénéque : il ſe fit bientôt connoître à ceux qui ſecrétement avoient embraſſé la réforme ; mais il n'imita pas leur diſcrétion : ſon zéle impétueux éclata, on voulut l'arrêter, il ſortit de Paris, & enſuite de la France, pour ſe retirer à Bâle, où il ſe dévoua à la défenſe de la réforme.

On comprenoit ſous le nom de Réformateurs & de Réformés, cette foule de Sectaires Luthériens, Carloſtadiens, Anabaptiſtes, Zuingliens, Ubiquitaires, &c. qui rempliſſoient l'Allemagne, & qui s'étoient répandus en Italie, en France, en Angleterre, & dans les Pays-Bas : toute leur doctrine conſiſtoit en déclamations contre le Clergé, contre le Pape, contre les abus, contre toutes les Puiſſances Eccléſiaſtiques & civiles.

Les Réformés n'avoient, ni principes ſuivis, ni corps de doctrine, ni diſcipline, ni ſymbole.

Calvin entreprit d'établir la Réforme ſur des principes théologiques, & de former un corps de doctrine qui réunît tous les dogmes qu'il avoit adoptés dans la Réforme, & dans lequel ces dogmes ſortiſſent de ceux du chriſtianiſme, comme des conſéquences de leurs principes : en un mot, il vouloit former un ſymbole pour les Réformés.

C'étoit le ſeul moyen de les réunir & de faire de la ré-

(1) Hornebec. Controverſ. pag. 390.
(2) Ittigius, de Hær. ſect. 2. §. 4. 5.

forme une religion raiſonnable : c'eſt l'objet qu'il ſe propoſe dans ſes inſtitutions chrétiennes.

Après avoir fait imprimer ſes inſtitutions, Calvin paſſa en Italie, pour voir la Ducheſſe de Ferrare, fille de Louis XII. mais le Duc de Ferrare, qui craignoit que le ſéjour de Calvin chez lui ne le brouillât avec le Pape, l'obligea de ſortir de ſes Etats. Calvin revint en France, & il en ſortit bientôt pour ſe rendre à Strasbourg : il paſſa par Genève, où Farel & Viret avoient commencé à établir la Religion Proteſtante ; le Magiſtrat, le conſiſtoire & le peuple engagerent Calvin à accepter une place de Prédicateur & de Profeſſeur, l'an 1536.

Deux ans après, Calvin fit un formulaire de foi & un catéchiſme, qu'il fit recevoir à Genève, où il abjura ſolemnellement la Religion catholique : tout le peuple jura qu'il obſerveroit les articles de doctrine, tels que Calvin les avoit dreſſés.

La Réforme s'étoit établie à Zuric, à Berne, &c. un Synode de Berne décida : 1°. que dans la Cene on ne ſe ſerviroit point de pain levé : 2°. qu'il y auroit dans l'Egliſe des fonts baptiſmaux : 3°. que l'on célébreroit tous les jours de fêtes, auſſi-bien que le Dimanche.

Le nouveau Réformateur avoit condamné dans ſes inſtitutions, toutes les cérémonies de l'Egliſe Romaine ; il n'en voulut conſerver aucune trace, & refuſa de ſe conformer au Décret du Synode de Berne : le conſeil s'aſſembla ; les ennemis de Calvin firent aiſément ſentir au conſeil, que Genève avoit dans Calvin, non pas un Réformateur, mais un Maître qui dans ſes ouvrages réclamoit la liberté chrétienne, & qui dans ſa conduite, étoit un deſpote inflexible. On chaſſa Calvin, Farel & ſes aſſociés.

Calvin ſe retira à Strasbourg, & y fonda une Egliſe Françoiſe, qui fut bientôt nombreuſe par le concours des Proteſtans, qui abandonnoient la France où ils étoient traités avec beaucoup de rigueur. Ce fut pendant ſon ſéjour à Strasbourg qu'il épouſa la veuve d'un Anabaptiſte qu'il avoit convertie.

Les talens de Calvin lui acquirent à Strasbourg beaucoup de conſidération, & les Proteſtans de cette ville le députerent à la Diéte de Ratisbonne.

La ville de Genève n'étoit pas tranquille depuis le départ de Calvin ; il s'y étoit fait un parti puiſſant, qui l'emporta

enfin ſur ſes ennemis, & Calvin fut rappellé à Genève trois ans après qu'il en avoit été chaſſé.

Ce ſut alors qu'il prit à Genève un empire abſolu, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort : il régla la diſcipline à-peu-près de la maniere qu'on la voit encore aujourd'hui dans les Egliſes prétendues réformées : il établit des Conſiſtoires, des Colloques, des Synodes, des Anciens, des Diacres, des Surveillans: il régla la forme des prieres & des prédications, la maniere de célébrer la Cene, de baptiſer, d'enterrer les morts. Il établit une Juriſdiction conſiſtoriale, à laquelle il prétendit pouvoir donner le droit de cenſures & de peines canoniques, & même la puiſſance d'excommunier. Il fit enſuite un catéchiſme latin & françois, ſort différent du premier qu'il avoit fait, & obligea les Magiſtrats & le peuple à s'engager pour toujours à le conſerver.

La rigueur avec laquelle Calvin exerçoit ſon pouvoir ſans bornes, & les droits de ſon conſiſtoire lui attirerent beaucoup d'ennemis, & cauſerent quelquefois du déſordre dans la ville ; mais ſes talens & ſa fermeté triompherent de ſes ennemis. Il étoit inflexible dans ſes ſentimens, invariable dans ſes démarches, & capable de tout ſacrifier pour le ſoutien d'une pratique indifférente, comme pour la défenſe des premieres vérités de la Religion. Un homme de ce caractère avec de grands talens & de l'auſtérité dans les mœurs, vient à bout de tout, & ſubjugue infailliblement la multitude & les caractères foibles qui aiment mieux à la fin ſe ſoumettre à tout, que de lutter ſans ceſſe contre la domination armée de l'éloquence & du ſavoir.

Calvin ne jouiſſoit cependant pas tranquillement de ſes triomphes ; à peine une faction s'étoit éteinte, que de nouveaux ennemis s'élevoient ; on attaqua ſa doctrine. Bolſec, Carme Apoſtat, l'accuſa de faire Dieu auteur du péché, il entreprit de le prouver ; Calvin alla le viſiter, & s'efforça de le gagner ; mais inutilement, & Bolſec commençoit à ſe faire écouter avec plaiſir. Calvin qui avoit aſſiſté ſecrétement à une de ſes conférences, parut ſur la ſcène auſſitôt qu'elle ſut finie, parla pour le réſuter, entaſſa tous les paſſages de l'Ecriture & de Saint Auguſtin, qui paroiſſoient favoriſer ſon ſentiment ſur la prédeſtination. Calvin abuſoit de ces paſſages, & l'emportement avec lequel il les débitoit, ne détruiſoit point dans l'eſprit de ſes auditeurs l'impreſſion qu'avoit faite l'accuſation de Bolſec ; il enga-

gea donc le Magiſtrat à faire arrêter Bolſec ; on le mit en priſon, on l'y traita fort mal, ſous prétexte qu'il avoit cauſé du ſcandale, & troublé la paix de l'Egliſe.

L'Apôtre de Genève pouſſa vengeance ou ſes précautions plus loin : il écrivit aux cantons Suiſſes, qu'il falloit délivrer la terre de cet homme pernicieux, de peur qu'il n'allât infecter de ſon poiſon toutes les contrées voiſines.

Un Seigneur qui jouiſſoit d'une grande conſidération, & que Calvin avoit engagé dans la Réforme, M. Falais, juſtement indigné de la conduite de Calvin, prévint les cantons contre les deſſeins de ce Réformateur, qui ſe contenta du banniſſement de Bolſec [1], qui fut banni de Genève, comme convaincu de ſédition & de Pélagianiſme.

Ainſi, l'on étoit ſéditieux, ennemi de la tranquillité publique, lorſqu'on oſoit contredire Calvin ; on étoit Pélagien, & l'on méritoit la mort, parce qu'on croyoit que dans ſes principes, Dieu étoit auteur du péché. Voilà le Réformateur qui s'eſt emporté avec fureur contre la prétendue tyrannie de l'Egliſe Romaine. On diſpute dans cette Egliſe ſur la nature & ſur l'efficacité de la grace ; les partiſans de la grace efficace par elle-même, & de la prémotion phyſique, prétendent que l'on ne peut nier leur ſentiment, ſans tomber dans le Pélagianiſme : & les Théologiens du ſentiment oppoſé rejettent la grace efficace par elle-même, & la prémotion phyſique, parce qu'ils croient qu'elle fait Dieu auteur du péché ; mais jamais on n'a vu ces Théologiens dire qu'il falloit brûler leurs adverſaires.

Le banniſſement de Bolſec augmenta le nombre des ennemis de Calvin : on ne trouvoit pas qu'il ſe fût juſtifié ſur l'odieuſe imputation de faire Dieu auteur du péché : on parla ouvertement contre ſa doctrine ſur la prédeſtination, il y eut même des Paſteurs de Berne qui voulurent intenter ſur ce ſujet un procès à Calvin ; Bolſec y renouvella ſes accuſations, & Caſtalion qu'il avoit encore obligé de ſortir de Genève, parce qu'il ne penſoit pas comme lui, le décrioit à Bâle [2].

Servet qui s'étoit échappé de la priſon où il étoit enfermé en France, ſe ſauva vers ce tems à Genève : Calvin le fit ar-

[1] Spond. ad an. 1545. Hiſt. de Genève, t. 2. pag. 33. Préface des Lettres de Calvin à M. Falais.

[2] An 1552.

rêter, & fit procéder contre lui dans toute la rigueur poſſible. Il conſulta les Magiſtrats de Bâle, de Berne, de Zurick, de Schafhouſe, ſur ce qu'on devoit prononcer contre cet Antitrinitaire: tous répondirent qu'il falloit le faire mourir, & ce fut l'avis de Calvin: les Magiſtrats de Genève condamnerent donc Servet à être brûlé vif.

Comment des Magiſtrats qui ne reconnoiſſoient point de Juge infaillible du ſens de l'Ecriture, pouvoient-ils brûler Servet, parce qu'il y trouvoit un ſens différent de celui que Calvin, ou eux-mêmes y trouvoient? Voilà quelle étoit la logique ou l'équité des premieres conquêtes de la Réforme.

Et Calvin, & les Miniſtres Proteſtans qui avoient établi pour baſe de la Réforme, que l'Egliſe étoit ſeule la regle de notre foi, que chaque Particulier étoit le Juge du ſens de l'Ecriture; Calvin, dis-je, & les Miniſtres Proteſtans faiſoient brûler Servet qui voyoit dans l'Ecriture un ſens différent de celui qu'ils y voyoient; ils firent brûler Servet qui ſe trompoit à la vérité, & qui ſe trompoit groſſiérement, & ſur un dogme fondamental, mais qui pouvoit ſans crime, ne pas déférer au Jugement des Miniſtres & de Calvin, puiſqu'aucun d'eux, ni leurs conſiſtoires n'étoient infaillibles, & que ce n'eſt point à eux que Dieu a dit: qui vous écoute, m'écoute.

Calvin oſa faire l'apologie de ſa conduite envers Servet, & entreprit de prouver qu'il falloit faire mourir les Hérétiques [1].

Lelio Socin, & Caſtalion écrivirent contre Calvin, & furent réfutés à leur tour par Théodore de Beze [2].

Et cependant les Réformateurs, les Miniſtres ſe ſont déchaînés contre les rigueurs que l'on exerçoit contre eux dans les Etats catholiques, où l'on ne puniſſoit les Proteſtans, que parce qu'ils étoient condamnés par une autorité infaillible, par l'Egliſe. Voilà à quoi ne ſont pas aſſez d'attention ceux qui prétendent excuſer Calvin, ſous prétexte qu'il n'avoit fait qu'obéir au préjugé de ſon ſiécle, ſur le ſupplice des Hérétiques: d'ailleurs il eſt certain que Calvin auroit traité Bolſec comme Servet, s'il avoit oſé; cependant Bolſec ne

[1] Fidelis expoſitio errorum Michaelis Serveti, & brevis eorumdem refutatio, ubi docetur jure gladii coercendos eſſe Hæreticos, an. 1554.

[2] Hæreticis à Magiſtratu puniendis.

penſoit ſur la Prédeſtination, que comme penſoient beaucoup de Théologiens Luthériens. Ce n'étoit donc point la nature des erreurs de Servet, qui avoit allumé le zéle de Calvin : Bayle eſt beaucoup plus équitable ſur cet article, que ſon continuateur (1).

Le ſupplice de Servet n'arrêta pas à Genève la licence de penſer : les Italiens qui avoient embraſſé les erreurs de Calvin, s'y étoient retirés, & y avoient formé une Egliſe Italienne, où Gentilis, Blandrat, &c. renouvellerent l'Arianiſme, 1558.

Gentilis fut mis en priſon, & auroit péri comme Servet, s'il ne ſe fût rétracté : il ſortit de Genève, & paſſa ſur le territoire de Berne, où il renouvella ſes erreurs, & eut la tête coupée, 1566.

Okin ne fut guère mieux traité par Calvin que Gentilis : il parut donner dans l'Arianiſme, & Calvin le fit chaſſer de Genève.

Calvin n'étoit pas ſeulement occupé à affermir ſa Réforme à Genève ; il écrivoit ſans ceſſe en France, en Allemagne, en Pologne, contre les Anabaptiſtes, contre les Antitrinitaires, contre les Catholiques (2).

Ses diſputes ne l'empêchoient pas de commenter l'Ecriture Sainte, & d'écrire une infinité de lettres à différens Particuliers. Ce chef de la Réforme avoit donc une prodigieuſe activité dans l'eſprit : il étoit d'ailleurs d'un caractère dur, ferme & tyrannique ; il étoit ſavant, il écrivoit purement, avec méthode, perſonne ne ſaiſiſſoit plus finement, & ne préſentoit mieux les côtés favorables d'un ſentiment ; la Préface de ſes Inſtitutions eſt un chef-d'œuvre d'adreſſe : en un mot, on ne peut lui refuſer de grands talens, comme on ne peut méconnoître en lui de grands défauts, & des traits d'un caractère odieux.

Il a le premier traité les matieres théologiques en ſtyle pur, & ſans employer la forme ſcholaſtique ; on ne peut nier qu'il ne fût Théologien & bon Logicien dans les choſes où l'eſprit de parti ne l'aveugloit pas : ſes diſputes contre Servet, contre Gentilis, contre les Antitrinitaires, contre les Anabaptiſtes, font regretter l'uſage qu'il fit de ſes talens : il mourut au milieu de ſes travaux & de l'agitation, le 21 Mai 1564.

(1) Art Beze, note F. Supplément de Bayle, art. Servet.
(2) Epiſt. Calvin.

Ses ouvrages ont été recueillis en neuf volumes in-folio. Voyez l'article RÉFORME.

CALVINISME, doctrine de Calvin ; nous la tirerons de ses Inſtitutions chrétiennes : nous avons dit à l'article Calvin comme il fut déterminé à compoſer cet ouvrage ; il eſt diviſé en quatre livres, dont nous allons expoſer les principes.

Premier Livre des Inſtitutions.

La Religion ſuppoſe la connoiſſance de Dieu & celle de l'homme.

La nature entiere exprime & publie l'exiſtence, les attributs, les bienfaits de l'Etre ſuprême ; le ſentiment de notre foibleſſe, nos beſoins nous rappellent ſans ceſſe à Dieu : ſon idée eſt gravée dans nos ames : perſonne ne peut l'ignorer, tous les peuples reconnoiſſent une Divinité ; mais l'ignorance, nos paſſions, l'imagination, ſe ſont faits des Dieux, & le Dieu ſuprême étoit inconnu preſque dans toute la terre.

Il falloit donc pour conduire l'homme à Dieu un moyen plus sûr que le ſpectacle de la nature, & que la raiſon humaine : la bonté de Dieu l'a accordé aux hommes, ce moyen ; il nous a révélé lui-même ce que nous devions ſavoir.

Depuis long-tems, Dieu n'accorde plus aux hommes de révélation ; depuis long-tems il n'a envoyé ni Prophetes, ni hommes inſpirés ; mais ſa Providence a conſervé les révélations qu'il a faites aux hommes, & elles ſont connues dans l'Ecriture.

Nous avons donc dans l'Ancien & dans le Nouveau Teſtament tout ce qui eſt néceſſaire pour connoître Dieu, ſon eſſence, ſes attributs, le culte que nous lui devons, & nos obligations envers les autres hommes [1].

Mais, comment ſavons-nous que ce que nous appellons l'Ecriture Sainte, eſt en effet révélé ? Comment ſavons-nous que la révélation qu'elle contient n'a pas été altérée ? Comment diſtinguons-nous les livres canoniques des apocriphes ? N'eſt-ce pas à l'Egliſe à fixer notre croyance ſur tous ces points ?

Ici Calvin ſe met en colere & ſe répand en injures aſſez

[1] Voilà le premier pas de tous les Réformateurs depuis les Albigeois ; Calvin n'en a pas dit ſur cela plus qu'eux : nous le réfutons à l'article RÉFORME.

groſſieres contre les catholiques : ces hommes ſacriléges, dit-il, ne veulent qu'on s'en rapporte ſur tous ces points à eux, que pour donner à l'Egliſe un pouvoir illimité, & pour lui ſoumettre tous les hommes, toutes les puiſſances, toutes les conſciences.

C'eſt ainſi que parle celui qui a fait brûler Servet, parce qu'il ne ſe ſoumettoit pas à ſon ſentiment, & qui, s'il l'eût oſé, auroit fait brûler Bolſec, parce que Bolſec oſoit dire que les ſentimens de Calvin ſur la Prédeſtination, faiſoient Dieu auteur du péché.

Calvin revient enſuite à ſon objection; l'autorité de l'Egliſe, dit-il, n'eſt qu'un témoignage humain, qui peut tromper, & qui n'eſt pas aſſez sûr pour tranquilliſer les conſciences : il faut que le Saint-Eſprit confirme ce témoignage extérieur de l'Egliſe, par un témoignage intérieur ; il faut que le même eſprit, qui a parlé par les Prophetes, entre dans nos cœurs pour nous aſſurer que les Prophetes n'ont dit que ce que Dieu leur a révélé : c'eſt cette eſpece d'inſpiration particuliere, qui nous aſſure de la vérité de l'Ecriture.

Cette inſpiration, qui nous aſſure que l'Ecriture contient la révélation divine, n'eſt au reſte que pour les Fidéles; car Calvin ne nie point, que l'autorité de l'Egliſe ne ſoit le ſeul moyen, & un moyen sûr pour démontrer à l'incrédule la divinité de l'Ecriture (1).

Il expoſe même aſſez bien les preuves de la Divinité de l'Ecriture ; mais il prétend qu'elles ne peuvent produire une certitude complette ſans le témoignage intérieur du Saint-Eſprit (2).

Puiſque l'Ecriture-Sainte eſt révélée, & que le St. Eſprit nous inſtruit pour en connoître le ſens & pour développer les vérités qu'elle contient, il faut regarder comme des fanatiques & comme des inſenſés ces Sectaires qui dédaignent de lire l'Ecriture, & qui prétendent que le St. Eſprit leur a révélé immédiatement & extraordinairement tout ce qu'il faut faire ou croire ; comme ſi l'Ecriture n'étoit pas ſuffiſante, & comme ſi St. Paul & les Apôtres n'avoient pas recommandé la lecture des Prophetes (3).

Après avoir établi l'Ecriture comme la ſeule regle de no-

(1) Inſtit. l. 1. c. 7.

(2) Ibid. c. 8. Nous faiſons voir à l'article RÉFORME, combien cette voie eſt dangereuſe, fauſſe, & contraire à l'Ecriture.

(3) Ibid. c. 9.

tre croyance, Calvin recherche ce qu'elle nous apprend de Dieu ; il voit d'abord, qu'elle oppoſe par-tout le vrai Dieu au Dieu des Gentils, & qu'elle nous fait connoître ſes attributs, ſon éternité, ſa juſtice, ſa bonté, ſa toute-puiſſance, ſa miſéricorde, ſon unité.

L'Ecriture défend de repréſenter Dieu, de faire des images ou des idoles ; rien n'eſt plus rigoureuſement défendu dans l'Ecriture : de-là Calvin conclut que les catholiques qui ont autoriſé le culte des images, ſont retombés dans l'idolâtrie, puiſque Dieu n'a pris tant de ſoin de bannir les idoles, que pour être honoré ſeul (1).

Quoique l'Ecriture nous apprenne qu'il n'y a qu'une Divinité, on y découvre cependant que Dieu renferme trois perſonnes, le Pere, le Fils, & le St. Eſprit, qui ne ſont point trois ſubſtances, mais trois perſonnes : Calvin traite encore cet article en habile homme (2).

L'Ecriture nous apprend que ce Dieu en trois perſonnes eſt le créateur du monde, qu'il forma le monde viſible, qu'il créa les Anges & les hommes : il traite particuliérement de l'homme, des fonctions de ſon ame, de ſon état primitif, de ſa chûte & de la perte de la liberté dont il jouiſſoit dans l'état d'innocence.

Toutes les créatures de Dieu ſont ſoumiſes à ſa Providence, ſelon Calvin, il réfute les ſophiſmes des Epicuriens, & ceux des Philoſophes partiſans du haſard ou du deſtin (3).

Il trouve dans l'Ecriture, que Dieu a diſpoſé tout, qu'il produit tout dans le monde moral, comme dans le monde phyſique, que Dieu a fait ſur le ciel & ſur la terre tout ce qu'il a voulu : il en conclut que les crimes des hommes & leurs vertus ſont l'ouvrage de ſa volonté : ſi Dieu n'opéroit pas dans nos ames toutes nos déterminations, l'Ecriture nous tromperoit donc, lorſqu'elle nous dit que Dieu ôte la prudence aux vieillards, qu'il ôte le cœur aux Princes de la terre, afin qu'ils s'égarent. Prétendre que Dieu permet ſeulement ces maux, & qu'il ne les veut pas, qu'il ne les pro-

(1) Ibid. c. 10. 11. 12. Les Iconoclaſtes, avant Calvin, avoient prétendu la même choſe ; les Calviniſtes en ont fait un des principaux fondemens de leur Réforme : nous les réfutons à l'article ICONOCLASTES.

(2) Ibid. c. 13.

(3) Ibid. c. 14. 15. 16. 17.

duit pas : c'eſt renverſer toutes les régles du langage & tous les principes de l'interprétation de l'Ecriture (1).

Second Livre.

Dans le ſecond livre, Calvin recherche l'état de l'homme ſur la terre ; il trouve dans l'Ecriture, qu'Adam, le pere de tous les hommes, a été créé dans un état d'innocence, qu'il a péché, & que ſon péché s'eſt communiqué à toute ſa poſtérité ; en ſorte que tous les hommes naiſſent enfan de colere & pécheurs : toutes les facultés de leur ame ſont infectées du péché qu'ils ont contracté, une concupiſcence vicieuſe eſt le principe de toutes leurs actions ; c'eſt de-là que naiſſent toutes leurs déterminations (2).

L'homme n'a point de force pour réſiſter à la concupiſcence ; la liberté dont il s'énorgueillit, eſt une chimére : il confond le libre avec le volontaire, & croit qu'il choiſit librement, parce qu'il n'eſt pas contraint, & qu'il veut faire le mal qu'il fait.

Calvin fonde cette impuiſſance de l'homme pour le bien, ſur tous les paſſages de l'Ecriture, où il eſt dit que l'homme ne peut aller à Dieu que par Jeſus-Chriſt, que c'eſt Dieu qui fait le bien en lui, que ſans Dieu il ne peut rien (3).

Puiſque toutes les facultés de l'homme ſont corrompues, & qu'il n'a point de force pour réſiſter à la concupiſcence vicieuſe qui le domine ſans ceſſe, il eſt clair que l'homme ne peut par lui-même produire que des actions vicieuſes & des péchés ; Calvin prétend encore prouver cette conſéquence par l'Ecriture, qui aſſure que les hommes ſe ſont tous écartés du chemin de la vertu, que leur bouche eſt pleine de malédictions (4).

Quoique l'homme porte au-dedans de lui-même un principe de corruption, le Diable a cependant beaucoup de part à ſes déſordres, ſelon Calvin (5).

Voilà ce que penſoit Calvin ſur l'influence du Diable par rapport à nos actions : un ſiécle après, Bekker Calviniſte,

(1) Ibid. c. 18. Les Prédeſtinations l'avoient ſoutenu avant Calvin ; nous les réfutons.
(2) L. 2. 1.
(3) L. 2. c. 2.
(4) C. 3.
(5) C. 4.

prétendit que le Diable n'avoit aucun pouvoir dans le monde, & Bekker prétendoit entendre auſſi-bien l'Ecriture que Calvin (1).

Dieu n'a pas abandonné l'homme à ſon malheur : ſon Fils eſt venu ſur la terre racheter les hommes, ſatisfaire pour eux. Calvin expoſe dans tout le reſte du ſecond livre les preuves qui établiſſent que Jeſus-Chriſt eſt médiateur entre Dieu & les hommes, qu'il eſt Dieu & homme, & qu'il n'y a en lui qu'une perſonne, quoiqu'il y ait dans cette perſonne deux natures. Il cherche en quoi conſiſte la médiation de Jeſus-Chriſt, comment il nous a mérité la grace : il trouve dans Jeſus-Chriſt trois caractères principaux, qui peuvent nous éclairer ſur ce grand objet : il trouve, dis-je, dans J. C. la qualité de Prophete, la Royauté, le Sacerdoce. M. Claude a travaillé ſur ce plan dans ſon Traité de Jeſus-Chriſt.

Troiſieme Livre.

Dans ſon troiſieme livre, Calvin traite des moyens de profiter des mérites de Jeſus-Chriſt.

L'Ecriture nous apprend que pour participer aux graces du Rédempteur, il faut nous unir à lui & devenir ſes membres.

C'eſt par l'opération du St. Eſprit, & ſur-tout par la foi qu'il nous conduit à Jeſus-Chriſt, & que nous devenons ſes membres. Pour être uni à Jeſus-Chriſt, il faut croire ; & ce n'eſt, ni la chair, ni le ſang qui nous font croire de la maniere néceſſaire pour être membres de Jeſus-Chriſt : c'eſt un don du ciel, ſelon Jeſus-Chriſt. Vous êtes bienheureux, dit-il, à ſaint Pierre ; parce que ce n'eſt, ni la chair, ni le ſang qui vous ont révélé qui je ſuis, mais le Pere céleſte, &c. Saint Paul dit, que les Ephéſiens ont été faits chrétiens, par le St. Eſprit de promiſſion, ce qui prouve qu'il y a un docteur intérieur par le mouvement duquel la promeſſe du ſalut pénetre nos ames, & ſans lequel cette promeſſe ne ſeroit qu'un vain ſon qui frapperoit nos oreilles, ſans toucher, ſans pénétrer nos ames.

Le même Apôtre dit, que les Theſſaloniciens ont été choiſis par Dieu dans la ſanctification du St. Eſprit, & dans la foi de la vérité ; d'où Calvin conclut que St. Paul a voulu nous apprendre que la foi vient du St. Eſprit, & que c'eſt

[1] Le Monde enchanté.

par elle que nous devenons membres de J. C. : c'eſt pour cela que J. C. promit à ſes Diſciples de leur envoyer le St. Eſprit, afin qu'ils fuſſent remplis de cette ſageſſe divine, que le monde ne peut connoître : c'eſt pour cela que cet Eſprit eſt de ſuggérer aux Apôtres tout ce que J. C. leur a enſeigné (1) : c'eſt pour cela que St. Paul recommande tant le myſtère du St. Eſprit, parce que les Apôtres & ſes Prédicateurs annonceroient en vain la vérité, ſi le St. Eſprit n'attiroit à lui tous ceux qui lui ont été donnés par ſon Pere.

La foi qui nous unit à Jeſus-Chriſt, qui nous rend membres de Jeſus-Chriſt, n'eſt point ſeulement un jugement, par lequel nous prononçons que Dieu ne peut, ni ſe tromper, ni nous tromper, & que tout ce qu'il révele eſt vrai, ce n'eſt point un jugement, par lequel nous prononçons qu'il eſt juſte, qu'il punit le crime ; cette maniere d'enviſager Dieu, nous le rendroit odieux.

La foi n'eſt point non plus un jugement par lequel nous prononçons en général, que Dieu eſt ſaint, bon, miſéricordieux ; c'eſt une connoiſſance certaine de la bienveillance de Dieu pour nous, fondée ſur la vérité de la promeſſe gratuite de Jeſus-Chriſt, & produite dans nos ames par le St. Eſprit ; il n'y a point de vrai Fidéle ſans cette ferme perſuaſion de notre ſalut, appuyée ſur les promeſſes de Jeſus-Chriſt ; il faut que le vrai Fidéle, comme St. Paul, ſoit certain que, ni la mort, ni la vie, ni les Puiſſances ne peuvent le ſéparer de la charité de Jeſus-Chriſt : telle eſt, ſelon Calvin, la doctrine conſtante de cet Apôtre (2).

Cette certitude de notre ſalut n'eſt point incompatible des tentations qui attaquent notre foi ; il n'y a point de foi plus vive que celle de David, & il ſe repréſente en mille endroits comme chancelant, ou plutôt comme tenté de manquer de confiance.

Ces tentations contre la foi ne ſont point des doutes, ce ſont des embarras qui naiſſent de l'obſcurité même de la foi : nous ne voyons pas aſſez clairement pour ne pas ignorer beaucoup de choſes : mais cette ignorance dans le vrai Fidéle, n'affoiblit point ſa perſuaſion (3).

[1] L. 3. c. 1.

[2] Ce ſont au fond les principes de Luther ſur la Juſtification ; nous avons réfuté cette erreur à l'art. LUTHER.

[3] Inſtit. l. 3. c. 2.

La ferme perſuaſion du Fidéle ſur ſon ſalut, eſt jointe avec la connoiſſance & l'uſage des moyens, par leſquels Dieu a réſolu de ſauver les hommes; ainſi le Fidéle qui croit qu'il ſera ſauvé, croit qu'il ne le ſera qu'en faiſant pénitence: la pénitence eſt donc néceſſairement liée avec la foi, comme l'effet & la cauſe (1).

La pénitence eſt, ſelon Calvin, la converſion du pécheur à Dieu, produite par la crainte ſalutaire de ſes jugemens; cette crainte eſt le motif que les Prophetes & les Apôtres ont employé: elle change la vie du pécheur, elle le rend attentif ſur ſa conduite, ſur ſes ſentimens; elle produit un déſir ſincère de ſatisfaire à la Juſtice divine: elle produit la mortification de la chair, l'amour de Dieu, la charité envers les hommes: c'eſt l'idée que l'Ecriture nous donne de la pénitence (2).

Les catholiques ſont bien éloignés de la vérité ſur la pénitence, ſelon Calvin: ils la font conſiſter dans la confeſſion, la ſatisfaction. La néceſſité de la contrition jette, ſelon ce Réformateur, les hommes dans le déſeſpoir: on ne ſait jamais ſi elle a les qualités ou le dégré néceſſaire pour obtenir la rémiſſion des péchés: on n'eſt donc jamais sûr que les péchés ſont remis; incertitude qui détruit tout le ſyſtême de Calvin ſur le principe de la juſtification qui précede la pénitence, comme la cauſe précede ſon effet.

Pour la confeſſion, elle n'eſt point fondée ſur l'Ecriture, dit Calvin, c'eſt une invention humaine introduite pour tyranniſer les Fidéles (3).

Enfin, les catholiques ſont dans une erreur dangereuſe, lorſqu'ils font dépendre la rémiſſion des péchés de la ſatisfaction, puiſqu'alors ils donnent aux actions des hommes un mérite capable de ſatisfaire à la Juſtice divine, & qu'ils détruiſent la gratuité de la grace & de la miſéricorde de Dieu (4).

De ces principes, Calvin conclut que les Indulgences & le Purgatoire, que les catholiques regardent comme des ſupplémens à la ſatisfaction des pécheurs convertis ou juſtifiés, ſont des inventions humaines, qui anéantiſſent dans

(1) Inſtit. l. 3. c. 3.
(2) Ibid. c. 3.
(3) Calvin renouvelle l'erreur d'Oſina. Voyez cet article.
(4) L. 3. Inſtit. c. 4. Luther avoit dit la même choſe avant Calvin; nous y avons répondu à l'article LUTHER.

l'eſprit des chrétiens, le prix de la rédemption de Jeſus-Chriſt [1].

Après avoir expoſé les principes de la juſtification & ſes effets, Calvin expoſe la maniere dont le chrétien doit ſe conduire après ſa juſtification ; il parle du renoncement à ſoi-même, des adverſités, de la néceſſité de méditer ſur l'autre vie [2].

Calvin revient dans les chapitres ſuivans à la juſtification : il étend & développe encore ſes principes, répond aux difficultés, attaque le mérite des œuvres [3].

Il parle, dans le dix-neuvieme, de la liberté chrétienne.

Le premier avantage de la liberté chrétienne, eſt de nous affranchir du joug de la loi & des cérémonies : non qu'il faille abolir les loix de la Religion, dit Calvin, mais un chrétien doit ſavoir qu'il ne doit point ſa juſtice à l'obſervation de la loi.

Le ſecond avantage eſt, de ne pas accomplir la loi, pour obéir à la loi, mais pour accomplir la volonté de Dieu.

Le troiſieme avantage de la liberté chrétienne, eſt la liberté d'uſer à ſon gré des choſes indifférentes : Calvin prétend, par exemple, affranchir les chrétiens du joug de la ſuperſtition, tranquilliſer une infinité de conſciences tourmentées par des ſcrupules ſur une infinité de loix, qui ordonnent ou défendent des choſes qui par elles-mêmes ne ſont, ni bonnes, ni mauvaiſes [4].

Il parle, dans le chapitre vingtieme, de la néceſſité de la priere, & des diſpoſitions pour prier : il prétend qu'on ne doit prier que Dieu ; il condamne l'interceſſion des Saints, comme une impiété [5].

Après avoir examiné les cauſes & les effets de la juſtification, il cherche pourquoi tous les hommes n'ont pas cette foi qui juſtifie. Il en trouve la raiſon dans le choix que Dieu a fait des élus pour la vie éternelle, & des réprouvés pour l'enfer : il cherche dans la raiſon de ce choix ; il trouve dans

[1] Ibid 5. C'eſt encore ici un ſentiment de Luther ; nous l'avons réfuté. Voyez cet article.

[2] Ibid. c. 6. 7. 8. 9. 10.

[3] Ibid. c. 11. 12. juſqu'au 19. Luther avoit fait la même choſe. Voyez ſon article.

[4] C'eſt l'erreur d'Audée, que nous avons réfutée à cet article.

[5] On a condamné cette erreur dans Vigilance. Voyez ſon article.

l'Ecriture, que Dieu a aimé Jacob, & qu'il a haï Eſaü avant qu'ils euſſent fait ni bien ni mal : il conclut qu'il ne faut pas chercher la raiſon de cette préférence, hors de Dieu, qui a voulu que quelques hommes fuſſent ſauvés, & d'autres réprouvés : ce n'eſt point la préviſion de leur impénitence, ou le péché d'Adam qui eſt la cauſe de leur réprobation.

Dieu a voulu qu'il y eût des élus & des réprouvés, afin d'avoir des ſujets ſur leſquels il pût manifeſter ſa juſtice & ſa miſéricorde ; comme il a préparé & donné aux prédeſtinés la foi qui juſtifie, il a auſſi tout préparé pour empêcher ceux qu'il avoit deſtinés à être les victimes de ſa vengeance, de profiter des graces de la rédemption ; il les a aveuglés, il les a endurcis, il a fait en ſorte que la prédication, qui a converti les élus, a enfoncé dans le crime ceux qu'il vouloit punir. Tel eſt le ſyſtême de Calvin ſur la différence du ſort des hommes dans l'autre vie, & après la réſurrection, qui eſt certaine (1).

Quatrieme Livre.

Les Fidéles profitent donc des mérites de Jeſus-Chriſt en s'uniſſant à lui, & c'eſt la foi qui les unit à Jeſus-Chriſt : les Fidéles unis à Jeſus-Chriſt forment donc une Egliſe qui renferme tous les Fidéles, tous les élus, tous les prédeſtinés : ainſi cette Egliſe eſt univerſelle, catholique : c'eſt la ſociété de tous les Saints, hors de laquelle il n'y a point de ſalut, & dans laquelle on reçoit la foi qui unit à Jeſus-Chriſt.

Mais toutes les Egliſes chrétiennes prétendent excluſivement à cette qualité ; comment diſtinguer celle qui en effet eſt la vraie ? Quels ſont ſes caractères, quelle eſt ſa police, quels ſont ſes Sacremens ?

Voilà ce que Calvin ſe propoſe d'examiner dans le quatrieme livre de ſes inſtitutions, qu'il a intitulé : *Des moyens extérieurs par leſquels Dieu nous a fait entrer, & nous conſerve dans la ſociété de Jeſus-Chriſt.*

St. Paul dit que Jeſus-Chriſt pour accomplir tout, a donné des Apôtres, des Prophetes, des Evangéliſtes, des Paſteurs, des Docteurs, afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints, aux fonctions de leur miniſtère, à l'édification du corps de

(1) Voilà le Prédeſtinianiſme le moins adouci, ou plutôt un vrai Manichéiſme.

Jeſus-Chriſt

Jeſus-Chriſt, juſqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même foi, & d'une même connoiſſance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la meſure de l'âge & de la plénitude ſelon laquelle Jeſus-Chriſt doit être formé en nous.

Dieu, qui pouvoit par un ſeul acte de ſa volonté ſanctifier tous les élus, a voulu qu'ils fuſſent inſtruits par l'Egliſe & dans l'Egliſe, & qu'ils s'y perfectionnaſſent; il a donc établi une Egliſe viſible, qui conſerve la prédication de ſa doctrine, & les Sacremens qu'il a inſtitués, pour la ſanctification des prédeſtinés.

Les Membres de cette Egliſe ſont donc unis par la prédication de la même doctrine, & par la participation des mêmes Sacremens: l'on a vu par Saint Paul, que c'eſt là l'eſſence de l'Egliſe; l'adminiſtration des Sacremens, & la prédication de la parole de Dieu, ſont donc les caractères & les notes de la vraie Egliſe.

Par cette notion dans l'Egliſe, puiſée dans l'Ecriture, dit Calvin, on voit qu'elle renferme des pécheurs, & qu'on peut y enſeigner des opinions oppoſées, pourvu qu'elles ne détruiſent pas la doctrine de J. C. & des Apôtres.

On ne peut donc ſe ſéparer de cette Egliſe, parce qu'on y ſoutient des opinions différentes, ou parce que ſes Membres ne ſont point ſaints & parfaits.

Par ces principes, Calvin fait voir que les Donatiſtes, les Cathares, les Anabaptiſtes, &c. déchirent l'unité de l'Egliſe, & péchent contre la charité, lorſqu'ils prétendent que l'Egliſe viſible n'eſt compoſée que d'hommes parfaits & de prédeſtinés. *

Mais, lorſqu'une ſociété enſeigne des erreurs, qui ſapent les fondemens de la doctrine de J. C. & des Apôtres, lorſqu'elle corrompt le culte que J. C. a établi: alors il faut ſe ſéparer de cette Egliſe, quelqu'étendue, quelqu'ancienne qu'elle ſoit; parce qu'alors on ne peut s'y ſauver, puiſqu'on n'y trouve pas les moyens extérieurs que Jeſus-Chriſt a établis pour le ſalut des hommes, ſavoir, le miniſtere de la parole, & l'admiration des Sacremens.

De-là Calvin conclut que l'Egliſe Romaine n'étoit pas la vraie Egliſe, parce qu'elle étoit tombée dans l'idolâtrie, parce que la Cène étoit devenue chez elle un ſacrilége;

* Inſtit. l. 4. c. 1.

parce qu'elle avoit étouffé, ſous un nombre infini de ſuperſtitions, le culte établi par J. C. & par les Apôtres.

En vain prétendroit-on que l'Egliſe catholique a ſuccédé aux Apôtres, cela eſt vrai ; mais elle a corrompu le dépôt de la foi : cependant Dieu a conſervé dans cette Egliſe, dans tous les tems, des perſonnes qui ont gardé le dépôt de la foi dans ſa pureté, qui ont conſervé l'uſage légitime des Sacremens.

L'Egliſe Romaine les a retranchés de ſon ſein, & ils ſe ſont ſéparés d'elle, parce qu'ils ne pouvoient plus ſupporter la corruption de l'Egliſe Romaine : l'Egliſe Romaine n'a donc plus ni un miniſtere légitime, ni l'adminiſtration des Sacremens, ni la prédication de la pure parole de Dieu. *

Les Miniſtres de l'Egliſe, à ſa naiſſance, ont été choiſis par J. C. même : les Apôtres ont établi deux ordres, des Paſteurs & des Diacres : perſonne n'entroit dans le Miniſtere ſans y être appellé, & la vocation dépendoit du ſuffrage des autres Miniſtres, & du conſentement du peuple : c'étoit par l'impoſition des mains que cette vocation ſe manifeſtoit, & Calvin veut qu'on la conſerve, parce qu'il croit que rien de ce que les Apôtres ont pratiqué n'eſt indifférent ou inutile. **

Calvin examine enſuite les changemens que l'on a faits dans la maniere d'appeller les Fidéles au Miniſtere : il ſe déchaîne contre l'Egliſe Romaine & contre le Pape, qui, ſelon lui, ont changé tout l'ordre de l'Egliſe primitive. †

Il attaque la primauté du Pape, & recherche par quels dégrés il eſt arrivé à la puiſſance qu'il poſſede. §

Après avoir prouvé qu'il doit y avoir un Miniſtere dans l'Egliſe, Calvin examine quelle eſt l'autorité de ce Miniſtere : elle a trois objets, la Doctrine, la Juriſdiction, & le pouvoir de faire des Loix.

Le Miniſtere Eccléſiaſtique ne peut enſeigner comme la

* Ibid. c. 2. Calvin retombe ici dans l'erreur des Donatiſtes, de Wiclef, de Jean Hus, de Luther, ſur la nature de l'Egliſe. Voyez-en la réfutation à l'article REFORME.

** Ibid. c. 3.

† Ibid. c. 4, 5.

§ Ibid. c. 6, 7. c'eſt bien le fond des Principes des Grecs ſur la Primauté du Pape, mais Calvin va infiniment plus loin qu'eux : aux injures près qui ne mérirent que du mépris, nous avons réfuté l'erreur de Calvin ſur le Pape, à l'article GRECS.

doctrine de l'Egliſe, que ce qui eſt contenu dans l'Ecriture, les déciſions des conciles ne peuvent donc obliger perſonne, & ces aſſemblées prétendent mal-à-propos être infaillibles dans leurs jugemens. *

Le Miniſtere Eccléſiaſtique peut faire des loix pour la police de l'Egliſe, pour entretenir la paix, &c. mais il ne peut faire ſur le culte, ou ſur la diſcipline, des loix qui obligent en conſcience, & Calvin traite comme une tyrannie odieuſe, les loix que l'Egliſe fait par rapport à la Confeſſion, dans le culte & ſur les cérémonies. **

La Juriſdiction de l'Egliſe n'a donc pour objet que les mœurs & le maintien de l'ordre dans l Egliſe, & cette Juriſdiction n'a pour punir, que des peines purement ſpirituelles, que de retrancher de l'Egliſe par l'excommunication ceux qui après les monitions ordinaires ne ſe corrigent pas, ſcandaliſent & corrompent les fidéles. Sur cet objet, Calvin reproche encore à l'Egliſe Romaine d'avoir abuſé de ſon pouvoir, ſur-tout par rapport aux Vœux Monaſtiques. †

La vraie Egliſe a deux caractères, ſelon Calvin, la Prédication de la Doctrine de J. C. & l'adminiſtration des vrais Sacremens : après avoir traité ce qui regarde la Prédication & l'Egliſe, il traite des Sacremens. §

Toutes les religions ont leurs Sacremens, c'eſt-à-dire, des ſignes extérieurs deſtinés à exprimer les promeſſes ou les bienfaits de la Divinité : la vraie religion a toujours eu les ſiens, tel étoit l'arbre de vie pour l'état d'innocence, l'Arc-en-ciel pour Noé & pour ſa poſtérité, la Circonciſion depuis la vocation d'Abraham, & les ſignes que Dieu donna au peuple Juif pour confirmer les promeſſes qu'il lui avoit faites, & pour affermir la foi, tels furent les ſignes donnés à Gédéon.

Le Seigneur a voulu que les chrétiens euſſent auſſi leurs ſignes ou leurs Sacremens, c'eſt-à-dire, des ſignes qui les confirment dans la foi des promeſſes que Dieu leur a faites.

Comme Calvin attribue l'ouvrage du ſalut à la foi, les Sacremens ne ſont des moyens de ſalut, qu'autant qu'il con-

* Ibid. c. 8. 9. Les Donatiſtes, les Montaniſtes, les Albigeois, tous les Hérétiques en un mot, ont eu les mêmes prétentions : nous en faiſons voir la fauſſeté à l'article REFORME.

** Ibid. c. 10.

† Ibid. c. 11. 12. 13. Vigilance, avant Calvin, avoit attaqué les Vœux : il fut condamné. Voyez ſon article.

§ Nous faiſons voir la fauſſeté de ce ſentiment à l'art. REFORME.

tribuent à faire naître la foi ou à la fortifier. Il définit donc les Sacremens *des Symboles extérieurs, par leſquels Dieu imprime en nos conſciences les promeſſes de ſa bienveillance envers nous pour ſoutenir notre foi, & par leſquels nous rendons, en préſence des Anges & des Hommes, témoignage de notre piété envers Dieu.*

Les Sacremens ne ſont donc ni des ſignes vuides inefficaces, deſtinés à nous remettre devant les yeux les promeſſes de J. C. ni des ſignes qui contiennent par eux-mêmes une vertu cachée & ſecrette; ces ſignes ſons efficaces, parce que lorſque ces ſignes nous ſont appliqués, Dieu agit ſur nos ames.

Calvin veut trouver ici un milieu entre les Catholiques & les Luthériens; il eſt obſcur, embarraſſé, & paroit n'avoir pas bien entendu la doctrine de l'Egliſe Romaine ſur les Sacremens & ſur leur efficacité: tantôt il lui reproche de ſe tromper ſur les Sacremens, parce qu'elle attribue je ne ſais quelle vertu ſecrette aux élémens des Sacremens qui opérent comme une eſpece de magie; tantôt il l'accuſe d'exagérer la vertu des Sacremens, parce qu'elle enſeigne qu'ils produiſent leur effet dans nos ames, pourvu que nous n'y mettions pas d'obſtacles: doctrine monſtrueuſe, dit-il, diabolique, & qui damne une infinité de monde, parce qu'elle leur fait attendre, du ſigne corporel, le ſalut qu'ils ne peuvent obtenir que de Dieu. *

De ce que les Sacremens ne ſont que des ſignes, par leſquels Dieu imprime dans nos ames les promeſſes de ſa bienveillance pour ſoutenir notre foi, & par leſquels nous témoignons notre piété envers Dieu, Calvin conclut que les Catholiques ont mal-à-propos mis de la différence entre les Sacremens de l'ancienne loi & ceux de la nouvelle, comme ſi les Sacremens de l'ancienne loi n'avoient fait que promettre ce que les Sacremens de la nouvelle nous donnent.

Il conclut qu'il n'y a que deux Sacremens, le Baptême & la Cène, parce qu'il n'y a que ces deux Sacremens communs à tous les fidéles, & néceſſaires à la Conſtitution de l'Egliſe. †

* Nous avons expliqué le ſentiment des Catholiques, & réfuté l'erreur de Calvin à l'art. LUTHER.

† Ibid. c. 14. Les Vaudois, les Albigeois avoient avancé les mêmes erreurs avant Luther & Calvin: nous les avons réfutées à l'article LUTHER.

Le Baptême eſt le ſigne de notre initiation & de notre entrée dans l'Egliſe, ou la marque extérieure de notre union avec Jeſus-Chriſt.

Par ce Sacrement nous ſommes juſtifiés, & les mérites de la rédemption nous ſont appliqués : Calvin aſſure donc que le Baptême n'eſt pas ſeulement un reméde contre le péché originel, & contre les péchés commis avant de le recevoir, mais encore contre tous ceux que l'on peut commettre après l'avoir reçu, en ſorte que le ſouvenir de notre Baptême les efface.

La vertu ou l'effet du Baptême ne peut être détruit par les péchés que l'on commet après l'avoir reçu ; ainſi un homme qui a été une fois juſtifié par le Baptême, ne perdra jamais la juſtice. *

Calvin prétend par ce dogme raſſurer les conſciences timorées, les empêcher de tomber dans le déſeſpoir, & non pas lâcher la bride au vice.

Il attribue au Baptême de S. Jean le même effet qu'au Baptême de J. C. & des Apôtres.

Il condamne dans l'adminiſtration du Baptême tous les Exorciſmes & toutes les cérémonies de l'Egliſe catholique ; il veut qu'on adminiſtre le Baptême aux enfans, & réfute les Anabaptiſtes, & en particulier Servet, qui avoient pris leur défenſe. **

La Cène eſt le ſecond Sacrement que Calvin admet : ce Sacrement n'eſt pas ſeulement inſtitué pour nous repréſenter la mort & la Paſſion de J. C. comme Zuingle, Œcolampade, &c. le prétendent, mais pour nous faire participer réellement à la chair & au ſang de J. C. Calvin croit qu'il eſt abſurde & contraire à l'Ecriture de ne reconnoître dans l'Euchariſtie que la figure du corps de J. C. Notre-Seigneur promet trop expreſſément qu'il nous donnera ſa chair à manger & ſon ſang à boire : il attribue à cette manducation des effets qui ne peuvent convenir à une ſimple repréſentation.

Calvin rejette donc le ſentiment de Zuingle, & croit que nous mangeons réellement le corps & la chair de J. C. mais ce n'eſt point dans le pain que réſident la chair & le ſang

* Calvin n'eſt encore ici que l'écho des Hérétiques qui l'ont précédé. V. l'art. LUTHER.

** Inſtit. l. 4. c. 15. 16.

de J. C. ſeulement lorſque nous recevons les ſymboles Euchariſtiques, la chair de J. C. s'unit à nous, ou plutôt nous ſommes unis à la chair de J. C. comme à ſon Eſprit.

Il ne faut pas combattre cette doctrine par la difficulté de concevoir comment la chair de J. C. qui eſt dans le ciel, s'unit à nous: faut-il meſurer les ouvrages de Dieu ſur nos idées? la Puiſſance de Dieu n'eſt-elle pas infiniment au-deſſus de notre intelligence?

Calvin reconnoît donc que nous mangeons réellement le corps de J. C. mais il ne le croit ni uni au pain & au vin, comme Luther, ni exiſtant ſous les apparences du pain & du vin, par la tranſubſtantiation, comme les catholiques.

Ainſi, depuis que les prétendus réformés ſe ſont ſéparés de l'Egliſe, juſqu'à Calvin, voilà déjà trois manieres différentes d'expliquer ce que l'Ecriture nous dit ſur le Sacrement de l'Euchariſtie; ces trois explications oppoſées, ſont données par trois chefs de parti, qui prétendent tous trois ne ſuivre que l'Ecriture, & qui prétendent qu'elle eſt aſſez claire, pour que les ſimples fidéles découvrent dans l'Ecriture quels ſont les ſentimens vrais ou faux ſur les queſtions qui s'élevent par rapport à la religion. *

Les catholiques Romains ont, ſelon Calvin, anéanti ce Sacrement par la Meſſe qu'il regarde comme un ſacrilége. **

Calvin reconnoit que toutes les Egliſes chrétiennes, avant la réformation prétendue, reconnoiſſoient cinq autres Sacremens avec le Baptême, & la Cène: il attaque ce ſentiment, & prétend que ces Sacremens ne ſont que des cérémonies d'inſtitution humaine, qu'on ne trouve point dans l'Ecriture, & qui ne peuvent être regardées comme des Sacremens, parce que les Sacremens étant des ſignes par leſquels Dieu imprime ſes promeſſes dans nos ames, lui ſeul a le pouvoir d'inſtituer des Sacremens. †

Dans le vingtieme & dernier chapitre, Calvin combat la doctrine des Anabaptiſtes ſur la liberté chrétienne: il fait voir que le chriſtianiſme n'eſt point oppoſé au Gouvernement politique; qu'un chrétien peut être un Magiſtrat équitable, un Roi puiſſant & bon; que les chrétiens doivent

* Ibid. c. 17.

** Ibid. c. 18. Calvin n'a pas encore ici le mérite de la nouveauté; nous avons expoſé à l'art. LUTHER la Doctrine de l'Egliſe Catholique.

† Ibid. c. 19. Voyez l'art. LUTHER.

reſpecter le Magiſtrat, obéir aux puiſſances civiles & temporelles; qu'il n'appartient point aux hommes privés de cenſurer leur conduite; qu'il doivent une obéiſſance illimitée à leurs ordres dans les affaires temporelles, & toutes les fois qu'ils ne commandent pas des choſes contraires à la religion; car alors il faut ſe rappeller les paroles de S. Pierre, faut-il obéir aux hommes ou à Dieu? Aux erreurs dont nous venons de donner le détail, Calvin en ajoute dans ſes autres ouvrages quelques-unes, qui ne méritent pas qu'on s'y arrête.

Réflexions ſur le ſyſtême de Calvin.

Par l'expoſition que nous venons de faire du ſyſtême théologique de Calvin, par les notes que nous y avons ajoutées, il eſt clair que les dogmes de l'Egliſe catholique que Calvin attaque, avoient déjà été niés & combattus par différentes Sectes; toutes ces Sectes avoient été condamnées à meſure qu'elles s'étoient élevées, & elles avoient formé des Sectes abſolument ſéparées: leurs erreurs étoient paſſées juſqu'au ſeizieme ſiécle, ou par des reſtes épars de ces Sectes, ou par les monumens de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Le tems qui preſſe, pour ainſi dire, & qui rapproche ſans ceſſe les erreurs comme les vérités, avoit rapproché toutes les erreurs des Iconoclaſtes, des Donatiſtes, de Berenger, des Prédeſtinatiens, de Vigilance, &c. dans les Albigeois, dans les Vaudois, dans les Beguards, dans les Fratricelles, dans Wiclef, dans Jean Hus, dans les Freres de Bohême, dans Luther, dans les Anabaptiſtes, dans Carloſtad, dans Zuingle, &c. mais elles n'étoient que rapprochées, Luther en enſeignoit une partie & rejettoit l'autre: elles n'étoient donc ni réunies ni liées, Calvin parut, il avoit l'eſprit méthodique, il entreprit de les lier, & d'établir des principes généraux, d'où il pût tirer ces erreurs oppoſées à l'Egliſe Romaine: il établit pour baſe de ſon ſyſtême, que l'Ecriture eſt la ſeule regle de notre Foi.

Nous avons vu comment, d'après ce principe, il établit toute ſa doctrine.

Après que Calvin eut ainſi réuni & lié toutes les erreurs qui entrent dans ſon ſyſtême de réforme, les catholiques en attaquerent les différentes parties, & les diſciples de Calvin prirent la défenſe des différentes opinions de leur maître: chacune des erreurs de Calvin redevint pour ainſi dire une

erreur à part, ſur laquelle une foule de controverſiſtes, des deux communions, s'eſt exercée; & ces controverſes ont abſorbé, pendant environ deux ſiécles, une grande partie des efforts de l'eſprit humain dans l'Europe. Quelle multitude innombrable d'ouvrages n'a-t-on pas écrits ſur la préſence réelle, ſur l'Egliſe, ſur le Juge des controverſes, ſur la confeſſion, ſur la priere pour les morts, ſur les indulgences, ſur le Pape! Voyez l'article RÉFORMATION.

La doctrine de Calvin fut adoptée par les réformés de France; elle s'établit dans les Pays-Bas, en Angleterre, dans une partie de l'Allemagne; mais c'eſt ſur-tout en France que le Calviniſme fit de grands progrès, & excita de grands mouvemens: nous en allons parler à l'article CALVINISTE. Nous parlerons des progrès dans les Pays-Bas, à l'article HOLLANDE.

CALVINISTES, Diſciples de Calvin: nous avons vu qu'il en eut dans preſque toute l'Europe, & ſur-tout en France, où ils exciterent de grands mouvemens: nous allons examiner l'origine, le progrès & la chûte du Calviniſme en France. Mais pour bien connoître les cauſes de ſon progrès, il faut remonter juſqu'aux tems qui ont précédé la naiſſance du Calviniſme.

De l'état de la France à la naiſſance de la Réforme.

La France n'avoit point été, comme l'Allemagne, l'aſyle & le théâtre des Héréſies & du Fanatiſme, qui avoient troublé l'Egliſe pendant le treizieme, le quatorzieme, & le quinzieme ſiécle: les Schiſmes qui s'étoient élevés entre les Papes, les démêlés des Papes avec les Rois, n'avoient point altéré dans l'Egliſe de France les ſentimens d'attachement, de reſpect & de ſoumiſſion légitime au S. Siége: on y avoit également condamné les excès des Sectaires & les abus qui ſervoient de prétexte à leur rébellion.

Cependant la Réforme y pénétra inſenſiblement, & s'y établit avec éclat: il eſt intéreſſant de connoître les cauſes de cet événement.

1°. L'Ordre des Religieux, & ſur-tout celui des quatre Ordres Mendians, s'étoit fort répandu en France. Ces Religieux, ſi reſpectables & ſi utiles à l'Egliſe, n'étoient point retirés dans des Déſerts & dans des Forêts: ils habitoient dans les Villes, & vivoient des dons de la piété des Fidéles;

ils voulurent travailler au salut de leurs bienfaiteurs : leur zèle actif établit des pratiques de dévotion, approuvées par les Souverains Pontifes, & propres à ranimer la piété ; ils prêchoient, ils confessoient ; on gagnoit des Indulgences dans leurs Eglises.

Le zèle de quelques-uns faisoit de tems en tems des entreprises sur les droits des Curés ; le Clergé Séculier s'y opposoit, réclamoit les Loix, se plaignoit qu'on violoit la discipline : les Religieux de leur côté s'appuyoient sur des Priviléges, n'oublioient rien pour intéresser le Pape en leur faveur, & lui attribuoient dans l'Eglise un pouvoir illimité, sur-tout par rapport aux Indulgences, dont ils exagéroient quelquefois la vertu : enfin, ils exaltoient excessivement & souvent ridiculement les vertus de leurs Patriarches ou des Saints de leur Ordre, & le pouvoir de leur intercession.

Le Clergé combattoit cette Doctrine, & parmi les Ecclésiastiques Séculiers, il s'en trouvoit qui se jettoient dans l'extrêmité opposée, qui nioient la vertu des Indulgences, & qui contestoient au Souverain Pontife ses prérogatives les plus certaines.

Il y avoit donc en France des personnes qu'un zèle indiscret & sans lumiere avoit jettées hors de ce sage milieu que tenoit l'Eglise de France.

Ces querelles n'avoient point, il est vrai, troublé la France ; la Faculté de Théologie, qui veilloit sur ces innovations, les condamnoit, les réfutoit & en arrêtoit le cours ; mais elles renaissoient de tems en tems, & entretenoient par conséquent en France des esprits disposés à goûter les dogmes de la nouvelle Réforme ; sur le Pape, sur les Indulgences, sur l'intercession des Saints, sur les pratiques de dévotion. *

2°. Sur la fin du quinzieme siécle, Alexandre VI avoit scandalisé toute l'Eglise par ses mœurs & par son ambition.

3°. Jules II, son successeur, fut ennemi impitoyable de Louis XII. & de la France. Louis assembla les Evêques de son Royaume ; & y fit déclarer qu'il étoit permis de faire la guerre au Pape, pour des choses temporelles : ce Prince fit assembler à Pise un concile où Jules fut cité, & jugé ennemi de la paix, incorrigible & suspens de toute administration.

* Collect. Jud. de novis erroribus, t. 2. Hist. de l'Egl. Gallic. t. 16. Dup. 15e. siécle. Contin. de Fleury.

Louis mettoit tout en uſage pour rendre Jules odieux à la France & à l'Europe; & Jules de ſon côté, entrainé par ſon inclination guerriere & par ſon ambition, ſecondoit les intentions de ce Prince : on voyoit ce Pontife faire des Siéges, livrer des Batailles, monter à cheval comme un ſimple Officier, viſiter les batteries & les tranchées; animer les troupes, s'expoſer lui-même au feu. Il ſouleva toute l'Italie contre Louis, le dépouilla tout ce qu'il y poſſédoit : non content de combattre avec des armées temporelles, on le vit employer contre le Royaume les armes ſpirituelles. La France vit ce Pape excommunier un Roi qu'elle adoroit, mettre ſon Royaume en interdit, diſpenſer ſes ſujets du ſerment de fidélité: on vit ce Pape ôter à la ville de Lyon le droit de tenir des Foires franches, parce quelle avoit donné retraite aux Evêques du concile de Piſe.

Ce n'étoit point ici une querelle Théologique, c'étoit la querelle du Peuple & de la Cour, du Citoyen & du Militaire, comme du Magiſtrat. Toute la France prit part à ce démêlé, & l'on ne peut douter qu'il n'ait jetté dans l'eſprit des François des idées contraires au reſpect & à la ſoumiſſion qu'on doit au S. Siége; l'autorité la plus légitime devient ſuſpecte, lorſqu'on en fait un abus manifeſte, & que cet abus attaque le bonheur ou la tranquillité des Etats.

4°. Quoiqu'il s'en fallût infiniment que l'Egliſe ne fût telle que les Réformés le prétendoient, il eſt cependant sûr qu'il y avoit des abus conſidérables; que le peuple ne les ignoroit point; que Jules avoit montré plus de zèle pour acquérir des terres, que pour la réformation des mœurs & de la diſcipline, & que Léon X, qui lui ſuccéda, ne montra pas plus de zèle pour la Réforme, que ſon prédéceſſeur.

5°. Il y avoit auſſi de grands abus dans les quêtes qui ſe faiſoient à l'occaſion des indulgences ou de quelques Reliques ſingulieres : des quêteurs répandus dans les Diocèſes, publioient beaucoup de fauſſetés, & jettoient le peuple dans l'illuſion & dans la ſuperſtition; les Officiers de la Cour Eccléſiaſtique ſuſcitoient & allongeoient les procès, pour extorquer de l'argent en mille manieres *.

6°. Dans le quinzieme ſiécle, & ſous Louis XII, la Théologie & le Droit avoient été cultivés principalement en France; au commencement du ſeizieme, on s'occupa beaucoup

* Hiſt. de l'Egl. Gall. t. 17.

de l'étude des langues ; les ſavans, attirés de toutes parts par François I, admis dans ſa familiarité, élevés aux dignités de l'Égliſe, & de l'Etat, tournerent le génie de la Nation, des Courtiſans & des grands, du côté des Belles-Lettres.

Les Savans, habiles dans l'hiſtoire, dans la critique & dans la connoiſſance des langues, dédaignerent l'étude de la Théologie, & traiterent les oracles de l'Ecole avec mépris. Les Théologiens de leur côté défendirent la méthode des Écoles & décrierent l'étude des Belles-Lettres, comme une étude fatale, dangereuſe à la Religion.

Ce n'étoit pas ainſi que Luther en avoit uſé avec les gens de Lettres, il les avoit comblés d'éloge ; il s'étoit attaché des Savans, des Ecrivains célébres : ainſi, lorſque les diſciples de ce Réformateur pénétrerent en France, ils trouverent dans les gens de Lettres, des diſpoſitions favorables à Luther & contraires aux Théologiens.

Les hommes de Lettres qui n'étoient que des Théologiens ſuperficiels, ou qui ne l'étoient point du tout, furent aiſément ſéduits par les ſophiſmes des Réformés : un trait, une conſéquence ridicule imputée aux catholiques, un paſſage de l'Ecriture mal interprété par les commentateurs, un abus repris & corrigé par Luther, firent regarder la Réforme, comme le rétabliſſement du chriſtianiſme.

Ainſi, lorſque les ouvrages & les diſciples de Luther pénétrerent en France, il y avoit dans preſque tous les Ordres de l'Etat, des hommes diſpoſés à admettre quelques-uns des principes de la Réforme, & propres à les perſuader aux autres ; ceux qui s'écarterent de la Foi catholique, n'adopterent pas d'abord les mêmes points de la Réforme, chacun adoptoit le point de Réformation qui attaquoit ce qui lui déplaiſoit dans le dogme ou dans la diſcipline de l'Egliſe catholique.

De la naiſſance de la Réforme en France, & de ſon progrès juſqu'à la naiſſance du Calviniſme.

Ce fut à Meaux que la Réforme parut d'abord avec quelque éclat : Guillaume Briconnet, qui en étoit Evêque en 1521, aimoit les Lettres & les Sciences : il avoit des vues de réforme pour le Clergé, il tira de l'Univerſité de Paris des Profeſſeurs d'une grande réputation, on nomme entr'au-

tres, le Fevre d'Etaples, Farel, Rouſſel, Vatable.

L'Evêque de Meaux ne tarda pas à s'appercevoir que Farel étoit imbu des opinions nouvelles, & il le chaſſa.

Mais, les partiſans de la nouvelle Réforme avoient inſtruit en ſecret quelques habitans de Meaux, & fait paſſer dans le peuple leurs erreurs. Les prétendus Réformés formerent une Secte, & ſe choiſirent pour Miniſtre un Cardeur de laine, nommé Jean le Clerc, qui, ſans autre miſſion, ſe mit à prêcher & à adminiſtrer les Sacremens à cette aſſemblée.

Voilà la premiere Egliſe de la Réforme en France: le zèle des nouveaux Réformés réunis dans leur prêche, fermenta, s'échauffa, s'enflamma: ils déchirerent publiquement une Bulle du Pape, qui ordonnoit un jeûne, & qui accordoit des Indulgences: ils afficherent à la place, des placards, où ils traitoient le Pape d'Antechriſt.

On arrêta ces Fanatiques, ils furent fouettés, marqués & bannis; Jean le Clerc fut apparemment de ce nombre, car il ſe retira à Metz, où ſon zèle devint furieux, & où il fut brûlé *.

Cependant les livres de Luther, de Carloſtad, de Zuingle, de Mélancton, ſe multiplioient en France; la Faculté de Théologie condamnoit ces écrits; on aſſembla des conciles dans preſque toutes les Provinces de France, & les ſentimens des Réformés y furent diſcutés avec beaucoup d'exactitude, & condamnés: le Parlement rechercha avec beaucoup de ſoin les partiſans des nouvelles erreurs, & il en fit arrêter pluſieurs.

François I. ſuſpendit d'abord les effets du zèle du parlement, & rendit la liberté à pluſieurs partiſans de la Réforme; mais enfin leurs attentats contre la Religion catholique, les libelles injurieux qu'ils répandirent contre le Roi, les inſtances de la Faculté de Théologie, & les remontrances réitérées du parlement, déterminerent ce Prince à laiſſer juger les Prétendus Réformateurs ſelon la rigueur des Loix portées contre les Hérétiques.

Ce Monarque ordonna qu'on reprît le procès d'un Gentilhomme, nommé Berquin, qu'il avoit ſouſtrait aux pourſuites du Parlement, & qui attaquoit la Sorbonne: douze Com-

* Dup. 16e. ſiécle, t. 1. c. 2. § 30. D. Dupleſſis, Hiſt. de l'Egl. de Meaux, t. 1. p. 321. Du Boulay, Hiſt. de l'Univerſité de Paris, t. 6. p. 181.

miſſaires nommés par le Roi, revirent le procès intenté contre Berquin; il fut convaincu d'être dans les erreurs de Luther, & condamné à voir brûler ſes livres, à avoir la langue coupée, & à être renfermé le reſte de ſes jours. Berquin en appella au Roi & au Pape: ſur ſon appel, les Juges le condamnerent au feu, & il fut brûlé le 22. Avril 1529.

On alluma donc en France des bûchers contre les partiſans des nouvelles erreurs; & des grandes procédures, on paſſa juſqu'aux ſoupçons, juſqu'aux ſcrupules *.

Souvent la plus petite analogie dans la conduite d'un homme avec les principes de la Réforme, parurent un motif ſuffiſant pour l'empriſonner, pour le bannir, pour le brûler **.

La vigilance & la ſévérité des Tribunaux qui pourſuivoient l'héréſie, n'en arrêterent pas les progrès: les dogmes de la nouvelle Réforme ſe perpétuerent à Paris, à Meaux, à Rouen: des Curés, des Religieux, des Docteurs en Théologie, des Docteurs en Droit, adopterent ces dogmes: ils les enſeignerent & les perſuaderent au Peuple, aux Magiſtrats, aux Bourgeois, aux Femmes †.

Les livres de toute eſpece, livres de piété, traités dogmatiques, ouvrages polémiques, inonderent la France, & y allumerent le Fanatiſme: on répandit dans Paris des placards pleins de blaſphêmes contre la ſainte Euchariſtie, avec des invectives groſſieres contre tous les ordres du Clergé: on eut même la hardieſſe de faire afficher ces libelles au château de Blois, où le Roi avoit ſa Cour ††.

Ces placards ſe renouvellerent à Paris, & François I. fit publier un Edit formidable contre les Hérétiques.

Pour réparer les attentats des Sectaires contre la Religion, le Roi fit une Proceſſion ſolemnelle dans Paris, après laquelle on brûla ſix des principaux complices des attentats. On inventa pour les faire ſouffrir davantage, une ſorte d'eſtrapade, au moyen de laquelle ces miſérables étoient guindés en haut, puis on les faiſoit tomber dans le feu à diverſes repriſes, juſqu'à ce qu'ils finiſſent leur vie dans ce terrible ſupplice: dix-huit autres perſonnes atteintes du même

* Hiſt de l'Egl. Gallic. t. 18. l. 52. p. 160.

** Eraſmi Epiſt.

† Hiſt. de Paris, p. 988. Hiſt. des Archev. de Rouen, p. 605. Hiſt. de Meaux, t. 1. p. 338. d'Argentré. t. 2. p. 9.

†† Hiſt. de Paris, p. 996. Du Boulay, t. 6. p. 248. Hiſt. de l'Egl. Gallic. ibid. Cont. de Fleury.

crime, furent punies de la même maniere : tous étoient François *

Les Princes Proteſtans, avec leſquels François I. étoit ligué contre Charles-Quint, ſe plaignirent de ce qu'on traitoit en France avec tant de rigueur, des hommes qui n'avoient d'autre crime que de penſer ſur la Religion, comme les Proteſtans d'Allemagne. François I. répondit que les perſonnes qu'il avoit fait brûler, étoient non-ſeulement hérétiques, mais ſéditieuſes; ce Prince fit même ſavoir aux Princes Proteſtans qu'il ſeroit charmé d'avoir dans ſon Royaume quelques-uns de leurs Théologiens **.

Le Cardinal de Bellay entama une eſpece de négociation avec Melancton : ce Théologien envoya un Mémoire, ou une eſpece de Confeſſion de foi, dans laquelle les dogmes catholiques qui paſſoient pour faire le plus de peine aux Luthériens, ſe trouvoient modifiés & déguiſés, de maniere que les ſimples Fideles auroient pu regarder cet écrit comme quelque choſe d'aſſez conforme à la véritable doctrine de l'Egliſe †.

La Faculté de Théologie fit voir la fauſſeté des explications de Melancton; mais ce Mémoire s'étoit répandu dans Paris, & il ſéduiſoit beaucoup de monde, que la cenſure de la Faculté de Théologie ne détrompa point ††.

De la naiſſance & du progrès du Calviniſme en France juſqu'à la mort de Henri II.

Tel étoit l'état de la France, lorſque Calvin publia ſes Inſtitutions : il donna dans cet ouvrage un corps de doctrine à la Réforme; ſon ouvrage ſe répandit, il eut des partiſans, & réunit bientôt tous les Réformés de France §.

Le Roi ne perdit point de vue les intérêts de l'Egliſe, il multiplioit les édits contre les Sectaires, à meſure que la liberté de penſer devenoit plus commune & plus dangereuſe §§.

* Du Boulay, ibid. p. 149. Hiſt. de l'Egl. Gallic. t. 18. pag. 260. Cont. de Fleury, l. 135. art. 70. t. 70. t. 27. p. 519.

** Cont. de Fleury, ibid.

† Hiſt. de l'Egl. Gallic. ibid. p. 265.

†† D'Argentré, t. 1. p. 381. &c. an. 1535.

§ Voyez l'art. CALVIN.

§§ Hiſt. de l'Egl. Gallic. t. 18. p. 136.

On vit paroître une multitude de cenſures de la Faculté de Théologie de Paris, contre des Religieux de différens Ordres, & contre des écrits qu'on lui déféroit *.

Le Roi fit dreſſer par la Faculté de Théologie un Formulaire, & défendit, ſous de grieves peines, d'enſeigner rien de contraire : cependant l'erreur faiſoit du progrès, même parmi les Religieux & dans la Faculté de Théologie.

Cette Faculté portoit des Sentences doctrinales, les Tribunaux de la Juſtice décernoient des punitions contre les Prédicateurs & contre les partiſans de l'héréſie **.

La rigueur & la vigilance ne purent éteindre le Fanatiſme de la Réforme en France ; le nombre de ſes partiſans s'accrut dans les Villes & à la campagne : leurs aſſemblées commencerent à devenir publiques, ils y chantoient les pſeaumes de Maroc. On en arrêta plus de ſoixante à Meaux, dont quatorze furent condamnés à être brûlés, & allerent au feu comme au triomphe †

Les erreurs des Réformés ſe répandoient à Laon, à Langres, à Bourges, à Angers, à Autun, à Troyes, à Iſſoudun, à Rouen.

Tel étoit l'état où François I. laiſſa la Religion en France : il mourut en 1557.

Henri II. n'eut pas moins de zèle que ſon pere ; il le ſignala lorſqu'il fit ſon entrée à Paris. Après un magnifique Tournois, un combat naval, on fit une proceſſion ſolemnelle, & le Roi dîna à l'Evêché : il fut complimenté par tous les Corps : ſur le ſoir pluſieurs Hérétiques furent exécutés dans différens quartiers de Paris ; & le Roi retournant à ſon palais des Tournelles, en vit brûler quelques-uns ††.

Ce Prince renouvella tous les Edits portés contre les Hérétiques : il défendit de vendre ou d'imprimer aucun livre ſans l'approbation de la Faculté de Théologie, & défendit à toutes perſonnes non lettrées, de diſputer de la Religion, & à qui que ce fût, de prêter aucun ſecours à ceux qui étoient ſortis du Royaume pour cauſe d'héréſie §.

Depuis cet Edit, les bûchers furent allumés par-tout, &

* Ibid.

** D'Argentré, t. 2. p. 238. an. 1538. 1543. 44. 45.

† Ibid.

†† Hiſt. de l'Egl. Gallic. t. 18. p. 496. De Thou, l. 6. édit. in-4. t. 1. de la Traduction.

§ Hiſt. de l'Egl. Gallic. t. 18. p. 497.

l'on ne fit grace nulle part aux novateurs : on les fit brûler à Bourdeaux, à Nîmes, à Paris, à Toulouſe, à Saumur, à Lyon : les exécutions furent terribles. Cependant l'erreur faiſoit tous les jours de nouveaux progrès, même parmi les Magiſtrats. Le Roi ôta aux Magiſtrats la connoiſſance du crime d'héréſie, l'attribua aux Juges Eccléſiaſtiques, ordonnant à tous les Gouverneurs de punir, ſans égard pour leur appel, ceux qui ſeroient condamnés par les Juges Eccléſiaſtiques, & par les Inquiſiteurs de la Foi *.

Ce fut le Cardinal de Lorraine qui obtint cette Déclaration, & qui la porta lui-même au Parlement.

Le Parlement repréſenta au Roi, que par cet Edit, il abandonnoit ſes ſujets, & livroit leur honneur, leur réputation, leur fortune, & même leur vie, à une puiſſance Eccléſiaſtique ; qu'en ſupprimant la voie d'appel, qui eſt l'unique refuge de l'innocence, il ſoumettoit ſes ſujets à une puiſſance illégitime : » Nous prenons encore la liberté d'ajouter, diſent les remontrances, que, puiſque les ſupplices de ces » malheureux qu'on punit tous les jours au ſujet de la Religion, n'ont ſervi juſqu'ici qu'à faire déteſter le crime, ſans » corriger l'erreur ; il nous a paru conforme aux régles de l'équité, & à la droite raiſon, de marcher ſur les traces de » l'Ancienne Egliſe, qui n'a pas employé le fer & le feu pour » établir & étendre ſa Religion ; mais plutôt une doctrine » pure, jointe à la vie exemplaire des Evêques : nous voyons » donc que Votre Majeſté doit s'appliquer entiérement à conſerver la Religion par les mêmes voies par leſquelles elle a » été établie, qu'il n'y a que vous ſeul qui en ayez le pouvoir. Nous ne doutons point que par-là, on ne guériſſe le » mal avant qu'il s'étende plus loin, & qu'on n'arrête le progrès des opinions erronées, qui attaquent la Religion : ſi au » contraire on mépriſe ces remedes efficaces, il n'y aura » point de loix, ni d'Edits qui puiſſent y ſuppléer † ».

Ces remontrances ſuſpendirent l'enrégiſtrement de l'Edit, mais elles n'arrêterent point les pourſuites contre les Calviniſtes, dont le nombre croiſſoit tous les jours.

Ils s'aſſembloient à Paris, & leur averſion pour les Catholiques augmentoit tous les jours : un Calviniſte zélé témoi-

* Voyez d'Argentré, t. 2. & les Auteurs ci-deſſus.

† De Thou, l. 16. t. 2. p. 371. Hiſt. de l'Egliſe Gallic. t. 1. p. 616.

gna

gna dans une de leurs assemblées une grande répugnance à laisser baptiser par un Prêtre catholique, un fils qui lui étoit né : on délibéra sur son embarras, & l'on élut un jeune homme nommé la Riviere, pour faire la fonction de Pasteur, & dès-lors on établit un Consistoire sur la forme de celui que Calvin avoit établi à Genève.

L'exemple de la Capitale entraîna beaucoup de Villes considérables : les Assemblées devinrent plus nombreuses à Blois, à Tours, à Angers, à Rouen, à Bourges, à Orléans ; on dressoit presque par-tout des Consistoires ; la plûpart des Pasteurs étoient des artisans, ou de jeunes gens dont la hardiesse faisoit tout le mérite.

Ces établissemens ne se faisoient pas sans contradiction, & l'on punissoit dans tout le Royaume les Protestans avec la derniere vigueur, lorsqu'on pouvoit les découvrir. Les Edits portés contr'eux furent renouvellés avec la clause ; sans préjudice de la Juridiction Royale. Le Roi prononça peine de mort contre tous les hérétiques, contre ceux qui étoient allés à Genève depuis la défense que le Roi en avoit faite : on défendit à tous les Juges de modifier cette peine [1].

Ainsi, l'on punissoit toujours les Protestans ; mais le zèle commençoit toujours à se rallentir dans les Parlemens, & ils se trouvoient souvent partagés sur les hérétiques qu'on leur dénonçoit [2].

Les Princes de la Maison de Guise représenterent vivement au Roi le progrès de l'héresie, & le rallentissement du zèle dans les Parlemens : le Roi en témoigna son indignation, se rendit au Parlement, & fit arrêter les Conseillers qui osoient entreprendre la défense des Sectaires [3].

La mort arrêta les projets de Henri II. contre l'héresie : ce Prince fut tué au milieu des fêtes & des Tournois, qu'il donnoit pour les mariages de sa fille & de sa sœur [4].

Depuis l'Etat des Calvinistes depuis la mort de Henri II.

François II. succéda à Henri II. son pere : la Reine Mere qui vouloit gouverner, & qui craignoit que le Roi de Navarre & le Prince de Condé ne s'emparassent de l'administra-

[1] Ibid.
[2] De Thou, l. 17. t. 2. pag. 437.
[3] Ibid. pag. 668.
[4] L'an 1559.

tion de l'Etat ; s'unit aux Princes de Guiſe ; & le Roi les chargea du gouvernement du Royaume.

La Nobleſſe, dont le pouvoir étoit fort grand dans les troubles domeſtiques, ennuyée des guerres paſſées, vivoit chez elle dans le repos, ſans ſe ſoucier des affaires de l'Etat : le peuple ſe contentoit de demander la diminution des ſubſides ; du reſte il lui importoit peu qui domineroit à la Cour : pour le Clergé, il étoit dévoué aux Princes de Guiſe, qui avoient marqué beaucoup de zèle pour la religion catholique, & qui étoient ennemis irréconciliables des Proteſtans.

Pour s'attacher davantage ce corps puiſſant, Meſſieurs de Guiſe firent reprendre les procès des Conſeillers du Parlement arrêtés ſous Henri II ; & le Conſeiller du Bourg fut exécuté : on continua à rechercher tous ceux qui, à l'occaſion des opinions nouvelles, s'aſſembloient en ſecret, on en traîna un grand nombre en priſon ; pluſieurs ayant pris la fuite, on vendit leurs meubles à l'encan ; tout Paris retentiſſoit de la voix des Huiſſiers, qui proclamoient des meubles, ou qui appelloient au ban les fugitifs : on ne voyoit par-tout que des écriteaux ſur des maiſons, où étoient quelquefois reſtés quelques enfans, que la foibleſſe de leur âge n'avoit pas permis aux peres & aux meres d'emmener avec eux, & qui rempliſſoient les rues & les places de leurs cris & de leurs gémiſſemens : ces recherches rigoureuſes furent faites dans tout le Royaume [1].

Les Proteſtans pouſſés à bout, & devenus hardis par leur nombre, répandirent contre les Guiſes, & contre la Reine Mere, des libelles, & publierent des mémoires pleins d'artifices [2].

Cependant le Royaume n'étoit agité d'aucun trouble, le Roi étoit révéré & tout-puiſſant, les Gouverneurs & les Magiſtrats exerçoient une pleine autorité, la nobleſſe & le peuple avoient de l'horreur pour la ſédition & pour la révolte.

Tout étoit donc tranquille ; mais ce calme extérieur cachoit un mécontentement preſque général parmi les Grands, qui ne ſouffroient qu'avec peine le gouvernement des Princes de Guiſe. Les Proteſtans inquiétés ſans ceſſe, ſans ceſſe expoſés à ſe voir obligés de quitter leur patrie, leurs amis, leur fortune, à perdre leur liberté, ou à périr par des ſup-

[1] De Thou, ibid.
[2] Ibid. l. 23.

plices terribles, déſiroient un Gouvernement moins ſévere, & ne pouvoient l'eſpérer, tant que les Princes de Guiſe jouiroient de l'autorité; enfin il y avoit un grand nombre de perſonnes, à qui l'indigence, des dettes, des crimes énormes dont ils craignoient la punition, faiſoient ſouhaiter des mouvemens & du trouble dans l'Etat (1).

Les mécontens ont un talent pour ſe diſtinguer; une eſpece d'inſtinct les porte l'un vers l'autre, & produit preſque machinalement entr'eux, la confiance & l'attachement; tous les ennemis des Guiſes ſe réunirent, ſe communiquerent leurs déſirs; ils connurent leurs forces: le plus grand nombre ne pouvoit eſpérer d'adouciſſement ſous le gouvernement des Guiſes, ils formerent le projet de leur enlever l'autorité.

Le prétexte fut, que les Guiſes avoient uſurpé l'autorité ſouveraine, ſans le conſentement des Etats; que ces Princes, abuſant de la foibleſſe du Roi, s'étoient rendus maîtres des armées, qu'ils diſſipoient les finances, qu'ils opprimoient la liberté publique; qu'ils perſécutoient des hommes innocens, zèlés pour la réforme de l'Egliſe.

On voulut même juſtifier ces projets factieux par des apparences de Juſtice, par des formes judiciaires; il ſe fit à ce ſujet pluſieurs délibérations ſecrettes; on prit l'avis de pluſieurs Juriſconſultes de France, & d'Allemagne, & des Théologiens les plus célébres parmi les Proteſtans, qui jugerent qu'on devoit oppoſer la force à la domination peu légitime des Guiſes, pourvû qu'on agît ſous l'autorité des Princes du Sang, qui ſont nés ſouverains Magiſtrats du Royaume en pareil cas, & que l'on combattît au milieu, ſous les ordres d'un Prince de la Race Royale, & du conſentement des ordres de l'Etat, ou de la plus grande, & de la plus ſaine partie de ſes ordres: ils diſoient auſſi qu'il n'étoit pas néceſſaire de communiquer ces deſſeins au Roi, que l'âge & ſon peu d'expérience rendoient incapable d'affaires, & qui étant comme détenu captif par les Guiſes, n'étoit pas en état de prendre un parti ſalutaire à ſes peuples.

Les auteurs de cette entrepriſe, quels qu'ils fuſſent, ſongerent à ſe choiſir un Chef, & l'on jetta les yeux ſur le Prince de Condé, diſpoſé par ſon grand courage, par ſon indigence, & par ſa haine contre les Guiſes, à attaquer ſes ennemis, plutôt qu'à en recevoir des injures.

[1] De Thou, l. 13.

Le nom de cet illuſtre Chef fut caché : on mit à la tête des conjurés, la Renaudie, dit la Forêt ; c'étoit un Gentilhomme d'une ancienne famille du Périgord, brave & déterminé, qui avoit eu un long procès qu'il avoit perdu, & pour lequel il avoit été condamné à une groſſe amende, & banni pour un tems à cauſe de quelques titres faux qu'il avoit fournis dans le cours du procès ; la Renaudie paſſa le tems de ſon ban à Genève & à Lauſane, où il ſe fit beaucoup d'amis parmi les réfugiés.

Cet homme d'un eſprit vif & inſinuant, parcourut ſous un nom emprunté, les Provinces de la France, vit tous les Proteſtans, s'aſſura de leurs diſpoſitions, & aſſembla les principaux à Nantes.

Là, on dreſſa une formule de proteſtations, par laquelle ils croyoient mettre leur conſcience en ſûreté : on lut les avis & les réformations contre les Guiſes, ainſi que les déciſions des Docteurs en Droit & en Théologie, & l'on prit des meſures pour l'exécution.

On convint qu'avant toutes choſes, un grand nombre de perſonnes non ſuſpectes, & ſans armes, ſe rendroient à Blois, que l'on préſenteroit au Roi une nouvelle requête contre les Guiſes, que ſi ces Princes ne vouloient pas rendre compte de leur adminiſtration, & s'éloigner de la Cour, on les attaqueroit les armes à la main, & qu'enfin le Prince de Condé, qui avoit voulu qu'on tût ſon nom juſques-là, ſe mettroit à la tête des Conjurés. Avant que de ſe ſéparer, les Chefs de la conjuration tirerent au ſort les Provinces, dont chacun conduiroit les ſecours.

Les Princes de Lorraine ignoroient la conjuration formée contre eux ; des lettres d'Allemagne la leur annoncerent, & ils ne la crurent pas : un Proteſtant chez lequel la Renaudie logeoit, lorſqu'il venoit à Paris, leur ouvrit enfin les yeux, ils connurent le péril, & ſongerent à l'éviter ; le Roi quitta Blois & alla à Amboiſe.

Les Conjurés n'abandonnerent point leur deſſein, ils ſe rendirent à Amboiſe ; mais les Princes de Guiſe en firent arrêter une partie avant qu'ils fuſſent réunis, & beaucoup furent tués en chemin, entr'autres, la Renaudie : le reſte fut arrêté & ſe ſauva ; ceux qu'on arrêta, avouerent la conjuration, & ſoutinrent tous qu'elle n'avoit pour objet que le Duc de Guiſe ; ils déclarerent que jamais ils n'avoient conjuré, ni contre la vie, ni contre l'autorité du Roi.

Les Conjurés furent jugés avec beaucoup de célérité, on en pendit la nuit aux créneaux des murs du château, d'autres furent noyés, quelques-uns furent traînés au ſupplice durant le jour, ſans qu'on ſçût leur nom. La Loire étoit couverte de cadavres, le ſang ruiſſeloit dans les rues, & les places publiques étoient remplies de corps attachés à des potences.

Le mauvais ſuccès de la conjuration d'Amboiſe n'abattit point le courage des Proteſtans; ils conçurent qu'ils n'avoient point à eſpérer ſous les Princes de Guiſe un traitement moins rigoureux, ils prirent les armes dans différentes Provinces, & trouverent par-tout des Chefs, des mécontens qui cherchoient à ſe venger, des eſprits inquiets qui ne déſiroient que le trouble, des Soldats & des Officiers congédiés, incapables de s'accoutumer à une vie tranquille, des malheureux que l'indigence rendoit ennemis du Gouvernement, pour qui la guerre civile étoit avantageuſe.

Le poids de l'autorité royale étouffoit ces ſéditions particulieres, & les perſonnes commiſes par les Princes de Guiſe commettoient de grands déſordres dans les lieux où les Proteſtans s'étoient armés pour le libre exercice de leur Religion: on pendoit les Miniſtres & les Proteſtans, ſouvent contre les promeſſes les plus formelles, de leur accorder le libre exercice de leur Religion, pourvû qu'ils miſſent bas les armes.

Ces infidélités & ces rigueurs rendirent la haine des Proteſtans implacable, & leur ôterent toute eſpérance d'un ſort moins terrible.

Le zèle des Catholiques échauffé par des intérêts politiques & par des vûes de Religion, prétendoit que c'étoit trahir l'Egliſe & l'Etat, que d'admettre aucune eſpece d'adouciſſement dans les loix portées contre les Hérétiques.

La France renfermoit donc dans ſon ſein deux partis puiſſans & irréconciliables, & tous deux armés pour la Religion; l'un appuyé ſur les loix, & ſoutenu de la puiſſance du Souverain; l'autre enflammé par le Fanatiſme, & pouſſé par le déſeſpoir.

Tel étoit l'état de la France à la mort de François II.

De l'Etat des Calviniſtes depuis l'avénement de Charles IX. au Trône, juſqu'au tems où le Prince de Condé ſe mit à leur tête.

Charles IX. ſuccéda à François II. & la Reine fut déclarée Régente avec le Roi de Navarre.

La Cour fut remplie de partis, & les Provinces de troubles : on s'attaquoit par des paroles piquantes, par des invectives, par des railleries, par des injures ; on ſe provoquoit par des noms odieux de partis : on ſe traitoit de Papiſtes & de Huguenots ; les Prédicateurs ſouffloient le feu de la diviſion, & exhortoient le peuple à s'oppoſer aux entrepriſes de l'Amiral Coligny, qui oſoit promettre hautement, qu'il feroit prêcher, & qu'il établiroit la nouvelle doctrine dans les Provinces, ſans y cauſer aucun trouble.

Il y eut des émeutes populaires dans beaucoup de Provinces, & l'on vit de vraies ſéditions à Amiens, à Pontoiſe, à Beauvais. Le Roi envoya dans toutes les Provinces une Ordonnance, par laquelle il défendit d'employer les noms odieux de *Huguenot* & de *Papiſte*, de troubler la ſûreté, la tranquillité, & la liberté dont chacun jouiſſoit : par la même Ordonnance le Roi vouloit qu'on remît en liberté ceux qui avoient été arrêtés pour cauſe de Religion, & permettoit à tous ceux qui étoient ſortis du Royaume pour la même raiſon, d'y rentrer.

Le Parlement rendit un Arrêt, pour défendre de publier cette Ordonnance : elle eut cependant ſon effet preſque partout ; elle augmenta conſidérablement le nombre des Proteſtans, & rendit leurs Aſſemblées plus fréquentes.

Le Cardinal de Lorraine ſe plaignit que l'on abuſoit de l'Edit du Roi, que l'on portoit juſqu'à la licence la liberté qu'il accordoit, que les Villages, les Bourgs, les Villes retentiſſoient du bruit des aſſemblées, tout défendues qu'elles étoient, que tout le monde accouroit aux Prêches, & s'y laiſſoit ſéduire, que la multitude quittoit de jour en jour l'ancienne Religion.

Pour arrêter ces effets de la Déclaration, le Roi tint un Lit de Juſtice, & rendit l'Edit nommé l'Edit de Juillet, à cauſe du nom du mois où il fut rendu.

Par cet Edit, le Roi ordonnoit à tous ſes ſujets de vivre en paix, & de s'abſtenir des injures, des reproches & des mau-

vais traitemens ; défendoit toutes levées de gens de guerre, & tout ce qui pourroit avoir l'apparence de la faction ; enjoignoit aux Prédicateurs, ſous peine de la vie, de ne point uſer dans les Sermons de termes trop vifs, & de traits ſéditieux ; attribuoit la connoiſſance & le jugement de ces objets en dernier reſſort aux Gouverneurs des Provinces & aux Préſidiaux ; ordonnoit de ſuivre dans d'adminiſtration des Sacremens la pratique & les uſages de l'Egliſe Romaine; réſervoit aux Juges Eccléſiaſtiques la connoiſſance & le jugement du crime d'héréſie; preſcrivoit aux Juges Royaux de ne prononcer que la peine du banniſſement contre ceux qui ſeroient trouvé aſſez coupables pour être livrés au bras ſéculier: Sa Majeſté déclaroit enfin, que toutes ſes Ordonnances ſubſiſteroient, juſqu'à ce qu'un Concile général ou national en eût autrement décidé. On ajouta à l'Edit une Amniſtie générale, & l'abolition de tout le paſſé, pour ceux qui avoient cauſé des troubles au ſujet de la Religion, pourvû qu'à l'avenir ils vécuſſent en bons catholiques & en paix.

La même Aſſemblée indiqua des conférences à Poiſſy ſur les matieres de Religion ; on accorda des ſauf-conduits aux Miniſtres pour s'y rendre. On ne traita proprement dans ces conférences que deux points, l'Egliſe & la Cène ; l'article de l'Egliſe étoit regardé par les catholiques comme un principe général, qui renverſoit par le fondement toutes les Egliſes nouvelles, & parmi les points particuliers controverſés, aucun ne paroiſſoit plus eſſentiel que celui de l'Euchariſtie.

Les Calviniſtes préſenterent à l'Aſſemblée une Profeſſion de Foi fauſſe, captieuſe, obſcure, inintelligible, & refuſerent de ſouſcrire à la profeſſion de Foi que les catholiques propoſoient : ainſi ce colloque ne fut d'aucune utilité : les Théologiens Proteſtans y montrerent peu de capacité ; mais beaucoup d'opiniâtreté & d'emportement : la pétulance & les diſcours de Beze ſouleverent tous les eſprits, & déplurent même aux Proteſtans.

Depuis le colloque de Poiſſy, il s'éleva tous les jours de nouveaux troubles, Paris étoit agité par des mouvemens ſéditieux qui faiſoient craindre de plus grands malheurs : pour les prévenir, le Roi convoqua à S. Germain une nombreuſe Aſſemblée de Préſidens & de Conſeillers députés de tous les Parlemens du Royaume : on y dreſſa l'Edit qui emprunta ſon nom du mois de Janvier, auquel il fut publié.

Cet Edit portoit, que les Proteſtans rendroient inceſſam-

ment aux Eccléſiaſtiques les Temples, les Maiſons, les Terres, les Dîmes, les Offrandes, & généralement tous les biens dont ils s'étoient emparés, & qu'ils les en laiſſeroient jouir paiſiblement : qu'ils ne renverſeroient à l'avenir ni les ſtatues, ni les croix, ni les images, & qu'ils ne feront rien qui puiſſe ſcandaliſer & troubler la tranquillité publique : que les contrevenans ſeront punis de mort, ſans aucune eſpérance de pardon : que les Proteſtans ne pourroient faire dans l'enceinte des Villes aucunes aſſemblées publiques ou particulieres, de jour ou de nuit, ſoit pour prêcher, ſoit pour prier ; & cela juſqu'à ce que le Concile général ait décidé ſur les points conteſtés, ou que S. M. en ait autrement ordonné : qu'on ne fera point de peine aux Proteſtans qui aſſiſteront à leurs aſſemblées, pourvû qu'elles ſe faſſent hors des villes : que les Magiſtrats & les Juges des lieux ne pourront les inquiéter, mais ſeront au contraire obligés de les protéger & de les mettre à l'abri des inſultes qu'on pourroit leur faire : qu'ils procéderont, ſuivant toute la rigueur des Ordonnances, contre ceux qui auront excité quelque ſédition, de quelque Religion qu'ils ſoient : que les Miniſtres Proteſtans ſeront obligés de recevoir les Magiſtrats dans leurs Aſſemblées : que les Proteſtans ne pourront célébrer aucun colloque, ſynode, conférence, conſiſtoire, qu'en préſence des Magiſtrats, qu'ils ſeront obligés d'y appeller : que leurs Statuts ſeront communiqués au Magiſtrat & approuvés par lui : qu'ils n'avanceront rien de contraire au Symbole de Nicée : que dans leurs Sermons ils s'abſtiendront de toute invective contre les Catholiques & contre leur Religion (1).

Cet édit fut enrégiſtré par le Parlement, uniquement pour obéir au Roi : les catholiques ne voyoient qu'avec peine que les Proteſtans jouiſſoient du libre exercice de leur Religion : & il n'étoit pas poſſible que dans l'état où les eſprits étoient, les catholiques ou les Proteſtans s'en tinſſent exactement à l'obſervation de cet Edit. Les catholiques l'enfreignirent les premiers à Vaſſi, petite ville de Champagne, peu éloignée de Joinville, où les Proteſtans avoient acheté une eſpece de Grange, dont ils avoient fait un Temple, & où ils s'aſſembloient.

Le Duc de Guiſe paſſoit dans cette Ville dans le tems que les Calviniſtes s'aſſembloient : les gens du Duc de Guiſe les

(1) Mém. de Caſtelnau, l. 3. c. 7. Edit. de Bruxelles 1731. t. 1. p. 81. Additions de le Laboureur, ibid. p. 760. De Thou, l. 29.

insulterent ; les Calviniſtes répondirent injure pour injure : on en vint aux coups, le Duc accourut pour arrêter le déſordre ; en entrant dans le Temple il reçut une légere bleſſure, ſes gens ayant vu couler le ſang, firent main baſſe ſur les Proteſtans, ſans que les menaces & l'autorité du Duc puſſent les arrêter : plus de ſoixante, tant hommes que femmes, furent tués, étouffés, ou moururent de leurs bleſſures, plus de deux cent furent bleſſés.

Telle eſt l'aventure qu'on appelle le maſſacre de Vaſſi ; ce fut une affaire de pur haſard, & qui devint l'occaſion d'une guerre civile.

Le Roi étoit alors à Monceaux : le Prince de Condé lui repréſenta ce maſſacre comme la déſobéiſſance la plus formelle à ſes Edits, & comme une rébellion qui méritoit le châtiment le plus ſévere ; il demandoit ſur toutes choſes à la Reine d'interdire l'entrée de Paris à ceux qui avoient encore les mains teintes du ſang innocent.

Les Proteſtans étoient bien éloignés d'obtenir ce qu'ils demandoient : le Duc de Guiſe, le Connétable de Montmorency, & le Maréchal de S. André formoient un parti trop puiſſant : le Duc de Guiſe entra à Paris comme en triomphe, & le Connétable alla détruire les Prêches que les Proteſtans avoient à Paris ou aux environs : la Reine avoit été obligée de s'unir au Triumvirat, & d'abandonner le Prince de Condé, avec lequel elle s'étoit d'abord unie pour réſiſter au Triumvirat.

Le Triumvirat avoit pour lui les catholiques : le Prince de Condé avoit les Proteſtans. La France étoit partagée entre ces deux Partis qui ſe haïſſoient mortellement, & qui étoient armés.

Le Triumvirat réſolut de faire déclarer la guerre au Prince de Condé & à ceux de ſon Parti.

De l'Etat des Calviniſtes, depuis la déclaration de Guerre du Prince de Condé juſqu'à la mort de Charles IX.

Le Prince de Condé, ayant appris le changement de la Reine, ſe retira à Orléans, écrivit à toutes les Egliſes Proteſtantes, & publia un Manifeſte, dans lequel il expoſoit que le but de ſes Adverſaires dans toutes leurs démarches avoit été d'ôter à ceux qui vouloient embraſſer une doctrine plus pure, la liberté de conſcience que le Roi avoit accordée par ſes Edits ; il le prouvoit par pluſieurs faits, & entr'autres par le maſſacre de Vaſſi, dont l'impunité avoit été comme

le ſignal de la ſédition & de la guerre que l'on vouloit allumer dans toutes les parties du Royaume : il déclaroit qu'il ne prenoit les armes par aucun motif d'intérêt particulier, mais pour ſatisfaire à ce qu'il devoit à Dieu, au Roi & à ſa chere Patrie, pour tirer le Roi & la Famille Royale de la captivité.

On vit auſſi paroître une copie du Traité qu'il avoit fait avec ſes Conſeillers, pour faire rendre au Roi la liberté de ſa perſonne, & à ſes Sujets celle de leur conſcience.

Par ce même Acte, il étoit déclaré le légitime Protecteur & Défenſeur du Royaume de France, & en cette qualité, on lui promettoit obéiſſance à lui ou à celui qu'il nommeroit pour remplir ſa place, lorſqu'il ne pourroit agir par lui-même : on s'engageoit, pour l'exécution du Traité, de lui fournir les armes, les chevaux, l'argent, & tout ce qui étoit néceſſaire pour faire la guerre ; enfin, l'on ſe ſoumettoit à toutes ſortes de peines & de ſupplices, ſi l'on manquoit en quelque choſe à ſon devoir. Ce Traité fut fait en 1562.

Ainſi, la moitié de la France étoit armée contre l'autre ; & après beaucoup de négociations, dans leſquelles les Triumvirs faiſoient toujours entrer l'extinction de la Religion Proteſtante, la guerre commença entre les Proteſtans & les Catholiques, & ſe fit avec une fureur qui nous étonneroit dans l'Hiſtoire des Nations les plus barbares.

Un Arrêt du Parlement déclara les Proteſtans proſcrits, ordonna de les pourſuivre, & permit de les tuer. On imagine aiſément tous les déſordres qui ſuivirent un pareil Arrêt ; jamais on ne vit tant de repréſailles de vengeance, tant d'actions terribles de la part des Catholiques & des Proteſtans dans toutes les Villes du Royaume. La mort dn Duc de Guiſe fut une ſuite de cette fureur, Poltrot qui l'aſſaſſina, déclara que ce deſſein lui avoit été ſuggéré par l'Amiral, & qu'il y avoit été confirmé par Beze & par un autre Miniſtre ; il fit même entendre que les Réformés ne s'en tiendroient pas là (1).

Le Duc de Guiſe en mourant, conſeilla à la Reine de faire la paix, on y travailla, & le Roi donna en 1563. le 19 Mars, un Edit par lequel Sa Majeſté permettoit aux Seigneurs Hauts-Juſticiers le libre & plein exercice de leur Religion dans l'étendue de leurs Seigneuries, & accordoit à

(1) De Thou, liv. 34.

tous les Nobles la même liberté, pour les Maiſons ſeulement, pourvû qu'ils ne demeuraſſent pas dans des Villes ou dans des Bourgs ſujets à Hautes-Juſtices, excepté celles du Roi : le même Edit ordonnoit que dans tous les Bailliages reſſortiſſans immédiatement aux Cours du Parlement, on aſſigneroit aux Proteſtans un lieu pour y faire l'exercice public de leur Religion : on confirmoit aux Proteſtans la liberté de tenir leurs Aſſemblées dans toutes les Villes dont ils étoient les maîtres avant le 7 Mars 1563.

L'Edit portoit pardon & oubli de tout le paſſé, déchargeoit le Prince de Condé de rendre compte des deniers du Roi, qu'il avoit employés pour les frais de la guerre ; déclaroit ce Prince fidéle couſin du Roi, & bien affectionné pour le Royaume, & reconnoiſſoit que les Seigneurs, les Gentilshommes, les Officiers des Troupes, & tous ceux enfin qui avoient ſuivi ſon parti par des motifs de Religion, n'avoient rien fait, ſoit par rapport à la guerre, ſoit par rapport à l'adminiſtration de la Juſtice, que par de bonnes raiſons, & pour le ſervice de Sa Majeſté.

Cet Edit, quoiqu'enrégiſtré par tout le Royaume, étoit plutôt une trêve qu'une loi de paix ; il fut mal obſervé : Charles IX. qui prit le gouvernement du Royaume, annulla par des interprétations la plus grande partie des Privileges accordés aux Proteſtans ; & les Parlemens demanderent qu'il fût défendu de profeſſer une autre Religion que la Catholique.

Les Proteſtans reprirent donc les armes en 1567; la France fut encore déſolée par une guerre civile, qui ne finit que par un nouvel Edit, confirmatif de l'Edit porté cinq ans auparavant (1563). Cet Edit fut enrégiſtré au Parlement, & la guerre ceſſa.

Malgré ces apparences de paix, tout tendoit à la guerre, les Catholiques diſoient que les Huguenots n'étoient jamais contens ; qu'après avoir obtenu de la bonté du Roi un Edit de pacification, pour prix des maux qu'ils avoient cauſés, ils travailloient ſans ceſſe à l'étendre à leur avantage, ou à l'affoiblir au préjudice du Roi.

Les Proteſtans de leur côté diſoient qu'ils avoient pris les armes pour la Religion, & pour la liberté de conſcience qu'on leur laiſſoit en apparence par un Edit, mais qu'on leur ôtoit en effet, puiſqu'en pluſieurs endroits on les empêchoit de s'aſſembler : que le but de la derniere pacification n'étoit pas

de rétablir la tranquillité dans le Royaume ; mais de désarmer les Religionnaires, sous prétexte de paix, & de les accabler lorsqu'ils seroient désarmés.

La guerre recommença donc avec plus de fureur que jamais de part & d'autre, & la France fut encore inondée du sang des François, un an après l'Edit de pacification.

Le Duc d'Anjou, frere du Roi, commanda son armée, & le Prince de Condé celle des Protestans : il fut tué dans le cours de cette guerre, à la Bataille de Jarnac : le Prince de Bearn se mit alors à la tête des Protestans, l'an 1570.

On fit encore la paix, & l'on enrégistra au Parlement, le 11 Août 1570, un Edit, qui accordoit l'amnistie pour le passé ; renouvelloit tous les Edits faits en faveur des Protestans, & leur accordoit quatre Villes de sûreté, la Rochelle, Montauban, Cognac & la Charité, que les Princes de Navarre & de Condé s'obligeoient de remettre deux ans après (1).

C'étoit à la nécessité que l'on accordoit ces Arrêts, & le Roi résolut d'abattre tout-à-fait le parti Protestant, & de finir la guerre en faisant périr tous les Chefs du parti. Les mesures furent prises pour les attirer à Paris, & pour les faire périr avec tous les Protestans.

L'exécution de ce dessein fut confiée au Duc de Guise, que l'assassinat de son pere rendoit ennemi irréconciliable de l'Amiral : la nuit du 24 Août, jour de Saint Barthelemi, on commença dans Paris à massacrer les Protestans.

Le massacre dura sept jours ; durant ce tems, il fut tué plus de cinq mille personnes dans Paris, entr'autres cinq à six cent Gentilshommes : on n'épargna, ni les vieillards, ni les enfans, ni les femmes grosses ; les uns furent poignardés, les autres tués à coups d'épée & d'arquebuse, précipités par les fenêtres, assommés à coups de crocs, de maillets ou de leviers : le détail de la cruauté des catholiques, fait frémir tout lecteur en qui l'humanité n'est pas absolument éteinte.

» Comme les ordres expédiés pour les massacrer, avoient » couru par toute la France, ils firent d'étranges effets, » principalement à Rouen, à Lyon, à Toulouse. Cinq Con- » seillers du Parlement de cette derniere Ville, furent pen- » dus en robes rouges : vingt à trente mille hommes furent

(1) De Thou, l. 47. Traduction, édit. in-4°. t. 4.

» égorgés en divers endroits, & on voyoit les rivieres trai-
» ner avec les corps morts, l'horreur & l'infection dans
» tous les pays qu'elles arroſoient (1). »

Il y eut des Provinces exemptes de ce carnage, la Ville de Lizieux en fut garantie par le zèle vraiment Chrétien, & par la charité de ſon Evêque, qui ne voulut jamais permettre qu'on fît aucun mal aux Proteſtans. Il arriva de-là qu'un grand nombre d'Hérétiques ſe réunit dans ſon diocèſe à l'Egliſe catholique, à peine y en reſta-t-il un ſeul (2).

» Les nouvelles du maſſacre, portées dans les pays étran-
» gers, cauſerent de l'horreur preſque par-tout : la haine de
» l'héréſie les fit recevoir agréablement à Rome : on s'en
» réjouit auſſi en Eſpagne, parce qu'elles firent ceſſer l'ap-
» préhenſion qu'on y avoit de la guerre de France (3) «.

Après le meurtre de tant de Généraux, la diſperſion de ce qui reſtoit de Nobleſſe parmi les Proteſtans, l'effroi des peuples dans toutes les Villes, il n'y avoit perſonne qui regardât ce parti comme abſolument ruiné : un grand nombre alla à la Meſſe, les autres quitterent leurs maiſons & ſe retirerent dans les différentes Villes où les Proteſtans étoient les plus nombreux ; là les Miniſtres effrayerent tellement les Proteſtans dans leurs ſermons & par le récit des maſſacres, qu'ils conclurent d'un commun accord, que puiſque la Cour avoit conjuré leur perte par des moyens ſi barbares, il falloit ſe défendre juſqu'à la derniere extrêmité. En moins d'un an les affaires des Proteſtans ſe trouverent rétablies, & l'on vit commencer en France une quatrieme guerre entre les Catholiques & les Proteſtans.

Pour les accabler tout d'un coup, le Roi leva trois armées, les Proteſtans firent tête par-tout, la fureur & le déſeſpoir les rendoient invincibles, & Charles IX, après deux ans de guerre, mourut ſans avoir pu les ſoumettre : il étoit âgé de 25 ans, & mourut en 1574 (4).

Des Calviniſtes, pendant le Regne de Henri III.

Peu de tems avant la mort de Charles IX, Henri III

(1) Boſſuet, Abr. de l'Hiſt. de France, l. 17. t. 12. p. 832. De Thou, ibid.
(2) Mezerai, t. 2. p. 43. Gallia Chriſt. De Thou, l. 53.
(3) Boſſuet, ibid.
(4) Boſſuet, ibid. l. 17. De Thou, loc. cit.

avoit été élu Roi de Pologne, il revint en France pour monter ſur le trône, & trouva encore le Royaume déchiré par la guerre civile qu'il termina par un cinquieme Edit de pacification. Il accorda aux Proteſtans le libre exercice de leur Religion dans toute l'étendue du Royaume, ſans exception de tems, ni de lieu, & ſans aucune reſtriction, pourvû que les Seigneurs particuliers n'y miſſent point oppoſition, il leur permit d'enſeigner par toute l'étendue du Royaume, d'adminiſtrer les Sacremens, de célébrer les Mariages, de tenir des Ecoles publiques, des Conſiſtoires, des Synodes, à condition néanmoins qu'un des Officiers de Sa Majeſté y aſſiſteroit. Le Roi vouloit que dans la ſuite les Proteſtans puſſent poſſéder également comme les autres ſujets tous les Emplois, toutes les Charges & Dignités de l'Etat: il leur accordoit des Chambres mi-parties dans les huit Parlemens du Royaume.

Enfin, on accordoit aux Proteſtans des Villes de ſûreté. Beaucaire, Aigues-mortes en Languedoc; Iſſoudun en Auvergne, &c.

Cet Edit fut enrégiſtré dans un Lit de Juſtice, tenu le 14 Mai 1576.

Les Catholiques murmurerent hautement contre cet Edit: les ennemis du Prince de Condé, les Courtiſans mécontens appuyerent leurs plaintes; ils gagnerent inſenſiblement le peuple de différentes Villes, & lorſqu'ils crurent leur autorité affermie, ils formerent enfin une Ligue ſecrette, ſous le beau prétexte de défendre la Religion contre les entrepriſes des Hérétiques, dont le parti groſſiſſoit de jour en jour, & de réformer ce que la trop grande bonté du Roi avoit laiſſé de défectueux dans le Gouvernement.

Paris, comme la Capitale, voulut donner l'exemple; un Parfumeur, & ſon fils, Conſeiller au Châtelet, furent les premiers & les plus zélés Prédicateurs de cette union.

Par la formule de l'union qui devoit être figurée, au nom de la très-ſainte Trinité, par tous les Seigneurs, Princes, Barons, Gentilshommes & Bourgeois, chaque Particulier s'engageoit par ſerment » à vivre & à mourir dans la Ligue » pour l'honneur & le rétabliſſement de la Religion, pour » la conſervation du vrai culte de Dieu, tel qu'il eſt ob» ſervé dans la ſainte Egliſe Romaine ».

Au bruit que fit cette nouvelle union, on commença à maltraiter les Proteſtans dans les Provinces les plus voiſines de la Cour: on ne voyoit que des libelles ſéditieux. La Ligue

fut ſignée par une infinité de Seigneurs, & devint ſi redoutable, que le Roi fut obligé de s'en déclarer le Chef : & dans la tenue des Etats de 1576. il fut réſolu que l'on ne ſouffriroit qu'une Religion dans le Royaume.

La guerre recommença donc, & finit par un nouvel Edit, qui confirmoit celui qu'on avoit rendu trois mois auparavant.

Cependant les Chefs de la Ligue ou de la Faction ne ſe tenoient point oiſifs, ils avoient rempli la Cour, la Ville, tout le Royaume d'Emiſſaires, qui publioient que les Proteſtans ſe préparoient à une nouvelle guerre civile ; les Prédicateurs commencerent à déclamer contre l'héréſie, à gémir ſur les malheurs de la Religion, prête à périr en France : ils annonçoient ces malheurs dans les Chaires, dans les Ecoles, dans les Cercles, dans le Tribunal même de la pénitence ; on l'inſinuoit aux perſonnes ſimples & crédules, on les exhortoit à faire des aſſociations ; on recommandoit au peuple les Princes de Lorraine, zèlés défenſeurs de la Religion de leurs ancêtres ; on élevoit juſqu'au ciel leur foi & leur piété, & ſouvent on accuſoit indirectement de diſſimulation & de lâcheté, les perſonnes les plus reſpectables, qui ne penſoient pas comme les Ligueurs.

On ſe propoſoit par ce moyen d'accréditer les Princes de Guiſe, & de faire haïr & mépriſer le Roi, auſſi-bien que tous les Princes du Sang Royal.

Le Roi le ſavoit, mais pour réprimer ce déſordre, il falloit agir, réfléchir ; & l'habitude de la diſſipation l'en rendoit incapable : livré à la molleſſe, à l'oiſiveté, il diſſipoit en profuſions ridicules ſes revenus, & accabloit les peuples d'impôts, il ſembloit qu'il ne réſervât ſon autorité, que pour faire enrégiſtrer des Edits burſaux, & qu'il ne vît de puiſſance dangereuſe dans l'Etat, que celle qui pouvoit s'oppoſer à la levée des impôts. Inſenſible à l'indigence & aux gémiſſemens des peuples, il ne connoiſſoit de malheur que de manquer d'argent pour ſes Favoris & pour ſes puériles amuſemens, & laiſſoit aux Princes Lorrains la liberté de tout entreprendre, & aux Prédicateurs celle de tout dire en faveur de la Ligue.

Cependant pour montrer combien il avoit d'amour pour la Religion & de haine pour l'héréſie, il réſolut de ruiner les Proteſtans & de les dépouiller de leurs dignités, de leurs charges & de toute l'autorité qu'ils avoient (1).

(1) De Thou, l. 76. t. 6. p. 300.

Il envoya le Duc d'Epernon au Roi de Navarre ; héritier préſomptif de la Couronne, pour l'engager à rentrer dans la Religion catholique ; il croyoit porter un rude coup au parti Proteſtant, s'il pouvoit en détacher ce Prince.

Les Catholiques, aſſociés pour l'extirpation de l'héréſie, n'interprétent pas ainſi cette démarche : comme ils haïſſoient mortellement le Duc, ils diſoient que ſon voyage n'avoit point pour objet de maintenir la paix, de ramener le Roi de Navarre à la Religion catholique, ni de contenir les Proteſtans dans le devoir ; mais de conclure un traité avec ce Prince & avec les Hérétiques, pour la ruine des Catholiques.

Le Duc d'Epernon rapporta que le Roi de Navarre étoit réſolu de perſiſter dans la Religion Proteſtante ; d'où l'on concluoit que ce Prince étant le plus proche héritier du Royaume après la mort de Henri III, la France ſeroit au pouvoir des Hérétiques.

Ces bruits répandus par les Emiſſaires de la Ligue, développerent par-tout l'eſprit de révolte contre un Prince, qui d'ailleurs accabloit ſes ſujets d'impôts, & qui s'étoit rendu mépriſable par une vie peu digne d'un Roi.

Le peuple murmuroit hautement, les Prédicateurs déclamoient dans les Chaires, & ne cherchoient qu'à jetter la terreur dans les eſptits : on fit des aſſemblées, on leva des troupes dans les campagnes, on nomma des chefs qui ne paroiſſoient point, mais qui devoient ſe montrer lorſqu'il en ſeroit tems.

Ces nouvelles arriverent de toutes parts à la Cour, & le Roi comprit enfin que ce n'étoit plus aux Proteſtans, mais aux Guiſes qu'il avoit affaire : il défendit toutes les confédérations & les levées des troupes, ſous peine de Lèze-Majeſté (1).

Les Ligueurs ramaſſerent cependant des troupes, formerent une armée & forcerent le Roi à défendre dans l'étendue du Royaume, l'exercice de toute autre Religion, que de la Religion catholique & Romaine, à peine de mort contre les contrevenans : révoquant & annullant tous les précédens Edits qui accordoient aux Proteſtans l'exercice libre de leur Religion, ordonnoit ſous les mêmes peines, que tous euſſent à ſortir du Royaume dans un mois : déclaroit tous Hé-

(1) De Thou, l. 80. t. 7. p. 393.

rétiques ;

rétiques indignes des charges ou emplois publics, & incapables de les posséder.

En considération du zèle que les Unis ou Ligueurs avoient fait paroître pour la défense de la Religion chrétienne, le Roi oublioit tout ce que pendant ces troubles ils avoient entrepris, soit au-dedans, soit au-dehors du Royaume (1).

Sixte-Quint, qui occupoit alors le Siége de S. Pierre, excommunia le Roi de Navarre; & Henri III. pressa l'exécution de son dernier Edit contre les Protestans.

Cette rigueur, loin de les intimider, ne servit qu'à les aigrir: le Roi de Navarre fit publier un Edit contraire à celui du Roi, tout fut aussi-tôt aux armes dans le Royaume, & la guerre recommença dans toute la France (2).

Le foyer du fanatisme de la Ligue étoit à Paris, & l'on y publioit que le Roi favorisoit en secret les Protestans, & qu'il y avoit déja dans Paris plus de dix mille Protestans ou Politiques, nom odieux dont la Ligue se servoit pour désigner ceux qui étoient attachés au Roi & portés pour le bien public.

Par ces discours, on échauffa les bourgeois & la populace; les Prédicateurs se déchaînerent contre le Roi de Navarre & contre le Roi même, qu'ils accusoient de favoriser ce Prince hérétique; enfin les Confesseurs développoient ce que les Prédicateurs n'osoient dire clairement.

On inventa encore en ce tems-là beaucoup de pratiques propres à entretenir l'esprit de sédition, on ordonna des processions dans toutes les Eglises de la Ville, où l'on paroit les Autels de pierreries, de vases d'or & d'argent qui attiroient les regards du peuple; enfin on conjura contre le Roi, & il fut obligé de sortir de Paris (3).

On vit alors en France l'armée du Roi, celle des Ligueurs & celle des Protestans.

Les forces des Ligueurs augmentoient tous les jours, & le Roi s'accommoda enfin avec eux.

En 1588, au mois de Juillet, le Roi donna un Edit, par lequel, après s'être étendu fort au large sur le zèle qu'il avoit toujours eu pour maintenir la Religion, & pour entretenir l'union des catholiques, il s'obligeoit par serment à travail-

(1) Ibid. l. 81.
(2) Ibid. l. 82. p. 523.
(3) De Thou, l. 90. t. 7. p. 194.

ler efficacement au rétabliſſement de la Religion dans ſon Royaume, & à l'extirpation des ſchiſmes & des héréſies condamnées par les ſaints Conciles, & en particulier par le Concile de Trente, s'engageant à ne point mettre les armes bas, qu'il n'eût abſolument détruit les Hérétiques.

Le Roi déclaroit qu'il entendoit que tous les Princes, Seigneurs & Etats du Royaume, toutes les Villes commerçantes & les Univerſités priſſent avec lui le même engagement, & juraſſent outre cela de ne reconnoître pour Roi qu'un Prince catholique (1).

Le Duc de Guiſe fut déclaré Lieutenant-Général du Royaume, & l'on continua de faire la guerre aux Proteſtans.

Le Roi s'apperçut que toutes ces querelles avoient porté la puiſſance du Duc de Guiſe au plus haut point: il réſolut de le faire périr, & crut par ce moyen détruire la Ligue: Henri III. le fit aſſaſſiner à Blois.

Les Ligueurs devinrent furieux à la nouvelle de l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe; le Duc de Mayenne, frere du Duc de Guiſe, ſe mit à leur tête; la Sorbonne déclara que les ſujets de Henri III. étoient déliés du ſerment de fidélité: le Duc de Mayenne fut déclaré Lieutenant-Général du Royaume; on leva des troupes, & la Ligue fit la guerre à Henri III. Les Villes les plus conſidérables embraſſerent les intérêts de la Ligue, & Henri III. fut obligé de ſe réunir au Roi de Navarre.

Alors, une foule d'écrits ſéditieux ſe répandit dans Paris, & dans toute la France; la Sorbonne fit rayer le nom du Roi des prieres qui ſe font pour lui dans le Canon de la Meſſe; enfin elle excommunia le Roi (2).

Le Pape excommunia auſſi Henri III; enfin Jacques Clément, Dominicain, l'aſſaſſina, perſuadé qu'il faiſoit une œuvre agréable à Dieu, & méritoit du ſalut (3).

Les Prédicateurs comparerent Clément à Judith, Henri III à Holopherne, & la délivrance de Paris, à celle de Bethulie: on imprima pluſieurs libelles dans leſquels l'aſſaſſin étoit loué comme un ſaint martyr: on vit l'effigie de ce ſcélérat expoſé ſur les autels à la vénération publique.

(1) Ibid. l. 91. t. 8. p. 237.
(2) De Thou, l. 95.
(3) Ibid. l. 96.

Des Calviniſtes, depuis la mort de Henri III. juſqu'à celle de Henri IV.

Henri III. étoit mort ſans enfans, la Couronne appartenoit inconteſtablement au Roi de Navarre ; cependant l'armée fut d'abord partagée, & il ne fut reconnu qu'après avoir juré qu'il maintiendroit la Religion catholique & romaine dans toute ſa pureté, qu'il ne feroit aucune innovation, ni changement dans ſes dogmes, ou dans ſa diſcipline ; enfin il renouvella l'aſſurance qu'il avoit donnée pluſieurs fois de ſe ſoumettre à la déciſion d'un Concile général ou national, promettant cependant de ne ſouffrir dans toute l'étendue du Royaume, l'exercice publique d'aucune Religion, que de la catholique, apoſtolique & Romaine, excepté dans les places, dont les Proteſtans étoient actuellement en poſſeſſion, en vertu du traité fait avec Henri III.

Le Duc de Mayenne, en ſa qualité de Lieutenant-Général du Royaume, fit déclarer Roi le Cardinal de Bourbon, ſous le nom de Charles X.

Le Parlement de Toulouſe donna un Arrêt, pour rendre, tous les ans, de ſolemnelles actions de graces à Dieu de la mort de Henri III, défendit ſous de griéves peines, de reconnoître Henri de Bourbon, ſoit-diſant Roi de France, enjoignit à tous les Curés de publier la Bulle d'excommunication portée contre lui.

Cependant le Duc de Mayenne traitoit avec l'Eſpagne, pour en obtenir du ſecours.

Le Parlement de Rouen ordonna de prendre les armes pour la Ligue, & à Toulouſe on faiſoit pour eux des proceſſions guerrieres : un Moine marchoit au milieu, tenant un Crucifix à la main, & ſe tournant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre : diſoit : *Eh bien, y a-t-il quelqu'un qui refuſe de s'enrôler dans cette ſainte Milice ? s'il s'en trouve d'aſſez lâches pour ne pas ſe joindre à nous, je vous donne la permiſſion de les tuer, ſans crainte d'être repris.*

Après la Proceſſion, une partie des Ligueurs alla à l'Archevêché, d'où ils avoient chaſſé le Maréchal de Joyeuſe ; ils jetterent de l'eau bénite dans tous les appartemens, & donnerent mille malédictions au Roi (1).

[1] De Thou, l. 97.

Le Pape envoya un Légat pour ſoutenir le zèle de la Ligue, & la Sorbonne voyant que parmi les Ligueurs, quelques-uns avoient des ſcrupules de leur réſiſtance au Roi, déclara qu'on ne pouvoit en conſcience tenir le parti de Henri IV, ni lui payer d'impôts ni de tributs; qu'un hérétique relaps ne pouvoit avoir droit à la Couronne; que le Pape avoit droit d'excommunier nos Rois [1].

Ce décret fut ſigné par le Clergé, & publié dans Paris.

Le Roi d'Eſpagne fit ſavoir aux Ligueurs qu'il viendroit à leur ſecours, & il ordonna une levée de deniers ſur le Clergé pour cette expédition, & pour empêcher les ſecours qu'on envoyoit d'Allemagne à Henri IV [2].

Pendant que les Ligueurs faiſoient une guerre vive & opiniâtre contre Henri IV, le Cardinal de Bourbon, proclamé Roi ſous le nom de Charles X, mourut. La mort de ce Cardinal ne changea rien dans le ſyſtême des Ligueurs. La Sorbonne déclara que Henri de Bourbon étant ennemi de l'Egliſe, & hérétique, il ne pouvoit être Roi, & que quand il obtiendroit dans le for extérieur une abſolution, comme il y avoit à craindre que ſa converſion ne fût pas ſincere, & ne tendît à la ruine de la Religion, les François étoient obligés d'empêcher qu'il ne montât ſur le trône des Rois très-Chrétiens [3].

La guerre continua donc entre Henri IV & les Ligueurs; cependant avec des ſuccès bien différens: un grand nombre de villes, & pluſieurs Provinces reconnurent le Roi. Une aſſemblée de Prélats déclara nulle l'excommunication portée contre ceux qui étoient attachés à Henri IV; enfin le Roi ſe fit inſtruire, abjura la Religion Proteſtante, & fut ſacré à Chartres [4].

Le parti de la Ligue commença à tomber, Paris reconnut le Roi, la Sorbonne fit un décret pour établir la néceſſité d'obéir à Henri IV.

Il ne reſtoit plus, dit M. de Thou, de tous les Ordres religieux, que les Jéſuites & les Capucins, qui ſe croyoient diſpenſés de l'obligation de ſe ſoumettre au Roi, prétendant qu'il falloit attendre que le Pape eût parlé.

Pour la ſûreté de Paris, on bannit beaucoup de Théo-

[1] De Thou, l. 98. t. 7. p. 603. 604.
[2] Ibid. p. 607.
[3] Ibid. p. 640.
[4] Ibid. l. 99. l. 101. t. 7. p. 809. t. 8. l. 108.

logiens factieux, & le calme ſe rétablit : l'exemple de Paris fut ſuivi par beaucoup de villes [1].

La Ligue réſiſta cependant encore quelque-tems ; mais enfin Henri IV ſe réconcilia avec le Pape, qui lui donna l'abſolution [2].

Le Duc de Mayenne ſe ſoumit auſſi, & Henri IV. jouit de tout ſon Royaume.

Les Proteſtans obtinrent un Edit de pacification, ſemblable à ceux qu'ils avoient déja obtenus quatre fois.

Le tems avoit, pour ainſi dire, uſé le fanatiſme de la nation ; mais le zèle étoit encore dans toute ſa force chez quelques catholiques, qui regarderent l'Edit de pacification, comme un coup mortel porté à la Religion catholique, & Henri IV, comme ſon plus cruel ennemi.

Henri IV n'eut plus alors à craindre les armées des Ligueurs ; mais les poignards du fanatiſme qui affronte les périls, & qui ſe dévoue avec joie.

Un Voiturier de la Loire, nommé Barriere, entendit dire que c'étoit une action méritoire de tuer le Roi : on lui aſſura que s'il mouroit dans ſon entrepriſe, ſon ame, enlevée par les Anges, s'envoleroit dans le ſein de Dieu, où elle jouiroit d'une béatitude éternelle : cet homme dégoûté d'ailleurs de la vie, forma le projet d'aſſaſſiner Henri IV.

Il vint à Paris, agité cependant de remords & flottant ; il y trouva des Directeurs & des Théologiens qui diſſiperent ſes craintes, & leverent ſes ſcrupules : il acheta donc un couteau, & ſe rendit à Melun pour y tuer le Roi, mais il fut arrêté ; il refuſa d'abord de nommer ceux qui l'avoient excité à cet horrible parricide, parce qu'ils lui avoient dit qu'il ſeroit éternellement damné, s'il les nommoit ; mais il fut détrompé par un Dominicain, & découvrit tout [3].

Jean Chatel entreprit la même choſe un an après ; quatre ans après Ridicoux, échauffé par les prédications, & par les éloges qu'on donnoit à Jacques Clément, forma le même projet.

Enfin, Ravaillac l'exécuta en 1610, & fit périr un des meilleurs Rois de la France [4].

[1] De Thou, l. 109.
[2] Ibid. l. 113.
[3] De Thou, l. 107. t. 8. p. 322. Journal de Henri IV, tom. 1. p. 415. & ſuiv. Hiſtoire de l'Univerſité, t. 6.
[4] De Thou, ibid.

Des Calviniſtes de France, depuis la mort de Henri IV.

Après la mort de Henri le Grand, la Reine penſa à établir ſon autorité, les principaux Miniſtres de l'Etat, à maintenir la leur, en appuyant la Reine; les Grands s'efforcerent de ſortir de l'abaiſſement dans lequel le regne précédent les avoit mis, & les plus habiles ſe ſervoient de la paſſion des autres pour ruiner l'autorité de leurs ennemis, ou pour établir la leur.

Le Maréchal de Bouillon, animé par ces vues, propoſoit aux Proteſtans de s'aſſembler, & de demander que l'Edit de Nantes fût exécuté en ſon entier, tel qu'il avoit été concerté avec les Proteſtans. Ils députerent au Roi pour le prier de leur donner quelque ſatisfaction ſur vingt-cinq articles.

La Cour traita leurs députés avec mépris, le Prince de Condé profita de leur mécontentement, les engagea à ſe déclarer pour lui; enfin le Connétable de Luynes par ſes traitemens, les détermina à reprendre les armes.

On fut encore obligé de faire la paix, & de confirmer l'Edit de Nantes: l'Edit de pacification fut enrégiſtré le 22 Novembre 1622.

Par cette paix, on devoit raſer le Fort-Louis, qui étoit à mille pas de la Rochelle, cependant deux ans après il ne l'étoit pas encore; les hoſtilités recommencerent, & la guerre ne finit qu'en 1629, par le Traité qui rétabliſſoit l'Edit de Nantes, & d'autres Edits qui rendoient les Temples aux Proteſtans (1).

Mais toutes les fortifications des places qu'ils occupoient, furent démolies, & le parti Calviniſte ſe trouva privé de toutes ſes villes de ſûreté, & réduit à dépendre de la bonne volonté pure du Roi.

Depuis ce tems, le parti diminua ſenſiblement, & Louis XIV. annula l'Edit de Nantes, & employa la douceur & la ſévérité pour réunir les Calviniſtes de ſon Royaume à l'Egliſe Romaine: beaucoup ſe convertirent; mais pluſieurs milliers d'hommes, de femmes, d'artiſans, paſſerent dans les pays étrangers. Selon pluſieurs, plus de huit cent mille ſortirent du Royaume (2).

(1) Mém du Duc de Rohan.
(2) Hiſt. de France, t. 13. p. 243.

Pour bien apprécier les malheurs que la Réforme a cauſés à la France, il faudroit, à la perte qu'elle a faite par la révocation de l'Edit de Nantes, ajouter tout ce qui a péri dans les ſupplices & dans les guerres, depuis le premier bûcher qu'on alluma contre les Réformés en France, juſqu'à la révocation de l'Edit de Nantes; tous les citoyens qui ſortirent du Royaume, depuis le banniſſement de Jean le Clerc juſqu'au regne de Louis XIV: il faudroit évaluer tout le préjudice que reçurent la population, les arts, les mœurs, le progrès de la lumiere dans un Royaume, où, pendant plus d'un ſiécle & demi, les citoyens armés & diviſés ſe faiſoient la guerre comme les Alains, les Huns & les Goths l'avoient faite à l'Europe: en un mot, il faudroit ſavoir tous les avantages que les étrangers retirerent de nos malheurs.

Voilà les effets que produiſit dans la France une Réforme qui ne rendoit ni la foi plus pure, ni la morale plus parfaite, qui renouvelloit une foule d'erreurs condamnées dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, dont les Dogmes renverſoient les principes de la morale, qui nioit la liberté de l'homme, qui jettoit les hommes dans le déſeſpoir, ou leur inſpiroit une ſécurité funeſte qui ôtoit tout motif pour la pratique de la vertu, qui ſe ſéparoit d'une Egliſe à laquelle les Proteſtans éclairés ſont forcés de reconnoître qu'on ne peut reprocher aucune erreur fondamentale, ſoit dans la Foi, ſoit dans la Morale, ſoit dans le Culte.

De l'Etat des Calviniſtes en France, depuis la révocation de l'Edit de Nantes.

Il reſta en France beaucoup de Calviniſtes après la révocation de l'Edit de Nantes. On continua à les rechercher, & l'on tâcha de les engager de toutes les manieres poſſibles à rentrer dans le ſein de l'Egliſe; on les réduiſit au déſeſpoir dans les Cévennes, où ils prirent les armes, animés par de prétendus Prophetes. Nous en parlerons à l'article CAMISARS.

Les Princes Proteſtans travaillerent en leur faveur à la paix d'Utrecht, & ils obtinrent la liberté de ceux qui étoient en priſon ou ſur les galeres; cependant le zèle ne ſe rallentit point à l'égard des Calviniſtes, & le Roi donna une Déclaration, par laquelle il leur défendoit de ſortir de ſes Etats, & aux réfugiés d'y rentrer ſans une permiſſion particuliere: les Proteſtans ne ſont donc aujourd'hui ni tolérés en France, ni

bannis de ce Royaume, ils y ſont dans un état de détention, ou comme priſonniers.

On a beaucoup agité depuis peu ſi on devoit leur accorder la tolérance civile ; les citoyens zèlés ont jugé qu'on le devoit : les Evêques craignent la ſéduction des Fidèles qui leur ſont confiés, & s'y oppoſent : il n'eſt peut-être pas de l'intérêt de l'Etat de laiſſer multiplier les Proteſtans en France ; mais en les traitant avec humanité, avec charité, avec douceur, ne pourroit-on pas eſpérer de les réunir à l'Egliſe ? Voilà ce qui ſemble n'avoir pas aſſez entré dans les conſidérations de quelques Auteurs qui ont écrit ſur ces matieres.

CAMISARS, nom des Fanatiques des Sévennes, qui prophétiſoient, & qui ſe ſouleverent au commencement du dix-huitieme ſiécle (1703) ; ils furent appellés *Camiſars*, parce qu'ils portoient ſur leurs habits une chemiſe, qui en patois Languedocien s'appelle camiſe, ou ſelon d'autres, à cauſe de leur ſouguenille de toile, qui eſt l'habillement ordinaire des montagnes de ce pays.

Depuis la révocation de l'Edit de Nantes, le Calviniſme étoit preſque éteint en France : les reſtes de ce parti diſperſés dans les différentes Provinces, & obligés de ſe cacher, ne voyoient aucune reſſource humaine qui pût les remettre en état de forcer Louis XIV à leur accorder les priviléges & la liberté de conſcience dont ils avoient joui ſous ſes prédéceſſeurs ; il falloit, pour ſoutenir la foi de ces reſtes diſperſés, des ſecours extraordinaires, des prodiges : ils éclaterent de toutes parts parmi les réformés pendant les quatre premieres années qui ſuivirent la révocation de l'Edit de Nantes, on entendit dans les airs, aux environs des lieux où il y avoit eu autrefois des Temples, des voix ſi parfaitement ſemblables aux chants des Pſeaumes, tels que les Proteſtans les chantent, qu'on ne put les prendre pour autre choſe : cette mélodie étoit céleſte, & ces voix angéliques chantoient les Pſeaumes ſelon la verſion de Clément Marot, & de Théodore de Beze : ces voix furent entendues dans le Bearn, dans les Sévennes, à Vaſſy, &c. des Miniſtres fugitifs furent eſcortés par cette divine Pſalmodie, & même la trompette ne les abandonna qu'après avoir franchi les frontieres du Royaume, & être arrivés en pays de ſûreté.

Le miniſtre Jurieu a raſſemblé avec ſoin les témoignages de ces merveilles, & on a conclu que *Dieu s'étant fait des*

bûchers au milieu des airs, c'eſt un reproche indirect que la Providence fait aux Proteſtans de France, de s'être tûs trop facilement (1).

Les prodiges & les viſions dans un parti opprimé, annoncent preſque toujours des Prophetes deſtinés à ſoutenir la foi par l'eſpérance d'une heureuſe liberté; dans tous les lieux où l'on avoit porté des loix contre la prétendue Réforme pour en interdire l'exercice, & pour bannir les réfractaires, il s'étoit élevé des Prophetes qui avoient annoncé que leur oppreſſion finiroit.

Ainſi, lorſque les Edits ſéveres des Empereurs anéantirent le Parti Proteſtant dans les Etats de la Maiſon d'Autriche, Kotterus, Drabicius, Chriſtine Poniatonia, Comenius annoncerent la deſtruction de la Maiſon d'Autriche, par des armées qui devoient venir tantôt du Nord, tantôt de l'Orient: Guſtave Adolphe, Charles Guſtave, Cromwel, Ragotski, avoient été ſucceſſivement promis pour l'exécution de ces magnifiques prédictions [2].

M. Jurieu, qui déſiroit plus ardemment qu'aucun Proteſtant la deſtruction de l'Egliſe Romaine, vit dans tous ces Fanatiques des hommes inſpirés: le concours de ces Prophetes modernes ne lui permit pas de douter que Dieu n'eût réſolu de détruire le Papiſme; mais il trouvoit dans les Prophéties des nouveaux Prophetes, des choſes choquantes, qui ne lui *permettoient pas d'affermir ſon cœur ſur elles*: il réſolut de ſonder lui-même les Oracles divins, pour y trouver quelque choſe de plus précis ſur le triomphe de la Religion Proteſtante; il chercha cet éclairciſſement dans les Oracles qui prédiſoient les deſtinées de l'Egliſe, dans l'Apocalypſe, & il trouva dans le ſeizieme chapitre l'Hiſtoire complette de la ruine du Papiſme [3].

Ce miniſtre annonça donc à toute la Terre l'extinction de la Religion Romaine, & le regne du Calviniſme: nous irons bientôt porter, diſoit-il, la vérité juſque ſur le trône du menſonge, & le relevement de ce que l'on vient d'abattre ſe fera d'une maniere ſi glorieuſe, que ce ſera l'étonnement de toute la Terre.

(1) Lettre Paſtorale de Jurieu, an. 1686.

(2) Comenius, Hiſt. Revelat. Bayle, Dict. art. Kotterus, Drabicius, Comenius.

(3) Accompliſſem. des Prophéties. Brueys, Hiſt. du Fanatiſme, l. 1. p. 400.

Ce rétabliſſement glorieux des Réformés, devoit, ſelon M. Jurieu, ſe faire ſans effuſion de ſang, ou avec peu de ſang répandu ; ce ne devoit pas même être, ni par la force des armes, ni par des Miniſtres répandus dans la France, mais par l'effuſion de l'eſprit de Dieu (1).

Des Miniſtres Proteſtans adopterent les idées de Jurieu, les porterent dans les Cévennes, les perſuaderent après s'en être convaincus eux-mêmes, ou animés par les ennemis de la France, qui vouloient profiter du fanatiſme des Calviniſtes pour exciter une guerre civile & de Religion.

Un vieux Calviniſte, nommé du Serre, choiſit dans ſon voiſinage quinze jeunes garçons, que leurs parens lui confierent volontiers ; & il fit donner à ſa femme, qu'il aſſocia à ſon emploi, pareil nombre de filles.

Ces enfans n'avoient reçu pour premiere leçon du Chriſtianiſme, que des ſentimens d'horreur & d'averſion pour l'Egliſe Romaine. Ils avoient donc une diſpoſition naturelle au fanatiſme ; d'ailleurs, ils étoient fort ignorans ; ils étoient placés au milieu des montagnes du Dauphiné, dans un lieu couvert d'épaiſſes forêts, environné de rochers & de précipices, éloignés de tout commerce, & pleins de reſpect pour du Serre, que tous les Proteſtans du canton révéroient comme un des héros du parti Proteſtant.

Du Serre leur dit, que Dieu lui avoit donné ſon eſprit ; qu'il avoit le pouvoir de le communiquer à qui bon lui ſembloit, & qu'il les avoit choiſis pour les rendre Prophetes & Propheteſſes, pourvu qu'ils vouluſſent ſe préparer à recevoir un ſi grand don, de la maniere que Dieu lui avoit preſcrite : les enfans enchantés de leur deſtination, ſe ſoumirent à tout ce que du Serre leur ordonna.

La premiere préparation à la Prophétie fut un jeûne de trois jours, après lequel du Serre les entretint d'apparitions, de viſions, d'inſpirations ; il remplit leur imagination des images les plus effrayantes & des eſpérances les plus magnifiques ; il leur fit apprendre par cœur les endroits de l'Apocalypſe, où il eſt parlé de l'Antechriſt, de la deſtruction de ſon Empire, & de la délivrance de l'Egliſe ; il leur diſoit que le Pape étoit cet Antechriſt, que l'Empire qui devoit être détruit étoit le Papiſme, & que la délivrance de l'Egliſe étoit le rétabliſſement de la prétendue Réforme.

[1] Ibid. part. 2. Unité de l'Egliſe ; Préface.

Du Serre apprenoit en même-tems à ſes Prophetes à accompagner leurs diſcours de poſtures propres à en impoſer aux ſimples ; ils tomboient à la renverſe, fermoient les yeux, gonfloient leur eſtomac & leur goſier, tomboient dans un aſſoupiſſement profond, ſe réveilloient tout-à-coup, & débitoient avec un ton audacieux tout ce qui s'offroit à leur imagination.

Lorſque quelqu'un des aſpirans au don de Prophétie étoit en état de bien jouer ſon rôle, le Maître Prophete aſſembloit le petit Troupeau, plaçoit au milieu le Prétendant, lui diſoit que le tems de ſon inſpiration étoit venu ; après quoi, d'un air grave & myſtérieux, il le baiſoit, lui ſouffloit dans la bouche, & lui déclaroit qu'il avoit reçu l'eſprit de Prophétie, tandis que les autres, ſaiſis d'étonnement, attendoient avec reſpect la naiſſance du nouveau Prophete, & ſoupiroient en ſecret après le moment de leur inſtallation : bientôt du Serre ne put contenir l'ardeur dont il avoit embraſé ſes Diſciples ; il les congédia, & les envoya dans les lieux où il croyoit qu'ils jetteroient un plus grand éclat.

Au moment de leur départ, il les exhorta à communiquer le don de Prophétie à tous ceux qui s'en trouveroient dignes, après les y avoir préparés de la même maniere dont ils avoient été diſpoſés eux-mêmes, & leur réitéra les aſſurances qu'il leur avoit données, que tout ce qu'ils prédiroient arriveroit infailliblement.

Les eſprits des Peuples auſquels ils s'adreſſerent, étoient diſpoſés à écouter avec reſpect les nouveaux Prophetes : leurs préjugés, la lecture des Lettres Paſtorales de M. Jurieu, la ſolitude dans laquelle ils vivoient, les rochers & les montagnes qu'ils habitoient, leur haine contre les Catholiques, & l'extrême rigueur avec laquelle on les traitoit, les avoient préparés à écouter comme un Prophete quiconque leur annonceroit avec enthouſiaſme, & d'une maniere extraordinaire, la ruine de la Religion catholique.

Deux des Diſciples de du Serre ſe ſignalerent entre les autres, la Bergere de Creſt, ſurnommée la Belle Iſabeau, & Gabriel Aſtier, du Village de Clien, en Dauphiné.

La Bergere de Creſt alla à Grenoble, où, après avoir joué ſon rôle quelque-tems, elle fut arrêtée, & quelque-tems après convertie ; mais ſa défection n'éteignit pas l'eſprit de Prophétie. Les autres Diſciples de du Serre ſe répandirent dans le Dauphiné & dans le Vivarez, & l'eſprit pro-

phétique ſe multiplia ſi prodigieuſement, qu'il y avoit des Villages qui n'avoient plus que des Prophetes pour habitans : on voyoit des troupes de deux ou trois cent petits Prophetes ſe former dans une nuit, prêcher & prophétiſer ſans ceſſe, en public, au milieu des Villages, & écoutés par une multitude d'auditeurs à genoux pour recevoir leurs Oracles.

Si dans l'Aſſemblée il y avoit de plus grands pécheurs que les autres, les Prédicateurs les appelloient à eux : ils tomboient dans des tourmens terribles, dans des convulſions, juſqu'à ce que les pécheurs ſe fuſſent approchés d'eux : ils mettoient les mains ſur eux, & crioient ſur leurs têtes, *Miſéricorde & Grace*, exhortant les pécheurs à la repentance, & le public à prier Dieu qu'il leur pardonnât : ſi les pécheurs ſe repentoient ſincérement, ils tomboient eux-mêmes par terre, comme morts ; rendus à eux, ils ſentoient une félicité inexprimable.

Cette eſpece de miniſtère n'étoit pas exercé ſeulement par des perſonnes d'un âge mûr & d'un caractère reſpectable, mais par des Bergers de 15 ou 16 ans, quelquefois de 8 ou de 9, qui s'aſſembloient, tenoient Conſiſtoire & y faiſoient faire à cinquante ou ſoixante pénitens réparation de leur Apoſtaſie, c'eſt-à-dire, de leur retour à l'Egliſe Romaine : ces Enfans s'acquittoient de ces fonctions avec une autorité de Maître, queſtionnoient avec ſévérité les pécheurs, leur dictoient eux-mêmes la priere par laquelle ils devoient témoigner leur repentance, & la finiſſoient par une abſolution exprimée par ces paroles, *Dieu vous en faſſe la grace.*

Les accès de Prophétie varioient, la regle ordinaire étoit de tomber, de s'endormir, ou d'être ſurpris d'un aſſoupiſſement, auquel ſe joignoient des mouvemens convulſifs : les exceptions de la regle furent de s'agiter & de prophétiſer en veillant, quelquefois dans une extaſe ſimple, ſouvent avec quelques convulſions.

Les prédictions des Prophetes du Dauphiné étoient confuſes & conçues en mauvais françois, d'un ſtyle bas & rampant, ſouvent difficile à entendre à ceux qui n'étoient pas accoutumés au patois du Vivarais & du Dauphiné.

Les prédications des Prophetes du Dauphiné étoient pareilles à leurs prophéties : ils entaſſoient à tort & à travers ce qu'ils avoient pu retenir d'expreſſions & de paſſages de la Bible, & c'eſt ce que leurs auditeurs appelloient de belles exhortations qui leur arrachoient les larmes.

Avant que de parler, les Prophetes étoient quatre ou cinq jours ſans manger, & après ils ne prenoient preſque point de nourriture : on faiſoit ſaigner les enfans, & ils avoient une maladie qui précédoit le don de prophétie ; les petites Propheteſſes diſoient qu'avant de tomber dans l'aſſoupiſſement léthargique, elles ſentoient quelque choſe qui s'élevoit peu-à-peu depuis les pieds juſqu'à la gorge ; lorſqu'elles étoient aſſoupies, elles ne ſentoient plus rien : pluſieurs témoins ont aſſuré que pendant la Prophétie qui duroit autant que le ſommeil, on ne pouvoit réveiller le Prophete ou la Propheteſſe, ni en les piquant avec une épingle, ni en les pinçant fort [1].

Ces Fanatiques étoient ou devinrent des fourbes : on découvrit de quelle maniere ils dreſſoient les petits Prophetes, & comment ces Prophetes avoient des ſouffleurs ; ils furent convaincus d'impoſture à Genève même, où deux Prophetes du Vivarais & du Dauphiné eſſayerent en 1689 de continuer leurs Prophéties.

Ces Prophetes avoient formé des attroupemens dans le Dauphiné & dans le Vivarais, qui furent diſſipés par M. de Broglie, Lieutenant-Général, & par M. de Baſville, Intendant de la Province,

Le feu du Fanatiſme ne fut cependant pas éteint, & l'eſprit prophétique ſe perpétua ſecrétement, & entretint dans les Calviniſtes l'eſpérance du rétabliſſement de leur Secte : les habitans de ces Provinces étoient preſque tous des Proteſtans, élevés & nourris groſſiérement. Ils roulerent toujours dans leurs têtes ces idées d'inſpiration que la ſolitude, leur maniere de vivre & peut-être le zèle indiſcret & dur des Catholiques fortifioient ; en ſorte que dans ces contrées, l'enthouſiaſme & le fanatiſme n'attendoient pour agir qu'une occaſion. L'impuiſſance prétextée ou réelle de payer la capitation fut, ou la cauſe, ou l'occaſion, qui fit éclater le fanatiſme & le mécontentement de ces peuples : ils ſe révolterent, les Prophetes parurent auſſi-tôt ſur la ſcène ; les Puiſſances qui étoient en guerre avec la France les ſeconderent, & le Languedoc fut le théâtre d'une des plus cruelles & des plus horribles guerres civiles qu'on ait vues.

Ces nouveaux Prophetes furent les Camiſars qui faiſoient

[1] Lettre écrite de Genève, en 1689. Cérémonies Religieuſes, c. 4. p. 154. & ſuivantes. T. 1. des Lettres de Fléchier.

profeſſion d'être ennemis jurés de tout ce qui portoit le nom & le caractère de Catholique Romain, c'étoit le premier article de leur Religion : perſuadés qu'il y avoit du mérite devant Dieu à maſſacrer les Prêtres, à piller & à brûler les Egliſes, ils accompagnoient ces déſordres de la lecture de ſa parole, du chant des Pſeaumes & de prieres.

La révolte des Camiſars ne fut éteinte qu'en 1709 : on trouvera dans l'Hiſtoire du Fanatiſme de notre tems par Brueys, tous les déſordres de cette rébellion dans les plus grands détails.

En 1706, trois des Prophetes Camiſars, Marion, Fage & Cavalier paſſerent en Angleterre, & y prophétiſerent ; Marion, principal acteur, étoit ſérieux, & la fidélité de ſa mémoire le rendoit capable d'apprendre & de jouer de grands rôles ; Cavalier, le plus jeune & le plus vigoureux, réuſſiſſoit dans tout ce qui dépendoit purement du corps ; il n'étoit pas auſſi grave que Marion ; quelquefois après la fin de ſes inſpirations, il ne pouvoit s'empêcher de rire : Fage étoit ſans eſprit. Auſſi-tôt qu'ils eurent prophétiſé à Londres, M. Fatio, de la Société Royale de Londres, & Mathématicien célébre, ſe déclara leur protecteur & leur interprete.

Les Prophéties de Marion ont été imprimées, elles ne contiennent que des invectives contre la corruption du ſiécle, de l'Egliſe & de ſes Miniſtres, des menaces contre l'Angleterre, contre Londres, &c.

Les Camiſars ſe firent bientôt aſſez de partiſans pour attirer l'attention du Gouvernement, qui les fit arrêter ; ils ſubirent pluſieurs interrogatoires, dans leſquels Fage déclara qu'il avoit tué pluſieurs hommes, purement par l'inſtigation du S. Eſprit, & qu'il n'auroit fait aucun ſcrupule de tuer ſon propre pere, s'il avoit reçu ordre de le faire.

Les Prophetes & leur Sécretaire Fatio furent condamnés à une amende de vingt marcs, & attachés au carcan ſur un théâtre dreſſé dans la place de Charrin-Groſſe, le 9 Décembre 1707. Voyez *Clavis Prophetica* du ſieur Marion, le Journal des Savans 1707, & la Républ. des Lettres.

CAPUTIÉS, Fanatiques qui firent une eſpece de Schiſme civil & religieux avec tous les autres hommes, & qui prirent pour ſigne de leur aſſociation particuliere, un capuchon blanc, au bout duquel pendoit une petite lame de plomb : cette Secte parut vers la fin du douziéme ſiécle ; l'an 1186.

On avoit vu dans ce ſiécle, le Sacerdoce & l'Empire en

diviſion ; l'Egliſe de Rome diviſée par des Schiſmes ; des Papes élus par des partis oppoſés, s'excommunier réciproquement avec les Rois & les Etats qui ſuivoient le parti oppoſé. Les Papes avoient été en guerre avec les Empereurs ; les Rois & les Evêques en différend ſur les droits ; des héréſies monſtrueuſes & ridicules s'étoient élevées : on ne les avoit arrêtées que par des guerres qui avoient rempli la France & l'Europe de malheurs & de déſordres ; toutes les Puiſſances parurent avoir abuſé de leur autorité : on n'en vit plus de légitime, parce qu'on croyoit que toutes ne reconnoiſſoient pour loi, que la force ; & l'on ſe crut en droit de s'en ſéparer, parce qu'il n'y a plus de ſociété où la force eſt la loi & la regle du juſte.

Le ſpectacle des malheurs dont l'Europe avoit été le théâtre, fit naître cette idée dans la tête d'un Bûcheron, qui, par fanatiſme ou par adreſſe, & peut-être par ces deux principes, publia que la Sainte Vierge lui avoit apparu, lui avoit donné ſon image & celle de ſon fils, avec cette inſcription : *Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, donnez-nous la paix.*

Le Bûcheron ajoutoit que la Sainte Vierge lui avoit ordonné de porter cette image à l'Evêque du Puy, afin qu'il prêchât que ceux qui vouloient procurer la paix à l'Egliſe, euſſent à former une confédération, ou une ſociété qui porteroit cette image avec des capuchons blancs, qui ſeroient le ſymbole de leur innocence, & de la paix qu'ils vouloient établir.

La Sainte Vierge ordonnoit de plus, que les reſtaurateurs de la paix s'obligeaſſent par ſerment à conſerver entr'eux une paix immuable, & à faire la guerre aux ennemis de la paix (1).

Le Bûcheron eut bientôt des aſſociés ; pluſieurs Evêques, des Conſuls & des hommes de tous états, & de tous les rangs, arborerent le capuchon blanc, & formerent une ſociété dont tous les membres étoient étroitement unis entr'eux, & ſéparés de toutes les autres ſociétés avec leſquelles elles étoient comme dans un état de guerre, & ſur leſquelles les Caputiés croyoient être en droit de prendre tout ce qui leur étoit néceſſaire.

(1) Robert de Mont. append. ad Corographiam Sigeberti apud Storium, p. 774.

La Secte des Caputiés fit beaucoup de progrès dans la Bourgogne & dans le Berry.

Les Evêques & les Seigneurs, pour arrêter les progrès de cette Secte, leverent des troupes, & la dissiperent bientôt (1).

L'abus de l'autorité, porté à un certain point, ne produisit pas une seule Secte de cette espece, on en vit beaucoup d'autres dans ce siécle & dans le suivant: tels furent les Stadinghs, les Circoncellions, les Albigeois, les Vaudois, les complots des Barons de France pour s'emparer des biens de l'Eglise, & la dépouiller de ses priviléges, sous Innocent IV, sous Innocent V, sous Boniface VIII (2).

CARLOSTAD, Prêtre ou Archidiacre, & Professeur en Théologie à Wirtemberg, fut d'abord un des plus zélés défenseurs de la doctrine de Luther.

Lorsque Luther fut obligé de se cacher dans la citadelle de Westbourg, Carlostad renversa les Images, abolit les Messes privées, établit la Communion sous les deux especes, abolit la Confession auriculaire, le précepte du jeûne & l'abstinence des viandes, donna le premier aux Prêtres l'exemple de se marier, & permit aux Moines de sortir de leurs Monastéres & de renoncer à leurs vœux.

Luther sortit de sa retraite pour s'opposer aux innovations de Carlostad, & l'obligea de quitter Wirtemberg.

Carlostad se retira à Orlemonde, Ville de Thuringe, dépendante de l'Electeur de Saxe: là Carlostad blâma hautement la conduite de Luther qu'il appelloit le flatteur du Pape; ces disputes exciterent du trouble, & l'Electeur de Saxe envoya Luther à Orlemonde pour les appaiser.

Dans le chemin, Luther prêcha à Genes en présence de Carlostad, & ne manqua pas de le traiter de séditieux. Au sortir du sermon de Luther, Carlostad vint le trouver à l'Ourse noire où il logeoit: là après s'être excusé sur sa sédition, Carlostad déclara à Luther qu'il ne pouvoit souffrir son sentiment sur la présence réelle.

Luther, avec un air dédaigneux, le défia d'écrire contre lui, & lui promit un florin d'or, s'il l'entreprenoit: le défi fut accepté. Luther & Carlostad burent à la santé l'un de l'autre, la guerre fut déclarée entre ces deux Apôtres de la

[1] Labb. Nouv. Bibliot. t. 1. pag. 477. D'Argentré, Collect. Jud. t. 1. pag. 123.

[2] Ducheſne, t. 5. pag. 714. D'Argentré, ibid.

Réforme

Réforme. Carloſtad en quittant Luther, lui dit, puiſſai-je te voir ſur la roue; & toi, repartit Luther, puiſſe-tu te rompre le col, avant de ſortir de la Ville (1).

Luther fut fort mal reçu à Orlemonde, & par les ſoins de Carloſtad, fut preſque aſſommé. Luther s'en plaignit à l'Electeur, & Carloſtad fut obligé de ſortir d'Orlemonde: il ſe retira en Suiſſe, où Zuingle & Œcolampade prirent ſa défenſe: ce fut alors que ſe forma la Secte des Sacramentaires, qui fut ſi oppoſée au Luthéraniſme.

Carloſtad avoit adopté quelques-unes des erreurs des Anabaptiſtes, il s'étoit déclaré Abécédarien. Voyez cet art. (2).

CARPOCRATE vivoit à peu-près du tems de Baſilide & de Saturnin; il ſuppoſoit comme eux, que le monde avoit été produit par des Anges, & il adopta tous les principes de la Magie; mais il entreprit d'expliquer d'une maniere plus ſimple l'origine du mal, qui étoit l'écueil contre lequel la foible raiſon de preſque tous les Hérétiques de ce ſiécle, alloit ſe perdre.

Il paroît qu'il chercha dans les Philoſophes la ſolution de ce grand problême, & qu'il ajuſta la Religion aux principes des Philoſophes, au lieu de ſoumettre les principes philoſophiques à la foi.

Il ſuppoſoit d'après les principes de Platon, que les ames humaines étoient unies au corps, parce qu'elles avoient oublié Dieu: il ſuppoſoit que, dégradées de leur premiere dignité, elles avoient perdu le privilége des purs eſprits, & qu'elles étoient deſcendues dans le monde corporel, où elles étoient ſoumiſes aux Anges créateurs du monde corporel.

Toutes les connoiſſances dont ces ames étoient douées dans le premier état, s'étoient effacées; c'étoit là la cauſe de l'ignorance dans laquelle tous les hommes naiſſent: les foibles connoiſſances auxquelles ils s'élèvent avec tant d'efforts, n'étoient, ſelon Carpocrate, que des réminiſcences.

L'ame de J. C., qui dans l'autre vie avoit moins oublié Dieu que les autres, avoit eu plus de facilité à ſortir de l'ignorance dans laquelle le péché plonge les hommes: ſes efforts avoient attiré ſur lui les faveurs de l'Etre ſuprême, & Dieu lui avoit communiqué une force qui le rendoit capable de réſiſter aux Anges, & de remonter au ciel malgré leurs efforts.

(1) Luth. l. Calixt. judic. n. 19. Hoſpin ad an. 1521.
(2) Boſſuet, Hiſt. des Variat. l. 2. art. 8. 9.

Dieu accordoit la même grace à ceux qui imitoient J. C. & qui connoiſſoient qu'ils étoient des eſprits infiniment ſupérieurs aux corps.

Avec cette connoiſſance, l'homme s'élevoit, ſelon Carpocrate, au-deſſus des foibleſſes de la nature humaine; ſon corps étoit tourmenté, ſans qu'il ſouffrit: les impreſſions des corps étrangers ſur ſes organes, ne l'aſſujettiſſoient point: il ſouffroit ſans foibleſſe, il étoit incorruptible au milieu des plaiſirs, parce qu'il ne les regardoit que comme des mouvemens de la matière, qu'un eſprit bien convaincu de ſa grandeur, voit ſans en dépendre. Immobile au milieu des événemens qui agitent les hommes, comme un rocher inébranlable au milieu des flots, que peuvent contre cet homme les Anges créateurs?

C'étoit dans cette connoiſſance de ſa dignité, que conſiſtoit la perfidie de l'homme; J. C. n'avoit rien eu de plus, & tous les hommes pouvoient l'imiter, & mériter la gloire dont il jouiſſoit.

D'après ces idées, les Carpocratiens ne voyoient plus d'action corporelle bonne ou mauvaiſe, & c'étoit le tempérament ou l'éducation qui décidoit leurs mœurs: elles étoient ordinairement fort corrompues, comme cela arrive dans toute Secte qui n'a point d'autres principes de morale.

Il y avoit de ces Carpocratiens qui regardoient les plaiſirs les plus honteux, comme une eſpèce de contribution que l'ame devoit aux Anges créateurs, & qu'il falloit qu'elle acquittât, pour recouvrer ſa liberté originelle: par ce moyen, les actions les plus infames devenoient des actes de vertu: ils prétendoient ſe conformer ſur cela à un paſſage de l'Evangile, qui dit: » lorſque vous ſerez en voyage avec votre ennemi, » tâchez de vous garantir de ſes attaques, de peur qu'il ne » vous livre au Juge, & que le Juge ne vous faſſe conduire » en priſon, d'où vous ne ſortirez pas juſqu'à ce que vous » ayez payé juſqu'à la derniere obole ».

Les Carpocratiens regardoient les Anges créateurs, comme des ennemis qui ſe plaiſoient à voir les hommes rechercher le plaiſir & s'y livrer. Pour éviter l'embarras de réſiſter à leurs attaques, ils ſuivoient tous leurs deſirs (1).

Les Carpocratiens avoient leurs enchantemens, leurs ſe-

(1) Clem. Alex. l. 3. Strom. p. 312 Philaſtr. de hær. Iræn. l. 1. c. 14. Euſeb. l. 4. c. 7. Hiſt. Eccleſ. Epiph. hær. 27.

crets ; & leur magie ; comme toutes les Sectes qui attribuoient la formation du monde & les événemens qui intéreſſent les hommes, à des génies ſujets à toutes les paſſions & à toutes les foibleſſes humaines. Ils marquoient leurs Sectateurs à l'oreille : ils avoient excité l'indignation des Payens, & occaſionné beaucoup de calomnies contre les Chrétiens, que les Payens confondoient avec ces Sectaires (1).

CATHARES : ce mot ſignifie *pur*. Les Montaniſtes, les Manichéens, les Novatiens, les Albigeois, prirent ce nom. Voyez leurs articles.

CECUS ASCULAN, Aſtrologue du Duc de Calabre, ſoutenoit qu'il ſe formoit dans les cieux des eſprits malins, que l'on obligeoit par le moyen des conſtellations à faire des choſes merveilleuſes, & aſſuroient que les aſtres impoſoient une néceſſité abſolue aux corps & aux eſprits ſur la terre : en ſorte que J. C. n'avoit été pauvre, & n'avoit ſouffert une mort honteuſe, que parce qu'il étoit né ſous une conſtellation qui cauſoit néceſſairement cet effet ; qu'au contraire, l'Antechriſt ſeroit riche & puiſſant, parce qu'il naîtroit ſous une conſtellation contraire : cet Aſtrologue fut brûlé en 1327 (2).

CERDON, étoit Syrien d'origine, il avoit d'abord adopté les principes de Simon & de Saturnin ; il reconnut comme eux l'exiſtence d'un Etre ſuprême, qui avoit produit des eſprits moins parfaits que lui : ces eſprits féconds, comme le pere de toutes choſes, avoient produit une infinité de générations différentes, dont la puiſſance toujours décroiſſante, avoit formé le monde, & produiſoit tous les événemens ſur la terre.

Ainſi, en remontant des effets à leurs cauſes, on trouvoit, pour premier principe de tout, l'Etre ſuprême.

Si les phénomènes que le monde nous offre, n'étoient que des déplacemens de la matière, des chocs des corps, des mouvemens, on concevroit aiſément que les émanations de la cauſe premiere, des Génies, ou des forces motrices, produiſent tout dans le monde ; mais il y avoit dans le monde, des eſprits affligés, tourmentés & malheureux.

D'ailleurs, l'Etre ſuprême étoit une intelligence infiniment parfaite, ſage, bienfaiſante ; comment trouver dans

(1) Euſeb. Iræn. Epiph. ibid.
(2) Dup. Bibliot. 14. ſiécle. Spond. ad an. 1317.

cet être la cauſe des malheurs qui affligent les hommes ?

Simon & Saturnin reconnoiſſoient toutes ces choſes, ſans avoir fait attention à la difficulté de concilier l'exiſtence des mauvais Génies, avec le ſyſtême qui ſuppoſe que tout vient de l'Etre ſuprême par voie d'émanation.

Cerdon enviſagea le ſyſtême de Saturnin par ce côté foible, & crut que Simon, Saturnin, & tous les partiſans du ſyſtême des émanations, s'étoient trompés en faiſant venir tout de l'Etre ſuprême : il jugea qu'il falloit ſuppoſer dans la nature deux principes, l'un bon, & l'autre mauvais ; car puiſqu'il y avoit des Génies malfaiſans, les uns plus puiſſans, les autres moins puiſſans, il falloit néceſſairement en remontant à l'origine, arriver à un principe, dans lequel on trouvât le premier germe du mal qui ſe développe par la ſucceſſion des tems, ce qui, ſelon Cerdon, répugnoit à la nature de l'Etre ſuprême.

En effet, dans la doctrine de Simon & de Saturnin, l'Etre ſuprême, qu'ils regardoient comme le pere de toutes choſes, s'intéreſſoit au ſort des hommes aſſez pour leur envoyer ſon Fils unique, afin qu'il détruiſît l'empire des mauvais démons ; l'Etre ſuprême que l'on regardoit comme le principe & la cauſe de toutes choſes, haïſſoit donc les méchans Génies : cela ſuppoſé, comment les laiſſoit-il ſubſiſter, s'il pouvoit les détruire ? comment leur laiſſoit-il faire le mal, s'ils n'avoient une exiſtence & une puiſſance indépendante de lui ?

Il falloit donc, ſelon Cerdon, ſuppoſer dans le monde deux principes néceſſairement indépendans ; un bon, qui avoit produit les Génies bienfaiſans ; l'autre mauvais, qui avoit produit les Génies malfaiſans.

Cerdon, qui n'avoit enviſagé la nature que dans les phénomènes, avoit, avec le bonheur des hommes, cru avoir trouvé dans ces deux principes la raiſon de tout, & l'explication de tout ce qu'on racontoit des différens états du genre humain ; car c'étoit là l'objet principal de preſque tous les ſyſtêmes que l'on avoit imaginés juſqu'alors.

Puiſque le bien & le mal avoient des principes eſſentiellement différens, on attribua au bon principe tout ce qui étoit bien ; & au mauvais, tout ce qui étoit mal. Les eſprits qui étoient capables de plaiſir, & qui tendoient ſans ceſſe vers le bonheur, étoient l'ouvrage de l'Etre bienfaiſant. Le corps au contraire, auquel l'ame humaine étoit unie, qui l'affligeoit en mille manieres, étoit l'ouvrage d'un mauvais

principe : de même la loi des Juifs ne paroiſſoit à Cerdon, qu'un aſſemblage de pratiques difficiles & pénibles, qui ne pouvoient être ordonnées que par un Etre malfaiſant.

C'étoit un Etre malfaiſant qui avoit ordonné à ce peuple les guerres cruelles qu'il avoit faites aux nations de la Paleſtine : le Dieu des Juifs dit dans Iſaïe : c'eſt moi qui crée le mal.

Dans le Chriſtianiſme, au contraire, tout reſpire la bienfaiſance, l'indulgence, la douceur, la miſéricorde ; ainſi la loi des Chrétiens étoit l'ouvrage du bon principe, & le Chriſt qui l'avoit annoncée, étoit véritablement le fils du bon principe.

Ce principe bienfaiſant n'avoit point ſoumis ſon fils aux malheurs de l'humanité ; ſa bonté ne le permettoit pas, attendu que pour l'inſtruction des hommes, il falloit qu'il revêtit les apparences de la chair ; car alors la réalité des ſouffrances de J. C. n'eût été qu'un ſpectacle que le bon principe ſe ſeroit donné, ce qui eſt contraire à ſa nature (1).

Cerdon, prévenu de ces idées, rejettoit l'Ancien Teſtament, & n'admettoit du Nouveau, que l'Evangile ſelon S. Luc, encore ne l'admettoit-il pas entier.

Cerdon revint à l'Egliſe, dit S. Irenée, demanda pardon de ſes erreurs, & paſſa enſuite quelque tems, tantôt enſeignant ſecrétement l'héréſie qu'il avoit abjurée, tantôt l'abjurant de nouveau, tantôt étant convaincu de perſiſter dans ſes erreurs, & pour ce ſujet ſéparé de la communion des Fidéles. Il eut pour diſciple Marcion, qui fut lui-même chef de Secte. On peut, en conſultant l'article Marcion, voir les différentes formes que prit l'erreur de Cerdon ; c'eſt principalement cet enchaînement des erreurs humaines qui eſt intéreſſant dans l'hiſtoire.

CERINTHE étoit un Juif d'Antioche qui s'appliqua beaucoup à la philoſophie ; il étoit à Jéruſalem du tems des Apôtres.

La philoſophie qui étoit alors en vogue dans l'Orient, étoit une eſpèce d'alliage des principes de la philoſophie Chaldéenne, avec les idées Pythagoriciennes & Platoniciennes : on ſuppoſoit un Etre ſuprême qui avoit produit des Génies, des puiſſances capables d'agir & de produire d'autres Génies,

(1) Iræn. l. 1. c. 28. 37. l. 3. c. 4. Tert. de præſcript. c. 51. Philaſtr. de hær. c. 44. Epiph. hær. 41. Aug. de hær. c. 21. Theodoret Hær. Fab. l. 1. c. 24.

d'autres Eſprits, on en peupla le monde, on les fit intervenir comme des Dieux de la machine pour expliquer tout.

Cérinthe ſimplifia ces principes pour les appliquer à l'hiſtoire du monde : il reconnoiſſoit un Etre ſuprême, qui étoit la ſource de l'exiſtence, & qui avoit produit des Eſprits, des Puiſſances, ou des Génies, avec différens dégrés de perfection.

Parmi les productions de l'Etre ſuprême, étoit une certaine vertu ou puiſſance infiniment au-deſſus des perfections de l'Etat ſuprême, placée, pour ainſi dire, à une diſtance infinie de lui, elle ignoroit l'auteur de ſon exiſtence : c'étoit apparemment la derniere des productions de l'Etre ſuprême, une eſpèce de force motrice, ou de forme plaſtique, capable d'arranger la matière, & de former le monde (1).

De cette puiſſance étoient ſortis avec le monde, des Anges ou des Génies terreſtres, qui s'étoient emparés de l'empire du monde, & qui gouvernoient les hommes.

Un de ces Génies avoit donné des loix aux Juifs, & Cerinthe croyoit par ce moyen pouvoir rendre raiſon de toute l'hiſtoire de cette nation.

J. C. aſſuroit qu'il étoit venu pour abolir la loi, & pour délivrer les hommes de la tyrannie des mauvais Anges, il avoit approuvé ſa miſſion par des miracles, les Apôtres les atteſtoient, & confirmoient eux-mêmes leurs témoignages par des miracles.

Cerinthe fut donc forcé de ſuppoſer, qu'effectivement l'Etre ſuprême s'intéreſſoit au ſort des hommes, & qu'il avoit envoyé ſon Fils unique J. C. pour les éclairer, & pour les ſauver.

Mais, comment concevoir que le Fils unique de l'Etre ſuprême, qui avoit la plénitude de la divinité, fût né de Marie ?

Rien n'étoit plus contraire aux principes de la philoſophie de Cerinthe ; il regarda comme une abſurdité de dire que le Fils unique de l'Etre ſuprême fût né, eût ſouffert.

Cependant J. C. avoit aſſuré qu'il étoit le Chriſt, le Fils de Dieu.

Pour concilier des idées ſi oppoſées ſelon Cerinthe, il dit que Jeſus étoit né de Joſeph & de Marie, comme les autres

(1) Theod. hiſt. l. 2. c. 3. Iræn. l. 1. c. 15. l. 5. c. 11. Epiph. hær. 28.

hommes ; mais qu'il excelloit en prudence & en juſtice, & que lorſqu'il fut baptiſé, le Chriſt ou le fils unique de Dieu, étoit deſcendu ſur lui, ſous la figure d'une colombe, lui avoit révélé la connoiſſance de ſon Pere, qui étoit encore inconnu, & par ce moyen l'avoit fait connoître aux hommes. C'étoit par la vertu de Chriſt, que Jeſus avoit fait des miracles ; il avoit enſuite été perſécuté par les Juifs, & livré à des bourreaux : alors le Chriſt s'étoit ſéparé de lui, & avoit remonté vers ſon Pere, ſans rien ſouffrir ; pour Jeſus, il avoit été crucifié, étoit mort, & étoit reſſuſcité (1).

Cerinthe avoit écrit, en faveur de ſa doctrine, des révélations qu'il prétendoit lui avoir été faites par un Ange : il reconnoiſſoit la néceſſité du Baptême pour être ſauvé, il croyoit qu'après la réſurrection, on jouiroit pendant mille ans ſur la terre de tous les plaiſirs des ſens (2).

Faiſons ſur l'erreur de Cerinthe quelques réflexions.

1°. Cerinthe étoit grand ennemi des Apôtres, & combattoit vivement leur doctrine : vivant de leur tems, il étoit en état de les convaincre, s'ils en euſſent impoſé ; cependant il reconnoît que J. C. a fait des miracles ; les miracles de J. C. avoient donc alors un dégré de certitude, ou d'évidence, qui ne permettoit pas d'en conteſter la vérité.

2°. Pour concilier avec l'état d'humiliation ſous lequel J. C. a paru, tous les attributs du Fils unique de Dieu, Cerinthe ſuppoſoit en J. C. deux êtres différens, Jeſus, Fils de Marie, & le Chriſt qui étoit deſcendu du ciel ; ainſi il eſt évident que J. C. avoit enſeigné qu'il étoit le Fils unique de Dieu, & qu'il avoit confirmé cette doctrine par des miracles, de maniere que Cerinthe n'avoit pu attaquer ni la doctrine, ni les miracles, puiſqu'il avoit tâché d'expliquer comment Jeſus étoit le Fils unique de Dieu.

3°. Les Apôtres chaſſerent Cerinthe de l'Egliſe, & le regarderent comme le corrupteur de la Doctrine de J. C. : ainſi du tems des Apôtres mêmes, on regardoit la divinité de J. C. comme un dogme fondamental du chriſtianiſme, quoi qu'en diſent les Sociniens, & après eux Bury, Loke, &c. (3).

(1). Iræn l. 1. c. 26. Epiph. hær. 28. Aug. de hær. c. 8. Tert. de præſcript. c. 48

(2) Euſeb. Hiſt. Eccleſ. l. 3. c 28.

(3) Bury, Chriſtianiſme nud. Loke, Chriſtianiſme raiſonnable. On a réfuté ces erreurs à l'art. ARIENS.

CHALDÉENS ou NESTORIENS DE SYRIE : c'eſt le nom qu'on donne aux Neſtoriens d'Orient, pour les diſtinguer des Neſtoriens d'Occident, qui ne ſubſiſterent dans l'Empire Romain, que juſqu'au ſeptieme ſiécle.

L'origine du Neſtorianiſme chez les Chaldéens remonte juſqu'au tems de Neſtorius. Ce patriarche, condamné & dépoſé dans le concile d'Epheſe par le concile d'Occident, fut abſous & défendu par les Evêques d'Orient, qui dépoſerent S. Cyrille, condamnerent ſes anathématiſmes, ou ſes ouvrages contre Neſtorius : toutes les Egliſes d'Orient ; & entr'autres celle d'Edeſſe, ſuivirent le jugement de Jean d'Antioche, & des Evêques qui avoient condamné S. Cyrille, & qui étoient reſtés unis à Neſtorius.

Il y avoit à Edeſſe une Ecole chrétienne pour l'inſtruction des Perſes, & l'on inſpira à ceux qui vinrent à cette Ecole, une haine violente contre S. Cyrille ; & des diſpoſitions favorables pour Neſtorius & pour ſa Doctrine : on y liſoit ſes ouvrages & ceux de Théodore de Mopſueſte, dans leſquels Neſtorius avoit puiſé ſes erreurs.

Ibas avoit jetté lui-même parmi les Perſes des ſemences ou des apparences de Neſtorianiſme, par le moyen de ſa lettre à Maris.

Rabulas, Evêque d'Edeſſe, ſe réconcilia avec S. Cyrille, & chaſſa d'Edeſſe tous les Perſes attachés à Neſtorius.

Barſumas, un des Perſes chaſſés par Rabulas, devint Evêque de Niſibe, en Perſe, & forma le projet d'y établir le Neſtorianiſme.

Il y avoit entre les Rois de Perſe & les Empereurs Romains une haine innée & une défiance extrême : tout ce qu'on approuvoit dans un des Empires, étoit odieux ou ſuſpect dans l'autre, & cette antipathie ſeule avoit quelquefois déterminé les Empereurs Romains ou les Rois de Perſe, à favoriſer, ou à perſécuter un parti.

Barſumas ſut employer habilement ces diſpoſitions pour rendre les catholiques ſuſpects & odieux à Pherofe, qui régnoit alors en Perſe. Vous avez, lui dit-il, beaucoup de chrétiens dans vos Etats, ils ſont fort attachés aux Romains, & même à leur Empereur ; leur attachement pour les Romains eſt formé par la Religion ; l'attachement qu'ils ont pour leur Souverain, & pour leur patrie, n'eſt rien en comparaiſon des liaiſons formées par la Religion, & par le lien d'une même croyance. Les chrétiens de vos Etats ſont donc les amis

des Romains, leurs eſpions & nos ennemis : tous ſouhaitent de vivre ſous un Prince qui profeſſe leur religion & leur foi : voulez-vous vous aſſurer de leur fidélité, rompre tout commerce entr'eux & les Romains, & inſpirer aux chrétiens vos ſujets une haine implacable contre ces ennemis de votre puiſſance ? ſemez entr'eux des diviſions de Religion, rendez tous les chrétiens de vos Etats Neſtoriens, & ſoyez sûr que vous n'avez à craindre des chrétiens vos ſujets, ni perfidie, ni défection en faveur des Romains. Les Neſtoriens font profeſſion d'un attachement particulier aux Rois de Perſe, & c'eſt cet article de la doctrine de Neſtorius qui l'a rendue l'objet de la haine des Romains, & qui a cauſé ces perſécutions barbares que les Empereurs Romains ont exercées ſur tous les Neſtoriens de leur Empire (1).

Pheroſe fut charmé du projet de Barſumas, & lui promit de l'appuyer.

L'Evêque de Niſibe aſſocia à ſon entrepriſe quelques Evêques, & ſes compagnons d'étude, convoqua des conciles, y fit recevoir le Neſtorianiſme, fit dans la diſcipline tous les changemens qui pouvoient plaire au Roi de Perſe, ou favoriſer la licence, concilier le Clergé à ſon parti.

On permit aux Moines, aux Clercs, & aux Prêtres de ſe marier juſqu'à ſept fois, à condition néanmoins qu'à la ſeptieme fois, ils ne pourroient épouſer qu'une veuve, que l'on ne regardoit que comme la moitié d'une femme (2).

Barſumas trouva de l'oppoſition, & beaucoup de chrétiens fortement attachés à la doctrine du concile d'Ephèſe ; il obtint donc de l'Empereur une puiſſante eſcorte avec laquelle il porta par-tout la terreur & la déſolation : il n'épargnoit ni les Evêques, ni les Prêtres, ni les Moines, ni les ſimples fidéles qui refuſoient de ſouſcrire à ſa doctrine : plus de ſept mille Chrétiens périrent dans l'horrible miſſion de Barſumas, & un nombre infini d'autres prirent la fuite, abandonnerent leurs Egliſes, & quitterent leur patrie (3).

Toutes les Egliſes de province que Barſumas parcourut, furent remplies par des hommes dévoués à ſes fureurs.

Après avoir établi le Neſtorianiſme par les meurtres, par la violence, & par le renverſement de la diſcipline, Barſu-

(1) Aſſeman, Bibl. Orient. t. 1. p. 351. t. 2. p. 403. t. 3. p. 68. ibid. part. 2. c. 3. §. 2. c. 4. c. 7.

(2) Aſſeman, t. 2. part. 2. c. 6. §. 2.

(3) Aſſeman, ibid. part. 1. p. 393. part. 2. c. 4.

mas fonda des Ecoles pour enſeigner le Neſtorianiſme, & mourut.

Les Neſtoriens ſe créérent un chef, & placerent Babée ſur le Siége de Séleucie.

Babée étoit un laïc marié, déjà avancé en âge, & qui avoit des enfans; il ſignala ſon entrée dans l'Epiſcopat par un concile, où l'on fit une loi pour obliger les Prêtres & les Fidéles qui vivoient dans le monde, à ſe marier: le même concile approuva la doctrine de Neſtorius, & confirma tout ce que Barſumas avoit fait.

Bientôt une multitude d'Ecrivains entreprit de juſtifier la doctrine de Neſtorius, & la conduite de ſes premiers Apôtres en Perſe.

Le tems, l'impoſture, les ſophiſmes, l'audace, les brigues, & le crédit des Neſtoriens obſcurcirent la vérité, placerent ſur tous les Siéges, des Evêques dévoués à leurs intérêts, & répandirent le Neſtorianiſme dans la Syrie, la Méſopotamie, la Chaldée, & dans toute la domination de Choſroës, qui, dans tous ſes Etats, ne toléra que le Neſtorianiſme, & perſécuta cruellement tous les Catholiques qui ne voulurent point embraſſer le Neſtorianiſme: les Neſtoriens jouirent de la même faveur ſous les ſucceſſeurs de Choſroës, & s'affermirent dans toutes les Egliſes qu'ils occupoient (1).

Ils ne furent pas moins puiſſans ſous l'empire de Mahomet, d'Omar, & des Caliphes qui ſubjuguerent pluſieurs provinces ſur l'Empire Romain.

Au milieu du ſeptieme ſiècle, le Neſtorianiſme s'étoit répandu dans l'Arabie, l'Egypte, la Médie, la Bactriane, l'Hicarnie, l'Inde, &c.

Les Neſtoriens établirent des Egliſes dans toutes ces contrées, & envoyerent des Evêques, des Miſſionnaires dans toute la Tartarie & au Cathay, pénétrerent juſqu'à la Chine, & s'étendirent dans toute la côte de Malabar (2).

Les Evêques de Perſe dépendoient du Patriarche d'Antioche: les Chaldéens ou Neſtoriens, après leur ſchiſme, ſe donnerent au Patriarche, dont la Juriſdiction s'étendoit ſur toutes les Egliſes chrétiennes, répandues dans les vaſtes régions où le Neſtorianiſme s'étoit établi.

Lorſque les Tartares renverſerent l'Empire des Caliphes

(1) Aſſeman, t. 2. p. 110. ibid. part. 2. c. 5. §. 2. p. 87.
(2) Ibid. p. 410.

ils accorderent aux Chrétiens le libre exercice de leur religion, & le Neſtorianiſme conſerva tous ſes avantages ſous l'Empire des Tartares.

Depuis que les Turcs ont détruit l'Empire des Tartares dans la Syrie, la Chaldée, la Perſe, les Neſtoriens ſe ſont ſoutenus : mais ils ont cependant beaucoup perdu d'Egliſes. Les révolutions que l'Orient a ſucceſſivement éprouvées par les guerres des Sarraſins, les incurſions des Tartares, & les conquêtes des Turcs, ont détruit leurs Ecoles, interrompu la communication du Patriarche avec les Egliſes qui lui ſont ſoumiſes, formé de tous les Neſtoriens de l'Orient, des corps ſéparés, altéré leurs dogmes, & changé leur diſcipline.

Les Neſtoriens devoient néceſſairement recevoir leur Evêque du Patriarche ; ainſi, lorſque l'Evêque d'un lieu étoit mort, il falloit aller demander un autre Evêque au Patriarche : peut-être l'extrême difficulté d'envoyer en Syrie des députés du fond de la grande Tartarie pour avoir un Evêque, aura-t-elle déterminé les Prêtres Neſtoriens à feindre que leur Evêque étoit immortel ; peut-être eſt-ce l'origine du grand Lama.

Par un concile tenu ſous Babée, les Evêques Neſtoriens pouvoient ſe marier : peut-être un Prince Neſtorien voulut-il unir le Sacerdoce & l'Empire ; peut-être eſt-ce là l'origine de l'Empire du Prêtre Jehan. Je ne m'arrête pas plus long-tems à ces conjectures auxquelles le lecteur accordera le dégré de vraiſemblance qu'il voudra.

Les Voyageurs ont trouvé dans la Tartarie & dans le Cathay des Neſtoriens épars & plongés dans une profonde ignorance : ils n'ont ni écoles, ni Evêques, ni Paſteurs éclairés ; ils ſont ſeulement viſités à-peu-près de cinquante ans en cinquante ans par un Evêque qui donne l'Ordre de Prêtriſe à des familles entieres, & même à des enfans qui ne ſont encore qu'au berceau (1).

Leur Egliſe de Malabar étoit la plus célébre ; mais elle eſt aujourd'hui gouvernée en grande partie par des Evêques attachés à l'Egliſe Romaine (2).

(1) Voyage de Rubruquis, pag. 60. Deſcription de la Tartarie. Hiſt. des Huns par M. Guignes.

(2) La Croze, Chriſtianiſme des Indes.

De la Doctrine des Chaldéens.

1°. Les Neſtoriens de Syrie ou Chaldéens ne reconnoiſſent point l'union hypoſtatique du Verbe avec la nature humaine, & admettent en Jeſus-Chriſt deux perſonnes.

Cette erreur eſt clairement enſeignée dans les ouvrages. Les auteurs de la Perpétuité de la Foi, & M. Aſſeman l'ont démontré (1).

Ils citent pour cela des ouvrages inconnus à MM. Simon, Geddes & de la Croze, qui ont par conſéquent avancé ſans fondement, que l'erreur des Neſtoriens de Syrie eſt une chimère ou une logomachie (2).

2°. Ils croient la Trinité, mais ils ont adopté l'erreur des Grecs ſur la proceſſion du S. Eſprit, & croient qu'il ne procede que du Pere (3).

3°. Ils nient le péché originel.

4°. Ils croient que les ames ont été créées avec le monde, & qu'elles s'uniſſent aux corps humains à meſure qu'ils ſe forment.

5°. Ils croient qu'après la mort, les ames ſont privées de tout ſentiment, & reléguées dans le Paradis terreſtre, qu'au jour du jugement, les ames des bienheureux reprendront leurs corps, & monteront au ciel, tandis que les ames des damnés reſteront ſur la terre, après avoir auſſi repris leurs corps.

6°. Ils croient que le bonheur des Saints conſiſte dans la vue de l'humanité de Jeſus-Chriſt, & dans des révélations, & non pas dans la viſion intuitive.

7°. Ils penſent que les peines des démons & celles des damnés finiront (4).

(1) Perpét. de la Foi, t. 4. l. 1. c. 5. Aſſeman, Bibliot. Or. t. 3. part. 1. c. 7. §. 4. p. 210.

[2] Simon, traduction du voyage du P. Dandini au Mont Liban, p. 182. Geddes, traduction du Synode de Diamper. Hiſt. abrégée de l'Egliſe de Malabar.

Cet Auteur ne mérite pas toute la confiance que lui donne M. de la Croze. Voyez ſur cela la Perpét. de la Foi, t. 4. l. 10. c. 8. t. 5. l. 9. c. 9. & paſſim.

[3] Aſſeman, loc. cit.

[4] Aſſeman, ibid.

De ce que les Chaldéens ont de commun avec l'Egliſe Romaine.

Les Neſtoriens ont conſervé la croyance de l'Egliſe Romaine ſur l'Euchariſtie & ſur les Sacremens : on en trouve des preuves convaincantes dans la Perpétuité de la Foi, & dans M. Aſſeman (1).

Mr. de la Croze eſt à cet égard tombé dans des mépriſes conſidérables, 1°. lorſqu'il a prétendu trouver dans l'Egliſe de Malabar une Egliſe qui, n'ayant eu aucun commerce depuis douze cens ans avec les Egliſes de Rome, de Conſtantinople, d'Alexandrie & d'Antioche, conſerve la plus grande partie des dogmes admis par les Proteſtans, puiſqu'ils ſont rejettés en tout ou en partie par ces Egliſes (2).

2°. Lorſqu'il a prétendu qu'il n'y a aucune Secte dans le Chriſtianiſme, qui approche plus de la vérité, que celle des Neſtoriens, qui, dit-il, n'ont été décriés que par l'injuſtice de leurs ennemis (3).

3°. Lorſqu'il prétend inſinuer par-là l'antiquité des pratiques des Egliſes réformées.

En effet, tous les livres & tous les Rituels des Chaldéens font foi, qu'ils reçoivent comme canoniqnes, tous les livres que l'Egliſe Romaine reçoit comme tels : on y trouve la doctrine de la préſence réelle ; & ſi quelques-uns s'en ſont écartés, ce n'eſt que dans l'explication qu'ils ont voulu donner de ce myſtère (4).

Quand au reſte il ſeroit vrai que l'Egliſe de Malabar n'auroit point eu cette croyance, on ne pourroit en conclure rien autre choſe, ſinon qu'elle a altéré la foi qu'elle a reçue, puiſque les livres qu'elle conſerve, contiennent cette doctrine, & qu'elle a été conſervée par les Chaldéens, depuis leur ſéparation d'avec l'Egliſe Romaine (5).

[1] Perpét. de la Foi, t. 4. l. 1. c. 7. l. 10. c. 8. Bibliot. Or. d'Aſſeman, t. 3. part. 2.

[2] Chriſt. des Indes, Préface & dans l'ouvrage, p. 341. 342. Edit. d'Hollande.

[3] Diſſert. hiſt. ſur divers ſujets. t. 1. Recherches ſur la Religion Chrét. dans les Indes.

[4] Aſſeman, loc. cit. §. 12.

[5] Ibid §. 23.

Ces livres des Chaldéens contiennent une preuve inconteſtable, qu'avant la ſéparation des Neſtoriens, toute l'Egliſe enſeignoit ce que l'Egliſe Romaine enſeigne aujourd'hui, & qu'elle la regardoit comme la doctrine de J. C. & des Apôtres, puiſque les Neſtoriens n'ont oſé la changer.

On trouve dans M. Aſſeman, tout ce qui regarde les rits, les cérémonies & la liturgie des Chaldéens, leurs Patriarches, leurs Métropolitains, leurs monaſtères, leurs Ecoles (1).

CHILIASTES ou MILLENAIRES, voyez cet article.

CHRISTOMAQUES: c'eſt le nom générique ſous lequel S. Athanaſe comprend les Hérétiques qui ont erré ſur la nature ou ſur la perſonne de J. C. (2).

CIRCUMCELLIONS: ce nom fut donné dans le quatrieme ſiécle aux Donatiſtes furieux: voyez l'article DONATISTES. On a auſſi appellé de ce nom une eſpèce de Prédicans, qui s'éleverent en Allemagne au milieu du treizieme ſiécle (1248).

Tout le monde ſait les longs démêlés de l'Empereur Fréderic avec les Papes, & l'excommunication lancée contre lui dans le concile de Lyon, par innocent IV.

Pendant la chaleur de ces conteſtations, il s'éleva en Allemagne une ſociété, qui, ſous prétexte de défendre le parti de l'Empereur, prêchoit que le Pape étoit Hérétique; que les Evêques & les autres Prélats étoient auſſi des Hérétiques & des Simoniaques; que tous les Prêtres étant en péché mortel, n'avoient plus le pouvoir de conſacrer l'Euchariſtie, qu'ils étoient des Sectateurs; que ni le Pape, ni les Evêques, ni aucun homme vivant, n'avoient le droit d'interdire l'office Divin, & que ceux qui le faiſoient, étoient des Hérétiques & des trompeurs; que les Freres Mineurs & les Freres Prêcheurs pervertiſſoient l'Egliſe par leurs fauſſes prédications; que hors de la Société des Circumcellions, perſonne ne vivoit ſuivant l'Evangile.

Après avoir prêché ces maximes, ils déclarerent à leurs auditeurs qu'ils leur alloient donner des Indulgences, non pas telles que celles que le Pape & les Evêques ont imaginées; mais une Indulgence qui vient de la part de Dieu.

Ces Circumcellions firent beaucoup de tort au parti de

[1] Aſſeman, t. 3. part. 2. c. 11. 12. 13 14.
[2] Athan. l. de Decret. Synod. Nicæn.

Fréderic, & en détacherent pluſieurs Catholiques (1).

CLANCULAIRES, nom d'une Secte d'Anabaptiſtes, qui diſoient qu'il falloit parler en public, comme le commun des hommes, en matiere de Religion, & ne dire qu'en ſecret ce que l'on penſoit. Voyez à l'article ANABAPTISTES, leurs Sectes.

CLAUDE DE THURIN adopta, au commencement du neuvieme ſiécle, l'erreur des Iconoclaſtes & de Vigilance [2].

Quelques abus qu'il remarqua dans la dévotion des Fidéles à cet égard, le porterent à attaquer la vénération des Reliques & des Images.

Claude étoit un des plus ſervens chrétiens de ſon ſiécle; mais il manqua de juſteſſe d'eſprit ou de modération, par rapport au culte des Reliques & des Images: il fut réfuté par Dungale, par Joas d'Orléans, & condamné dans le Concile de Paris, qui déclara qu'il falloit retenir les Images dans les Egliſes, pour l'inſtruction du peuple; mais qu'il ne falloit, ni les adorer, ni leur rendre un culte ſuperſtitieux (3).

CLEMENT étoit Ecoſſois d'origine: il rejettoit les Canons & les Conciles, les Traités des Peres ſur la Religion & leurs explications ſur l'Ecriture. Il rejettoit les ouvrages de St. Jérôme, de St. Auguſtin, de St. Grégoire, &c. Il ſoutenoit qu'il pouvoit être Evêque après avoir eu deux fils en adultère: il avançoit qu'un Chrétien pouvoit épouſer la veuve de ſon frere; il diſoit que Jeſus-Chriſt deſcendant aux Enfers, en avoit délivré tous les damnés, même les Infidéles & les Idolâtres: il avançoit encore pluſieurs erreurs ſur la Prédeſtination. Il fut condamné avec Adalbert dans le Concile de Soiſſons, & dans un Concile tenu à Rome (4).

Les ſavans Auteurs de l'Hiſtoire littéraire de France, paroiſſent regarder ce Clément, comme un de ceux qui travaillerent au rétabliſſement des Lettres ſous Charlemagne, & qui avoit été maître de Heiton, Abbé du Monaſtère de Richemond au Diocèſe de Conſtance; & depuis Ambaſſadeur de Charlemagne à Conſtantinople, & Evêque de Bâle.

[1] Dup. XIII. Siécle, pag. 190. D'Argentré, loc. cit.

[2] Mabillon Annal. Ord. Bened. l. 29. n. 51. 60. 61. Conc. t. 7. pag. 1942. Hiſt. Littéraire de France, t. 4. p. 256. 490.

[3] Ibid.

[4] Conc. t. 4. Bonif. Ep. 135.

On croit que Clément fut Modérateur des études du Palais [1].

On ſait au reſte peu de choſe de lui : il n'eſt pas impoſſible que dans un ſiécle où l'on avoit ſuppoſé & altéré tant d'ouvrages des Peres, un homme qui a commencé à porter la lumiere de la critique dans l'étude de la Théologie, ait rejetté, comme de nulle autorité, les ouvrages des Peres, & ſe ſoit égaré.

L'erreur de Clément devoit naturellement porter l'eſprit à l'étude de la critique ; mais le ſiécle étoit trop ignorant, pour que l'erreur de Clément produisit cet effet : ſon erreur ne fut ni utile, ni dangereuſe ; il fut condamné, & n'eut ni défenſeurs, ni diſciples.

Que les protecteurs de l'ignorance ne tournent pas cet exemple contre la ſcience. Dans ce ſiécle trop ignorant pour adopter les erreurs de Clément, une foule d'impoſteurs abuſoient le peuple : les erreurs les plus abſurdes étoient prêchées par des fanatiques ſans lettres, & reçues avidement : les mœurs étoient auſſi corrompues, que l'ignorance étoit profonde : le déſordre & la ſuperſtition croiſſent toujours en proportion du décroiſſement de la lumiere. Rapprochez de l'article Clément l'article Adalbert : ces deux hommes furent condamnés dans le même Concile.

CLEOBIUS ou CLEOBULE, Hérétique contemporain de Simon, combattit la Religion Chrétienne, & fut Chef de la Secte des Cléobiens.

Cléobule nioit l'autorité des Prophetes, la toute-puiſſance de Dieu & la réſurrection ; il attribuoit la création du monde aux Anges, & prétendoit que Jeſus-Chriſt n'étoit pas né d'une Vierge (2).

Ainſi les Apôtres & les premiers Prédicateurs de l'Evangile, trouverent dans toute la Paleſtine des contradicteurs, & ces contradicteurs étoient des Chefs de Sectes, éclairés, exercés dans la diſpute, habiles dans l'art de perſuader le peuple, animés par un intérêt de ſyſtême, ſi je peux m'exprimer ainſi, & par l'amour de la célébrité qui étoit la paſſion ordinaire des Chefs de Secte.

Des Adverſaires de cette eſpèce oppoſoient aux Apôtres

[1] Hiſt. Littéraire de France, t. 4. pag. 815.

[2] Conſtit Apoſt. l. 6. c. 8. Théodor. Hæret. Fab. l. . Præf. Euſeb. Hiſt. Eccleſ. l. 4. c. 21.

toutes

toutes les difficultés qu'on leur pouvoit oppoſer, & n'oublierent rien pour les rendre ſenſibles & victorieuſes; les faits qui ſervent de baſe au Chriſtianiſme, furent donc alors diſcutés avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, & l'on en fit l'examen le plus rigoureux.

Si les Apôtres avoient été coupables de la plus légere infidélité, leurs ennemis l'auroient manifeſtée, & cette infidélité bien prouvée arrêtoit abſolument le progrès d'une Religion, dont la morale combattoit les paſſions, & propoſoit à la raiſon des myſteres incompréhenſibles.

Jugeons de ces tems par notre ſiécle; ſi les paſſions & la préſomption transforment aujourd'hui en démonſtrations cette foule de traits qu'on lance à tout propos contre la Religion, ces allégories, qui, exprimées ſimplement, n'offrent à la raiſon que d'anciennes & plattes railleries; quel effet ne doivent pas faire ſur les eſprits, les ennemis des Apôtres, s'ils avoient pu leur reprocher avec fondement une impoſture ou une infidélité?

Cependant, c'eſt dans ce tems même que la Religion Chrétienne fait ſes progrès les plus rapides & les plus éclatans, & toutes les Sectes qui la combattent, diſparoiſſent & s'anéantiſſent (1).

L'évidence des faits que les Apôtres annonçoient, eſt donc évidemment liée avec les progrès du Chriſtianiſme, & avec l'extinction de ces Sectes qui l'attaquerent à ſa naiſſance.

Nous avons donc ſous nos yeux des faits ſubſiſtans, qui ſont néceſſairement liés avec la vérité du témoignage des Apôtres, & auſſi néceſſairement liés que les monumens les plus authentiques avec les faits les plus inconteſtables.

Le laps du tems, & l'infidélité des témoignages n'ont pu altérer ces faits liés avec la vérité de la prédication des Apôtres: ils ſont à l'épreuve des ſcrupules du Septiciſme & des difficultés de Craige. La certitude de ces faits eſt pour nous égale à celle qu'avoient les contemporains des Apôtres.

COLARBASSE, célébre Valentinien, qui paroît avoir appliqué au ſyſtême de Valentin les principes de la Cabale & de l'Aſtrologie (2).

COLLUTHE, Prêtre d'Alexandrie, Curé d'une des Paroiſſes de la même Ville, enſeigna non-ſeulement que Dieu

(1) Theodoret, ibid.
(2) Autor Append. ad Tert. de Præſcript. c. 53.

n'étoit point auteur du mal, mais encore qu'il n'y avoit point de mal qui vînt de Dieu.

St. Epiphane dit que, pendant qu'Arius prêchoit d'un côté ſon impiété, on voyoit d'autres Curés comme Colluthe Sarmathe, &c. prêcher, les uns d'une façon, les autres d'une autre; & les peuples partageant leurs ſentimens, auſſi-bien que leurs louanges, s'appeller les uns Ariens, les autres Colluthiens (1).

Ce fut le déſir de la célébrité, qui produiſit l'héréſie de Colluthe; comme il n'étoit qu'un homme médiocre, & qu'il vivoit dans un ſiécle éclairé, il eut peu de diſciples.

Le déſir de commander, eſt ordinairement le partage de la médiocrité, & la médiocrité n'emploie jamais que de petits moyens. Colluthe ſe ſépara d'Alexandre ſon Evêque, ſous prétexte que ce Prélat avoit pour Arius trop de ménagement. Pour prendre ce parti, il ne falloit ni talent, ni lumiere, ni mérite, mais c'eſt la ſeule reſſource des ambitieux ignorans pour faire du bruit, & elle a toujours produit cet effet dans les ſiécles ignorans; mais elle ne rend que ridicule dans les ſiécles éclairés. Colluthe, après s'être ſéparé d'Alexandre, s'étoit fait Evêque de ſa propre autorité: le Concile d'Alexandre le dépouilla de ſon Epiſcopat imaginaire, & le réduiſit à l'état de Prêtre.

C'eſt ainſi que Colluthe retomba dans l'oubli, avec tous ces petits brouillons qui avoient voulu devenir célébres & former des Sectes. Dans les ſiécles ignorans, ils auroient formé des ſchiſmes dangereux; Adalbert, Waido, Arnaud, de Breſſe, & tant d'autres qui déſolerent l'Egliſe, ne valoient pas mieux que Colluthe, mais ils parurent dans un ſiécle où une partie du Clergé, ſans mœurs & ſans lumiere, vouloit dominer ſur tout, & ne défendoit la Religion que par des coups d'autorité.

COLLYRIDIENS, c'étoient ces dévots à la Sainte Vierge, qui lui rendoient un culte ſingulier: ils lui offroient des gâteaux, nommés en grec *Collyrides*, d'où ils eurent le nom de Collyridiens.

Les femmes étoient les Prêtreſſes de cette cérémonie: elles avoient un chariot avec un ſiége quarré, qu'elles couvroient d'un linge; & en un certain tems de l'année, elles préſentoient un pain, & l'offroient au nom de Marie, puis en prenoient toutes leur part.

(1) Epiph. Hær. 69. Philaſtr. Hær. 98.

St. Epiphane a combattu cette pratique comme un acte d'idolâtrie, & parce que les femmes ne pouvoient avoir part au Sacerdoce (1).

CONSCIENTIEUX, c'eſt le nom que l'on donne à d'anciens Hérétiques, qui ne connoiſſoient pour régle & pour légiſlateur, que la conſcience : cette erreur fut renouvellée dans le dix-ſeptieme ſiécle par un Allemand, nommé Mathias Koutſen, qui de cette erreur paſſa à l'Athéiſme. Voyez l'Examen du Fanatiſme, Tome premier.

COPHTES, c'eſt le nom que l'on donne aux Egyptiens Chrétiens, Jacobites ou Monophyſites, à l'excluſion des autres habitans de l'Egypte.

Pour en bien connoître l'origine, il faut remonter au tems de Dioſcore.

Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, fut le plus ardent promoteur de l'Eutychianiſme ; l'autorité que lui donnoit ſa place, ſes libéralités qui le faiſoient adorer du peuple, l'horreur qu'il eut l'art d'inſpirer à tous les Egyptiens pour les ennemis d'Eutyches, qu'il repréſenta comme des Neſtoriens, répandirent l'Eutychianiſme dans toute l'Egypte.

Le Concile de Chalcédoine, qui dépoſa Dioſcore, irrita tous les eſprits, & alluma le Fanatiſme dans toute l'Egypte ; la ſévérité des loix des Empereurs contre les ennemis du concile de Chalcédoine, & les artifices des partiſans de Dioſcore donnerent de l'aliment au Fanatiſme, & l'Egypte fut remplie de troubles, de diviſions & de ſéditions.

La puiſſance Impériale établit enfin dans toute l'Egypte l'autorité du Concile de Chalcédoine ; on envoya de Conſtantinople des Patriarches, des Evêques, des Magiſtrats, des Gouverneurs ; & les Egyptiens furent exclus de toutes les Dignités civiles, militaires & Eccléſiaſtiques.

On n'éteignit pas le Fanatiſme : une partie des ennemis du Concile de Chalcédoine ſe retira dans la haute Egypte, d'autres ſortirent des terres de l'Empire, & paſſerent en Afrique & chez les Arabes, où toutes les Religions étoient tolérées (2).

Ceux qui reſterent en Egypte, étoient ſubjugués & non pas ſoumis, ils conſervoient une haine implacable contre les Empereurs Romains : les traitemens rigoureux des Gou-

(1) Epiph. Hær. 79.
(2) Hiſt. Patriarch. Alex. pag. 164.

verneurs & des Officiers de l'Empereur, les humiliations & les outrages qu'ils faiſoient eſſuyer aux Egyptiens ; plus de cent mille Egyptiens maſſacrés dans différentes occaſions, pour avoir refuſé de reconnoître le concile de Chalcédoine, avoient porté dans le cœur de tous les Egyptiens une haine implacable contre les Empereurs, & un déſir ardent de ſe venger de leurs oppreſſeurs (1).

Les Patriarches de leur Secte leur envoyerent des Vicaires pour entretenir ces diſpoſitions, & pour les ſoutenir contre les loix de l'Empereur.

Sous l'Empereur Héraclius, le Patriarche Benjamin, du fond des déſerts de la baſſe Egypte, envoyoit ſon Vicaire Agathon, déguiſé en Tourneur, conſoler les Egyptiens, leur adminiſtrer les Sacremens, leur porter l'Euchariſtie.

L'Egypte renfermoit donc deux peuples qui ſe haïſſoient mortellement : les Grecs, ou les Romains, qui occupoient toutes les Places, toutes les dignités, & qui faiſoient la plus grande partie des troupes ; & un autre peuple, ſavoir ; les Egyptiens qui étoient infiniment plus nombreux, & qui formoient la Bourgeoiſie, les Laboureurs, les Artiſans.

Pendant que l'Egypte étoit dans cet état, les Sarraſins conquirent la Paleſtine & la Syrie : les Egyptiens les inviterent à venir en Egypte, firent un traité avec Amrou, Général d'Omar, s'unirent à lui contre les Romains, & firent paſſer l'Egypte ſous la puiſſance des Sarraſins. Tous les Grecs ou Romains s'enfuirent & abandonnerent l'Egypte, qui ne fut plus habitée que par les naturels & par les Sarraſins, qui leverent une capitation ſur les Egyptiens, & remirent le Patriarche Benjamin en poſſeſſion de tous les priviléges du Patriarchat.

Ainſi, comme les Jacobites étoient preſque tous Egyptiens naturels, ils perdirent en très-peu de tems l'uſage de la langue grecque, & firent le ſervice en langue Egyptienne, comme ils le font encore aujourd'hui.

Les Cophtes ſont donc tous les Egyptiens, qui faiſant profeſſion de la croyance des Jacobites, ſont ſoumis au Pa-

(1) Quand les gouverneurs mangeoient, ils faiſoient ſoutenir leur table par quatre Egyptiens, & eſſuyoient leurs mains à leurs barbes ; affront le plus inſupportable qu'on pût leur faire, & qui excite encore aujourd'hui la colere & la haine des Egyptiens contre les Empereurs Romains. Le ſouvenir des maſſacres commis pour faire recevoir le Concile de Chalcédoine, eſt encore préſent à leur eſprit.

triarche d'Alexandrie, & font l'Office en langue du pays (1).

Les Cophtes jouirent d'abord de tous les priviléges que leur avoit promis Amrou, Général d'Omar, auquel l'Egypte s'étoit donnée : les Sarraſins, d'ailleurs, craignoient qu'en traitant mal les Egyptiens, ils ne rappellaſſent les Romains ; mais lorſque les Gouverneurs Sarraſins eurent appris que Léon s'étoit révolté contre Juſtinien, & que les Romains dépoſoient & créoient les Empereurs à leurs fantaiſies, ils défendirent l'exercice public de la Religion chrétienne (2).

Il fallut alors acheter des Préfets la tolérance qu'on avoit ſtipulée dans l'accommodement, & les Sarraſins devinrent des Tyrans & des perſécuteurs impitoyables, qui ne toléroient les Chrétiens, que pour en tirer des impôts arbitraires & des contributions exceſſives.

Les Cophtes ſe ſoutinrent au milieu de ces perſécutions, & malgré les ſchiſmes qui les diviſerent ; ils ſe vantent même d'avoir eu dans tous ces tems des Martyrs, des Confeſſeurs, des Saints, des miracles ; & c'eſt par ces impoſtures, qu'ils entretiennent encore dans le ſchiſme le peuple ignorant & crédule (3).

Les révolutions arrivées dans l'Empire des Calyphes, n'ont point adouci le ſort des Cophtes & des chrétiens, qui, malgré tant d'obſtacles, ſe ſont perpétués juſqu'à nos jours en Egypte.

Il n'y a point en Egypte de nation plus tyranniſée que les Cophtes, parce qu'ils n'ont perſonne qui puiſſe ſe faire conſidérer des Turcs par ſon ſavoir, ou ſe faire craindre par ſon autorité : ils ſont regardés comme le rebut du monde. Leur nombre eſt aujourd'hui très-petit : ils étoient plus de ſix cent mille payant tribut, lorſqu'Amrou fit la conquête de l'Egypte, ils ne ſont pas aujourd'hui plus de quinze mille (4).

Nous allons examiner l'état actuel de cette Secte, par rapport à la Religion.

[1] Renaudot, Perpet. de la Foi, t. 4. l. 1. c. 9. Hiſt. Patriarch. Alex. part. 2. Cont. de Bollandus, mois de Juin, 79. &c.

[2] Hiſt. Patr. Alex. pag. 183.

[3] Hiſt. Patr. Alex. pag. 182.

[4] Nouvelle Relation d'un Voyage fait en Egypte par Vauſſeb, p. 15. p. 288.

De la Doctrine des Cophtes.

Les Cophtes rejettent le concile de Chalcédoine, la lettre de S. Léon à Flavien, & ne veulent point convenir qu'il y a deux natures en Jeſus-Chriſt, quoiqu'ils reconnoiſſent que la divinité & l'humanité ne ſont pas confondues dans ſa perſonne: & ſi l'on excepte cette eſpéce de Monophyſiſme, ils n'ont aucune hiſtoire particuliere: ils conviennent avec les Catholiques, & avec les Grecs orthodoxes & ſchiſmatiques, de tous les autres points qui concernent la Religion (1).

Il eſt certain par tous les livres des Cophtes, par leurs confeſſions de foi, par leurs Rituels, qu'ils reconnoiſſoient la préſence réelle, qu'ils y ont le culte des images, la priere des morts, & toutes les pratiques qui ont ſervi de prétexte au ſchiſme des prétendus Réformés.

Cette Egliſe Cophte eſt cependant ſéparée de l'Egliſe Romaine depuis plus de douze cens ans: tout ce que l'Egliſe Romaine croit & pratique aujourd'hui ſur l'Euchariſtie, ſur les Sacremens, ſur le Purgatoire, ſur les Images, étoit donc enſeigné & pratiqué par l'Egliſe dont les Cophtes faiſoient partie, auſſi-bien que l'Egliſe Latine, avant le ſchiſme de Dioſcore, ou il faut que l'Egliſe Cophte & l'Egliſe Romaine aient fait ces changemens dans leur croyance, dans leur liturgie, & dans leur culte.

Il eſt impoſſible que ces deux communions ſe ſoient accordées, ou ſe ſoient rencontrées à faire dans leur doctrine & dans leur culte préciſément les mêmes changemens ſur tant d'objets ſur leſquels ils n'avoient aucune néceſſité de ſe réunir.

Il faut donc qu'avant le ſchiſme d'Eutyches, l'Egliſe Catholique ait enſeigné & pratiqué ce qu'elle enſeigne & pratique aujourd'hui ſur l'Euchariſtie, ſur les Sacremens, ſur le culte des Saints, ſur la priere des morts: c'eſt donc avant Eutyches que s'eſt fait le changement dans la foi, s'il eſt vrai que celle que les Catholiques profeſſent aujourd'hui, n'ait pas toujours été la foi de l'Egliſe; & il eſt certain que

[1] Renaudot, hiſt. Part. Alex. p. 336. part. 2. Perpet. de la Foi, t. 4. l. 1. c. 9. Bolland. Juin, t. 5. Nouveaux Mémoires de la Compagnie de Jeſus, dans le Levant, t. 1. Lettre du Pere Bernat au Pere Fleurian.

toute l'Egliſe, avant le concile de Chalcédoine, croyoit & pratiquoit ce que l'Egliſe Romaine croit & pratique aujourd'hui ſur tous ces objets.

Nous avons prouvé dans l'article NESTORIUS, que cette croyance étoit générale avant le premier concile d'Epheſe, & même avant le concile de Nicée, & qu'il étoit impoſſible que cette croyance fût alors nouvelle dans l'Egliſe.

La croyance de l'Egliſe Romaine eſt donc la croyance de l'Egliſe primitive : pourquoi donc les premiers réformateurs s'en ſont-ils ſéparés, & pourquoi les Proteſtans de nos jours ne rentreroient-ils pas dans une Egliſe qui ne croit que ce que l'Egliſe croyoit dans les premiers ſiécles, dans ces ſiécles ſi féconds en prodiges de vertus, & qui ont donné tant de Martyrs & tant de Saints ? Comment Mr. Tillotſon oppoſera-t'il la prétendue difficulté de ſe ſauver dans l'Egliſe Romaine pour juſtifier le ſchiſme des Egliſes réformées?

Les Proteſtans ont prétendu que le Patriarche Macaire avoit changé la liturgie des Cophtes, & voudroient prouver par ce changement qu'il eſt poſſible qu'un Patriarche ait établi une nouvelle doctrine dans l'Egliſe, ſans qu'on s'y ſoit oppoſé, & par conſéquent ſans qu'on puiſſe en marquer l'Epoque.

Mais l'Exemple du Patriarche Macaire n'eſt pas propre à prouver leur prétention : car les Cophtes avoient beaucoup d'uſages qui n'étoient point fondés ſur la tradition, & le Patriarche avoit le pouvoir de les changer, ſans que ce changement causât dans l'Egliſe Cophte aucune difficulté : mais il n'en eſt pas ainſi de ce qui regarde l'Euchariſtie & les Sacremens ; les Patriarches n'ont jamais oſé entreprendre de faire ſur ces objets aucun changement, & les changemens qu'ils ont voulu faire ſur des objets qui n'étoient pas des points de liturgie, ont toujours excité des troubles [1]

Du Gouvernement Eccléſiaſtique des Cophtes.

L'Egliſe Cophte a conſervé le gouvernement qu'elle avoit dans ſon inſtitution, & s'en eſt éloignée moins qu'aucune autre.

[1] Renaudot, loc. cit. pag. 496.

Le ſouverain Chef de l'Egliſe eſt le Patriarche d'Alexandrie, ſucceſſeur de St. Marc ; après lui ſont les Evêques au nombre d'onze ou de douze, les Prêtres, les Diacres, des Clercs inférieurs, des Moines, & des Laïques.

Les Evêques, les Prêtres, & les principaux de la nation, s'aſſemblent pour élire le Patriarche ; cette élection ſe fait au Caire : on choiſit toujours les Patriarches parmi les Moines, parce qu'il faut que le Patriarche ait vécu toute ſa vie dans la chaſteté.

Les Evêques ſont dans une extrême dépendance de l'Archevêque ; il les élit, peut les dépoſer & les excommunier, ils ſont dans les Provinces les receveurs des revenus du Patriarche, leſquels revenus conſiſtent en une dîme deſtinée à ſon entretien.

Quoiqu'il n'y ait point d'obligation pour les Prêtres de vivre dans la continence, il y en a néanmoins qui ne ſont point mariés, & qui ne l'ont point été.

Les Cophtes n'ont point d'empreſſement pour l'état de Prêtriſe, il faut ſouvent les y forcer : comme ils ſont tirés du peuple qui ne ſubſiſte que par ſon travail, ils conſidérent que ce nouvel emploi leur emportera la plus grande partie du tems, & les empêchera de faire leur métier, quoiqu'ils ſoient chargés de pourvoir à l'entretien d'une famille, l'Egliſe ne leur fourniſſant preſque rien.

Souvent on voit des hommes qui ſortent de la boutique à l'âge de treize ans, pour être élevés au Sacerdoce. Ont-ils été juſqu'alors Tiſſerands, Tailleurs, Orfévres, ou Graveurs, ſavent-ils lire en Cophte, cela ſuffit pour les ordonner Prêtres, parce que la Meſſe ſe dit, & l'Office ſe fait en cette langue, que la plûpart d'entr'eux n'entendent pas.

Les Prêtres ne prêchent jamais, & cependant ils ſont très-reſpectés du peuple, & tout ce qu'il y a de plus conſidérable & de plus diſtingué dans la nation, ſe courbe devant eux, leur baiſe la main, & les prie de la leur mettre ſur la tête [1].

Des Jeûnes des Cophtes.

Les Cophtes ſont, comme tous les chrétiens d'Orient,

[1] Renaudot, Hiſt. Patriarch. Alex. Collect. Liturgiarum Orientalium.

grands

grands obſervateurs du jeûne, ils ont quatre carêmes dans l'année : le premier eſt celui qui précede la Pâque ; il commence neuf jours avant celui des Latins ; ils demeurent ſans boire, ſans manger, & ſans fumer, juſqu'après l'Office qui finit environ à une heure.

Le ſecond carême eſt de quarante-trois jours pour le Clergé, & de vingt-trois pour les autres : ce carême eſt avant la Nativité de Notre-Seigneur.

Le troiſieme carême ſe pratique avant la fête des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul : il eſt d'environ treize jours, & commence après la ſemaine de la Pentecôte.

Le quatrieme carême eſt avant la fête de l'Aſſomption, & dure quinze jours.

Il n'y a point d'âge preſcrit parmi eux pour jeûner ; on ne ſauroit croire quel mérite ils ſe font de leurs carêmes & de leurs jeûnes.

De quelques Pratiques particulieres aux Cophtes.

1°. Les Cophtes donnent le Sacrement de l'Extrême-Onction avec celui de la Pénitence : ils ne déſavouent pas que S. Jacques a recommandé ce Sacrement pour les malades ; mais ils diſtinguent troisſortes de maladies ; celles du corps, celles de l'ame, qui ſont les péchés, celles de l'eſprit, qui ſont les afflictions : ils eſtiment que l'Onction eſt utile pour toutes : voici de quelle maniere ils adminiſtrent ce Sacrement.

Le Prêtre, après avoir donné l'abſolution au pénitent, ſe fait aſſiſter d'un Diacre ; il commence par les encenſemens, & prend une lampe dont il bénit l'huile, & y allume une méche, il récite enſuite ſept oraiſons & ſept leçons tirées de l'Epître de Saint Jacques, puis il prend de l'huile de la lampe bénite, & en fait une onction ſur le front, diſant, Dieu vous guériſſe, au nom du Pere & du Fils ; il fait une ſemblable onction à tous les aſſiſtans, de peur, dit-il, que le malin eſprit ne paſſe à quelqu'un d'eux.

2°. Ils ont dans leurs Egliſes de grands baſſins, ou des lavoirs, qu'ils rempliſſent d'eau le jour de l'Epiphanie, le Prêtre la bénit, y plonge des enfans, & le peuple s'y jette à la campagne, & ſur le bord du Nil la bénédiction ſe fait ſur la riviere même, où le peuple ſe baigne enſuite ; cette coutume eſt auſſi en uſage chez les Abyſſins.

Ne ſeroit-ce point cette cérémonie qui avoit fait juger que

les Cophtes honorent le Nil comme une Divinité ?

3°. La diſſolution du mariage eſt en uſage chez les Cophtes, non-ſeulement en cas d'adultere, mais pour de longues infirmités, pour des antipathies, pour des querelles dans le ménage, & ſouvent par dégoût.

La partie qui pourſuit la diſſolution de ſon mariage, s'adreſſe d'abord au Patriarche ou à ſon Evêque, pour la lui demander, & ſi le Patriarche ne peut le diſſuader, il l'accorde: ſi le Prélat refuſe la diſſolution, ils vont devant le *Canis* ou Magiſtrat Turc, font rompre leur mariage, & en contractent un autre à la Turque, qu'il nomment *Mariage de juſtice.*

4°. Ils ont l'uſage de la circonciſion qu'ils ont priſe des Mahométans ou des Juifs, mais elle pourroit bien n'être pas une cérémonie religieuſe, mais un uſage du pays : quoiqu'il en ſoit fait mention dans leurs Rituels, il paroît qu'ils n'ont adopté cet uſage que pour plaire aux Mahométans: ils s'abſtiennent auſſi du ſang & de la chair des animaux ſuffoqués (1).

CYNIQUES : c'eſt ainſi qu'on appelloit les Philoſophes Sectateurs d'Antiſtène, qui fouloient aux pieds toute eſpece de regle, de mœurs & de bienſéance: ce nom fut donné aux Turlupins qui s'abandonnoient publiquement & ſans remords aux plus honteuſes débauches.

CYRENAIQUES, ils parurent vers l'an 175, & prétendirent qu'il ne falloit point prier, parce que Jeſus-Chriſt avoit dit ſavoir les choſes dont nous avions beſoin. (2).

(1) Nouveaux Mémoires des Miſſions de la Compagnie de Jeſus, dans le Levant, t. 2. loc. cit.

[2] Hofman Lexicon.

Fin du premier Volume.

627517
SBN

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre : *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des égaremens de l'Eſprit Humain*, & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. A Paris, ce 20 Novembre 1763.

FOUCHER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE ; A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers, qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé MARIN-JACQUES BARROIS, Libraire à Paris, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Egaremens de l'Eſprit humain*, ou *Dictionnaire des Héréſies*, S'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs-Libraires & autres Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſ-

ſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la Feuille imprimée, attachée pour modele ſous le contre-ſel des Préſentes ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, qu'avant de l'expoſer en vente le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera admis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique ; un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon : le tout à peine de nullité des Préſentes : du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long ou au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Sécretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles, le dix-ſeptieme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil ſept cent ſoixante, & de notre Régne le quarante-ſixieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XV. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 109. Fol. 141. conformément au Réglemens de 1723. A Paris, ce 20 Février 1761.

G. SAUGRAIN, *Syndic.*